



HAL
open science

Francisation des toponymes thaïlandais dans les guides touristiques sur la Thaïlande. Analyses linguistiques et traductologiques

Theera Rongtheera

► To cite this version:

Theera Rongtheera. Francisation des toponymes thaïlandais dans les guides touristiques sur la Thaïlande. Analyses linguistiques et traductologiques. Linguistique. Université Sorbonne Paris Cité, 2017. Français. NNT : 2017USPCA143 . tel-01772714

HAL Id: tel-01772714

<https://theses.hal.science/tel-01772714>

Submitted on 20 Apr 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS CITÉ
UNIVERSITÉ SORBONNE NOUVELLE – PARIS 3

ED 268 LANGAGE ET LANGUES :
description, théorisation, transmission
EA 7345 CLESTHIA - Langage, systèmes, discours

Thèse de doctorat
Sciences du langage

Theera ROUNGTHEERA

**Francisation des toponymes thaïlandais dans
les guides touristiques sur la Thaïlande :
analyses linguistiques et traductologiques**

TOME I

Thèse dirigée par
Monsieur Bernard BOSREDON

Soutenue le 15 décembre 2017

Jury :

Mme. Fabienne H. BAIDER, Professeur (Université de Chypre)
M. Bernard BOSREDON, Professeur émérite (Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3, Directeur)
Mme. Georgeta CISLARU, Maître de Conférence (Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3)
M. Gilles DELOUCHE, Professeur émérite (INALCO)
Mme. Irène TAMBA, Directrice d'études (EHESS)

Francisation des toponymes thaïlandais dans les guides touristiques sur la Thaïlande : analyses linguistiques et traductologiques

Résumé

Ce travail a pour objet l'adaptation des toponymes thaïlandais en français dans un corpus de quatre guides touristiques francophones. Les analyses linguistiques et traductologiques montrent que les toponymes thaïlandais sont bien intégrés en français aux différents niveaux de leur adaptation. Ils sont d'abord romanisés par divers systèmes, parfois avec la francisation graphématique. Au niveau morphosyntaxique, ils héritent du genre et du nombre correspondant au nom de catégorie dont relève le toponyme en français (*colline*, *marché*, etc.) mais chaque fois que le nom catégoriel thaï est emprunté, le déterminant utilisé tend à neutraliser l'opposition masculin/féminin. Au niveau sémantico-référentiel, leur valeur fondamentale est locative mais dans certains contextes, ils peuvent subir une interprétation métonymique et métaphorique. Ainsi le transfert sémantique est possible par les divers procédés traductologiques. Avec la traduction libre, l'auteur peut modifier la traduction de la dénomination d'origine ou créer une nouvelle forme dénominative en présentant la caractérisation dominante du référent. On constate que dans leur francisation ces dénominations toponymiques se conforment aux conventions de la fabrication toponymique en français. Les caractéristiques des toponymes touristiques traduits du thaï en français manifestent un système spécifique de dénomination toponymique constitué principalement de deux noms catégoriels en français et en thaï et de l'ajout d'un toponyme de localisation pour marquer le caractère représentatif du lieu. Ces stratégies soulignent une fonction pragmatique spécifique du guide touristique : permettre au lecteur d'identifier des lieux qui lui sont inconnus en suscitant son intérêt pour une langue-culture étrangère.

Mots clés : *toponymes, francisation, romanisation, adaptation linguistique, traduction, discours du guide touristique*

Francisation of Thai Toponyms in the Guidebooks on Thailand : Linguistic and Translatological Analysis

Abstract

The present research examined the problems in adapting Thai toponyms or place names in a corpus of four French guidebooks on Thailand. The linguistic and translation analysis showed that Thai toponyms were well integrated in French at different levels. Firstly, they were romanised by various systems including using French graphemes. At the morphosyntactic level, they were given gender and number based on the corresponding category noun in French. However, whenever the Thai category noun is borrowed, the determinant tends to be neutralised masculine/feminine. In the referential semantic perspective, their fundamental value is locative, but in some contexts they could be metonymically and metaphorically interpreted. Moreover, despite the problem of meaning and non-translation of the proper names, the semantic transfer of Thai toponyms into French was possible by using various translation procedures. The author could modify the literal translation of Thai toponyms or create a new one to better present the dominant characterisation of the place with free translation technique. However, the form should conform to the French place naming convention. The special characteristics of tourist toponyms are the use of double category noun in French and Thai, and the addition of toponyms for the representative characteristics of the place. These strategies revealed the pragmatic nature of the guidebooks which is to make the reader discover or know the unknown place and arouse the reader's interest.

Keywords : toponyms, francisation, romanisation, linguistic adaptation, translation, guidebook discourse

À ma très chère grand-mère Makli SAECHUA

REMERCIEMENT

Ce travail atteint son accomplissement grâce à plusieurs collaborations et à plusieurs soutiens. Nous tenons à exprimer nos vifs remerciements aux personnes suivantes :

En premier lieu, nous exprimons notre reconnaissance toute particulière à notre directeur de thèse, Monsieur Bernard BOSREDON, qui a dirigé cette recherche avec autant de rigueur que gentillesse et disponibilité. Ses conseils et ses remarques méthodologiques nous ont permis d'avancer et de surmonter de nombreuses difficultés.

Madame Fabienne H. BAIDER, Madame Georgeta CISLARU, Monsieur Gilles DELOUCHE et Madame Irène TAMBA et qui m'ont fait l'honneur d'accepter de faire partie du jury de thèse.

Notre reconnaissance va aussi au gouvernement thaïlandais et au gouvernement français dont les contributions financières nous ont permis de réaliser cette thèse.

En n'oubliant pas de remercier Monsieur Arnaud JACQUEMET pour sa patience dans la relecture minutieuse du manuscrit et Madame Pimyupa W. PRAPHAN pour la relecture du résumé en anglais.

J'exprime ma gratitude à Monsieur Natthanai PRASANNAM, Monsieur Somchai SRIRAK, Monsieur Kantaphong CHITKLA, Monsieur Supawat CHOMCHAN, Monsieur Amnat PAKSASUK, Monsieur Chaloamkiet SUKIAT et Madame Thissana WEERAKIETSOONTORN pour l'attribution des ressources documentaires et des échanges fort enrichissants.

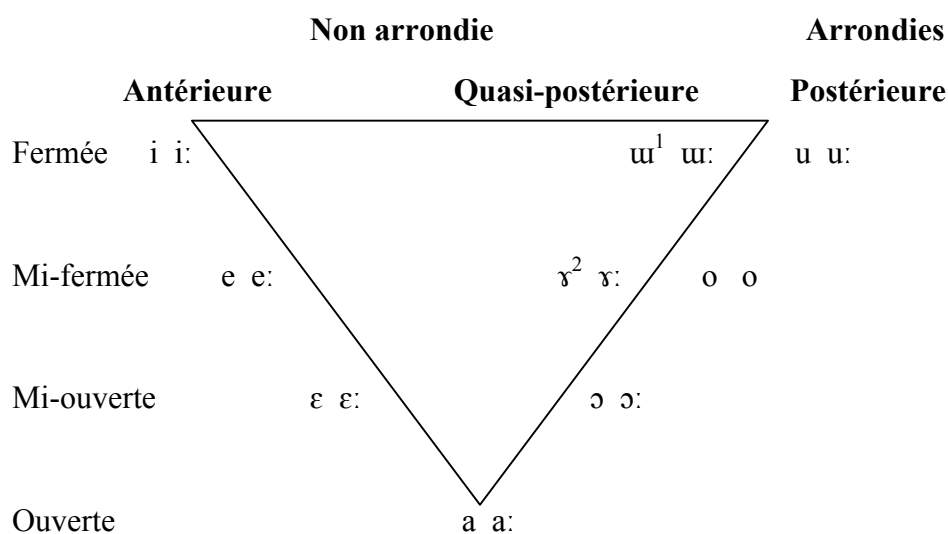
Un grand merci va ensuite à tous nos professeurs à la Sorbonne Nouvelle et à Silpakorn ainsi qu'à nos nombreux amis pour le soutien moral, notamment, Anuchat KONGMA, P'Méo, N'Toey, N'Annie, N'Nam, N'Ying, N' Femme, N' Kong, N'Lekky, Madame Anne-Marie COUTEAU, tous nos collègues au Département des Langues occidentales et de la linguistique et nos collègues à la Faculté des sciences humaines et sociales à l'Université de Mahasarakham, en Thaïlande, qui nous ont soutenu dans l'effort ainsi que dans la réalisation de ce travail.

Nous exprimons enfin notre reconnaissance à nos parents, nos sœurs et notre neveu Arthur qui nous ont encouragé et qui ont rendu possible cette recherche jusqu'à son aboutissement.

LE SYSTÈME PHONOLOGIQUE DU THAÏ

1. Le système vocalique du thaï (Nagasakun 2013 : 74)

1.1. Les voyelles simples en thaï



1.2 Les diphthongues en thaï

	Non arrondie		Arrondies
	Antérieure	Quasi-postérieure	Postérieure
Fermée	i	ɯ	u
Mi-fermée			
Mi-ouverte			
Ouverte		a	

¹ Certains phonéticiens emploient le /i/ pour la voyelle /ɯ/ tels que Suwatthan LIAMPRAWAT (2002)

² Certains phonéticiens emploient le /ə/ pour la voyelle /ɔ/ tels que Phutthacht POTHIPAN (1998) ou Suwatthan LIAMPRAWAT (2002).

2. Le système consonantique du thaï

Point d'articulation	Bilabiales	Alvéolaires	Palatales	Vélares	Glottales
Mode d'articulation					
Occlusive					
- Sourdes non-aspirées	p	t	c	k	
- Sourdes aspirées	p ^h	t ^h	c ^h	k ^h	ʔ
- Sonore	b	d			
Fricatives sourdes	f	s			h
Nasale	m	n		ŋ	
Latérale		l			
Roulée		r			
Semi-consonnes	w		y		

3. Le système des tons du thaï

1 ^{er} ton : médiane	Non marqué	a
2 ^e ton : bas	`	à
3 ^e ton : descendant	^	â
4 ^e ton : haut	´	á
5 ^e ton : ascendant	ˇ	ǎ

TABLE DES MATIÈRES

TOME I

REMERCIEMENT.....	6
LE SYSTÈME PHONOLOGIQUE DU THAÏ.....	8
LISTE DES FIGURES	17
LISTE DES TABLEAUX	18
INTRODUCTION.....	20
LISTES DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGNES	30
PARTIE I : OBJET D'ÉTUDE, ARRIÈRE PLAN CONCEPTUEL ET MÉTHODOLOGIE	32
CHAPITRE I : TOPONYME ET GUIDE TOURISTIQUE	34
1.1 Du nom propre au toponyme	34
1.1.1 Qu'est-ce qu'un nom propre ?	35
1.1.1.1 La majuscule initiale	36
1.1.1.2 L'absence de flexion morphologique	38
1.1.1.3 L'absence du déterminant	40
1.1.1.4 Le nom propre et le dictionnaire	43
1.1.1.5 L'intraduisibilité du nom propre	44
1.1.1.6 L'absence du sens.....	45
1.1.1.7 L'unicité référentielle	48
1.1.2 Toponyme, une sous-catégorie des noms propres	50
1.1.2.1 Typologie référentielle du nom propre.....	50
1.1.2.2 Qu'est-ce qu'un toponyme ?	52
1.1.2.3 Classement des toponymes dans les guides touristiques.....	54
1.2 Question de la traduction des toponymes étrangers dans le guide touristique	56
1.2.1 Contraintes du genre guide touristique	57
1.2.2 Conserver ou modifier les toponymes étrangers dans le guide touristique ?	58
1.2.3 Traitement du toponyme dans le guide touristique	61
1.3 Emplois des toponymes dans le guide touristique.....	67
1.3.1 Intégration typographique des toponymes thaïlandais	67
1.3.1.1 La typographie normale	68
1.3.1.2 L'italique	69

1.3.1.3 La grasse.....	71
1.3.1.4 Les guillemets et les parenthèses	72
1.3.1.5 L’usage mixte.....	74
1.3.2 Fonction grammaticale des toponymes thaïlandais	76
1.3.2.1 Le toponyme sujet et complément d’objet	76
1.3.2.2 Le toponyme complément circonstanciel de lieu	79
1.3.2.3 Le toponyme attribut	80
1.3.2.4 Le toponyme apposition	81
1.3.3 Toponymes dans les guides touristiques, notre objet d’étude	83
1.4 Bilan	85
CHAPITRE 2 : DU GUIDE TOURISTIQUE À LA CONSTITUTION D’UN CORPUS D’ÉTUDES.....	87
2.1 Le tourisme et les écrits touristiques	87
2.1.1 Développement du tourisme et guides touristiques	88
2.1.2 Les écrits touristiques	89
2.1.2.1 Publicités	90
2.1.2.2 Brochures et dépliants	90
2.1.2.3 Articles dans des revues spécialisées et des sections touristiques de journaux.....	91
2.1.2.4 Guides touristiques	91
2.2 Qu’est-ce qu’un guide touristique ?	94
2.2.1 Aperçu historique du guide touristique	94
2.2.2 Guide touristique en tant que genre discursif	96
2.2.3 Les guides touristiques et la Thaïlande.....	98
2.2.4 Différents types de guides touristiques.....	101
2.3 Choix du corpus et conditions méthodologiques du recueil du corpus.....	102
2.3.1 Critères de sélection.....	102
2.3.1.1 Critères de la date de parution.....	103
2.3.1.2 Critères de l’ancrage référentiel	103
2.3.1.3 Critères du positionnement sur le marché	103
2.3.1.4 Critères de la francité	104
2.3.2 Macrostructure : organisation des guides	106
2.3.2.1 Guide du Routard (GR)	107
2.3.2.2 Guide Vert (GV).....	108
2.3.2.3 Petit Futé (PF)	109
2.3.2.4 Encyclopédies du voyage (EV)	111
2.3.2.5 Comparaison des guides touristiques	112
2.4 Bilan	114

PARTIE II : LA ROMANISATION DES TOPONYMES THAÏLANDAIS	116
CHAPITRE 3 : ROMANISATION DU THAÏ.....	119
3.1 Aperçu historique de la romanisation du thaï.....	119
3.2 Les principaux systèmes de romanisation du thaï	120
3.2.1 Les systèmes graphiques	121
3.2.1.1 Système du roi Vajiravudh	122
3.2.1.2 Systèmes de George Cœdès	125
3.2.1.3 Système ISO 11940 (1998)	129
3.2.2 Les systèmes phoniques.....	133
3.2.2.1 Système de l’Institut royal de Thaïlande (RTGS).....	133
3.2.2.2 Système adopté par le Groupe d’experts des Nations unies pour les noms géographiques .	138
3.2.2.3 Système de Pallegoix	139
3.2.2.4 Système de Haas.....	141
3.2.3 Le système de l’anglicisation	144
3.3 Comparaison des systèmes de romanisation du thaï	146
3.4 Bilan	151
CHAPITRE 4 : ANALYSE PHONO-ORTHOGRAPHIQUE DES TOPONYMES THAÏLANDAIS	153
4.1 Transcription.....	154
4.1.1 Système de l’Institut royal de Thaïlande	154
4.1.2 Système de transcription phonétique.....	158
4.1.2.1 Voyelles.....	158
4.1.2.2 Consonnes	161
4.2 Translittération	164
4.2.1 Translittération complète	164
4.2.2 Translittération partielle	168
4.2.2.1 Translittération au niveau typographique.....	168
4.2.2.2 Translittération du graphème	169
4.2.2.3 Ajout d’un graphème.....	173
4.2.2.4 Translittération du morphème	175
4.3 Anglicisation graphématique	180
4.3.1 Prononciation du graphème à l’anglaise.....	180
4.3.2 Emploi des graphèmes de l’anglais	184
4.3.3 Emprunt des mots anglais dont la prononciation est proche ou similaire à celle des mots thaïs.....	193
4.4 Francisation graphématique	195
4.4.1 Emploi des signes diacritiques du français.....	195

TABLE DES MATIÈRES

4.4.1.1 L'accent aigu	195
4.4.1.2 Le tréma.....	197
4.4.2 Emploi des graphèmes du français	198
4.5 Observations sur la romanisation empirique	201
4.5.1 Consonnes initiales	201
4.5.2 Consonnes finales	205
4.5.3 Voyelles	209
4.6 Bilan	214
PARTIE III : FORMES ET CONSTRUCTIONS DES TOPONYMES THAÏLANDAIS.....	216
CHAPITRE 5 : CONSTRUCTIONS DES TOPONYMES THAÏLANDAIS.....	218
5.1 Classification formelle des noms propres	218
5.1.1 Typologie morphologique des noms propres de Jonasson	218
5.1.2 Structures des noms propres de Karima Zeboudj	219
5.1.3 Forme simple et forme construite	221
5.2 Typologie morphosyntaxique des appellatifs de lieux	222
5.2.1 Forme simple	222
5.2.1.1 Nom commun	223
5.2.1.2 Nom propre	227
5.2.1.3 Adjectif.....	229
5.2.1.4 Chiffre	229
5.2.1.5 Sigles	230
5.2.2 Forme construite	230
5.2.2.1 Deux formants.....	231
5.2.2.2 Trois formants	247
5.3 Constructions des toponymes complexes thaïlandais : description fonctionnelle.....	255
5.3.1 Apposition	256
5.3.2 Syntagme adjectival.....	257
5.3.3 Syntagme prépositionnel	258
5.3.4 Coordination	259
5.4 Bilan	260
CHAPITRE 6 : ANALYSE SYNTAXIQUE DES TOPONYMES THAÏLANDAIS	263
6.1 Genre et nombre des toponymes.....	263
6.2 Toponyme et déterminant	264
6.3 Syntaxe des appellatifs des lieux généralement précédés d'un article	267
6.3.1 Noms de pays.....	268
6.3.2 Noms de cours d'eau	270

6.3.3 Noms de montagnes et de relief	272
6.3.4 Noms d'îles	275
6.3.5 Noms de baies et de plages	277
6.3.6 Noms de chutes d'eau	279
6.3.7 Noms de grottes	281
6.3.8 Noms de caps	282
6.3.9 Noms de voies de communication	282
6.3.10 Noms de monuments culturels	285
6.4 Appellatifs des noms de lieux généralement dépourvus d'article : noms de provinces, de villes et de localités	288
6.4.1 La paraphrase <i>la province de, la ville de, etc.</i>	289
6.4.2 Genre du nom de la ville	290
6.4.3 Accord des articles et des épithètes	291
6.4.3.1 Ville au masculin	291
6.4.3.2 Ville au féminin	293
6.5 Bilan	297
PARTIE IV : SÉMANTIQUE ET TRADUCTION DES TOPONYMES THAÏLANDAIS.....	302
CHAPITRE 7 : ANALYSE SÉMANTIQUE DES TOPONYMES : SENS ET RÉFÉRENCE	304
7.1 Toponymes et figure de style : notion de facette	304
7.1.1 Facette [LIEU]	307
7.1.2 Facette [POPULATION]	316
7.1.3 Facette [INSTITUTION] / [ÉTAT]	322
7.1.4 Plusieurs facettes superposées	329
7.2 Les autres interprétations des toponymes	332
7.2.1 Interprétation métaphorique	332
7.2.1.1 Fonction caractérisante	333
7.2.1.2 Fonction classifiante	336
7.2.2 L'interprétation image	342
7.2.2.1 Interprétation identifiante : LE Npr Exp	343
7.2.2.2 Interprétation image discursive : UN Npr Exp	347
7.3 Bilan	350
CHAPITRE 8 : QUESTION DE TRADUCTION DES TOPONYMES THAÏLANDAIS.....	353
8.1 Classification morpho-sémantique des appellatifs.....	354
8.1.1 Appellatifs toponymiques opaques	354
8.1.2 Appellatifs toponymiques semi-opaques	356

8.1.3 Appellatifs toponymiques descriptifs	356
8.1.3.1 Appellatifs toponymiques descriptifs directs	357
8.1.3.2 Appellatifs toponymiques descriptifs indirects	358
8.2 Procédés traductologiques des toponymes.....	359
8.2.1 Report	360
8.2.2 Transcription et translittération	363
8.2.2.1 Transcription/translittération totale	363
8.2.2.2 Transcription/translittération du nom commun.....	364
8.2.2.3 Transcription/translittération du nom propre	365
8.2.2.4 Transcription/translittération du nom diminutif ou nom complet.....	366
8.2.2.5 Transcription/translittération du nom ancien/moderne	367
8.2.3 Incrémentialisation	368
8.2.4 Calque syntaxique.....	370
8.2.5 Traduction plus ou moins littérale	371
8.2.5.1 Traduction littérale totale	372
8.2.5.2 Traduction littérale partielle du nom propre	375
8.2.5.3 Traduction du nom commun et transcription du nom propre.....	376
8.2.5.4 Traduction mixte	377
8.2.5.5 Traduction par la francisation du nom	378
8.2.5.6 Emploi de l'exonyme	379
8.2.6 Traduction avec modification	381
8.2.6.1 Ajout d'un élément lexical	381
8.2.6.2 Omission de certains éléments lexicaux.....	384
8.2.6.3 Changement d'un élément lexical	388
8.2.7 Traduction adaptation	391
8.2.8 Nouvel appellatif	393
8.2.8.1 Surnom	393
8.2.8.2 Indication de direction.....	408
8.2.8.3 Utilisation d'un équivalent culturel de la culture d'arrivée.....	410
8.3 Bilan	411
CHAPITRE 9 : SIGNALÉTIQUE DES TOPONYMES FRANCISÉS	414
9.1 Notion de signalétique.....	414
9.1.1 Concept et propriétés	415
9.1.2 Formulaires possibles des signalétiques	417
9.1.2.1 FS ₁ + FS ₂	417
9.1.2.2 LE + FS ₂	418
9.1.2.3 FS ₂	419

9.2 Signalétique des toponymes francisés	420
9.2.1 Signalétique des noms d'unités géographiques	421
9.2.1.1 Oronymes	421
9.2.1.2 Hydronymes	435
9.2.1.3 Les parcs, les forêts, les réserves naturelles	442
9.2.2 Signalétique des noms de lieux habités	444
9.2.2.1 Pays et royaumes	445
9.2.2.2 Provinces, villes	446
9.2.2.3 Villages.....	449
9.2.3 Signalétique des noms de lieux culturels.....	453
9.2.3.1 Marchés	453
9.2.3.2 Temples	456
9.2.3.3 Palais	459
9.2.3.4 Musées.....	462
9.2.4 Signalétique des noms de voies de communication	465
9.2.4.1 Réseau urbain	466
9.2.4.2 Réseau routier.....	468
9.3 Signalétique des toponymes francisés	472
9.3.1 FS ₁ + FS ₂	473
9.3.1.1 FS ₁ + FS ₂ (séquentialisation simple).....	473
9.3.1.2 FS ₁ + de + FS ₂	474
9.3.1.3 FS ₁ + à + FS ₂	475
9.3.2 LE FS ₂	475
9.3.3 FS ₁ + FS ₂ + de toponyme (FS ₃ ?)	476
9.4 Bilan	477
CONCLUSION	484
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	498
RÉFÉRENCES DES FIGURES	520
INDEX.....	522

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : L’emploi des toponymes thaïlandais en caractères latins et thaïs dans <i>Guide vert</i> (p. 144).	66
Figure 2 : Parts de marché des éditeurs de guides touristiques en France pour l’année 2010 (en pourcentages des exemplaires vendus).	104
Figure 3 : Le flottement du phonème /u/ entre <u> et <ue>	156
Figure 4 : Le flottement du phonème /ua/ entre <ua> et <uea>.....	157
Figure 5 : L’ajout du graphème <h> pour déterminer le raccourcissement des voyelles ..	161
Figure 6 : La translittération selon le système du roi Vajiravudh sur les écriteaux faits par l’organisme public	167
Figure 7 : L’emploi de <j> pour la transcription du /c/ sur les écriteaux publics	183
Figure 8 : Deux exemples des sites qui ont deux dénominations différentes dans deux caractères différents sans aucun lien sémantique	237
Figure 9 : Signalisation du Wat Pho à Bangkok, faite par l’Office du tourisme de Thaïlande	366
Figure 10 : L’emploi du terme <i>ko</i> sur les panneaux signalétiques	427
Figure 11 : L’emploi du terme <i>khlong</i> sur un panneau signalétique installé par un organisme gouvernemental.	439
Figure 12 : L’emploi du terme <i>ban</i> pour le village sur les panneaux de signalisation.....	450

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :	Emploi du déterminant du nom propre (Gautier 2012 : 33)	42
Tableau 2 :	Typologie des toponymes avec leurs nombres de référents et d'appellatifs employés dans le corpus.	84
Tableau 3 :	Classement de la catégorie d'écrits touristiques selon Florence MOURLHON-DALLIES (1992).....	92
Tableau 4 :	Caractéristiques dominantes des guides sélectionnés.....	112
Tableau 5 :	Comparaison des guides choisis pour la constitution du corpus.....	113
Tableau 6 :	La romanisation du thaï du système du roi Vajiravudh : consonnes.....	123
Tableau 7 :	La romanisation du thaï du système du roi Vajiravudh : voyelles.....	124
Tableau 8 :	La romanisation du thaï du système de Cœdès : consonnes	127
Tableau 9 :	La romanisation du thaï du système de Cœdès : voyelles	128
Tableau 10 :	La romanisation du thaï du système d'ISO 11940-2 : consonnes.....	130
Tableau 11 :	La romanisation du thaï du système d'ISO 11940-2 : voyelles.....	131
Tableau 12 :	La romanisation du thaï du système d'ISO 11940-2 : tons et autres marqueurs	131
Tableau 13 :	La romanisation du thaï du système d'ISO 11940-2 : ponctuations et chiffres	132
Tableau 14 :	La romanisation du thaï du système de l'Institut royal de Thaïlande (RTGS) : consonnes	135
Tableau 15 :	La romanisation du thaï du système de l'Institut royal de Thaïlande (RTGS) : voyelles	136
Tableau 16 :	La romanisation identique des noms de deux îles portant les noms différents	137
Tableau 17 :	La romanisation identique des noms de deux référents portant le nom très proche.....	137
Tableau 18 :	La romanisation du thaï du système de Pallegoix : consonnes et voyelles.....	140
Tableau 19 :	La romanisation du thaï du système de Haas : consonnes et voyelles	142
Tableau 20 :	La romanisation du thaï du système de Haas : tons.....	143
Tableau 21 :	La romanisation des consonnes du thaï des différents systèmes.....	148

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 22 : La romanisation des voyelles du thaï des différents systèmes.....	150
Tableau 23 : La comparaison des différents systèmes de romanisation du thaï.....	152
Tableau 24 : Les exemples de l'emploi du graphème <y> exprimant le phonème /j/....	162
Tableau 25 : Les exemples de l'emploi du graphème <w> exprimant le phonème /w/.	162
Tableau 26 : La comparaison de la romanisation par la translittération et la transcription courante	166
Tableau 27 : La romanisation des graphèmes thaïs qui ont deux graphèmes latins distincts selon la position	169
Tableau 28 : La comparaison des toponymes romanisés par la translittération et la transcription de RTGS.....	170
Tableau 29 : La comparaison de la romanisation des toponymes terminés par –orn/–on	173
Tableau 30 : Les graphèmes possibles correspondant aux consonnes initiales du thaï..	204
Tableau 31 : Les graphèmes possibles correspondant aux consonnes finales du thaï....	208
Tableau 32 : Les graphèmes possibles correspondant aux voyelles du thaï	213
Tableau 33 : Les SN simples constituant un nom commun.....	224
Tableau 34 : Les exemples des SN simples constituant un nom propre.....	299
Tableau 35 : L'emploi des prépositions des noms de lieux.....	313
Tableau 36 : Comparaison des signalétiques des toponymes en thaï, en français et dans la version francisée.....	481
Tableau 37 : L'emploi du déterminant des toponymes adaptés en français et en anglais dans <i>Lonely Planet</i>	490
Tableau 38 : Les différentes interprétations des toponymes	492
Tableau 39 : Le degré de la traduction des toponymes.....	494

INTRODUCTION

« *Il me semble toujours être un voyageur,
qui va quelque part et à une destination* »

Vincent van Gogh,

Lettre à son frère Théo, Arles, 1988.

La Thaïlande, pays de l'Asie du Sud-Est, est l'une des destinations les plus appréciées aujourd'hui. Elle n'offre pas seulement une grande variété de sites touristiques, historiques, et naturels, mais aussi le caractère très aimable des Thaïlandais. En particulier, sa capitale Bangkok est classée comme la ville la plus visitée au monde en 2016 avec 21,47 millions de visiteurs internationaux selon *Global Destinations Cities Index*, lancé par MasterCard (2016). Voici la description de la Thaïlande donnée par le Routard :

« [La Thaïlande] reste l'un des derniers pays au monde à réunir tant d'ingrédients de qualité pour réussir la recette des vacances idéales : bungalows de bois sur plages somnolentes, vastes rizières et collines couvertes de jungle, traditions vivaces, businessmen speedés et tribus ancestrales, cuisine raffinée et variée à des prix (encore) dérisoires. »
(www.routard.com)

C'est pourquoi, ce pays reste la première destination des touristes français dans la catégorie long-courrier selon l'enquête du Routard en 2016 (www.routard.com). Durant l'année 2016, 738 763 Français ont visité la Thaïlande pour différents motifs (Département du Tourisme de Thaïlande 2017).

Pour faire un voyage en Thaïlande, la destination, la préparation, les informations touristiques sont primordiales. Aujourd'hui, les moyens de communication modernes ont fait de l'information à caractère touristique une information *pluricanale* (Seoane 2013 : 17). Certains touristes potentiels consultent les sites sur Internet comme *Tripadvisor* ou *Routard Forum de voyages*, d'autres s'informent à l'aide des brochures de voyage, des

dépliants ou des magazines touristiques, notamment des guides touristiques qui semblent les plus accessibles et les plus utiles à tout moment du voyage.

Dans un guide touristique, le lectorat pourra découvrir la Thaïlande à travers des connaissances géo-touristiques (la géographie et les sites touristiques), des connaissances socio-culturelles (des faits historiques, économiques, démographiques et religieux) et des informations pratiques (conseils avant le départ et sur place). Au regard des lecteurs-voyageurs réels ou éventuels, le guide touristique est considéré comme un instrument significatif pour transmettre des connaissances globales sur un pays cible touristique qui est inconnu ou mal connu. Il semble être d'une grande importance pour construire une relation socio-culturelle entre le touriste et le pays cible (Vestito 2006 : 8). Le langage utilisé dans le guide joue un rôle essentiel dans la représentation d'un pays inconnu, et surtout dans celle du monde non-occidental comme la Thaïlande. Le discours du guide touristique a évidemment une influence sur la perception que les lecteurs occidentaux ont d'un monde inconnu.

L'une des propriétés caractéristiques du guide touristique étant la place importante accordée aux toponymes, c'est-à-dire aux noms propres dénommant des lieux de toute nature, il nous est apparu que l'emploi généralisé des toponymes dans le guide touristique constituait un objet devant retenir l'attention du chercheur, tant du point de vue de la forme que du sens. Dans cette étude, nous entendons soumettre à une investigation linguistique et traductologique la complexité de la francisation des toponymes thaïlandais dans un corpus de guides linguistiques, afin de mettre en relief les particularités linguistiques de ces unités.

En raison de la spécificité du guide touristique et du toponyme, nous pouvons compter un certain nombre d'études concernant chacun de ces objets. D'une part, le discours du guide touristique a suscité l'intérêt des linguistes dans différentes directions de recherche : le mécanisme énonciatif avec Annabelle SEOANE (2013), le stéréotype discursif avec Sandrine REBOUL-TOURÉ (2000), Mariagrazia MARGARITO (2000 ; 2004), Anna WANSSEN-KASEVA (2008) ou Theera ROUNGTHEERA (2014) ainsi que l'application à l'enseignement de la langue avec les travaux de Florence MOURLHON-DALLIES (1992) et Edem Kwasi BAKAH (2010)³. D'autre part, le toponyme en tant que sous-catégorie est un sujet d'études, surtout dans l'optique étymologique par exemple Charles ROSTAING (1969),

³ Pour les autres types d'écrits touristiques, plusieurs travaux se sont penchés sur les enjeux des discours liés au tourisme. Il est nécessaire de citer à cet égard l'important ouvrage coordonné par Fabienne BAIDER (Fabienne BAIDER et *al.*, 2004) où l'on trouvera une série d'études traitant de plusieurs types spécifiques de textes comme les publicités touristiques, les sites internet promotionnels ou les journaux de voyage dans l'optique de l'analyse du discours et de la sociolinguistique.

Albert DAUZAT (1971), Albert DAUZAT et Charles ROSTAING (1978), Christian BAYLON et Paul FABRE (1982). Les études linguistiques traitant de la formation et de l'usage des toponymes à travers les langues et les sociétés sont rares : on citera Jørgen LOMHOLT (1983), Alan CRUSE (1996), Bernard BOSREDON et Irène TAMBA (1999), Salih AKIN (2000), Laurence VIGNES (2000), Georgeta CISLARU (2005), Jonas LÖFSTRÖM et Bettina SCHNABEL-LE CORRE (2005), Thierry GRASS (2006), Bettina SCHNABEL-LE CORRE (2014 et 2015). Les domaines d'intérêt de ces auteurs sont variés tels que le traitement automatique des langues, la morphosyntaxe, l'analyse du discours, la dénomination, la sémantique référentielle, etc. L'éventail des domaines mentionnés représente l'importance de la problématique et la diversité des aspects qu'une étude des toponymes et du discours du guide touristique peut être amenée à aborder. Pourtant, les études des toponymes dans le guide touristique semblent encore limitées. On citera Sophie LÉCHAUGUETTE (2011) et Karima ZEBOU DJ (2011) tout en notant que leurs travaux ne traitent pas uniquement des toponymes. En ce qui nous concerne, la réflexion portera essentiellement sur l'adaptation des toponymes thaïlandais et leur emploi dans les guides touristiques écrits en français, ce que nous avons appelé « francisation ».

La première ligne de réflexion concerne la romanisation des toponymes thaïlandais. Si l'on analyse les toponymes thaïlandais mentionnés dans les guides touristiques francophones, on commence par découvrir qu'un lieu ou une référence peut avoir plusieurs formes orthographiques en caractères latins. C'est le cas du grand parc public à Bangkok **ลุมพินี** /lum.p^hi.ni:/, avec deux formes romanisées employées en alternance dans les guides touristiques : *Lumphini* et *Lumpini*. La question se pose donc de savoir ce qui préside à cette double normativité. La première forme est conforme au système en vigueur du pays (Institut royal de Thaïlande 1999) tandis que la seconde est créée sous l'influence de l'anglais (<p> pour le son /p^h/ ou le p aspiré). Le phénomène de l'anglicisation est assez courant dans la société thaïlandaise et également dans les guides touristiques francophones. Nous avons pourtant trouvé une romanisation à la française comme **เชียงใหม่** /c^hiaŋ.màj/ : *Chiang Mai*, *Chieng Mai*. Les graphèmes <ai> et <ien> aident le lecteur francophone à prononcer ce nom de province plus naturellement. On est donc amené à se demander quels systèmes de romanisation du thaï sont appliqués pour les toponymes et s'il est possible de distinguer un système de romanisation du thaï qui soit propre aux Francophones.

La deuxième ligne de réflexion porte sur l'intégration grammaticale des toponymes thaïlandais. Étant donné que le français et le thaï n'appartiennent pas à la même famille de langues, le système grammatical est tout à fait différent, notamment la classe nominale car il n'existe pas de catégorie du genre et du nombre en thaï. Autrement dit, il est invariable du point de vue morphologique et employé sans déterminant. L'importation des toponymes thaïlandais dans le texte français semble poser problème chez les auteurs de guides touristiques. Prenons les exemples suivants :

<i>khlong</i> ou <i>klong</i> 'canal'	: le <u>khlong</u> Lote, le <u>Klong</u> Saen Sap
<i>laem</i> 'cap'	: le <u>Laem</u> Sing, le <u>Laem</u> Phromthep
<i>wat</i> 'temple'	: le <u>Wat</u> Pho, le <u>Wat</u> Phra Kaeo
<i>thanon</i> 'rue/voie'	: la <u>Thanon</u> Chetuphon, la <u>Thanon</u> Samsen
<i>mae nam</i> 'fleuve/rivière'	: le <u>Mae Nam</u> Chao Phraya, la <u>Mae Nam</u> Kok

Il semble que le genre grammatical des toponymes thaïs transcrits en français corresponde généralement au genre du mot qui le dénomme en français. Par exemple, *le khlong Lote* porte le masculin du terme *canal* qui le traduit en français tandis que *la Thanon Chetuphon* prend le féminin qui est le genre grammatical des termes *rue* ou *voie*. Quant aux cours d'eau, ils peuvent prendre le masculin ou le féminin selon leur nature ; c'est-à-dire le masculin pour le fleuve et le féminin pour la rivière. Toutefois cette remarque n'est pas toujours évidente, nous pouvons observer des cas contradictoires comme suit :

<i>doi</i> ou <i>khao</i> 'montagne'	: le <u>Doi</u> Inthanon, le <u>Khao</u> Luang
<i>hat</i> 'plage'	: le <u>Hat</u> Tham Pranang
<i>tham</i> 'grotte'	: le <u>Tham</u> Phra Nang

Il existe aussi un emploi du genre masculin pour un toponyme dont le nom catégorisateur est au féminin en français (*la montagne* vs *le Doi* ou *le Khao* ; *la plage* vs *le Hat* ; *la grotte* vs *le Tham*). Il est donc possible que l'article *LE*, dans ces exemples, neutralise l'opposition des valeurs masculin/féminin en français. Il apparaît comme un choix par défaut.

À propos du nombre, certains toponymes portent le pluriel à cause du terme catégoriel qui introduit le nom de lieu tels que *les îles Surin*, *les montagnes de Dangrek*.

Dans le cas de l'absence du terme catégoriel, le pluriel est employé pour impliquer l'ensemble ou la collectivité de lieu comme l'illustrent les exemples suivants :

États associés : *les Srivijaya, les Dvaravati*
 chaîne de montagne : *les Thanon Thongchai, les Dangkrek*
 archipel : *les Similan*

Comment un toponyme thaïlandais s'intègre-t-il dans la catégorie nominale du français ? Est-il adapté au genre et au nombre du nom commun équivalent en français ou est-il neutralisé avec le nom catégorisateur thaï ? À ce stade, émerge la question du choix du genre et du nombre des toponymes thaïlandais francisés. Le mécanisme du traitement grammatical des toponymes thaïlandais dans le guide touristique paraît donc intéressant à dégager.

Une troisième piste de réflexion s'appuie sur l'emploi référentiel des toponymes dans l'optique sémantico-référentielle. Le toponyme est normalement perçu comme une entité concrète géographique. Dans certains contextes, il ne désigne pas un lieu. Par exemple, dans le discours politique, les toponymes, notamment les noms de pays, les noms de capitales ou les noms de sièges centraux peuvent renvoyer au gouvernement du pays ou bien au dirigeant du pays (Cislaru 2005). Dans le contexte sportif, le nom de pays ou de ville peut aussi désigner l'équipe sportive représentant le pays ou la ville. Dans le guide touristique, nous pouvons noter également ce type de phénomènes dans le rapport métonymique comme dans les exemples suivants :

- (1) Mais au-delà de cet aspect spirituel, le massage est une pratique très répandue en Thaïlande⁴. (*Guide du Routard*, 106)
- (2) Le gouvernement de Vichy s'y refusa, mais après quelques combats avec les troupes françaises et sous la pression du Japon, devenu dominant dans la région, la Thaïlande annexait ces territoires par le traité du 9 mai 1941. (*Guide vert*, 70)
- (3) Depuis plusieurs années, la Thaïlande vit dans un climat politique tendu où les gouvernements en faveur et contre l'ancien Premier ministre Taksin se succèdent. (*Petit Futé*, 42)

⁴ Dans les exemples, nous maintenons les polices du texte original (normal, italique, gras, capitales, petites capitales). Les caractères soulignés ne sont pas d'origine, le soulignement indique le mot sur lequel porte notre analyse ou la discussion.

On a affaire à la même forme linguistique mais pas la même valeur référentielle, le même nom propre ne désignant pas des objets identiques. Grâce à la préposition *en*, le référent dans le premier exemple concerne une unité géographique en tant que lieu tandis que *la Thaïlande* dans les exemples (2) et (3) renvoie à d'autres dimensions. Avec le verbe demandant le trait [+humain] et le rôle sémantique d'agent, la valeur référentielle a subi une modification de nature métonymique. Le transfert du référent usuel vers un nouveau référent dans le même domaine est validé : le rapport lieu/gouvernement (2) et le rapport lieu/population (3). D'ailleurs, le référent usuel est apte aussi à être transféré vers un nouveau référent dans un domaine différent. En voici un exemple :

- (4) Au 19^e s., la ville devait faire le ravissement des voyageurs occidentaux, qui la surnommèrent la « Venise de l'Orient ». (*Guide vert*, 133)

Le toponyme *Venise* dans l'exemple (4) ne désigne plus la fameuse ville italienne mais Bangkok qui en partage certaines propriétés jugées les plus pertinentes : le système de canaux. Ici, ce n'est pas le rapport métonymique mais le rapport métaphorique. Nous sommes ainsi conduits à nous interroger sur la valeur référentielle des toponymes dans les guides touristiques. Nous pouvons trouver dans la littérature plusieurs travaux traitant la question de la métonymie du nom propre, notamment chez Georgeta CISLARU (2005 ; 2012) ou Alan CRUSE (1996). On relèvera qu'ils sont effectués à partir d'un corpus de presse mettant en lumière les noms de pays. Ainsi les travaux portant sur d'autres types d'interprétations⁵ sont-ils encore rares : nous citerons Marie-Noëlle GARY-PRIEUR (1991b ; 1994) ou Kerstin JONASSON (1992 ; 1994). On notera que ces travaux accordent de l'importance plutôt aux anthroponymes, les exemples de toponymes étant relativement peu nombreux. Dans cette optique, nous souhaiterions essayer d'examiner ces hypothèses sémantiques avec un nouveau corpus qui mette en lumière l'emploi des toponymes dans leur diversité.

La quatrième réflexion porte sur la question de la traduction des toponymes thaïlandais. Si l'on considère que le guide touristique peut être assimilé à un type spécifique de communication interculturelle, on peut admettre que l'une des tâches

⁵ Il s'agit des noms propres dit modifiés, munis d'un déterminant. Ils « font perdre le caractère 'unique' et 'singulier' » (Kleiber 1981 : 332). Cinq types interprétatifs sont dégagés : interprétation dénominative, interprétation métaphorique, interprétation métonymique, interprétation exemplaire et interprétation dite de fractionnement ou image. (*cf.* le chapitre 8, notamment 8.2)

essentielles des auteurs est de faire connaître les sites touristiques. Avec les sons étrangers, ils devraient trouver le moyen de faire savoir à quelle catégorie le site visé appartient.

Soient les exemples suivants :

- (5) Bel ensemble de galeries qui se faufilent sur plusieurs kilomètres dans la montagne Doi Chiang Dao (« ville d'Étoile »), le troisième sommet du pays (2 175 m), qui domine de façon spectaculaire la jolie campagne environnante. (*Guide du Routard*, 258)
- (6) Le wat Na Phra Meru d'Ayutthaya (ci-dessus) fut construit au XV^e siècle et restauré sous le règne de Rama III. (*Encyclopédie du voyage*, 91)
- (7) Connue également sous le nom « d'île aux potiers », car l'une des spécialités de ses habitants est la fabrication de poteries, on trouve de nombreux exemples de cet artisanat dans les boutiques et marchés de l'île ainsi qu'un musée. (*Petit Futé*, 165)

Les toponymes thaïlandais ne subissent pas seulement la romanisation mais aussi la traduction littérale (*ville d'Étoile*), l'ajout du terme catégoriel français (*la montagne Doi Chiang Dao*), l'ajout du nom de lieu où se trouve le site en question (*le wat Na Phra Meru d'Ayutthaya*) ainsi que le surnom (*île aux potiers*). Cela explique que la traduction des toponymes dans le guide touristique peut s'effectuer depuis l'importation jusqu'à la traduction libre. Certains appellatifs peuvent transmettre le sens étymologique du site vers le français, d'autres présentent la caractéristique dominante du site. Ces derniers sont souvent propres au discours touristique et connus uniquement des touristes étrangers. Comment les auteurs des guides touristiques '*traduisent*'-ils les toponymes thaïlandais dans leur ouvrage ? Par quelles stratégies les appellatifs sont-ils traduits pour susciter l'intérêt du lectorat ou lui donner une image du site ?

D'ailleurs, la question du dispositif dénomiatif ou de la signalétique⁶ choisie pour les toponymes traduits est également intéressante. Soient les exemples :

- (8) Reflets des fastes de la Cour, les trois pavillons blancs composant le palais servant d'écrin aux collections du **Musée national Phra Nakhon Khiri**, [...], bel ensemble de céramique et de meubles ayant appartenu à la famille royale. (*Guide vert*, 178-179)
- (9) Du rond-point, vous êtes à deux pas du **Musée national de Thalang**, [...], qui retrace l'histoire de la bataille éponyme durant laquelle s'illustrent les héroïnes. (*Guide vert*, 415)

⁶ Bernard Bosredon (1997 : 231) appelle *signalétique* l'emprise linguistique du mécanisme discursif contrôlant la production des formes appellatives construites puis réutilisées par les usagers du discours.

Dans la même catégorie du musée, le patron dénominatif de ces deux musées est différent : *nom commun + nom propre* et *nom commun + de + nom propre*. Ces patrons différents impliquent-ils un sens pragmatique différent ? Les auteurs empruntent-ils la signalétique du lieu français ou celle du lieu thaïlandais ? Sinon, existe-t-il un patron propre pour les toponymes francisés ? On est ainsi conduit à se pencher à la fois sur les procédés traductologiques et sur la signalétique des toponymes francisés qui peut informer le lectorat francophone de la catégorie à laquelle appartient le lieu dénommé.

Ces quatre lignes de réflexion sont sous-jacentes à l'ensemble des analyses. De l'observation de la forme et du sens des toponymes thaïlandais francisés émerge l'hypothèse centrale de cette recherche : *le toponyme thaïlandais est apte à se transmettre au français aux niveaux de la forme et du sens*. Nous nous fixons quatre objectifs qui organiseront les problématiques mineures et les niveaux d'analyse :

- 1) une étude phono-orthographique visant à décrire la normalisation de la romanisation des toponymes thaïlandais ;
- 2) une étude morphosyntaxique visant à expliquer comment les toponymes thaïlandais s'intègrent grammaticalement en français ;
- 3) une étude sémantique visant à examiner le fonctionnement sémantico-référentiel des toponymes ;
- 4) une étude traductologique et pragmatique visant à dégager pour un lectorat francophone les procédés de traduction spécifiques et le dispositif dénominatif des toponymes thaïlandais tout en présentant la caractéristique dominante de chaque domaine de référence.

Ces quatre dimensions s'entrecroisent au fil de la recherche.

Le corpus d'étude est constitué à partir de quatre guides touristiques, écrits en français chez quatre éditeurs différents, dont les titres sont les suivants : *le Guide du routard*, *le Petit Futé*, *Guide Vert* et *Encyclopédies du Voyage*. Chacun est le représentant des éditeurs les plus vendus du marché des guides touristiques en France selon PIPAME (2011) : Hachette, Michelin, Petit Futé et Gallimard. Les guides traduits d'une langue étrangère comme *Lonely Planet* ou *National Geographic* n'ont pas été pas utilisés dans notre travail.

Étant donné la nature de notre problématique qui implique l'adaptation des toponymes étrangers à divers niveaux, nous avons opté pour une présentation en quatre parties.

La **première partie**, « *Objet d'étude, arrière-plan conceptuel et méthodologie* », portera sur le cadre théorique et méthodologique qui soutiendra les analyses. Elle est composée de deux chapitres. Le *premier chapitre* cherchera à cerner l'objet d'étude *toponyme* en présentant les critères définitoires du nom propre dans la mesure où nous considérons le toponyme comme sa sous-catégorie. Dans le cadre du guide touristique, nous essayerons d'ailleurs de dégager la possibilité de la traduction des toponymes étrangers et les phénomènes généraux de leur intégration en français en termes de typographie et la fonction grammaticale pour guider une étude du toponyme étranger. Le *deuxième chapitre* s'appuiera sur le corpus d'étude *guide touristique*. Nous tenterons de situer le guide touristique dans les écrits touristiques et de décrire ses caractéristiques. La fin de ce chapitre sera consacrée à la mise en place du cadre méthodologique du recueil du corpus de guide touristique.

Nous aborderons ensuite la première partie d'analyse dans la **deuxième partie** : « *La romanisation des toponymes thaïlandais* ». Il s'articulera dans deux chapitres sur l'adaptation des toponymes thaïlandais en caractères latins. Le *troisième chapitre* sera consacré aux différents systèmes de romanisation du thaï pour démontrer l'essai de la romanisation du thaï dans le passé jusqu'à nos jours qui pourrait influencer sur les auteurs des guides touristiques. Dans le *chapitre 4*, nous engagerons une analyse phono-orthographique des toponymes. Nous dégagerons tous les systèmes de romanisation que les auteurs empruntent pour leur ouvrage.

Le deuxième niveau d'analyse sera traité dans la **troisième partie** : l'analyse morphosyntaxique. Cette partie intitulée « *Formes et constructions des toponymes thaïlandais* » comprend deux chapitres. Dans le *chapitre 5*, nous questionnerons la typologie morphosyntaxique des toponymes francisés : une forme simple et une forme construite qui peut être constituée de deux aux trois formants. Le *chapitre 6* s'appuiera sur la question grammaticale de ces toponymes, notamment sur le genre et le nombre. Cette analyse mettra aussi en évidence la syntaxe des toponymes francisés en la présentant par sous-catégorie.

Enfin, nous développerons la **quatrième partie** englobant les analyses relatives à la transmission du sens des toponymes actualisés dans les guides touristiques sous le titre « *Sémantique et traduction des toponymes thaïlandais* ». Elle est organisée en trois

chapitres. Le *chapitre 7* est une analyse sémantique des toponymes en mettant l'accent sur la relation entre le sens et la référence. Une fois que le toponyme est cité dans différents contextes discursifs, il ne concerne pas toujours son emploi locatif. Il est également apte à être métonymiquement et métaphoriquement interprété. Malgré le critère définitoire d'intraduisibilité des noms propres, la question de la traduction des toponymes dans les guides touristiques sera abordée dans le *chapitre 8*. Nous dégagerons tous les procédés traductologiques depuis le principe de non-traduction ou l'importation jusqu'à la traduction libre qui pourraient faire découvrir les lieux touristiques au lectorat francophone. Dans le *chapitre 9*, nous observerons le dispositif dénominatif des toponymes francisés dans l'optique pragmatique ou sémiotique. Nous tenterons de dégager la signalétique de chaque sous-catégorie toponymique francisée avec la comparaison de la signalétique des lieux du français et celle du thaï.

LISTES DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGNES

Guides touristiques consultés :

Encyclopédies du voyage	=	EV
Le guide du Routard	=	GR
Le Guide vert	=	GV
Petit Futé	=	PF

En ce qui concerne les guides ou les autres types d'écrits touristiques cités occasionnellement, nous faisons figurer le nom complet en italiques entre parenthèses comme (*Géovoyage* 2013 : 11) ou (*Guide vert Rome* 2004 : 143).

Autres abréviations :

Adjectif	=	Adj
Déterminant	=	Dét
Expansion	=	Exp
Nom commun	=	Nc
Nom propre	=	Npr
Préposition	=	Prép
Ponctuation	=	Ponct
Conjonction	=	Conj
Consonne	=	C
Voyelle	=	V
l'allemand	=	All.
l'anglais	=	Ang.
l'espagnol	=	Esp.
le français	=	Fr.
le japonais	=	Jap.

LISTES DES ABRÉVIATIONS ET DES SIGNES

le suédois = Sué.

le thaï = Th.

Signes utilisés :

< > : le graphème (unité graphique minimale)

// : la transcription phonologique (elle tient compte des traits essentiels et distinctifs et ne s'intéresse pas aux petites variations.)

[] : la transcription phonétique

PARTIE I

OBJET D'ÉTUDE, ARRIÈRE PLAN CONCEPTUEL ET MÉTHODOLOGIE

L'étude des toponymes issus de langues dont les systèmes linguistiques sont, à tous les niveaux d'analyse, différents du français exige une adaptation indispensable pour que l'interlocuteur puisse savoir comment ils se prononcent et à quelle catégorie ils appartiennent. Ainsi dans les guides touristiques sur la Thaïlande, les auteurs doivent trouver le moyen de franciser les toponymes thaïlandais aux niveaux phonorthographique, morphosyntaxique, sémantique, traductologique et pragmatique pour le lectorat francophone. Afin de dégager le mécanisme de cette adaptation, la réflexion théorique et méthodologique vise à définir l'objet toponyme et l'objet *guide touristique* qui contient objet de recherche. En effet, nous soulignerons quelques spécialités des toponymes et des guides touristiques qui déterminent le choix d'un cadre d'analyse approprié.

Cette partie comprend deux chapitres qui cherchent à cerner deux dimensions : la définition de l'objet d'étude et de ses spécificités et la présentation du corpus d'analyse. Nous nous interrogerons tout d'abord sur la définition du nom propre à travers les différents critères définitoires. Cela nous permet de rendre compte du statut et des caractéristiques linguistiques du toponyme qui seront essentielles pour la suite de ce travail. Ensuite, nous posons la question sur les contraintes du traitement des toponymes étrangers dans le guide touristique. Nous terminerons le chapitre I par la modélisation des toponymes thaïlandais dans les guides touristiques en présentant leur fonction grammaticale et leur classement. Dans le dernier chapitre de cette partie nous présenterons le panorama du guide touristique en situant le guide touristique en tant qu'écrit touristique et genre discursif spécialisé, ainsi qu'une petite histoire du guide touristique sur la Thaïlande. En préambule à l'entrée dans le corpus, la démarche méthodologique de la

PARTIE I

constitution sera ensuite abordée en prenant en compte les critères de sélection des guides touristiques et l'organisation des guides sélectionnés.

CHAPITRE I

TOPONYME ET GUIDE TOURISTIQUE

En général quand on parle d'un nom propre, il est traditionnellement classé comme une sous-catégorie du nom qui s'oppose au nom commun du point de vue du contenu descriptif⁷. L'étude du nom propre dans la tradition onomastique est constituée de deux branches importantes : les noms de personnes ou anthroponymes et les noms de lieux ou toponymes. Ces derniers sont notre objet d'étude. Dans ce chapitre, nous essayerons de présenter les généralités sur le nom propre, ou plus précisément le toponyme. Ensuite nous discuterons la question de la traduction des toponymes étrangers et enfin l'emploi des toponymes dans le guide touristique.

1.1 Du nom propre au toponyme

Le nom propre est ce qu'on trouve partout dans les actes de communication comme dans les conversations courantes ou les médias. Comme le constate Jean MOLINO : « Dans le langage, il [le nom propre] est partout et son importance apparaît partout [...] » (1982 : 5), il est tout le temps employé dans la vie quotidienne et indispensable dans toutes les sociétés pour répondre aux besoins particuliers d'individualisation et également à un besoin social de distinguer des individus ou des objets particuliers. Par exemple on ne peut pas apprendre l'histoire ou la géographie sans les noms propres. Grâce au principe d'économie du nom propre, on peut se référer à un individu sans faire le détour par une description définie qui en décrirait toutes les propriétés possibles.

Le nom propre occupe une place importante dans diverses disciplines comme la philosophie, la logique, l'ethnologie, l'anthropologie, la linguistique, la psychologie, etc. Mais chaque discipline envisage le problème dans une perspective différente. Il est en effet

⁷ Nelly FLAUX essaie de démontrer que le nom propre n'est pas une sous-catégorie du nom en estimant que « le fonctionnement des noms propres invite à les rapprocher des groupes nominaux et des pronoms » (Flaux 1995 : 68). Selon elle, « c'est donc du pronom que le nom propre est le plus proche » (Flaux 1995 : 72).

un objet d'étude depuis l'Antiquité. Les Stoïciens ont inventé une catégorie grammaticale de nom (ou nom propre) ou *onomas* en le définissant comme « une partie du discours qui met en évidence une qualité propre, comme « Diogène », « Socrate », par opposition à l'appellation (ou nom commun) ou *prosègoria* qui signifie une qualité commune comme « homme », « cheval » (Diogène de Babylone, cité dans Brunshwig 1984 : 7). À partir de cette définition qui est la plus ancienne et la plus courante (Vaxelaire 2005 : 15), le nom propre fait référence à un individu unique et désigne seulement un objet singulier et non une classe d'objets. Autrement dit, le nom propre apparaît comme une étiquette correspondant à un objet unique et tout nom qui nomme une entité individuelle dans un énoncé peut être considéré comme un nom propre : une personne, un lieu, un événement, etc. Cette définition plutôt simple marque pourtant de clarté.

De fait, il est assez difficile de répondre à la question « Qu'est-ce qu'un nom propre ? ». Comme cette catégorie grammaticale est l'objet d'études de chercheurs appartenant à des domaines divers comme les logiciens, les grammairiens, les linguistes, chacun lui donne une importance spécifique selon l'optique qu'il a choisie de sorte qu'on trouve plusieurs définitions fondées sur des critères variables. Henriette WALTER remarque que selon les ouvrages consultés (comme les dictionnaires et les grammaires rédigées par les grammairiens et les linguistes), le nom propre est sémantiquement caractérisé pour désigner une entité unique. Il s'agit d'un individu, d'un concept, d'un événement, d'un lieu ou d'un objet (1995 : 237). Ainsi, tandis que le nom commun *capitale* renvoie à la classe des capitales, à la capitale en général ou à toutes les capitales possibles, le nom propre *Bangkok* ne renvoie qu'à un individu (au sens d'une « entité individuelle » nommée *Bangkok*) à Bangkok la capitale de la Thaïlande. En fait, il existe encore plusieurs critères définitoires du nom propre à différents niveaux. Nous les étudierons dans cette partie.

1.1.1 Qu'est-ce qu'un nom propre ?

La définition du nom propre proposée dans la grammaire moderne apparaît acceptable mais souvent incomplète. Prenons la définition de Maurice GREVISSE et André GOOSSE (2016 : 634-635) dans *Le Bon Usage* ; ils proposent de distinguer entre le nom commun et le nom propre sur une base sémantique. Le nom propre ne possède pas selon ces auteurs de signification spécifique, il s'attache à ce qu'il désigne par un lien qui n'est pas sémantique, mais par une convention qui lui est particulière. Quant au nom commun, il est

pourvu d'une signification, d'une définition, et il est employé en fonction de cette signification pour désigner une classe d'objets, une catégorie ou un concept.

Marie-Noëlle GARY-PRIEUR révèle sans doute sa réflexion personnelle sur la description du nom propre dans les grammaires en regrettant l'insuffisance des analyses syntaxiques du nom propre :

« La situation des noms propres dans les grammaires peut se résumer de la façon suivante : distingués d'abord des noms communs sur la base *sémantique* (désignation d'un individu/d'une espèce, ils sont ensuite plus ou moins oubliés dans le chapitre consacré au nom, mais ils réapparaissent comme cas particuliers sur le plan *morphologique* (problème du genre et du nombre). On notera l'absence de toute dimension syntaxique. » (1991a : 7)

Par conséquent pour définir le nom propre, il faut considérer ses caractéristiques propres sous différents aspects : critère graphique, critère lexicographique, critère morphosyntaxique ou critère sémantique. Dans cette perspective les critères définitoires importants du nom propre seraient ceux que nous détaillons ci-dessous.

1.1.1.1 La majuscule initiale

Dans les grammaires normatives, la majuscule initiale est, à l'écrit, considérée comme critère définitoire ou marque spécifique du nom propre comme le constatent Maurice GREVISSE et André GOOSSE (2016 : 635) : « Les noms propres s'écrivent par une majuscule. » On peut marquer cette propriété très souvent dans le cas des noms de personnes (*Emmanuel, Marine*), des noms de lieux (*Bangkok, France*), des noms d'institutions (*la Sorbonne, la Maison Blanche*), des titres d'œuvres (*le Petit Prince, La Liberté guidant le peuple*) ou des événements (*la Révolution française, Noël*).

Pourtant, ce critère ne peut pas toujours confirmer le statut du nom propre en français car on ne peut considérer que tous les mots commencés par une majuscule concernent ce qui est unique et spécifique. On peut trouver certains noms communs commençant par une majuscule à l'instar des noms de peuples⁸ (*les Français, les Alsaciens*) qui désignent des ensembles de peuples tandis qu'une minuscule est mise aux

⁸ Certains linguistes considèrent le nom de peuple comme un nom propre tels que Jean-Louis VAXELAIRE (2006), Thierry GRASS (2005) ou Salih AKIN (1999).

noms de langues (*le français, le thaï*). D'ailleurs, dans le cas de la fonction de déférence, les noms communs sont également commencés par une majuscule comme *Professeur Martinet, chère Madame*.

Dans le cas où le nom propre devient un nom commun par une antonomase, ce critère semble vrai étant donné qu'une minuscule est suffisante à la transformation d'un nom propre en nom commun ou inversement comme *un champagne vs. la Champagne* (ancienne province française) ou *une poubelle vs. Eugène Poubelle* (préfet de la Seine entre 1883-1896).

Nous sommes d'accord avec Henriette WALTER selon laquelle : « La forme graphique ne peut donc pas, au moins en français, être le seul critère d'identification. Elle est seulement un moyen commode de marquer le caractère unique d'une entité une fois que cette unicité a été dûment reconnue » (1995 : 238). La règle de la majuscule n'est pas systématiquement employée pour le nom propre dans toutes les langues. Il apparaît que c'est un critère eurocentrique qui ne prend pas en compte les autres langues n'employant pas les caractères latins ou possédant une écriture unicamérale ou une seule graphie pour chaque caractère comme le chinois, le coréen ou le thaï. Ce critère ne peut donc pas être appliqué. Les langues qui distinguent les majuscules des minuscules sont peu nombreuses dans le monde telles que le latin, le grec, le cyrillique, etc. mais toutes sont employées en Europe. Il est à noter qu'en allemand l'emploi de la majuscule ne correspond plus à la sous-catégorie du nom propre mais à tous les noms, communs et propres.

Jean-Louis VAXELAIRE (2005 : 75) a remarqué que l'emploi de la majuscule initiale est relativement récent parce que la minuscule est ajoutée après en latin. D'ailleurs, il a trouvé qu'en étudiant les noms propres dans le *Dictionnaire des noms propres* chez Hachette publié en 1992, il existe néanmoins, quoique rarement, des noms propres sans majuscule⁹. Autre cas : « *Il est entré à l'École polytechnique* » vs « *Il est entré à Polytechnique* » où l'apparition de la majuscule est contrebalancée par l'absence du déterminant (2005 : 74) mais ce n'est pas systématique. Dans les noms de voies de communication tels que *l'avenue des Champs-Élysées, la rue Censier*, le nom commun dénotant la catégorie garde toujours la minuscule.

⁹ Jean-Louis VAXELAIRE (2005 : 75) donne certains exemples des noms propres initiés par une minuscule comme *route de la soie, guerre froide, révolution culturelle, croisade contre les Albigeois*, etc.

Pour conclure, il est clair que le critère de la majuscule initiale est un bon moyen de distinguer les noms propres mais malheureusement pas pour toutes les langues. En thaï, par exemple, il n'existe qu'une seule série de caractères. On ne peut alors distinguer visuellement les graphies du nom propre en thaï.

1.1.1.2 L'absence de flexion morphologique

Au niveau morphologique du français, le nom propre est généralement considéré comme un nom invariable qui ne peut porter aucune marque flexionnelle, ni de genre, ni de nombre.

D'abord pour les anthroponymes, on peut nommer quelqu'un par n'importe quel nom mais des conventions socioculturelles de dénomination limitent la possibilité de la dénomination comme le nom masculin ou féminin, le nom pour des êtres humains ou pour des animaux. Les prénoms français ne disposent d'aucun marquage, même implicite, du genre. Le genre grammatical du nom peut coïncider avec le sexe biologique des individus auxquels tel ou tel prénom peut être attribué. C'est le cas de *Marie* ou *Anne*, noms toujours utilisés pour les êtres humains de sexe féminin tandis que *Paul* ou *Bruno* renvoient aux hommes. Il est à noter que les prénoms féminins se terminent très souvent en *-e* comme *Jean vs Jeanne* ou *Louis vs Louise*. Pourtant, ce n'est pas toujours le cas. On peut trouver le prénom masculin terminé par *-e* tels que *Philippe*, *Gustave* ou *Jérôme* et également des prénoms épiciques qui peuvent renvoyer à un homme ou une femme comme *Dominique*, *Alexis*, *Maxime*.

À propos des noms de lieux, il semble plus arbitraire avec la présence du genre dans la même sous-catégorie de noms comme *le Rhin* (masc.) et *la Seine* (fém.) pour les noms de cours d'eau. Les noms de pays et de régions terminés par *-e* sont généralement considérés comme féminins (*la France*, *la Bretagne*) ; les autres sont au masculin (*le Canada*, *le Limousin*). Pourtant, on peut toujours trouver les cas exceptionnels (*le Mexique*, *le Cambodge*). De plus, le nom de ville ne possède pas de flexion morphologique mais il semble souvent problématique pour l'accord du genre. L'hésitation peut venir si l'accord correspond à des indices morphologiques comme une terminaison masculine ou féminine ou à la sémantique en pensant au genre du classificateur. Le problème de l'accord du genre arrive quand un adjectif qualifie un nom de ville. Est-ce qu'il faut le féminin avec

le classificateur sous-jacent « ville » ou le masculin avec la terminaison masculine : *Paris est beau* ou *Paris est belle* ?

Le nombre du nom propre est également problématique. Pour les noms de personnes, on ne peut pas ajouter *-s* à la fin du nom de famille, bien que le locuteur implique toute la famille : **les Duponts* mais *les Dupont*. Ils sont toujours invariables mais en anglais il existe dans certains emplois la marque du pluriel comme *four Johns* pour 4 hommes s'appelant *John* ou *the Smiths* pour *la famille de Smith*. En français, bien que les noms de personnes ne portent pas de marqueur du pluriel, on peut trouver l'ajout de *-s* dans les noms de personnages célèbres de la Bible ou de l'Antiquité ou des dynasties spécifiques comme *les sept frères Macchabées*, *les trois Horaces*, *les Tudors* (Vaxelaire 2005 : 27). Dans le cas des *Molières* ou *les Molière*, il s'agit de l'emploi métonymique : 'les œuvres de Molière'.

Certains noms de lieux dont le référent implique la pluralité comme les chaînes de montagnes, les archipels ou les états associés, marquent un pluriel comme *les Pyrénées*, *les Caraïbes*, *les Philippines* mais *le Jura* et *l'Indonésie* restent au singulier. Ces noms propres ne désignent pas un individu particulier mais un ensemble particulier. Il est impossible de dire **l'Alpe*, **la Caraïbe* ou **la Philippine*. Dans ce sens, on pourrait dire que le nom propre n'a pas de flexion. Pourtant, on peut trouver dans la presse le nom propre au pluriel comme *les deux Chines*, *les deux Corées*, pour marquer respectivement *la République populaire de Chine et Taïwan* et *la Corée du Sud et la Corée du Nord* comme l'illustrent les exemples suivants :

- (10) Vers une reprise du dialogue entre les deux Corées¹⁰ ? (www.lemonde.fr)
 (11) Rencontre historique entre les deux Chines ennemies : « Nous sommes une famille » (www.liberation.fr)

Dans certaines langues, il existe des marques morphologiques indiquant la catégorie du nom propre comme dans le fidjien. En empruntant les exemples de Charles F. HOCKETT (1958 : 311-312), la distinction entre le nom propre et le nom commun du fidjien est marquée par l'emploi d'un morphème différent. Le morphème *-na* est conservé pour les noms communs tandis que le morphème *-ko* montre le caractère unique du nom de

¹⁰ Le caractère souligné dans ce chapitre fait par nous-même afin de marquer le caractère morphosyntaxique ou typographique spécifique des appellatifs toponymiques présentés dans le texte, les autres caractères (gras et italique) sont identiques au texte original.

personnes ou nom de lieux. C'est le cas de /*na vanua levu*/ 'une (la) grande île' et /*ko vanua levu*/ 'Grande Île, le nom de l'île la plus grande de l'archipel de Fidji'.

Or dans l'optique de la morphologie dérivationnelle, selon Jean MOLINO, « le nom propre a une possibilité minimale de productivité morphologique » (1982 : 10). Certains noms propres sont capables d'être une base pour la formation des adjectifs relationnels comme *France* → *français*, *Paris* → *parisien* pour les noms de lieux ou *Saussure* → *saussurien* ou *Chomsky* → *chomskyen* pour les noms de personnes. D'ailleurs d'autres subissent une formation de nouveau mot tels que *Sarkovision* ou *Robokozy* qui sont formés à partir de *Sarkozy* ou *Macronomie* à partir de *Macron*. Nous avons vu que le nom propre peut avoir des affixes pour engendrer des dérivés et des composés mais ces mots ont perdu leur unicité et sont devenus des noms communs désignant une classe.

En résumé, le critère de l'absence de flexion morphologique dépend de la structure de la langue. En principe, le nom propre en français est invariable. Selon Knud TOGEBY (1982 : 10), les noms propres ont une flexion fixe, avec un genre et un nombre donnés. (cf. Vaxelaire 2005 : 77). Pourtant dans d'autres langues comme l'anglais le nom de famille peut être marqué au pluriel tandis que le nom propre est visiblement caractérisé par un morphème spécifique en fidjien. Quant au thaï, comme il n'existe pas de flexion, ce critère n'a rien à voir avec le nom propre thaï.

1.1.1.3 L'absence du déterminant

Sur le plan syntaxique, l'absence du déterminant est aussi mentionnée surtout pour les grammairiens normatifs et descriptifs comme le critère syntaxique important du nom propre. Citons *Le Bon Usage* : « Les noms propres [...] se passent souvent de déterminant » (Grevisse et Goose 2016 : 635). Par conséquent, on dirait qu'un grand nombre de noms propres s'emploient sans déterminant mais il en existe aussi un certain nombre pourvu d'un déterminant. Ce critère mérite donc un examen plus approfondi.

En fait, les noms propres dépourvus de déterminant sont en français principalement des noms de personnes et certains noms de lieux. Les anthroponymes comme les prénoms ou les noms de famille (ou les patronymes) sont normalement employés sans déterminant comme *Martin*, *Bernard*, *Thomas*, *Anne* etc. À propos des noms de lieux, il s'agit en particulier des noms de villes ou de localités comme *Paris*, *Bangkok*, *Manhattan*. Pourtant,

nous pouvons trouver certains noms propres à article « intégré » ou « les combinaisons lexicalisés » selon Marie-Noëlle GARY-PRIEUR (1994) comme *Le Havre*, *Le Mans*, *La Rochelle* ou *La Fontaine*, *Le Clézio*, *Legrand* (qui sont primitivement des noms communs). Le déterminant de ces noms propres est obligatoire mais variable pour les noms de lieux tandis qu'il résiste à l'amalgame pour les noms de personnes :

l'Hôtel de ville du Havre, *le port du Mans*, *le littoral de La Rochelle* ;
les Fables de La Fontaine, *les œuvres de Le Clézio*, *la maison de Legrand*.

Ces noms propres comme *Le Havre* ou *Legrand* peuvent bien montrer l'étymologie ou la motivation comme le constate Marie-Noëlle GARY-PRIEUR (1994 : 99) : « la description définie qui en résulte, associée par l'usage à tel individu, en devient le nom propre. » Par contre l'absence du déterminant dans les noms de personnes semble évidente en français mais dans quelques langues européennes et exotiques comme le portugais, l'albanais, le tagalog ou le fidjien, l'emploi du déterminant est plus courant¹¹.

Quant au second groupe pour les noms pourvus de déterminant, certaines sous-catégories des noms de lieux telles que les noms de pays, de régions, de cours d'eau ou de montagnes réclament la présence de l'article défini. C'est le cas de *la Thaïlande*, *l'Île de France*, *la Loire*, *les Alpes*. La typologie de l'emploi du déterminant du nom propre peut être résumée par le tableau récapitulatif suivant :

¹¹ Selon Jean-Louis VAXELAIRE (2005 : 84-86), les anthroponymes portugais peuvent être précédés d'un déterminant tandis qu'en albanais les anthroponymes et les toponymes peuvent être introduits par un déterminant. Quant aux tagalog et fidjien, il existe un déterminant propre pour introduire le nom propre, la distinction de deux catégories nominales est marquée par l'emploi de l'article.

	Article nécessaire en discours	Amalgame toléré	Article présent dans les étiquettes	Exemples
Nom propre « standard »	NON	NON	NON	Paris, Baudelaire
Article contraint (régions)	OUI	OUI	NON	le Béarn, le Rhône
Article contraint (villes)	OUI	OUI	OUI	Le Havre, Les Arcs

Tableau 1 : Emploi du déterminant du nom propre (Gautier 2012 : 33)

L'apparition de l'article devant certains noms propres comme les noms de cours d'eau ou de pays en français s'inscrit dans le long processus conduisant la langue à généraliser l'emploi des déterminants depuis le moyen français (Noailly 1995 : 78). Michèle NOAILLY (1995) remarque que « les noms propres à article servaient à désigner des substances plus « étendues » que les noms propres sans article » et quand ces noms propres apparaissent sur la carte, ils sont présentés sans article en tant qu'étiquette parce qu' « on ne met pas d'article quand le référent est là, immédiatement » (1995 : 80-81).

Néanmoins, il existe également des cas exceptionnels où l'explication de l'absence d'article n'est pas décrite dans les méthodes de grammaire comme le cas des îles et de petits pays. On peut trouver certains noms d'îles et de petits pays pourvus d'un article défini : *Java vs la Corse, Monaco vs le Vatican*. En particulier dans le cas des pays insulaires, certains sont employés avec déterminant, d'autres non : *l'Islande, le Sri Lanka, la Jamaïque vs Madagascar, Cuba, Singapour*.

D'ailleurs pour les noms propres généralement dépourvus de déterminant comme *Bangkok, Paris*, l'article est obligatoire en français quand ils sont en corrélation avec un adjectif dans le cas où l'adjectif, antéposé ou postposé, fonctionne comme épithète (Noailly 1999 : 93) comme *l'ancien Bangkok* ou *le Grand Paris* et également quand ils sont déterminés par une expansion comme *la Venise de l'Orient* ou *le Paris de Zola*. Quand le nom propre prend un déterminant et un modificateur, ils « acquièrent un caractère essentiel du nom commun : ils fonctionnent comme des termes généraux qui présupposent l'existence de classes référentielles comportant plus d'un membre » (Riegel

et al. 2011 : 338). Il s'agit de l'emploi du nom propre comme un nom commun. C'est l'emploi modifié ou l'« emploi communex » (Leroy et Muni Toke 2007 : 115-190).

Les emplois modifiés des noms propres se définissent syntaxiquement par l'ajout du déterminant dans certains contextes afin de modifier la relation à l'individu qu'il désigne ordinairement. Ce sont les contextes qui modifient le mode de référence du nom propre et qui relèvent d'un effet de sens particulier. Voici le classement proposé par Marie-Noëlle GARY-PRIEUR (1994) et Kerstin JONASSON (1994) malgré leurs terminologies et leurs organisations différentes : l'emploi métonymique, l'emploi métaphorique, l'emploi dénominatif, l'emploi exemplaire et une manifestation ou un fractionnement.

On voit donc que l'absence du déterminant n'est pas un critère suffisant pour déterminer la catégorie du nom propre. Dans la langue qui ne possède pas d'article comme le thaï ou le latin, la définition du nom propre comme sans déterminant apparaît moins intéressante. Par contre, dans le cas de l'emploi discursif, on peut trouver que tous les noms propres sont capables d'être employés avec un déterminant mais les particularités sémantiques des noms propres vont changer. Nous allons présenter cette question plus tard, dans le chapitre 7.

1.1.1.4 Le nom propre et le dictionnaire

Quand on veut des informations sur des noms propres comme *Louis XIV* ou *Thaïlande*, on ne peut pas trouver les entrées *Louis XIV* et *Thaïlande* dans le dictionnaire de langue. Celui-ci ne présente que l'ensemble des entrées des noms communs. On peut les trouver dans les dictionnaires comme *Le Petit Robert des noms propres* ou *Larousse des noms propres* qui sont considérés comme des dictionnaires encyclopédiques. Alain REY explique dans *Le Robert des noms propres* pourquoi le nom propre n'est pas inclus dans un dictionnaire :

« [...] mais laisse de côté les *noms propres*, qui désignent des individus ou des réalités individuelles. Celles-ci ne sauraient être définies ; on peut seulement les décrire. En effet, elles ne correspondent pas à une idée générale, à un concept : *Louis XIV* désigne un homme et nul autre ; *roi* désigne non seulement tous les rois existants, passés et présents, mais tous les rois imaginables. » (Rey 2003 : XI)

Jean DUBOIS et Claude DUBOIS (1971) distinguent le dictionnaire de la langue du dictionnaire encyclopédique. Le dictionnaire de la langue présente des mots de la langue ayant un certain comportement syntaxique, qui répond à certaines définitions sémantiques et s'intégrant dans un ensemble de phrases ; c'est-à-dire décrire l'usage de la langue. Le dictionnaire encyclopédique, quant à lui, est le dictionnaire de choses susceptibles d'être le sujet d'une série de phrases qui décrivent l'objet, son utilisation, son origine, sa place dans la culture de la communauté, etc. Il présente des informations sur le monde à partir d'un mot d'entrée considéré comme un concept. Par conséquent « l'intégration des noms propres marque le dictionnaire encyclopédique » (Dubois et Dubois 1971 : 13). Dans ce cas, l'absence du nom propre dans le dictionnaire de langue peut impliquer que le nom propre est considéré comme se situant en dehors de la langue. Il apparaît comme une étiquette du référent, il n'est pas un signe linguistique.

L'absence du nom propre dans le dictionnaire est peu fiable pour définir le nom propre du point de vue linguistique étant donné que le choix des noms propres dans les dictionnaires encyclopédiques s'effectue selon la notoriété comme le montre Alain REY dans sa préface : « un répertoire des noms propres les plus nécessaires repose sur la notion de *notoriété*. » (2003 : XI-XII). Ce type de dictionnaire garde les noms de personnes, les noms de lieux et les noms d'événements qui constituent le patrimoine national et mondial. Pourtant, ils montrent rarement la prononciation des noms propres, ni les informations morphosyntaxiques comme le genre ou le nombre. On décrit le référent mais sans définir le mot dans le dictionnaire encyclopédique.

1.1.1.5 L'intraduisibilité du nom propre

Le passage des noms propres d'une langue à l'autre est problématique. Le fait que les noms propres ne se traduisent pas semble un autre critère important. Georges KLEIBER s'oppose à l'idée de la traduction du nom propre en disant qu'il n'existe pas de noms propres « traduits », « toute modification aboutit, non à une traduction d'un nom propre, mais à un nouveau nom propre » (1981 : 503). Il paraît donc comme adaptation plutôt que comme traduction.

Il est vrai que les noms propres ont une langue d'origine et peuvent avoir un équivalent en langue étrangère. Bien que les noms de personnes puissent avoir des formes

nationales comme *John* (anglais), *Juan* (espagnol) pour *Jean* ou *James* (anglais), *Jakob* (allemand) pour *Jacques*, ces formes ne sont pas considérées comme une traduction. Prenons l'exemple de *Jean-Jacques Rousseau*, l'emploi des formes anglaises comme *John-James Rousseau* semble bizarre et cela pourrait renvoyer à une autre personne, pas au philosophe du XVIII^e siècle. Pourtant il est possible pour les personnages importants comme *Aristote* pour *Aristotle* en anglais, *Louis XIV* pour *Ludwig XIV* en allemand ou *Saint Pierre* pour *San Pietro* en italien.

Quant aux toponymes, certains peuvent avoir une forme équivalente en français comme *Allemagne* pour *Deutschland* ou *Londres* pour *London*. Pourtant, ce ne sont pas des traductions, il s'agit simplement de noms différents ou d'adaptations grapho-phoniques. D'autres subissent la transcription à l'instar de *Phuket*, *Tokyo*, *Hong Kong*.

D'ailleurs, les mots étrangers ou les emprunts employés comme noms communs ne sont pas considérés comme des noms propres bien qu'ils n'aient pas leur équivalent en français (*kebab*, *marketing*).

Bref, on peut considérer que ce critère n'est pas non plus suffisamment stable pour définir un nom propre. Les pratiques varient selon les contextes et les cultures. Bien que les noms propres ne se traduisent pas en règle générale, il existe des milliers d'exemples de noms propres qui se traduisent en français comme certains titres de films, certains surnoms, certains noms de fiction, etc. comme *Le Petit Prince* et *The Little Prince*, si l'on considère leur fonction comme celle des noms propres.

1.1.1.6 L'absence du sens

La question sémantique du nom propre intéresse les philosophes, les logiciens ainsi que les linguistes. Ils essaient de répondre à la question « quelle est la signification du nom propre » mais cette question reste toujours un débat complexe. L'idée de l'absence de sens semble répandue en linguistique et en philosophie. Seulement quelques concepts importants sont présentés ci-dessous.

Selon les logiciens, on peut classer deux courants concernant le sens du nom propre. D'une part, pour les causalistes comme Saul KRIPKE (1982) ou John Stuart MILL (1866), le nom propre réfère sans attribuer le sens, il a pour unique fonction d'identifier un individu. Un nom propre est donc considéré comme un « désignateur rigide ». Il ne désigne

pas le référent par le sens mais par le lien établi antérieurement ou par la chaîne causale par exemple, *Bangkok* ne signifie rien, ce nom sert seulement à renvoyer à un lieu.

L'origine de la chaîne causale se trouve dans un acte de baptême, au cours duquel on associe tel référent et tel nom propre (Leroy 2004 : 31). La référence est fixée à l'origine une fois pour toutes. Par exemple, quand on parle d'*Emmanuel Macron*, on peut avoir en tête, le plus jeune président de la République française. Si un jour *Emmanuel Macron* devient plus vieux et qu'il n'est plus président de la République, le lien entre le nom propre et le référent reste stable et *Emmanuel Macron* désigne toujours le même individu. La particularité du nom propre est donc de renvoyer à un même individu dans tous les mondes possibles ou dans tout contexte malgré le changement de ses descriptions identifiantes, indépendamment de la qualité et de la quantité de connaissances que l'on peut avoir sur le référent visé. En conséquence, le lien entre le nom propre et son référent n'est pas sémantique mais existe par une convention qui lui est propre.

D'après les logiciens-philosophes descriptivistes tels que Gottlob FREGE (1971), Bertrand RUSSEL (2002), John SEARLE (2008) ou Peter Frederick STRAWSON (1977), le nom propre est considéré comme une description déguisée. Le nom propre est une expression pouvant consister en plusieurs mots ou autres signes. Il se réfère uniquement ou renvoie à une entité particulière, considérée comme un individu singulier. Dans cette optique, on pourrait dire que le nom propre décrit un référent unique et « il n'y a nom propre que lorsqu'il y a objet unique » (Grass 2002 : 21).

Le nom propre ne signifie pas mais porte une description sémantique plus ou moins complète de son référent. C'est le cas de *Bangkok* avec plusieurs propriétés possibles concernant une somme de descriptions définies associées au référent de ce nom propre telles que *la capitale de Thaïlande + la Venise de l'Orient + la destination préférée des Français pour l'année 2016 selon Skyscanner*, etc. Le nom propre *Bangkok* serait un raccourci d'une description définie ou abrégérait la suite « *la capitale de Thaïlande + la Venise de l'Orient + la destination préférée des Français pour l'année 2016 selon Skyscanner,...* » Le nom propre est alors considéré comme l'abréviation d'une description définie (Leroy 2004 : 105). Selon la conception de Gottlob FREGE (1971), il voulait logiquement présenter une assertion d'identité comme $A = B$ (*Bangkok = la capitale de Thaïlande*, etc.) (Grass 2002 : 21). En d'autres termes, un nom propre est associé à un faisceau de descriptions par le biais d'une relation d'égalité.

Dans l'optique linguistique, prenons la thèse de Georges KLEIBER selon laquelle le nom propre doit avoir un sens pour référer mais qui n'est pas descriptif :

« [...] le Npr a un sens, mais ce n'est pas un sens descriptif composé de propriétés vraies du porteur ; il se limite à l'indication dénominative. » (Kleiber 1995 : 13)

Georges KLEIBER (1981) considère le sens du nom propre comme un « prédicat de dénomination », il ne dénote pas mais il dénomme. Chaque nom propre est ainsi l'abréviation d'un prédicat de dénomination type *x est appelé /N/*. Le /N/ est un élément présent uniquement dans la chaîne phonique ou graphique du prédicat qui constitue le nom propre. Ce prédicat de dénomination ne décrit pas les particularités de l'individu mais lui donne un nom et constitue « le seul contenu sémantique des noms propres » (Kleiber 1981 : 385). C'est le cas d'*Emmanuel* qui a pour sens : *le x nommé Emmanuel*. *Emmanuel* signifie alors l'individu particulier/singulier qui s'appelle *Emmanuel* et c'est le seul sens pour ce nom propre. Cette théorie se complète d'une dimension cognitive (Gautier 2012 : 38). Si nous disons : « Qu'est-ce qu'*Emmanuel* va faire après l'élection présidentielle ? », nous croyons que notre interlocuteur est capable d'identifier de qui nous parlons.

D'ailleurs, il est également d'accord avec Gottlob FREGE sur le système d'identité non tautologique (Grass 2002 : 22-23) comme le point culminant du monde peut avoir quelques désignations telles qu'*Everest* ou *Chomolungma* (en népalais et en tibétain) :

« Le sens référentiel établit obligatoirement la synonymie entre deux noms propres qui réfèrent à un même référent. Il s'ensuit que des énoncés de la forme **Nom propre être Nom propre** comme *L'Everest est le Chomolungma* devraient être tautologiques. Il n'en est cependant rien. » (Kleiber, 1981 : 356)

Sémantiquement, le nom propre fonctionne comme une étiquette afin d'identifier des objets et est vide de sens sémantique.

Pourtant cette thèse est argumentée par certains linguistes comme Georgeta CISLARU (2005) posant le problème de la référence :

« [...] le prédicat de dénomination prend en charge la dimension sémantique tout en négligeant la référence. Ainsi interpréter Napoléon comme l'individu appelé Napoléon et

Bonaparte comme l'individu appelé Bonaparte, revient à considérer Napoléon et Bonaparte comme deux individus différents. » (Cislaru 2005 : 100)

Également pour le cas du nom propre modifié dans les travaux de Marie-Noëlle GARY-PRIEUR (1994) et Kerstin JONASSON (1994), la thèse du prédicat de dénomination ne peut pas fonctionner : *un Picasso* n'est pas un individu qui s'appelle Picasso mais une œuvre de Picasso.

Ultérieurement, Georges KLEIBER (1995) modifie sa thèse en proposant le sens dénominatif instructionnel à la place du prédicat de dénomination :

« Ce sens dénominatif correspond alors, non plus à un prédicat de dénomination, où l'appellation se trouve présentée comme une description ou propriété du référent, mais à l'instruction de chercher ou de trouver le référent qui porte le nom en question. » (Kleiber 1995 : 26)

Selon les concepts présentés *supra*, on peut conclure que les thèses concernant le sens du nom propre sont au nombre de trois : la thèse des noms propres vides de sens, la thèse des noms propres riches de sens et la thèse des noms propres à sens nucléaire (Wilmet 2010 : 80-83). Le critère de l'absence du nom propre reste discuté parmi les philosophes et les linguistes. Pourtant ces positions théoriques ont généré un nombre important de recherches ultérieures sur le nom propre, particulièrement, la thèse de Kleiber considérée comme l'une des premières approches théoriques proprement linguistiques du sens des noms propres (Leroy 2004 : 110).

1.1.1.7 L'unicité référentielle

À partir de la définition proposée par les philosophes et les linguistes, le terme « unique » est souvent mentionné par exemple dans *La grammaire d'aujourd'hui* :

« [...] les noms propres ont bien une extension, mais pas d'intention : ils n'ont pas, à proprement parler, de sens ; seul demeure le lien qui les attache à un référent unique. » (Arrivé *et al.* 1986 : 417)

L'unicité référentielle semble donc un des critères définitoires du nom propre. Le sens du nom propre se réfère à des individus de la réalité extralinguistique, c'est-à-dire que le nom propre se rapporte à un référent unique. C'est pourquoi, tous les noms propres possèdent le trait sémantique [+unique].

Remarquons le cas du nom de dynastie introduit par *les* comme *les Bourbons*, *les Capétiens*. Ces termes ont à la fois un référent (la dynastie) et plusieurs référents (les membres de la dynastie). Il en va de même pour les noms de lieux. Il existe plusieurs noms de lieux employés au pluriel comme *les Alpes*, *les Philippines*, *les Seychelles* dont l'emploi du singulier ayant une valeur générique est impossible comme nous l'avons étudié ci-dessus. Le critère de l'unicité n'est alors pas toujours valable du fait qu'il existe des noms propres collectifs et génériques.

Pourtant quand l'on constate que le nom propre est *monoréférentiel*, ce terme ne signifie pas que la forme du nom propre est unique au sens où elle ne fonctionnerait que pour un seul et même référent mais en employant cette forme (simple ou complexe), on ne désigne qu'une seule unité par exemple *Rome*, ceci désigne uniquement la capitale de l'Italie. Il y a également des homonymes monoréférentiels : des individus qui portent le même nom et parfois aussi le même prénom comme *Jean* ou *Marie*, les plus donnés entre 1940-2011 selon *Le journal des Femmes*. Il en va de même pour les toponymes. Prenons le cas de *Paris*, si nous tapons le mot *Paris* sur *Google*, nous trouverons plusieurs villes dénommées Paris, autres que la capitale de la France, aux États-Unis, au Canada, au Danemark ou au Panama. Ce terme peut encore associer certaines personnes comme *Paris Hilton* (mannequin et chanteuse américaine) ou *Paris/Pâris* (personnage de la mythologie grecque).

Selon le dernier exemple *Pâris*, nous constatons que bien que le nom soit fictif dans la mythologie ou la fiction, sans véritable référent, il a un référent. On pourrait donc en conclure que le nom propre ne sert pas à individualiser mais plutôt à identifier.

Après avoir vu les différents critères définitoires du nom propre, nous avons constaté qu'il est assez difficile d'en donner une signification simple parce que d'une part, nous n'avons pas trouvé de critère incontestable de distinction entre le nom commun et le nom propre et d'autre part, les critères proposés ne sont pas contingents tels que les critères graphiques, syntaxiques ou sémantiques. Tous les travaux linguistiques sur le nom propre en français (par exemple Jonasson (1994) ; Gary-Prieur (1994) et Kleiber (1981 et 1995)) manifestent la difficulté de trouver des critères définitoires aux niveaux syntaxiques,

sémantiques ou autres visant à circonscrire la classe du nom propre. C'est le cas d'*une Renault*, le critère graphique peut s'appliquer mais aucune propriété morphosyntaxique (absence du déterminant) ou sémantique (référence unique). Ainsi, un seul critère n'est pas suffisant pour définir le nom propre mais la combinaison de différents critères permet de donner un cadrage convenable de la notion.

D'ailleurs la plupart des critères proposés semblent basés sur le français ou certaines langues européennes, ils ne sont pas transposables au thaï, en particulier les critères graphiques et morphosyntaxiques. En thaï, le nom propre est plus difficilement reconnaissable étant donné qu'il n'existe aucun indice visuel : pas de distinction de caractères majuscule/minuscule et pas de déterminant. Généralement, le nom propre peut être distingué à l'aide d'un mot-clé, d'un espace entre les mots à l'écrit¹² et du contexte discursif (Kawinpanithan 2003). C'est pourquoi, selon la définition proposée dans le dictionnaire normatif de l'Institut royal de Thaïlande (2015) et dans les grammaires du thaï (Thonglor 2013 : 197 ; Uppakitsinlapasan 2005 : 71-71), le nom propre a pour but d'identifier les êtres humains, les choses, les animaux ou les lieux. Il nous semble donc que ce sont seulement les critères sémantiques et logiques qui peuvent s'appliquer au nom propre thaï.

À présent, nous allons présenter ce qui peut être considéré comme un nom propre à partir de toutes les définitions possibles du nom propre évoquées plus haut.

1.1.2 Toponyme, une sous-catégorie des noms propres

Avant d'aborder le toponyme, il faut d'abord savoir que le toponyme est classé comme une sous-catégorie du nom propre.

1.1.2.1 Typologie référentielle du nom propre

Comme les noms communs, les noms propres peuvent se classer en sous-catégories mais le classement des noms communs semble plus riche que celui des noms propres. Parmi les essais de classement des noms propres en sous-catégories, la typologie

¹² En thaï, plusieurs mots peuvent s'écrire collés, sans espace. Les lettres ne sont pas liées et il n'y a pas de majuscules.

référentielle est la plus répandue et la plus importante (Leroy 2004 : 33). Selon l'onomastique traditionnelle, les chercheurs envisagent les noms de personnes ou les anthroponymes et les noms de lieux ou les toponymes. Aujourd'hui, le champ d'étude du nom propre s'est élargi. Il existe aussi d'autres sous-catégories comme les noms de commerces, les titres d'œuvres qui peuvent être identifiées au sein de la catégorie des noms propres. Certains chercheurs qui étudient les noms propres tentent de proposer un classement des noms propres selon un critère spécifique, par exemple la typologie morphologique de Kerstin JONASSON (1994)¹³, la typologie « morpho-graphique » de Béatrice DAILLES et Emmanuel MORIN (2000), la typologie référentielle de Farhang ZABEEH (1968), de Gerhard BAUER (1985) ou de Thierry GRASS (2000).

Les noms de lieux, objet de notre étude, étant catégorisés dans l'optique référentielle, nous allons donc élaborer ce type de typologie en empruntant celle de Gerhard BAUER. Il propose une classification pragmatique en prenant en considération des éléments extralinguistiques propres au référent. Cette typologie est largement acceptée et souvent citée dans plusieurs travaux, en particulier dans le traitement automatique du nom propre par Thierry GRASS (2000 ; 2002), Béatrice DAILLES Nordine FOUOUR et Emmanuel MORIN (2000) ou Nathalie FRIBURGER (2006). Elle énumère les cinq catégories de nom propre comme suit :

1) **Les anthroponymes** ou les noms de personnes concernent tous les types de noms de personnes tels que les prénoms, les noms de famille (ou les patronymes), les pseudonymes (*Colette, Molière*), les noms mythiques ou mythologiques (*Zeus, Athéna*), les surnoms et hypocoristiques (*Théo, Mat*), les noms traditionnels donnés aux animaux domestiques (*Médor, Snoopy*), ainsi que les noms de groupes humains (politiques, sportifs : *le Parti Socialiste, Paris Saint-Germain*).

2) **Les toponymes** ou les noms de lieux peuvent compter plusieurs subdivisions comme les noms de villes (*Paris, Bangkok*), les noms de pays (*France, Thaïlande*), les noms d'unités géographiques, notamment les noms de quartiers (*la Défense, Châtelet*), les noms de montagnes (*les Alpes, le Massif central*), les noms de cours d'eau (*la Loire, le Mékong*), les noms de voies de communication (*rue Censier, avenue des Champs-Élysées*),

¹³ Nous allons aborder la typologie de Kerstin JONASSON dans le chapitre 5 (cf. 5.1.1) en tant qu'outil d'analyse morphosyntaxique des appellatifs toponymiques thaïlandais.

les noms de déserts (*le Sahara*). On peut également ajouter les noms d'édifices ou de monuments (*la Tour Eiffel, l'Arc de Triomphe*) dans cette rubrique.

3) **Les ergonymes** se définissent comme des noms propres de réalisations ou de découvertes humaines ayant une réalité matérielle. Ils concernent les noms de marques (*Chanel, Peugeot*), les noms d'entreprises (*Orange, Total*), noms d'établissements ou d'institutions (*l'Assemblée nationale, la Sorbonne*) et aussi les titres de livres, de films, de tableaux (*Le Petit Prince, La La Land, la Joconde*).

4) **Les praxonymes** sont des noms propres de réalisation ou de découvertes humaines ayant une réalité non matérielle. Il s'agit des noms de faits historiques (*la Révolution, la Guerre froide*), des noms de maladies, de lois, de théorèmes (*Ebola, la loi Macron, le théorème de Newton*) et également des noms d'événements culturels (*les Francopholies*).

5) **Les phénonymes** concernent les noms propres des phénomènes naturels comme ouragans, tempêtes, cyclones (*Katrina, Ulli, Nargris*), astres et planètes (*Jupiter, Mars*).

1.1.2.2 *Qu'est-ce qu'un toponyme ?*

Un toponyme est traditionnellement considéré comme une sous-catégorie du nom propre désignant un nom de lieu. Il intéresse toutes les époques mais les études scientifiques de toponymie se développent au XIX^e siècle ; la toponymie est alors le nom d'une science (Rostaing 1969 : 6). Pour les linguistes, le toponyme offre plusieurs possibilités d'étudier des phénomènes de la langue sous des aspects syntaxiques, sémantiques, lexicaux et traductologiques. Dans cette partie, nous tenterons d'établir une typologie du toponyme en synthétisant les différentes typologies proposées antérieurement par Jean-Louis VAXELAIRE (2005), l'Institut national de l'information géographique et forestière-IGN (2003), Thierry GRASS (2000) Gerhard BAUER (1985), Farhang ZABEEH (1968 cité dans Vaxelaire 2005 : 311 et Leroy 2004 : 33-34) et le projet *Prolex* de l'Université de Tours¹⁴. Nous avons trouvé 11 sous-catégories toponymiques :

¹⁴ Le projet *Prolex* initié en 1994 a pour objectif de créer des outils permettant le traitement automatique des noms propres, mené par le Laboratoire d'informatique de l'Université de Tours. Le noyau est constitué par une base de données de noms propres traduits dans plusieurs langues.

- 1) les noms de pays ou les noms géopolitiques selon Farhang ZABEEH : *la France, la Thaïlande* ;
- 2) les noms de régions ou de groupes de pays : *les Balkans, l'Indochine* ;
- 3) les noms concernant le découpage territorial ou la subdivision d'un pays comme les régions, les départements, les provinces, les arrondissements, les cantons, les villages, ainsi que les États des États fédéraux : *la Bretagne, Val-de-Marne, Créteil, le Québec, la Californie* ;
- 4) les noms de villes : *Bangkok, Bordeaux* ;
- 5) les odonymes ou les noms de voies de communication comme les rues, les places, les ponts : *place de la République, rue Censier, pont Alexandre III* ;
- 6) les noms d'édifice n'incluant pas seulement les bâtiments, les monuments, les musées, les théâtres et opéras, mais aussi les parcs et jardins, etc. : *la tour Eiffel, la cathédrale Notre-Dame de Paris, le Musée du Louvre, l'opéra Garnier, le jardin des Plantes* ;
- 7) les hydronymes comprenant les noms de cours d'eau, de canaux ainsi que les différentes étendues d'eau telles que les lacs, les mers, etc. : *la Seine, le canal Saint-Martin, le lac d'Annecy, la mer Méditerranée* ;
- 8) les géonymes ou les sites géographiques naturels qui incluent les oronymes (les montagnes, les collines et ses étendues comme les îles, les caps), les déserts, les forêts, les cavernes, les glaciers, les canyons, les plaines, etc. : *les Alpes, la Corse, le bassin aquitain, le désert de Gobi* ;
- 9) les surnoms de lieux : *Boul'Mich (Paris), rue gourmande (Nancy), Big Apple (pour New York)*. Jean-Louis VAXELAIRE (2005 : 332) remarque que les surnoms qui sont déjà bien installés sont parfaitement considérés comme des noms propres ;
- 10) les objets célestes comprenant les planètes, les galaxies, les étoiles, les comètes, etc. : *Saturne, la galaxie d'Andromède, les Pléiades* ;
- 11) les noms de lieux mythiques ou fictifs : *l'Utopie, l'Atlantis, l'Eldorado*.

Selon les écrits relatifs à la typologie du toponyme, nous pouvons remarquer quelques points intéressants à discuter. Premièrement, Farhang ZABEEH considère également comme nom de lieu les noms employés dans le domaine géographique tels que *l'équateur* et les noms d'ouragan (comme *Dora*). Selon nous, l'équateur se définissant comme une ligne imaginaire tracée à la surface de la Terre, elle n'est pas un lieu alors que

pour les noms d'ouragans, nous sommes d'accord avec Jean-Louis VAXELAIRE qui les classe séparément et les rassemble avec les noms de vents, de tempêtes, de cyclones et de courants dans la catégorie des noms de manifestations naturelles. Deuxièmement, Gerhard BAUER considère les gentils ou les noms ethniques comme un toponyme. Pourtant, cette question reste encore discutée. Thierry GRASS les classe parmi les anthroponymes à cause du trait [+humain] tandis que Jean-Louis VAXELAIRE établit une catégorie des noms de peuples à part. Nous sommes d'accord avec Kerstin JONASSON qui signale que « ces noms n'ont aucunement un statut propre, n'étant pas généralement associés dans la mémoire à un particulier mais à un concept » (1994 : 28). Dernièrement, le nom d'adresse est ajouté dans la typologie de Jean-Louis VAXELAIRE mais il explique que certaines adresses comme *10 Downing Street* à Londres peuvent être métonymiquement employé pour désigner la résidence et le lieu de travail du Premier ministre britannique. Cette adresse peut alors se classer parmi les noms propres. Les adresses en général ne sont pas un nom propre parce qu'elles ne sont pas ordinairement employées en tant que dénominations (2005 : 331).

1.1.2.3 Classement des toponymes dans les guides touristiques

Dans notre travail, nous considérons tous les noms propres désignant un lieu classés parmi la typologie mentionnée plus haut comme un nom de lieu sauf les objets célestes et les noms de lieux mythiques ou fictifs. Ces deux derniers n'apparaissent pas dans les guides touristiques étant donné qu'ils ne sont pas les toponymes de ce type textuel. D'ailleurs, comme nous nous intéressons les toponymes thaïlandais, les noms de groupes de pays sont considérés comme au-delà de notre limitation de notre travail. Enfin, les noms ethniques, les noms de manifestations naturelles et les adresses ne sont pas non plus traités ici comme toponyme à cause de leur statut discuté. En conséquence, selon la liste présentée au-dessus, nous allons nous occuper seulement de huit sous-catégories de toponymes. Pourtant, nous allons les reclasser de façon plus simple pour ce travail comme suit :

1) **Les noms de lieux habités** : nous utilisons le terme *noms de lieux habités* en regroupant les noms de pays (*la Thaïlande, le Siam*) et aussi les noms d'anciens États dans l'actuelle Thaïlande (*Lan Na, Dvaravati*), les noms désignant les entités administratives thaïlandaises (province ou *changwat*, district ou *amphoe*, canton ou *tambon* et village ou

mouban/ban) comme *Phuket, Thalang, Chalong, Ban Saladan*. En fait, il existe encore deux termes désignant les noms de lieux habités mais ils ne couvrent pas tous les types de lieux habités. Le terme *toponymes officiels* employé par IGN (2017) désigne seulement les noms des entités administratives comme régions, départements, arrondissement, cantons et communes, les noms de pays sont donc exclus. Selon Jean-Louis VAXELAIRE (2005) il utilise *les noms d'unités administratives* pour les noms de pays, de régions, de départements, de cantons mais il ne compte pas les noms de villes comme nom d'unités administratives. Par conséquent, le terme *noms de lieux habités* semble plus approprié pour notre travail.

2) **Les noms d'unités géographiques** : les oronymes et les géonymes sont rassemblés dans la catégorie des noms d'unités géographiques, empruntée à Jean-Louis VAXELAIRE (2005) pour désigner tous les objets géographiques. Ils peuvent être divisés en trois groupes :

a) les oronymes (montagne, mont, colline) et ses étendues (îles, grottes, falaises, cap et presqu'îles, plages) comme *le Doi Suthep, l'île de Chang, les grottes de Chiang Dao, les falaises de Pha Taem, la plage de Patong, le cap Phra Nang* ;

b) les hydronymes et ses étendues (cours d'eau, lacs, mers et golfes, canaux, baies, chutes d'eau) comme *le fleuve Chao Phraya, le lac Kaen Nakhon, le golfe de Thaïlande, le khlung Saen Saep, la baie de Maya, la cascade d'Erawan* ;

c) les noms de forêts, de parcs naturels (*la forêt de Samoeng, le parc national de Khao Yai*). Nous ajoutons également les noms de parcs et de jardins dans l'espace urbaine qui sont considérés comme les noms d'édifices selon la typologie *supra* parce que les jardins et les parcs concernent plutôt la nature que la culture en comparant aux temples, palais ou musées.

3) **Les noms de lieux culturels** : la catégorie des noms de lieux culturels est inventée pour les noms d'édifices et de monuments culturels qui sont intéressants pour les touristes étrangers : les noms de marchés (*le marché Chatuchak, le marché flottant de Bangkok*), de temples (*Wat Pho, Wat Arun*), de musées (*le musée national de Chiang Mai, le musée de Siam*), de palais (*le Grand palais, le palais royal de Bang Pa-In*), etc.

4) **Les noms de voies de communication** ou odonymes désignent tous les types de voies terrestres tels que rue, route, pont, place, etc. comme *thanon Sukhumvit, la route de l'Amitié, la route 1173, le pont du Mémorial, la place de Sanam Luang*.

Or bien que certains noms tels que les noms de commerces (hôtels, restaurants, centres commerciaux), les noms de lieux pour le transport (gares, gares routières, ports, aéroports, stations de métro) et les noms d'établissement d'enseignement (écoles, universités) désignent un lieu, nous ne les traiterons pas dans notre analyse parce qu'ils ne sont pas considérés comme des sites touristiques. Par conséquent, ces noms ne sont pas présentés dans la typologie ci-dessus.

1.2 Question de la traduction des toponymes étrangers dans le guide touristique

Comme nous l'avons mentionné plus haut, selon les causalistes le nom propre est défini comme un « désignateur rigide ». Les noms propres servent à construire des références mais ne sont pas porteurs de sens. Dans cette optique, l'absence de traduction est devenue un des critères définitoires traditionnels du nom propre. C'est le cas de *Bangkok*, cette ville ne peut pas être traduite comme '*Ville des oliviers*'. Cette traduction n'est pas équivalente au nom de la capitale de la Thaïlande.

Du point de vue de la traduction, George MOORE propose le principe de non-traduction des noms propres en constatant que même si certains sont imprononçables, il faut les respecter rigidelement (cité dans Ballard 2001 : 11)¹⁵. Georges MOUNIN défend aussi ce principe en disant : « les noms propres, qu'il faut garder dans la forme étrangère toutes les fois qu'elle n'est pas francisée. » (Mounin 1994 : 78). En réalité, dans certains types de textes tels que les textes littéraires, les écrits touristiques, la traduction semble inévitable dans certains cas. C'est pourquoi, Michel BALLARD constate que la traduction du nom propre est affaire de négociation : « le nom propre, alors, devient l'enjeu de stratégies de transfert du sens qui s'opposent à l'usage de sa non-traduction. » (1998 : 219). La traduction des toponymes dans le guide touristique n'est pas facile. Il faut considérer plusieurs facteurs comme les contraintes du texte ou les pratiques des traducteurs.

¹⁵ Michel BALLARD (*ibid.*) reprend la formule de George Moore cité par Connes, 1959 : 138) « Tous les noms propres, quelques imprononçables qu'ils soient, doivent être rigidelement respectés [...] ».

1.2.1 Contraintes du genre guide touristique

Pour répondre aux buts de la production d'un guide touristique¹⁶, l'auteur doit rendre les textes sur la culture thaïlandaise plus familiers objectivement et subjectivement pour le lectorat francophone. Ce n'est pas seulement la transmission d'un code vers le français mais aussi l'utilité et la praticité du guide touristique pour les touristes francophones. Il doit conserver une bonne partie des graphies originales des toponymes ou en proposer une transcription en caractères latins dans la mesure où le guide papier est avant tout un outil utilisé par le touriste pour se repérer dans un pays qu'il ne connaît pas (Weidman 2011 : 47). Parfois, il devra procéder à une forme d'appropriation ou de francisation des toponymes pour que son ouvrage soit bien utile dans une situation réelle pour son lecteur.

Si l'on conservait telles quelles les formes originales thaïlandaises, le lecteur francophone risquerait d'être troublé par les caractères thaï et finalement ne pourrait identifier ce dont il s'agit. En outre, il semble inutile de noyer le lecteur sous un déluge de noms à consonance étrangère qui n'évoqueront pas grand-chose pour lui. L'auteur doit donc trouver des stratégies appropriées pour franciser les noms de lieux thaïlandais et faciliter ainsi l'accès du destinataire français à la culture thaïlandaise.

Pour faire la recherche équivalente du toponyme thaïlandais dans un guide touristique francophone, deux types de guides touristiques sont distingués : le guide proprement dit français, écrit par un ou des auteurs francophones et le guide traduit d'une langue étrangère, en général de l'anglais. Le dernier doit de plus intégrer le critère économique qui vient influencer sur l'usage de la langue (Léchauguet 2001 : 76), c'est-à-dire qu'il faut respecter le même nombre de pages que la version originale. Certains noms restent en anglais afin d'éviter l'ajout d'explications en français comme dans *Lonely Planet*, *National Geographic*, etc. En revanche, l'auteur du guide français semble avoir plus de liberté pour créer des appellatifs en version française.

En feuilletant des guides touristiques sur la Thaïlande, nous avons trouvé une variété de formes du toponyme francisé. C'est le cas de *Phetchaburi*, la romanisation peut prendre des formes diverses. Son nom pourra s'orthographier *Phetchaburi*, *Phetchburi*, *Petchburi*, *Petchaburi*, *Phetburi*, *Petburi* selon la préférence du locuteur ou bien encore

¹⁶ Florence MOURLHON-DALLIES propose quatre objectifs du guide touristique : faire découvrir, faire voir, faire connaître et conseiller (cf. 2.1.2.4).

avec sa traduction littérale ‘*la cité du Diamant*’. Ces divers appellatifs, risquent de provoquer un malentendu chez le lecteur qui peut penser que ce sont des lieux distincts. Comme le système linguistique du français et celui du thaï sont différents à tous les niveaux, trois sources de variété sont possibles. Premièrement, un guide touristique peut être un travail collaboratif. L’auteur devient une entité collective et chacun peut créer un nom de lieu de manière différente. C’est le cas de la chaîne de montagnes *Dangrek*. Dans les *Encyclopédies du Voyage*, il existe deux formes différentes : *la chaîne de Dongrek* (EV, 234) et *les montagnes du Dangrek* (EV, 240). Deuxièmement, chaque éditeur a sa propre convention de transcription. Certains conservent le nom en anglais comme *The Old Market* (PF, 155) ou *Siam Museum* (GR, 147), d’autres ajoutent des signes diacritiques pour faciliter la prononciation à la française comme *Sukhothai* (PF, 116), *le marché Bobé* (GV, 150). Enfin, cela peut être aussi une coquille de l’auteur ou de l’éditeur comme *Chaing Mal* (PF, 111) ou *Surazong Road* (PF, 102) au lieu de *Chiang Mai* et *Surawong Road*. La nécessaire remise à jour périodique des guides touristiques explique en partie l’urgence du calendrier éditorial (Léchaugnette 2001 : 61). Pour résoudre ce problème, une tierce personne telle que le secrétaire d’édition ou le responsable du projet peut veiller à l’uniformité des choix des terminologies chez certains éditeurs.

En suivant le principe de la non-traduction du toponyme et le pragmatisme du guide touristique, nous allons en voir la contradiction théorique. D’une part, la nature du nom propre est de désigner un référent unique n’ayant pas d’équivalent et le processus de l’emprunt ou de l’importation semble pratiquement nécessaire pour les termes dont la contrepartie n’existe pas. D’autre part, le guide touristique vise à le rendre familier et accessible au lecteur. Il est parfois inévitable d’ajouter une explication dans le texte à côté du toponyme, de rechercher un équivalent du nom catégoriel en français, d’adapter le toponyme thaïlandais en conservant certaines caractéristiques thaïlandaises ou bien de le traduire plus ou moins littéralement pour que le lecteur francophone puisse savoir de quoi il s’agit. Par conséquent, on peut dire que la création d’un guide touristique sur un pays étranger n’est pas un travail si facile.

1.2.2 Conserver ou modifier les toponymes étrangers dans le guide touristique ?

Lors de la rédaction ou de la traduction d’un texte concernant la communication interculturelle, conserver ou modifier un nom propre étranger semble une question

importante. Jean-Louis VAXELAIRE (2006) examine les conditions qui amènent à modifier ou à conserver un toponyme dans la langue cible à l'écrit. Nous pouvons les récapituler comme suit :

1) La question de l'histoire est un facteur primordial. Il propose de conserver les formes naturalisées les plus populaires alors que les moins courantes semblent garder les formes originales. Prenons le cas des noms de pays ou de villes. Les noms de vieux pays ou de vieilles villes connus des Français depuis plusieurs siècles sont modifiés comme *l'Espagne, la Grande-Bretagne, Venise* ou *Athènes* alors que les noms récents ont tendance à conserver leur forme d'origine tels que *le Myanmar, le Vanuatu, Hong Kong*. Dans notre cas, *la Thaïlande* et *Bangkok* sont normalement employés dans le guide touristique étant donné que ces deux termes sont bien connus des Français depuis longtemps tandis que la forme thaïlandaise comme *Muang Thai* ou *Krung Thep* s'y présentent rarement. Il en va de même pour le cas des anciens États de l'actuelle Thaïlande. L'appellatif qu'utilisent les historiens ou les archéologues est également employé dans le guide touristique à l'instar de *Srivijaya* ou *Dvaravati* surtout comme le constate Thierry GRASS (2006) que les anciennes formes naturalisées doivent être employées dans des contextes historiques.

2) La notoriété joue aussi un rôle important. Les toponymes, en particulier les noms géographiques importants et célèbres à l'échelle internationale, subissent l'adaptation et la traduction comme les noms de continents (*l'Antarctique*), de mers (*la mer Méditerranée*), de cours d'eau (*la Tamise*), etc. Dans notre cas, *le Mékong* est employé à la place de l'endonyme¹⁷ ou la forme utilisée par les autochtones *Maenam Khong* ou *le fleuve Khong* (*maenam* 'fleuve' ou 'rivière'). Les noms des cours d'eau moins connus restent transcrits comme *Maenam Chao Phraya* ou *le fleuve Chao Phraya*. Pourtant, la plupart des noms de lieux thaïlandais sont éloignés de la connaissance géographique des Français. Ils confortent plutôt le principe de la non-traduction/non-adaptation.

3) Il s'agit ensuite du rôle du contexte ou du genre textuel. Dans la littérature enfantine, les textes didactiques ou les contextes interculturels, on traduit les noms propres plus souvent que dans le reportage d'information. Quant aux travaux universitaires, certains noms propres sont remplacés par des références locales qui ne déconcerteront pas le lecteur pour leur valeur culturelle, par exemple *Socrates, Guy Fawkes* et *Harold Wilson*

¹⁷ Un endonyme est le toponyme dans la (ou les) langue(s) parlée(s) dans la zone linguistique dans laquelle se situe l'objet géographique tandis que un exonyme est un nom donné à un objet géographique dans une langue autre que celle de la région où est situé l'objet (Löfström et Schnabel-Lecorre 2005 : 4). Chaque endonyme peut avoir plusieurs exonymes correspondants dans d'autres langues par exemple *Germany* et *Allemagne* sont exonymes anglais et français de l'endonyme *Deutschland*

sont traduits comme *Socrate*, *Ravaillac* et *Pompidou* dans *Brève histoire de la linguistique – De Platon à Chomsky* (Vaxelaire 2006 : 721). Si l'on considère le guide touristique comme un texte à caractère didactique (Reboul-Touré 2002 : 155 ; Moirand 2004 : 152), les toponymes thaïlandais devraient subir la modification pour le public francophone. Nous remarquons que ce critère touche généralement les toponymes constitués de noms communs comme *le musée national des Barges royales* (GR, 149) ou ceux qui peuvent décrire leur caractéristique dominante comme *la montagne Cloche* (GV, 331).

4) Un lieu peut avoir des noms distincts d'une langue à une autre comme *l'île Sakhaline* qui est un appellatif russe alors que les Japonais l'appellent *Karafuto*. Dans le guide touristique sur la Thaïlande, nous avons trouvé quelques toponymes pour lesquels l'auteur emploie le nom thaï en alternance avec le nom étranger. Prenons le cas du temple *Preah Vihear* qui est situé à la frontière thaïlondo-cambodgienne. Le nom thaï *Khao Phra Viharn* (PF, 306) ou le nom cambodgien *Preah Vihear* (PF, 306) sont alternativement employés. Il est à noter que la chaîne de montagnes sur laquelle se trouve ce temple est toujours en cambodgien : *les Dangrek* (GR, 401). D'ailleurs, ce nom de montagne est mieux connu du public francophone du fait que ce terme apparaît sur la carte, dans les atlas et les dictionnaires de noms propres français comme *Le Petit Robert des noms propres* ou *Le Larousse des noms propres*. Un autre exemple intéressant est *la rivière Khwae*. Cette romanisation est conforme au Système général royal de transcription du thaï (RTGS)¹⁸ mais elle n'est utilisée qu'une fois dans notre corpus étant donné que l'orthographe *Kwai* est mieux connue des Occidentaux à cause du film *Le pont de la rivière Kwai*, sorti en 1957.

5) En citant Peter NEWMARK (1982 : 73) selon lequel « les toponymes que l'on retrouve à l'intérieur des villes (places, rues, etc.) ne se traduisent généralement pas », Jean-Louis VAXELAIRE signale qu'il existe une traduction de certains odonymes américains comme *la 5^e avenue* (*the Fifth Avenue* à New York). Dans notre cas, la plupart des noms de voies du réseau urbain dans le guide touristique conservent le nom thaï mais très souvent avec le nom catégorisateur anglais *road* comme *Sukhumvit Road* (PF, 30), *Kao San Road* (GR, 112). C'est peut-être parce que les odonymes thaïlandais sont moins transparents et moins connus du lectorat francophone que des odonymes comme *the Fifth Avenue*.

¹⁸ *The Royal Thai General System of Transcription* (RTGS) est le système officiel de la romanisation des noms étrangers en thaï (cf. 3.2.2)

6) La langue source est aussi un facteur important de la modification formelle du nom propre. Les noms propres en anglais et en langues romanes comme l'espagnol et l'italien ont tendance à conserver la forme d'origine tandis que ceux des langues non-romanes comme le grec, le suédois, le polonais et ceux des langues plus exotiques seront presque inévitablement modifiés. Dans ce sens, le thaï est considéré comme une langue exotique et les toponymes thaïlandais devraient donc être modifiés. Par conséquent on peut trouver des toponymes thaïlandais modifiés à différents niveaux, par exemple au niveau grapho-phonique *le marché Bobé* (GV, 150), au niveau morphosyntaxique *la Pai* (nom de rivière) (EV, 286) ou au niveau sémantique *le temple du bouddha d'Émeraude* (GR, 79).

Selon ces critères, il semble que les toponymes thaïlandais devraient être adaptés, sauf ceux qui sont déjà modifiés et bien connus, en particulier dans un contexte historique. C'est pourquoi, nous avons trouvé dans notre corpus que certains toponymes thaïlandais subissent la modification ou l'adaptation pour différentes raisons, d'autres gardent la forme transcrite. Ensuite nous allons voir comment ils sont traités ou modifiés dans ce genre textuel.

1.2.3 Traitement du toponyme dans le guide touristique

En principe, le toponyme serait soumis à la question de l'intraduisibilité comme l'anthroponyme. Pourtant, il existe des efforts pour traduire ou « normaliser » des toponymes étrangers, surtout dans le domaine du traitement automatique et de la lexicographie. Ce sont les travaux d'équipes qui travaillent pour normaliser la traduction des noms propres comme le Groupe d'Experts des Nations-Unies pour l'Uniformisation des Noms géographiques (GENUNG), Thierry GRASS (2006) et Claire AGAFONOV *et al.* (2006) pour le projet *Prolex*, basé à l'Université de Tours, Jonas LÖFSTRÖM et Bettina SCHNABEL-LE CORRE (2005) pour le projet du dictionnaire des noms propres (DiNoPro) au sein de l'équipe LIDILE à l'Université Rennes 2 Haute Bretagne ou Émeline LECUIT *et al.* (2011) pour la traduction multilingue du roman. De plus, on peut trouver également des revues consacrées à la traduction du nom propre telles que :

- *Forum* (2011) est le recueil des communications faites lors de la journée d'études sur *La traduction des noms propres dans le contexte de la traduction des écrits de voyage* à l'ESIT, l'Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3 ;

- *Meta : Journal des traducteurs* (2006) intitulé *La traduction des noms propres et Langue, traduction et mondialisation : interactions d'hier, interactions d'aujourd'hui*, sous la direction de Thierry GRASS, John HUMBLEY et Jean-Louis VAXELAIRE ;

- *Traitement automatique des langues (TAL)* (2000) sous la direction de Denis MAUREL et Franz GUENTHNER, sous le terme du traitement automatique des noms propres.

Dans le guide touristique, comme dans le récit de voyage, les toponymes prennent différentes fonctions, « oscillant entre le pôle informatif et celui du dépaysement » (Plassard 2011 : 146). Pour la fonction informative, en contribuant à identifier les lieux, les toponymes aident le lecteur à suivre l'auteur dans son déplacement alors que la fonction du dépaysement ou l'impression d'exotisme se présente par l'étrangeté graphique et phonique des toponymes. Le toponyme étranger dans le guide touristique doit alors répondre à ces fonctions par la modification ou l'adaptation. Ce processus est identifié de manière différente comme *traduction* (comme dans les revues présentées ci-dessus), *francisation* (Mounin 1994), *adaptation* (Delisle 1993) ou *translation* (Grass 2006 et Agafonov *et al.* 2006). C'est par exemple le cas de la « translation » qui est définie comme « le passage d'une langue à un autre sans être nécessairement accompagné d'un changement de forme graphique » (Grass 2006 : 662). Pour nous, ce n'est pas facile de constater que le processus de transmission des noms de lieux thaïlandais dans la langue/culture française est la traduction à cause de la thèse de l'intraduisibilité du nom propre. En outre, il ne s'agit pas seulement de la traduction du signifiant mais aussi de la romanisation, de l'adaptation morphosyntaxique, ainsi que du nouvel appellatif.

Dans une revue de littérature, plusieurs chercheurs s'intéressent au domaine de la traduction du nom propre tels que Anne-Lise WEIDMAN (2011), Sophie LECHAUGUETTE (2011), Thierry GALLÈPE (2011) et Colette LAPLACE (2011), Thierry GRASS (2006 ; 2002 ; 2000) et Claire AGAFONOV *et al.* (2006), Jean-Louis VAXELAIRE, (2006) et Michel BALLARD (2001 ; 1998), etc. Nous allons citer à présent deux travaux traitant le nom propre dans une optique différente à titre d'exemples. Colette LAPLACE qui travaille sur la traduction des noms propres dans le roman d'exil essaie de classer les divers procédés utilisés par les traducteurs : l'importation telle quelle (ITQ), l'importation avec adaptation

(IAA) ou un transcodage, l'incrémentialisation, la lexicalisation, l'entropie (perte d'information), l'omission, l'équivalence discursive, l'anaphore et l'adaptation libre. Quant à Claire AGAFONOV *et al.* qui travaillent sur la traduction automatique multilingue des noms propres dans le projet *Prolex*, ils relèvent huit procédés de « translation » des toponymes : l'emprunt, le calque, la transposition, l'adaptation, l'incrémentialisation, la modulation, la translittération et la transcription.

Dans le cas du guide touristique, ce n'est pas le même travail que la traduction littéraire ou la traduction automatique, il n'y a pas de texte source (sauf le cas du guide touristique traduit d'une langue étrangère) et on ne peut pas toujours éviter la traduction en omettant ou pronominalisant tel ou tel toponyme. Le toponyme doit être informatif. La décision de conserver un toponyme dans la langue source risquerait d'être une marque d'élitisme (Weidman 2001 : 37). L'emploi d'un équivalent francisé, dans certains cas, est peut-être souhaitable pour accéder à un public plus large, surtout dans le cas où l'appellatif en question ne peut susciter l'attention du lecteur, par exemple l'utilisation d'un équivalent culturel issu de la culture d'arrivée ou d'autres cultures plus familières comme *Venise de l'Orient* (GV, 133) ou *Le Petit Versailles* (GR, 194). Ce procédé n'est pas seulement apte à attirer l'attention du lecteur mais aussi à donner une description plus ou moins exacte du lieu mentionné. Ensuite, l'un des procédés utilisés pour exprimer une caractéristique dominante du site dans le guide touristique est le surnom. C'est le cas du *Temple de Marbre* (GV, 93) pour *Wat Benjamabophit*. Le surnom peut être assez répandu et connu des touristes étrangers mais rarement des autochtones. D'ailleurs, le procédé le plus employé est la recherche d'un équivalent du nom catégoriel en français pour créer des appellatifs de lieux thaïlandais au sein du public francophone, comme le propose Anne-Lise WEIDMAN (2011, 47-48), avec par exemple *Parc Lumphini* (GV, 116) pour *Suan Lumphini* ou *Marché Warorot* (PF, 227) pour *Talat Warorot*. Le mot *suan* se traduit comme 'parc' et *Talat* comme 'marché' en français. Quant à la traduction littérale ou le calque, ce procédé est parfois employé pour certains sites et chez certains éditeurs. Prenons l'exemple suivant :

(12) Wat Mahathat - วัดมหาธาตุ (*temple de la Grande Relique*) (GR, 147)

L'auteur du *Guide du routard* présente ce temple en utilisant trois procédés en même temps : la transcription, l'importation telle quelle et la traduction littérale. Le caractère

italique et/ou l'emploi des parenthèses a pour fonction d'expliciter la traduction littérale. Cette traduction est également employée dans *le Guide vert* et *le Petit Futé* mais avec une petite modification dans ce dernier : *temple des Grandes Reliques* (PF, 148) tandis que l'auteur des *Encyclopédies du Voyage* n'applique pas ce procédé dans son article. Remarquons d'ailleurs que les autres temples qui portent le même nom *Mahathat* ne sont jamais présentés avec la traduction. Bien que nous comptons peu de traductions dans notre corpus, nous pouvons noter que ce procédé s'effectue de manière légèrement différente dans chaque guide touristique.

Une autre contrainte importante de l'auteur concerne la recherche de sources documentaires fiables. Comme la nature du guide touristique est factuelle et informative, la recherche documentaire de référence est nécessaire pour l'auteur, il doit consulter différentes sources telles que des dictionnaires encyclopédiques, des atlas et des ouvrages cartographiques, des sites Web d'organisations internationales multilingues, des guides touristiques chez d'autres éditeurs et des beaux livres consacrés à un pays, une région ou une ville donnée, etc. Dans des pays lointains comme la Thaïlande, il existe seulement une référence en français pour des sites mondialement connus mais pour les nouveaux sites touristiques ou des sites moins connus, l'auteur sera confronté au problème de la référence. L'auteur devrait par conséquent créer un nouveau nom ou avoir recours à l'importation. Ces sources documentaires ne servent pas seulement à la consultation de l'appellation mais aussi à la recherche de l'étymologie du toponyme. Dans le cas de *Prasat Hin Phanom Rung*, si on l'a bien recherché, *Prasat Hin* est le sanctuaire hindou dédié au dieu Shiva. Même si la traduction littérale de ce mot est *château en pierre*, l'équivalent de *temple* semble plus approprié en indiquant la fonction de la construction. Par ailleurs, le concept du *château* en français et en thaï est complètement distinct. *Prasat Hin* n'est pas la résidence seigneuriale ou princière ou un élément de la défense d'une ville comme dans la tradition européenne, il a été bâti pour abriter une statue de Shiva et accueillir des pèlerins sur le chemin de l'Angkor Vat.

Dans le cas des noms d'unités géographiques ou des noms de voies de communication, la traduction des toponymes suscite de nombreuses interrogations car elle est spécifique à un pays. Il s'agira aussi de l'adaptation culturelle. Dans le cas de *mae nam* en thaï, ce mot peut être traduit comme *fleuve* ou *rivière* en français. Nous pouvons donc trouver une variété d'appellations pour ce cours d'eau comme *le fleuve de Chao Phraya*, *la rivière de Phraya*, *le Chao Phraya* ou bien *la Mae nam Chao Phraya* dans notre corpus,

parfois deux ou trois appellatifs utilisés pour ce référent dans le même ouvrage. L'auteur conserve parfois le mot catégoriel thaï et ajoute le déterminant dont le genre et le nombre correspondraient à l'équivalent en français (*le Chao Phraya* pour le fleuve ou *la Mae nam Chao Phraya* pour la rivière). Le déterminant *LE* neutralisé est souvent employé, surtout avec le catégoriel thaï, pour la raison d'un choix par défaut (Bosredon et Guérin 2005 : 16) dans la valeur générique : *le klong* 'canal', *le soi* 'ruelle' ou *le doi* 'montagne'. L'auteur doit par conséquent veiller à donner des équivalents français admis, la variation de la translittération ainsi que la traduction.

Enfin, les appellatifs du lieu thaïlandais dans les différentes parties du guide touristique doivent aussi être appropriés. Dans une optique d'utilité et de commodité du guide touristique, chacun doit correspondre à des fonctions de communication distinctes. C'est le cas de la carte ou du plan dans le guide touristique où la transcription des toponymes est indispensable car elle aide le lecteur à se guider dans un lieu qui lui est étranger et fait de lui un analphabète. Pourtant les noms figurant sur une carte doivent en principe être identiques à ceux utilisés dans le texte. Parfois, pour économiser l'espace, l'abréviation usuelle peut être utilisée à l'instar de *Th* pour *thanon* 'rue'. Dans certains guides, les noms de monuments ou de sites sont présentés en thaï ou en anglais dans le titre des rubriques mais sont en français dans les textes explicatifs. Le nom en thaï n'est pas pour le lecteur francophone mais pour le « lecteur second », autochtone à qui le touriste utilisateur du guide demanderait son chemin en le lui montrant ou afin qu'il puisse comparer les signes à ceux du nom de la rue ou d'une station de métro pour s'orienter (Léchaugnette 2011 : 70). Quant aux appellatifs dans les rubriques informatives, la traduction joue un rôle important en s'assurant que le lecteur comprenne bien la catégorie ou l'étymologie du nom. Par exemple, dans la carte et dans le titre, la transcription *Koh Phi Phi* est employée mais dans le texte informatif, le terme *les îles Phi Phi* se trouve au début pour expliquer que *Koh* se traduit comme *île* en français.

En tant que texte pragmatique, le guide touristique d'un pays dont le lecteur ne connaît pas la langue comme la Thaïlande demande à la fois l'importation telle quelle (ITQ) graphie comprise et l'équivalent en français (simple transcription ou traduction) comme dans la figure ci-dessous :

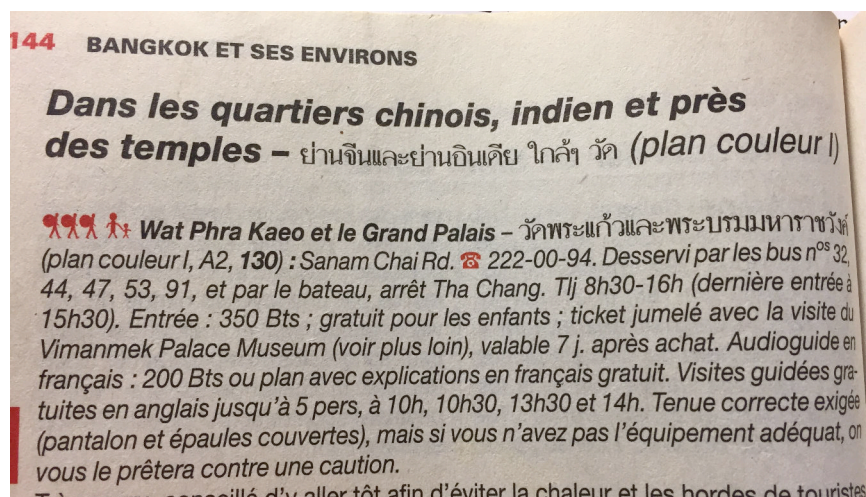


Figure 1: L'emploi des toponymes thaïlandais en caractères latins et thaïs dans *Guide vert* (p. 144).

On ne peut éviter la recherche des formes équivalentes pour le lectorat francophone de crainte qu'il ne se noie dans le texte où il y a plein de consonances étrangères. Au lieu de donner des informations utiles sur tel ou tel lieu afin de créer la curiosité de s'y rendre, le respect du principe de non-traduction du nom propre par l'emploi de l'ITQ risquerait de décourager le lecteur. Toutefois, la traduction n'est pas la meilleure terminologie pour expliquer le processus de transmission de la langue/culture sources de la Thaïlande vers la langue/culture cibles de la France. Nous préférons l'appeler *la francisation* qui couvre toutes les stratégies de la présentation ou de l'adaptation des noms de lieux thaïlandais au système du français à différents niveaux dans les guides touristiques. Dans l'optique de la comparaison avec les travaux précédents, les toponymes sont traités dans les divers textes tels que les textes littéraires, les documentaires de voyage ou bien la lexicographie. L'auteur ou le traducteur (dans le cas du guide traduit de l'anglais) doit faire preuve de pragmatisme et être capable de s'adapter. Cette tâche est considérée comme une traduction spécialisée car l'auteur doit consulter différentes sources d'information. Il devra donc bien se rendre compte quand on traduit le toponyme thaïlandais, quand on le transcrit, quand on le surnomme, ou bien quelle langue il doit choisir dans les différentes parties du guide touristique, sous les contraintes du toponyme et du genre textuel du guide touristique.

1.3 Emplois des toponymes dans le guide touristique

Après avoir abordé les généralités des noms propres et des toponymes et la question de la traduction des toponymes, nous allons situer l'emploi des toponymes dans le guide touristique. Nous allons d'abord présenter notre observation de l'intégration typographique des noms de lieux thaïlandais dans un texte touristique écrit en français. Ensuite, les fonctions grammaticales des noms de lieux thaïlandais seront discutées. Après, nous allons élaborer les toponymes que nous avons traités comme notre objet d'étude dans ce travail.

1.3.1 Intégration typographique des toponymes thaïlandais

Comme le guide touristique vise à présenter les lieux touristiques étrangers intéressants aux touristes potentiels, il existe quantité de noms propres, notamment les toponymes. Au niveau linguistique (phonétique, syntaxique ou sémantique), le lecteur est capable de distinguer le nom propre étranger dans le texte, surtout quand il comporte des sonorités étrangères. Au niveau typographique dès qu'il est mis dans le système de la langue française, la majuscule initiale est la caractéristique la plus remarquable. D'ailleurs, il existe une certaine convention typographique dans l'imprimerie afin de signaler l'étrangeté et la nature propre dans le texte. Cependant, tous les mots ne sont pas soumis aux mêmes conditions.

Concernant l'intégration des mots d'origine étrangère en français, ils sont généralement divisés en deux groupes : les mots bien intégrés en français et les mots pas encore bien intégrés en français. Les mots étrangers bien intégrés en français suivent en général les mêmes règles typographiques que les mots français ; c'est-à-dire en caractère normal sans aucun trait typographique spécifique. Pour les noms communs, on peut les trouver dans les dictionnaires de langue tels que *le sushi*, *le fjord*, *le football*, etc. mais pour les noms propres, ils n'y sont généralement pas présents comme nous l'avons mentionné plus haut. Pourtant ceux qui sont considérés comme lexicalisés sont bien connus des Français et s'emploient dans la communication courante comme *Pékin*, *le Vietnam*, *l'Himalaya* ou *l'Amazone*. Ces mots subissent en français l'intégration à différents niveaux tels que phonétique, morphosyntaxique et lexical et apparaissent dans les dictionnaires encyclopédiques ou dans les ouvrages de référence. Au contraire, pour ceux qui ne sont pas encore bien intégrés dans la langue, l'usage de l'italique est

recommandé selon les règles typographiques de l'Imprimerie nationale : « Les mots, expressions, citations donnés dans une langue étrangère et non francisés se composent en italique dans un texte français romain. » (2002 : 79).

Pourtant dans notre corpus, nous avons trouvé que les appellatifs de lieux thaïlandais se présentent dans les deux groupes ; c'est-à-dire que certains se composent sans aucun trait typographique autre que la capitale comme s'ils étaient des mots déjà francisés tels que *la Thaïlande*, *le Siam*, *Bangkok* ou *Pattaya*, *le Chao Phraya*. D'autres sont en caractère spécifique (en gras, en italique, entre parenthèses ou guillemets). Ici, nous allons confronter notre remarque sur la typographie des appellatifs toponymiques thaïlandais aux textes des guides touristiques pour savoir, d'une part, si l'auteur respecte les règles typographiques de l'Imprimerie nationale et comment il traite les toponymes thaïlandais dans son ouvrage et, d'autre part, s'il y a une certaine convention typographique pour les noms de lieux étrangers dans ce genre de corpus.

Après avoir examiné notre corpus, nous avons trouvé que les noms de lieux thaïlandais s'écrivent de façon différente. Ils ne sont pas seulement en caractère normal ou en italique mais aussi en divers autres caractères.

1.3.1.1 La typographie normale

En général, les mots dans le texte touristique se composent en typographie normale, les toponymes thaïs sont aussi soumis à cette condition quand il s'agit d'informations générales sur la géographie, l'histoire ou la sociopolitique, sauf dans le titre ou le topique du paragraphe :

- (13) A cette époque, en effet, s'affirma la puissance du royaume siamois fondé en 1350 par Rama Thibodi et dont la capitale, Ayutthaya, était installée au confluent de la Chao Phraya et des rivières Pasak et Lopburi. (EV, 36)
- (14) La frontière entre la Thaïlande et le Laos est délimitée par le fleuve Mékong alors que celle qui la sépare du Cambodge est marquée par les massifs montagneux de Dangrek et Khao Khieu. (PF, 27)

Dans les exemples ci-dessus, les appellatifs toponymiques thaïlandais sont inscrits en typographie normale. Cela peut être interprété de deux façons. Premièrement, ces mots sont bien intégrés dans la phrase en français. Jintanaporn NAWASATE qui travaille sur les noms communs thaïs dans les textes touristiques français explique cet usage en disant que

« cela peut provoquer chez le lecteur un sentiment de connivence, de « connaisseur » du pays » (2011 : 37). Dans le cas des noms de lieux, bien que la plupart des noms thaïs ne soient pas bien connus du lectorat francophone, le nom commun comme *capitale* pour *Ayutthaya*, *confluent*, *rivières* et *fleuve* pour *la Chao Phraya*, *Pasak*, *Lopburi* et *Mékong* et *les massifs montagneux* pour *Dangrek* et *Khao Khieu* dans le contexte immédiat peut indiquer la classe d'appartenance du nom. Le nom propre est considéré comme une étiquette d'un lieu et le lecteur ne doit pas lui donner trop d'importance. D'un autre côté, la typographie normale joue le rôle de description générale tandis que le toponyme est très souvent en gras ou en italique pour attirer l'attention du lecteur.

Pourtant, le titre du texte dans les *Encyclopédies du Voyage* se compose en petites capitales sans caractère gras ni italique, alors que dans le texte, le site touristique est mis aussi en évidence par l'emploi de la capitale pour le distinguer des autres mots :

- (15) À L'INTÉRIEUR DES REMPARTS
 Les monuments les plus intéressants s'élèvent au nord-est de la ville. Le *wat PHRA NON* abrite les vestiges d'un buddha couché. Le *wat PHRA SI IRIYABOT* renfermait des statues du Buddha dans les quatre positions : seuls subsistent les buddhas debout et marchant. (EV, 250)

1.3.1.2 L'italique

Selon la convention de l'Imprimerie nationale, les mots étrangers non francisés doivent se représenter en italique dans le texte français (2002 : 79) mais dans notre corpus, les appellatifs toponymiques en italique sont plus rares qu'en topographie normale. Il est à remarquer que, dans ce type de corpus, l'italique ne sert pas seulement à indiquer les mots étrangers dans le texte français, mais peut aussi avoir d'autres fonctions selon la convention de chaque éditeur. Voilà quelques exemples de fonctions de l'italique :

Dans *le Guide du Routard*, l'italique marque le site touristique méritant une visite. La combinaison entre le caractère gras et italique présente un site principal tandis que le site secondaire situé dans le site principal ou aux alentours est marqué en italique uniquement.

- (16) ***Bang Pa In Palace*** – [...] le délicat *Aisawan Thipaphaya-at*, pavillon bouddhique posé comme une boîte à bijoux au centre d'un petit lac. *Le Ho Withun Thasana* au minaret cerné de cercles concentriques colorés servait au

souverain d'observatoire astronomique. *Le Wehat Chamrun Hall*, de style chinois, aux superbes plafonds de bois sculpté, contient une étonnante maquette de barque d'apparat ciselée en os de chameau. [...] (GR, 195)

Le *Aisawan Thipaphaya-at*, le *Ho Withun Thasana* et le *Wehat Chamrun Hall* sont des bâtiments construits dans la même enceinte que le *palais Bang Pa In*. L'italique fait contraste avec le caractère droit pour mettre en valeur des noms de bâtiments secondaires dans le palais et attirer l'attention du lecteur mais ces derniers doivent quand même être moins signalés que le site principal au début du texte.

Quant au *Guide vert* et le *Petit Futé*, l'italique sert à exprimer l'adresse ou la direction dans les informations générales avec les horaires et le prix d'entrée :

- (17) *À 120 km à l'est de Phitsanulok – quittez la ville par la route 12, puis bifurquez vers la 2013 ; avant d'arriver à Nakhon Thai, prenez à droite la 2331 sur 31 km – entrée payante.* (GV, 236)
- (18) *Situé à une vingtaine de kilomètres de Lampang, à côté du village de Ko Kha.* (PF, 262)

Les appellatifs cités dans les exemples ci-dessus sont les odonymes (*la route 12, la 2013 et la 2331*) et les noms de villes ou de village comme *Phitsanulok, Nakhon Thai, Lampang et le village de Ko Kha* ont pour but d'indiquer le chemin.

Enfin, la fonction de l'italique dans *Encyclopédies du Voyage* est différente de celle que l'on trouve dans les autres ouvrages. L'auteur se sert de l'italique pour marquer les mots indigènes transcrits en caractères latins. La plupart d'entre eux sont des noms communs exprimant la classe de toponyme. En voici deux exemples :

- (19) D'une superficie de 40 ha, le *wat* Suthat est l'un des plus grands temples de Bangkok (EV, 166).
- (20) Ce temple harmonieux qui se dresse sur la berge sud du *klong* Bangkok Noi fut construit sur les fondations d'un monastère consacré sous Rama I^{er} et rénové sous Rama III. (EV, 175)

Les termes *wat* et *klong* sont des noms communs qui se définissent respectivement comme 'temple' et 'canal'. Comme l'auteur voudrait exprimer une couleur locale de la Thaïlande, certains noms communs ne sont pas traduits. Le caractère italique marque alors l'étrangeté du mot selon la règle générale de l'Imprimerie nationale.

Pour conclure au sujet de l'emploi de l'italique, nous pouvons voir que cette typographie est utilisée pour différentes fonctions selon l'éditeur comme le marqueur des mots étrangers dans le texte français, le marqueur du site secondaire situé dans la même enceinte que le site principal ou le marqueur de la direction ou de l'adresse.

1.3.1.3 La graisse

La graisse d'un caractère est définie comme l'épaisseur des traits de son dessin. La gamme de la graisse peut aller de maigre, demi-gras, gras, très gras, noir, très noir. (Guéry, 2000 : 106). Nous ne distinguerons pas ici la variation dans la gamme des graisses mais seulement la distinction entre le caractère normal et le caractère gras.

Le caractère gras est d'abord presque toujours utilisé pour former le titre de la partie ou de la rubrique ou le premier mot du texte pour susciter l'attention du lecteur :

(21) **La réserve zoologique de Khao Khieo** (GV, 191)

En outre, dans certains guides tels que *Petit Futé* et *Encyclopédies du Voyage*, le titre du paragraphe est toujours en gras et en capitales. Remarquons que ce dernier guide préfère la petite capitale comme nous l'avons mentionné plus haut et la combinaison de deux caractères est uniquement employée au début du paragraphe, jamais pour le titre :

(22) **MUSÉE DES BARGES ROYALES** (PF, 159)

(23) **HAT BOPHUT**. Cette plage longue de 2 km est bordée de quelques huttes et bungalows. (EV, 204)

Dans le cas où le site n'est pas présenté au début du paragraphe, son nom en caractère gras exprime le site secondaire. Les appellatifs peuvent être des mots transcrits ou des traductions littérales :

(24) À l'écart de l'agitation de la ville, la résidence royale se dresse au milieu d'un magnifique parc, orné de parterres et de canaux invitant à la promenade. On visite d'abord le **Musée photographique du cérémonial royal**, belle bâtisse en bois abritant une intéressante collection de photos événementielles et de costumes d'apparat. La grande galerie qui l'entoure, le **musée des Voitures royales**, sert de hangar aux carrosses et voitures du roi et de sa cour, aux architectures et aux couleurs des plus sophistiquées. (GV, 139)

- (25) À environ 16 km, vous traverserez le village de **Mae Rim**, où vous pourrez déjeuner. (GR, 256)

Le site secondaire dans le *Guide vert* est présenté avec le caractère gras mais en corrélation avec l'italique dans le *Guide du routard*.

Le caractère gras est largement employé dans le corpus touristique afin d'insister sur l'importance du nom de lieu. Il marque le topique dans le titre et le site secondaire dans le texte.

1.3.1.4 Les guillemets et les parenthèses

Les guillemets et les parenthèses sont mis dans la même catégorie parce que ces deux ponctuations ont la même fonction dans le texte. Ils servent à marquer la traduction littérale du toponyme en question pour tous les guides touristiques. Cet emploi correspond bien à la convention de l'Imprimerie nationale disant que « Si l'on en donne la traduction, celle-ci suivra soit en romain entre parenthèses, soit entre guillemets, de préférence, s'il s'agit de citations. » (Imprimerie Nationale 2002 : 79-80).

- (26) La forêt s'étend à perte de vue jusqu'au sommet du **Khao Khleo** [*sic*], la bien nommée « Montagne verte », qui culmine à 1 351 m. (GV, 168)
- (27) Puis, il se dirige, toujours plus au sud, vers Lamphun et, en 1269, fonde Chiang Mai (la ville nouvelle), capitale du futur royaume de Lanna (million de rizières). (PF, 33)
- (28) Au sud-est, le voyage finit au village de Bau [*sic*] Salak Phet, une piste filant par ailleurs vers Hat Sai Yao (Long Beach). (GR, 176)

Pourtant, le choix de la ponctuation n'est pas tout à fait évident. Nous pouvons signaler l'emploi des parenthèses et celui des guillemets en alternance dans le même ouvrage comme dans le *Guide du routard*.

- (29) **WHITE SAND BEACH - หาดทรายขาว**
[...] Cette « plage de sable blanc » est bordée par des *resorts-corons* qui proposent des bungalows ou maisonnettes clonés et de l'*international food* sans intérêt. (GR, 177)

Ce n'est pas seulement la traduction que l'auteur de tous les guides touristiques met entre parenthèses mais également le surnom comme l'illustrent les exemples suivants :

- (30) Au sud de Râma IV Road s'étendent Surawong et Silom Roads, quartiers commerçants, parfois populaires, parfois plus bourgeois, qui aboutissent sur Thanon Charoen Krung (New Road). (GR, 112)
- (31) Le Wat Benchamabophit (temple de Marbre) sera ainsi édifié, en 1899, sur les conseils d'Hercule Manfredi ; son bot (chapelle) et son cloître sont recouverts de marbre de Carrare. (PF, 54)
- (32) Au 19^e s., la ville devait faire le ravissement des voyageurs occidentaux, qui la surnommèrent la « Venise de l'Orient ». (GV, 133)
- (33) Et pourtant, sous ses visages divers, Bangkok est une, arrosée par la Chao Phraya – la « mère des eaux » qui fait sa richesse depuis les siècles [...] (EV, 140)

En outre les parenthèses peuvent aussi présenter un autre appellatif équivalent, dans le cas d'une dénomination multiple. Le lecteur pourrait trouver l'un ou l'autre lors d'une communication avec les autochtones :

- (34) [...], on continue cette fois en tournant à droite sur l'étroite Sampeng Lane (Soi Wanit 1). (PF, 100)
- (35) Elle part du *wat* Pathum Khongkha (ou wat Sampheng), temple construit un siècle avant que les Chakri ne fasse [*sic*] de Bangkok leur capitale, et rejoint PAHURAT, quartier réputé pour son marché aux tissus, tenu par des Indiens qui pratiquent les prix les plus bas de Bangkok. (EV, 176)

Dans le contexte historique, l'appellatif entre parenthèses/guillemets peut être l'ancien nom ou le nouveau pour donner des informations supplémentaires :

- (36) Sous le nom « Lavo », Lopburi apparaît déjà dans l'histoire à l'époque des Dvaravati (6^e s.-12^e s.). (GV, 228)
- (37) Au nord, tandis que le royaume Môn d'Hari-punchai (Lamphun) est annexé par le roi Mengrai au royaume de Lan Na, le XIII^e siècle sera marqué par la fin de l'empire Môn en tant que puissance militaire et politique. (PF, 33)

Dans le cas des lieux bien connus, leurs appellatifs en anglais mieux connus du lecteur francophone peuvent être empruntés dans le guide touristique francophone. Afin de le distinguer dans le texte français, il est souvent mis entre guillemets comme dans *le Petit Futé* et les *Encyclopédies du voyage* :

- (38) En particulier, trois marchés flottants sont répartis aux alentours, plus authentiques que le « Floating Market » de Damnoen Saduak. (PF, 169)
- (39) Entre Kamphaengphet Road et le « Week End Market », un marché permanent, entièrement consacré aux plantes et aux fleurs, est ouvert chaque jour. (EV, 184)

Il s'agit ensuite des appellatifs dont le titre est déjà en gras, notamment dans *le Guide vert*. Le premier appellatif est le nom courant tandis que l'appellatif entre parenthèses est le nom complet que le lecteur pourrait trouver sur les panneaux sur place ou dans d'autres contextes. Prenons les exemples suivants :

- (40) **Wat Ratchanada (Wat Rachanatdaram)** (GV, 138)
 (41) **Wat Bowon Niwet (Wat Bowon Niwet Wihan)** (GV, 138)

Également dans le cas où le premier appellatif est en version française, le nom d'origine en thaï ou le nom plus courant en anglais serait entre parenthèses.

- (42) **Le palais Vimanmek (Phra Thinang Vimanmek)** (GV, 139)
 (43) **Le jardin des Roses (Rose Garden)** (GV, 165)
 (44) On vient ici également pour l'immense portique de la Balançoire (Chao Chin Cha [*sic*]) placé juste à l'entrée du **Wat Suthat** (GR, 148)

Enfin, l'emploi des parenthèses et des guillemets pour le même appellatif est aussi possible. Il s'agit toujours de la traduction ou du surnom par exemple :

- (45) L'île est appelée *Rattanakosin* (« demeure du Bouddha d'émeraude »), qui accueille un des premiers temples ainsi que la résidence royale. (GR, 112)
 (46) L'ensemble des bâtiments où résidèrent les trois premiers rois de la dynastie, et qui s'élève sur l'aile gauche du Chakri Maha Prasat, est connu sous le nom de Phra Maha Monthien (« la grande résidence »). (EV, 147)

Pour conclure, les parenthèses et les guillemets ne servent pas seulement à marquer la traduction ou le surnom mais aussi à signaler le nom complet ou le nom équivalent en thaï ou en anglais.

1.3.1.5 L'usage mixte

Dans ce groupe, il est fait un usage combiné de deux procédés pour accentuer un appellatif toponymique thaïlandais. Le plus courant est l'usage de l'italique avec les parenthèses. Il s'agit normalement de la traduction ou du surnom dans le titre. C'est la même fonction que l'usage des parenthèses et des guillemets :

- (47) **Wat Benjamabohitr** – วัดเบญจมบพิตร (*temple de Marbre* ; plan couleur I, B1 134) (GR, 152)

Pourtant, nous avons trouvé un cas intéressant. Quand l'auteur peut donner un nouvel appellatif en français exprimant la fonction ou l'importance du lieu, il mettra l'appellatif d'origine entre parenthèses après le terme inventé afin de signaler le référent. Voici des exemples :

- (48) Le premier pavillon (*Phiman Mongkut*) héberge une collection d'objets préhistoriques et des sculptures, monnaies, statues et images du Bouddha du VII^e au XIV^e s. (GR, 207)
- (49) La **bibliothèque auxiliaire** (*Ho Phra Montien Tham*), où les moines et nonnes novices préparaient leurs examens, abrite des écrits bouddhiques. (GV, 126)

Les autres cas de combinaison ont déjà été étudiés plus haut comme l'emploi du caractère gras et italique pour marquer le site principal dans *le Guide du routard* ou l'emploi des parenthèses et des guillemets pour renforcer la traduction ou le surnom dans *le Guide vert* et *Encyclopédies du voyage* et l'emploi du caractère gras entre parenthèses pour signaler le nom complet ou le nom thaï ou anglais après la traduction dans *le Guide vert*.

On ne peut donc pas respecter la règle de l'Imprimerie nationale en mettant tous les mots étrangers en italique (noms propres et noms communs) dans le texte touristique étant donné qu'ils y apparaissent partout. Si l'on les mettait tous en italique, on ne pourrait facilement percevoir ce que l'auteur veut mettre en valeur. Par conséquent, certains doivent être inscrits en caractère normal pour donner des informations de base. D'ailleurs chaque éditeur a sa propre convention typographique. Il n'y a pas de règle typographique spécifique. L'emploi de l'italique et de la grasse est différent de l'un de l'autre. Nous avons pourtant dégagé deux emplois qui pourraient être considérés comme une convention typographique dans les guides touristiques. D'une part, c'est l'usage des parenthèses ou des guillemets pour marquer la traduction ou le surnom comme le propose l'Imprimerie nationale. Tous les auteurs appliquent bien ce procédé et parfois le renforcent par l'usage de deux ponctuations en même temps. D'autre part, les parenthèses servent également à fournir des variantes de l'appellatif comme le nom complet, le nom d'origine ou le nom bien connu en anglais si la traduction, le surnom ou le nom raccourci sont d'abord cités. En outre, il faut aussi noter que l'appellatif toponymique dans les guides touristiques

ne porte pas toujours de majuscule initiale. Prenons les exemples (48) et (49), *le premier pavillon* et *la bibliothèque auxiliaire* sont constitués de noms communs sans majuscule initiale mais ils sont capables d'être l'appellatif toponymique étant donné qu'ils désignent un lieu unique.

1.3.2 Fonction grammaticale des toponymes thaïlandais

Afin de décrire un pays ou un site touristique, le nom de lieu est toujours cité dans les contextes historique, géographique, politique, économique et culturel. Nous pouvons voir qu'il est polyfonctionnel, c'est-à-dire qu'il peut s'employer dans les différentes fonctions grammaticales dans une phrase comme les autres types de noms propres. Selon Sarah LEROY (2004 : 87), le nom propre peut être réparti entre la référence et la prédication dans les différentes fonctions phrastiques : le nom propre sujet, objet, complément, le nom propre apostrophe, le nom propre attribut, le nom propre épithète. Avant d'examiner ces fonctions dans notre corpus, il faut d'abord rappeler l'opposition fonctionnelle entre la référence et la prédication. La référence ou les expressions référentielles désignent des objets particuliers tandis que le prédicat ou les expressions prédicatives assignent une caractéristique au sujet (Riegel *et al.* 2011 : 570). Dans les guides touristiques, nous avons trouvé l'emploi des noms de lieux en fonction de la référence et de la prédication en tant que sujet et objet grammaticaux, complément circonstanciel du lieu et attribut. L'emploi de l'apostrophe et l'emploi de l'épithète n'y sont pas trouvés mais nous avons remarqué que l'emploi de l'apposition est aussi largement emprunté. Examinons les différentes fonctions des appellatifs toponymiques thaïlandais dans les guides touristiques en français.

1.3.2.1 Le toponyme sujet et complément d'objet

Le nom propre est défini comme un désignateur rigide selon Saul KRIPKE (1982). Il désigne le particulier visé sans le décrire et l'associe directement avec la forme phonique ou graphique du nom propre et ce dans tous les mondes possibles. Il peut visiblement fonctionner comme une expression référentielle. Celle-ci est considérée comme un emploi prototypique du nom propre (Jonasson 1994 : 64). Le nom de lieu est souvent utilisé en tant que syntagme nominal, dans ce sens il peut se contenter d'être soit sujet, soit complément

d'objet direct ou indirect.

Dans le cas du sujet, tous les types de lieux sont aptes à être employés dans cette fonction dans l'énoncé pour informer ce dont le locuteur parle. Il est à noter que le verbe qui suit est très souvent le verbe d'état ou le verbe copule comme l'illustrent les exemples suivants :

- (50) La Thaïlande présente, à l'ouest et à l'est de son territoire, deux espaces de plongées privilégiés. (PF, 71)
- (51) Quand Rama V meurt en 1910, la Thaïlande est une nation moderne reconnue par le monde occidental et ses frontières sont plus ou moins définitives.
- (52) Face à la crise financière mondiale qui sévit depuis 2008, la Thaïlande tente de créer un fonds commun de réserves avec les pays d'Asean (Association des nations d'Asie du Sud-Est), l'objectif étant de se préparer à d'éventuelles crises nationales. (GV, 53)

Selon les exemples ci-dessus, malgré le rôle du sujet grammatical, celui-ci ne fonctionne pas toujours comme actant du procès mais comme une circonstance du lieu. Comparons le rôle sémantique du sujet *la Thaïlande* dans les exemples (50) et (52). *La Thaïlande* dans l'exemple (50) désigne une valeur spatiale en attribuant une qualité alors que dans l'exemple (52), ce terme effectue un procès comme s'il était un être humain en tant qu'entité politique¹⁹. *La Thaïlande* dans le (52) indique donc l'agent ou le responsable de l'action.

D'ailleurs, en empruntant la terminologie de John R. SEARLE (2008 : 125), le nom de lieu ne peut pas seulement désigner le référent primaire mais aussi un référent secondaire. Il désigne le référent primaire quand il occupe une des positions argumentatives autour du prédicat tandis que s'il se situe à l'intérieur d'une expression référentielle dont il ne constitue pas le nom tête, il s'agit du référent secondaire (Jonasson 1994 : 66). Voici quelques exemples du référent secondaire des noms de lieux dans notre corpus :

- (53) De façon générale, les Chinois de Thaïlande préservaient leur culture confucéenne, symbolisée par le culte des ancêtres, dont l'autel trône dans toutes les maisons. (GV, 42)
- (54) Il convient de signaler que dans le Nord de la Thaïlande, les femmes n'ont pas le droit d'entrer dans la chapelle, et n'ont accès qu'au *viharn*. (PF, 50)

Dans les exemples plus haut, le terme *Thaïlande* ne fonctionne pas comme le sujet, ni le complément d'objet. Il est employé comme le complément du nom (*de Thaïlande*). Ces

¹⁹ Nous allons étudier les différentes valeurs référentielles des toponymes en empruntant la notion de facette d'Alan CRUSE (1996) dans le chapitre 7, notamment 7.1.

deux termes renvoient toujours au même référent qui s'appelle *la Thaïlande* en termes d'espace géographique. Cette fonction est aussi d'une certaine façon référentielle.

Ensuite, le nom de lieu peut également être employé comme le complément d'objet direct ou indirect. Il représente le lieu ou la chose sur lesquels porte l'action exprimée par le verbe et exercée par le sujet. Cet emploi est moins souvent trouvé dans notre corpus, notamment pour le complément d'objet indirect. Prenons les exemples suivants :

- (55) Avant de quitter la Thaïlande, il faut se présenter au Service de l'immigration (tampon de sortie indispensable) juste à côté de l'embarcadère. (PF, 290)
- (56) Peu après l'accession au trône du roi Ekatat en 1758, le roi birman Alaungpaya attaqua Ayutthaya. (EV, 37)
- (57) Mais, bien que ce type de spécialisation étroite n'ait pas permis à la Thaïlande contrairement à la Corée du Sud ou à Taïwan, d'accroître et de diversifier ses structures industrielles, il ne semble pas pour l'instant être remis en cause. (GV, 53)

Avec la fonction référentielle, le locuteur suppose généralement que l'interlocuteur connaît le lien entre le toponyme et le lieu visé. Au contraire, le locuteur peut faire connaître le toponyme en ajoutant un nom catégorisateur français comme *la province de Krabi* (PF, 503) ou *le parc de Kaeng Krachan* (GV, 178) ou en empruntant la fonction de nomination comme dans les exemples suivants :

- (58) La chute d'eau la plus spectaculaire s'appelle Sai Yok Yai. (PF, 206)
- (59) On apprend ainsi que Phuket s'appela longtemps June Ceylon (un grand centre commercial à Patong, avec reconstitution d'une goélette d'époque, a adopté ce nom), probablement une déformation de *Silang*, l'ancien nom des gitans de la mer, autrefois maîtres incontestés de l'île – voir la carte faite par Simon de La Loubère, navigateur français qui visita le royaume d'Ayutthaya en 1687, quand les Thaïs et Français s'échangèrent des ambassadeurs. (GR, 505)
- (60) Enchanté par la beauté du site, le souverain décida d'y fonder une ville, qu'il nomma Chiang Rai l'« Empreinte de l'éléphant ». (GV, 316)
- (61) Le « temple des millions de bouteilles » est officiellement appelé Pa Maha Chedi Kaeo sur les plans. (GR, 400)

La nomination est définie comme l'acte d'attribuer un nom à un lieu. John LYONS (1978) oppose la nomination didactique à la didactique performative. « La nomination didactique consiste à enseigner à quelqu'un, dans les règles ou sans cérémonie qu'un nom propre particulier est déjà lié à un individu, un objet ou un lieu, par une convention préexistante »

tandis que la nomination performative se présente comme « l'attribution de noms de personne dans des baptêmes ou d'autres cérémonies officielles » (Lyons 1978 : 177-178). Selon cette distinction, les exemples (55) et (59) concernent la nomination didactique alors que les exemples (60) et (61) correspondent plutôt à la nomination performative. Même si *Chiang Rai* et *Pa Maha Chedi Kaeo* ne sont pas des noms de personnes, l'attribution de leurs noms se réalise avec une certaine cérémonie comme l'acte de baptême d'une personne.

En outre, la nomination performative peut concerner aussi « l'attribution d'un surnom » (Lyons 1978 : 178) comme l'illustrent les exemples suivants :

- (62) Au 19^e s., la ville devait faire le ravissement des voyageurs occidentaux, qui la surnommèrent la « Venise de l'Orient ». (GV, 133)
- (63) Il abrite d'abruptes falaises de granit, une grotte et d'impressionnants rapides surnommés les « rapides de la mort ». (EV, 238)

Remarquons que les noms de lieux dans l'acte de nomination sont employés dans une fonction prédicative et non référentielle. Ce sont les prédicats verbaux comme *nommer*, *appeler*, *surnommer*, etc. qui assurent cette fonction de nomination. Il signale la propriété d'un référent du sujet : la propriété de s'appeler *Sai Yok Yai* et *June Ceylon*, la propriété d'être nommé ou appelé *Chiang Rai* et *Pa Maha Chedi Kaeo* ou encore être surnommé *la Venise de l'Orient* et *les rapides de la mort*.

1.3.2.2 Le toponyme complément circonstanciel de lieu

Dans les guides touristiques, le nom de lieu est très souvent employé en tant que complément circonstanciel de lieu pour dire où se fait l'action exprimée par le verbe. Nous pouvons distinguer principalement quatre nuances de cette fonction :

a) **Localisation** : le nom de lieu sert à localiser le lieu où se déroule l'action ou l'état.

- (64) C'est au XVII^e siècle que les premières missions catholiques s'installèrent en Thaïlande. (EV, 173)

b) **Destination** : le nom de lieu exprime le lieu où se rend le sujet.

- (65) On peut emprunter Phahurat Road sur la droite et se rendre au Phahurat Market sur la droite, cœur de Little India. (PF, 100)

c) **Origine** : le nom de lieu présente le lieu d'où vient le sujet.

- (66) La plupart des hébergements (assez chers) se situent sur la rue perpendiculaire venant de Krabi Town. (GR, 552)

d) **Direction** : le nom de lieu indique par où on passe.

- (67) Un gros hic, la circulation inextricable et stressante de Lamai Beach à Mae Nam en passant par Chaweng. (GR, 417)

La plupart des noms de lieu dans cette fonction marquent la situation du procès du verbe alors que les autres nuances sont moins trouvées, surtout quand l'auteur informe le lecteur comment on peut aller à la destination ou se déplacer dans le lieu en question. Pourtant, il nous semble que l'emploi des toponymes dans les exemples ci-dessus n'est pas associé à la valeur référentielle mais il complète l'idée du verbe en indiquant la précision extérieure à l'action concernant le lieu. Autrement dit, c'est plutôt la valeur prédicative qui s'actualise.

1.3.2.3 *Le toponyme attribut*

Dans certains cas, un nom de lieu peut fonctionner comme un adjectif. Il exprime une qualité, une nature ou un état que l'on attribue au sujet par l'intermédiaire du verbe, très souvent le verbe copule tel qu'être, rester, demeurer, etc. Pourtant, nous en avons peu trouvé dans notre corpus. Pour Kerstin JONASSON (1994), le nom propre attribut se distingue par deux rôles différents selon la fonction : un attribut identifiant et un attribut caractérisant. Les toponymes peuvent également jouer ces deux rôles. Observons les exemples ci-dessous :

- (68) Le point de départ de l'excursion en bateau est Pak Meng, un petit port situé à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Kantang. (GV, 430)
- (69) Mais l'endroit le plus couru reste Patpong où surgit chaque soir, sur toute la longueur de la rue, un bazar improvisé, en même temps que la faune interlope dont c'est le terrain de chasse. (EV, 185)

Les termes *Pak Meng* et *Patpong* occupent un attribut identifiant avec la fonction référentielle. Le sujet grammatical et le référent qu'il désigne renvoient au même particulier ; autrement dit, il s'agit d'une égalité référentielle. Par conséquent, l'attribut est remplaçable par le sujet de la phrase :

- (68') Pak Meng est le point de départ de l'excursion en bateau (...).
 (69') Mais Patpong reste l'endroit le plus couru (...)

D'autre part, un attribut peut également valider la fonction prédicative quand il s'agit d'un attribut caractérisant. Sarah LEROY (2004 : 91) remarque que le nom propre attribut caractérisant désigne des référents dotés d'une certaine notoriété, ce qui rappelle fortement l'emploi modifié métaphorique. Il peut alors être le toponyme historique ou le toponyme familial (Jonasson 1994 : 85) comme l'illustre l'exemple suivant :

- (70) « Bangkok est la Venise de l'Orient » : on n'y entend que le bruit des rames, celui des ancres, le chant des matelots ou les cris des rameurs », écrivait l'explorateur Henri Mouhot, au cours d'un de ses voyages, en 1870. (GV, 146)

La Venise de l'Orient apparaît comme une description de *Bangkok* en référence au réseau de canaux et de chenaux. Cet attribut joue alors le rôle descriptif en exprimant une propriété à propos du sujet plutôt qu'en posant une égalité référentielle comme les exemples précédents.

1.3.2.4 Le toponyme apposition

Nous ajoutons enfin la structure appositive du toponyme dans notre observation. Examinons les exemples suivants :

- (71) Le fleuve dessine une frontière entre une mégapole aux ambitions futuristes et l'ancienne capitale du Siam, Thonburi, au charme oriental toujours intact. (GV, 117)
 (72) En 1296, Mengraï établit sa capitale à Chiang Mai, la « Nouvelle Ville », près des berges de la Ping. (GV, 62)

Le nom de lieu en apposition dans ces deux exemples semble exprimer la valeur référentielle. La relation entre le premier syntagme nominal (SN1) et le syntagme nominal

en apposition (SN2) est une relation d'identité parfaite entre deux référents, autrement dit une co-référence (Forsgren 1995 : 104). Prenons l'exemple (71), l'auteur introduit d'abord la qualité du lieu et ensuite précise le lieu en mettant le nom de lieu dans la structure appositive. On peut alors dire « SN1, c'est-à-dire SN2 » ou « SN1 appelé SN2 ». Dans l'exemple (72) le nom de lieu est d'abord mentionné et suivi par la traduction en apposition pour montrer l'étymologie du toponyme en question. SN1 n'est pas appelé SN2 mais « SN1 signifie SN2 » en langue cible. Dans ce sens, nous pourrions dire que la traduction en apposition apparaît comme une unité prédicative. Il nous semble par conséquent que le nom de lieu de l'apposition peut exprimer la valeur référentielle ou la valeur prédicative selon la structure. Or il est un peu étonnant que ni Kerstin JONASSON (1994), ni Sarah LEROY (2004) n'étudient cette fonction dans leur ouvrage. Nous avons trouvé la discussion du nom propre en apposition dans l'ouvrage de Mat FORSGREN (1995) mais il ne conclut pas si ce type de nom propre fonctionne comme une expression référentielle ou prédicative.

Pour conclure, les toponymes ou les appellatifs toponymiques dans les guides touristiques peuvent fonctionner comme un nom commun ou les autres types de nom propre, c'est-à-dire le sujet ou le complément, l'attribut ou l'apposition. Pourtant, nous n'avons pas trouvé la fonction épithétique ou la fonction vocative que Kerstin JONASSON (1994) et Sarah LEROY (2004) signalent dans leur travail. Pour le nom propre épithète, selon Kerstin JONASSON (1994), le particulier est désigné par le nom propre qui n'appartient pas à la catégorie dénotée par le nom commun (1994 : 105) comme le cas de *la stratégie Pasqua*, *la loi Macron*, *le projet Delors*, etc. Le nom commun désigne le référent primaire alors que le nom propre désigne uniquement un référent secondaire. Tous les appellatifs toponymiques dans la structure *le Nc Npr* trouvés dans notre corpus tels que *le mont Suthep* ou *le temple Suttawas* ne sont pas considérés comme des toponymes épithètes parce que les deux noms sont coréférentiels. Quant au toponyme vocatif, Kerstin JONASSON (1994) et Sarah LEROY (2004), montrent que le nom propre est également susceptible d'avoir une fonction vocative ou d'apostrophe comme « Pierre ! Écoute-moi » (Jonasson 1994 : 67). Dans le corpus touristique, nous n'avons pas trouvé de toponyme employé dans cet emploi étant donné que l'on ne peut pas l'employer pour attirer l'attention d'un endroit appelé ou le faire venir. Il s'agit plutôt des noms de personnes ou d'animaux. Pourtant, nous pouvons constater que les toponymes épithétiques ou vocatifs

ne sont pas employés dans le guide touristique à cause de certaines contraintes propres à ce genre textuel. On pourrait peut-être les trouver dans d'autres genres textuels ou dans la communication courante.

1.3.3 Toponymes dans les guides touristiques, notre objet d'étude

Comme il existe de nombreux toponymes dans les touristiques, la présentation de l'intégration typographique et de la fonction grammaticale peut nous aider à déterminer notre sélection et à encadrer notre objet d'étude. D'abord nous n'avons pas sélectionné les toponymes en police spécifique comme l'italique ou la grasse mais aussi ceux en police normale qui sont aptes à désigner un lieu thaïlandais. D'ailleurs, bien que certains ne soient pas initiés par une capitale, ils sont considérés comme un toponyme s'ils renvoient à un lieu unique comme *le marché aux amulettes (Thanon Maharat)* (GV, 136), *le mausolée (Ho Pra Nak)* (GV, 120). Comme ces deux toponymes sont accompagnés d'une localisation (*Thanon Maharat*) ou d'un nom d'origine transcrit (*Ho Phra Nak*), ils peuvent être traités comme un toponyme du fait que leur statut est propre.

D'ailleurs, selon la fonction grammaticale des toponymes que nous avons discutée plus haut, nous avons cueilli les toponymes s'employant comme un sujet, un complément, un attribut et une apposition dans le texte ou dans le titre (et le sous-titre). La traduction et le surnom du toponyme sont également notre objet d'étude s'ils sont employés en tant qu'un des fonctions grammaticales citées plus haut. Par exemple :

- (73) De fait, la légende voulait que ce temple de l'Aube fût le premier édifice de la ville à recevoir la lumière du matin. (GV, 130)
- (74) À l'intérieur du quadrilatère formé par Charoen Krung, Chakkawat, Yaowarat et Boriphat se trouve *Nakhon Kasem*, « le marché aux voleurs », où étaient vendues autrefois les marchandises chapardées. (GR, 150)

Ce temple de l'Aube et *le marché aux voleurs* sont aussi traités dans notre travail parce qu'ils fonctionnent respectivement comme un sujet et une apposition dans la phrase. Les autres toponymes présentés comme adresse dans les listes de restaurants et d'hébergements sont donc exclus dans ce travail.

Nous pouvons enfin présenter la typologie des appellatifs toponymiques recueillis à partir de quatre guides touristiques avec le nombre d'appellatifs par rapport au nombre de référents dans le tableau récapitulatif suivant :

	Référents	Appellatifs
Noms de lieux habités : noms de pays, de provinces, de villes, de villages, etc.	416	836
Noms d'unités géographiques : oronymes, hydronymes, noms de forêts et parcs naturels, etc.	817	1 780
Noms de lieux culturels : noms de marchés, de monuments, de palais, de temples, de jardins et parcs, etc.	697	1 370
Noms de voies de communication	423	731
	2 353	4 717

Tableau 2 : Typologie des toponymes avec leurs nombres de référents et d'appellatifs employés dans le corpus.

Nous pouvons voir qu'un référent peut avoir différents appellatifs à cause des différents procédés de la francisation tels que la romanisation, la traduction littérale ou le surnom. Prenons le cas de *Chiang Mai*, ce référent possède cinq formes différentes de romanisation (*Chiang Mai*, *Chiang Maï*, *Chiang MaI*, *Chieng Mai*, *Xieng Mai*), trois formes composées avec un nom commun (*la région de Chiang Mai*, *la province de Chiang Mai*, *la ville de Chiang Mai*), deux formes de traduction littérale (*Nouvelle Ville*, *Ville Nouvelle*) et un surnom (*la Rose du Nord*). Cela fait donc 11 appellatifs toponymiques pour ce référent.

En présentant la notion du nom propre et sa sous-catégorie du toponyme, nous ne prétendons pas proposer notre propre définition du nom propre. Nous souhaiterions montrer tous les critères possibles de la sélection de notre objet d'études dans les guides touristiques. Nous travaillerons avec tous les appellatifs désignant un lieu thaïlandais paru dans notre corpus, quelle que soit sa fonction grammaticale dans l'énoncé. Comme la

francisation des toponymes thaïlandais peut s'effectuer par divers procédés à différents niveaux tels que graphophonique, morphosyntaxique, sémantique ou traductologique, les appellatifs toponymiques que nous allons traiter peuvent se présenter en français, en anglais ou en thaï romanisé. La lettre initiale peut être une majuscule ou une minuscule ; ils peuvent être introduits avec ou sans déterminant. La traduction et le nouvel appellatif comme le surnom qui peuvent expliciter l'étymologie ou la caractéristique dominante sont possibles s'ils sont aptes à identifier un lieu touristique thaïlandais, localisable dans l'espace et le temps.

1.4 Bilan

Les diverses idées reçues sur le nom propre depuis sa forme et son sens jusqu'à son fonctionnement dans le discours circulant dans les travaux scientifiques restent controversées. Cela pourrait impliquer la complexité et les caractéristiques propres à cette catégorie nominale. Pourtant ces critères définitoires ne semblent pas universels pour toutes les langues. Certains sont spécifiques à certaines langues, notamment en ce qui concerne la forme et la grammaire. Dans ces conditions, les critères du nom propre français ne peuvent pas tous s'appliquer au nom propre thaï. Quand on parle des noms propres dans le texte touristique, la question du traitement du toponyme thaïlandais dans un corpus écrit en français nous permet de nous pencher sur les particularités du toponyme en tant que catégorie du nom propre afin de configurer notre objet d'étude.

Le toponyme étranger dans le guide touristique est une question intéressante surtout dans le cas où la langue/culture source et la langue/culture cible sont tout à fait différentes comme avec le thaï et le français. Afin d'atteindre les objectifs du guide touristique, la contradiction théorique entre le principe d'intraduisibilité du nom propre et la nature pragmatique du guide touristique s'impose. Plusieurs chercheurs s'interrogent sur la question de la traduction des noms propre dans différentes dimensions et dans divers types de textes comme le roman, le récit de voyage ou le reportage. Pourtant chacun a sa propre idéologie et ses propres contraintes, la manière de traiter le toponyme est donc différente. La conservation ou la modification du toponyme ne sont pas une question facile, il faut considérer plusieurs facteurs tels que la question de la notoriété, la communication interculturelle, le caractère pratique et le fonctionnement du texte, la convention de la traduction de chaque type de texte, etc.

Nous avons observé que les toponymes thaïlandais sont bien intégrés dans le texte français comme des mots étrangers lexicalisés dans la typographie normale et également avec une typographie spécifique (l'italique, la grasse, les parenthèses, les guillemets) pour souligner leur importance dans le texte. Au niveau syntaxique, ils peuvent s'employer comme un circonstanciel du lieu et sont aussi aptes à être un sujet grammatical, un complément d'objet, un attribut et une apposition. Quant à la typologie, il existe plusieurs essais de classement des toponymes mais certaines sous-catégories comme les noms ethniques ou les adresses restent controversés. Ces observations et la spécificité du guide touristique nous permettent d'encadrer notre d'objet d'étude dans ce présent travail. Une réflexion sur l'adaptation linguistique des toponymes thaïlandais aux différents niveaux sera mise en lumière.

Afin d'identifier notre corpus, le chapitre suivant va examiner la généralité et la particularité du guide touristique où apparaissent de nombreux toponymes étrangers. Nous allons aussi présenter la démarche méthodologique que nous avons suivie pour constituer le corpus.

CHAPITRE 2

DU GUIDE TOURISTIQUE À LA CONSTITUTION D'UN CORPUS D'ÉTUDES

Ce deuxième chapitre s'appuie sur le guide touristique, un des écrits touristiques qui est riche en noms de lieux. Il peut être considéré comme un genre textuel mais ce statut ne va pas vraiment de soi. Et pour en faire la preuve, nous allons aborder les caractéristiques du guide touristique. Pourtant avant de les examiner, nous allons d'abord évoquer un panorama sur le tourisme et les écrits touristiques et ensuite le guide touristique dans ses différents aspects. Ce chapitre se termine par le guide touristique en tant que corpus d'études, les critères de sélection et la description de chaque guide choisi seront présentés.

2.1 Le tourisme et les écrits touristiques

De nos jours, le loisir est devenu ce dont tout le monde a besoin, surtout de voyages ou de tourisme. Un salarié souhaiterait avoir des vacances pour prendre du recul sur sa vie professionnelle ou se donner une récompense tandis qu'un étudiant voudrait partir en voyage quelque part après ses études pour faire l'expérience d'un pays inconnu avant de commencer à travailler. Pourtant, la définition du terme *tourisme* peut être variée selon l'individu. Les vacanciers peuvent être un touriste ou un voyageur pour affaires ou pour raisons de santé ou d'études²⁰. Selon l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), le tourisme est défini comme :

²⁰ Clade PEYROUTET et Isabelle JUGUET (2015 : 11) ont classé les motifs de la visite d'un touriste en six catégories : (1) loisirs, vacances, détente ; (2) visite à des parents et/ou des amis ; (3) santé (thermalisme, thalassothérapie) ; (4) affaires et motifs professionnels ; (5) missions ou réunions diverses ; et (6) autres (voyages scolaires, manifestations sportives, pèlerinages...).

« un phénomène social, culturel et économique qui implique le déplacement de personnes vers des pays ou des endroits situés en dehors de leur environnement habituel à des fins personnelles ou professionnelles ou pour affaires » (<http://media.unwto.org>).

Les différents types de tourisme sont alors dégagés par rapport aux différents objectifs des touristes : le tourisme balnéaire et nautique, le tourisme ludique ou récréatif, le tourisme culturel, le tourisme d'aventure, le tourisme de croisière, le tourisme d'événement, le tourisme religieux ou le pèlerinage, le tourisme sportif, le tourisme d'affaires, le tourisme vert, le tourisme médical, etc.

2.1.1 Développement du tourisme et guides touristiques

La Renaissance fut en Europe un grand moment pour les voyageurs individuels avec la recherche de nouvelles dimensions culturelles, de découvertes de l'Ailleurs dans la géographie et son histoire, d'ouverture à l'Autre (Seoane 2013 : 23). Les voyageurs se mettent à réaliser leurs journaux ou leurs récits en racontant leurs déplacements de façon plus ou moins objective. Grâce à ce type d'écrits, certains itinéraires et sites sont devenus plus renommés. Les premiers guides apparaissent à cette époque sans doute inspirés par ces récits de voyages en donnant des conseils aux étrangers sur les itinéraires et les curiosités à admirer.

À partir du XVII^e siècle, le terme *Grand Tour*, qui ressemble au tourisme moderne, a émergé en Europe. Ce terme désigne un long voyage continental effectué par de jeunes hommes nobles européens, en particulier les Britanniques, pour parfaire leur éducation. Ils vont partout en Europe, notamment dans les lieux d'intérêt culturel et artistique en quête d'antiquités romaines (Boyer 1996 : 28-31) comme en Italie, en France, en Allemagne, etc. À cause du voyage éducatif des aristocrates, le terme *tourisme* apparaît en Angleterre à la fin de XVIII^e siècle et son usage s'étend vite parmi les classes aisées (Mesplier et Bloc-Duraffour 2014 : 18). Les écrivains et les artistes font également le Grand Tour comme Goethe, Alexandre Dumas, Rousseau ou Lamartine. Ensuite, le terme *touriste* dérivé du mot anglais apparaît en français au XIX^e siècle pour désigner « des voyageurs qui ne parcourent des pays étrangers que par curiosité et désœuvrement, qui font une espèce de tournée dans des pays habituellement visités par leurs compatriotes » et « se dit surtout des voyageurs anglais en France, en Suisse et en Italie » (Littré 1874 : 2275). En particulier, ce

terme est devenu plus connu à cause de la publication des *Mémoire d'un touriste* de Stendhal en 1838 (<http://gallica.bnf.fr>).

Au sens moderne, le tourisme s'est industrialisé depuis le XIX^e siècle. Il ne s'agit pas seulement du fait de voyager mais aussi d'un secteur économique comprenant l'ensemble des activités concernant la satisfaction et les déplacements des touristes. Les publications touristiques, surtout les grandes collections des guides touristiques, se sont développées à cette époque en Angleterre (*Guides Murray* en 1836), en France (*Guides Joanne* en 1841 qui est devenu *Guide bleu* en 1914) et en Allemagne (*Guide Baedeker* en 1843). D'ailleurs, la première agence de voyages James Cook a aussi été créée parallèlement en 1841 afin de regrouper les voyageurs pour obtenir des réductions sur le transport ferroviaire et proposer certains services, restaurations et divertissements (Mesplier et Bloc-Duraffour 2014 : 19).

Aujourd'hui le tourisme n'est plus dédié au voyage éducatif de l'aristocratie, il s'est largement démocratisé et surtout est devenu un enjeu économique majeur (Seoane 2013 : 24). L'importance prise progressivement par des guides touristiques est un des effets de ce développement.

2.1.2 Les écrits touristiques

Grâce au tourisme, diverses activités économiques se sont créées et développées dans les lieux visités et au-delà, afin de fournir des produits, des biens et des services aux touristes. La publication touristique est un des outils importants de la promotion du tourisme pour que les interlocuteurs fassent un voyage de plaisance dans une destination visée. L'écrit touristique est défini selon Florence MOURLHON-DALLIES comme « tout écrit qui participe de l'activité touristique en contribuant à la prise en charge d'un ou plusieurs touriste(s) » (1995 : 23). Différents écrits touristiques sont produits comme le récit de voyage, l'article dans une revue ou un magazine de voyage, le guide touristique, etc. Chacun répond à un but spécifique et correspond à la relation entre le locuteur et l'interlocuteur. Du point de vue de l'orientation communicationnelle, Caterina VESTITO (2006 : 28-29) a dégagé quatre types d'écrits touristiques :

2.1.2.1 Publicités

La publicité touristique est une forme de communication de masse dont le but est de susciter l'attention des touristes potentiels. Elle repose sur la fonction conative des messages. Ce type d'écrit touristique se caractérise par un langage métaphorique, riche en adjectifs et il emploie généralement des éléments visuels et verbaux afin que le lecteur achète un produit ou un service (Berger 2004 : 71) ou bien un voyage dans un pays cible. Elles peuvent être produites par le secteur privé comme l'agence de voyages, la compagnie aérienne ou l'hôtel ou bien une organisation publique telle que l'office national ou régional du tourisme. Dans ces publicités, il est naturel que des toponymes apparaissent, les images étant souvent associées à des lieux. Il faut que ces toponymes étrangers soient exonymes en français ou romanisés afin que l'interlocuteur puisse lire ou chercher des informations sur ces sites, par exemple *Bangkok* est l'exonyme de l'actuel nom de capitale : *Krung Thep*.

2.1.2.2 Brochures et dépliants

Ces deux écrits touristiques sont différents en terme du nombre de pages mais ils sont présentés en fonction de stratégies publicitaires avec un objectif persuasif. Ils sont l'outil par excellence de l'agence de voyages. Les éléments visuels sont employés pour illustrer des informations sur une destination dans le but d'attirer des clients pour qu'ils y fassent un voyage de plaisance (Beeckman 2014 : 10-11). Pourtant, Caterina VESTITO (2006 : 28) considère que les brochures et les dépliants touristiques sont conçus comme propagandistes et les informations données sont limitées et souvent très stéréotypées. Comparés à leur usage dans la publicité, les toponymes des brochures et des dépliants sont plus variés (informations plus complètes, destinations plus détaillées). On constate qu'ils sont plus adaptés au lectorat grâce à la romanisation, la traduction ou le surnom. Pourtant, les toponymes dans ces types d'écrit restent limités parce que l'auteur ne présente que les sites les plus importants au plan touristique et souvent dans une forme de message récurrente de type « copier – coller » dans le même prospectus.

2.1.2.3 Articles dans des revues spécialisées et des sections touristiques de journaux

Les articles dans la presse spécialisée comprennent généralement la description de l'endroit et des informations pratiques comme les possibilités pour manger ou dormir et les adresses importantes pour les touristes. Ces données sont habituellement collectées dans des rubriques distinctes. Le type textuel semble informatif mais il est à remarquer que la forme est plutôt littéraire (*Cf.* Brossen non daté dans la bibliographie : 9). Toutefois, il n'est pas exhaustif. L'auteur essaie de partager son expérience d'une destination à son lectorat. Le texte est par conséquent très subjectif et n'exclut pas des fins promotionnelles. Les toponymes dans les articles sont plus riches que les écrits précédents par le nombre de lignes et de pages. Pourtant, ils ne sont pas agressivement informatifs, leur but n'étant pas à proprement parler commercial : il vise à faire partager une expérience des lieux. Le toponyme paraît comme une étiquette correspond à un ou des lieux sur les images ou à la topique de l'article. La catégorie de lieux semble donc limitée.

2.1.2.4 Guides touristiques

Parmi les genres textuels touristiques, le guide touristique ou le guide de voyage est considéré comme le plus traditionnel et étroitement lié à la littérature de voyage (Vestito 2006 : 29). Il est généralement publié en collection. De nos jours, les guides sont diversifiés et destinés à différents types de touristes en fonction de la précision de la description, de la présence de matériel iconographique, etc. Toutefois, ils partagent généralement la même division structurale en sections descriptives et informatives, celles qui contiennent la partie de praticité et d'autres conseils utiles. Ils ont pour objectif d'énumérer exhaustivement ce qui « doit être vu » (Boyer et Viallon 1994 : 55).

En prenant le schéma de la communication de Roman JAKOBSON (1963), Florence MOURLHON-DALLIES (1992) propose un autre classement d'écrits touristiques en demandant QUI (émetteur) parle à QUI (récepteur) ? PAR QUEL MOYEN (canal, support du message) ? DANS QUEL BUT ? Voici un tableau récapitulatif facilitant ce genre d'exploration (1992 : 55) :

Qui	À qui	Moyen	But
voyagiste	client éventuel touriste potentiel (entrée dans une agence)	publicité brochure	VENDRE SON PRODUIT FAIRE ALLER (concrétiser un désir latent de voyage)
office du tourisme	voyageur (se procure sur place l'information)	dépliant	FAIRE APPRÉCIER (promotion locale)
maison d'édition	lecteur (touriste réel ou éventuel)	guide de tourisme	FAIRE DÉCOUVRIR (histoire, monuments) FAIRE VOIR (portrait des lieux) FAIRE CONNAÎTRE (histoire, monuments) CONSEILLER (hôtels, trajets)
reporter, groupe de presse	lecteur (tourisme projeté ou rêvé)	reportage dans une revue spécialisée ou non	FAIRE PARTAGER une expérience des lieux, une opinion

Tableau 3 : Classement de la catégorie d'écrits touristiques selon Florence MOURLHON-DALLIES (1992)

Nous avons vu que les deux classements de Caterina VESTITO et Florence MOURLHON-DALLIES sont légèrement différents en ce qui concerne la brochure touristique. Selon Caterina VESTITO, la brochure et le dépliant font partie de la même rubrique dans l'optique de la propagande et de la persuasion tandis que Florence MOURLHON-DALLIES met la brochure dans la catégorie des publicités ayant pour fonction de vendre le produit et faire aller. En tout cas, quel que soit le classement, chaque produit correspond à un genre de discours qui est « soumis à un ensemble de conditions de réussite » (Maingueneau

2002 : 51) et dont la finalité répond à la question implicite : « On est là pour dire ou faire quoi ? » (Charaudeau 1995 : 102).

En le comparant aux autres types d'écrits touristiques, le guide touristique possède plus d'intérêt au moins dans quatre dimensions. D'abord, un guide touristique doit être réalisé afin de correspondre aux quatre objectifs (un ou deux seulement pour les autres). La façon de présenter ou adapter les toponymes étrangers sera plus variée et plus intéressante. Dans l'optique de la commodité, tandis que les autres jouent un rôle important pour choisir une destination plutôt dans la phase du pré-voyage, le guide touristique apparaît comme un instrument offrant toutes les informations utiles pour toute la durée du voyage. Il est à lire avant, pendant et après le voyage²¹. Il peut être utilisé avant le voyage pour décider de la destination ou préparer l'itinéraire et il est ensuite consulté sur place pour informer le lecteur où aller, où manger et où dormir. Après le voyage, il peut aussi être employé pour une lecture complémentaire avec des détails intéressants ou des anecdotes. À propos de la variété des toponymes, nous avons trouvé que le guide touristique est riche en toponymes. Nous pouvons trouver presque toutes les sous-catégories des toponymes : noms de lieux habités, noms de lieux culturels et noms d'unités géographiques de toutes les régions du pays. Quant aux autres types, ils présentent généralement un endroit touristique remarquable ou quelques sites dans une région. Les toponymes employés sont assez limités dans certains domaines de référence. Enfin la question de l'accessibilité au public est aussi considérée. Le guide touristique est vendu dans presque toutes les librairies et souvent accessible en vente en ligne. Le touriste potentiel peut en acheter un facilement. Les dépliants et les brochures sont normalement distribués à l'agence de voyages ou à l'office du tourisme, un peu difficiles d'accès pour ceux qui habitent loin du centre de ville. La publicité et l'article ne sont pas évidents, cela dépend de la promotion de vente ou du thème choisi par la revue. Tout cela nous amène à analyser plus précisément le produit du guide touristique.

²¹ Caterina VESTITO (2006 : 44) distingue trois types de guides touristiques basés sur la fonction principale réalisée par les guides au cours des étapes d'un voyage : le guide touristique pour la préparation du voyage, le guide que les touristes tiennent dans la main et le guide de lecture complémentaire.

2.2 Qu'est-ce qu'un guide touristique ?

Le terme *guide touristique* est constitué de deux éléments. Pour chaque élément, le *Petit Robert* (2012) propose les définitions suivantes :

- GUIDE [...] 5° Ouvrage contenant des informations générales ou pratiques pour les voyageurs, les touristes, et décrivant un lieu, ses ressources (restaurants, hôtels, transports, musées, curiosités, etc.). [...] (2012 : 1200).
- TOURISME [...] Le fait de voyager, de parcourir pour son plaisir un lieu autre que celui où l'on vit habituellement (même s'il s'agit d'un petit déplacement ou si le but principal du voyage est autre) (2012 : 2583).

Selon la définition de ces deux composants, le *guide touristique* (ou simplement le *guide*) se définit alors comme un type de livre comprenant des informations importantes sur un lieu donné, à l'usage des touristes ou des voyageurs qui se déplacent vers un autre endroit que leur environnement habituel. Les termes *guide de voyage* ou *guide de tourisme* peuvent aussi être considérés comme synonymes du guide touristique, surtout afin de ne pas confondre ce dernier avec le guide touristique désignant un métier consistant à prendre un groupe de touristes en charge.

2.2.1 Aperçu historique du guide touristique

D'origine provençale, le terme *guide* d'aujourd'hui est différemment employé qu'aux XVI^e et XVII^e siècles. Il était du genre féminin désignant « un ouvrage qui indique le chemin » (Boyer 1996 : 16) en forme de manuscrit pour les pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle ou de Rome. L'impression du guide touristique a été effectuée pour la première fois en 1552 à l'initiative d'un médecin, imprimeur et écrivain français, Charles ESTIENNE (1504-1564), né dans une famille d'imprimeur-éditeurs à Paris. La publication de *La guide des chemins de France : revue et augmentée*²², considérée comme le premier guide routier français, marquait un succès important et le besoin de l'époque : 28 éditions de ce guide étaient publiées durant 1552-1668 (Liaroutzos 2011 : 6). Cet ouvrage montre

²² Ce premier guide touristique est numérisé par la Bibliothèque nationale de France dans la collection Gallica accessible dans <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k102662d>.

un nouveau genre qui ne s'adressait plus aux pèlerins comme auparavant mais aux voyageurs curieux.

Charles ESTIENNE a proposé presque 300 itinéraires à travers le royaume des monuments à visiter afin de renseigner le voyageur. Avec ce guide, le voyageur ne trouvait pas seulement son chemin dans le pays mais aussi une description visant à fournir la liste des villes, les distances, les repères, l'hébergement, les postes, ainsi que les particularités des régions parcourues. Elle était donc considérée comme le modèle de tous les guides depuis le XVII^e siècle avec les mêmes formules : « les voyageurs qui ont la curiosité de passer par *X* ne manquent pas de voir *A, B, C, etc.* » (Boyer 1996 : 19)

Dès la première moitié du XIX^e siècle, le voyage est devenu le tourisme. Les grandes collections de guides ont commencé à apparaître sur le marché pour donner des conseils sur les itinéraires selon les curiosités à voir. La maison anglaise Murray fut la première maison d'édition à publier une collection de guides de voyage avec une couverture rouge *Murray's Handbooks for Travellers* en 1836, c'est pourquoi cette collection était surnommée « *Red Books* ». En Allemagne, Karl BAEDEKER a publié *Baedekers Rheinlande* en 1832. Avec trois versions, en anglais, allemand et français, cette édition connut un immense succès (Rauch 2011 : 2). En France, le *Guide Joanne* fut la première collection de guides de voyage, publiée chez Hachette à partir de 1841. *La Suisse* est le premier volume de cette collection, écrit par Adolphe JOANNE. Les verts Joanne sont devenus *les Guides Bleus* en 1919 pour mieux résister à l'assaut des rouges *Baedeker*, leur rival, qui sont des éditions françaises (Boyer 1996 : 56) toujours publiés par Hachette.

À la fin du XIX^e siècle, avec le courant du tourisme à vélo et ensuite en automobile, les guides de cyclistes et d'automobilistes ont progressé. Les grandes marques de pneumatiques ont lancé également leur collection de guides. L'une d'entre elles est Michelin qui a créé une première collection des *Guides Michelin*, surnommée « guide rouge » au début du XX^e siècle. *La Bretagne* est le premier guide régional chez Michelin dont le public cible était le lectorat des automobilistes.

De nos jours, le marché des guides touristiques en France semble très concurrentiel. On peut compter un certain nombre de collections de guides en librairie. L'édition touristique est devenue un secteur prépondérant qui a compté près de 4 000 ouvrages publiés en 2009 et il se vend 10 millions d'exemplaires chaque année (Seoane 2013 : 29). Les cinq grandes maisons d'édition sont Hachette, Michelin, Lonely Planet Gallimard et Petit Futé. Chaque maison d'édition doit répondre à des besoins toujours plus variés en

s'adaptant à des groupes de touristes qui ne cessent de s'élargir. Les éditeurs proposent de nouveaux styles de guides touristiques, notamment pour les courts-séjours comme *Guides Cartovilles* (Gallimard), *Guides Vert Week-end* (Michelin), *Lonely Planet Petit Voyage* (Lonely Planet), *Guides Grand Week-end* (Hachette), *Guides Évasion* (Hachette), etc. à des prix plus bas. On peut voir également l'émergence de guides thématiques comme les guides culturels (*Bibliothèque du voyageur*), les guides gastronomiques et les guides d'hébergements (*Guide rouge Michelin*), les guides de randonnée (*Chamina*). Les éditeurs lancent de nouvelles collections de plus en plus spécialisées comme : *Paris étudiant* (Lonely Planet), *La Normandie des impressionnistes* (le Routard/Hachette), *Aquariums, zoos, parcs animaliers en France* (Petit Futé), *Les sites français du Patrimoine mondial* (Guide vert), etc.

2.2.2 Guide touristique en tant que genre discursif

À propos de la typologie du discours, Dominique MAINGUENEAU (2002 : 47) propose la notion de *genre de discours* et la notion de *type de discours* dans l'optique des situations de communication. À l'origine, la notion de *genre de discours* est traditionnellement appliquée dans le cadre d'une poétique, d'une réflexion sur la littérature. Aujourd'hui, les genres de discours se définissent comme « des dispositifs de communication qui ne peuvent apparaître que si certaines conditions socio-historiques sont réunies » (2002 : 47). Cette notion peut s'appuyer sur le canal, sur des rôles, ou sur des termes, comme les cas des « éditorial », « débats politiques télévisés », « guide de voyage », etc. Quant à la notion de *type de discours*, les types de discours semblent faire partie d'un ensemble plus vaste, liés à de vastes secteurs de production verbale d'une société comme « discours politique », « discours médiatique » ou « discours touristique ». C'est le cas du genre « talk-show » qui peut se constituer dans le type de discours « télévisuel » et le discours télévisuel faisant lui-même partie d'un ensemble plus vaste, le type de discours « médiatique ». La division de la société en plusieurs secteurs selon des grilles sociologiques plus ou moins intuitives correspond aux grands types de discours comme administration, santé, enseignement ou loisir. Tout cela pourrait permettre de considérer le guide touristique comme un genre de discours qui peut se fonder à l'intérieur

du type de discours *touristique* pouvant constituer plusieurs genres discursifs comme « publicité du tourisme », « dépliant touristique », « reportage touristique », etc.

S'agissant du discours touristique, il nous semble que le guide touristique est largement employé comme corpus d'étude des linguistes comme Florence MOURLHON-DALLIES (1992), Sandrine REBOUL-TOURÉ (2000), Mariagrazia MARGARITO (2002, 2004) ou Edem Kwasi BAKAH (2010). Catherine KERBRAT-ORECCHIONI le considère comme un genre discursif particulier et dont la principale caractéristique est d'être un genre *hybride* (2004 : 134). Il peut fonctionner sous divers aspects à la fois et l'on peut en dégager quatre catégories :

1) Comme un des objectifs principaux du guide touristique est de donner une image d'un ou de lieux que le lecteur ne voit pas, il fait partie des *genres descriptifs* à visée purement pratique et informationnelle.

2) Le guide touristique peut également rencontrer les *discours procéduraux*. En le comparant à la recette de cuisine, le guide touristique donne au lecteur-voyageur toutes sortes de recommandations pratiques par exemple la préparation du voyage, l'itinéraire pour se rendre sur les sites touristiques.

3) En même temps, le guide touristique relève pour une part de ce qu'on pourrait appeler les *discours critiques*. Il opère une discrimination positive systématique : « Intéressant », « Mérite un détour », « Vaut le voyage », etc. Ces évaluations peuvent également être symbolisées par des étoiles comme dans le *Guide vert*.

4) Comme nous avons signalé que les guides touristiques soutiennent l'industrie touristique, leur discours est souvent considéré comme un *discours promotionnel*. Ils servent à promouvoir l'activité touristique même s'ils le font à un moindre degré que les brochures, les dépliants ou les affiches dont le discours est plutôt publicitaire.

Enfin, ajoutons au guide touristique un autre genre de discours, le *discours didactique*. Le guide touristique peut éventuellement se définir comme un « ouvrage à caractère didactique » (Reboul-Touré 2002 : 155 ; Moirand 2004 : 152) à cause de sa propriété de transmission de savoir et de savoir-faire. Sa spécificité pour la didactique est d'avoir deux objectifs : *faire-savoir* et *faire-faire* (Reboul-Touré 2002 ; Mourlhon-Dallies 1995).

Dans un guide touristique, sont présentés des expériences de touristes, des descriptions très souvent positives sur la destination, des conseils pratiques, des images et divers autres éléments. Par conséquent, afin de définir le genre guide touristique, il faut

noter que le discours du guide touristique touche largement au caractère informationnel. Selon nous, le guide touristique présente divers types d'informations sous divers discours tels que les discours descriptifs, procéduraux, critiques ou didactiques mais ce qui importe le plus est l'idéologie de la réalisation. Le discours promotionnel du guide touristique est considéré comme dominant ainsi que le constate Catherine KERBRAT-ORECCHIONI : « il n'est pas exagéré de dire que le discours promotionnel surplombe et englobe les discours descriptifs, procéduraux et critiques : ce sont des « invitations au voyage » (2004 : 135).

2.2.3 Les guides touristiques et la Thaïlande

Le Siam²³ ou la Thaïlande est la destination à découvrir des Occidentaux depuis le XVII^e siècle mais non encore pour le tourisme. Les premiers Français qui ont fait le voyage en Thaïlande furent envoyés par Louis XIV pour établir ou favoriser les liens politiques, le commerce et la religion. C'étaient des ambassadeurs, des missionnaires, des militaires et des savants. Les premiers travaux sur le Siam furent donc les récits de voyage écrits par les envoyés extraordinaires du Roi de France ou les missionnaires tels que l'attestent *le Journal de voyage de Siam fait en 1685 & 1686* de (1687) de François-Timoléon DE CHOISY ou l'Abbé DE CHOISY, *l'Histoire naturelle et politique du Royaume de Siam* (1688) de Nicolas GERVAISE ou encore *Du Royaume de Siam* (1691) de Simon DE LA LOUBÈRE. Ces récits de voyage furent considérés comme des travaux pionniers des écrits touristiques sur la Thaïlande. Le Siam était bien décrit dans ses différents aspects comme la géographie, la société et la culture, souvent avec de belles illustrations.

Durant le XVIII^e siècle, des difficultés politiques de la France et du Siam et le manque d'intérêt de la France pour le Siam ont causé un recul des relations entre les deux pays²⁴. Sous le règne du roi Phetracha (1632-1705), la plupart des Français, surtout les militaires ont quitté le royaume et les Français furent interdits d'entrée dans le territoire siamois (Munsin 1980 : 267). Bien que les missionnaires français aient été autorisés à rester dans le royaume, ils n'ont, selon nos connaissances, pas réalisé leurs œuvres au Siam. Les travaux publiés durant ce siècle empruntaient les données du XVII^e siècle.

²³ Le Siam est l'ancien nom de la Thaïlande. Ce pays a pris ce nom en 1939 après la prise du pouvoir par le général Plaek Phibunsongkhram, le troisième Premier ministre et leader nationaliste de la Thaïlande. Le terme *Siam* est normalement employé pour désigner cet État avant qu'il n'ait été rebaptisé *Thaïlande*.

²⁴ Voir une explication détaillée de la question de l'absence de la relation franco-siamoise durant XVIII^e siècle dans Dhiravat NA POMBEJRA (1993) et Phlapplung MUNSIN (1980).

Durant le XIX^e siècle, le concept du voyage semble plus proche du concept du tourisme moderne. Pourtant, le voyage en Thaïlande restait très difficile pour les Occidentaux, il était laborieux, inconfortable, imprévisible et cher, il y avait par conséquent peu de tourisme avant l'avènement du voyage aérien accessible (Dann 2008 : 12-13). Ludovic DE BEAUVOIR ou le comte de BEAUVOIR, considéré comme le premier touriste français à s'être rendu au Siam (Baffie 1988 : 109), a fait le tour du monde à l'âge de 19 ans avec son ami d'enfance entre 1865 et 1867. Il est également passé par le Siam et a séjourné une semaine à Bangkok. Il a rédigé son ouvrage intitulé *Voyage autour du monde : Java, Siam, Canton* de (1870)²⁵ dont trois chapitres sont consacrés au Siam. Il a décrit Bangkok dans son ouvrage : « [La] première vue d'ensemble sur la Venise orientale dépasse tout ce que nous pouvions espérer dans nos rêves de voyageurs » (de Beauvoir 1870 : 256). Notons qu'il existait encore deux groupes de Français auteurs de récits de voyage sur le Siam. D'une part, les explorateurs souhaitant acquérir des connaissances sur le monde oriental, notamment en histoire naturelle tel qu'Henri MOUHOT qui a exploré la péninsule de l'Asie du Sud-Est. Son ouvrage important est intitulé *Voyage dans les royaumes de Siam, de Cambodge, de Laos et autres parties centrales de l'Indo-Chine* publié pour la première fois en 1868. D'autre part, vers la fin du XIX^e siècle, les diplomates ou les hauts fonctionnaires français envoyés par le gouvernement ont aussi écrit des livres sur le Siam mais plutôt avec l'objectif politique de la colonisation. En voici quelques exemples remarquables : *Mission de Pavie en Indochine* d'Auguste PAVIE 1879-1895 (1898), *Les cinq pays de l'Indo-Chine française : l'établissement de Kouang-Tchéou, le Siam, leur situation économique* (1900) de Charles LEMIRE.

Les premiers guides touristiques sur la Thaïlande sont apparus entre la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle à Bangkok pour la communauté expatriée²⁶, par exemple *Guide to Bangkok and Siam* (1904)²⁷. Ce livre est compilé par J. Antonio selon lequel cet ouvrage était le seul vrai guide de voyage consacré à la Thaïlande à ce moment-là (Antonio 1997 : xix). Il est considéré comme le plus complet des premiers guides sur la Thaïlande (Dann 2008 : 13). Dans le monde francophone, le premier guide touristique mentionnant le Siam était le guide de l'Indochine publié par Claudius MADROLLE en 1902

²⁵ Cet ouvrage est extrait du *Voyage autour du monde : Australie, Java, Siam, Canton, Pékin, Yeddo, San Francisco*, publié en 1867.

²⁶ Les éditeurs européens tels que *Baedeker* ont ignoré la Thaïlande jusqu'aux années 1980 après le tourisme aérien de masse dans les années 1970 (Dann 2008 : 12)

²⁷ Cet ouvrage a été réimprimé sous le titre *The 1904 traveller's guide to Bangkok and Siam*, édité par Walter E. J. TIPS en 1997 chez White Lotos en Thaïlande.

à l'occasion de l'Exposition de Hanoi²⁸. Pourtant ces guides étaient également destinés aux Français établis en Indochine (Baffie 1988 : 112). Le guide touristique consacré uniquement au Siam ou à la Thaïlande est paru en 1973, intitulé *Passeport pour la Thaïlande* par Ariane SÉDIR. Un an après le guide *Thaïlande : guide touristique* (1974), le plus populaire et le plus complet jamais écrit sur la Thaïlande (Baffie 1988 : 118) est sorti. Cette version française a été traduite de la version anglaise *Discovering Thailand* (1971) par les auteurs mêmes, Achille CLARAC, ambassadeur de France à Bangkok et son ami Micheal SMITHIES. Trois éditions en anglais (1971, 1972, 1977), deux éditions en français (1974, 1984) et une édition en allemand (1979) peuvent expliquer la qualité et la célébrité de cet ouvrage.

Aujourd'hui les guides touristiques sur la Thaïlande sont lancés par presque toutes les maisons d'édition telles que Hachette, Gallimard, Lonely Planet, Guide du routard, Michelin, Petit Futé, etc. Le public est devenu les Français ou les Francophones qui souhaiteraient voyager en Thaïlande pour différents motifs. L'image de la Thaïlande et des Thaïlandais circule plus ou moins dans la société française à travers différents médias comme les publicités et les brochures touristiques, les films et les émissions télévisées, les œuvres littéraires ou les reportages dans des revues spécifiques. Les guides touristiques ont, d'une certaine manière, une influence sur la perception des Occidentaux, surtout des Français, sur un monde lointain comme la Thaïlande. En principe, les auteurs-enquêteurs essaient de créer une « exotisation » dans leur guide pour susciter l'intérêt du lectorat puisque si « l'ailleurs » ressemble trop à « ici », nul besoin de s'y rendre (Seoane 2013 : 31). L'image de la Thaïlande dans ces guides touristiques semble dès lors composée d'images sélectionnées correspondant à l'exotisation pour les non Thaïlandais. Elles peuvent être positives (la gentillesse du peuple, le bouddhisme) ou négatives (la drogue, les prostituées) mais les guides touristiques ne peuvent pas donner une image globale de la Thaïlande. L'image de l'Autre (les destinataires lecteurs et utilisateurs) ne se conforme pas nécessairement à l'image du soi Thaïlandais (les habitants des pays visités). Une lecture attentive est importante pour les lecteurs-voyageurs parce que l'usage de la langue (comme les énoncés génériques, l'emploi du pronom *on* ou la surcharge sémantique de l'adjectif de nationalité) et les éléments visuels sont pris pour des procédés de stéréotypisation de

²⁸ La première édition du *guide Madrolle* était introuvable mais après la Seconde Guerre mondiale, de nouvelles éditions sont sorties mais divisées en deux volumes : *Manuel du voyageur : Indochine du Nord* et *Manuel du voyageur : Indochine du Sud*. Le voyage au Siam était mentionné dans le deuxième volume *Indochine du Sud* (Baffie 1988 : 112).

l'Ailleurs²⁹. Pourtant nous n'allons pas développer cette question puisqu'elle n'est pas notre objectif de travail. Notre but est d'analyser la forme des toponymes et d'interpréter leurs emplois dans le contexte touristique.

2.2.4 Différents types de guides touristiques

Les divers guides touristiques peuvent être sommairement classés en guides pratiques, guides culturels et guide thématiques (Margarito 2004 : 119). En ce qui concerne la Thaïlande, les guides pratiques et les guides culturels ont généralement un usage temporaire tandis que les guides thématiques sont plutôt conservés pour les sites français tels que *Les sites français du patrimoine mondial* chez Michelin, *Shopping à Paris* chez Gallimard ou *Amateur de chocolat* chez Petit Futé.

Le guide pratique souligne en particulier les conseils aux lecteurs-voyageurs. Grâce aux listes complètes sur l'hébergement et les restaurants, ils peuvent se débrouiller facilement sur place en trouvant un logement, un restaurant ou des moyens de transport. Les informations relatives à l'aspect culturel sont offertes plutôt de façon généraliste. Sandrine REBOUL-TOURÉ (2000 : 157) l'appelle le guide riche en textes car il propose peu d'illustrations (cartes, plans). Des prix attractifs et une mise à jour annuelle sont leur principale caractéristique qui explique pourquoi ils se vendent bien. Les guides pratiques bien connus en France sont le Routard, Lonely Planet, Geoguide ou Petit Futé. Or il existe aussi un guide thématique sur la Thaïlande. C'est *Thaïlande, îles et plages* chez Lonely Planet mais comme sa présentation partage beaucoup de caractéristiques des guides pratiques, nous le considérons comme un guide pratique.

Quant au guide culturel, la culture et l'histoire sont d'abord mises en lumière tandis que les listes de restaurants et d'hôtels terminent généralement le guide culturel. L'histoire, les arts et architectures et les attractions touristiques de chaque région et/ou chaque quartier sont décrits de façon précise. Il est normalement riche en images, cartes et plans en couleur. Au détriment de l'aspect pratique, ce type de guide sera utilisé par ceux qui connaissent déjà l'itinéraire et dont le programme est déjà bien planifié. Ce sont *le Guide*

²⁹ La question du stéréotype sur les Thaïlandais dans les guides touristiques francophones est discutée chez Theera ROUNGTHEERA (2014).

vert, le Guide voir, Bibliothèque du voyageur, Encyclopédies du voyage ou National Geographic.

Dans ce travail, nous essayons d'analyser les différents guides touristiques en supposant que chacun a sa propre façon de présenter les sites touristiques avec un traitement différent des toponymes thaïlandais. Dans la partie suivante, nous allons aborder la constitution de notre corpus.

2.3 Choix du corpus et conditions méthodologiques du recueil du corpus

Après avoir présenté la généralité et la spécialité du guide touristique, nous allons élaborer la façon de constituer notre corpus des guides touristiques afin d'analyser les toponymes thaïlandais. Les critères de sélection sont d'abord dégagés et ensuite la microstructure de chaque guide touristique sélectionné est examinée.

2.3.1 Critères de sélection

Sur le marché des guides touristiques, il en existe beaucoup sur la Thaïlande. Afin de sélectionner les représentants des guides francophones, nous avons adopté les critères de sélection de Florence MOURLHON-DALLIES (1995) qui a travaillé sur les écrits touristiques sur Venise à orientation ethnolinguistique. Elle construit son corpus à partir des trois critères suivants :

- Les documents publiés sur une même période contemporaine ;
- Les documents consacrés à une même destination touristique ;
- Les documents considérés comme des documents de gamme 'moyenne' au sein de chaque communauté.

De plus, comme nous mettons l'accent sur la francisation des noms de lieu, nous avons ajouté le critère de francité ou d'origine française ; c'est-à-dire les guides écrits par les Français pour le public francophone.

2.3.1.1 Critères de la date de parution

Comment limiter notre corpus a été le premier problème auquel nous avons été confrontés quand on a jeté un coup d'œil sur les nombreux ouvrages présentés en librairie. Nous avons ainsi trouvé les mêmes guides dans plusieurs versions. Le bornage temporel a d'abord été pris en considération. Nous avons choisi les guides francophones parus dans les années 2010-2012 avant de commencer ce travail. Le recueil des guides de la même période évite le problème de la différence de l'emploi du langage dans l'optique diachronique.

2.3.1.2 Critères de l'ancrage référentiel

Bien que la Thaïlande soit la destination que nous avons choisie en premier lieu, il existe aussi des guides plus spécifiques. Nous n'avons pas trouvé seulement les guides du pays, mais aussi des guides de villes touristiques importantes telles que *Bangkok* chez Petit Futé, Cartoville et le Routard, *Phuket* chez Lonely Planet et Petit Futé et les guides de région ou thématiques comme *Thaïlande, îles et plages* chez Lonely Planet, *Thaïlande, Bangkok et le Sud* chez Géoguide. Afin de garantir l'homogénéité de contenu de nos guides touristiques, nous avons choisi une même destination touristique. Les guides du pays Thaïlande sont uniquement sélectionnés pour trouver des toponymes dans tout le pays correspondant aux différentes catégories.

2.3.1.3 Critères du positionnement sur le marché

Les guides touristiques retenus devront être accessibles à un large public. Dans cette optique, nous avons considéré les guides les plus vendus comme le critère de positionnement sur le marché en supposant que ces ouvrages sont acceptés par la plupart des lecteurs-touristes francophones. Voici les parts de marchés des éditeurs de guides touristiques en France pour l'année 2010 :

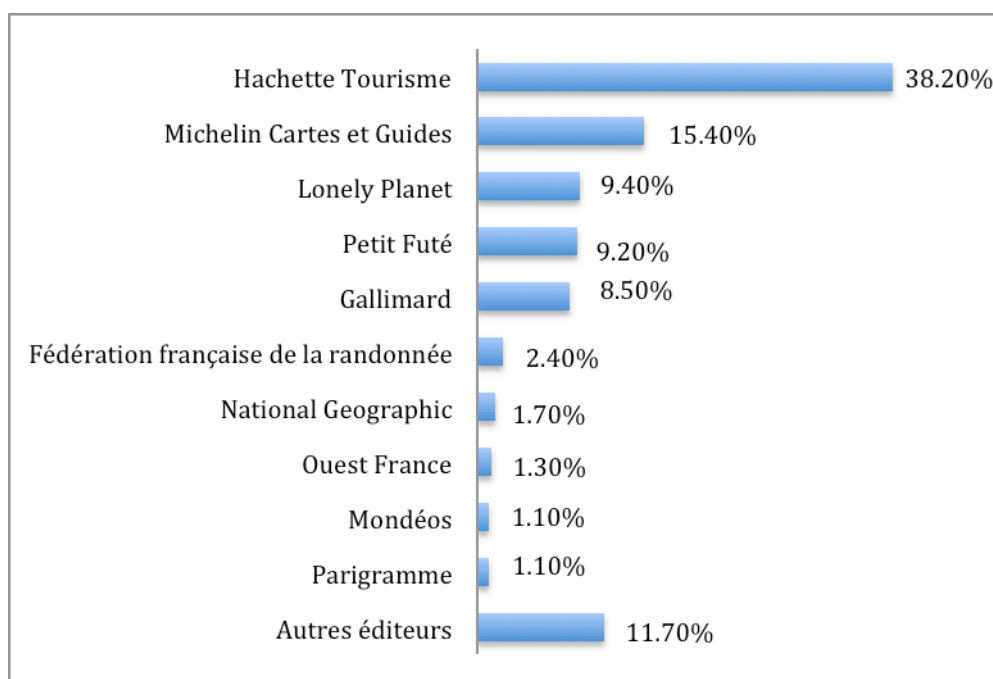


Figure 2 : Parts de marché des éditeurs de guides touristiques en France pour l'année 2010 (en pourcentages des exemplaires vendus).

Source : IPSOS cité par Pipame, *Prospective du m-tourisme* 2011, p. 90.

Parmi les éditions diverses distribuant des guides touristiques en français, les éditeurs Hachette Tourisme, Michelin Cartes et Guides, Lonely Planet, Petit Futé et Gallimard sont en tête, les autres sont visiblement moins importants. Nous allons donc sélectionner les cinq premiers éditeurs en priorité.

2.3.1.4 Critères de la francité

Dans la liste des guides touristiques imprimés en France, il n'existe pas seulement des guides rédigés par des auteurs français mais aussi par des auteurs étrangers. Autrement dit, la version française est le produit traduit de la langue étrangère par exemple *Lonely Planet* (traduit du *Lonely Planet Thailand*, éditeur australien), *National Geographic* (traduit du *National Geographic Traveler : Thailand*, éditeur américain), *Guide voir* (traduit du *Eyewitness Travel Guides : Thailand*, éditeur anglais, publié chez Hachette) ou *Bibliothèque du voyageur* (traduit d'*Insight Guides : Thailand*, éditeur anglais et après

allemand, publié chez Gallimard). En travaillant avec des guides proprement dits français, écrits par des Français pour les francophones, les auteurs ont plus de liberté pour traiter les toponymes thaïlandais sans l'influence de l'anglais et sans respecter le nombre de pages de la version originale comme nous l'avons constaté plus haut dans le chapitre I (*cf. 1.2.1*).

En retenant les critères 3 et 4, les guides de voyage chez quatre éditeurs sont sélectionnés : Hachette, Michelin, Petit Futé et Gallimard. Pourtant, comme chaque éditeur n'offre pas un unique guide touristique, nous avons choisi le plus représentatif de chaque éditeur en appliquant les critères complémentaires qui suivent.

D'abord, Hachette Tourisme fondé en 1841 est l'éditeur qui a la part de marché la plus importante des guides touristiques. Il propose plusieurs collections de guides touristiques tels que *Le Routard*, *Guide Bleu*, *Guide Évasion*, *Guide Voir*, *Un grand week-end*, *Top 10*, etc. mais seuls les quatre premiers proposent la Thaïlande comme destination. *Le Routard Thaïlande* semble le meilleur représentant de cet éditeur parce que *le Routard* représente toujours une vente sur quatre des guides touristiques en France (soit 25 % de part de marché) (Husson 2016). Il apparaît comme un guide plus compact, mieux documenté et moins cher (à partir de 9,90 euros) que ses concurrents. Il compte environ 140 titres dans 67 pays pour le monde entier. En correspondant à tous ces critères, *Le Routard Thaïlande* est le meilleur représentant de l'éditeur Hachette Tourisme.

Ensuite, l'éditeur Michelin lancé par la société des pneumatiques Michelin au début du XX^e siècle est à la deuxième place du marché. Il n'est pas seulement bien connu pour son *Guide rouge* (ou *le Guide Michelin*), le guide gastronomique et d'hébergement mais il publie également plusieurs collections de guides et cartes touristiques telle que *Le Guide Vert*, *Le Guide Vert Week-end*, *En un coup d'œil*, *Le Carnet*, *Cartes routières et touristiques*, *Atlas routiers et touristiques*, ou *Plans de ville*. Chacun est un complément de l'autre. En ce qui concerne la Thaïlande, il y a seulement *le Guide Vert* et *la carte Michelin* qui y sont consacrés. *Le Guide Vert* fondé en 1926 souligne la découverte du patrimoine culturel et naturel des régions. Il offre un guide par région en France et de nombreuses destinations en Europe et dans le monde, y compris la Thaïlande. Dans ce cas-là, *le Guide Vert* est le seul choix pour notre travail relatif à Michelin.

Quant au Petit Futé, le premier guide est publié en 1976 à Nancy avec l'idée de présenter un répertoire de bonnes adresses, des bons plans et des conseils pour découvrir la ville de Nancy. Au début, il était considéré comme « city guides ». Aujourd'hui, Petit

Futé propose différents guides pour la France et l'étranger : les city-guides et les guides des départements et régions pour la France, les country-guides, les city-guides monde et les city-trips pour l'étranger, ainsi que les guides sur diverses thématiques comme *Camping*, *France à cheval*, *Guide de l'écotourisme* ou *Guide de la plongée*. La Thaïlande intéresse aussi cet éditeur. Il publie un guide du pays et deux guides de villes thaïlandaises *Bangkok* dans la collection *City Guide* et *Phuket* dans la collection *Carnet de voyage*. Nous avons choisi le guide du pays *Thaïlande* pour compléter notre corpus relatif au critère 2 (l'ancrage référentiel).

Enfin, Gallimard est un grand groupe d'édition français fondé en 1911. Il ne publie pas seulement la littérature française et étrangère, mais aussi des ouvrages de connaissances, des « beaux livres » et des revues. En ce qui concerne le tourisme, Gallimard Loisir offre six collections de guides touristiques. Il scinde ses guides en deux groupes : les guides pratiques (*Cartoville*, *Géoguide* et *Mode d'emploi*) et les guides culturels (*Encyclopédies du voyage*, *Bibliothèque du voyage* et *Encyclopédie thématique du voyage*). S'agissant de la Thaïlande, il existe quatre guides : *Cartoville Bangkok*, *Géoguide Bangkok et le Sud*, *Thaïlande Mode d'emploi*, *Encyclopédies du voyage Thaïlande* et *Bibliothèque du voyage Thaïlande*. Seules les *Encyclopédies du voyage Thaïlande* correspondent à nos critères étant donné que *Cartoville* et *Géoguide* sont respectivement un guide régional et un guide de ville alors que *Mode d'emploi* et *Bibliothèque du voyage* sont des guides traduits d'une langue étrangère.

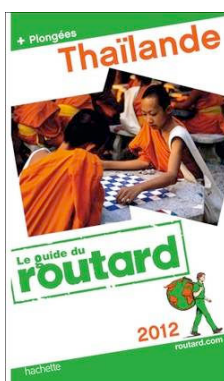
Pour conclure, après avoir appliqué nos quatre critères (la date de parution, l'ancrage référentiel, le positionnement sur le marché et la francité), nous avons sélectionné finalement les quatre guides suivants pour constituer le corpus : *Guide du routard* (édition 2012), *Guide vert* (parution en 2010), *Petit Futé* (édition 2012-2013) et *Encyclopédies du voyage* (parution en 2011). Le panorama de chaque guide sur la Thaïlande sera présenté dans la partie suivante.

2.3.2 Macrostructure : organisation des guides

Les guides touristiques sont constitués de parties ou de rubriques différentes. Chaque partie traite des informations du pays cible de façon différente comme l'histoire,

la géographie, les arts et les cultures, la description des lieux de visite. Par conséquent, nous avons remarqué que chaque partie pouvait aussi refléter le choix de noms de lieux. Nous avons ainsi trouvé des centaines de noms de temples dans la description des lieux de visite ou les itinéraires tandis que les noms d'anciens royaumes sont plutôt conservés dans la partie historique. Généralement, les guides touristiques fournissent des informations utiles pour préparer le voyage, des informations pour mieux connaître le pays cible, une description des sites touristiques et des adresses importantes, ainsi que des listes de restaurants et d'hébergements. Pourtant ces parties sont nommées de façons différentes selon les guides et peuvent être différemment présentées selon sa tradition. Nous allons montrer la macrostructure de chaque guide comme suit :

2.3.2.1 Guide du Routard (GR)



Comme le Routard est considéré comme un guide pratique, il indique non seulement les endroits à visiter mais aussi un répertoire des hôtels, des restaurants, des magasins ainsi que des bars avec ses commentaires. La première édition du Routard Thaïlande date de 2003. *Le Guide du routard Thaïlande 2012* est rédigé par un groupe d'auteurs (Olivier PAGE et ses 13 collègues). Il comprend trois parties.

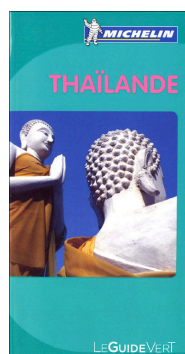
La première partie présente les informations générales sur la Thaïlande pour la préparation du voyage, par exemple le départ depuis la France, le transport, le climat, l'hébergement, la langue, l'achat, la santé, la communication, etc. Toutes ces questions sont présentées dans les rubriques et les chapitres suivants : « Les questions qu'on se pose le plus souvent », « Les coups de cœur du Routard », « Comment y aller ? », « Quitter le pays » et « Thaïlande Utile ».

Pour mieux comprendre le pays et sa population, la deuxième partie est consacrée aux faits généraux du pays dans leurs aspects socioculturels à l'instar de l'économie, l'histoire, la géographie, les médias, le patrimoine culturel et naturel, la cuisine, la religion et les fêtes. Ils sont rassemblés dans le chapitre intitulé « Hommes, cultures et environnements ».

La dernière partie est la présentation des sites touristiques, classés par région géographique comme Bangkok et ses environs, la plaine centrale, Chiang Mai et sa région, Le Nord-Est, etc. Chaque chapitre comprend des sous-chapitres triés par zones géographiques plus précises. Par exemple dans le chapitre « Bangkok et ses environs », on a Au sud-est de Bangkok, À l'ouest de Bangkok et Au nord de Bangkok. Enfin dans chaque province ou chaque ville, les auteurs proposent des sites touristiques étoilés via son logo à trois niveaux (*, ** ou ***). Le site avec trois logos est celui qui mérite le plus la visite. Ensuite, les endroits pour manger, pour dormir, pour partir et parfois pour acheter sont aussi répertoriés, souvent regroupés selon une fourchette de prix comme « De bon marché à prix moyens » ou « D'un peu plus chic à plus chic » pour que le lecteur puisse choisir l'endroit convenant à son budget.

Nous avons trouvé que l'avantage de ce guide n'est pas seulement ses listes complètes de toutes sortes pour le voyageur mais aussi son renouvellement annuel. En revanche, sa présentation des lieux touristiques est moins attractive à cause du manque de photos.

2.3.2.2 *Guide Vert (GV)*



Un autre guide célèbre pour les francophones, le *Guide Vert* a été créé à cause du développement du tourisme automobile. Contrairement au Routard, le Guide vert a

tendance à être culturel grâce à sa description précise des arts, de l'architecture et de l'histoire. Laure-Emmanuelle HUSSON (2016) le considère comme un guide académique. Le *Guide Vert Thaïlande* paru en 2010 est rédigé par neuf auteurs (Anne LAGARDE et al.). Il est également constitué de trois parties comme *le Routard* :

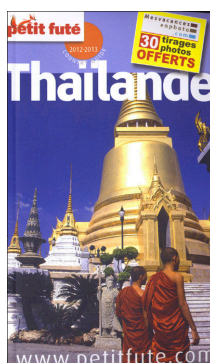
Le guide indique d'abord les modalités pratiques pour préparer son séjour avant le départ puis mieux en profiter sur place dans la première partie « Organiser son voyage » telles que la fiche d'identité, la météo, les adresses utiles, l'ambassade, l'électricité, la sécurité, les souvenirs, etc.

Ensuite, la deuxième partie intitulée « Comprendre la Thaïlande » offre la présentation du pays à travers différentes thématiques afin d'enrichir le voyage comme son histoire, son économie, ses paysages ou ses coutumes.

La dernière partie est nommée « Découvrir la Thaïlande » où les sites touristiques sont répertoriés selon le découpage en 5 régions. Comme *le Routard*, chaque site est évalué par un nombre d'étoile(s). Trois étoiles précédées d'un nom du site signalent que le site est le plus important et mérite une visite alors que la simple mention du nom ou zéro étoile signifie « à voir éventuellement ». Après la description des détails de chaque chapitre, les adresses utiles, l'hébergement et la restauration sont répertoriés.

Le point fort de ce guide est qu'il met l'accent sur le patrimoine artistique et architectural ainsi que sur l'histoire en tant que guide culturel. Il partage aussi les caractéristiques du guide pratique grâce à sa liste d'adresses plus ou moins complète même si celle-ci est beaucoup moins riche que celle du *Routard*.

2.3.2.3 Petit Futé (PF)



Petit Futé est aussi considéré comme un guide pratique avec la liste des sites de restauration et de logement mais il fournit aussi de temps en temps des images en

couleur. Celles-ci rendent ce guide plus attractif que *le Routard* en terme de présentation. Petit Futé est écrit par un groupe de rédaction. Pour sa neuvième édition, Dominique AUZIAS et Jean-Paul LABOURDETTE sont auteurs et directeurs de la collection, publiée en 2013. Il comporte quatre parties.

La première partie fournit des informations pour susciter l'intérêt du lecteur à voyager en Thaïlande en présentant les points forts d'un séjour, la fiche technique (introduction assez brève du pays) et cinq exemples d'itinéraires selon différentes durées d'une seule journée jusqu'à trois semaines.

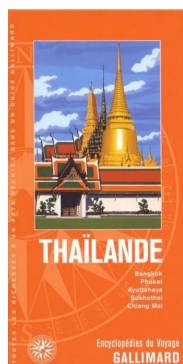
La deuxième partie présente le panorama de la Thaïlande dans ses divers aspects sous le nom de « Découverte » comme la géographie, l'histoire, la sociopolitique, la culture, les arts. Sa particularité est de consacrer huit pages à la communication en thaï. Grâce à cette partie réalisée en partenariat avec *Assimil*, le lecteur-touriste arrive à communiquer un peu en thaï, non seulement via des expressions usuelles dans diverses situations mais aussi par une connaissance rudimentaire de la prononciation et de la grammaire.

Ensuite, c'est une grande partie consacrée aux sites touristiques répartis dans sept chapitres selon la zone géographique. Chaque article est constitué de la liste des sites à voir, des restaurants, des hôtels et aussi des magasins pour faire du shopping. Pourtant, les sites ne sont pas évalués comme avec *le Routard* et *le Guide Vert*.

Le guide se termine par la partie « Organiser son séjour ». Elle fournit des informations de base telles que comment préparer un séjour en Thaïlande, comment partir depuis la France, comment rester en Thaïlande (budget, argent, santé, assurances, etc.) et les types d'hébergements et de transport.

L'organisation du Petit Futé est un peu différente du *Routard* et du *Guide Vert*. Il donne des informations sur l'organisation du séjour à la fin de l'ouvrage. Il nous semble que ce guide essaie de présenter d'abord le pays afin de créer une envie et après il fournit les informations pratiques pour que le lecteur décide comment il organise son séjour selon ses attentes. Pourtant, il a tendance à être un guide pratique avec beaucoup de listes d'hébergement et de restauration avec ses avis alors que la description culturelle ou naturelle des sites est moins exprimée.

2.3.2.4 Encyclopédies du voyage (EV)



Encyclopédies du voyage chez Gallimard est destiné à être un guide que le lecteur-touriste peut lire tout le temps : « une encyclopédie à lire avant de partir, un guide à consulter sur place, un album à feuilleter au retour. » (2011 : couverture arrière). Avec le mot *encyclopédie* dans le titre, le guide semble plus culturel que les autres : environ 40 % du guide est consacré au patrimoine culturel et naturel. Il est rédigé par 12 auteurs qui ont chacun leur domaine propre : cinq auteurs pour la nature, cinq pour l'histoire et l'architecture (dont un Thaïlandais) et deux pour l'art de vivre. La version que nous avons traitée est la version 2011. Ce guide comprend trois parties.

Les auteurs commencent le guide par les clés pour comprendre la Thaïlande dans toutes ses dimensions telles que la nature, l'histoire, les arts et les traditions, l'architecture thaïlandaise vue par les peintres et les écrivains (cette partie est spécifique à ce guide).

Les sites touristiques sont ensuite présentés dans la deuxième partie selon leur situation géographique. Bien que les sites ne soient pas étoilés comme dans *le Routard* ou *le Guide vert*, les images en couleur insérées dans toutes les pages peuvent inciter le lecteur-touriste à aller voir le site en question.

La dernière partie concerne des informations pratiques pour préparer le voyage, comment les consulter sur place, les mots et les formules usuelles, une sélection d'adresses d'hébergement et de restaurants et enfin l'adresse et les horaires des lieux de visite.

Ce guide privilégie plutôt l'aspect informatif avec une bonne qualité des informations ainsi que des images et des illustrations très variées. L'aspect pratique est moins important que dans les autres guides. Ainsi, l'itinéraire pour se rendre sur les sites

n'est pas fourni. Un autre point faible de ce guide est la mise à jour. Nous n'avons pas trouvé de différence importante entre les versions publiées au cours des diverses années, même pour la couverture du guide. Pourtant, il convient bien au lecteur-touriste intéressé par le tourisme culturel.

2.3.2.5 Comparaison des guides touristiques

L'organisation et la présentation de nos quatre guides touristiques sont différentes. En distinguant les guides pratiques des guides culturels, nous pouvons dégager que les quatre guides sont différemment orientés. Si le guide pratique et le guide culturel sont les pôles extrêmes, *le Routard* est le représentant du guide pratique tandis qu'*Encyclopédies du voyage* est très riche en informations culturelles. *Petit Futé* et *le Guide vert* se situent plutôt entre les deux pôles. Pour *Petit Futé*, le répertoire des hôtels, des restaurants et des magasins est bien marqué mais la partie de la découverte du pays est également riche, plus détaillée que celle du *Routard*. Pourtant la description du site est encore limitée. Il est par conséquent classifié comme un guide à tendance pratique. Quant au *Guide vert*, le caractère culturel est plus évident que le caractère pratique. Il fournit des informations socio-culturelles plus ou moins complètes sur le pays dans la deuxième partie comme *Encyclopédies du voyage*. D'ailleurs, des informations pratiques que le lecteur peut utiliser sur place sont aussi plus ou moins proposées. Néanmoins, le côté pratique reste moins fourni que le côté culturel. Il est donc considéré comme un guide à tendance culturelle. Nous pouvons présenter la différence des quatre guides dans le tableau suivant :

Guide pratique	Guide à tendance pratique	Guide à tendance culturelle	Guide culturel
RT	PF	GV	EV

Tableau 4 : Caractéristiques dominantes des guides sélectionnés

D'ailleurs, nous pouvons résumer les caractéristiques des quatre guides dans leurs différents aspects dans le tableau ci-dessous :

	RT	PF	GV	EV
Taille	19,2×11,6×2,9 cm	20,5×12,1×2,1 cm	22×12×2 cm	22,5×11,2×1,5 cm
Nombre de pages	619	589	469	348
Édition ou date de parution	2012	2012	2010	2011
Présentation	Blanc/noir	Couleur	Couleur	Couleur
Prix	14,90 €	14,95 €	25,90 €	27 €
Mise à jour	Tous les ans	Tous les ans	Apparemment tous les deux ans	?
Information sur la préparation du voyage	✓	✓	✓	✓
Présentation du pays	✓	✓	✓	✓
Itinéraires proposés	✓	✗	✓	✗
Connaissance sur le thaï	✗	✓	✗ huit pages	✗ une page
Liste d'hébergement et de restauration	✓ (très riche)	✓ (riche)	✓ (riche)	✓ (très peu)
Cartes et plans	✓	✓	✓	✓ (pas beaucoup)
Images et illustrations	✗	✓	✓	✓ (beaucoup)

Tableau 5 : Comparaison des guides choisis pour la constitution du corpus

Nous pouvons remarquer la différence entre le guide relativement pratique et le guide relativement culturel dans plusieurs aspects. Par exemple la taille des guides relativement pratiques apparaît comme celle d'un format de poche alors que les guides relativement culturels sont un peu plus grands. Ensuite sur la couverture, le premier groupe marque toujours l'année ou l'édition pour montrer la mise à jour. Dans le deuxième groupe, ce n'est pas la version ou l'édition qui est marquée mais l'année de la

parution sur la page de copyright. Enfin au niveau du prix, les guides à tendance pratique sont moins chers que ceux à tendance culturelle (moins de 15 euros vs plus de 25 euros).

Bref, notre corpus d'étude est constitué de quatre guides touristiques dont l'orientation n'est pas identique. La comparaison de nos guides choisis peut aussi expliquer la tendance de la présentation des différents guides non seulement au niveau du contenu mais aussi au niveau de l'apparence physique et du prix.

2.4 Bilan

Le guide touristique est le plus intéressant des écrits touristiques étant donné qu'il donne beaucoup d'informations sur la destination par des textes et des éléments visuels. Avec des objectifs plus variés que les autres types d'écrits, le discours des guides touristiques n'est pas un discours homogène. Différents discours sont utilisés tels que le discours descriptif, le discours procédural, le discours critique, le discours promotionnel et le discours didactique. Cela rend le texte du guide touristique spécifique. Certains chercheurs tentent de définir le guide touristique comme un genre discursif (Annabelle Seoane 2013 ; Catherine Kerbrat-Orecchioni 2004) mais cette question n'est pas l'objectif de ce travail. Le guide touristique qui est riche en toponymes nous intéresse dans l'optique du traitement des toponymes étrangers dans les textes français. Les toponymes seraient traités avec différents procédés pour que les lecteurs/voyageurs puissent communiquer avec les autochtones et se créer une image des lieux qu'ils ne connaissent pas.

Les guides touristiques sur la Thaïlande ne sont pas apparus avant la fin du XIX^e siècle (les récits de voyage ont d'abord émergé au XVII^e siècle mais leur but n'était pas comparable au guide touristique). Les premiers guides étaient réalisés par des étrangers vivant en Thaïlande et destinés aux étrangers en Thaïlande. Ils étaient alors publiés en Thaïlande. Les guides francophones de nos jours sont publiés en France et écrits par les auteurs-enquêteurs francophones. Les informations proposées sont donc différentes de celles fournies par leurs prédécesseurs. Ils sont principalement classés en deux groupes importants : guide pratique et guide culturel.

Avec la variété des guides touristiques dans les librairies, nous avons terminé le chapitre sur la démarche méthodologique employée dans notre travail de recherche. Les choix effectués pour la constitution du corpus sont essentiellement présentés. Il comprend quatre guides touristiques sur la Thaïlande écrits par les Français et destinés aux

Francophones publiés entre 2010-2012 dans les maisons d'édition qui dominent le marché. Ce sont *le Routard* (2012), *le Guide vert* (2010), *Petit Futé* (2012) et *Encyclopédies du voyage* (2011). Après avoir comparé la présentation des guides, nous avons trouvé qu'ils sont en effet également différents en terme de présentation. Il est avantageux pour nous d'analyser les toponymes dans les guides de types différents. Par exemple, le guide culturel devrait les traiter plus soigneusement avec beaucoup de recherches documentaires tandis que le guide pratique met l'accent plutôt sur les conseils pratiques qui doivent être mis à jour.

Cette description méthodologique ne sera pas complète si elle n'est pas appliquée au corpus. Dans cette optique, nous allons analyser le traitement des toponymes thaïlandais dans les guides francophones dans les parties suivantes. Les analyses comportent trois niveaux, chacun faisant l'objet d'une partie. La partie suivante concerne la romanisation ou l'adaptation phono-orthographique. L'analyse des morphosyntaxique sera étudiée dans la partie III et l'analyse sémantique et traductologique sera abordée dans la partie IV.

PARTIE II

LA ROMANISATION DES TOPONYMES THAÏLANDAIS

Dans la rédaction en français d'un guide touristique sur la Thaïlande, il est inévitable de devoir transférer les noms de lieux thaïlandais vers le français. Thierry GRASS (2006) et Claire AGAFONOV et *al.* (2006), qui travaillent sur la traduction multilingue des noms propres, définissent quatre procédés de transfert de ces toponymes étrangers : l'emprunt, la translittération, la transcription et la traduction.

L'emprunt revient à importer le mot tel quel, sans rien changer à la structure graphique de la langue source vers la langue cible, dans la mesure où la langue source et la langue cible emploient les mêmes caractères. Dans le cas où la langue source n'utilise pas le même système d'écriture que la langue cible (c'est le cas des mots écrits dans l'alphabet thaï vers l'alphabet latin), on peut le considérer plutôt comme un xénisme et il s'agit alors d'une adaptation orthographique. C'est la romanisation ou la latinisation qui s'applique. Celle-ci se définit comme l'utilisation de l'écriture latine pour écrire des langues habituellement transcrites avec un autre type de caractères. Il y a deux stratégies principales pour romaniser les toponymes étrangers en français : la translittération et la transcription. Pour Michel BALLARD (2001 : 27), la translittération et la transcription sont considérées comme deux opérations appliquées aux termes qui subissent la non-traduction, ce qui est le cas des noms propres.

La *translittération* est l'opération qui consiste à faire correspondre à chaque signe d'un système d'écriture un signe d'un autre système. Ce système est constitué grâce à la stabilité des graphies obtenues et la possibilité de rétroconversion. Cette politique est le plus souvent utilisée pour la traduction ou la reproduction des textes anciens rédigés dans les langues telles que le hittite, le sumérien, le grec mycénien (Nida 1964 : 103). Étant donné que cette opération dépend du système de l'écriture cible, la prononciation dans cette dernière graphie devient l'inconvénient principal. Parfois, le nom translittéré paraît

partiellement illisible pour ceux qui n'ont pas de connaissance de la langue envisagée comme le montre le cas de la translittération du nom de cette ville de l'Oural *Čel'abinsk* (Grass 2006 : 663). Il peut également causer une difficulté de lecture chez les locuteurs natifs si les lettres utilisées et qui symbolisent des sons inconnus dans leur langue sont employées dans la translittération. C'est le cas, par exemple, en Thaïlande, de l'école *Vajiravudh* qui porte le nom du roi Vajiravudh³⁰. Cette forme comprend le graphème <v> et le diagrafhe <dh> dont les Thaïlandais n'ont pas l'habitude. Ce sera donc assez difficile de prononcer ces graphèmes, ils donnent des sons inexistants dans le système consonantique du thaï : [v] et [d^h]. Autrement dit, la forme translittérée ne facilite pas une bonne prononciation à cause de l'habitude individuelle de la prononciation des langues. Ceux qui ont connaissance de la langue source peuvent mentalement restaurer sans équivoque le graphisme original et donc prononcer correctement (Kanchanawan 2006 : 833). Pour pallier cet inconvénient inhérent à la translittération, on peut avoir recours à une autre stratégie.

La *transcription* est la substitution à la norme endogène d'un phonème d'une langue par un graphème ou un groupe de graphèmes d'un autre système. Cette opération peut donner une prononciation plus proche mais elle n'est pas strictement réversible. Comme ce système s'opère avec le phonème, il est capable de convertir les langues non alphabétiques ou les langues ayant un système idéophonographique comme le chinois. Toutefois, divers systèmes de transcription sont probablement établis en concurrence à cause d'habitudes langagières différentes, chacun peut utiliser sa propre langue native pour épeler les sons que l'on entend. Comme la province de เชียงใหม่ /c^hiaŋ.màj/, pour les Anglophones, la transcription possible est *Chiang Mai* tandis que ce sera *Chieng Mai* pour les Francophones.

Pour conclure sur la différence entre ces deux opérations, Michel BALLARD (2001 : 27) signale que la translittération et la transcription représentent des formes de transfert ; la translittération étant un effort pour représenter une graphie doublement étrangère, la transcription, une tentative de préservation de la prononciation étrangère.

Pour ce qui est du problème de la romanisation des toponymes thaïlandais, il demeure controversé, malgré la publication du système de l'Institut royal de Thaïlande,

³⁰ Le roi Vajiravudh ou le roi Rama VI régna de 1910 à 1925. Il est le sixième roi de la dynastie Chakri de la Thaïlande ou du Siam.

toujours en vigueur. Diverses formes translittérées d'un seul nom thaï s'emploient selon la préférence de chacun. Prenons le cas du nom de la province de เพชรบุรี, pour lequel nous pouvons trouver plusieurs formes romanisées telles que *Phetchaburi*, *Phetchburi*, *Petchburi*, *Petchaburi*, *Phetburi*, *Petburi*, ou encore *Bejaburī*, lesquelles dépendent du contexte. Comme le constate le roi Vajiravudh (1913 : 10)³¹, le problème de la romanisation ne touche que les étrangers. Les Thaïlandais connaissent bien la prononciation du nom de cette province, soit /p^hét.c^ha.bu.ri:/, soit /p^hét.bu.ri:/, tandis que les étrangers craignent peut-être que ces termes ne renvoient pas au même référent, notamment dans la mesure où ils ne consultent pas la même source.

³¹ « The whole question of Romanization really concerns the Europeans more than my people but as the same time, I should be glad to see some sort of uniform system adopted, rather than to have to endure the haphazard and fanciful system, which not only each body of men but also each individual, seems to use for Romanizing my language...» (Vajiravudh, 1913, 10).

CHAPITRE 3

ROMANISATION DU THAÏ

3.1 Aperçu historique de la romanisation du thaï

Les premières tentatives de romanisation systématique des langues de l'Asie du Sud-Est sont apparues, pour une raison cartographique au XIX^e siècle quand l'Angleterre et la France jouaient un rôle politique de plus en plus important dans la région. Certains chercheurs français et anglais, intéressés par l'histoire et la culture de ces pays, ont en outre établi le système de romanisation de plusieurs langues comme le môn, le khmer ou le cham, afin de faciliter leurs publications et également favoriser une meilleure compréhension entre eux (Varasarin 2002 : 254). L'usage de la romanisation n'était pas seulement nécessaire pour des motifs politiques et militaires mais aussi scientifiques.

En ce qui concerne la Thaïlande, anciennement le Siam, les premiers efforts pour établir un système de romanisation du thaï ont commencé au XVII^e siècle avec les missionnaires français (Griswold 1960 : 31). Simon DE LA LOUBÈRE, poète et diplomate français, envoyé extraordinaire de Louis XIV au Siam, a élaboré une méthode, basée sur le français, assez précise qu'il expose dans son livre *Du royaume de Siam* (1691). Dans cet ouvrage, il a consacré un chapitre à la langue thaïe intitulé « *De la langue siamoise et de la Balie* » pour décrire le système phonétique et alphabétique thaï. Malheureusement, ce travail est resté inconnu des autres Européens, qui eurent tendance à romaniser les mots thaïs en se basant sur leurs propres langues.

La normalisation de la romanisation du thaï est redevenue un sujet de préoccupation au début du XX^e siècle sous le règne du roi Chulalongkorn (Rama V³²) lors de la colonisation occidentale dans l'Asie du Sud-Est pour un motif cartographique

³² Le roi Chulalongkorn ou connu sous le nom de Rama V, qui régna de 1868 à 1910, est le cinquième roi de la dynastie Chakri de la Thaïlande ou le Siam.

(Kanchanawan 2011 : 55-56). Un comité a été fondé par le gouvernement thaïlandais avec la collaboration des Français dans le but de réaliser un système de romanisation mettant l'accent sur la prononciation, indépendamment de l'écriture (Thimcharoen 1982 : 67). Il est promulgué en 1908 et est employé pour latiniser les noms géographiques thaïlandais sur les cartes faites d'une part par le Siam et la France, et d'autre part par le Siam et l'Angleterre. Malheureusement, étant donné que ce système s'est appliqué surtout dans le domaine politique et cartographique, il n'a été connu que d'un public limité, mais n'a pas été généralisé. Par conséquent, d'autres systèmes de romanisation se sont développés par la suite afin de pouvoir être appliqués dans les domaines plus variés tels que le système du roi Vajiravudh pour l'anthroponymie, les systèmes de Cœdès et de Varasarin pour l'archéologie et l'histoire ou bien encore le système de l'Institut royal de Thaïlande.

3.2 Les principaux systèmes de romanisation du thaï

La question de la romanisation du thaï reste toujours discutée dans la société thaïlandaise, en particulier pour les anthroponymes et les toponymes, et la résolution d'une manière homogène n'a encore jamais été réalisée jusqu'à présent. Plusieurs systèmes de romanisation ont été élaborés, ceci selon des critères différents. Selon Alexander B. GRISWOLD (1960), on distingue deux principaux systèmes de romanisation du thaï : le système graphique et le système phonique.

1) *le système graphique* : cette opération est fondée sur la forme orthographique comme le système inventé par le roi Vajiravudh (1913) ou le système ISO 11940 proposé par l'ISO (1998). Il est indispensable dans la mesure où une épellation est exigée. Les règles sont bien établies et devraient être strictement suivies. Pourtant, un tel système ne convient qu'à certains objectifs limités à l'instar du traitement automatique ou de l'étymologie.

2) *le système phonique* : cette opération est établie en respectant la prononciation du thaï standard. Le système phonique est plus employé que le système graphique parce qu'il offre un mode de prononciation au plus proche de la langue parlée. Certains ont été élaborés dans le but d'apprendre/d'enseigner le thaï en tant que langue étrangère : c'est le cas du système inventé par Mary HAAS (1979) qui est bien connu des apprenants américains du thaï. Elle garde presque tous les détails de la prononciation comme le ton, la longueur des voyelles. Son système est donc constitué de plusieurs signes phonétiques qui

ne sont pas compatibles avec le clavier ordinaire. D'autres sont des systèmes dits simplifiés comme le système de l'Institut royal de Thaïlande (1999) et le système de GENUNG (United Nation 2002). Ceux-ci sont plus faciles à utiliser dans la vie quotidienne grâce à l'absence des signes diacritiques et autres signes phonétiques mais une confusion est possible dans le cas où le même graphème représente plus d'un phonème de la langue source.

Il faut ajouter, un troisième système qui n'est basé ni sur l'orthographe ni sur la prononciation, c'est l'anglicisation (Kanchanawan 2002 ; 2006 ; 2011). Ce système est de plus en plus répandu dans la société thaïlandaise, notamment dans les clips musicaux sous-titrés en caractères latins.

Pour ce qui est du cas des toponymes, chaque système présente des inconvénients particuliers. Le système purement orthographique, d'une part, est confronté au problème de la prononciation puisque le son qu'on translittère n'est pas celui que l'on peut prononcer. Le système phonique envisage, d'autre part, l'irréversibilité et les diverses variations possibles. Christian GARNIER, qui a travaillé sur la transcription des noms géographiques s'appliquant à beaucoup d'écritures utilisées dans le monde, a constaté dans son ouvrage « *Méthode de transcription rationnelle générales des noms de géographiques* » que la bonne méthode ne doit être ni purement orthographique, ni purement phonétique, et doit participer le plus possible des deux méthodes (1899 : 2). Dans notre corpus, nous avons trouvé plusieurs systèmes appliqués à la romanisation des toponymes thaïlandais. Si certains sont bien systématiques, d'autres semblent plutôt aléatoires. Certains empruntent aux systèmes déjà établis, d'autres les modifient ou les créent eux-mêmes. Avant de les analyser, nous allons d'abord présenter les principaux systèmes de romanisation du thaï bien connus dans divers domaines en Thaïlande et dans le monde occidental.

3.2.1 Les systèmes graphiques

Pour les systèmes graphiques, ils sont élaborés sur le même principe de la translittération mais nous conservons ici plutôt les termes de Alexander B. GRISWOLD (1960) qui est un des premiers chercheurs à s'être intéressé à la romanisation du thaï. Nous en avons trouvé plusieurs mais seuls les trois principaux systèmes seront présentés : celui de roi Vajiravudh (1913), celui de Cœdès (2002) et celui d'ISO (1998).

3.2.1.1 Système du roi Vajiravudh

Autrefois, les Siamois³³ n'étaient identifiés que par leur prénom ou, plutôt, leur surnom. Pour distinguer les personnes qui portaient le même prénom, on y ajoutait son origine ou le nom des parents. Plus tard, le roi Vajiravudh a initié l'emploi du nom de famille au Siam. La loi du nom de famille a été promulguée en 1913. Afin de promouvoir cet usage, ce monarque a donné un nom de famille à ses proches et aux nobles. Il n'a pas seulement donné le nom en caractères thaïs mais aussi en caractères latins pour qu'ils puissent en connaître l'étymologie dans le sanscrit et/ou le pali. Pour que tous les noms de famille soient systématiquement translittérés, le roi a donc établi lui-même un système de translittération dont voici le tableau récapitulatif :

Consonnes

Thaïs	Latins		Thaïs	Latins	
	Emprunt au pali-sanscrit	Mot thaï		Emprunt au pali-sanscrit	Mot thaï
ก	k	k	น	n	n
ข (ข)	kh	kh	บ	-	b
ค (ค)	g	q	ป	p	p
ฃ	gh	gh	ผ	ph	ph
ง	n ou ng	ng	ฝ	-	f
จ	ch	ch	พ	b	ph
ฉ	chh	chh	ฟ	-	f
ช	j	x	ภ	bh	bh
ช	-	s	ม	m	m
ฌ	jh	-	ย	y	y
ญ	ñ	ñ ou ny	ร	r	r
ฎ	-	d	ล	l	l

³³ Le terme *Siamois* désigne les Thaïlandais avant la repatisation en Thaïlande avant 1939. Le nouveau nom a été donné pour se signifier comme le pays des Thaïs, un groupe ethnique habitant dans la plupart du territoire. En effet, il existe encore un nombre de groupes minoritaires dans ce pays. Au sens strict, ce ne sont pas tous les Thaïlandais qui sont les Thaïs.

Thaïs	Latins		Thaïs	Latins	
	Emprunt au pali-sanscrit	Mot thaï		Emprunt au pali-sanscrit	Mot thaï
ฏ	t	t	ว	v ou w	v ou w
ฐ	th	th	ศ	ś	-
ฑ	d	d	ษ	sh	-
ฒ	dh	dh	ส	s	s
ณ	n	n	ห	h	h
ด	-	d	ฬ	l	-
ต	t	t	ฮ	-	h
ถ	th	th	ฤ ฤา	ri, rî	ri, rî
ท	d	th	ฦ ฦา	li, lî	li, lî
ธ	dh	th			

Tableau 6 : La romanisation du thaï du système du roi Vajiravudh : consonnes

Voyelles

Thaïs	Latins	Thaïs	Latins
อะ	a	อีว	iu
อา	â	อุย	uy
อิ	i	เอว	eo
อี	î	แอว	aeo
อุ	u	เออ	oe
อู	û	เอย	oey
เอ	e	ออย	oy
โ	ô	โอย	ôy
อี	ü	อัว	ua
อี	ûe	อวย	uay
แ	ae	เอียะ	ia
ไ, ไอ	ai	เอีย	îa

Thaïs	Latins	Thaïs	Latins
อาย	ai ou ây	เอือ	üa
เอา	au ou ao	เอือย	üay
าว	âo	เอียว	iaü

Tableau 7 : La romanisation du thaï du système du roi Vajiravudh : voyelles

Si nous considérons les tableaux ci-dessus, il est remarquable que le roi Vajiravudh ait aussi utilisé des signes diacritiques comme par exemple le tilde « ~ » sur la lettre « n » pour translittérer la graphie <ญ> et aussi l'accent circonflexe « ^ » sur certaines voyelles pour exprimer la longueur. Celle-ci est un trait distinctif au plan phonologique du thaï. D'ailleurs, le roi a distingué deux sous-systèmes de translittération pour les consonnes, ce sont le système pour les mots originaires du pali-sanscrit et le système pour les mots thaï proprement dits. En tant qu'ancien étudiant en lettres, il avait des connaissances sur les langues classiques orientales, surtout le pali et le sanscrit, et il a donc élaboré son propre système en adaptant celui de la translittération du pali et du sanscrit pour que les formes écrites du pali et du sanscrit soient retenues. Par conséquent, son système est clairement établi et également connu des orientalistes dans le monde entier (Griswold 1960 : 36). En réalité, ce système ne s'applique pas seulement pour les noms de famille que le roi a créés mais aussi pour les noms de tous les membres de la famille royale jusqu'à nos jours, bien que beaucoup de Thaïlandais ne sachent pas comment se prononcent correctement les mots translittérés en écriture latine.

Du point de vue de la valeur sociale, les noms translittérés à partir de ce système sont très prestigieux sous plusieurs aspects. D'abord au niveau étymologique, étant donné que le sanscrit et le pali sont considérés comme liturgiques dans la société thaïlandaise, les noms sont devenus sacrés dans ce sens. Au plan phonétique, les noms constitués de mots pali-sanscrits sont plus mélodieux et plus esthétiques que les mots thaïs tandis que ces derniers sont plutôt monosyllabiques donnant un nom laconique et peu euphonique. Enfin, sémantiquement, la translittération montre bien la signification de chaque élément ou de chaque morphème et ceux qui ont la connaissance de ces langues peuvent se rendre compte immédiatement de la signification du nom, toujours propitiatoire. Il s'agit très souvent du bonheur, de la prospérité et de la fortune (Mahatiribhop 2002).

Pourtant, ce système semble problématique dans l'usage quotidien. Comme la plupart des Thaïlandais n'ont pas connaissance de ces deux langues liturgiques, ils ne peuvent pas prononcer correctement les noms en caractères latins à la manière palisanscrite mais ils les prononcent plutôt à la manière thaïe. Par exemple, les graphèmes <v>, <dh>, <g> représentent des phonèmes qui ne leur sont pas familiers, ils ne savent pas comment les épeler et ont tendance à les prononcer [w], [t] et [k], phonèmes qui font partie du système phonologique thaï. Les noms translittérés sont donc conservés plutôt à l'écrit. Dans la mesure où ces anthroponymes sont utilisés pour dénommer ou rebaptiser un lieu, la translittération est strictement appliquée bien que l'on les articule différemment avec les phonèmes du thaï à l'instar de la rue *Srinagarindra* (ศรีนครินทร์) /sĩ.ná.k^hà.rin/, l'école *Vajiravudh* (วชิราวุธ) /wá.c^hí.ra:.wút/ ou le barrage *Vajiralongkorn* (วชิราลงกรณ) /wá.c^hí.ra:.loŋ.ko:n/.

Le système du roi Vajiravudh ne s'applique pas seulement à l'attribution des anthroponymes mais aussi à certains temples royaux comme *le wat Bovornivet Vihara* (วัดบวรนิเวศวิหาร). Les avantages de ce système sont une certaine universalité, une mise en valeur de la respectabilité et la précision orthographique. D'ailleurs, dans la société thaïlandaise, quand on réfère à une personne digne de respect ou à un lieu doté du riche patrimoine de la tradition, leur nom écrit dans le style sanscrit est bien respecté ; même si sa prononciation semble un peu ridicule, peu importe comment il est prononcé.

3.2.1.2 Systèmes de George Cœdès

Afin d'étudier l'histoire et la culture des pays de l'Asie du Sud-Est, les chercheurs français et anglais travaillaient sur des documents en langues indigènes, notamment les langues classiques orientales telles que le sanscrit, le pali ou l'ancien khmer. La communication entre les chercheurs occidentaux et la publication en langues indigènes semblaient très difficiles s'ils employaient l'écriture de ces langues. La norme de la translittération du sanscrit a été ainsi adoptée parce que le système phonétique des anciennes langues indiennes (sanskrit, pali) et des anciennes langues de l'Asie du Sud-Est (khmer ancien, cham ancien, môn ancien) étaient très proches de celui de la langue latine. La translittération avec l'écriture latine offrait le résultat le plus fin et le plus approprié.

Dans le cas du thaï dont l'écriture est probablement dérivée du khmer ancien et du môn ancien, eux-mêmes issus de la devanagari, la norme de translittération du sanscrit pourrait se modifier en ajoutant quelques règles particulières. George CÆDÈS, épigraphiste, archéologue et historien français, a développé un autre système de translittération du thaï pour étudier la langue thaïe à l'époque de Sukhothai (1238-1438). Plus tard, son ancienne étudiante Uraisi VARASARIN, épigraphiste et linguiste thaïlandaise, a effectué quelques modifications du système de Cœdès pour mieux l'adapter au thaï à toutes les époques comme le montre le tableau ci-dessous :

Consonnes

Graphie	Cœdès	Varasarin	API ³⁴	Graphie	Cœdès	Varasarin	API
ก	k	k	k	ท	d	d	th
ข	kh	kh	kh	ฃ	dh	dh	th
ฃ	<u>kh</u>	<u>kh</u>	kh	น	n	n	n
ค	g	g	kh	บ	p	p	b
ค	<u>g</u>	<u>g</u>	kh	ป	<u>p</u>	<u>p</u>	p
ช	gh	gh	kh	ผ	ph	ph	ph
ง	ñ	ñ	ŋ	ฝ	f	<u>ph</u>	f
จ	c	c	c	พ	b	b	ph
ฉ	ch	ch	ch	ฟ	<u>f</u>	<u>b</u>	f
ช	j	j	ch	ภ	bh	bh	ph
ช	<u>j</u>	<u>j</u>	s	ม	m	m	m
ฌ	jh	jh	ch	ย	y	y	y
ญ	ñ	ñ	y	ร	r	r	r
ฎ	<u>t</u>	<u>t</u>	d	ล	l	l	l
ฏ	<u>t</u>	<u>t</u>	t	ว	v	v	w
ฐ	th	th	th	ศ	ś/ç	ś/ç	s
ฑ	ḍ	ḍ	th/d	ษ	ṣ	ṣ	s

³⁴ IPA (International Phonetic Alphabet) ou API (Alphabet phonétique international) en français est un alphabet employé pour la transcription phonétique des sons du langage, prévu pour couvrir toutes les langues dans le monde.

Graphie	Cœdès	Varasarin	API ³⁵	Graphie	Cœdès	Varasarin	API
ด	dh	dh	th	ส	s	s	s
ณ	n̄	n̄	n	ห	h	h	h
ด	t	t	d	พื	l̄	l̄	l
ด	t̄	t̄	t	อ	a	a	ʔ
ถ	th	th	th	ฮ	h̄	h̄	h

Tableau 8 : La romanisation du thaï du système de Cœdès : consonnes

Pour les graphèmes qui n'ont pas d'équivalent en devanagari, Cœdès les a ainsi ajoutés pour couvrir tous les graphèmes consonantiques du thaï. Ce sont <ข>, <ค>, <ช>, <ฃ>, <ด>, <ป>, <ฝ>, <ฟ>, qui correspondront respectivement à <kh>, <g>, <j>, <ɕ>, <ɕ̄>, <p̄>, <f> et <f̄>. Quant à Varasarin, elle a modifié encore une fois le système de Cœdès, pour les trois graphies <ฝ>, <ฟ> et <พื>, leur forme translittérée sera respectivement <ph̄>, et <l̄>.

Voyelles

Graphie	Système de Cœdès	Système de Varasarin	API	Graphie	Système de Cœdès	Système de Varasarin	API
อะ (ั)	aḥ (ă)	aḥ	aʔ	เอาะ		aḥ	oʔ
อา	ā	ā	a:	ออ	ò	a/o	o:
อิ	i	i	iʔ	เอียะ		īeyḥ	iaʔ
อี	ī	ī	i:	เอีย	ia	īey	ia
อึ	u	ḷ	uʔ	เอือะ		īeaḥ	uaʔ
อื	ū	ī	u:	เอือ	ōa	īea	ua
อุ	u	u	uʔ	โอะะ		oḥ	oʔ
อู	ū	ū	u:	โอะ	o	o	o:
อัวะ		wāḥ	uaʔ	อัว	aḥ	āḥ	am

³⁵ IPA (International Phonetic Alphabet) ou API (Alphabet phonétique international) en français est un alphabet employé pour la transcription phonétique des sons du langage, prévu pour couvrir toutes les langues dans le monde.

Graphie	Système de Cœdès	Système de Varasarin	API	Graphie	Système de Cœdès	Système de Varasarin	API
อัว	ua	wă	ua	ไอ	ai	ai	aj
เอะ		eḥ	eʔ	ไอ	aị	aị	aj
เอ	e	e	e:	เอา	au	au	aw
แอะ		eeḥ	ɛʔ	ฤ		ɾ	ruʔ/riʔ
แเอ	è	ee	ɛ:	ฤา		ɾ̄	ru:
เออะ		eaḥ	ɤʔ	ฤ		l̄	luʔ
เออ / เือ	o	ea/ei	ɤ:	ฤา		l̄̄	lu:

Tableau 9 : La romanisation du thaï du système de Cœdès : voyelles

L'analyse de ce tableau nous montre que, contrairement aux consonnes, la différence entre les deux systèmes de transcription est évidente : ceci s'explique par le fait que le système de Cœdès a été développé à partir de documents, surtout des stèles, de l'époque de Sukhothai pendant laquelle il n'existait pas autant de voyelles que de nos jours, et que Varasarin a donc ajouté 12 voyelles afin de pouvoir translittérer tous les mots thaïs possibles.

À l'égard des toponymes, les systèmes de Cœdès et de Varasarin sont indispensables pour les historiens et les archéologues thaïlandais et également étrangers parce que la translittération des noms d'anciens royaumes et de villes nous permet de les relier à d'autres documents, même dans d'autres langues. Pour illustrer notre propos, nous prendrons l'exemple de ทวารวดี /t^ha.wa:.ra.wa.di:/, ancien état môn de l'Asie du Sud-Est entre le VI^e et le XIII^e siècles. Certes, le nom *Thawarawadi* est répandu dans la société thaïlandaise mais pour les chercheurs cette appellation semble inutile car elle n'a aucun lien avec d'autres documents étrangers. *Dvāravatī* est donc la translittération préférée et employée dans les textes historiques et d'histoire de l'art et on peut de plus trouver la même dénomination dans les textes en Inde. Cela implique une relation entre ce royaume et l'Inde dans le passé.

Dans un guide touristique, les informations historiques sont également importantes pour faire connaître un pays ; tous les guides consacrent donc au moins cinq pages pour

décrire l'histoire du pays cible. Pour les lecteurs intéressés par l'histoire ou ceux qui ont déjà consulté des ouvrages sur l'histoire de la Thaïlande, l'emploi de la transcription de *Thawarawadi* peut causer quelque confusion ; c'est-à-dire qu'ils ne peuvent pas savoir si *Thawarawadi* renvoie au même référent que *Dvāravatī*.

3.2.1.3 Système ISO 11940 (1998)

L'ISO est l'abréviation de l'Organisation internationale de normalisation, ou en anglais *International Organization for Standardization – ISO*, créée en 1947 dans l'objectif d'établir des normes internationales dans les domaines commerciaux et industriels. Cet organisme non gouvernemental est l'organisme de normalisation le plus important au monde, se composant des représentant d'un réseau d'instituts nationaux de 165 pays. La norme ISO est adoptée par tous les pays. Pour ce qui est du thaï, ISO 11940 est une norme ISO pour la translittération de l'écriture thaïe, publiée en 1998, mise à jour en 2003 et confirmée en 2008. Aussi, la norme ISO 11940-2 est-elle publiée comme une extension de la précédente. La dernière version se définit comme une transcription simplifiée.

La caractéristique propre du système ISO est la conversion complètement réversible selon un ensemble de règles, sans aucune modification, sans ambiguïté. Par conséquent, l'ISO est un bon moyen de conversion du système d'écriture thaïe vers le système d'écriture dans l'alphabet latin, notamment pour la transmission automatique ou la reconstitution du script écrit par l'homme ou les machines. Pour résoudre le problème du nombre inégal de caractères dans les deux écritures, les marqueurs diacritiques, les ponctuations et la combinaison de deux caractères latins ou le digraphe sont employés.

Consonnes

Thaï	ISO	Thaï	ISO	Thaï	ISO
ก	K	ท	th	ม	m
ข	k̄h	ด	th	ย	y
ช	kh̄	น	n̄	ร	r
ค	Kh	ด	d	ว	v

Thaï	ISO	Thaï	ISO	Thaï	ISO
ค	kh	ต	t	ล	l
ข	ḵh	ถ	ṭh	ภ	ḷ
ง	Ng	ท	th	ว	w
จ	C	ฉ	ṭh	ศ	ṣ̄
ฉ	ḥh	น	n	ช	ṣ̄
ช	Ch	บ	b	ส	ṣ̄
ซ	S	ป	p̣	ห	h̄
ฌ	ḥh	ผ	p̄h	ฬ	ḷ
ญ	y	ฝ	f̄	อ	x
ฎ	ḍ	พ	ph	ฮ	h
ฏ	ṭ	ฟ	f		
ฐ	ṭh	ภ	ph		

Tableau 10 : La romanisation du thaï du système d'ISO 11940-2 : consonnes

La translittération des consonnes est dérivée de leur prononciation habituelle en tant que consonne initiale. En thaï, il y a 44 caractères transcrivant seulement 21 phonèmes consonantiques. Certaines règles sont donc établies pour différencier les caractères différents qui présentent un son identique.

- 1) le caractère <h> banalisé est employé pour former le digraphe dénotant consonnes aspirées comme <ph>, <kh>, <th>.
- 2) les paires hautes et basses consonnes³⁶ sont systématiquement distinguées par l'application d'un macron à la haute classe des consonnes par exemple <kh>/ <ḵh>, <s>/ <ṣ̄>.
- 3) le caractère non marqué représente la forme la plus fréquente (e. g. <t>, <kh>, <p>) tandis que la deuxième plus fréquente est marquée par un point au-dessous (par exemple <ṭ>, <ṇ>, <ḵh>), la troisième plus fréquente par une

³⁶ En thaï, les 44 consonnes sont divisées en trois classes : basses, moyenne et hautes. Ces désignations de classe reflètent les qualités phonétiques, elles déterminent le ton de leur voyelle associée. Les consonnes répliquées provenant du sanscrit et pali sont prononcées à l'identique en thaï mais elles sont conservées quand même pour différencier les mots homophones.

corne (il n'en y a que trois : <kh>, <s> et <th>) et la quatrième plus fréquente par le macron souscrit (c'est le cas de <th>).

Voyelles

Thai	ะ	ั	า	ำ	ิ	ี	ึ	ือ	ุ	ู	เ	แ	โ	ใ	ใ	ฤ	ฤา	ฦ	ฦา	ย	ว	ข
ISO	a	ǎ	ā	ǎ̄	i	ī	u	ū	u	ū	e	æ	o	ɨ	ɨ̄	v	vī	ɰ	hī	y	w	x

Tableau 11 : La romanisation du thaï du système d'ISO 11940-2 : voyelles

Remarquons dans le tableau ci-dessus que trois consonnes <y> (ย), <w> (ว) et <x> (ข) sont incluses parce qu'elles sont utilisées pour marquer leur présence comme une partie d'une voyelle comme เีย, ีอ, ำ. Quant à <v> (ฤ), <vi> (ฤา), <ɰ> (ฦ) et <hi> (ฦา). L'ISO les considère comme des voyelles ainsi que les manuels de grammaire actuelle du thaï parce qu'elles ne peuvent se combiner avec aucune consonne alors que les systèmes précédents les traitent comme des consonnes en suivant les critères du sanscrit dont elles proviennent.

Marqueurs des tons et autres marqueurs

Thai	◌̀	◌̂	◌̄	◌̆	◌̈	◌̊	◌̋	◌̍
ISO	◌̀	◌̂	◌̄	◌̆	◌̈	◌̊	◌̋	◌̍

Tableau 12 : La romanisation du thaï du système d'ISO 11940-2 : tons et autres marqueurs

Ponctuations et chiffres

Thaï	๑	๒	๓	๔	๕	๖	๗	๘	๙	๐	๑	๒	๓	๔	๕	๖	๗	๘	๙
ISO	«	‡	§			»	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9			

Tableau 13 : La romanisation du thaï du système d'ISO 11940-2 : ponctuations et chiffres

Pour une meilleure compatibilité avec tous les types de textes, le système ISO établit également les marqueurs, les ponctuations et les chiffres. Il est donc possible de translittérer tous les caractères thaïs en caractères latins et *vice versa*.

En France, le système ISO est aussi emprunté pour la translittération du thaï, notamment dans le domaine de la bibliothèque comme dans la Bibliothèque nationale de France (BNF) et la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC), y compris le SUDOC. Tous les titres des documents publiés en thaï seront translittérés par la norme ISO 11940 (1998). Bien que des centres de ressources documentaires importants concernant la Thaïlande utilisent le système ISO, ce système ne s'applique jamais pour la translittération des toponymes thaïlandais dans les guides touristiques en français.

Ces trois systèmes graphiques doivent tous utiliser quelques signes diacritiques pour trouver des équivalents au thaï qui possède plus de caractères que l'alphabet latin. Nous pouvons trouver certaines règles en commun à l'instar de l'emploi du macron suscrit (̄) pour indiquer la longueur des voyelles. Nous remarquerons cependant que les trois systèmes graphiques que nous venons de présenter ont été élaborés dans des buts différents. Le système du roi Vajiravudh est indispensable pour les anthroponymes des membres de la famille royale, les autres noms fabriqués par lui et, également, dans le cas où ces noms deviennent le toponyme pour rendre hommage à ces personnes. L'emploi strict du système représente en quelque sorte le respect du roi et de la royauté en même temps. Quant aux systèmes de Cœdès, ils sont très importants pour les études thaïlandaises et, plus largement, Sud-est asiatiques. Il est bien connu des chercheurs ou des orientalistes dans le monde entier depuis plus d'un siècle. Enfin, l'ISO est une norme internationale adoptée dans plusieurs secteurs, notamment à l'étranger. Il est le plus compatible pour le traitement automatique avec tous les signes utilisés dans les écritures thaïes et aussi dans

les bibliothèques offrant des collections de documents sur la Thaïlande. Ces trois systèmes sont très courants pour la translittération des toponymes thaïlandais et nous devons analyser leur mise en œuvre dans le corpus que nous avons choisi.

3.2.2 Les systèmes phoniques

Contrairement aux systèmes graphiques, les systèmes phoniques sont utilisés plus largement dans des contextes plus variés que ceux que nous avons précisés précédemment, ceci en raison de la possibilité qu'ils donnent d'une meilleure approche de la prononciation de la langue source, le thaï en l'occurrence. Ces systèmes ont été élaborés par des organismes, des linguistes, voire des missionnaires, qui se sont basés sur les correspondances entre les phonèmes de la langue source et les graphèmes de la langue cible, autrement dit la transcription. Certains sont établis en suivant les principes phonétiques (et parfois strictement en utilisant l'alphabet phonétique international), d'autres sont fondés sur la langue native du créateur. Nous n'allons ici présenter que les systèmes principaux diffusés au niveau national et international.

3.2.2.1 Système de l'Institut royal de Thaïlande (RTGS)

L'Institut royal de Thaïlande, établi en 1933, est un organisme public en charge des travaux académiques du gouvernement ainsi que la planification et de la réglementation de la langue thaïe. L'Institut est largement connu pour ses nombreuses publications, notamment le *Dictionnaire, édition de l'Institut royal*, le dictionnaire officiel et normatif du thaï et le *Système général royal de transcription du thaï* (RTGS – Royal Thai General System of Transcription). Ce système de transcription est en vigueur en Thaïlande pour la transcription du thaï en caractères latins, notamment dans l'espace public comme sur tous les documents officiels ou sur la signalisation routière.

L'actuel système officiel de romanisation des mots thaïs est la quatrième version, promulguée en 1999. Les trois premières ont été promulguées en 1932, 1939 et 1968. En premier lieu, la priorité du système est de normaliser la romanisation des noms d'unités administratives à tous les niveaux. Le premier comité sélectionné par le ministère de l'Instruction publique (actuellement le ministère de l'Éducation nationale) a mis en place

le premier système de translittération sur les principes suivants (Institut royal de Thaïlande 1941 : 60) :

- 1) le système général devrait être celui qui pourrait être étendu à un système précis ;
- 2) le système général devrait être fondé sur la prononciation, c'est-à-dire un son représenté par un symbole ou une lettre ;
- 3) le système général devrait être en harmonie avec les principes de la grammaire thaïe, intitulé *Orthographe et prononciation du thaï* ;
- 4) la sélection des symboles ou des lettres doit tenir compte des types existants pour l'impression et la dactylographie et également des systèmes existants de transcription.

Au fil du temps, plusieurs règles ont été modifiées. Certaines ont été supprimées, d'autres ajoutées, en particulier en ce qui concerne les marqueurs de tons et de longueur des voyelles. Aujourd'hui, toutes les unités administratives et tous les services publics translittèrent leur nom à partir du tableau récapitulatif suivant :

Consonnes

Thaïs	Latins		API	
	Initiale	finale	Initiale	finale
ก	k	k	k	k
ข ข ค ค ข	kh	k	k ^h	k
ง	ng	ng	ŋ	ŋ
จ	ch	t	c	t
ฉ ช ฉ	ch	t	c ^h	t
ช ฌ ฌ ฌ ฌ	s	t	s	t
ญ	y	n	y	n
ฎ ฏ ฏ	d	t	d	t
ฏ ฏ	t	t	t	t
ฐ ฑ ฒ ถ ฑ ฐ	th	t	t ^h	t

Thaïs	Latins		API	
	Initiale	finale	Initiale	finale
ณ น	n	n	n	n
บ	b	p	b	p
ป	p	p	p	p
ผ พ ภ	ph	p	p ^h	p
ฝ ฟ	f	p	f	p
ม	m	m	m	m
ย ญ	y	-	j	-
ร	r	n	r	n
ล ฬ	l	n	l	n
ว	w	-	w	w
ห ฮ	h	-	h	-

Tableau 14 : La romanisation du thaï du système de l'Institut royal de Thaïlande (RTGS) : consonnes

Voyelles

Thaïs	Latins	API	Thaïs	Latins	API
อะ / ั / อา / รร	a	a?, a:	เอา, อาว	ao	aw
อร	an	an	อุย	ui	uj
อำ	am	am	โอย, ออย	oi	o:j, ɔ:j
อิ, อึ	i	i?, i:	เอย	oei	e:j
อึ, อี้	ue	u?, u:	เอ็ย	ueai	uaj
อุ, อู	u	u?, u:	อวย	uai	uaj
เอะ, เอ็, เอ	e	e?, e:	อิว	io	iw
แอะ, แอ	ae	ɛ?, ɛ:	เอ็ว, แอว	eo	ew, e:w
โอะ, โอ, เอาะ, ออ	o	o?, o:, ɔ?, ɔ:	เอ็ว, แอว	aeo	ɛw, ɛ:w
เออะ, เอ็, เออ	oe	ɔ?, ɔ:	เอ็ยว	iao	iaw

Thaïs	Latins	API	Thaïs	Latins	API
เียะ,เีย	ia	iaʔ ia,	ฤ	rue	ruʔ
เือะ,เือ	uea	uaʔ, ua	ฤ	ri	riʔ
ัวะ,ัว,-ว-	ua	uaʔ, ua	ฤา	rue	ruʔ
ไอ,ไอ,ไย, ไอย,อาย	ai	aj	ฤ,ฤา	lue	luʔ, lu:

Tableau 15 : La romanisation du thaï du système de l'Institut royal de Thaïlande (RTGS) : voyelles

La norme présentée ci-dessus est toujours critiquée dans la société thaïlandaise. Certains graphèmes latins peuvent conduire à une prononciation incorrecte. Par exemple, avec les graphèmes <th> et <ph>, il est possible que les étrangers, notamment les Anglophones, les prononcent à l'anglaise comme [θ] ou [ð] pour le <th> et [f] pour <ph>. C'est le cas de *Phi Phi* (พีพี), dans certains guides touristiques où l'auteur précise qu'il faut prononcer comme *pi pi* au lieu de *fi fi* comme l'indiquent le *Guide du routard* et le *Guide Évasion* : « Les îles Phi Phi (prononcez Pi-Pi) » (Guide Évasion 2011 : 187) et « KO PHI PHI (KO PEE PEE) » (Routard 2012 : 528).

Pour ce qui est des voyelles, leur quantité (longueur) joue un rôle très important puisqu'elle est, en thaï, un élément pertinent. L'absence de différence entre les voyelles courtes et les voyelles longues peut donc causer une confusion dans certains cas. Pourtant, dans le cas des toponymes, la prononciation sans différencier la longueur des voyelles ne semble pas naturelle dans la prononciation mais cela ne pose pas de problème au niveau de la compréhension.

Pour les voyelles n'existant pas dans l'écriture latine, il est difficile de les latiniser à l'instar de la voyelle /u/ et ses diphtongues comme /uaʔ/, /ua/. En suivant le principe du respect des types existants pour l'impression et la dactylographie, la graphie <ue> semble la meilleure solution grâce à quelques propriétés en commun entre /u/, /u/, sauf le trait de l'arrondissement des lèvres. Cependant, les lecteurs qui n'ont pas de connaissance du système vocalique thaï n'arrivent pas à les prononcer correctement. C'est le cas du district Ao Luek (อำเภอลือก) /ʔà:w.lúk/ dans la province de Phang Nga. Il est possible que ce district soit prononcé [ao.luk]. Par conséquent, un malentendu est possible car les autochtones ne

comprendront pas toujours ce que les locuteurs veulent leur communiquer. Enfin, nous remarquons que la graphie <o> peut représenter quatre voyelles (/oʔ/, /o:/, /ɔʔ/, /ɔ:/), ce qui risque de causer un problème de prononciation et de compréhension. Prenons les exemples suivants :

Thaï	IPA	Latin
เกาะบน	/kòʔ.bon/	Ko Bon
เกาะบน	/kòʔ.bɔ:n/	Ko Bon

Tableau 16: La romanisation identique des noms de deux îles portant les noms différents

Selon le tableau ci-dessus, les deux îles qui se trouvent dans des provinces distinctes (la première se situe à Phang Nga et la deuxième à Phuket) ont la même forme romanisée. Imaginons qu'un touriste demande à quelqu'un à l'embarcadère ou dans le bureau de tourisme le moyen pour aller à Koh Bon. Il pourrait prendre un mauvais bateau ou recevoir des informations qui ne correspondent pas à son besoin.

Enfin, bien que le ton soit également un élément pertinent de la langue thaïe, le système RTGS n'a pas traité cette question. Même s'il n'existe pas beaucoup de paires minimales de toponymes thaïlandais qui ne se distinguent que par le ton, cela peut également provoquer un problème de communication comme l'illustrent les exemples ci-dessous :

Thaïs	Catégorie	IPA	Latins
(เกาะ) ริน	île	/rin/	(Ko) Rin
(หาด) ริน	plage	/rín/	(Hat) Rin

Tableau 17 : La romanisation identique des noms de deux référents portant le nom très proche

Heureusement, ces deux lieux appartiennent à une catégorie différente et se trouvent dans des régions différentes du pays. Le contexte peut alors suggérer la bonne référence et le malentendu ne se produira peut-être pas.

Malgré tout, le système de RTGS est officiellement employé pour la transcription des noms géographiques thaïlandais en caractères latins et est également appliqué pour la carte officielle bilingue de la Thaïlande. La plupart des toponymes thaïlandais dans les guides touristiques français ont tendance à être romanisés sous cette norme.

3.2.2.2 Système adopté par le Groupe d'experts des Nations unies pour les noms géographiques

Le Groupe d'experts des Nations unies pour les noms géographiques (GENUNG) ou *United Nation Group of Experts on Geographical Names (UNGEGN)* en anglais, a été créé par le Secrétaire général des Nations unies dans le but de traiter des problèmes de normalisation des noms géographiques et aussi de soumettre des suggestions et recommandations pour une standardisation. Ce groupe est composé d'experts de diverses divisions linguistiques/géographiques établies par les conférences des Nations unies sur la normalisation des noms géographiques. À propos des noms géographiques thaïlandais, il s'agit de la division de l'Asie du Sud-Est, créée pour s'occuper de la normalisation des toponymes dans cette région.

Comme il n'existe pas de système officiel concurrent pour la latinisation du thaï, le Groupe d'experts adopte le système général modifié de l'Institut royal de Thaïlande comme système international de romanisation des noms géographiques thaïlandais (United Nations 2002 : 75). Pour la version actuelle, la révision a été mise en place après que le gouvernement thaïlandais a officiellement adopté la vision révisée de ce système comme norme nationale en 2000 et l'a présenté sous le nom de *Principles of Romanization for Thai script by the transcription method* dans la huitième Conférence des Nations unies sur la normalisation des noms géographiques à Berlin en 2002.

Comme nous avons constaté que le système GENUNG est semblable à celui de l'Institut royal de Thaïlande, nous ne le présentons pas ici. Il est d'ailleurs difficile de distinguer si les toponymes dans notre corpus sont traités en suivant la norme de l'Institut royal de Thaïlande ou celle de GENUNG.

Les deux autres systèmes connaissent beaucoup de succès dans des domaines différents. L'un est le système de Pallegoix (1842) très en vogue chez les missionnaires

français au XIX^e en Thaïlande et aussi un des systèmes prototypes qui influèrent les systèmes phoniques qui lui succédèrent. L'autre est le système fondé par une linguiste américaine, Mary HAAS, pour l'enseignement du thaï aux États-Unis. Ce système joue aussi un rôle primordial dans les méthodes ou les recherches sur la langue thaïe, notamment dans le monde anglo-saxon.

3.2.2.3 Système de Pallegoix

Monseigneur Jean-Baptiste PALLEGOIX, vicaire apostolique français de Siam à partir de 1841, a établi un système phonique de la transcription du thaï. Son système a été conçu par les missionnaires américains et publié sous le titre *A Plan for Romanizing the Siamese Language* (1842). Il avait pour but d'apprendre aux jeunes missionnaires à parler le siamois ou le thaï couramment et est d'ailleurs appliqué dans son propre dictionnaire quadrilingue siamois-latin-français-anglais. Le système consonantique est basé sur des modifications de celui du français tandis que le système vocalique est emprunté à l'italien. Pour ce qui est des sons inexistantes dans les deux langues, des signes diacritiques ou d'autres formes existant dans les autres langues (par exemple le vietnamien) étaient utilisés. Alexander B. GRISWOLD (1969) a critiqué le système de Pallegoix estimant qu'il était logique, précis et facile à maîtriser mais que les signes diacritiques et d'autres signes empruntés aux autres langues n'étaient pas compatibles avec la dactylographie normale. Par conséquent, on les a tous omis et les valeurs sont devenues complètement faussées.

Les caractères latins sont représentés dans trois groupes : consonnes, voyelles et diphtongues :

Consonnes		Voyelles		Diphtongues	
ก	k	La classe <i>a</i>		La classe <i>a</i>	
ข ข ค ค ฃ	k'	ั้ ะ	a	ไ-ย, ั้ย	ai
ง	ng	า	á	ไ-งย	ái
จ	ch	La classe <i>e</i>		เ-จ	au
ฉ ช ฌ	ch'	เ้	e	-จ	áu

Consonnes		Voyelles		Diphtongues	
ซ ส ศ ษ	s	เ	é	La classe e	
ด ฎ	d	แ	è	เ-ว	éu
ต ฏ	t	เ็ เ-อ	ë	แ-ว	èu
ถ ฐ ท ฑ ฒ ฌ	t'	La classe i		เ-ย	ëi
น ณ	n	็	i	La classe i	
บ	b	็	í	็-ว	iu
ป	p	La classe o		็-ว	íu
ผ พ ภ	p'	Voyelle inhérente o		็-ย	ía
ฝ ฟ	f	โ	ó	็-ยว	ío
ม	m	อ	ò	La classe o	
ย ญ	y	La classe u		โ-ย	ói
ร	r	ุ	u	-อ-ย	òí
ล ฬ	l	ู	ú	La classe u	
ว	w	็	ü	็-ย	üí
ห ฮ	h	็	ü	็-ย	üí
อ	ó			ุ-ย	uì
				-ู-ย	úi
				-ัว	úa
				-ว-ย	úe
				เ-็-อ	iia
				เ-็-อ-ย	üe

Tableau 18 : La romanisation du thaï du système de Pallegoix : consonnes et voyelles

Le système de Pallegoix est considéré comme un des bons exemples de système de romanisation du thaï durant cette période parce qu'il offre une prononciation très proche des Thaïlandais. Grâce à lui, les missionnaires connaissaient quelque succès dans l'évangélisation en Thaïlande mais malheureusement, le système était limité aux

missionnaires étrangers et à certains intellectuels tandis que les autres adoptaient plutôt le système de l'Institut royal de Thaïlande qui était de plus en plus accepté.

3.2.2.4 Système de Haas

Mary HASS était une linguiste américaine, ancienne étudiante d'Edward SAPIR, qui s'est spécialisée dans les langues indigènes américaines et le thaï. Pendant la Seconde Guerre mondiale, les Alliés donnèrent une importance à l'étude et l'enseignement des langues de l'Asie du Sud-Est. Elle a aussi élaboré un programme pour enseigner le thaï à l'université de Californie à Berkeley dans le cadre de la formation de l'armée. Pour faciliter son enseignement, elle a établi un système de transcription basé sur le système phonétique international avec l'ajout de marqueurs de ton. Ce système étendit sa notoriété auprès des apprenants du thaï aux États-Unis grâce à sa publication *Thai Reader* (1945), *The Thai System of Writing* (1955) et son dictionnaire thaï-anglais (1964), qui fait encore autorité aujourd'hui. Dans *The Thai System of Writing*, Mary HASS a clairement décrit la relation entre les caractères latins et les phonèmes du thaï comme l'illustre ce tableau récapitulatif :

Consonnes et voyelles

Thaïs	Consonnes		Voyelles			
	Initiales	finales	Thaïs	Courtes	Thaïs	Longues
ก	k	g	-ก	[a]	-ะ ั	[aa]
ข ข ค ค ข	kh	g	-กข	[aaj]	ข- ใ-	[aj]
ง	ŋ	ŋ	-กง	[aaw]	เ-ก	[aw]
จ	c	d	เ-	[ee]	เ-ะ ็	[e]
ฉ ช ฌ	ch	d	เ-จ	[eew]	เ-จ	[ew]
ซ ส ฌ ศ ษ ส	s	d	แ-	[εε]	แ-ะ ็	[ε]
ญ	y	n	แ-จ	[εεw]	แ-จ	[εw]

Thaïs	Consonnes		Voyelles			
	Initiales	finales	Thaïs	Courtes	Thaïs	Longues
ฎ ฑ ด	d	d	เ-อ ี	[ə]	เ-อะ ี	[ə]
ฏ ต	t	d	เ-ย	[əj]	เ-ย	[əj]
ฐ ฑ ฒ ถ ท ฐ	th	d	ี	[ii]	ี	[i]
ณ น	n	n			ิว	[iw]
บ	b	b	ีย	[ia]	ียะ	[ia]
ป	p	b	ียว	[iaw]		
ผ พ ภ	ph	b	โ-	[oo]	โ-ะ	[o]
ฝ ฟ	f	b	โ-ย	[ooj]		
ม	m	m	-อ	[w]	เ-าะ -ี้อ-	[w]
ย	j	-	-อ ย	[wj]	-อ ย	[wj]
ร	r	n	ุ	[uu]	ุ	[u]
ล ฬ	l	n	ุย	[uuj]	ุย	[uj]
ว	w	-	ัว -ว-	[ua]	ัวะ	[ua]
ห ฮ	h	-	-ว ย	[uay]	-ว ย	[uaj]
			ี้อ ี	[yy]	ี	[y]
			ี้อ	[ya]	ี้อะ	[ya]
			ี้อ ย	[yaj]		

Tableau 19 : La romanisation du thaï du système de Haas : consonnes et voyelles

Tons

Marqueurs thaï	Signes diacritiques	Tons
- ex. มา	- ex. maa	égal/moyen
◌◌ ex. มา	◌◌ ex. màa	bas
◌◌ ex. มา	◌◌ ex. mâa	descendant
◌◌ ex. มา	◌◌ ex. máa	haut
◌◌ ex. มา	◌◌ ex. mǎa	montant

Tableau 20 : La romanisation du thaï du système de Haas : tons

Le système de Haas connaît un grand succès, il est très répandu parmi les apprenants du thaï langue étrangère, notamment dans les pays anglophones. Grâce à ce système, on peut réaliser une prononciation plus naturelle du thaï. Pourtant, les signes diacritiques posent problème au niveau dactylographique comme d'autres systèmes. Il est donc conservé dans le domaine scolaire plutôt que dans le domaine touristique parce que les touristes n'ont vraiment pas l'intention d'apprendre la langue thaïe mais juste de communiquer avec les autochtones.

Bref, nous pouvons distinguer les systèmes phoniques en deux groupes : la transcription étroite et la transcription large. Le système de Haas est plutôt de la transcription étroite qui conserve tous les détails phonétiques comme le ton, la longueur des voyelles, traits distinctifs du thaï. Il convient à l'apprentissage de la langue mais pour l'usage courant, les signes diacritiques semblent trop compliqués pour les Thaïlandais ou les touristes qui ne connaissent pas la phonétique. Alors que les systèmes RTGS et GENUNG sont considérés comme de la transcription large parce que tous les marqueurs phonétiques sont supprimés et qu'ils sont donc plus pratiques pour l'imprimerie et plus faciles à comprendre pour le grand public. Le système de Pallegoix apparaît comme de la transcription large mais quelques signes diacritiques sont encore utilisés pour distinguer les phonèmes très proches. Il nous semble que les systèmes RTGS et GENUNG sont les plus utilisés parce qu'ils sont la norme nationale et internationale et aussi parce qu'ils sont compatibles avec tous les caractères d'imprimerie.

3.2.3 Le système de l'anglicisation

Le système d'anglicisation est défini par Nitaya KANCHANAWAN (2006 ; 2011) comme les tentatives visant à remplacer des mots thaïlandais par des mots anglais avec une prononciation très proche quel que soit le sens. Il y a trois moyens de traiter ce système (Kanchanawan 2011 : 73-74) :

1) Si la prononciation du mot dans la langue originale est similaire ou proche à celle d'un mot anglais, ce mot-ci est emprunté comme l'illustrent les exemples suivants :

Mot thaï	Signification	Mot anglais ayant la prononciation très similaire
วันเพ็ญ /wan.p ^h en/	(prénom féminin)	one pen
หฤษฎ์ /hà.rít/	(prénom masculin)	Harris
ฟ้า /fá:/	ciel	far

2) Dans le cas où des mots très proches ne sont pas trouvés, un nouveau mot imitant la forme anglaise sera créé :

Mot thaï	Signification	Nouveau mot imitant le mot anglais
น้ำ /nám/	eau	num (à partir de « number »)
เขา /k ^h ǎo/	montagne	kow ³⁷ (à partir de « how »)
ร้อย /rǒ:j/	cent	roy (à partir de « joy »)

3) Pour le mot anglais déjà lexicalisé dans le thaï, on utilise le mot original :

Mot thaï	Signification	Mot anglais
ตีป /típ/	pourboire	tip
เครดิต /k ^h re:.dít/	crédit	credit
ปิ๊กอัพ /pík.âp/	pick-up/camionnette	pickup truck

³⁷ Il est à noter que le graphème <k> anglais est une occlusive vélaire aspiré comme le graphème <u> du thaï.

D'ailleurs, nous avons aussi trouvé quelques règles pour rendre la prononciation plus proche de la langue thaïe :

1) Pour les voyelles longues, l'ajout de <h> ou <r> est très souvent employé comme **งาน** /ŋa:n/ = *ngarn* ou **ยาก** /yà:k/ = *yahk*.

2) Comme la graphie <o> est employée par plusieurs voyelles, pour éviter la confusion, ce système utilise <or> ou <au> ou <aw> pour les voyelles /ɔ, ɔ:/ par exemple :

กร /kɔ:n/	=	korn
ก็ /kô/	=	gaw
บอก /bò:k/	=	bauk

3) La graphie <ee> représente la voyelle /i:/ comme **ดี** /di:/ = *dee*.

4) La graphie <ur> représente la voyelle /ua/ comme **เพื่อน** /p^hûan/ = *purn*.

5) La graphie <au> représente la voyelle /ua/ comme **ทวม** /t^hûam/ = *taum*.

6) La graphie <ai> représente la voyelle /aj/ comme **maidai** /mâj dâj/ = *mai dai*.

Comme ce système est très populaire chez les Thaïlandais à cause de la chanson karaoké, Nitaya KANCHANAWAN (2002) et Wirote AROONMANAKUN (2008) désignent ce type de translittération comme étant du « langage karaoké ». Le système de l'anglicisation paraît familier et non académique, il est considéré ni comme un système graphique ni comme un système phonique. Il est bien utile dans certaines situations, surtout dans le commerce.

Sur les sites touristiques, nous pouvons trouver des signalisations officielles romanisées par cette méthode et par conséquent certains auteurs empruntent, volontairement ou non, à l'anglicisation dans leur guide touristique. C'est le cas de l'île **แตน** /tɛ:n/, le Guide vert le transcrit comme *Taen* en suivant la norme de l'Institut royal de Thaïlande tandis que le Guide du routard l'anglicise comme *Tan* par analogie avec *man* ou *can* en anglais. Un autre exemple intéressant est la dénomination d'une baie thaïlandaise en anglais. La baie **จาก** /c^hà:k/ est devenue *Jack* pour une raison de semblance phonétique. Une analyse détaillée sera présentée dans le chapitre suivant (cf. 4.3.2).

3.3 Comparaison des systèmes de romanisation du thaï

Ayant analysé plusieurs systèmes de romanisation du thaï, nous avons pu remarquer que chaque système est établi pour un usage différent, lequel dépend du but de l'utilisateur. Pour les spécialistes, le système graphique semble indispensable pour connaître l'étymologie des mots, notamment les mots d'origine sanscrite et pali. Quant aux résidents étrangers habitant déjà en Thaïlande ou les apprenants du thaï, le système graphique ne leur donne pas la réalité phonétique du thaï. Le système phonique de type transcription étroite paraît préférable mais il peut poser au moins deux problèmes. D'une part, la transcription est fondée sur le thaï standard mais il existe en fait divers dialectes dont la réalisation phonétique est assez différente. L'apprenant risque de ne pas comprendre des mots ou des expressions exprimés par les Thaïlandais du Sud ou du Nord-Est. D'autre part, il s'agit du problème de l'imprimerie, plusieurs signes ne figurant pas sur le clavier tels que certains alphabets phonétiques ou les diacritiques. Pour les touristes internationaux, ni le système graphique, ni la transcription étroite ne leur conviennent. Les deux systèmes sont plus compliqués à saisir. Quant à la transcription large, simple à utiliser et à imprimer, elle semble plus appropriée pour les touristes étrangers. Elle pose quand même quelques problèmes d'usage. Un seul caractère latin peut représenter plus de deux phonèmes en thaï, par exemple, les voyelles /ɔ/, /ɔː/, /o/ et /oː/ peuvent se transcrire par le même graphème <o>. La transcription comme « Ko » peut correspondre à quatre formes phonétiques différentes : [kɔ], [kɔː], [ko] et [koː].

Tous les systèmes déjà présentés sont schématisés avec leurs similitudes et leurs différences dans le tableau ci-dessous :

Consonnes

Thaïs	IPA	Vajiravudh		Cédès et Varasarin	ISO	RTGS et GENUNG	Pallegoix	Hass
		Mot pali-sanscrit	Mot thaï					
ก	k	k	k	k	k	k	k	k
กข	k ^h	kh	kh	kh	k̄h	kh	k'	kh
กข	k ^h	-	-	k̄h	k̄h	kh	k'	kh

Thaïs	IPA	Vajiravudh		Cœdès et Varasarin	ISO	RTGS et GENUNG	Pallegoix	Hass
		Mot pali- sanskrit	Mot thaï					
ค	k ^h	g	q	g	kh	kh	k'	kh
ค	k ^h	-	-	ḡ	kh	kh	k'	kh
ข	k ^h	gh	gh	gh	ḵh	kh	k'	kh
ง	ŋ	n ou ng	ng	ñ	ng	ng	ng	ŋ
จ	c	ch	ch	c	c	ch	ch	c
ฉ	c ^h	chh	chh	ch	ḱh	ch	ch'	ch
ช	c ^h	j	x	j	ch	ch	ch'	ch
ซ	s	-	s	ḷ	s	s	s	s
ฌ	c ^h	jh	-	jh	ḷh	ch	ch'	ch
ญ	y	ñ	ñ/ny	ñ	y	y	y	y
ฎ	d	-	d	ḍ	ḍ	d	d	d
ฏ	t	t	t	ṭ	ṭ	t	t	t
ฐ	t ^h	th	th	ṭh	ṭh	th	t'	th
ฑ	t ^h /d	d	d	ḍ	ṭh	d/th	t'	d/th
ฒ	t ^h	dh	dh	ḍh	ṭh	th	t'	th
ณ	n	n	n	ṇ	ṇ	n	n	n
ด	d	-	d	t	d	d	d	d
ด	t	t	t	ṭ	t	t	t	t
ถ	t ^h	th	th	th	ṭh	th	t'	th
ท	t ^h	d	th	d	th	th	t'	th
ธ	t ^h	dh	th	dh	ṭh	th	t'	th
น	n	n	n	n	n	n	n	n
บ	b	-	b	p	b	b	b	b
ป	p	p	p	p	p	p	p	p
ผ	p ^h	ph	ph	ph	p̄h	ph	p'	ph
ฝ	f	-	f	f/ph*	f̄	f	f	f
พ	p ^h	b	ph	b	ph	ph	p'	ph
ฟ	f	-	f	f̄/b*	f	f	f	f

Thaïs	IPA	Vajiravudh		Cœdès et Varasarin	ISO	RTGS et GENUNG	Pallegoix	Hass
		Mot pali-sanscrit	Mot thaï					
ภ	p ^h	bh	bh	bh	ph	ph	p'	ph
ม	m	m	m	m	m	m	m	m
ย	y	y	y	y	y	y	y	j
ร	r	r	r	r	r	r	r	r
ล	l	l	l	l	l	l	l	l
ว	w	v/w	v/w	v	w	w	w	w
ศ	s	ś	-	ś/ç	ṣ̄	s	s	s
ษ	s	sh	-	ṣ	ṣ̄	s	s	s
ส	s	s	s	s	ṣ̄	s	s	s
ห	h	h	h	h	h̄	h	h	l
ฬ	l	l	-	l/l*	l̄	l	l	w
อ	ʔ	-	-	a	x	-	ó	-
ฮ	h	-	h	h̄	h̄	h	h	h
ฤ	ruʔ/riʔ	ri	ri	ṛ	v	rue	-	-
ฦ	ru:	rî	rî	ṝ	v	ri	-	-
ภ	luʔ	li	li	l̄	l̄	rue	-	-
ภา	lu:	lî	lî	l̄̄	l̄̄	lue	-	-

* les graphèmes utilisés par Varasarin

Tableau 21 : La romanisation des consonnes du thaï des différents systèmes

Voyelles

Graphie	IPA	Vajiravudh	Cœdès et Varasarin	ISO	RTGS et GENUNG	Pallegoix	Haas
อะ (ั)	aʔ	a	aḥ (ă)	a (a)	a	a	a
อา	a:	â	ā	ā	a	á	aa

Graphie	IPA	Vajiravudh	Cœdès et Varasarin	ISO	RTGS et GENUNG	Pallegoix	Haas
รร	an	-	-	rr	an	-	-
ำ	am	-	am/ām	å	am	-	-
อิ	iʔ	i	i	i	i	i	i
อี	i:	î	ī	ī	i	í	ii
อึ	uʔ	ü	u/ı̄	u	ue	ũ	y
อึ	u:	ûe	ū/ı̄	ū	ue	ü	yy
อุ	uʔ	u	u	u	u	u	u
อู	u:	û	ū	ū	u	ú	uu
เอะ	eʔ	-	eḥ	e-a	e	e	e
เอ	e:	e	e	e	e	é	ee
แอะ	ɛʔ	-	eeḥ	æ-a	ae	-	ɛ
แเอ	ɛ:	ae	è/ee	æ	ae	è	ɛɛ
เออะ	ɤʔ	-	eaḥ	e-xa	oe	-	ə
เออ / เ-็	ɤ:	oe	o/ea/ei	e-x/e-i-	oe	ë	əə
เอาะ	ɔʔ	-	aḥ	e-āa	o	-	ɔ
อ	ɔ:	-	ò/à/ɔ	-x	o	ò	ɔɔ
เอียะ	iaʔ	ia	īeyḥ	e-īya	ia	-	ia
เอีย	ia	îa	ia/īey	e-īy	ia	ía	ia
เอือะ	uaaʔ	-	ı̄eaḥ	e-ūxa	uea	-	ya
เอือ	uaa	üa	o/ı̄ea	e-ūx	uea	üa	ya
อัวะ	uaʔ	-	wăḥ	awa	ua	-	ua
อัว	ua	ua	ua/wă	aw	ua	úa	ua
โอะ	oʔ	-	oḥ	o-a	o	-	o
โอ	o:	ô	o	o	o	ó	oo
ไอะ	aj	ai	ai	ı̄	ai	ai	aj
ไอ	aj	ai	ai	ı̄	ai	ái	aj
อาย	a:j	-	ai/ây	āy	ai	ái	aaj

Graphie	IPA	Vajiravudh	Cœdès et Varasarin	ISO	RTGS et GENUNG	Pallegoix	Haas
อีย	uj	-	-	uy	-	ŭi	yj
อีย	u:j	-	-	ūy	-	üi	-
อุย	uj	uy	-	uy	ui	uì	uj
อุย	u:j	-	-	ūy	-	úi	uuj
เอย	e:j	oey	-	e-y	oei	ëi	əj
ออย	o:j	oy	-	xy	oi	òì	oj
อวย	uaj	uay	-	wy	uai	úe	uaj
โอย	o:j	ôy	-	o-y	oi	óì	ooj
เอือย	uaj	üay	-	e-ūxy	ueai	üe	yaj
เอา	aw	au/ao	au	e-ā	ao	au	aw
อ่าว	a:w	-	âo	āw	ao	áu	aaw
อิว	iw	iu	-	iw	io	iu	iw
อิว	i:w	-	-	īw	-	íu	-
เอว	ew, e:w	eo	-	e-w	eo	éu	ew, eew
แอว	ɛw, ɛ:w	aeo	-	æ-w	aeo	èu	ɛw, ɛɛw
เอี้ยว	iaw	iau	-	e-īyw	iao	ío	iaw
เออว	uaw	-	-	e-xw	-	-	əw

Tableau 22 : La romanisation des voyelles du thaï des différents systèmes

Dans le système consonantique, nous avons trouvé certaines ressemblances. On utilise le même graphème latin pour représenter le même graphème thaï par exemple <k>, <t> ou <p> pour ก, ต et ป. Pourtant, il y a également des différences surtout dans les systèmes graphiques dont la plupart sont inspirés par la romanisation du sanscrit comme l'usage des graphèmes mal connus <j>, <g>, ou <dh>. Pour la diacritique, ce sont seulement les systèmes graphiques qui l'empruntent parce que le nombre de graphèmes dans l'alphabet thaï et dans l'alphabet latin n'est pas équivalent. Sauf, le système de Pallegoix où l'apostrophe est employé pour marquer l'aspiration tandis que les autres préfèrent le digramme en corrélation avec <h> comme la règle des alphabets phonétiques

internationaux (API). Enfin, pour la graphie <ญ>, c'est seulement le système de Haas où le graphème <j> s'applique tandis que le <y> est utilisé dans les autres systèmes.

Pour le système vocalique, les voyelles simples sont toujours présentées en neuf paires de voyelles courtes et longues mais pour les voyelles composées, certaines ne comptent que des diphtongues comme /ia, ua, ua/, d'autres comptent aussi des voyelles se terminant par une semi-consonne /j, w/ ou la consonne /n/ comme /aj, aw, an/. La voyelle que nous avons trouvée le plus de variantes est /ɛ/, elle peut correspondre à cinq graphèmes : <ae>, <æ>, <è>, <ee> et <εε>. Quant aux voyelles composées, les voyelles terminées par une consonne finale semblent poser une difficulté. Certaines gardent la consonne finale comme la structure C+V à l'instar de la voyelle /a:w/, ce sont <āw>, /aaw/. D'autres la suppriment et considèrent ce type de voyelles comme des diphtongues (V+V) : <âo>, <ao> et <áu>.

3.4 Bilan

La romanisation du thaï est toujours la question discutable parce qu'il n'y a pas encore le système accepté par tout le monde comme le système pin-Yin du chinois ou le système rōmaji du japonais. Le système de l'Institut royal de Thaïlande-RTGS est considéré comme le système officiel et adopté par les Nations Unies, certains ne sont pas d'accord avec l'Institut royal de Thaïlande et transcrivent le mot thaï d'une façon qui leur est propre. Deux grands systèmes sont dégagés : le système graphique et le système phonique. Nous avons plus haut présenté sept systèmes souvent appliqués en Thaïlande et dans le monde occidental dans les domaines différents : le système du roi Vajiravudh, le système de Cœdès et Varasarin, le système d'ISO, le système de RTGS et GENUNG, le système de Pallegoix, le système de Haas et le système d'anglicisation ou karaoké. Afin de montrer la différence de chacun, observons les exemples ci-dessous :

	ศรีนครินทร์	ทวารวดี	เชียงใหม่	เพชรบุรี
IPA	/sĭ.ná.k ^h à.rin/	/t ^h a.wa:.ra.wa.di:/	/c ^h iaŋ.màj/	/p ^h ét.c ^h a.bu.ri:/
Vajiravudh	Srinagarindra	Davâravatī	Xiāng Mai	Bejaburī
Cœdès et Varasarin	Śrīnagarindra	Dvāravatī	Jiañmāi	Bejaburī
ISO	Śrīnkhriñth ^r	Thwarwdī	Echīyngīh̄m	Ephchrburī
RTGS et GENUNG	Sinakharin	Thawarawadi	Chiang Mai	Phetchaburi
Pallegoix	Sinak'arin	T'awārawadī	Ch'iangmái	P'éтч'burí
Haas	Sīnákħàrin	Thawaarawadii	Chiang Māj	Phétchaburii
Anglicisation	Sinakarín	Tawarawadee	Chiang Mai	Petchaburee

Tableau 23 : La comparaison des différents systèmes de romanisation du thaï

Selon le tableau ci-dessus, nous avons trouvé que chaque système a son propre avantage et son propre inconvénient en même temps. Le système standard de RTGS est le plus bien connu mais il peut provoquer aussi une prononciation incorrecte à cause de l'habitude de la langue maternelle. Le système d'ISO semble un peu bizarre étant donné qu'il s'attache beaucoup à la forme écrite, certains termes sont très difficiles à prononcer comme *Echīyngīh̄m* ou *Ephchrburī*. Les autres systèmes sont plutôt conservés dans leur domaine propre ; par exemple, le système pour le nom donné par le roi, celui de Cœdès et Varasarin pour l'archéologie et l'histoire d'art, celui de Pallegoix pour les missionnaires français au Siam dans le XIX^e siècle, celui de Haas pour le programme de formation spécialisée de l'armée américaine lors de la Seconde Guerre mondiale et celui de l'anglicisation destiné aux locuteurs anglophones.

Dans les guides touristiques, il est aussi possible que l'éditeur élabore lui-même le système pour translittérer tous les mots thaïlandais dans son ouvrage comme dans le cas de *Lonely Planet*. Pour les guides touristiques français, il n'existe pas de système de référence pour la romanisation des noms géographiques thaïlandais. Chacun emprunte peut-être un des systèmes courants ou en mélange quelques-uns dans son ouvrage. Nous allons les présenter dans le chapitre suivant.

CHAPITRE 4

ANALYSE PHONO-ORTHOGRAPHIQUE DES TOPONYMES THAÏLANDAIS

Il est toujours difficile d'insérer dans un guide touristique des vocables provenant d'une langue écrite dans des caractères différents. Tout auteur peut résoudre ce problème en faisant le choix d'un procédé graphique dont la première qualité nécessaire est la cohérence : il faut tout au long d'un même ouvrage s'en tenir au système choisi. Généralement deux procédés sont très souvent sélectionnés, la transcription et la translittération.

En Thaïlande, l'Institut royal de Thaïlande est le seul organisme qui s'occupe de la romanisation de la langue thaïe. Il a publié quatre versions de son système de romanisation mais pourtant celui-ci n'est jamais appliqué par tout le monde, même par les Thaïlandais. Plusieurs autres systèmes ont été élaborés et sont devenus les concurrents du système officiel. La translittération et la transcription sont utilisées dans les guides touristiques plutôt de manière aléatoire. Aussi, la transcription de type anglicisation est-elle de plus en plus populaire, surtout chez les autochtones, pour aider les voyageurs étrangers. En outre, avec la transcription de l'Institut royal de Thaïlande, les Français (ou les francophones) ont tendance à prononcer les noms romanisés à la française et par conséquent à produire le plus souvent une prononciation trop éloignée de la réalité. Certains toponymes sont donc transcrits à la française, c'est la transcription dite francisée. Nous consacrons ce chapitre à l'analyse phono-orthographique des toponymes romanisés que nous avons rencontrés dans notre corpus.

4.1 Transcription

Les transcriptions de termes thaïs se rencontrent dans les domaines les plus divers : traduction littéraire ou technique, ouvrages géographiques ou historiques, relations commerciales, presse quotidienne, etc. Dans notre corpus de guides touristiques sur la Thaïlande, les toponymes sont transcrits de manières différentes. Une seule référence peut avoir plus d'un nom, cela dépend de l'auteur ou de l'éditeur. Nous avons également trouvé dans le même guide une différence de transcription d'une seule référence. Certaines sont considérées comme une faute de frappe, d'autres correspondent à l'intention de l'auteur ou au choix de l'éditeur.

4.1.1 Système de l'Institut royal de Thaïlande

Nous avons constaté qu'un grand nombre de toponymes sont latinisés en respectant le système officiel de l'Institut royal de Thaïlande (RTGS). Toutefois, comme il existe quatre versions du RTGS, l'orthographe pratiquée par les guides touristique présente un échantillon suffisant des variantes ou déviations d'une notation empirique des sons de la langue thaïe transcrits de façon flottante en français. Arrêtons-nous à un relevé des variations les plus fréquentes.

< ื > /u/, < ื > /u:/ : Dans la version récente de 1999, les voyelles sont transcrites en <ue> comme par exemple **แก่งสะพือ** /kè:ŋ.sa.phu:/ *Keng Saphue* (GR, 368) et **รำพึง** /ram.p^huŋ/ *Ram Phueng* (GR, 409). Mais dans notre corpus, il n'existe que ces deux exemples qui suivent cette règle. Dans les autres cas, nous avons trouvé de nombreux cas de transcription en <u>. Il y a toujours un flottement entre <ue> et <u> :

(75)

(a) ตึก /tùk/	T <u>u</u> k	(PF, 19
(b) อำเภอ /?à:w.lúk/	Ao L <u>u</u> k	(GR, 510)
(c) ท่าผึ้ง /t ^h â:m.p ^h uŋ/	Tam Ph <u>u</u> ng	(GR, 528)
(d) ภูกระดึง /p ^h u:krà.duŋ/	Phukrad <u>u</u> ng	(GV, 330)

< ือ > /ua/ : Par extension, la diphtongue /ua/ est plus souvent transcrite par <ua>, surtout pour le mot เมือง /muɑŋ/ ‘ville’ qui est le nom du district capital de toutes les provinces et un composant de plusieurs toponymes thaïlandais. Presque tous les toponymes comprenant cette voyelle négligent la règle officielle <uea> comme dans les exemples ci-dessous :

(76)

(a) ภูเรือ /p ^h u:rua/	Phu <u>Rua</u>	(GR, 304)
(b) นาเกลือ /na:klua/	Nak <u>lua</u>	(PF, 302)
(c) เมือง /muɑŋ/	<u>Muang</u>	(GV, 348)
(d) หน้าเมือง /nâ:muaŋ/	Na <u>Muang</u>	(EV, 162)
(e) หลักเมือง /lâk.muɑŋ/	Lak <u>Muang</u>	(GR, 304)

Nous n’avons trouvé que deux cas de l’emploi de <uea> du RTGS :

(77)

(a) เชือก /c ^h uak/	Chue <u>ak</u>	(GR, 107)
(b) เมือง /muɑŋ.tâm/	Mue <u>ang</u> Tam	(PF, 301)

L’explication des flottements entre <ue> et <u> et entre <uea> et <ua> est à mettre en relation avec la restauration de la distinction entre la paire /u, u:/ et la paire /u, u:/. Dans la version du RTGS publiée en 1987, le caractère <u> est rendu par quatre phonèmes différents du thaï /u, u:, u, u:/ tandis que le digramme <ua> est employé pour /ua/ et /ua/. Cela peut causer une confusion dans la prononciation. En 1999, afin d’éviter cette confusion, l’Institut royal de Thaïlande a donc modifié son système en utilisant le digramme <ue> à la place d’un seul caractère <u> pour le phonème /u/ et par extension le trigramme <uea> pour la diphtongue /ua/. Comme cette modification était mal connue du grand public, certains Thaïlandais ont encore l’habitude de transcrire sur les écriteaux les voyelles /u/ et /ua/ en respectivement <u> et <ua>. Prenons les deux exemples suivants. *Phu Kradueng* est un des parcs nationaux les plus visités en Thaïlande. Il portait le nom en caractères latins *Phu Kradung* depuis sa création et il a été modifié après la publication du système officiel de RTGS en 1999. Observez le flottement dans les trois images ci-dessous, les deux premières sont les écriteaux du parc (une ancienne à gauche et une nouvelle à droite) et la troisième est le nom de la compagnie d’autocar qui porte le nom du parc national *Phu Kradung Tour* :

Phu KraduengPhu KradungPhu Kradung

Figure 3 : Le flottement du phonème /u/ entre <u> et <ue>

Un autre cas est l'ancien aéroport principal du pays qui était bien connu sous le nom *Don Muang* et ensuite sous celui d'aéroport de *Bangkok* pendant environ une soixantaine d'années. Après l'inauguration d'un nouvel aéroport il est devenu l'aéroport secondaire du pays en 2007. Il a alors repris son ancien nom mais avec une modification de sa romanisation : *Don Mueang*, respectant ainsi la règle récente de l'Institut royal de Thaïlande. Pourtant, la nouvelle épellation n'est pas toujours appliquée. Le nom de l'aéroport est mis à jour tandis que le nom de la gare, située devant l'aéroport, conserve la même transcription : *Donmuang*.

Don MueangDonmuang

Figure 4 : Le flottement du phonème /ua/ entre <ua> et <uea>

Selon les deux exemples ci-dessus, malgré une modification du système officiel intervenue il y a plusieurs années, on rencontre toujours la coexistence de deux phonèmes distincts sur les sites Internet ou les écriteaux dans les alentours. Il semble que l'emploi de <ue> et de <uea> appartient plutôt au mode officiel ou administratif tandis que l'emploi de <u> et de <ua> relève plus de l'usage courant et des guides touristiques en français. L'emploi de l'ancienne version de transcription dans les guides touristiques peut être interprété sous deux angles. Positivement, l'ancienne version est considérée comme une transcription populaire que les voyageurs francophones auraient plus d'occasions de voir dans des sites touristiques. D'un point de vue négatif, elle est probablement liée à la négligence des éditeurs dans la mise à jour de leurs guides.

D'ailleurs, nous avons remarqué qu'il y a également un autre cas où les auteurs des guides touristiques ne respectent pas le système récent de RTGS de l'an 1999 mais la version publiée en 1987. Il s'agit de la voyelle composée /iw/ (voyelle /i/ avec une consonne finale /w/) dont l'Institut royal de Thaïlande a rétabli la transcription en une diphtongue <io>. Cette transcription n'est pourtant jamais employée dans notre corpus car la transcription de l'an 1987 <iu> est utilisée à sa place :

(78)

- | | | |
|--|-------------------------------|-----------|
| (a) พลิว /p ^h líw/ | Phli <u>u</u> | (GV, 56) |
| (b) ลังกาจิ๋ว /laŋ.ka:.c ^h iw/ | Lanka Chi <u>u</u> | (EV, 200) |
| (c) กิ๊วนานอก /kiw.na:.nók/ | Kiu Ba Nok | (GR, 101) |
| (d) พระธาตุดอยหินก๊ว /p ^h rát.t ^h â:t.do:j.hĩn.ki <u>w</u> / | Phra That Doi Hin Ki <u>u</u> | (PF, 221) |

Au niveau phonétique, le digramme <iu> donne aussi le son /iw/ comme le <io>. C'est pourquoi, Nanthana RONNAKIAT (1986 ; 2006) propose que le /iw/ soit présenté par <iu> selon les principes phonétiques acoustiques.

4.1.2 Système de transcription phonétique

Certains toponymes ne suivent pas le système RTGS mais ils nous semblent relever aussi de la transcription, une transcription plutôt phonétique en quelque sorte avec l'utilisation de l'API (l'alphabet phonétique international). En raison des contraintes de l'imprimerie et du manque de connaissances du grand public, les symboles spécifiques de l'API ne sont pas toujours appliqués comme le deux-points (:) ou le coup de glotte (?). Ces symboles peuvent dérouter les lecteurs. Les auteurs emploient donc à la place des caractères mieux connus tels que le double caractère, l'ajout d'un caractère ou encore le changement de caractère utilisé par le système RTGS. Nous allons maintenant exposer comment le système de transcription phonétique s'applique dans la transcription des toponymes dans les guides touristiques en français.

4.1.2.1 Voyelles

Ainsi que nous l'avons déjà précisé, une des caractéristiques importantes de la langue thaïe est la longueur des voyelles. C'est un trait distinctif important qui crée une différence de sens. Dans la transcription phonétique, les deux-points sont employés pour déterminer cette qualité. D'ailleurs, seulement dans une syllabe ouverte dans la position accentuée, le phonème /ʔ/ est toujours ajouté pour souligner le raccourcissement de la voyelle. Prenons une paire minimale comme par exemple, เกาะ /kǎʔ/ 'île' et กอ /kɔ:/ 'touffe de plantes'. Dans le corpus des guides touristiques en français, certains auteurs prennent en compte l'importance de ce trait distinctif en créant des moyens de déterminer la longueur ou le raccourcissement des voyelles alors que le système de transcription de l'Institut royal de Thaïlande ne met pas cette question en valeur.

Pour marquer la longueur des voyelles, au lieu d'employer le deux-points comme dans la transcription phonétique, la voyelle géminée est employée pour suggérer aux

lecteurs de prolonger la voyelle. Nous avons trouvé quatre voyelles géminées dans notre corpus, ce sont <aa>, <ee>, <ii> et <oo> mais jamais pour <uu>.

- < aa > pour le phonème [a:] :

(79)

(a)	ราป /râ:p/	Raap	(GV, 387)
(b)	มาก /mà:k/	Maak	(GR, 183)
(c)	หาดใหญ่ /hà:t.jàj/	Haad Yai	(EV, 208)
(d)	พระบรมธาตุ /p ^h rá.bo.ro.ma.t ^h â:t/	Phra Borom Thaat	(PF, 287)

- < ee > pour le phonème [e:] :

(80)	พีพีเล /p ^h i:.p ^h i:.le:/	Phi Phi Lee	(GR, 544)
------	--	-------------	-----------

- < ii > pour le phonème [i:] :

(81)	ฮาฮี /a:.hi:/	Pa [sic] Hii	(GV, 334)
------	---------------	--------------	-----------

- < oo > pour le phonème [o:] :

(82)	ท่ามะโอ /t ^h â:.ma.o:/	Thamma [sic] Oo	(EV, 279)
------	-----------------------------------	-----------------	-----------

L'emploi de <aa> est assez courant dans notre corpus, nous avons trouvé beaucoup de cas utilisant cette technique tandis que l'emploi des autres voyelles géminées n'est pas très répandu, puisque nous n'avons trouvé qu'une seule occurrence pour chacune d'entre elles.

Quant aux voyelles brèves, comme nous l'avons mentionné précédemment, le phonème /ʔ/ ne s'ajoute phonétiquement que dans le cas de la syllabe ouverte accentuée comme เกาะ *Ko* /kòʔ/ 'île' tandis que dans une syllabe inaccentuée ou déjà fermée, il n'est pas nécessaire comme Pattaya /p^hát.t^ha.ya:/ 'nom de la ville'. Dans notre corpus, certains auteurs de guides touristiques utilisent le graphème <h> pour romaniser ce phonème glottal comme *Koh* 'île'. L'influence de ce graphème peut probablement suggérer le raccourcissement des voyelles parce que les phonèmes /h/ et /ʔ/ ont certaines propriétés en commun : ce sont des consonnes occlusives glottales. D'autre part, l'ajout de <h> est un marqueur de fin de syllabe pour que les lecteurs ne prolongent pas trop la longueur de ces

voyelles. Ce graphème sert à bloquer des syllabes. Le phonème /h/ est assez neutre par rapport aux autres puisque c'est une glottale. L'articulation de <h> ne change pas beaucoup la prononciation du toponyme. Prenons les exemples suivants :

(83)

(a) เกาะเต่า /kòʔ.tào/	Koh Tao	(EV, 206)
(b) ยะนุ้ย /jáʔ.núj/	Yah Nui	(GR, 449)
(c) ลอยเคราะห์ /lɔːj.kʰrɔʔ/	Loi Kroh	(PF, 223)
(d) ตาโล๊ะ /taː.lóʔ/	Taloh	(GR, 593)

Il est intéressant de noter que le système officiel du pays ne fait pas la distinction entre les voyelles courtes et longues de crainte que ce soit trop compliqué pour le grand public. Il donne plus d'importance à la prononciation et néglige donc cette distinction (Kanchanawan 2011 : 64) Nous avons aussi noté que certains organismes thaïlandais, en particulier dans le domaine de l'hospitalisation, utilisent néanmoins le graphème <h> pour le raccourcissement. C'est le cas des noms d'hôtels (*Koh Mak Resort*), des plaques de rues (*Loi Kroh*) ou des cartes faites par le secteur privé (*Koh Tao*) :



Koh Mak Resort



Loi Kroh Road Lane 1

touristiques en français, nous avons également rencontré des flottements entre <i> et <j> et entre <o> et <w>.

< ย > /j/ : Ce caractère donne le phonème /j/ mais dans la transcription du RTGS, il n'est transcrit que par une consonne <y> quand il est à l'initiale de la syllabe et par une voyelle <i> lorsqu'il est à la finale. Toutefois en transcription courante dans notre corpus, le graphème <y> a tendance à être employé pour la transcription du phonème /j/ dans toutes les positions, surtout à la finale.

Exemple	IPA	RTGS	En thaï
Huay Yot (PF, 526)	/hûaj.jô:t/	Huai Yot	ห้วยยอด
At Amnuay (GV, 316)	/à:t.am.nuaj/	At Amnuai	อาจอำนวย
Khao Noy (GR, 448)	/k ^h ǎo.nó:j/	Khao Noi	เขาน้อย
Phra Phay Luang (GV, 239)	/p ^h rà.p ^h a:j.lũaŋ/	Phra Phai Laung	พระพายหลวง

Tableau 24 : Les exemples de l'emploi du graphème <y> exprimant le phonème /j/

< ว > /w/ : Ce caractère est transcrit phonétiquement comme le phonème /w/ dans toutes les positions mais pour l'Institut royal de Thaïlande, il n'est pas permis de transcrire ce graphème <w> en position finale. Il propose d'utiliser l'emploi du graphème de voyelle <o> à sa place à l'instar de <ao>, <io>, <aeo>. Pourtant, cette règle n'est pas strictement appliquée, les Thaïlandais ou même les francophones ont tendance à entendre la semi-consonne /w/ à la fin d'une syllabe et à la transcrire en <w>. Nous avons constaté qu'un grand nombre de toponymes romanisés ne suivent pas cette règle du RTGS et préfèrent <w> à <o>. Prenons les exemples suivants :

Exemples	IPA	RTGS	En thaï
Kaew (GV, 195)	/kê:w/	Kaew	แก้ว
Haew (GR, 374)	/hě:w/	Heo	เหว
Khao Phra Thaew (PF, 463)	/k ^h ǎw.p ^h rà.t ^h ɛ:w/	Khao Phra Thaeo	เขาพระแทว
Kiw Lom (PF, 261)	/kìw.lom/	Kio Lom	กิวลม

Tableau 25 : Les exemples de l'emploi du graphème <w> exprimant le phonème /w/

En Thaïlande, la question des semi-consonnes finales /w/ et /j/ est controversée. Certains phonéticiens comme Phinthip THUAICHAROEN (1982 ; 1990) et Nanthana RONNAKIAT (1986) ne les considèrent pas au plan acoustique comme des consonnes finales et n'en comptent que six. Toutes les voyelles suivies de ces deux phonèmes sont alors définies comme des diphtongues ou des triptongues³⁸. D'autres comme Kanchana NAKASAKUN (2013) et Mary HAAS (1956), les considèrent phonologiquement comme des consonnes selon leur fonctionnement dans la langue³⁹. Si toutes les voyelles suivies par /w/ et /j/ étaient classées comme des diphtongues, on en compterait 23 en thaï. Pour eux, il n'y a que 3 diphtongues et pas de triptongues. Cela rend le système vocalique du thaï plus économique et plus élégant. Par conséquent, la transcription avec le graphème <i> et <o> ou <y> et <w> est toujours discutée. Il est possible de trouver ces flottements dans la romanisation des sites touristiques en Thaïlande. Dans notre analyse, nous empruntons la classification phonologique de Kanchana NAKASAKUN (2013) comme notre cadre d'étude : 18 voyelles simples et 3 diphtongues.

Pour conclure cette analyse des transcriptions, nous noterons que le système principalement utilisé est celui du RTGS, la plupart d'entre elles étant soumises aux règles de la dernière version de l'Institut royal de Thaïlande. Pourtant, un décalage entre la version la plus récente et les précédentes peut aussi apparaître dans la romanisation du thaï, ceci même dans la société thaïlandaise, et il est donc possible de noter des flottements dans les textes en français. En outre, comme le système du RTGS ne souligne pas la longueur des voyelles, les auteurs des guides touristiques ont développé leurs propres modes de distinction entre les voyelles longues et courtes pour que les lecteurs prononcent le mieux possible. Pour les voyelles longues, la transcription de la voyelle géminée est empruntée à la transcription phonétique tandis que pour les voyelles courtes en position accentuée dans une syllabe ouverte, le graphème <h> s'ajoute dans la position finale comme une consonne finale de la même manière que l'on ajoute le phonème /ʔ/ à la finale. Comme ce symbole peut sembler étrange dans une graphie courante, le graphème <h> est plus familier et il donne aussi un son très proche du phonème produit au même point d'articulation. Il risque pourtant d'inciter les lecteurs à prononcer l'aspiration et donc à produire une réalisation

³⁸ Phinthip THUAICHAROEN (1990 : 45-47) propose dans son ouvrage 15 diphtongues (/i:ə, iu, u:ə, u:ə, uı, e:u, eu, ə:i, o:i, e:u, ə:i, a:i, ai, a:u et au/) et 3 triptongues (/uei, ieu, uei/).

³⁹ Au niveau phonologique, les diphtongues terminées par /i/ et /u/ ne sont pas considérées comme une vraie diphtongue comme /ia, ua/ parce qu'elles ne peuvent pas avoir de consonnes finales (Nakasakul, 2013 : 67). D'ailleurs, au niveau orthographique, les /i/ et /u/ se transcrivent par des consonnes ı et ɔ. C'est pourquoi, nous les traitons comme consonnes finales au lieu de diphtongues.

incorrecte. Enfin, en ce qui la semi-consonne finale, remarquons que l'emploi des consonnes <y> et <w> ou celui des voyelles <i> ou <o> ne changent pas beaucoup la production phonétique. Ce n'est alors qu'une question d'orthographe.

4.2 Translittération

Ayant présenté le procédé de la transcription, nous allons maintenant nous intéresser à un autre procédé classique de la romanisation, la translittération. Elle s'emploie en priorité dans les textes scientifiques, dans les domaines historiques, archéologiques ou artistiques. La translittération ne traite en général que des toponymes d'origine pali-sanscrite. La translittération peut s'effectuer à divers niveaux, ceux de la typographie, du graphème, du morphème et du mot. Nous devons cependant rappeler que les lecteurs des guides touristiques sont des gens ordinaires plutôt que des spécialistes de l'orientalisme, ce qui explique que la translittération du mot ou la translittération complète sont rarement employées dans les écrits touristiques.

Du point de vue du degré de la translittération des toponymes thaïlandais, nous distinguerons *grosso modo* deux catégories : il s'agit d'une part de la translittération proprement dite, ce qui veut dire que tous les éléments sont translittérés et, d'autre part, de la translittération partielle, qui concerne les cas où seuls certains éléments sont affectés par cette opération.

4.2.1 Translittération complète

Dans notre corpus, nous n'avons trouvé que quelques cas de la translittération complète. Il s'agit des noms d'anciens groupes d'États de l'Asie du Sud-Est, composés de mots pali-sanscrits. Ils sont romanisés en suivant les systèmes de translittération du sanscrit ou les systèmes graphiques élaborés par les spécialistes thaïlandais :

(84)

- | | | | |
|-----|--|-----------|-----------|
| (a) | ทวารวดี /t ^h a.waː.ra.wa.diː/ | Dvâravatî | (PF, 168) |
| (b) | ศรีวิชัย /sɿː.wí.c ^h aj/ | Srîvijaya | (GR, 88) |

Les noms de ces deux grands et anciens groupes d'États de l'Asie du Sud-Est sont translittérés de la même manière dans les dictionnaires encyclopédiques à l'instar du *Larousse des noms propres* ou du *Petit Robert des noms propres* ainsi que dans autres ouvrages de référence comme des atlas ou des livres d'Art. Par ailleurs, nous avons également rencontré, pour ces deux mots, une translittération simplifiée, c'est-à-dire sans qu'il ne soit fait usage de signes diacritiques. Ce sont les cas de *Dvaravati* (GV, 99) ou *Srivijaya* (EV, 96) où l'accent circonflexe marquant la longueur des voyelles⁴⁰ est supprimé.

De la même manière, le nom *Rama* ou *Râma* est toujours translittéré selon le système de translittération du pali-sanscrit. Ce nom est souvent employé pour les toponymes en honneur des rois du royaume :

(85)

- | | | |
|--|----------------|-----------|
| (a) พระราม 1 /p ^h rá.ra:m.nùŋ/ | Râma I | (GR, 127) |
| (b) พระราม 8 /p ^h rá.ra:m.pè:t/ | Râma VIII | (GR, 151) |
| (c) รามคำแหง /ra:m.k ^h am.hě:ŋ/ | Râma Khamhaeng | (GR, 226) |

Le mot *Râma* ou *Rama* renvoie à un héros de l'épopée sanscrite du *Râmâyana* et également à un roi mythique de l'Inde. Selon les croyances originaires de l'Inde et qui ont été, par l'intermédiaire du Cambodge angkorien, importées au Siam, le roi est considéré comme un avatar du dieu Vishnu (Pooongpan 2011 : 55). Les titulatures de règne incluent très souvent ce terme. Afin de commémorer les rois thaïlandais, certains lieux, surtout des voies de communication, ont été baptisées ou rebaptisées en utilisant ce mot suivi d'un chiffre qui désigne l'ordre des monarques qui ont régné dans la dynastie Chakri, qui demeure aujourd'hui sur le trône ou par le nom du roi. C'est le cas du (85a), la rue *Râma I* a été rebaptisée pour honorer le premier roi de la dynastie, *Phra Phuttha Yot Fa Chulalok ou Brah Buddha Yot Fa Chulalok* (1782-1809), qui passa par cette voie en revenant d'une campagne militaire au Cambodge (Chuchaiya 2005 : 225-226). Quant au (85b), *Râma VIII* est un nom du pont à haubans traversant le fleuve Chao Phraya à Bangkok. À l'occasion de la mémorisation du roi Ananda Mahidol, le nom *Rama VIII* a été donné à ce pont et inauguré le 20 septembre 2002, l'anniversaire de la naissance du roi Rama VIII. Par extension, quand il s'agit des autres rois du royaume de Thaïlande, les noms comprenant

⁴⁰ Dans les systèmes de Cœdès et de Varasarin (2002), le macron est emprunté à la place de l'accent circonflexe.

ce terme sont également translittérés de la même manière et le reste peut être romanisé selon le principe du RTGS comme dans le (85c).

Nous devons ensuite nous intéresser à l'anthroponyme d'un roi ou d'un membre de la famille royale ; la translittération dans le système du roi Vajiravudh est alors nécessaire.

(86)

- (a) จุฬาลงกรณ์ /c^hù.la:.lɔŋ.kɔ:n/ Chulalongkorn (PF, 150)
 (b) ภูมิพล /p^hu:.mí.p^hɔn/ Bhumibol (EV, 265)
 (c) จักรพงษ์ /c^hàk.kra.p^hɔŋ/ Chakrapongse (GR, 134)

Les exemples (86a) et (86b), qui renvoient aux 5^e et 9^e rois de la dynastie actuelle, sont utilisés pour baptiser respectivement le musée royal et un grand barrage hydraulique. Quant à l'exemple (86c), le nom du Prince Chakrapongse, un des nombreux fils du roi Chulalongkorn, il a été utilisé pour rebaptiser une rue de Bangkok. Pourtant, dans l'usage populaire, la translittération de l'anthroponyme est assez compliquée. Certains ne transcrivent pas les noms de lieux nommés après les anthroponymes de princes/princesses selon ce principe mais emploient le système du RTGS qui est plus familier et plus facile à prononcer tandis que les noms romanisés sur les écriteaux faits par l'organisme public respectent toujours le système du roi Vajiravudh. Comparons la romanisation dans les exemples et les écriteaux suivants :

Mot thaï	Transcription courante	Translittération	IPA
ศรีนครินทร์	Srinakaran (EV, 185) Srinakharin (EV, 188)	Sri Nagarindra	/sĩ:.ná.k ^h a.rin/
สิรินธร	Sirinthorn (GR, 354)	Sirindhorn	/sĩ:.rin.t ^h ɔ:n/

Tableau 26 : La comparaison de la romanisation par la translittération et la transcription courante



Srinagarindra



Sirindhorn

Figure 6 : La translittération selon le système du roi Vajiravudh sur les écriteaux faits par l'organisme public

Pour ce qui est des toponymes d'origine cambodgienne, nous pouvons compter beaucoup de toponymes issus du cambodgien partout dans le pays comme le nom de village ou de temples, essentiellement des lieux situés près du Cambodge. Ces toponymes sont thaïsés dans l'usage courant en Thaïlande mais les francophones, surtout les spécialistes, ont tendance à être habitués aux appellations d'origine cambodgienne, ceci en raison de l'ancienne colonisation française au Cambodge. C'est ainsi que nous avons rencontré deux toponymes translittérés à la cambodgienne, comme l'illustrent les exemples suivants :

(87)

- | | | |
|---|--------------|-----------|
| (a) พนมดงรัก /p ^h a.nom.doŋ.rák/ | Dangrek | (EV, 240) |
| | Dangrèk | (GV, 57) |
| (b) พระวิหาร /p ^h rá.wí.hă:n/ | Preah Vihear | (PF, 306) |

Les *Dangrek* sont une chaîne de montagnes située entre la Thaïlande et le Cambodge. Sur ces chaînes, se trouve un grand temple khmer, le *Preah Vihear*. Ces deux sites sont très souvent translittérés à la cambodgienne dans les textes en français. Malgré la prononciation assez bizarre pour les Thaïlandais, les autochtones bilingues habitant les régions frontalières pourraient les reconnaître en lisant les translittérations.

4.2.2 Translittération partielle

Contrairement à l'usage de la translittération complète qui est très limité dans les guides touristiques, la translittération partielle semble plus répandue. Comme l'intérêt de la translittération présente une valeur sociale plus royale, plus religieuse et plus sophistiquée, les lieux concernant la royauté ou la religion subissent la translittération partielle à des niveaux différents. La translittération peut s'opérer au niveau du graphème, au niveau du morphème, au niveau du mot, ainsi que par l'ajout d'un signe diacritique. Les autres éléments qui ne touchent pas la translittération sont souvent transcrits selon le RTGS.

4.2.2.1 Translittération au niveau typographique

Dans la tradition de la translittération du pali-sanscrit, le signe macron (¯) est préférable pour marquer la longueur des voyelles mais avec la limite du clavier, l'accent circonflexe est également acceptable. Pour la romanisation des toponymes thaïlandais, le signe diacritique est rarement employé, à l'exception de toponymes bien connus, comme nous l'avons montré dans les exemples (84). Cependant, nous avons également rencontré quelques autres exemples marqués par un accent circonflexe. Ce sont les toponymes comportant le terme *chedi* 'cediya'⁴¹ et le cas exceptionnel du palais *Chitlâdâ* (l'exemple 88c) qui est le résident actuelle du roi.

(88)

(a) เจริญหลวง /ce:.di:.lũaŋ/	<u>Chedî</u> Luang	(GR, 250)
(b) เจริญแก้ว /ce:.di:.kê:w/	<u>Chedî</u> Kaeo	(GR, 400)
(c) จิตรลดา /cit.lá.da:/	Chitlâdâ	(GR, 80)

Il est remarquable que seul le Guide du routard emploie l'accent circonflexe pour marquer la longueur des voyelles. Dans notre corpus, nous avons compté treize toponymes signalés par cet accent. Ce sont les deux anciens groupes d'États (Srivijaya et Dvâravatî), quatre rois (Râma I, Râma IV, Râma VIII et Râma Kamhaeng), un palais (Chitlâdâ) et six

⁴¹ Le terme *cediya* est utilisé par l'École française d'Extrême-Orient (EFEO) pour désigner est une structure architecturale bouddiste destinée à rappeler la mémoire, souvent contenant les reliques corporelles du Buddha ou de ses saints disciples.

temples et stûpas (Chedî Luang, Phra That Chedî Luang (GR, 319), Pa Maha Chedî Kaeo, le Chedî (GR, 187) Wat Chedî Chet Thaeo (GR, 232) et Chedî Phra Mae Yen (GR, 286)).

4.2.2.2 Translittération du graphème

La translittération peut aussi s'opérer au niveau du graphème en se combinant avec d'autres procédés comme la transcription. Comme ce procédé cherche un graphème d'une langue correspondant à un graphème d'une autre langue, la translittération du thaï risque de générer une prononciation éloignée de celle pratiquée par les autochtones. C'est le cas des graphèmes qui donnent deux sons différents selon leur position, par exemple :

Graphème thaï	Position initiale	Position finale
<บ>	/b/	/p/
<ล>	/l/	/n/
<ด>	/d/	/t/
<ช>	/c ^h /	/t/
<ท, ฐ>	/t ^h /	/t/
<ส, ษ, ศ>	/s/	/t/

Tableau 27 : La romanisation des graphèmes thaïs qui ont deux graphèmes latins distincts selon la position

(89)

- | | | |
|--|--------------------------------|-----------|
| (a) แหลมงอบ /lǎ:m.ŋǔ:p/ | Laem Ngob | (GV, 204) |
| (b) ศรีมงคลใต้ /sǐ:.mon.k ^h on.tâj/ | Sri Mongkol Thai ⁴² | (GR, 362) |
| (c) พานิชเจริญ /p ^h a:.nít.c ^h a.rɔ:n/ | Panichjaroen | (GV, 180) |
| (d) พระบาท /p ^h rá.bà:t/ | Phra Bath | (PF, 254) |
| (e) สุตवास /sù.t ^h a:.wâ:t/ | Suttawas | (PF, 342) |
| (f) คีรีมาศ /k ^h i:.ri:.mâ:t/ | Kiri Mas | (GR, 232) |

⁴² Nous avons trouvé quelques exemples étonnants comme *Sri Mongkhon Thai* dont la consonne initiale /t/ de la dernière syllabe est transcrite par le graphème <th>. Le *h* est généralement un marqueur de l'aspiration, la prononciation du <th> est donc /t^h/, il faut le graphème <t> pour le phonème /t/. Pourtant, d'autres cas de /t/ sont romanisés par le <t>. Cela montre que la romanisation des toponymes dans le *Guide vert* n'est pas encore cohérente.

Selon les exemples ci-dessus, si l'on suit strictement le principe de la translittération, certains graphèmes tels que <บ> ou <ศ> donnent une prononciation différente de la réalité phonétique du thaï : le /b/ au lieu du /p/ et le /s/ au lieu du /t/.

D'ailleurs, la translittération suit bien le nombre de graphèmes, un graphème se translittérant par un graphème. Il est toutefois probable qu'un graphème puisse se prononcer deux fois avec deux sons identiques ou très proches. La translittération peut manquer une syllabe. Contrairement à la transcription, afin de correspondre à la prononciation réelle, on ajoute une autre syllabe en utilisant la même consonne ou la consonne proche avec le graphème <a> :

Noms en thaï	Translittération	Transcription
ไชยวัฒนาราม	Chai Wath <u>an</u> aram (GV, 212)	Chai Wat <u>th</u> anaram (GR, 201)
จามเทวี	Chamathewi (GV, 295)	Cham <u>ma</u> Thewi (GR, 259)
รัตนโกสินทร์	Rat <u>a</u> nakosin (GV, 133)	Rat <u>tan</u> akosin (PF, 96)
สุพรรณาราม	Supat <u>a</u> nam (GV, 350)	Supat <u>tan</u> aram (GR, 367)

Tableau 28 : La comparaison des toponymes romanisés par la translittération et la transcription de RTGS

Au niveau des graphèmes, nous pouvons relever les plus fréquents dans la translittération. Ce sont le <ว> /w/ et le <ข> /c^h/. Rappelons qu'il s'agit très souvent de noms en pali-sanscrit concernant la royauté ou la religion car ils peuvent représenter le prestige ou la gloire du lieu.

<ว> En général, ce graphème peut se translittérer par le <v>. Pourtant la translittération en <w> est aussi possible mais pas évidente. Nous n'allons présenter que le <v> car le <w> peut être interprété aussi comme de la transcription.

La translittération du graphème <v> concerne très souvent la royauté comme les palais royaux afin de montrer la gloire ou le prestige du nom. Citons deux noms de pavillons dans le Grand palais et le palais Dusit :

(90)

- (a) อมรินทร์วินิจฉัย /a.ma.rin.wí.nít.c^hǎj/ Amarindra Vinichai (GV, 126)
 (b) วิมานเมฆ /wí.ma:n.mê:k/ Vimanmek (PF, 97)

Pour *Amarindra Vinichai* dans l'exemple (90a), grâce au terme pali *vinichai* 'juger', 'considérer' ou 'prendre une décision finale', on peut savoir que ce pavillon servait de salle du trône. Quant au *Vimanmek*, le terme *viman* est translittéré pour faire connaître sa signification 'paradis' ou 'résidence divine'. Cela implique que ce pavillon est dédié à la résidence royale.

Quant aux odonymes, certains sont translittérés de la même manière que le sont les noms des palais mais seulement dans le cas d'un odonyme portant l'anthroponyme d'un moine ou d'un noble. Les voies sont rebaptisées pour rendre hommage à la personne qui a contribué à la construction de la voie ou au développement de la ville.

(91)

- (a) สุขุมวิท /sù.k^hǔm.wít/ Sukhumvit (PF, 118)
 (b) วิเศษกุล /wí.sè:t.kun/ Visetkul (GV, 428)
 (c) วิสุทธิรังษี /wí.sùt.t^ha.raṅ.sī:/ Visutharangsī (GV, 172)

Dans l'exemple (91a), *Sukhumvit* est une partie du nom de l'ancien directeur général du département de l'autoroute *Phra Phisan Sukhumvit*. Pour lui rendre hommage, l'autoroute Bangkok – Trat s'est rebaptisée *Sukhumvit* par le gouvernement (Wirasinchai 2008 : 12). Quant à la rue *Visetkul*, *Phraya Surinthrachai* ou *Nokyung Visetkul* était le directeur du département de la poste et de télégraphe et aussi le gouverneur de la région de Phuket. Son nom de famille *Visetkul* a été tiré pour la rue dans la province de Trang qui faisait partie de cette région (Ruangnarong 2008 : 137). Enfin, *Visutharangsī* est le nom du moine *Phra Visutharangsī*, ancien primat de la province de Kanchanaburi qui était un personnage important de la province. Il a fondé une école de la province *Visutharangsī* dans l'enceinte du temple et l'école tire aussi son nom de ce moine (Vallibhotama 1999 : 323).

Par extension, la translittération du graphème <จ> par le graphème <v> est également utilisée pour les noms donnés par le roi ou les noms dérivés d'un anthroponyme royal. Le principe du roi Vajiravudh est souvent utilisé :

(92)

- (a) วิชเยนทร์ /wí.c^ha.je:n/ Vichayen (GV, 227)
 (b) วชิรธาร /wá.c^hí.ra.ta:n/ Vachiratarn (GV, 287)

Parmi les deux exemples ci-dessus, *Vichayen*, est un titre de noblesse administrative que portait le Grec Constantin Phaulkon ou Monsieur Constance pour les Français à cette époque, premier conseiller du roi Naraï au XVII^e siècle. Bien que ce nom soit daté de trois siècles avant l'établissement du système de la translittération du roi Vajiravudh, l'éditeur *Guide vert* préfère le romaniser selon le principe graphique alors que les autres éditeurs utilisent la transcription du RTGS (*Wichayen*) ou son nom européen (*Phaulkon*). Quant à l'exemple (92b), *Vachiratarn* est romanisé de manière mixte entre la translittération et la transcription. Comme ce nom de chute d'eau a été rebaptisé en l'honneur du prince Maha Vajiralongkorn⁴³, le premier morphème du nom *Vachiratarn* provient du nom du prince héritier. Pourtant, la deuxième consonne est romanisée selon le principe du RTGS avec le graphème <ch> à la place du <j>.

<ช> Ce graphème peut correspondre à plusieurs possibilités de romanisation. La transcription propose <ch> tandis que la translittération présente deux graphèmes <j> ou <x>.

Pour le graphème <j>, nous avons déjà mentionné dans l'exemple (84b) *Srīvijaya* et pour quelques autres qu'il est très souvent employé dans le morphème <raj> que nous devons analyser plus avant. Nous présenterons d'abord le graphème <x>. Prenons les exemples ci-dessus :

- (93)
- | | | | |
|----------------|---------------------------|-------------------|-----------|
| (53) เชียงใหม่ | /c ^h iaŋ.màj/ | <u>X</u> ieng Mai | (EV, 121) |
| (54) เชียงแสน | /c ^h iaŋ.sě:n/ | <u>X</u> ieng Sen | (EV, 121) |

Suivant les principes de translittération établis par le roi Vajiravudh, le <ช> peut se translittérer par <j> ou <x>. La translittération en <j> s'emploie seulement pour les mots provenant du pali-sanscrit tandis que le <x>, plus rare, n'est emprunté que pour les mots d'origine thaïe proprement dite. Pourtant ces deux exemples comportant *xieng* 'ville ou cité' ne sont pas des mots thaïs : ils sont issus des langues du Nord ou du Nord-Est qui sont proche de la langue lao. La translittération en <x> est plutôt faite par analogie avec les toponymes laotiens tels que *Xieng Thong*, *Xieng Khouang*, *Xieng Kok*, etc. Ces deux

⁴³ Le prince Maha Vajiralongkorn est proclamé le trône sous le nom Rama X de la dynastie Chakri en 2016 après la mort du roi Rama IX.

exemples sont exceptionnels dans notre corpus car ils ne sont employés que dans un contexte historique spécifique, la citation d'un naturaliste/explorateur norvégien au XIX^e siècle dans un récit de voyage. Dans les autres contextes, les deux villes seront romanisées en <ch>.

4.2.2.3 Ajout d'un graphème

Étant donné que le système phonologique du pali-sanscrit diffère de celui du thaï, la translittération nécessite dans certains cas l'ajout d'un graphème, soit une consonne graphique, soit une voyelle graphique, pour rendre la prononciation possible et également conserver la rétroconversion.

- Ajout d'un <n> avec la corrélation du <r>

Si nous reprenons l'exemple (86a), le nom du roi *Chulalongkorn*, le roi Vajiravudh, son fils, propose de translittérer le son [ɔ:n] sous la graphie <C+ ร> par le graphème <orn>. Par cette analogie, quand le toponyme porte le titre noble ou le nom du membre de la famille royale, tous les graphèmes <C+ ร> doivent suivre ce principe bien que le RTGS suggère le graphème <on> avec une seule consonne finale.

Mot thaï	Translittération	Transcription	API
จุฬาลงกรณ์	Chulalongkorn (PF, 150)	Chulalongkon	/c ^h ù.la:.loŋ.kɔ:n/
สิรินธร	Sirinthorn ⁴⁴ (GR, 354) Sirindorn (PF, 375)	Sirinthon	/sirint ^h ɔ:n/
ศรีสุนทร	Srisoonthon (GV, 415)	Sisunthon	/srī:sunt ^h ɔ:n/
สาทร	Sathorn (GR, 88)	Sathon	/sǎ:.t ^h ɔ:n/

Tableau 29 : La comparaison de la romanisation des toponymes terminés par
-orn/-on

⁴⁴ La translittération officielle du nom de la princesse est *Sirindhorn*.

Selon le système phonologique du thaï le son /r/ ne peut apparaître qu'à la position initiale, dans la position finale, la lettre <r> est prononcée /n/. L'ajout d'un <n> dont le graphème <น> correspondant n'existe pas dans le terme original peut aider les Thaïlandais à le prononcer correctement. Par analogie, beaucoup de toponymes emprunteront ce moyen de translittération à condition que les lieux soient nommés par le roi, même avant l'application du système du roi Vajiravudh ou pour commémorer le roi :

(94)

- | | | |
|--------------------------------|-------------|-----------|
| (a) บวรนิเวศ /ba.wɔːn.ní.wê:t/ | Bowornnivet | (EV, 62) |
| (b) มังกร /maŋ.kɔːn/ | Mangkorn | (GV, 241) |

Dans le (94a), *Bowornivet* vient du nom complet *Bowoniwet Wihan*⁴⁵ renommé par le roi Rama IV qui y résidait pendant son ordination avant de monter sur le trône (Chuchaiya 2005 : 140). Pour l'exemple (94b), *Mangkorn* est un nom abrégé du *Mangkornkamalawat*, le temple bouddiste chinois le plus grand. Avant il s'appelait *Leng Noei Yi*, le roi Rama IV l'a rebaptisé en donnant le nom *Mangkornkamalawat* (Chouchaiya 2005 : 246), la traduction littérale de l'ancien nom *Leng* = *Mangkorn* 'dragon', *Noei* = *Kamala* 'lotus' et *Yi* = *Awat* 'temple'.

En revanche, il existe le cas exceptionnel de l'île *Sukorn* 'cochon'. Bien que cette île n'ait aucun lien avec le roi, le toponyme est translittéré en raison de l'analogie.

- | | | |
|--------------------|--------|-----------|
| (95) สุก /sù.kɔːn/ | Sukorn | (GR, 462) |
|--------------------|--------|-----------|

- Ajout des graphèmes muets

Dans l'orthographe du thaï, une seule consonne en fin de syllabe est acceptée. Quand les mots étrangers, surtout pali-sanscrits et anglais, qui peuvent avoir plus d'une consonne à la fin des syllabes, passent en thaï, l'étymologie écrite est préservée dans l'orthographe. Pourtant tous les graphèmes ne sont pas prononcés, en particulier quand il y en a plus d'un graphème en position finale. Ces graphèmes sont parfois marqués avec le signe <ˀ>. En respectant le principe de la translittération, les graphèmes muets subissent également la préservation. Remarquons les exemples ci-dessous :

⁴⁵ La transcription de RTGS est *Bowon Niwet Wihan* mais dans notre corpus, nous avons aussi d'autres appellatifs comme *Bowornnivet*, *Bowonivet*, etc.

(96)

- | | | | |
|-----|--|-----------------|-----------|
| (a) | พระสิงห์ /p ^h rá.sĩ:ŋ/ | Phra Singh | (GR, 231) |
| (b) | มงคลบพิตร /moŋ.k ^h on.bo.p ^h ít/ | Mongkhol Bopitr | (PF, 53) |
| (c) | สระศรี /sà.sĩ:/ | Sa Sri | (GV, 239) |
| (d) | ศรีชุม /sĩ:c ^h um/ | Sri Chum | (EV, 280) |

Dans certains cas, ce ne sont pas seulement une ou deux consonnes graphiques qui s'ajoutent mais aussi une voyelle graphique lors de l'opération de translittération. Autrement dit, une syllabe muette est rajoutée pour conserver la rétroconversion. Remarquons les exemples ci-dessous :

(97)

- | | | | |
|-----|---|----------------------------|-----------|
| (a) | /in/ อินทร์ > /in.dra/ อินทร(ะ)
เจ้าอินทร์ /c ^h âw.in/ | Chao <u>Indra</u> | (EV, 205) |
| | อมรินทร์วินิจัย /a.ma:rin.wí.nít.c ^h ǎj/ | Amar <u>indra</u> Vinichai | (GV, 126) |
| (b) | /can/ จันทร > /can.dra/ จันทร(ะ)
จันทรเกษม /can.kà.sě:m/ | <u>Chandra</u> Kasem | (GV, 219) |
| (c) | /sa:n/ สาร > /sa:rá/ สาร(ะ)
คชสาร /kót.c ^h á.sǎ:n/ | Kotch <u>sara</u> | (GR, 236) |
| (d) | /hǎ:n/ หาร > /ha:rá/ หาร(ะ)
วิหาร /wí.hǎ:n/ | <u>Vihara</u> | (EV, 244) |
| (e) | /me:n/ เมรุ > /me:rú/ เมรุ
หน้าพระเมรุ /ná:p ^h rá.me:n/ | Na Phra <u>Meru</u> | (PF, 182) |

Bien que la prononciation des graphèmes muets soit bizarre pour les autochtones thaïlandais, ils sont conservés en raison de l'étymologie. Tous les exemples trouvés dans le corpus concernent le bouddhisme et leur signification est toujours propiciatoire et sacrée.

4.2.2.4 Translittération du morphème

Plusieurs toponymes thaïlandais sont constitués de plusieurs morphèmes pali-sanscrits. Certains d'entre eux peuvent être un nom commun catégorisateur ou un mot-clé indiquant l'importance du lieu. Ceux qui maîtrisent le pali-sanscrit peuvent comprendre immédiatement à quelle catégorie le lieu appartient ou de quoi il s'agit. Dans les guides touristiques, nous avons remarqué que ces morphèmes sont en quelque sorte systématiquement translittérés. Nous allons en présenter les plus fréquents :

- <buddha⁴⁶>

Comme la majorité des Thaïlandais sont bouddhistes, beaucoup de temples sont nommés à partir du morphème *buddha* พุทธ /p^hút/ pour indiquer un lien avec le Buddha, le fondateur du bouddhisme ou avec une statue de Buddha abritée dans l'enceinte. Ce morphème est très souvent translittéré selon le principe du roi Vajiravudh et celui de Cœdès comme le montrent les exemples ci-dessous :

(98)

- | | | | |
|---------------------|---|----------------------------------|-----------|
| (a) พระพุทธบาท | /p ^h á.p ^h út.t ^h á.bà:t/ | Phra <u>Buddha</u> Bat | (EV, 249) |
| (b) พระไตรสารวณ | /p ^h út.t ^h aj.sa.wǎn/ | <u>Buddhaisawan</u> | (GV, 132) |
| (c) พระพุทธรัตนสถาน | /p ^h á.p ^h út.t ^h á.rát.ta.ná.sa.t ^h ǎ:n/ | Phra <u>Buddha</u> Ratana Sathan | (EV, 145) |

- <viharn>

Le terme pali-sanscrit *vihāra* désigne 'un lieu d'hébergement pour les moines et les nonnes bouddhistes', c'est-à-dire un monastère. La translittération de ce terme est effectuée selon le principe du roi Vajiravudh. Grâce à la signification du terme, *viharn* est un constituant trouvé très souvent dans les noms de temples ou des bâtiments abritant des statues du Buddha. Ce terme nous permet de savoir à quel type de lieu il se réfère. Pourtant, en l'adaptant à la phonologie du thaï, la prononciation de ce terme est devenue /wí.hǎ:n/ comme le montrent les exemples suivants :

(99)

- | | | | |
|-----------------------|---|-----------------------------------|-----------|
| (a) วิหารสมเด็จ | /wí.hǎ:n.sǒm.dèt/ | <u>Viharn</u> Somdet | (PF, 182) |
| (b) วิหารยอด | /wí.hǎ:n.jǒ:t/ | Phra <u>Viharn</u> Yod | (EV, 151) |
| (c) วิหารพระมงคลมพิตร | /wí.hǎ:n.p ^h rá.moŋ.k ^h on.bo:.p ^h ít/ | <u>Viharn</u> Phra Mongkon Bopith | (GR, 201) |

D'ailleurs, quand il s'agit des temples royaux⁴⁷, le nom du temple sera terminé par un des quatre suffixes, précisant son titre en pali : *rachaworamahawihan*, *rachaworawihan*, *woramahawihan* et *worawihan*. Chaque suffixe dans le titre exprime

⁴⁶ Il existe un flottement entre <buddha> et <bouddha> dans notre corpus. Pourtant il est à remarquer que <buddha> a tendance à s'employer quand il s'agit d'un morphème de la dénomination d'origine tandis que <bouddha> est plus souvent utilisé dans la traduction et le surnom par exemple *le temple du Bouddha-Lion* (GV, 269), *le temple du Bouddha couché* (GR, 146) ou *le temple du Grand Bouddha* (PF, 384).

⁴⁷ En Thaïlande, les temples bouddhistes sont rangés en deux catégories : *temples royaux* et *temples ordinaires*. Les temples royaux sont établis, rénovés ou patronnés par le roi ou sa famille royale tandis que les temples ordinaires ont établis ou fondés par des croyants ordinaires.

l'importance du temple et la hiérarchie par rapport à la royauté. Par exemple *rachaworamahawihan* représente le statut du temple le plus important du royaume que le roi a établi et où il pratique ses activités religieuses. Heureusement, dans notre corpus, la plupart des temples royaux sont représentés moins officiellement, ce sera donc moins compliqué pour les étrangers. Il n'y a que cinq temples dont le nom complet peut être constaté mais dont la translittération semble pourtant aléatoire. Prenons les exemples suivants :

(100)

- | | | |
|---|--|-----------|
| (a) Wat Phra That Chang Kham <u>Woraviharn</u> | วัดพระธาตุช้างค้ำวรวิหาร ⁴⁸ | (PF, 268) |
| Wat Chang Kham <u>Vora Viharn</u> | | (EV, 285) |
| (b) Wat Mahathat <u>Worawihan</u> | วัดมหาธาตุวรวิหาร | (GV, 179) |
| (c) Wat Phet Samut <u>Worawihan</u> | วัดเพชรสมุทรวรวิหาร | (PF, 169) |
| (d) Wat Suwanaram (<i>Wat <u>Ratchaworawihan</u></i>) ⁴⁹ | วัดสุวรรณารามราชวรวิหาร | (GV, 147) |

- <raj>

Le terme <raj>, dont l'origine vient du pali-sanscrit, signifie « royaume », « roi », « royauté ». En thaï, il se prononce /râ:t/ ou /ra:.c^ha:/. Le graphème <j> correspond au <ช> du thaï selon les systèmes du roi Vachiravudh et de Cœdès comme nous l'avons exposé précédemment. Ce morphème apparaît très souvent comme élément des noms de temples royaux. La translittération du nom est choisie pour marquer le caractère sacré ou respectable.

(101)

- | | | |
|---|-------------------|-----------|
| (a) <u>ราชนัดดา</u> /râ:t.c ^h a.nát.da:/ | <u>Rajanadda</u> | (EV, 165) |
| (b) <u>ราชบพิตร</u> /râ:t.c ^h a.bò.p ^h ít/ | <u>Rajbophit</u> | (GR, 148) |
| (c) <u>ราชบุรณะ</u> /râ:t.c ^h a.bu:.ra.ná/ | <u>Raj Burana</u> | (PF, 53) |
| (d) <u>ราชธิวาส</u> /ra:.c ^h a:.t ^h i.wâ:t/ | <u>Rajathiwat</u> | (EV, 178) |

Par extension, les noms dans les autres domaines se translittèrent par cette analogie mais à la condition que les lieux concernent le roi ou la royauté comme les noms de palais ou les noms de voies de communication construites par le roi :

⁴⁸ *Wat Phra That Chang Kham (Worawihan)* est un nom complet et le nom diminutif ou le nom officieux est *wat Chang Kham*. Dans le corpus, le premier est employé dans *Encyclopédies du Voyage* et le dernier est cité dans le *Petit Futé*.

⁴⁹ C'est une erreur ou un malentendu. Il vaudrait mieux orthographier *Wat Suwanaram Ratchaworawihan*.

(102)

- (a) ราชดำริ /râ:t.c^ha.dam.ri/ Rajadamri (EV, 184)
 (b) เทวราชครุไร /t^he.va.râ:t.k^han.lay/ Tevaraj Kanlai (GV, 164)
 (c) พระนารายณ์ราชนิเวศน์ /p^hrá.na.ra.j.râ:t.c^ha.ní.wê:t/ Phra Narai Rajanivet (EV, 248)

L'exemple (102a) concerne une grande rue située dans le centre de Bangkok. Elle a été construite sur l'ordre du roi Chulalongkorn dans le cadre de sa politique de modernisation du royaume, ceci en 1902 (Chuchaiya 2005 : 302-303). Quant aux exemples (102b) et (102c), il s'agit de pavillons ou palais royaux situés à l'extérieur de la capitale dans les provinces d'Ayuthaya et de Lopburi.

- <*vithi*>

Lorsque nous nous intéressons aux odonymes, nous notons que le nom commun désignant la voie de communication en thaï est *thanon ถนน*. Pourtant certains de ces odonymes comprennent un autre morphème équivalent dans la dénomination pour impliquer la catégorie à laquelle appartient le nom propre. Le terme du sanscrit *विधि* /wíthi:/ signifiant 'chemin', 'voie' ou 'façon' est le morphème le plus fréquent comme l'illustrent les exemples suivants :

(103)

- (a) ประสาทวิถิ /prà.sà:t.wí.t^hi:/ Prasat Vithi (PF, 209)
 (b) ตำรราชภูริวิถิ /dam.roŋ.rát.wí.t^hi:/ Damrongrat Vithi (PF, 316)

- <*devi*>

Le morphème sanscrit <*devi*> 'déesse' ou 'reine' ou en thaï เทวี /the:wi:/ est employé dans les toponymes au cas où le site est consacré à une reine ou à une déesse. Dans notre corpus, nous n'avons trouvé que deux toponymes constitués de ce morphème. La translittération peut exprimer l'étymologie du site.

(104)

- (87) จามเทวี /ca:m.ma.t^he:wi:/ Chamadevi (EV, 253)
 (88) มหาอุมาเทวี /ma.hă:.ù.ma.t^he:wi:/ Maha Uma Devi (GV, 142)

Le temple *Chamadevi* dans le (104a), est un des temples importants de Lamphun que la reine Chamthawi (641-736), première souveraine du royaume d'Harihunchai dans le

Nord de l'actuelle Thaïlande, fonda en 663 et où elle passa sa vie après son abdication, en tant que religieuse, jusqu'à sa mort (Phromphichai 1999 : 1504). Notons que ce nom est romanisé de deux façons différentes. Le premier morphème est transcrit selon le RTGS tandis que le second est traité par la translittération. Dans l'exemple (104b), le terme *Uma Devi* renvoie à la déesse consort de Shiva. Donc, le nom du temple *Maha Uma Devi* peut signifier que ce temple hindouiste est dédié à cette déesse.

- <*nakhorn*> ou <*nakorn*>

Enfin dans le cas des noms de provinces ou de villes, un des éléments importants est le morphème นคร qui signifie 'grande ville/cité' 'capitale'. Avec l'analogie de la translittération de <C + ร>, que nous avons évoquée précédemment, ce terme subit la même opération dans les deux translittérations rencontrées, <*nakhorn*> ou <*nakorn*>.

(105)

- | | | | |
|-----|--|--------------------------------|-----------|
| (a) | กรุงเทพมหานคร /kruŋ.tʰê:p.má.hǎ:.ná.kʰɔ:n/ | Krung Thep Maha <u>Nakhorn</u> | (PF, 147) |
| (b) | นครราชสีมา /ná.kʰɔ:n.râ:t.cʰá.sǐ:.ma:/ | <u>Nakhorn</u> Ratchasima | (EV, 231) |
| (c) | เขลางค์นคร /kʰě:.la:ŋ.ná.kʰɔ:n/ | Kelang <u>Nakorn</u> | (EV, 276) |

En outre, d'autres toponymes comprenant le morphème 'cité' seront translittérés de la même façon tels que le palais d'été sur la colline *Pra Nakorn Khiri พระนครคีรี* (PF, 372) 'cité sur la montagne', ou la rue *Ruang Nakorn เรืองนคร* (EV, 292) 'cité prospère'.

La translittération des toponymes thaïlandais s'effectue plutôt sur des termes provenant du pali-sanscrit, ceci à différents niveaux. Au début, la translittération est conservée pour les mots issus du pali-sanscrit et pour les lieux de dignité concernant en particulier la royauté. Actuellement, les mots d'origine thaïe proprement dite ont tendance à être translittérés bien que certains graphèmes donnent des sons qui n'existent pas dans le système phonologique du thaï. Cela donne au lieu un caractère plus prestigieux conféré en quelque sorte par le roi même si la translittération n'est pas pratique lors de la communication avec des autochtones.

4.3 Anglicisation graphématique

Les Thaïlandais, pour lesquels l'anglais est la première langue étrangère européenne à laquelle ils ont accès, ont tendance à considérer les caractères latins comme des caractères anglais. Afin de romaniser les noms du thaï, ils les transcrivent plutôt en anglais au lieu d'utiliser des caractères latins. A cause de cette habitude, le procédé d'anglicisation est de plus en plus utilisé, non seulement pour romaniser les anthroponymes thaïlandais mais aussi pour les toponymes. Ici, nous empruntons le terme *anglicisation* à Nitaya KANCHANAWAN (2006 ; 2011) pour qui ce moyen est défini comme le remplacement des mots thaïs par des mots anglais ayant une prononciation similaire quel que soit le sens. Dans le corpus touristique en français, l'anglicisation est également utilisée dans plusieurs cas. Les auteurs pourraient emprunter les toponymes romanisés des Thaïlandais ou les transcrire par l'intermédiaire de l'anglais en supposant que les voyageurs francophones ayant une certaine connaissance de l'anglais puissent prononcer les toponymes thaïlandais le plus naturellement possible. Ici le procédé d'anglicisation devra se décliner selon trois niveaux : le graphème, la syllabe et le mot.

4.3.1 Prononciation du graphème à l'anglaise

Dans le système consonantique du thaï, il y a plusieurs phonèmes en commun avec celui de l'anglais. Beaucoup de Thaïlandais ainsi que des étrangers romanisent les noms propres thaïs en les épelant comme en anglais. En particulier, pour les consonnes aspirées /k^h/, /p^h/ et /t^h/, ils préfèrent employer les graphèmes <k>, <p> et <t>, respectivement à la place des <kh>, <ph> et <th> que propose le système du RTGS. Ce dernier choix s'explique par le fait que le graphème <h> est ajouté pour marquer la qualité de l'aspiration comme dans la transcription phonétique (Institut royal de Thaïlande 1999 : 3). Pourtant, ce principe est souvent négligé, l'emploi des graphèmes sans <h> est mieux connu des Thaïlandais et des étrangers comme l'illustrent les exemples ci-dessous :

A. le graphème <p> pour le phonème /p^h/ (p anglais)

(106)

(a) โพลี /p ^h o:/	<u>P</u> o	(EV, 151)
(b) สำเพ็ง /sam.p ^h ɛŋ/a	Samp <u>e</u> ng	(PF, 98)
(c) ปฎิพัทธ์ /pà.tì.p ^h át/	Pat <u>i</u> pat	(GV, 409)
(d) พญาพาน /p ^h a.ja:.p ^h a:n/	Phaya <u>a</u> pun	(GR, 187)

B. le graphème <t > pour le phonème /t^h/ (t anglais)

(107)

(a) ท่าทอง /t ^h â:.t ^h ɔ:ŋ/	<u>T</u> a <u>T</u> ong	(GR, 413)
(b) พระธาตุ /p ^h râ.t ^h â:t/	Phra <u>T</u> at	(GV, 259)
(c) ท่าแพ /t ^h â:.p ^h ɛ:/	<u>T</u> apae	(EV, 267)
(d) ธารทิพย์ /t ^h a:n.t ^h íp/	Than <u>T</u> ip	(PF, 325)

C. le graphème <k> pour le phonème /k^h/ (k anglais)

(108)

(a) ลายคำ /la.j.k ^h a:m/	Lai <u>K</u> am	(GV, 270)
(b) กล้วย /k ^h u:.bua/	<u>K</u> u Bua	(EV, 160)
(c) นำเค็ม /ná.m.k ^h em/	Nam <u>K</u> em	(GR, 520)
(d) เขตเขลางค์ /k ^h è:t.k ^h ě:.la:ŋ/	Khet <u>K</u> elang	(PF, 250)

L'emploi de l'épellation à l'anglaise se rencontre dans tous les guides touristiques mais il n'est pas encore systématique et il semble en quelque sorte aléatoire. Remarquons bien les exemples (106d), (107d) et (108d), dans le même mot, le même phonème se transcrit de manière différente. Pour le (108a), *Khet Kelang* [k^hè:t.k^hě:.la:ŋ] le premier /k^h/ est transcrit par le <kh> mais par le <k> pour le deuxième. C'est le même cas pour le (106d) et le (107d). Les premiers se présentent par le graphème avec le <h> selon le principe du RTGS tandis que le deuxième est épilé à l'anglaise sans <h>. On peut donc constater que ce mode de transcription n'est pas encore bien stabilisé.

D'ailleurs, les graphèmes donnant les phonèmes inconnus pour les Thaïlandais sont aussi employés dans la romanisation du thaï tels que <g>, <j>. Ces deux graphèmes représentent en anglais deux phonèmes inexistant dans le système consonantique du thaï : /g/ et /dʒ/. Les Thaïlandais les prononceront ou les entendent plutôt à la thaïlandaise en les adaptant dans leur langue comme respectivement [k] et [c]. Pour éviter la confusion avec les phonèmes proches avec aspiration /k^h/ et /c^h/, les graphèmes <g> et <j> seront

probablement sélectionnés. Lorsque les voyageurs étrangers prennent ces graphèmes <g> et <j> à l'anglaise, les autochtones ne sont pas capables de comprendre et ne les aperçoivent que les /k/ et /c/.

<g> : En anglais, ce graphème donne deux valeurs phonétiques dans des contextes différents. S'il est suivi des voyelles <a, o, u>, il se prononce /g/ et ce sera /dʒ/ si les voyelles <e, i, y> le précèdent. Dans la transcription du thaï, le graphème <g> peut donc s'employer dans la même condition graphématique pour le phonème /k/ en concurrence avec <k> :

(109)

- | | | | |
|-----|------------------------------|-----------------------|-----------|
| (a) | โตนกลอย /to:n.klɔ:y/ | Ton <u>G</u> loy | (GR, 520) |
| (b) | สวน ร. 9 /sʉan.rɔ:kâw/ | Suan Ror <u>G</u> ao | (GV, 287) |
| (c) | สังกาฐ์ /sǎŋ.ka:ù:/ | Sang- <u>G</u> a-U | (GR, 577) |
| (d) | เวียงกุมกาม /wianŋ.kum.kɑ:m/ | Wiang Kum <u>g</u> am | (EV, 275) |

Quant à un autre cas, le <g> devant phonétiquement les /ɪ/, /aɪ/, /e/ ou /i:/, est représenté graphiquement par <e, ee, i, y> va être lu /dʒ/ (Deschamps et al. 2004 :161). Celui-ci n'existe pas en thaï, le /c/ est souvent remplacé en raison de certaines ressemblances. Ce cas est très rare, nous en avons trouvé un avec quatre occurrences dans le seul *Petit Futé* :

- | | | | |
|-------|-----------------------|--------------------|-----------|
| (110) | โขงเจียม /kʰɔ:ŋ.ciam/ | Khong <u>G</u> iam | (PF, 310) |
|-------|-----------------------|--------------------|-----------|

<j> : Le graphème <j> en anglais n'a qu'une valeur phonétique en toutes position, c'est le /dʒ/. En thaï, comme nous l'avons mentionné auparavant, le /dʒ/ est souvent remplacé par le /c/. C'est pourquoi, le phonème /c/ est transcrit par le <j> dans plusieurs toponymes qu'illustrent les exemples suivants :

(111)

- | | | | |
|-----|--------------------|---------------------------------|-----------|
| (a) | จันสม /cǎn.sǒm/ | <u>J</u> ansom | (PF, 390) |
| (b) | จอมคำ /cɔŋ.kʰam/ | <u>J</u> ongkhum | (EV, 288) |
| (c) | ประจักษ์ /pra.càk/ | <u>P</u> rajak | (GV, 341) |
| (d) | จงสูง /cɔ:ŋ.sǔ:ŋ/ | <u>J</u> ong Sun [<i>sic</i>] | (GR, 268) |

La transcription des phonèmes /k/ par le <g> et /c/ par le <j> est acceptable et très courante dans la société thaïlandaise, en particulier pour le <j>, malgré la différence de prononciation. Certains organismes publics ont ainsi construit un écriteau en utilisant <j> au lieu de <ch> selon le système du RTGS. Les images présentées ci-dessous sont des écriteaux dans les jardins publics faits par les municipalités de Mae Hong Son et d'Udon Thani.



Nongjongkhum



Nongprajak

Figure 7 : L'emploi de <j> pour la transcription du /c/ sur les écriteaux publics

Pour ce qui est de la romanisation des anthroponymes thaïlandais, Atita AMORNLAKSANON (2007 : 150) a trouvé que les consonnes occlusives aspirées thaïes /t^h, k^h/ sont très souvent romanisées de la même manière que l'anglais parce que les usagers thaïlandais sont plus familiers avec cette épellation et que l'anglicisation est assez facile à appliquer. Par exemple dans le cas du phonème /p^h/, plus de 50% sont transcrits par le <p> tandis que 72% des phonèmes /c/ sont substitués par le <j>. Cela montre que beaucoup de Thaïlandais négligent les principes proposés par l'Institut royal de Thaïlande. Pourtant, d'après nous, l'épellation à l'anglaise n'est pas encore un bon système pour romaniser les toponymes parce qu'une confusion peut se produire dans certains cas. C'est le cas du graphème <k>, il peut être lu [k^h] à la place de [k] par les étrangers, surtout les Anglophones. Un voyageur qui voudrait aller à l'île Kai /kàj/ située dans la province de Krabi prononcerait le nom de l'île avec l'influence de l'anglais [k^hàj], et risquerait d'être envoyé vers une autre île dans la province voisine de Phang Nga. Bref, l'épellation à l'anglaise peut faciliter la prononciation de certains toponymes mais elle risque de causer confusions et malentendus. Il faut donc que les auteurs de guides touristiques fassent attention à l'application de cette technique.

4.3.2 Emploi des graphèmes de l'anglais

Comme nous l'avons mentionné plus haut, parmi les langues utilisant les caractères latins, l'anglais est le plus familier pour les Thaïlandais. Lors de la romanisation du thaï, il est donc possible de former une syllabe en imitant la forme anglaise, ce qui pourrait permettre que la prononciation soit proche ou plus ou moins similaire à celle du thaï. Ici, nous allons présenter cette technique de l'analogie pour transcrire une voyelle. Dans notre corpus, dix voyelles se transcrivent par analogie avec des formes anglaises. Ce sont les /i:/, e:/, ə:/, u:/, o:/, o:/, ə:/, a:/ et a/.

Chaque voyelle peut avoir plus d'un graphème correspondant et un graphème peut être monographique (V) ou polygraphique (par exemple VV et VC).

/i:/ : Tandis que le RTGS propose <i> pour les deux /i:/ longue et /i/ courte, les auteurs de guides touristiques français substituent dans certains cas le /i:/ par le digraphe <ee> pour distinguer la longueur de la voyelle. L'emploi de <ee> est effectué par analogie avec les mots anglais comme *three* /θri:/, *tree* /tri:/, *see* /si:/, etc.

(112)

(a) รันดี /ran.ti:/	Ran Tee	(GR, 352)
(b) ลีลา /li:.la:/	Leela	(PF, 397)
(c) ปันหยี /pan.ji:/	Panyee	(GV, 406)
(d) ทาจิ้น /t ^h â:.ci:n/	Tacheen	(PF, 171)

<iew> : Un toponyme thaïlandais est latinisé par analogie avec *view* /vju:/

(113) ดงตีว /doŋ.tîw/ Dong Tiew (GR, 349)

Le terme *Dong Tiew* est une adaptation de l'anglais par la substitution des sons /i/ + /w/ du terme thaïlandais par le <iew> en anglais. Bien que le graphème <iew> [ju] ne donne pas exactement la même prononciation que [tîw], ils se ressemblent déjà pour certains locuteurs thaïs.

/e:/ : La voyelle /e:/ n'est pas évidente, trois formes digraphes dans la structure V + C se rencontrent pour romaniser ce phonème. Ce sont <ay>, <ey> et <eh>. Tous les graphèmes vont être lus /e/ en anglais. Pourtant, ce dernier n'existe pas en thaï, les Thaïlandais ne

perçoivent pas la diphtongue, mais ils l'entendent comme le son [e:]. Prenons les exemples ci-dessous :

<ay> : Certains toponymes thaïlandais sont latinisés par analogie avec *day* /deɪ/, *say* /seɪ/, *may* /meɪ/ :

- (114)
- | | | |
|---|--------------------|-----------|
| (a) <u>ไร่เลย์</u> /râj.le:/ | <u>Railay</u> | (GR, 530) |
| (b) <u>บางเสร่</u> /ba:ŋ.sa.rè:/ | <u>Bang Saray</u> | (GV, 191) |
| (c) <u>เชิงทะเล</u> /c ^h ɔ:ŋ.t ^h a.le:/ | <u>Cherngtalay</u> | (PF, 493) |

<ey> : Le digramme <ey> est également utilisé pour le phonème /e:/ par analogie avec *they* /ðei/ ou *hey* /hei/ mais il n'en apparaît que très peu dans notre corpus :

- (115)
- | | | |
|------------------------------|---------------|-----------|
| (a) <u>ไร่เลย์</u> /râj.le:/ | <u>Railey</u> | (GV, 400) |
| (b) <u>สีหะ</u> /sì.rè:/ | <u>Sirey</u> | (GR, 469) |

<eh> : Le digramme s'emploie aussi pour le phonème /e:/ par analogie avec *eh* /eɪ/ mais en petite quantité :

- (116)
- | | | |
|-----------------------------------|------------------|-----------|
| (a) <u>ไร่เลย์</u> /râj.le:/ | <u>Rai Leh</u> | (PF, 517) |
| (b) <u>บุโหลนเล</u> /bù.lõ:n.le:/ | <u>Bulon Leh</u> | (GV, 445) |

Dans notre corpus, nous avons d'ailleurs trouvé un autre emploi du graphème <eh> pour le phonème /e/ court.

- (117) หลีเป๊ะ /lí.pé?/ Lipeh (PF, 444)

Selon les trois graphèmes, la forme <ay> est la plus employée mais si nous tentons d'en faire une statistique, ces formes ne sont pas encore de vrais concurrents du <e> du RTGS. Un cas intéressant est celui de ไร่เลย์ /râj.le:/ dont la forme préférable est *Rai Le* selon le système du RTGS, mais que nous n'avons pas trouvée dans notre corpus. Chaque éditeur a sa propre manière de le transcrire avec sa propre analogie par exemple *Railey* pour le Guide vert, *Raileh* pour Petit Futé et *Railay* pour le Routard. Pour le dernier, ce

n'est pas non plus systématique, nous avons trouvé une autre variante *Railey* comme chez Petit Futé. D'ailleurs, dans l'édition Gallimard, il nous semble être face à une faute de frappe car au lieu de le transcrire *Rai Le*, c'est *Re Lai* qui apparaît une fois dans l'ouvrage.

En outre, dans le cas où le phonème /e:/ est suivi d'une consonne finale, le trigraphe dans la structure polygraphique VCV sera employé. C'est le cas de <ane>.

(118)

- | | | |
|--------------------------------------|-----------|-----------|
| (a) เสน /sě:n/ | Sane | (GR, 498) |
| (b) พระเมรุ /p ^h rá.me:n/ | Phra Mane | (PF, 182) |

Ces exemples sont transcrits par analogie avec *lane* /leɪn/ ou *plane* /pleɪn/ en anglais. Comme le cas du <ey>, la diphtongue /eɪ/ ne s'articule pas de la même manière que /e:/, les Thaïlandais qui n'ont pas d'habitude de cette diphtongue n'arrivent pas à distinguer l'une de l'autre et les prononcent ou les entendent de la même manière. La graphie <ane> pourrait aider les voyageurs français ayant une connaissance de l'anglais à prononcer certains toponymes plus naturellement.

/ɛ:/ : Dans le cas du phonème /ɛ:/, nous avons trouvé que les graphies <a> et <e> peuvent le remplacer bien qu'en anglais ils soient lus de manière différente. Comme le phonème /ɛ/ n'existe pas dans le système vocalique de l'anglais, les phonèmes /e/ et /æ/ qui se trouvent entre lui peuvent permuter par les graphèmes <a> et <e>. Il est à noter que ces graphèmes s'emploient uniquement dans une syllabe fermée.

<a> : Pour le graphème <a>, il peut donner dans certains cas le phonème /æ/. En le comparant au phonème /ɛ:/ du thaï, le son [æ] est le son le plus proche, malgré la différence du degré d'aperture. La prononciation de ce phonème n'empêche pas la compréhension. L'analogie avec ce phonème peut provenir de la graphématique des mots suivant : *tap* /tæp/, *bat* /bæt/ ou *sang* /sæŋ/, etc.

(119)

- | | | |
|---|---------------|-----------|
| (a) เสนแซบ /sě:n.sě:p/ | Sansap | (PF, 157) |
| (b) แตน /tɛ:n/ | Tan | (GR, 434) |
| (c) น้ำแต้ม /nám.tê:m/ | Nam Tam | (EV, 281) |
| (d) กำแพงเพชร /kam.phɛ:ŋ.p ^h ét/ | Kamphang Phet | (GV, 180) |

<e> Quant au graphème <e>, un nombre des mots anglais comportant ce graphème renvoie à /e/⁵⁰ tels que *fell* /fel/, *set* /set/ ou *end* /end/, etc. Il est un autre phonème proche du /ɛ:/ bien qu'il soit plus fermé. Dans certains toponymes thaïlandais, le <e> s'emploie pour représenter une voyelle longue et plus ouverte /ɛ:/ comme l'illustrent les exemples suivants :

(120)

(a) แสนแสน /sǎ:n.sɛ̀:p/	Saen Sep	(PF, 114)
(b) เชียงแสน /c ^h iaŋ.sɛ̀:n/	Chieng Sen	(PF, 34)
(c) เมืองมา /sɛ̀:ŋ.muɑŋ.ma:/	Seng Muang Ma	(EV, 279)
(d) แก้วกุ /kɛ̀:w.kù:/ ⁵¹	Keoku	(GR, 341)

Nous remarquons ici que la transcription du phonème /ɛ:/ n'est pas encore vraiment stabilisée chez chaque éditeur. La même voyelle peut se romaniser de manière différente, c'est le cas de Petit Futé, à propos des <a>, <ae> et <e> comme nous l'avons présenté dans les exemples (119a) et (120a). De toute façon, ces deux graphèmes anglicisés ne sont pas encore le concurrent du <ae> de l'Institut royal de Thaïlande car nous ne les avons rencontrés, dans notre corpus, qu'en très petite quantité.

Contrairement à la romanisation des anthroponymes des Thaïlandais, le graphème <a> est le plus employé pour le phonème /ɛ:/ avec une syllabe fermée dans 70% des cas comme *แสงเพชร* /sǎ:ŋ.p^hét/ *Sangpech* tandis que le <ae> ne concerne que 30% des cas comme *จันทร์แรม* /can.rɛ̀:m/ *Chunraem* et ne s'emploie uniquement que dans une syllabe ouverte comme *พรพลอย* /p^hrɛ̀:.p^hlɔ:y / *Praeploy*. (Amornlaksanon 2007 : 63).

/ɜ:/ : Dans la romanisation du phonème /ɜ:/ dans les toponymes thaïlandais, nous remarquons que certains sont transcrits par analogie avec le graphème anglais <er> /ɜ:/ ou /ɜ:/ comme *term* /tɜ:m/, *concern* /kən'sɜ:n/, *person* /'pɜ:.sɜ:n/. En fait, le /ɜ:/ anglais et le /ɜ:/ du thaï ne sont pas identiques car le /ɜ:/ thaï est plus postérieur et plus fermé. Grâce à l'ajout de ce <r> final après <e>, le graphème va être lu plus long comme /ɜ:/ (Lilly et Viel 1993 : 178). Et cela rend la prononciation plus proche du /ɜ:/ du thaï. Voici les exemples dans notre corpus :

⁵⁰ Le dictionnaire Oxford transcrit ce phonème par le /ɛ/ tandis que le Cambridge et le Macmilian utilisent le /e/.

⁵¹ Dans l'exemple (120d), nous considérons la première syllabe /kɛ̀:w/ comme une voyelle fermée terminée par une semi-consonne tandis que le RTGS la traite comme une syllabe ouverte avec une diphtongue <keo>.

(121)

(a) เฉลิมกรุง /c ^h a.lɔ̌:m.krɯŋ/	Chal <u>e</u> rmkrung	(GV, 108)
(b) เฉลิมพระเกียรติ /c ^h a.lɔ̌:m.p ^h rá.kiat/	Chal <u>e</u> rm Phra Kiat	(GV, 163)
(c) เชียงทะเล /c ^h ɯ:ŋ.t ^h a.le:/	Cher <u>n</u> gtalay	(PF, 493)
(d) เฉิมจอมพล /cɯ:m.cɔ:m.p ^h on/	Cher <u>m</u> chompol	(GV, 190)

Notons que cette analogie n'est employée que dans une syllabe fermée, très souvent dans la première syllabe. Le <r> dans le digraphe semble muet comme sa graphématique dans la position médiane et finale en anglais britannique.

Ajoutons un autre cas intéressant concernant le phonème /ɜ:/ . C'est le cas de *Damnoern* [dam.nɜ:n] (PF, 265). L'auteur mélange deux systèmes pour présenter ce phonème ; c'est-à-dire le graphème <oe> selon le système du RTGS et le graphème <er> par analogie de l'anglicisation. D'après nous, l'auteur ajoute peut-être le <r> pour déterminer la longueur de la voyelle /ɜ/ et distinguer le phonème /ɜ/ du /ɜ:/ . Comme Nitaya KANCHANAWAN (2011 : 74) le constate, l'ajout de <r> est un marqueur de la longueur des voyelles dans un système basé sur l'anglicisation.

/u:/ : Comme dans les autres cas, à cause de la négligence de la distinction de la longueur des voyelles du système du RTGS, le graphème de l'anglais <oo> peut suggérer le prolongement de la voyelle aux lecteurs par analogie avec *too* /tu:/, *food* /fu:d/ ou *spoon* /spu:n/ comme l'illustrent les exemples suivants :

(122)

(a) ตะปู /tà.pu:/	Tap <u>oo</u>	(GR, 517)
(b) กู๊ด /kù:t/	K <u>oo</u> d	(PF, 368)
(c) บางปู /ba:ŋ.pu:/	Bang <u>oo</u>	(GV, 162)
(d) พูนสุข /p ^h u:n.sùk/	P <u>oo</u> n Suk	(PF, 378)

Prenons l'exemple (122d), l'auteur de Petit Futé distingue bien la voyelle /u:/ de la voyelle /u/ par les graphèmes différents. Le <oo> est utilisé pour la voyelle longue tandis que le <u> représente la voyelle brève.

Pourtant si le digraphe <oo> est devant le phonème /k/ en anglais, le /u:/ s'abrège et devient [ʊ] (Deschamps et al. 2004 : 181) à l'instar de *look* /lɒk/, *hook* /hʊk/ ou *cook* /kʊk/. Cette exception s'applique également dans l'anglicisation des toponymes thaïlandais, c'est le cas de มุก *Mook* /múk/ (GR, 462).

D'ailleurs, nous avons trouvé quelques cas exceptionnels qui ne suivent pas les principes exposés précédemment. Le graphème <oo> s'emploie pour la voyelle brève /u/ :

(123)

- | | | |
|---|-----------------------|-----------|
| (a) ทุง /t ^h ũŋ/ | Tho <u>o</u> ng | (GR, 290) |
| (b) บุญเรือง /bun.ru <u>o</u> ŋ/ | Boonru <u>o</u> ng | (EV, 287) |
| (c) ประยูรวงศ์ /prà.ju:n.ra.w <u>o</u> ŋ/ | Prayo <u>o</u> ngwong | (EV, 170) |

/o:/ : Les phonèmes /o:/ dans la plupart des toponymes thaïlandais se voient substitués par le graphème <o> en respectant le système du RTGS. Il n'y a que sept exemples qui ne suivent pas ce principe mais ils empruntent les graphèmes lus /əʊ/ à l'anglais. Ce sont le digramme <oa> et le trigramme <o+C+e>

<oa> Ce digramme s'emploie par analogie avec *soak* /səʊk/, *road* /rəʊd/ ou *boat* /bəʊt/. Bien que le son [əʊ] et le [o:] ne soient pas semblables, les Thaïlandais les perçoivent de la même manière, cette diphtongue est la plus proche du phonème /o:/ du thaï. Prenons les exemples ci-dessous :

(124)

- | | | |
|--|--------------------------|-----------|
| (a) โฉลกหล้า /c ^h a.lò:t.lǎ:m/ | Chalo <u>o</u> klam | (GR, 438) |
| (b) โฉลกบ้านเก่า /c ^h alò:t.bâ:n.kàw/ | Chalo <u>o</u> k Ban Kao | (GR, 454) |
| (c) โตนด /ta.nò:t/ | Ta No <u>o</u> d | (PF, 526) |

<o+C+e> Ce graphème se compose de trois éléments en forme de VCV. Les consonnes possibles dans cette structure sont <k> et <t>.

<oke> Le trigraphe <oke> est employé pour substituer les sons [o:k] par analogie avec *smoke* /sməʊk/, *spoke* /spəʊk/ ou *Coke* /kəʊk/. Il n'y a dans Petit Futé que deux exemples auxquels cette technique s'applique :

(125)

- | | | |
|------------------------|------------------|-----------|
| (a) หายโศก /hǎ:j.sò:k/ | Hais <u>o</u> ke | (PF, 316) |
| (b) ไบหยก /baj.jò:k/ | Baiy <u>o</u> ke | (PF, 105) |

<ote> Le trigramme <ote> s'utilise pour transcrire les sons [o:t] par analogie avec *note* /nəʊt/, *quote* /kwəʊt/ ou *vote* /vəʊt/. Voici deux exemples que nous avons seulement trouvés dans le guide du Routard :

(126)

- | | | | |
|-----|-------------------------|---------------|-----------|
| (a) | โดนด /ta.nó:t/ | Thanote | (GR, 456) |
| (b) | ห้องโดนด /hó:ŋ.ta.nó:t/ | Thong Thanote | (GR, 435) |

Bien que chaque graphème ne possède pas assez d'exemples pour généraliser la substitution du phonème /o:/, cela montre qu'il y a encore un flottement du phonème /o:/ entre le graphème <o> proposé par l'Institut royal de Thaïlande et les graphèmes à l'anglaise.

/ɔ:/ : Dans notre corpus, tous les /ɔ/, brefs ou longs, sont transcrits par le graphème <o>. Selon le système du RTGS, la graphie <o> est employée pour quatre phonèmes : /ɔ/, /ɔ:/, /o/ et /o:/. Il est donc difficile pour les étrangers de savoir à quel son correspond un <o>. L'anglicisation pourrait résoudre ce problème dans certains cas. Deux digraphes empruntés à l'anglais sont utilisés : <or> et <oy>.

<or> Comme nous l'avons mentionné plus haut, l'ajout de <r> crée le prolongement de la voyelle. En outre, dans la prononciation britannique, le <r> ne se prononce pas dans la position médiane et finale. Le digraphe <or> est assez souvent employé pour la romanisation des noms propres thaïlandais par analogie avec *or* /ɔ:/, *port* /pɔ:t/ ou *corn* /kɔ:n/.

(127)

- | | | | |
|-----|--|----------|-----------|
| (a) | ภูค้อ /p ^h u:k ^h ó:/ | Phu Kor | (GR, 352) |
| (b) | บ่อสร้าง /bò:.sâ:ŋ/ | Bor Sang | (PF, 222) |

Pourtant, le digramme <or> peut aussi se confondre avec la translittération élaborée par le roi Vajiravudh. Il faut alors considérer la forme graphique originale du thaï. Si le phonème /ɔ:/ est orthographié par la voyelle <C + อ> dans une syllabe ouverte, c'est le cas de l'anglicisation selon les exemples (127) *Kor* <ค้อ> et *Bor Sang* <บ่อสร้าง>. Quant à la translittération, c'est toujours dans la syllabe fermée du graphème <C + ร>, sans la voyelle graphique mais avec une consonne finale graphique comme *Sathorn* <สาทร>, *Sirinthon* <สิรินทร> (cf. 4.2.2.3). C'est le <ร> qui se translittère en <r>.

<oy> Dans ce graphème, le <y> est ajouté pour donner la semi-consonne finale /j/. Bien que le <oy> se prononce en anglais comme diphtongue /ɔɪ/ tandis qu'il n'existe pas

en thaï. Pourtant la prononciation la plus proche est la combinaison entre la voyelle /ɔ:/ et la semi-consonne /j/. Il n'y aura donc pas de problème au niveau de la compréhension. En tant que semi-consonne, le comportement de /j/ est proche de la voyelle /i/ ou /ɪ/, les Thaïlandais perçoivent donc [ɔɪ] comme [ɔ:j]. Le digramme est utilisé par analogie avec *joy* /dʒɔɪ/ ou *toy* /tɔɪ/, etc. comme le montrent les exemples ci-dessous :

(128)

(a) เขาน้อย /k ^h ǎw.nɔ̌:j/	Khao Noy	(GR, 448)
(b) โตนกลอย /to:n.klɔ̌:y/	Ton Gloy	(GR, 527)
(c) สอยดาว /sɔ̌:j.da:w/	Soy Dao	(GV, 55)

Comme le graphème <o> du système du RTGS représente quatre phonèmes comme nous l'avons exposé précédemment, les graphies <or> et <oy> semblent aider à lever la confusion. En particulier avec le phonème /ɔ:/, nous avons trouvé que le graphème <or> est également employé dans les anthroponymes selon Atita AMORNLAKSANON (2007) comme *Gorrawee* <กรวีย์> /kɔ̌:ra.wi:/ ou *Sasithorn* <ศศิธร> /sà.sì.t^hɔ̌:n/. Elle constate aussi que ce graphème est très utilisé surtout dans une syllabe fermée pour la romanisation des anthroponymes thaïlandais et elle propose de transcrire la voyelle /ɔ:/ par le graphème <or> pour distinguer le /ɔ:/ du /ɔ/. Il y a pourtant un inconvénient pour les Anglophones qui prononceront aussi la consonne finale <r> (Amornlaksanon 2007 : 117).

Pour le son [ɔ:j], le graphème <oy> est aussi plus approprié pour les Anglophones, il donne une prononciation plus proche, en particulier dans le cas de *Soy* qui existe aussi en anglais. Au contraire, il est risqué pour les francophones qui ont l'habitude de prononcer le graphème <oy> [wa(j)] comme *royal* /ʁwajal/. Par conséquent, au lieu de prononcer, par exemple, *Soy Dao* comme [sɔ̌:j.da:w], ils le prononcent plutôt [swa.daɔ].

/a/ : Pour les phonèmes /a/ et /a:/, l'emploi du graphème <a> est suggéré par le RTGS. Sous l'influence de la langue anglaise, la distinction de la longueur du /a/ est proposée par des graphèmes différents.

<u> Pour la voyelle courte /a/, les auteurs empruntent très souvent à l'anglais le graphème <u> donnant le phonème /ʌ/ par analogie avec *duck* /dʌk/, *up* /ʌp/, *cut* /kʌt/, etc. Nous présentons ici des exemples de l'emploi du graphème <u> :

(129)

- | | | | |
|-----|---------------------------|--------------------|-----------|
| (a) | แม่สลัก /mê:.sa.làk/ | Mae Sal <u>u</u> k | (GV, 311) |
| (b) | ละลายทรัพย์ /lá.la:j.sáp/ | Lalai S <u>u</u> p | (PF, 102) |

Par extension, l'emploi du graphème <u> est plus emprunté lorsqu'il s'agit des syllabes ayant une consonne finale /m/ ou /n/ :

<um> Le phonème [am] est très souvent transcrit par le graphème <um> par analogie avec *number* /'nʌmbə/, *plum* /plʌm/, *rhum* /rʌm/ :

(130)

- | | | | |
|-----|----------------------------------|--------------------|-----------|
| (a) | จองค์คำ /cɔ:ŋ.k ^h am/ | Jong Kh <u>u</u> m | (EV, 288) |
| (b) | โล๊ะดาลัย /ló.da.lam/ | Loh Dal <u>u</u> m | (GR, 533) |

<un> Quant au phonème [an], l'anglicisation est effectuée par analogie avec *gun* /gʌn/, *sun* /sʌn/, *run* /rʌn/ :

(131)

- | | | | |
|-----|-------------------------------|----------------------|-----------|
| (a) | มุนเมือง /mʉn.muang/ | M <u>u</u> n Muang | (GR, 318) |
| (b) | รังสิยานันท์ /raŋ.si.ya:.nan/ | Rangsiyan <u>u</u> n | (GR, 286) |

Quant à la voyelle longue /a:/, deux manières anglicisées de transcrire ce phonème peuvent être identifiées : le <ah> et le <ar>.

<ah> D'une part, par analogie avec *ah* /a:/, un groupe de mots consistant en voyelle /a:/, le graphème <ah> est utilisé, en particulier pour le toponyme formé de ฟ้า [fá:] :

(132)

- | | | | |
|-----|---------------------------------|------------------------|-----------|
| (a) | แม่ฟ้าหลวง /mê:.fá:.lǔaŋ/ | Mae F <u>a</u> h Luang | (GR, 309) |
| (b) | เจ้าฟ้า /c ^h âw.fá:/ | Chao F <u>a</u> h | (PF, 512) |
| (c) | แหลมกา /lě:m.ka:/ | Laem K <u>a</u> h | (GR, 502) |

<ar> D'autre part, les graphies <ar> s'appliqueront pour le /a:/ par analogie de *car* /ka:/, *far* /fa:/, *dark* /da:k/ :

(133)

- | | | | |
|-----|---|-----------------------|-----------|
| (a) | ผาหงษ์ /p ^h ǎ:.hõŋ/ | Par H <u>a</u> ng | (GR, 353) |
| (b) | สวนผักกาด /sǔan.p ^h àk.kà:t/ | Suan Pakk <u>a</u> rd | (PF, 157) |
| (c) | หลานหลวง /lǎ:n.lǔaŋ/ | L <u>a</u> rn Luang | (EV, 164) |

(d) นายทาน /na:j.hǎ:n/ Nai Harn (GV, 413)

Bref, nous pouvons voir que la longueur des voyelles peut présenter par l'ajout des graphèmes <h>, <r> et <y> selon l'anglicisation. Pourtant l'emploi de ces graphèmes ne s'appliquera pas avec toutes les voyelles, là, de <h> en corrélation avec <a> et <e> pour respectivement les phonèmes /a:/ et /e:/. Plus connu, le <r> est employé avec trois voyelles : <ar> /a:/, <er> /e:/ et <or> /o:/. Enfin, le graphème <y> est choisi pour déterminer la longueur des voyelles mais seulement en relation de concurrence avec <a> et <e> pour le phonème /e:/, sauf le cas de <oy> où le <y> est utilisé en tant que semi-consonne finale /j/. Ensuite nous allons présenter le cas de l'emprunt des mots anglais, quel que soit leur sens.

4.3.3 Emprunt des mots anglais dont la prononciation est proche ou similaire à celle des mots thaïs

Dans cette catégorie, l'emploi des mots anglais donne une prononciation très proche ou similaire à un mot ou à une syllabe thaïs quel que soit leur sens. Pour les graphèmes dont la prononciation est identique aux thaïs, les auteurs les empruntent directement à l'anglais malgré la différence du sens. Prenons les exemples suivants :

- (134)
- | | | |
|--|-------------------------|-----------|
| (a) พระบาทใหญ่ /p ^h rá.bà:t.yàj/ | Phra <u>Baht</u> Yai | (EV, 254) |
| (b) พันซี /p ^h an.si:/ | Pansea | (GV, 412) |
| (c) มูนเมือง /mu:n.muang/ | <u>Moon</u> Muang | (GR, 236) |
| (d) ธรรมบุญวิถี /t ^h am.ma.nu:n.wí.t ^h i:/ | Thama <u>Noon</u> Vithi | (PF, 437) |

Dans les exemples *supra*, le mot บาท dans le (134a) est transcrit par *baht* /ba:t/ qui est proche de /bà:t/ tandis que dans les autres exemples, le mot anglais est pareillement prononcé au mot thaï : ซี /si:/ vs. *sea* /si:/, มูน /mu:n/ vs. *moon* /mu:n/ et บุญ /nu:n/ vs. *noon* /nu:n/. Par conséquent, avec ces mots anglais, les Anglophones arrivent à communiquer plus efficacement.

Étant donné que le système phonologique du thaï et l'anglais sont différents, il est assez difficile de trouver une paire des mots ayant la même prononciation comme dans les

cas précédents. Les mots qui donnent la prononciation la plus proche sont choisis comme l'illustrent les exemples suivants :

(135)

(a) สลัด /sa.làt/	<u>Salad</u> /'saləd/	(GR, 443)
(b) สายลมจอย /sǎ:ŋ.lom.cɔ:j/	<u>Sailomjoy</u> /dʒɔɪ/	(PF, 280)
(c) จาก /cà:k/	<u>Jack</u> /dʒak/	(GR, 592)
(d) ปากเมง /pà:kme:ŋ/	<u>Parkmeng</u> /pɑ:k/	(PF, 527)
(e) โต๊ะบู /tóʔ.bu:/	<u>Toe Boon</u> [sic] /təʊ/	(GV, 443)
(f) ท่องพระเมรุ /tʰûŋ.pʰrá.me:n/	<u>Trung</u> [sic] Phra <u>Maine</u> /mem/	(EV, 156)

Selon les exemples ci-dessus, la prononciation à l'anglaise peut aider les voyageurs étrangers à mieux communiquer avec les autochtones thaïlandais malgré les légères différences entre les deux langues. Par exemple, en thaï, il n'existe pas de consonnes finales occlusives sonores, l'articulation de /d/ comme dans l'exemple (135a) ne pose pas de problème au niveau de la compréhension. À propos des diphtongues, trois diphtongues existent en thaï, /ua ; ia ; ua/. Certains Thaïlandais ne perçoivent pas les autres diphtongues en anglais et les adaptent selon leurs habitudes phonétiques par exemple dans le (135b) et le (135f). Le /ɔɪ/ serait perçu comme /ɔ:j/ alors que le /eɪ/ devient /e:/. Enfin, comme les affriquées n'existent pas dans le système phonologique du thaï, le /dʒ/ dans l'exemple (135c) serait simplifié pour une occlusive /c/ selon la perception des Thaïlandais.

En conclusion, dans l'adaptation anglicisée phonographique, chaque niveau a une fréquence d'emploi différente. Au niveau du phonème, la prononciation du graphème à l'anglaise est le plus souvent trouvée dans la romanisation des toponymes, surtout avec les graphèmes <p>, <t> et <k>. Au niveau syllabique, plusieurs syllabes sont formées en imitant la forme de l'anglais, surtout les phonèmes /i:/ par analogie avec *tree* et /u:/ par analogie avec *school*. Pourtant, leur fréquence n'est pas aussi importante qu'au niveau du phonème. Quant au niveau du mot, c'est celui qu'on trouve le moins parmi les trois niveaux. Chaque mot se trouve une seule fois dans notre corpus, sauf *Salad* que nous avons trouvé dans deux guides touristiques, le Guide vert et Petit Futé, et nous ne comptons que douze exemples d'emprunt. La technique de l'anglicisation est bien employée dans les écrits touristiques en français mais comme l'anglais n'est pas la langue native des lecteurs attendus, il y a aussi un risque de mauvaise prononciation. Afin de mieux s'adapter à un

public francophone, les auteurs transcrivent également les toponymes thaïlandais à la française, ainsi que nous allons le présenter ci-dessous.

4.4 Francisation graphématique

Le dernier procédé pour la romanisation est la francisation phono-orthographique des toponymes thaïlandais. Cette intégration permet surtout aux lecteurs francophones de prononcer les toponymes dans le guide touristique sans avoir à connaître les règles de prononciation du thaï tandis que l'anglicisation phonographique est destinée à un public plus large. Ce procédé est généralement employé quand il s'agit d'un anglicisme dans le français à l'instar de *CD-ROM* dont la forme francisée est *céderom*.

Nous allons à présent exposer la francisation par le remplacement de graphèmes très employés en thaï par ceux plus caractéristiques du français. Nous pouvons, sur ce point, distinguer deux approches : l'emploi de signes diacritiques d'une part et l'emploi de graphèmes de voyelles d'autre part.

4.4.1 Emploi des signes diacritiques du français

Comme nous l'avons mentionné précédemment, la romanisation du thaï, surtout dans le système standard du RTGS, n'utilise pas de signes diacritiques (sauf dans le cas de translittération réservée à certains contextes) pour éviter la difficulté de l'impression. L'emploi des signes diacritiques est propre au corpus en français car nous ne l'avons pas trouvé dans les guides touristiques en anglais tels que *Lonely Planet*, *National Geographic*. Son but est peut-être de faciliter la prononciation chez les lecteurs francophones. Deux signes diacritiques du français sont cependant utilisés : l'accent aigu et le tréma.

4.4.1.1 L'accent aigu

L'accent aigu est une spécificité du français. Il est uniquement placé sur le <e> pour distinguer les trois phonèmes distincts /e/, /ɛ/ et /ə/, seulement dans le cas où il peut y

avoir une hésitation (Catach 2010 : 62). Nous avons trouvé deux fois l'emploi de l'accent aigu sur le <e> :

(136)

- (a) โป้เบ้ /bó:.bé:/ Bobé (GV, 150)
- (b) « กรุงเทพมหานคร อมรรัตนโกสินทร์ มหินทรายุธยา มหาดิลกภพ นพรัตนราชธานี
บุรีรมย์ อุดมราชนิเวศน์มหาสถาน อมรพิมานอวตารสถิต สักกะทัตติยวิษณุกรรม
ประสิทธิ์ »
/kruŋ.t^hê:p.ma.hă:.ná.k^hɔ:n.ʔa.mo:n.rát.ta.na.ko:.sĭn.ma.hĭn.t^ha.ra:.jút.t^ha.ja:.ma.
ha:.di.lòk.p^hóp.nóp.p^ha.rát.râ:t.c^ha.t^ha:.ni.bù.ri:.rom.ʔù.dom.râ:t.c^ha.ní.wê:t.ma.
hă:.sa.t^hă:n.ʔa.mon.p^hí.ma:n.ʔa.wa.ta:n.sa.t^hit.sàk.ka.t^hát.ti.já.wít.sa.nú.kam.pra.
sít/
« Krung Théb Mahanakorn Amon Rattanakosin Mahithrayutthaya
Mahadilokhop Noppharat Ratchathani Burirom Udom Ratchaniwet
Mahasathan Amon Phiman Awatan Sathit Sakkathatiya Witsanukam Prasit »
(PF, 96)

Le premier exemple est le nom du marché des tissus à Bangkok. Le *e* accent aigu (é) représente le son /e:/ du thaï comme le /e/ en français. Le deuxième concerne le nom complet de la capitale de la Thaïlande que tous redénotent avec l'exonyme *Bangkok* ou romanisent en suivant le système du RTGS *Krung Thep*. Ici, nous avons trouvé que presque toute la dénomination suit bien le principe du RTGS, sauf pour ce qui est du deuxième fragment, *Théb*. Si on le compare à un autre fragment contenant également le phonème /e:/, l'emploi de l'accent aigu n'est pas appliqué. Il semble aléatoire :

Krung Théb	pour	/kruŋ.t ^h ê:p/
Ratchaniwet	pour	/rát.c ^h á.ní.wê:t/

Au lieu d'utiliser le <e> comme *Ratchaniwet*, l'auteur de *Petit Futé* emprunte le <é> pour remplacer le phonème /e/. Cela peut être son habitude d'employer <é> pour le /e/ ou alors son intention peut être de faciliter la prononciation. En considérant le système phonétique du français, l'accent aigu note un e fermé. En son absence, les Francophones risquent d'articuler un e ouvert à la place. Après ce passage l'auteur romanise pourtant le nom abrégé comme *Krung Thep* (PF, 96) ou *Krung Thep Maha Nakhorn* (PF, 147), il n'emploie plus l'accent aigu.

4.4.1.2 Le tréma

Le tréma marque en français « la distinction d'un ou plusieurs groupes de lettres, essentiellement les groupes ou graphèmes terminés par *i* » (Catach 2010 : 71). La voyelle qui précède a donc une prononciation indépendante et ne fait pas partie d'un digramme. Dans le cas des toponymes thaïlandais, la consonne finale /j/ étant très souvent romanisée en <i>, il y a un risque pour que les lecteurs francophones prononcent à la française [e] pour le graphème <ai> ou [wa] pour le <oi>. Voici des exemples de l'emploi du tréma :

- <aī> pour le son [a:j] ou [aj] :

(137)

(a) ปาย /pa:j/	Paī	(PF, 346)
(b) แม่สาย /mê:.sǎ:j/	Mae Saī	(PF, 281)
(c) ละม้าย /la:maj/	Lamaī	(PF, 422)
(d) นongคาย /nǎ:ŋ.k ^h a:j/	Nong Khaī	(GR, 159)

Afin d'éviter la prononciation de <ai> en /e/ dans le français, le tréma est utilisé pour mener les lecteurs francophones à prononcer /aj/ comme dans le mot *Thaïlande*.

- <oī> pour le son [ɔ:j] ou [ɔj] :

(138)

(a) เสาร้อยตัน /sǎo.rɔ̄:j.tôn/	Sao Roī Ton	(PF, 265)
(b) ลันตาน้อย /lan.ta:.nɔ̄:j/	Lanta Noī	(PF, 520)
(c) เกาะลอย /kòh.lɔ̄:j/	Koloī	(PF, 347)

Le graphème <oi> est en général lu /wa/ en français alors qu'il se prononce /ɔ:j/ ou /ɔj/ en thaï. L'ajout du tréma sur <i> peut faciliter la bonne prononciation /ɔj/ comme dans les mots *Hanoī*, *barzoī*, etc. En outre, nous avons également trouvé <oī> dans deux noms communs catégorisateurs : *doī* 'mont' et *soī* 'petite rue' ou 'voie secondaire' :

(139)

(a) ซอย 4 /sɔ̄:j.sì:/	Soī 4	(PF, 141)
(b) ซอยวานิช 1 /sɔ̄:j.wa:.nít.nùn/	Soī Wanit 1	(PF, 100)
(c) ดอยภูคา /dɔ̄:j.p ^h u:.k ^h a:/	Doī Phu Kha	(PF, 267)
(d) ดอยสุเทพ /dɔ̄:j.sù.t ^h ê:p/	Doī Suthep	(PF, 229)

graphème <ai> par analogie avec *ai*, *irai*, etc. Bien que *Hai* puissent être lu [he:], l'auteur maintient bien ce digraphe parce que la forme *He* risquerait de provoquer la prononciation à l'anglaise [hi:]. Cela serait trop éloigné de la prononciation exacte.

4.4.2.2 Graphème <ou> pour le phonème /u:/ ou /u/ du thaï

(143)

- | | | | |
|-----|--|------------------------------|-----------|
| (a) | สุขไพรวิน /sùk.p ^h raj.wan/ | Souk Paiwan | (PF, 347) |
| (b) | อุบคำ /ù:p.k ^h am/ | Oub Kham | (GR 302) |
| (c) | ทอานางอุษา /hǎ:.na:ŋ.ù.sǎ:/ | Ha [<i>sic</i>] Nang Ou Sa | (GR 334) |

Les trois termes ci-dessus sont la francisation par la substitution à la graphie <u> /u/ du thaï du digramme <ou> dans la lexie française comme *sous*, *tout*, etc. L'intérêt de ce graphème est d'éviter la prononciation de la voyelle /y/ dont les francophones ont l'habitude avec le graphème <u>.

4.4.2.3 Emploi du <n> à la place du phonème /ŋ/

(144)

- | | | | |
|-----|---|---------------|-----------|
| (a) | ปักธงชัย /pàk.t ^h ŋ.c ^h aj/ | Pak Thon Chai | (EV, 228) |
| (b) | จงสูง /cɔ:ŋ.sũ:ŋ/ | Jong Sun | (GR, 289) |
| | | Chong Sun | (GV, 304) |
| (c) | เหลาเหลียง /lǎo.lĩaŋ/ | Lao Lien | (GR, 585) |

Selon le système graphique des voyelles nasales du français, la nasalité vocalique est notée par l'addition après la voyelle d'un *n* ou d'un *m* (Catach 2010 : 107). Dans les exemples ci-dessus, le <n> peut marquer la nasalité vocalique pour les lecteurs francophones et les appellatifs francisés subissent donc le changement de forme <V + ng> par le graphème de la voyelle nasale <V + n> par exemple *thong* => *thon* ou *lieng* => *lien*. Pourtant, les locuteurs thaïlandais n'arrivent pas facilement à percevoir la nasalité vocalique étant donné qu'elle n'existe pas dans le système phonologique du thaï. Ils ne perçoivent qu'une voyelle orale terminée par une consonne finale /ŋ/. Ainsi, *Lao Lien* /lao.ljẽ/ pour les francophones sera perçu comme [lao.laiŋ] pour les Thaïlandais.

En outre, par l'extension du <ien>, nous avons également trouvé l'emploi du digraphe <ie>, sans <n>, mais avec d'autres graphèmes de consonnes pour donner la prononciation /ia + C/. Prenons les exemples suivants :

(145)

(a) หินเรียม /hĩ:n.rĩap/	Hin Riep	(GV, 236)
(b) คำเที่ยง /k ^h am.t ^h ĩaŋ/	Khamthieng	(PF, 159)
(c) จอมเทียน /cɔ:m.t ^h ĩan/	Jomthien	(GV, 192)
(d) เขียวหวาน /c ^h ĩaw.lǎ:n/	Chiewlan	(GR, 528)
(e) ภูเขา /p ^h u:k ^h ĩaw/	Phu Khiao	(EV, 239)

4.4.2.4 Ajout du < e > final après une consonne nasale finale

(146)

(a) สอน /sǒn/	Sone	(GR, 592)
(b) ซำโคกโดน /sam.kòk.do:n/	Sam Kok Done	(GR, 327)
(c) บูลอน /bù.lǒ:n/	Bulone	(GR, 566)
(d) อภิบาลบัญชา /a.p ^h i.ba:n.ban.c ^h a:/	Aphibane Bancha	(PF, 317)

En français, lorsqu'une voyelle graphique ou un groupe de voyelles graphiques correspondant à un seul son sont suivies d'une consonne nasale (<m> ou <n>), la voyelle phonétique sera presque toujours nasalisée. La consonne nasale finale comme /n/ sera prononcée si elle est suivie d'un e muet à l'instar de *cyclone*, *carbone*, *zone*, etc. Dans le cas des toponymes thaïlandais terminés par une consonne nasale comme /n/, l'ajout de <e> peut donc conserver la prononciation originale.

La francisation graphématique des toponymes thaïlandais n'est pas aussi évidente que l'anglicisation. Le graphème simple tel que <a, i, o> n'est pas propre au français, l'anglais s'en sert également pour les phonèmes /a, i, o/, voire le RTGS. Il n'est pas possible d'identifier quel système applique l'auteur du guide. Le graphème complexe peut mieux expliquer l'intégration phono-orthographique du français. Pourtant, nous n'en avons trouvé que quatre cas. Il nous semble que ce sont là des cas exceptionnels. Il ne s'agit que de sites moins connus, à l'exception de *Kwai*. Les auteurs latinisent les toponymes thaïlandais peut-être selon leur habitude orthographique ou avec l'intention d'aider le lecteur à une prononciation la plus proche possible des natifs. Pourtant, dans certains cas, comme l'exemple (113), *Dong Tiew* [doŋ.tĩw], il est difficile d'indiquer si nous nous trouvons devant une influence orthographique du français ou bien de l'anglais étant donné que le digraphe <ie> se prononce /i/ de la même façon en français et en anglais. Pourtant nous l'avons classé dans le procédé de l'anglicisation car il est très rare en français avec la consonne finale <w>.

4.5 Observations sur la romanisation empirique

Dans une certaine mesure, les romanisations des toponymes thaïlandais visent à reproduire la prononciation des syllabes thaïes, mais elles donnent néanmoins la priorité à la phonétique plutôt qu'à la forme graphique du thaï. D'ailleurs, les tons semblent ne pas être traités dans la transcription, ni dans la translittération. L'orthographe pratiquée par les quatre guides touristiques choisis pour notre corpus nous procure un échantillon des variantes ou dérivations d'une notation empirique des sons du thaï romanisés de façon flottante en français.

Les trois tableaux ci-dessous permettent de récapituler le processus de romanisation des toponymes thaïlandais : consonnes initiales, consonnes finales et voyelles. La première variante présentée est la plus employée dans notre corpus.

4.5.1 Consonnes initiales

Phonèmes	Graphies	RGTS	Corpus	Exemples
/p/	ป	p	p	<u>P</u> ranburi, <u>P</u> aï, Tham <u>P</u> laa
			ph	<u>Ph</u> ak Nam
			b	Ratchab <u>br</u> apah
/p ^h /	พ	ph	ph	<u>Ph</u> a Noi, Um <u>Ph</u> ang, Mai <u>Ph</u> ai
			p	<u>P</u> akkad, Muang <u>Ph</u> i, Chang Puak
			ph	<u>Ph</u> ra That, <u>Ph</u> utsa, <u>Ph</u> imai
			p	<u>P</u> romthep, Mae Rampung, <u>Ph</u> upan
			b	<u>B</u> otharam
			ph	<u>Ph</u> u Kradung, Saraph <u>h</u> i, Hariph <u>h</u> unchai
			bh	<u>B</u> humibol, Ab <u>h</u> isek Dusit, Suvarnabh <u>h</u> umi
/b/	บ	b	p	<u>P</u> etra
			b	Sab <u>bb</u> a
/b/	บ	b	b	<u>B</u> ang Niang, Krabi, <u>B</u> uriram
			t	<u>T</u> rang, Rant <u>tee</u> , Patong
/t/	ต	t	th	<u>T</u> hanote, San <u>th</u> i Khiri, <u>T</u> haï
			d	Ananda Samakhom

Phonèmes	Graphies	RGTS	Corpus	Exemples
	ฏ	t	t	Pat <u>i</u> pat
/t ^h /	ฐ	th	th	Nakhom Path <u>o</u> m, Pra Path <u>o</u> m Chedi
	ท	th	th	Withunthasana, Phra Maha Month <u>i</u> en,
			t	Phra Mahamont <u>i</u> en, Ho Phra Mont <u>i</u> en Tham
	ฒ	th	t	Huay Thung T <u>a</u> o, Watt <u>a</u> naram, Patt <u>a</u> na
			th	Chai Watth <u>a</u> naram
			kh	Pra At K <u>h</u> ao
	ถ	th	th	Th <u>a</u> lang, Th <u>a</u> m Lot, Tao Th <u>a</u> n
			t	T <u>a</u> wai, T <u>a</u> m Phung, Withit <u>o</u> ng
	ท	th	th	Th <u>a</u> le, Krung Th <u>e</u> p, Laem Th <u>o</u> ng
			t	Bang T <u>a</u> o, T <u>u</u> btim, Haad T <u>i</u> an
			d	Maha Uma D <u>e</u> vi, Chamad <u>e</u> vi, Amarindr <u>a</u> Vinichai
	ธ	th	th	Thonburi, Thammikarat, Wachirath <u>a</u> n
			t	T <u>a</u> mmatiraram, Thanon Tongch <u>a</u> i, Pra t <u>a</u> t
			dh	Grand Boudd <u>h</u> a, Phra Boudd <u>h</u> a Ratana Sathan, Budd <u>h</u> aisawan
			d	Sirind <u>o</u> rn
/d/	ฎ	d	d	Assad <u>a</u> ng, Rasad <u>a</u> , Kud <u>e</u> e
			t	Kuti R <u>a</u> i
	ฑ	d	d	Mond <u>o</u> p
	ด	d	d	D <u>i</u> buk, Wong D <u>u</u> an, And <u>a</u> man
			dh	Sud <u>h</u> a
/k/	ก	k	k	K <u>r</u> abi, Phuk <u>e</u> t, Bang K <u>a</u> o
			kh	Phra K <u>h</u> an, Sai K <u>h</u> aeo, S <u>k</u> het
			g	Phing G <u>a</u> n, Ror G <u>a</u> o, Kum G <u>a</u> m
/k ^h /	ข	kh	kh	Khlong K <u>h</u> ong, Mak <u>h</u> am, K <u>h</u> emmarat

Phonèmes	Graphies	RGTS	Corpus	Exemples
			k	<u>K</u> ao Phra Thaeo, Phrathamak <u>a</u> nt, <u>K</u> on Khaen
	ค	kh	kh	Kaeng <u>K</u> hut <u>K</u> hu, Nong <u>K</u> hai, <u>K</u> horat
			k	<u>K</u> long Son, <u>K</u> waï, Râma <u>K</u> amhaeng
			g	<u>G</u> uru
	ข	kh	k	<u>K</u> osa, Rakhang <u>K</u> ositaram
			kh	Rak <u>h</u> ang
/c/	จ	ch	ch	<u>C</u> hamma Thewi, Prachu <u>a</u> p, Tache <u>e</u> n
			j	<u>J</u> ong Sun, Kra <u>j</u> ang, <u>J</u> um
			g	Khong <u>G</u> iam
/c ^h /	ฉ	ch	ch	<u>C</u> halong, <u>C</u> haloklum, Hang <u>C</u> hat
	ช	ch	ch	Ao <u>C</u> ho, <u>C</u> haiyaphum, <u>C</u> hiang Mai
			j	Srivijaya, Rajad <u>m</u> ari
			x	<u>X</u> ieng Mai, <u>X</u> ieng-Sen
			sh	<u>S</u> hi
	ฃ	ch	ch	Khit <u>C</u> hakt
/f/	ฝ	f	f	<u>F</u> ang, <u>F</u> arag
	ฟ	f	f	Rot <u>F</u> ai, Chao- <u>f</u> ah, <u>F</u> an
/s/	ซ	s	s	Pas <u>s</u> ang, Thilo <u>s</u> u, Dan <u>S</u> ai
	สร	s	s	San <u>S</u> ai, Phuts <u>a</u> , Phrasong
	ศ	s	s	<u>S</u> irirat, Phra Jao <u>S</u> ila, Wiset
	ษ	s	s	Kas <u>s</u> em, Kos <u>a</u> , Taks <u>i</u> n
	ส	s	s	<u>S</u> uan Yai, Ao <u>S</u> ane, <u>S</u> urat Thani
/h/	ห	h	h	<u>H</u> ua <u>H</u> in, <u>h</u> aad, Mudahan
	ฮ	h	h	<u>H</u> o, Mae <u>H</u> ong Son, Pa <u>H</u> ii
/m/	ม	m	m	<u>M</u> ae Sai, <u>M</u> ang Korn, Nam <u>m</u> ao
/n/	ณ	n	n	Chaokun <u>e</u> n, Man <u>i</u> Noppharat, Ram <u>N</u> arong
	น	n	n	<u>N</u> am Tok, Khlong <u>N</u> in, Ao <u>N</u> ang

Phonèmes	Graphies	RGTS	Corpus	Exemples
/ŋ/	ง	ng	ng	Phang <u>N</u> ga, <u>N</u> gam Dupli, <u>N</u> gao
/l/	ล	l	l	Ao <u>L</u> uk, <u>L</u> umphini, Wang <u>L</u> uang
			r	Mae Sa <u>r</u> it
	ฬ	l	l	Chu <u>l</u> alongkorn, Mo <u>l</u> ilokayaram, Ka <u>l</u> asin
/r/	ร	r	r	<u>R</u> anti, Ka <u>r</u> on, Chiang <u>R</u> ai
			l	<u>L</u> anti
/w/	ว	w	w	<u>W</u> ong Duan, <u>W</u> ai, <u>W</u> irawong
			v	<u>V</u> ichayen, <u>V</u> imanmek, Sri <u>v</u> ijaya
/j/	ญ	y	y	Hat <u>Y</u> ai, Aranyik, Phaya <u>Th</u> ai
	ย	y	y	<u>Y</u> omarat, Maya, Pong <u>Y</u> ang Kok

Tableau 30 : Les graphèmes possibles correspondant aux consonnes initiales du thaï

Selon le tableau *supra*, le graphème proposé pas le RTGS reste le choix préférable, sauf le **ฌ** et le **จ**. Pour les graphèmes bien établis, il y a 21 lettres, soit la moitié des lettres de l'alphabet thaï, qui se transcrivent avec une seule variante. Pourtant, il existe beaucoup de flottements entre le graphème du RTGS dit standard et ses variantes. Trois lettres thaïes sont les plus problématiques : **ภ**, **พ** et **ช**. Chacune possède quatre variantes. D'ailleurs, nous pouvons dégager que les variantes proviennent de sources différentes. Il s'agit d'abord de l'anglais, surtout les lettres donnant les phonèmes /p^h, t^h et k^h/, les graphèmes employés sont issus de l'anglais : p, t et k. Ces choix restent au deuxième rang. En ce qui concerne la translittération, les cas les plus évidents sont le <bh> de **ภ**, le <d> de **พ**, le <dh> de **พ** et le <v> de **ว**. Ces choix encore peu employés sont classés au dernier rang. Ce ne sont pas encore de vrais concurrents car ils sont conservés dans les noms issus du pali-sanscrit, en particulier dans les domaines du bouddhisme et de la royauté. En outre, nous avons trouvé deux cas intéressants. L'un est l'hypercorrection. Au lieu d'employer le graphème sans <h> pour les consonnes sans aspiration comme /p, t, k/, les <ph, th, kh> sont choisis. Cela donne par conséquent une prononciation incorrecte comme le cas de *Phak Nam* (PF, 507) pour ปากน้ำ *Pak Nam* [pà:k.nám], *Sri Monkhol Thai* (GR, 362) pour ศรีมงคลใต้ *Si*

Monkhon Tai, [sǐ.moŋ.kʰon.tâj] ou *Phra Khan* (GV, 230) pour พระกาฬ *Phra Kan* [pʰrá.ka:n]. L'autre est l'alternance entre les deux consonnes liquides <r> et <l>. La raison possible est que la prononciation courante des deux consonnes liquides n'est pas nettement distinguée. Le /r/ a tendance à être remplacé par le /l/ dans la pratique de Bangkok. Pour les consonnes finales, elles semblent plus méthodiques car seulement sept consonnes finales sont autorisées. Nous les présentons dans le tableau suivant.

4.5.2 Consonnes finales

Phonèmes	Graphies	RGTS	Corpus	Exemples
/p/	บ	p	p	Sattahip, Saen Saep, Takiap
			b	Tubtim, Prachuab, Plabplachai
	ป	p	p	Pak Weep, Sabap, Fai Wap
	ผ	p	-	-
	พ	p	p	Krung Thep, Mittaphap, Tan Thip
	ภ	p	p	Prarop
	ฝ	p	-	-
	ฟ	p	-	-
/t/	ต	t	t	Haew Suwat, Morakot, Khet Kelang
			d	Ano Dard, Mae Had, Phra Thad Doi Suthep
			tr	Phra Mongkol Bopitr, Traimitr
			te	Thanote
			t	Phiman Mongkut, Supattanaram, Khit Chakut
			t	Khemmarat, Nawarat, Charoen Rat
			-	-
			t	Pattana, Worawut, Chai Wattanaram
			t	Rot Fai, Phuminat, Boromtrai Lokanat
			th	Sirinath
			t	Chainat, Bunyawat, Phuttaisawan

Phonèmes	Graphies	RGTS	Corpus	Exemples
			th	Pra Bath
			d	Lohaprasad
	ธ	t	t	Ayutthaya
	ฎ	t	-	-
	ฑ	t	-	-
	ด	t	t	Talat, Ban Tat, Mae Sot
			te	Klong Lote, Thanote
			d	Haad Yai, Tham Lod, Salad
			ch	Ta Muen Toch
/k/	ก	k	k	Tak, Ao Leuk, Nong Phak Chi
			ke	Baiyoke, Haisoke
			kh	Rakh Muang
			g	Naiwog
			c	Thammajaric
			ck	Jack
			h	Doh Kai
	ข	kh	k	Mukka Montri, Chaturamuk
	ค	kh	k	Phra Nak
	ฆ	kh	k	Vimanmek
/t/	จ	t	t	Than Sadet, At Amnuay, Uttarakit
			j	Sa Dej
	ฉ	t	-	-
	ช	t	t	Suriyadet, Khit Chakut, Yaowarat
			ch	Nong Nuch, Panichjaroen
			th	Pethburi
			j	Tevaraj Kanlai
			s	Rasdamnoern
	ณ	t	-	-
	ญ	t	-	-

Phonèmes	Graphies	RGTS	Corpus	Exemples
	ศ	t	t	Narathat, Suthat, Niphath Uthit
			s	Kiri Mas, Satharos
			d	Kai Lad
	ษ	t	t	Si Saket, Surat Thani, Rajapradit
	ส	t	t	Rajathiwat, Thippaya-at, Banyong Rattanat
			s	Narathiwas, Khum Lumprapas, Suttawas
			d	Khua Khraruhad
/m/	ม	m	m	Khum Lumprapas, Makham, Jansom
			ma	Râma, Rama
/n/	ญ	n	n	Mon, Jaroen, Benchamabopit
	ณ	n	n	Pranburi, Taksin, Mondop
	น	n	n	Hua Hin, Thonburi, Samsen
			ne	Sone, Bulone, Maine
	ล	n	n	Chonburi, Nuan, Kunthan
			l	Bhumibol, Chompol, Phaholyothin
			ne	Aphibane Bancha
	ฬ	l	n	Kalasin,
	ร	r	n	Chumphon, Sirithan, Nai Harn
			ra	Vihara, Kotchasara
			r	Pha Bur
			l	Chayangkul
/ŋ/	ง	ng	ng	Phang Nga, Weerawong, Trang
			n	Pra Ruan, Pak Thon Chai, Lao Lien
			nk	Hinkonk
/w/	ว	o*	w	Siew, Kong Kaew, Chiew Lan
			o	Phu Kum Khao, Phra Keo, Chedi Chet Thaeo
			u	Kiu Na Nok, Khao Khieu

Phonèmes	Graphies	RGTS	Corpus	Exemples
			h	Weah
/j/	๒	i*	i	Loei, Sukhothai, Noi Doi Tung
			y	Huay Yuak, Soy Dao, Phra Phay Luang

Tableau 31 : Les graphèmes possibles correspondant aux consonnes finales du thaï

Le cas des consonnes finales semble un peu plus systématique que celui des consonnes initiales. La plupart respectent la forme proposée par l'Institut royal de Thaïlande, sauf le <๒> qui possède sept variantes (<k, ke, kh, g, c, ch et h>) et le <๒> qui en a cinq (<t, ch, th, j et s>). Selon le principe de la consonne finale du thaï, seules les consonnes sourdes non aspirées sont permises. Les sonores et les aspirées sont également trouvées dans notre corpus mais elles restent la deuxième et la troisième variante à l'instar du <d> ou du <th> pour le phonème /t/. Notons que l'emploi des consonnes finales sonores /g, d, b/ est aussi emprunté au système de Haas (1980 ; 1964). D'ailleurs, l'influence graphique joue aussi un rôle important. Certains phonèmes ne conservant que l'initiale comme les /s, l, r, ch/ sont employés dans la finale en suivant le principe de la translittération de manière officielle et populaire. Il s'agit en outre des semi-consonnes /w et j/ (*), dont le statut est toujours discutable. Certains, surtout le RTGS, les considèrent comme des diphtongues, et proposent donc le <o> et le <i> pour transcrire les /w et j/. Il existe pourtant l'emploi du <u>, dans la transcription populaire pour le /w/. D'autres préfèrent garder la forme graphique <w> et <y> pour la raison de la rétroconversion (mais aucun emploi du <j> pour le /j/). Enfin, c'est le cas de la francisation orthographique. Afin d'éviter une nasalisation dans la prononciation française, on ajoute un *e* muet à la désinence des noms qui se terminent en *an, in, on*. C'est la spécificité de la romanisation du thaï en français. La romanisation des voyelles sera présentée dans la suite.

4.5.3 Voyelles

Phonèmes	Graphies	RGTS	Corpus	Exemples			
/a/	อะ, ั	a	a	Kr <u>a</u> bi, Cha- <u>a</u> m, Ra <u>n</u> ti			
			u	Tu <u>b</u> tim, Mae Sa <u>l</u> uk, Ku <u>n</u> gwol			
			ah	Lo Sa <u>m</u> ah, Na Na <u>h</u> , Pa <u>h</u> latha			
			â	Chitl <u>â</u> da			
			aa	Ampha <u>a</u> n			
			au	<u>A</u> ungkarn			
			w	Taloh W <u>o</u> w			
/a:/	อา	a	a	Thale Sa <u>p</u> , Bang Saen, Ma <u>y</u> a			
			aa	Isa <u>a</u> n, Ja <u>a</u> k, Talaat Kha <u>o</u>			
			ar	L <u>a</u> rn Luang, Pa <u>r</u> Hong, Pakka <u>r</u> d			
			ah	Ratchabrap <u>a</u> h, Chao-f <u>a</u> h, Phra Ba <u>h</u> t Yai			
			â	R <u>â</u> ma, Chitl <u>â</u> dâ			
			u	Phaya <u>a</u> pun			
			ua	Chuang Phu <u>a</u> k			
/an/	รร	an	an	B <u>a</u> ntat, Suphan <u>a</u> nuri, Nakhon Sa <u>a</u> n			
			ar	Su <u>a</u> rnabhumi			
/am/	ำ	am	am	Th <u>a</u> m Phet, Lam <u>a</u> mpam, Nam Ma <u>a</u>			
			um	Chaloklu <u>m</u> , Jongkhu <u>m</u>			
/i?/	อิ	i	i	Hua Hi <u>n</u> , Bi <u>d</u> a, Mae Phi <u>m</u>			
			ie	Dong Ti <u>e</u> w			
/i:/	อี	i	i	Tha <u>i</u> , Khiri <u>i</u> Wong, Tapi <u>i</u>			
			ee	Ran T <u>e</u> e, Tache <u>e</u> n, Pany <u>e</u> e			
			î	Dvâ <u>r</u> avat <u>î</u> , Srî <u>v</u> ijaya, Ched <u>î</u>			
			ii	Pa Hi <u>i</u>			
			ea	Pan <u>s</u> ea			
			/u?/	อุ	ue	u	Kh <u>u</u> k Khak, Phu Krad <u>u</u> ng, Tu <u>k</u>
						eu	Ao Le <u>u</u> k, Bu <u>e</u> ng Khan

Phonèmes	Graphies	RGTS	Corpus	Exemples
			ue	Mae Ramphu <u>eng</u>
/u:/	อู๋	ue	eu	K <u>reu</u> Se, Bun Ye <u>un</u>
			u	Ban Phu <u>u</u>
			ue	Kaeng Saphu <u>e</u>
/u?/	อุ	u	u	U <u>m</u> Phang, Bo Phu <u>t</u> , Ban Tu <u>m</u>
			oo	Boonru <u>ang</u> , Srisoontho <u>rn</u> , Mook
			ou	Ho Nang Ou Sa, Souk Pai <u>wan</u>
/u:/	อุ	u	u	Phu Chi Fa, Mu <u>n</u> , Khut Khu <u>u</u>
			oo	Lamphoo <u>n</u> , Bang poo <u>o</u> , Kood
			ou	O <u>ub</u> Kham
/e?/	เอะ, เอ	e	e	Phu <u>ket</u> , Lipe <u>u</u> , K <u>reu</u> Se
			eh	Le <u>peh</u>
/e:/	เอ	e	e	Chaw <u>eng</u> , E <u>rawan</u> , Roi Et
			ae	Nimman Ha <u>emin</u> , Hae <u>u</u> , Bulon La <u>e</u>
			ay	Raul <u>ay</u> , Cherno <u>gtalay</u> , Bang Sar <u>ay</u>
			ey	Raile <u>y</u> , Phi Phi Le <u>y</u> , Sire <u>y</u>
			eh	Phi Phi Le <u>h</u> , Bulon Le <u>h</u> , Rai Le <u>h</u>
			ee	Phi Phi Le <u>e</u>
			ai	Hai <u>u</u> , Main <u>e</u> , Rel <u>ai</u>
			é	Krung Th <u>é</u> b
			ea	Tha Pe <u>ak</u>
/e?/	เอะ	ae	ae	Phra A <u>e</u> , Phae Muang Phi, Mala <u>e</u>
/e:/	เอ	ae	ae	Saen Sa <u>e</u> p, Phra <u>e</u> , Plai La <u>e</u> m
			a	Saen Sa <u>p</u> , Nok A <u>n</u> , Ta <u>ng</u> Dao
			e	Saen Se <u>p</u> , Chieng Se <u>n</u> , Kai Be
			ai	Kwa <u>i</u> , Kwa <u>i</u> Yai, Kwa <u>i</u> Noi
			aï	Kwa <u>i</u>
			ë	M <u>ë</u> Nam
/o?/	โอะ	o	o	Lo <u>d</u> alam, Lo <u>o</u> Samah, Gang Ta Kho <u>o</u> Bi

Phonèmes	Graphies	RGTS	Corpus	Exemples
			oh	L <u>oh</u> Dalam, Tal <u>oh</u> Wow, To <u>h</u> -Boo
/o:/	โ	o	o	Kh <u>ong</u> , Po <u>da</u> , Khorat
			oa	Ta Noad, Chaloak Ban Kao, Chaloaklam,
			oh	Ao P <u>oh</u>
			oo	Thamma [<i>sic</i>] O <u>o</u>
/ɔʔ/	เ	o	o	M <u>ol</u> ae, K <u>o</u> Samet, Loi Kh <u>ro</u>
			oh	K <u>oh</u> Samet, K <u>oh</u> Chang, Loi K <u>roh</u>
			ao	K <u>ao</u> Tao
/ɔ:/	อ	o	o	Kh <u>long</u> M <u>on</u> , Phu Khao Th <u>ong</u> , Rin N <u>ok</u>
			or	Thongl <u>or</u> , B <u>or</u> Sang, Mangk <u>orn</u>
			aw	Kaw Kwang, Hua R <u>aw</u> , Put J <u>aw</u>
			oh	P <u>oh</u> Ta, Muay T <u>oh</u>
			ao	Wa K <u>ao</u>
/ɤʔ/	เ	oe	-	-
/ɤ:/	เ	oe	oe	Plo <u>en</u> Chit, Samo <u>eng</u> , To <u>ed</u> Thai
			er	Chal <u>erm</u> krung, N <u>ern</u> Hom, Ch <u>erm</u> chompol
			oer	Rasdamn <u>oer</u> n
			ur	Amph <u>ur</u>
			e	Chal <u>em</u> Mahanakhon
/iaʔ/	เ	ia	-	-
/ia:/	เ	ia	ia	Chiang Mai, Kan T <u>iang</u> , Chal <u>erm</u> Phra K <u>iat</u>
			ie	Taki <u>eng</u> , Lao L <u>ien</u> , Hin R <u>iep</u>
			e	Chaw <u>eng</u>
/uaʔ/	เ	uea	-	-
/ua:/	เ	uea	ua	Si Bunr <u>uang</u> , Nakl <u>ua</u> , Khu <u>an</u> Thani
			eua	Wong D <u>eu</u> an, Surin N <u>eu</u> a, Tham S <u>eu</u> a

Phonèmes	Graphies	RGTS	Corpus	Exemples
			uea	Ch <u>ue</u> ak, Mu <u>ea</u> ng Tam,
			ue	Ta Mu <u>e</u> n
/uaʔ/	อัวะ	ua	-	-
/ua:/	อัว	ua	ua	Su <u>a</u> n Dok, Wang Lu <u>a</u> ng, Tak <u>u</u> a Pa
			oa	Pha Wo <u>a</u>
/aj/	ไอ, ไอ, อัย, ไอย	ai	ai	Uth <u>a</u> i Thani, Racha Ya <u>i</u> , Ph <u>a</u> isan Taks <u>i</u> n
			aī	Sukhoth <u>a</u> ī, Hat Ya <u>i</u> , Sanamch <u>a</u> ī
			e	Rel <u>a</u> i
/a:j/	อาย	ai	ai	Nong Kh <u>a</u> i, H <u>a</u> i Sok, Ph <u>i</u> ma <u>i</u>
			aī	Chiang Ra <u>i</u> , Pa <u>i</u> , Mae Sa <u>i</u>
			ay	Phra Ph <u>a</u> y Lu <u>a</u> ng
			aay	Pla <u>a</u> ylaem
/ao/	เอา	ao	ao	Bang K <u>ao</u> , Kh <u>ao</u> Yai, Pinkl <u>ao</u>
			aw	Jaw <u>a</u> mai
/aao/	อาว	ao	ao	Thloh W <u>ao</u> , Th <u>ao</u> Suranari, Ya <u>o</u>
			aw	Taloh W <u>a</u> w
			ow	Taloh W <u>o</u> w
/iw/	อิว	io	iu	K <u>i</u> u Na Nok, Ph <u>i</u> u, Lanka Ch <u>i</u> u
			iw	K <u>i</u> w Lom
			iew	Dong T <u>i</u> ew
/e:w/	เอว	eo	aew	Ha <u>e</u> w Suwat, Ha <u>e</u> w Narok
			eo	He <u>o</u> Suwat
/ɛ:w/	แอว	aeo	eo	Phra Ke <u>o</u> , Koh We <u>o</u> , Me <u>o</u>
			aeo	Phra Ka <u>e</u> o, Kh <u>ao</u> Phra Th <u>a</u> eo, Sai Ka <u>e</u> o
			aew	Phra Ka <u>e</u> w, Kh <u>ao</u> Phra Th <u>a</u> ew, Sai Ka <u>e</u> w
			ao	Chedi Chet Th <u>ao</u>
			eah	Koh Wa <u>e</u> h

Phonèmes	Graphies	RGTS	Corpus	Exemples
			eoh	Pra <u>Keoh</u>
			eho	Saï <u>Ke</u> ho
/iaw/	เี่ยว	iao	iew	<u>Siew</u> , <u>Chiew</u> Lan
			ieo	Dok <u>Sieo</u> , Khao <u>Khieo</u> , Phu <u>Khieo</u>
			iao	<u>Chiao</u> Lan
			iaw	Khao <u>Khiaw</u>
			ieu	Khao <u>Khieu</u>
			aew	Pha <u>Daew</u> Dai
			eao	Maprao Ton <u>Deao</u>
/uj/	อุย	ui	ui	Sam <u>ui</u> , Doi <u>Pui</u> , Ao <u>Nui</u>
			uĩ	Samuĩ
			uy	Doi Suthep- <u>Puy</u>
/ɔ:j/	ออย	oi	oi	Nai <u>Soi</u> , Sanpa <u>Koi</u> , Doi <u>Saket</u>
			oĩ	Lanta <u>Noĩ</u> , Koloĩ, Doi <u>Suthep</u>
			oy	Khao <u>Soy</u> Dao, Sailom <u>joy</u> , Khao <u>Noy</u>
			oil	Rong Heep <u>Oil</u>
/ɔ:r:j/	เอย	oei	oei	<u>Moei</u> , <u>Loei</u>
			oi	Leng <u>Noi</u> Yee
			oy	Klong <u>Toy</u>
/uaj/	เอ็ย	ueai	uay	Prasat <u>Pluay</u> Noi
/uaj/	อวย	uai	uai	Mae <u>Suai</u> , <u>Huai</u> Yang, Hin <u>Kruai</u>
			uay	At Amnuay, Muay <u>Toh</u> , Huay <u>Yot</u>
			uey	Pa <u>Luey</u>
/riʔ/	ฤ	ri	ri	Bunruang <u>rit</u> , Kik <u>rit</u>
/ruʔ/	ฤ	rue	ru	Ruam <u>rudee</u> , Khua <u>Khraruhad</u> , Pra Ratchaniwet Marukhathayawan
			rue	Chayia <u>Phruek</u> ,
/ruʔ/	ฤา	rue	reu	Tham <u>Reusi</u>

Tableau 32 : Les graphèmes possibles correspondant aux voyelles du thaï

La romanisation des voyelles du thaï est très compliquée. Presque toutes les voyelles possèdent plus d'un graphème possible, sauf les <แะะ, เอ็อย, อ, อา> qui s'emploient très peu dans le corpus. Pourtant, le graphème le plus sélectionné reste celui proposé par le RTGS dans la plupart des cas. Seulement les voyelles comprenant le /u/ comme /uʔ, u:, ua, uaj/ et les voyelles terminées par le /j/ (ou les diphtongues selon Nanthana RONNAKIET (1986 ; 2006), le graphème du RTGS n'occupe pas la première place. Il s'agit plutôt de la romanisation populaire. À noter en outre que l'influence orthographique anglaise et française joue un rôle très important dans la romanisation des voyelles. Pour l'anglicisation, l'emploi graphématique vocalique est très souvent emprunté comme le <u> pour les /a: et aʔ/, le <ee> pour le /i:/ ou le <oo> pour le /uʔ/. Quant à la francisation, l'emploi du tréma est le plus remarquable. Prenons le cas du เอ /e:/ qui est le plus problématique, neuf possibilités de le transcrire en caractères latins sont trouvées. Bien que le graphème <e> selon le RTGS soit le plus utilisé, quatre graphèmes anglicisés <ay, ey, eh et ea> et deux graphèmes francisés sont empruntés. Enfin, pour les consonnes finales /j et w/, certains les romanisent en tant que consonnes finales, d'autres les considèrent comme les diphtongues. Le /j/ peut avoir des flottements entre <i, i, y> tandis que le /w/ pose plus de problèmes avec plusieurs possibilités : <o, u, w> ainsi que <h>.

4.6 Bilan

La romanisation des toponymes thaïlandais dans le corpus touristique a pour but d'aider les lecteurs/voyageurs à bien prononcer ou mieux communiquer avec les autochtones. Le système souhaitable est celui qui donne une prononciation similaire à celle des natifs et la possibilité de la rétroconversion. Pourtant, la romanisation du thaï semble difficile car il existe beaucoup de sons inconnus des francophones et plus de caractères qu'en latin. Le système en vigueur en Thaïlande est le système phonique de l'Académie royale de Thaïlande, approuvé par le Groupe d'experts des Nations Unies pour les noms géographiques (GENUNG). Il y a encore d'autres systèmes appliqués en Thaïlande et à l'étranger, avec des objectifs et/ou des publics différents. Le système de Cœdès est employé plutôt dans le domaine de l'archéologie et de l'histoire de l'art tandis que celui du roi Vajiravudh est conservé pour les anthroponymes royaux, ainsi que les lieux rebaptisés par ces noms. Les systèmes de Haas et de Pallegoix ont été créés pour l'apprentissage du thaï par les Occidentaux. Par ailleurs, ont été créés des systèmes moins systématiques pour

répondre à la commodité comme l'anglicisation et la francisation graphématiques. Dans le cas des guides touristiques, il est difficile d'établir quel est le système le plus approprié. Pour la prononciation, l'anglicisation et la francisation peuvent faciliter une bonne prononciation alors que pour lire les plaques de rues, le RTGS et le système du roi Vajiravudh (seulement dans des cas limités) sont nécessaires. C'est pourquoi, nous avons trouvé plusieurs systèmes qui cohabitaient dans le même guide et il semble que la transcription ne soit pas systématique dans chaque guide touristique. C'est le cas de la province de เชียงใหม่, dans *Encyclopédies du voyage* où nous avons trouvé trois formes différentes : *Chiang Mai*, *Chieng Mai* et *Xieng Mai*. Selon nous, une page du guide consacrée à la transcription des noms thaïs ou des commentaires sur la prononciation pourrait rendre la romanisation plus systématique et plus pratique.

PARTIE III

FORMES ET CONSTRUCTIONS DES TOPONYMES THAÏLANDAIS

Après avoir présenté le transfert phono-orthographique des noms de lieux thaïlandais dans les guides touristiques écrits en français, cette partie est consacrée à la forme de ces appellatifs. Nous nous proposons dans cette partie d'analyser leur intégration au système morphologique et syntaxique du français.

Nous commençons d'abord cette partie par une analyse empirique des principes constitutifs des appellatifs de lieux trouvés dans le corpus. Ils sont créés dans des dispositifs différents. De plus un référent peut avoir plus d'un appellatif formulé avec diverses constructions. Prenons le cas d'une île qui s'appelle *Ko Phi Phi* (*ko* 'île'), il peut être présenté par une forme simple avec son nom propre thaï *Phi Phi* ou par des formes construites en thaï *Ko Phi Phi* (*Nc Npr*), en anglais *Phi Phi Island* (*Npr Nc*) ou en français *l'île Phi Pi* (*Nc de Npr*). Ou encore par une forme traduite plus ou moins littéralement *île aux Esprits* (*Nc à Nc*) ou *île papillon* (*Nc Nc*) (deux interprétations possibles). Dans un texte à vocation pratique tel qu'un guide touristique, l'ajout d'un nom commun français est un autre procédé employé : *l'île de Koh Phi Phi* (*Nc de Nc Npr*). Dans le chapitre 5 nous présenterons tous les types de formes attestés des appellatifs francisés.

Nous aborderons ensuite la question de la catégorie grammaticale de ces appellatifs. Comme notre domaine concerne tous les noms francisés inventés par les auteurs francophones, la question de leur intégration dans la langue française est centrale. Il est intéressant de voir comment les noms appartenant à une langue isolée, sans article ni genre ni nombre grammaticaux comme le thaï, se transfèrent dans une langue comme le français dont le syntagme nominal est plus complexe. Comme Maurice GREVISSE et André GOOSSE l'indiquent dans *Le Bon usage*, le genre des noms géographiques en français est arbitraire. Ni l'étymologie, ni la forme ou le sens ne sont déterminants (2008 : 594), ceux qui proviennent d'une langue différente posent bien sûr le problème du genre et du

nombre. Certains appellatifs prennent le genre et le nombre du mot générique correspondant en français comme la *Nan* pour la rivière ou la *Thanon Samsen* pour la voie de communication, d'autres ne suivent pas ce principe et portent le déterminant masculin *le*, probablement en tant que genre neutralisé comme *le Tham Phra Nang Nok* pour la grotte ou *le Hat Tham Pranang* pour la plage. Dans cette perspective, nous étudierons certains aspects du fonctionnement syntaxique des appellatifs francisés en discours en présentant chaque sous-catégorie de toponyme.

CHAPITRE 5

CONSTRUCTIONS DES TOPONYMES THAÏLANDAIS

Dans ce chapitre, nous allons dégager la structure grammaticale des toponymes selon le nombre de segments qui les constituent mais avant de présenter une analyse empirique des formes d'appellatifs, il faut d'abord rappeler la classification morphologique des noms propres en français.

5.1 Classification formelle des noms propres

La structure du nom propre est variée. Un nom propre peut être constitué d'un élément ou de plusieurs éléments. En tant que sous-catégorie du nom propre, le toponyme peut être formellement classifié selon la typologie du nom propre. À présent, nous allons présenter les différentes typologies formelles des noms propres.

5.1.1 Typologie morphologique des noms propres de Jonasson

Selon Kerstin JONASSON (1994 : 34-38), la typologie morphologique est basée sur l'approche cognitive et prototypique du nom propre. On aura deux types de noms propres : les noms propres purs et les noms propres descriptifs ou mixtes.

Les noms propres « purs » sont caractérisés par une forme lexicale spécialisée dans le rôle du nom propre comme par exemple *la Thaïlande* (pays), *le Mékong* (fleuve), *Bangkok* (ville), *Samui* (île) etc. La formation du groupe lexical est relativement fermée. Autrement dit, on peut créer de nouveaux noms propres mais de manière finie à cause du stock limité comme c'est le cas avec les noms de personnes. Le sens de ce type de noms propres est généralement opaque ou non descriptif. On ne peut l'interpréter en fonction

d'une base lexicale et même s'il semble avoir un sens étymologique ou conceptuel, il ne correspond pas à la réalité du référent désigné en faveur de la convention de dénomination qui garantira désormais un lien direct et durable avec un particulier (Jonasson, 1994 : 36).

Les noms propres à base descriptive ou mixte sont définis comme des dénominations constituées de plusieurs formes lexicales. Ce sont des noms communs accompagnés de modificateurs adjectivaux ou prépositionnels. Ils sont le plus souvent introduits par l'article défini dans des appellatifs tels que, *le musée des Barges royales*, *la ferme aux Crocodiles*, *le Grand palais*, *l'Assemblée nationale*, etc. Le nom commun est très souvent un constituant dans ce type de nom propre et sert à indiquer à quelle catégorie le nom propre appartient. Par exemple dans *le Grand palais*, le nom commun *palais* nous informe que son référent est/était une résidence royale. Parfois le complément peut suggérer la nature du particulier (*des barges royales*, *aux crocodiles*), on peut considérer que le nom propre a un rapport avec un contenu conceptuel (Jonasson 1994 : 36). Toutefois, la suite des mots formant un nom propre est bien associée avec le référent. Il est impossible de modifier ou de substituer un constituant à un autre constituant. On ne peut pas dire, par exemple **le musée des Bateaux royaux* ni **le musée des Barges des rois*. Ils ne sont pas substituables au *musée des Barges royales*⁵². Les noms propres mixtes, quant à eux, contiennent à la fois des noms propres purs et des noms communs et parfois ils peuvent être accompagnés d'un adjectif comme *la rivière Kwai*, *le marché Chatuchak*, *la mer d'Andamen*, *le temple de Phimai*. Par conséquent, ce troisième type de nom propre combine les deux fonctionnements des deux premiers types.

La typologie de Kerstin JONASSON s'avère utile pour notre analyse formelle des appellatifs des lieux thaïlandais. Ils sont généralement créés à partir de ces trois formes morphologiques et elle peut donc expliquer le phénomène de leur construction et leur statut propre dans le texte.

5.1.2 Structures des noms propres de Karima Zeboudj

Karima ZEBOUJ (2011) travaille sur les dénominations monoréférentielles (DM) dans un guide touristique sur l'Algérie. Elle a emprunté ce terme à Bernard BOSREDON

⁵² Le nom de ce musée en version anglais est officiellement employé comme *Royal Barges National Museum*.

(2000 : 65) qui le définit comme « ... toute forme linguistique simple (*Jean, Londres, Le Normandie...*) ou composée (*La fille du proviseur, Le Rouge et le Noir, Le Christ Jaune...*), capable de désigner une entité unique et validant un prédicat métalinguistique de nomination est une DM. ». Elle préfère le terme de *dénomination monoréférentielle* que le *nom propre* pour échapper à une définition trop étroite du nom propre par opposition au nom commun en tant que catégorie grammaticale (Zeboudj 2011 : 41). De plus ce terme peut aussi recouvrir toute dénomination désignant une unité unique par l'emploi simple ou composé d'un prédicat dénominatif. Elle traite les noms de lieux, de personnes, d'institutions, d'activités humaines et d'événements comme une dénomination monoréférentielle.

Dans la partie de l'analyse morphosyntaxique, elle distingue trois types formels de DM. D'abord, le groupe nominal simple (GN simple) qui est la dénomination composée d'un seul élément, précédé ou non d'un déterminant. Il peut être un nom commun, un nom propre, un adjectif, un adverbe ou un pronom. Ensuite, le groupe nominal complexe (GN complexe) ou la DM polylexicale qui est constitué d'un schème binaire reliant deux formants. Ils peuvent se combiner par la juxtaposition ou par la subordination avec une préposition ou une conjonction. Dernièrement, c'est la structure phrastique qui peut être une phrase affirmative, négative ou interrogative. Elle constate que la structure syntaxique la plus répandue dans son corpus est constituée d'un GN, ce sont les GN simples et les GN composés.

Contrairement à notre travail la thèse de Karima ZEBOUDJ traite presque toutes les catégories de noms propres. Elle a donc l'occasion de trouver des formes variées alors que nous ne soulignons que les noms de lieux. Pour cette raison nos résultats sont différents des siens. Par exemple, nous ne trouvons pas la structure phrastique qui est rare et concerne plutôt les titres d'œuvres écrites (Zeboudj 2011 : 99) contrairement à ceux de la peinture (Bosredon 1994 : 167). Pourtant, nous pourrions trouver des formes d'appellatifs de lieux plus variées que dans la thèse de Karima ZEBOUDJ étant donné que son corpus est constitué à partir d'un seul guide touristique. Une seule réalité thaïlandaise peut avoir plus d'un appellatif dans les différents guides touristiques.

5.1.3 Forme simple et forme construite

Selon la morphologie lexicale ou la lexicologie, les mots en français peuvent se répartir en mots simples et mots construits (Apothéloz et *al.* 2002 : 23). Le mot simple est défini comme un mot constitué d'un seul morphème qui ne peut pas être décomposé en unités significatives plus petite comme *Trat*, *Samui*, *Mékong*. Le mot construit est en revanche constitué de deux ou plusieurs mots ou morphèmes comme *la province de Trat*, *l'île (de) Samui*, *le fleuve Mékong*. Ce type de mot peut se former par la dérivation, la composition ou la locution mais pour les cas des toponymes thaïlandais, la composition est le seul procédé employé.

Pourtant dans notre analyse, nous ne cherchons pas combien de morphèmes on trouve dans un appellatif mais plutôt les formes lexicales ou les lexèmes qui sont rassemblées pour un appellatif. Nous empruntons les termes 'simple' et 'construit' pour notre analyse afin de distinguer les formes d'appellatifs trouvées dans notre corpus. Par exemple la baie qui s'appelle *Tonsai* est identifiée comme une forme simple bien que cet appellatif soit en thaï morphologiquement constitué de deux morphèmes *ton* 'arbre' et *sai* 'banian'. Les deux morphèmes thaïs n'ont rien à voir en français où ils sont perçus comme une simple étiquette de la baie. Ensuite, *la baie de Tonsai* est considérée comme une forme construite car cet appellatif est constitué de deux éléments lexicaux ou formants. Ce sont l'élément catégorisateur (*baie*) et l'élément individualisateur (*Tonsai*). Prenons l'appellatif *musée national des Barges royales* lui aussi classé comme forme construite. Même s'il est constitué de 5 mots différents il s'est formé à partir de 2 éléments lexicaux : le musée national et les barges royales. Le premier élément est la catégorie du lieu et le deuxième est un élément individualisateur. Quant aux noms communs thaïs tels que *hat* 'plage', *ko* 'île' ou *tham* 'grotte', nous les considérons comme un élément lexical parce qu'ils peuvent apparaître dans des appellatifs différents en position fixe et aussi être perçus comme un nom catégorisateur par le lecteur à cause de leur répétition dans le discours et le glossaire ajouté par l'auteur dans le guide touristique.

Notre analyse des formes d'appellatifs s'effectuera à partir des trois principes proposés ci-dessus. Ensuite, nous allons présenter la classification formelle de notre objet d'étude.

5.2 Typologie morphosyntaxique des appellatifs de lieux

En ce qui concerne la forme du toponyme, il est en général constitué d'une structure binaire au moyen d'un nom commun classificateur et d'un nom propre identifiant. Le premier constituant a pour fonction d'indiquer la catégorie à laquelle le toponyme appartient tandis que le deuxième constituant est un élément distinctif dans sa nomenclature. Autrement dit, le toponyme est constitué d'un nom générique et d'un nom spécifique. Ces deux éléments forment un appellatif qui lui est propre. Le nom générique joue syntaxiquement le rôle du noyau du syntagme nominal alors que le nom spécifique est le modificateur.

Dans notre corpus, les appellatifs de lieux francisés sont considérés comme une version de la dénomination primitive. Ils sont en général formés avec la même structure binaire. Pourtant, comme les appellatifs peuvent être créés à partir de trois langues différentes (le thaï, l'anglais ou le français), la façon de combiner des formants sera différente selon la syntaxe de la langue choisie. Un appellatif peut en principe être une forme simple ou une forme construite et également être constitué de plus d'un appellatif selon la préférence de l'auteur.

5.2.1 Forme simple

La forme simple concerne l'appellatif toponymique constitué d'un seul élément lexical ou d'un seul formant. La forme utilisée est généralement un nom mais d'autres classes comme un adjectif fonctionnant comme un nom dans l'énoncé peuvent aussi être classifiées dans ce groupe. Elles peuvent être précédées ou non d'un déterminant (le, la, les, \emptyset). Selon Karima ZEBOUJ (2010), le syntagme simple peut être un nom commun, un nom propre, un adjectif, un adverbe et un pronom. Dans notre travail, nous n'avons pas trouvé l'emploi de l'adverbe et du pronom mais nous ajoutons le chiffre et le sigle.

5.2.1.1 *Nom commun*

Nous avons trouvé plusieurs appellatifs toponymiques formés par un nom commun, tantôt un seul nom commun, tantôt un nom commun qualifié par un adjectif. Le nom commun employé en tant qu'appellatif peut emprunter aux trois langues suivantes : le thaï (147a), l'anglais (147b) et le français (147c) :

(147)

- (a) le Menam (EV, 123), le Thale Sap (EV, 208), le Phra Ratcha Wang (GV, 254)
- (b) la Highway (GR, 311)
- (c) l'Assemblée (GV, 117), la Balançoire (GR, 148)

Le nom commun employé comme nom propre est le nom indiquant la catégorie ou la fonction du référent visé. Par exemple, *le Menam*, *le Thale Sap*, *le Phra Ratchawang* et *la Highway* correspondent à leur nom catégorisateur français : le cours d'eau, le lac, le palais, et la route. Quant à *l'Assemblée* ou *la Balançoire*, les appellatifs sont plus ou moins littéralement traduits vers le français.

Notons que les noms communs jouant le rôle d'un nom propre sont tous précédés d'un article avec la majuscule comme le constate Kerstin JONASSON (1994 : 26). Quand le nom commun porte la majuscule à l'initiale, il se transmet à un nom propre avec un ou plusieurs traits caractéristiques selon le type lexical du nom commun. Ces caractéristiques typographiques peuvent « distinguer une acception particulière d'un nom » (Grevisse et Goosse 2008 : 122). Prenons le cas du *Thale Sap* 'lac'. En général, quand ce mot est mentionné, les Thaïlandais pensent très souvent au *Thale Sap Songkhla* 'lac de Songkhla' parce que lui seul peut prendre le terme *thale sap*, un des équivalents possibles du terme *lac* naturel en français, comme le nom catégorisateur tandis que les autres lacs utilisent plutôt *bung* ou *nong*. L'appellatif *Thale Sap* ne peut pas alors renvoyer aux autres lacs en Thaïlande bien que la réalité géographique corresponde plutôt à la lagune. C'est aussi le cas de *la Balançoire*, structure religieuse autrefois utilisée dans une cérémonie brahmane⁵³. Il y en a seulement quelques-unes en Thaïlande. En général, quand on parle de la balançoire dans le discours touristique, c'est toujours celle qui est située à Bangkok, un des

⁵³ La Grande balançoire ou la Balançoire été construite en 1784 pour la première fois par le roi Rama I à l'occasion de la cérémonie d'oscillation. Cette cérémonie avait pour but de célébrer la visite du dieu Shiva à la fin de chaque année et le rendre heureux. Jusqu'en 1935, elle a été interrompue après plusieurs accidents mortels.

symboles de la capitale thaïlandaise. L'appellatif *Balançoire* désigne sans doute cette balançoire géante grâce à sa taille et sa célébrité. Dans les cas ci-dessus, le lecteur doit avoir des connaissances encyclopédiques et extralinguistiques relevant de la géographie ou de la culture générale de la Thaïlande afin de les interpréter correctement.

En ce qui concerne les institutions, Kerstin JONASSON (1994 : 27) les distingue en deux types selon leur saillance à une échelle différente. Pour *l'Assemblée* ou *l'Assemblée nationale*, elle est considérée comme une institution saillante à l'échelle nationale parce qu'il n'existe pas d'assemblée régionale ou départementale en Thaïlande. Le référent est donc évident et connu de tous pour *l'Assemblée nationale* tandis que le nom commun comme le *Phra Ratchawang* 'palais royal' que l'on peut trouver en plusieurs sites du royaume, l'interprétation doit s'effectuer dans un milieu ou un contexte délimité. Pour elle, le statut proprial est plus contestable. Dans cet exemple, le contexte entourant cet appellatif montre bien que c'est l'ancien palais dans le parc historique de Si Satchanalai.

À propos du déterminant du nom commun, le choix de déterminant semble plus problématique pour les noms communs anglais et thaïs, Normalement le nom étranger emprunté porte le même genre et le même nombre que ceux du terme équivalent. Prenons d'abord le nom anglais *la Highway*. Le déterminant *la* est sélectionné à cause du terme *route nationale* ou *grande route* qui sont considérés comme sa traduction en français. Ensuite pour les cas du thaï, prenons le tableau ci-dessous :

Termes thaïs	Termes équivalents	Genre	Nombre
Le Mě Nam (EV, 120) Le Menam	le fleuve	Masculin	Singulier
Le Thale Sap	le lac	Masculin	Singulier
Le Pra Ratcha Wang	le palais	Masculin	Singulier
Le Chedi (GR, 187)	le cediya (un édifice religieux)	Masculin	Singulier
Son Prasat Hin (PF, 294)	le temple khmer	Masculin	Singulier

Tableau 33 : Les SN simples constituant un nom commun

Selon le tableau ci-dessus, le déterminant utilisé respecte le genre et le nombre du terme équivalent du français. Il est intéressant de prendre en considération deux cas. Le

premier cas est *Chedi*, celui-ci est en quelque sorte lexicalisé dans le français ; c'est-à-dire que ce terme est déjà inscrit dans la liste de *Larousse* (version en ligne) mais pas encore dans le *Petit Robert* (2012). Dans le *Larousse*, le terme *chedi* est décrit comme un emprunt au thaï au masculin : « *En Thaïlande, édifice religieux, stupa* » (<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>). L'emploi du déterminant *le* est évident dans le Guide vert mais on ne peut pas conclure que ce déterminant est utilisé à cause de la description de *Larousse* ou du terme équivalent *stûpa* en français. D'autre part, le terme *son Prasat Hin* diffère des autres exemples parce que son déterminant n'est pas l'article défini mais l'adjectif possessif. Prenons la citation suivante :

- (148) « Une étape à Nakhon Ratchasima est l'occasion de visiter Phimai et son Prasat Hin (datant de l'époque khmère) avant de s'enfoncer plus avant dans le pays [...]. » (PF, 294)

Le terme *son Prasat Hin*⁵⁴ est ici le nom commun désignant le temple hindou de style khmer qui porte le même nom que la ville à Phimai. Pour Marie-Noëlle GARY-PRIEUR (1994 : 218), « le nom propre désigne son référent initial, et le possessif introduit une personne. La combinaison des deux conduit donc à établir une relation entre deux individus [...] dont le possessif est la marque. » Ce *prasat hin* est l'édifice khmer le plus grand du pays, le possessif montre bien qu'il se trouve dans la ville de Phimai ou appartient à cette ville. Le nom de château peut être sous-entendu pour éviter la redondance. On peut trouver aussi cette expression sur Internet comme par exemple *Fontainebleau et son Château*.

Par contre, les appellatifs de ce type peuvent aussi être ambigus dans le cas où un nom commun peut renvoyer à plusieurs référents. Observons les exemples suivants :

- (149)
- (a) Marché flottant (PF, 171), le Marché du Week-end (EV, 184), le Night Market (PF, 235)
 - (b) la Bibliothèque nationale (GR, 126), le Théâtre national (EV, 126), National Museum (GR, 148)
 - (c) l'Assemblée nationale (GR, 80), National Gallery (PF, 149)

⁵⁴ Le dictionnaire Larousse version en ligne présente la signification du terme *prasat* comme « Palais, temple (acception conservée en thaï) ou tour-sanctuaire (sens préféré en khmer) », inscrit au masculin (<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais>).

Les exemples dans le (149a) sont différents types de marchés en Thaïlande que l'on peut trouver dans plusieurs provinces. Si ces trois appellatifs sont mentionnés dans des articles différents, ils vont désigner des marchés dans des sites différents. Par exemple *le Night Market* apparaît dans l'article sur la province de *Krabi*, ce sera le *Night Market* de *Krabi*, mais pas le cas dans les autres provinces. Les cas du *Marché du Week-end* et du *Marché flottant* sont plus évidents, surtout dans le discours touristique sur la Thaïlande, ils désignent généralement le marché le plus connu dans leur genre. Le marché de *Chatuchak* à Bangkok est le marché du week-end le plus grand et le plus connu des touristes étrangers et des natifs tandis que le marché flottant de *Damnoen Saduak* à *Ratchaburi* est bien connu comme un marché flottant original. Si l'auteur voulait désigner d'autres marchés, il devrait indiquer le nom du marché ou le nom de province ou de ville où se trouve le marché pour préciser le bon référent. Toutefois, le statut proprio de ces trois appellatifs est clair à cause du contexte.

Pour le (149b), tous les exemples ne sont pas monoréférentiels, on peut les trouver partout dans le pays. On peut compter 43 musées nationaux, 18 bibliothèques nationales et 4 théâtres nationaux. Chaque lieu se dénomme de la même manière mais pour distinguer l'un de l'autre, une expansion doit être ajoutée comme un toponyme (*la Bibliothèque nationale Lat Krabang* ou *le Théâtre national de l'ouest Suphanburi*) ou un anthroponyme (*le Musée national Ramkhamhaeng*, *le Musée national Somdej Phra Narai*). Sans expansion, on comprend généralement que c'est le site principal dans la capitale qui est le plus grand et le plus important. Pourtant dans un guide touristique, l'expansion peut être sous-entendue à cause du contexte comme l'illustre l'exemple suivant :

(150) **Chiang Saen**

[...]

Avant de vous balader en ville, ne manquez pas la visite du **Musée national** (702 Th.Phahonyothin – à côté du Wat Chedi Luang ; prenez la 3^e route à droite, en face de l'embarcadère, un poste de police marque le début de la rue – tlj sf lun. et mar. 8h30-16h30 – entrée payante).

(GV, 321)

Dans l'exemple (150), bien que l'expansion *Chiang Saen* ne soit pas exprimée, le lecteur peut bien comprendre que c'est *le Musée national de Chiang Saen* par le titre de l'article ou le trajet proposé. Contrairement à la série d'exemples du (149c), même si l'expansion n'est pas nécessaire, on peut comprendre tout de suite ce que l'appellatif désigne.

L'adjectif *national* marque différemment l'importance à l'échelle nationale : *l'Assemblée nationale*, *National Gallery*. Il représente ici l'unicité dans le pays et on ne peut le trouver ailleurs.

Selon les exemples (147-150), certaines désignations sont évidentes. Un seul nom commun informant sur la catégorie à laquelle le référent appartient est déjà suffisant pour donner des informations sur le référent visé. Les autres ont besoin d'un contexte ou d'un nom propre (toponyme ou anthroponyme) afin d'éviter la confusion.

5.2.1.2 Nom propre

Généralement, quand le toponyme étranger s'insère dans le français, le nom commun est important pour préciser la classe dont relève le référent que l'on suppose inconnu du destinataire, surtout dans le discours fondé sur une situation de contacts de culture (Bosredon et Guérin 2005 : 19) comme dans les guides touristiques. Ici, nous avons trouvé beaucoup d'appellatifs constitués d'un seul nom propre sans le nom catégorisateur. Ce moyen de créer des appellatifs est très risqué car certains sont complètement inconnus des lecteurs francophones. Ils peuvent être monolexicaux (151a) mais ils semblent parfois polylexicaux (151b et 151c) si l'on connaît la motivation. Prenons les exemples ci-dessous :

(151)

- (a) Nan (EV, 284), Tarutao (GR, 586), Chaweng (GV, 836)
- (b) Phetchaburi (GV, 60), Ratchadamnoen (GR, 107), Rattanakosin (PF, 188)
- (c) Chiang Mai (EV, 21), Khao Yai (GV, 19), Phra Narai Ratchaniwet (GR, 207)

Dans l'optique de l'étymologie, certains appellatifs sont originellement polylexicaux et formés de deux ou trois lexèmes (151b) tel que le nom de la province *Phetchaburi* composé de *phet(ch)* 'diamant' et *buri* 'ville, cité' mais se présentant comme une seule unité. Comme la plupart des toponymes français, le sens étymologique s'efface et les Thaïlandais ne perçoivent plus la motivation des noms. C'est seulement la fonction dénominative qui domine et non le sens analytique. De plus, on peut trouver également des appellatifs constitués de plus d'un mot mais on les considère comme une seule unité (151c). Par exemple, la province de *Chiang Mai*, en caractères latins. On peut bien

observer que cette forme simple est constituée de deux mots (*chiang* ‘ville ou cité’ et *mai* ‘nouveau’). La transcription d’un nom propre pose souvent problème. Comme l’Institut royal (1999 : 8) préconise de romaniser mot à mot les termes thaïs, certains appellatifs suivent ce principe mais d’autres non. La romanisation mot à mot peut relever les composants de la dénomination qui sont utiles pour l’étymologie mais il est risqué qu’une forme lexicale simple puisse être comprise comme une forme construite. Aucun marqueur typographique n’indique que c’est le mot composé en thaï tandis qu’en français, il se présente normalement sous une unité graphique ininterrompue ou séparée par un trait d’union (Niklas-Salminen 1997 : 72-73). *Chiang Mai* peut par conséquent être perçue comme une forme construite de deux formats thaïs.

À cause de ce problème, nous pouvons aussi trouver un flottement de la romanisation comme *Si Saket* (GR, 400) vs *Sisaket* (EV, 235) ou dans le cas où les noms possédant le même morphème se romanisent de manière différente avec une forme interrompue comme *Phetchaburi*, *Saraburi* (EV, 196) ou avec une forme ininterrompue *Sing Buri* (PF, 184) ou *Suphan Buri* (GV, 64). De toute façon, nous considérons *Chiang Mai* et d’autres appellatifs polylexicaux semblables comme une forme simple selon la perception des Thaïlandais.

Ajoutons deux cas intéressants de l’emploi du nom propre sans nom générique :

(152) *Pak Klong Talat* (EV, 171), *le Phra Pathom Chedi* (GV, 165)

Selon les exemples ci-dessus, *Pak Klong Talat* et *Phra Pathom Chedi* ne sont pas précédés d’un nom générique mais il est déjà intégré dans la dénomination. Ce sont les mots *talat* ‘marché’ et *chedi* ‘cediya’. Dans la syntaxe du thaï, le noyau du mot composé est généralement placé en première position, mais ces deux cas sont exceptionnels. Les Thaïlandais n’ajoutent pas de nom générique s’il fait déjà partie de la dénomination. La répétition paraît redondante dans l’énoncé **Talat Pak Klong Talat*, **Chedi Phra Pathom Chedi*. Ce genre de rejet est habituellement constaté pour les toponymes qui possèdent déjà un morphème catégoriel interne (Cislaru 2006 : 90)

5.2.1.3 Adjectif

Bien que l'adjectif et le nom appartiennent à une classe différente, dans certains cas un adjectif peut acquérir le statut lexical et syntaxique du nom. Il est au départ l'épithète d'un nom mais le nom est ensuite effacé. La formule du nom change donc et elle est devenue monolexicale elliptique à la base adjectivale. Dans le cas de *Centre*, il joue le rôle du nom comme dans l'énoncé :

(153) Centre

Le centre de Pattaya s'étire tout au long de Pattaya Beach et de la bien nommée Beach Road. Nombre d'hôtels, de bars, de restaurants sont situés [...] (PF, 332)

Pattaya est une station balnéaire internationalement connue, divisée en quatre parties : Pattaya Nuea 'Pattaya nord', Pattaya Klang 'Pattaya centre', Pattaya Tai 'Pattaya sud' et Hat Jomtien 'plage de Jomtien'. Dans l'exemple (153), *Centre*, titre de l'article, est donc la forme abrégée de *Pattaya centre*. Le locuteur ou le participant du discours peut déchiffrer que c'est une localisation particulière dans la même ville à l'aide du contexte ou ses coordonnées spatiales.

5.2.1.4 Chiffre

Nous avons trouvé 10 appellatifs toponymiques composés d'un chiffre. Ils sont tous des odonymes, plus précisément des noms de routes nationales. Ils ont une forme abrégée de *la route nationale (n°) + chiffre*.

(154)

- (a) la 2013 (GV, 236), la 2331 (GV, 236)
- (b) la n° 1 (GR, 310), la n° 1130 (GV, 318), la n° 2183 (GR, 352)

Les odonymes ci-dessus se présentent de deux façons différentes. C'est, d'une part, l'emploi du chiffre précédé d'un déterminant comme *la 2013* et *la 2331*. Leur nom complet sera donc les *routes nationales 2013 et 2331*. D'autre part, le terme *numéro* (n°) est inséré entre le déterminant et le chiffre comme par exemple *la n°1*, *n°12* ou *la n°2183*

pour respectivement les *routes nationales 1, 12 et 2183*. L'ajout de *n°* ne crée pas de différence, c'est la préférence de l'auteur.

5.2.1.5 Sigles

L'appellatif toponymique peut aussi être formé par la réunion des lettres initiales des mots composant des unités lexicales complexes mais ces unités sont toujours en version anglaise. Dans notre corpus, deux sigles sont trouvés : *BACC* et *RCA*.

(155) Bangkok Art & Culture Center – BACC (GR, 153),
Royal City Avenue (RCA) (PF, 141)

Dans les exemples ci-dessus, où les sites sont bien connus des Thaïlandais, l'emploi de sigle est peut-être plus pratique pour les touristes afin de communiquer avec les autochtones. Pourtant, nous avons aussi trouvé le cas où les sigles apparaissent après l'appellatif complet. Ensuite, le sigle peut être employé seul en supposant que le lecteur le connaisse déjà. L'emploi exclusif des sigles peut causer la confusion avec les sigles déjà lexicalisés ou mieux connus en français comme *RCA* (le réchauffement climatique ou la République centrafricaine).

Nous pouvons résumer que la forme simple apparaît comme une forme abrégée de la forme construite. Au lieu d'exprimer un syntagme plus complexe, un des éléments peut être sélectionné pour le noyau nominal comme le nom catégorisateur, le nom propre ou l'adjectif. L'emploi du nom propre est le plus fréquent avec ou sans déterminant. Pour les noms de routes nationales, les chiffres peuvent être employés en tant qu'appellatifs. D'ailleurs, les sigles en anglais peuvent également être empruntés mais toujours après avoir été préalablement mentionnés avec leur nom complet.

5.2.2 Forme construite

L'appellatif de type forme construite est composé d'au moins deux éléments pour donner des informations complètes. Le noyau ou l'élément le plus important est le nom

commun qui joue le rôle du catégorisateur. Les autres éléments peuvent être le qualificateur ou le différenciateur, cela dépend de la nature et de la fonction grammaticale. Selon notre corpus, les formes construites peuvent avoir deux ou trois formants.

5.2.2.1 Deux formants

L'appellatif comprenant deux formants (désormais F_1 et F_2) est la structure la plus utilisée dans notre corpus. La structure binaire F_1 et F_2 peut être reliée par la juxtaposition simple ou avec une préposition ou une ponctuation. Nous pouvons recenser trois schèmes dénominatifs distincts. Ce sont $F_1 F_2$, F_1 prép F_2 et F_1 ponc F_2 . Les trois schèmes peuvent être précédés ou non de déterminants.

A) $F_1 F_2$

Le schème $F_1 F_2$, structure la plus répandue, concerne la relation de juxtaposition de deux formants simples ou composés. Nous présentons ci-dessous les principales structures que nous avons observées :

a) $N_{pr} N_c / N_c N_{pr}$

Cette structure est la plus employée dans notre corpus. Prenons les exemples suivants :

(156)

- (a) Railay Beach (GR, 530), Suthep Road (EV, 268), Pattaya Hill (PF, 332), le Chao Phrom Market (GR, 196)
- (b) la mer Similan (PF, 436), la rue Mahathai (GR, 385), le palais Vimanmek (GV, 112), la rivière Krabi (EV, 224)
- (c) Krabi-ville (GR, 546), Phuket-ville (EV, 211), Pattaya Plage (PF, 330)
- (d) Ao Patong (GV, 386), Ko Kood (GR, 183), le Doi Suthep (PF, 229), le Wat Bovornnivet (EV, 67)
- (e) JEATH Museum (PF, 205), le Jeath Museum (GV, 172)

Pour la combinaison d'un nom commun et d'un nom propre, deux structures sont constatées : $N_{pr} N_c$ et $N_c N_{pr}$. Selon la syntaxe de l'anglais, le noyau indiquant la nature

du lieu se trouve toujours dans la deuxième position (*beach, road, hill, market*) tandis que le modificateur qui différencie l'un de l'autre se place devant lui (*Railay, Suthep, Pataya, Chao Prom*). Les appellatifs en anglais suivent donc l'ordre Npr Nc.

A contrario, le nom générique précède normalement le nom différenciateur dans le français et le thaï sous la structure Nc Npr. En français, la catégorie du lieu se présente très souvent dans le premier élément comme *mer, rue, palais, rivière* et l'élément spécifique est ensuite juxtaposé comme *Similan, Mahathai, Vimanmek, Krabi*. Toutefois, des cas exceptionnels sont aussi trouvés. Dans le (156c), le nom individualisateur comme *Krabi, Phuket* et *Pattaya* est placé dans la première position. Pour *Krabi-ville* et *Phuket-ville*, il est probable que l'auteur emprunte le moyen de marquer le quartier du centre ville d'une ville en France. Nous pouvons observer ce procédé, par exemple, sur le plan de RER comme *Orly-Ville, Orsay-Ville, Archères-Ville* ou *Nanterre-Ville*. En Thaïlande comme le nom de province est identique au nom de la ville chef-lieu, cette structure peut éviter cette confusion en précisant la limite du référent. De la même façon que *Pattaya Plage, Pattaya* est le nom de la ville et en même temps le nom de la plage. *Pattaya Plage* précise que c'est uniquement le quartier au bord de la plage et non le centre ville. Si l'auteur veut désigner la plage, l'appellatif *la plage de Pattaya* est utilisé pour distinguer le quartier de la plage.

Quant à la syntaxe du thaï, comme le français, le nom générique se place en général devant le nom spécifique comme le (156d) : *Ao* 'baie' + *Patong*, *Ko* 'île' + *Kood*, *Doi* 'montagne' + *Suthep*, *Wat* 'temple' + *Bovornnivet*.

Enfin, le nom propre qui s'associe avec le nom commun peut être aussi un sigle comme dans l'exemple (156e). *JEATH* est un sigle anglais présentant cinq nationalités *Japanese, English, Australian, American, Thai* et *Holland*, premières nationalités impliquées dans la construction de la voie ferrée lors de la Seconde Guerre mondiale en Thaïlande. Le musée *JEATH* qui raconte l'histoire de la construction de la ligne Siam-Birmanie, dite voie ferrée de la mort, prend les initiales comme son nom.

b) Npr Adj / Adj Npr

Nous pouvons noter deux structures pour l'association d'un nom propre et d'un adjectif, selon la position de l'adjectif Npr Adj et Adj Npr.

(157)

- (a) l'ancienne Ayutthaya (EV, 141), le premier That Phanom (GR, 357), New Sukhothai (GV, 239), West Noppharat (GR, 555), le délicat Aisawan Thippaya-at (GR, 195)
- (b) Pattaya Centre (PF, 332), Rai Reh est (PF, 517), Railay West (GR, 559), Râma 1 (GR, 127), Papong I (GR, 143), le Panthéon royal (GV, 119)

Michèle NOAILLY (1999 : 92-94) explique la relation entre la place de l'adjectif qui qualifie un nom propre et sa fonction en donnant un exemple de l'anthroponyme *l'Odile mystérieuse* et *la mystérieuse Odile*. L'adjectif antéposé exprime une interprétation purement descriptive-explicative tandis que l'adjectif postposé apporte une caractérisation distinctive à l'objet de discours précédemment dénommé. En considérant les exemples *supra*, il nous semble que tous les appellatifs dans notre corpus ne puissent pas être interprétés comme le propose Michèle NOAILLY, en particulier quand il s'agit des appellatifs en anglais.

Ici, nous avons dégagé deux cas d'emplois de l'adjectif : rapport déterminatif et explicatif. D'abord, c'est le rapport déterminatif ou restrictif. L'adjectif ou le modificateur est nécessaire à l'identification du référent. Nous avons trouvé ce rapport dans quatre champs lexicaux. Premièrement, la direction (*est, ouest, nord, sud* et *centre*) est employée très souvent avec le nom de plages, normalement très longue, comme *Pattaya, Railay, Nopparat Thara* : *Pattaya Centre, Rai Reh est, West Noppharat*. Les différents modificateurs (*centre, est, west*) créent une notion plus spécifique avec le nom propre que celle de *Railay, Pattaya* ou *Nopparat Thara* pour décrire le référent particulier visé. Il s'agit ensuite de l'ancienneté, surtout pour les villes ou les monuments historiques importants dans l'histoire du pays. Les adjectifs souvent empruntés sont *ancien, vieux, nouveau, actuel, premier* comme *l'ancienne Ayutthaya, le vieux Lampang* (PF, 260), *l'actuelle Phuket* (PF, 462), *New Sukhothai* et *le premier That Phanom*. Ces adjectifs présentent deux référents historiquement ou géographiquement différents. Troisièmement, les chiffres qui numérotent le nom propre, surtout les odonymes comme par exemple *Papong I, Papong II* (PF, 192), *Râma I, Rama IV* (GV, 117). La numérotation est indispensable pour différencier les voies qui portent le même nom⁵⁵. Enfin, le modificateur qualifie le nom propre bien connu du lecteur francophone comme *le Panthéon royal* ou *le*

⁵⁵ La numérotation de la voie peut marquer les différentes voies qui partagent la même voie principale. Toutes les voies portant le même nom se situent aux alentours comme *Patpong I* et *Patpong 2* sont reliées par une petite voie. Pour la voie rebaptisée par *Rama*, la numérotation correspond à l'ordre des rois de la dynastie Chakri en raison de la mémorisation. Il n'existe pas de lien géographique entre l'une et l'autre ; par exemple, la rue *Rama I* et la rue *Rama V* se trouvent dans un district différent à Bangkok.

Petit Versailles (GR, 194). Il s'agit de la comparaison de deux sites touristiques, l'un français et l'autre thaïlandais, qui partagent certaines caractéristiques en commun : *Prasat Pra Thep Bidon vs le Panthéon et le palais Bang Pa In vs le château de Versailles*. Selon Kersin JONASSON (1991 : 66), la forte fréquence de complément modificateur comme les adjectifs épithètes est considérée comme un fait remarquable de la structure interne du nom propre métaphorique. Les adjectifs *royal* et *petit* montrent que l'interprétation s'appuie sur la possibilité de reproduction de leur référent initial (*le Panthéon* et *le château de Versailles*). Nous approfondirons l'emploi métaphorique toponymique dans le chapitre 7 (cf. notamment 7.2.1.1).

Un autre élément est le rapport explicatif ou descriptif. Dans ce cas les modificateurs du nom propre donnent seulement des informations accessoires à propos d'un référent déjà suffisamment déterminé par les autres composants du GN ou par le contexte (Riegel et al. 2001 : 342). Leur effacement est possible et ne modifie pas la valeur référentielle du GN comme les cas du *délicat Aisawan Thipphaya-at, l'immense Sukhothai* (GR, 228) ou *le trop fameux Patpong* (PF, 141). Si les adjectifs *premier, délicat* et *trop fameux* sont enlevés, le référent reste inchangé. Ils ne présentent que l'importance physique ou culturelle du lieu. Dans ce cas, nous les considérons comme un appellatif de type « forme simple » car l'adjectif ne fait pas partie de l'appellatif. Il s'agit simplement d'une idée ajoutée par l'auteur pour susciter l'intérêt du lecteur. Autrement dit, ce n'est que l'adjectif déterminatif est un élément constituant du formant de la dénomination.

c) Npr Npr

Pour la structure Npr Npr, Karima ZEBOUJ (2011) donne des exemples d'anthroponymes qui sont la combinaison entre le prénom et le patronyme. Comme notre travail est consacré aux toponymes, nous n'avons pas traité ce type de juxtaposition dans notre corpus. Nous n'avons trouvé qu'un seul appellatif de lieu correspondant à cette structure. Il s'agit d'un lieu qui prend le nom de son propriétaire :

(158) Madame Tussaud Bangkok (PF, 157)

Cet appellatif comprend deux noms propres. Le premier nom est celui d'une femme d'origine française *Madame Tussaud* qui a créé ce musée de cire mondialement connu en

Angleterre. Le deuxième nom est celui de la ville *Bangkok* qui accueille le dixième musée de cire en 2010. La combinaison bloc de l'appellatif est donc différente du cas de Karima ZEBOUJ, c'est la juxtaposition du patronyme et du toponyme. Ce dispositif est emprunté pour tous les musées de Madame Tussaud dans le monde entier : *Madame Tussaud London*, *Madame Tussaud Hong Kong* ou *Madame Tussaud Hollywood*. Les composants *Madame Tussaud* restent identiques, seulement le deuxième nom propre ou le toponyme qui change selon la localisation.

d) Nc Nc

La structure binaire Nc Nc est aussi courante dans notre corpus. En français, le premier Nc est considéré comme un noyau tandis que le deuxième est un qualificateur mais c'est le cas contraire en anglais. Prenons les exemples ci-dessous :

(159)

- (a) la rivière Mae Nam (GV, 227)
- (b) l'île éléphant (PF, 356), la montagne Cloche (GV, 331), Fish Cave (GR, 276), Monkey Beach (PF, 503)
- (c) Snake Farm (PF, 413), Opium Museum (GR, 315), Democracy Monument (GR, 114)
- (d) Cristal Beach (GR, 492), Beach Road (PF, 332), Coral Island (GV, 414 ; GR, 502)
- (e) Viking Cave (PF, 510), Paradise Bath [*sic*] (GR, 492)
- (f) Rose Garden (PF, 171), Hellfire Pass (GV, 175)

Les exemples qui empruntent la structure Nc Nc sont plutôt des appellatifs en français et en anglais, sauf l'exemple du (159a) où le deuxième nom est en thaï. *La rivière Mae Nam* est composée de deux noms communs qui partagent la même signification mais dans des langues différentes. En considérant le contexte, ce serait la rivière ou *mae nam* qui s'appelle *Lopburi* mais ce nom propre individualisateur n'est pas constaté. Il peut s'agir d'une erreur d'édition ou d'un malentendu de l'auteur⁵⁶. Dans les autres cas du type Nc Nc en thaï, le deuxième nom commun est considéré comme un nom individualisateur. Ils sont donc classés dans le type Nc Npr comme *Ko Chang* (*ko* 'île' + *chang* 'éléphant'). Dans la

⁵⁶ Dans le texte historique comme le récit de voyage, l'appellatif *Mae Nam* désigne le fleuve Chao Phraya dont la rivière Lopburi est l'affluent comme dans *Du royaume de Siam* (1691, réimprimé et critiqué dans Michel JACQ-HERGOUALC'H 1981) de Simon DE LA LOUBÈRE ou *Voyage dans les royaumes de Siam, de Cambodge, de Laos et autres parties centrales de l'Indo-chine* (1989) d'Henri MOUHOT.

perception des Thaïlandais, cette dénomination est devenue une simple étiquette de l'île, à la signification de plus en plus opaque de nos jours comme les toponymes français.

Pour les exemples du (159b) et du (159c), la traduction plus ou moins littérale du nom thaï s'applique quand le nom propre s'exprime comme une définition descriptive. Pour Michel BALLARD (2001 : 31), « Cette équivalence fait intervenir la signifiante du nom propre, son rattachement visible à la catégorie du nom commun. » Les exemples du (159b) montrent que les dénominations primitives sont construites à partir de deux noms communs. L'un précise la catégorie dans laquelle s'inscrit l'individu visé (*île, montagne, caves, beach*) et l'autre représente la caractéristique propre du lieu (*éléphant, cloche, fish, monkey*). Ainsi, *l'île éléphant* et *la montagne Cloche* sont des appellatifs traduits qui peuvent présenter leur profil physique tandis que *Fish Cave* et *Monkey Beach* sont motivées par les animaux qui occupent le site. Quant au (159c), ce sont des noms propres à base descriptive selon Kerstin JONASSON (1994). Le matériau lexical constitutif du toponyme est aussi composé de deux noms communs. Le premier nom commun fonctionne comme un nom catégorisateur et le deuxième informe la nature de la catégorie (*Snake, Opium, Democracy*). Comme ce type de nom propre constitue une véritable description du lieu qu'il désigne, la traduction littérale est possible pour prendre conscience de la relation entre l'appellatif et le référent.

Ensuite, les exemples du (159d) ne concernent pas la traduction mais sont le nouvel appellatif ajouté au toponyme primitif, tiré souvent de particularités physiques. C'est quelque chose de remarquable auquel le référent doit sa célébrité. Ce sont des sables brillants comme du cristal à la plage de *Trai Trang* pour *Cristal Beach*, les beaux coraux sous marins aux îles de *Bon* (GV, 414) et de *Hai* (GR, 502) pour *Coral Island* (deux référents distincts surnommés) ou la rue *Pattaya Sai 1* qui longe toute la plage pour *Beach Road*.

Enfin, les exemples du (159e) et du (159f) sont des appellatifs empruntant à l'anglais mais de manière différente. Ceux dans le (159e) sont utilisés dans le thaï et également dans une langue étrangère tandis que ceux dans le (159f) s'emploient uniquement dans la langue étrangère. Prenons d'abord les exemples du (159e), deux référents qui sont à l'origine dénommés en anglais. Le terme *Viking* est utilisé pour décrire les peintures des bateaux à voiles sur le mur de la grotte alors que le *Paradise* explique la beauté de la plage privée dont la pureté évoque le paradis. Avec les caractères thaïs, leur transcription est empruntée, et jamais pour la traduction littérale. À propos de *Rose Garden*

et *Hellfire pass*, ils sont la deuxième dénomination après celles en thaï. Ils sont le nom officiel en caractères latins. *Rose Garden* présente sa roseraie qui doit sa célébrité à *Suan Samphran* ‘jardin de Samphran’ depuis son établissement. Quant à *Hellfire Pass* ou *Chong Khao Khat* ‘col qui est déchiré’ en thaï, c’est la tranchée qui a été creusée par les prisonniers de guerre pendant la Second Guerre mondiale. Ce terme vient de la vision des prisonniers émaciés qui travaillaient sans interruption jour et nuit, considérée comme une scène de l’enfer. Ces deux lieux ne citent jamais la transcription en caractères thaïs. Observons les images ci-dessous :



thaï : Suan Samphran
anglais : The Rose Garden



thaï : Chong Khao Khat
anglais : Hellfire Pass

Figure 8 : Deux exemples des sites qui ont deux dénominations différentes dans deux caractères différents sans aucun lien sémantique

Notons que la plupart des exemples dans cette structure sont l’appellatif en anglais. Étant donné que la structure équivalente en français serait plutôt Nc prép Nc, nous allons l’aborder plus tard dans le B).

e) Nc Adj / Adj Nc

Dans cette structure, le nom commun est un noyau de l’unité et il est peut être le F₁ ou le F₂ selon la place de l’adjectif (toujours antéposition en anglais mais la postposition est possible en français). Pourtant, malgré l’absence du nom propre, la dénomination de ce type reste parfois monoréférentielle à cause de l’unicité dans le pays ou du contexte. Les appellatifs cités sont la traduction plus ou moins littérale (160a) et le nouvel appellatif (160b) :

(160)

- (a) la Grande montagne (EV, 238), Falaise peinte (GV, 351), Long Beach (GR, 176), White Sand (GR, 177), Big Bouddha (PF, 423)
- (b) la Grande Résidence (GV, 126), le White Temple (GR, 302), Lonely Beach (GR, 180), Plage Isolée (PF, 363), la Grande Balançoire (PF, 148), Giant Swing (GV, 137), la Balançoire géante (EV, 167)

Dans le cas où la motivation de la dénomination du thaï est transparente, la traduction plus ou moins littérale est possible comme dans le (160a). La traduction pourrait attirer l'attention du lecteur. L'adjectif qualifiant le nom commun catégorisateur visualise le référent comme *grand*, *peinte* ou *long* dans *la Grande montagne*, *Falaise peinte*, *Long Beach*. D'ailleurs, la traduction pourrait aussi exprimer ce que le lecteur va trouver de remarquable sur le site, ce qu'ajoute l'appellatif comme *Big Bouddha* ou *White Sand* aux plages de *Phra Yai* 'grand Bouddha' et de *Sai Khao* 'sable blanc'. Dans le dernier cas, le nom catégorisateur n'est pas exprimé, probablement sous-entendu. Quant au (160b), le nouvel appellatif est inventé afin de mettre en lumière la caractéristique dominante du référent visé. Le nouvel appellatif semble plus attirant que le nom primitif étant donné que le lecteur pourrait avoir une image du lieu en question. Ce sont *la Grande Résidence* pour le pavillon *Phra Mahamontien* dans le Grand Palais, *le White Temple* ou le temple *Rong Khun*, *Lonely Beach* ou *Plage isolée* pour la plage de *Tha Nam* et *la Grande Balançoire*, *la Balançoire géante* ou *Giant Swing* pour *Sao Ching Cha* 'pilier de balançoire'. À noter que le choix de l'adjectif est varié selon la préférence de l'auteur comme dans le dernier exemple où l'auteur du Petit Futé préfère « *grand* » mais « *géant* » pour celui des Encyclopédies du Voyage. Cela peut aider le lecteur à faire son itinéraire ou à savoir ce qu'il veut visiter.

La structure Nc Adj peut présenter la saillance ou l'image du référent à travers l'adjectif. Remarquons qu'aucun exemple thaï n'est cité dans ce groupe car nous considérons l'adjectif thaï comme un nom propre individualisateur plutôt que qualifieur comme dans le cas de *Hat Yao* 'plage + longue', où le mot *Yao* a la fonction de différenciateur qui distingue le référent nommé des autres référents dans la même nomenclature. Comme de nos jours la motivation semble de plus en plus opaque, le mot *yao* ne joue plus le rôle du qualificateur et il est en fait devenu l'étiquette de la plage.

f) Nc Chiffre

La structure Nc Chiffre concerne toujours les odonymes. Ils comprennent d'une part un nom commun indiquant la nature de la voie de communication et d'autre part le numéro de la voie :

(161) le soi 55 (PF, 107), la route n° 401 (GV, 524), la Highway 206 (GV, 376)

Le nom commun peut être en thaï *soi*, en français *route* ou en anglais *highway*. Le chiffre dans le deuxième élément est le numéro de la voie qui la différencie des autres. En Thaïlande, la route ou l'autoroute ne possèdent généralement pas de nom spécifique. Elles s'identifient normalement par le seul nombre sauf pour les routes importantes comme la route nationale 1 qui est nommée *Phahonyothin*, la nationale 2 *Mittaphap* ou la nationale 3 *Sukhumvit*. C'est donc le modèle de nomination du réseau routier français qui a été emprunté : la catégorie de la voie chiffrée. Le nom commun est très souvent exprimé en français ou en anglais : *la route n° 401* ou *la Highway 206*. Quant au cas du *soi*, odonyme urbain thaï, son équivalent en français n'est pas trouvé, le mot thaï *soi* est toujours emprunté par exemple *le soi 55* veut dire que c'est la 55^e voie qui partage la même voie avec les autres.

D'ailleurs, selon les réseaux routiers en France, le modèle binaire est constitué d'une catégorie institutionnelle (*nationale, départementale*), le plus souvent abrégé en (N ou D) et d'un nombre (Bosredon et Tamba, 1999 : 56). Cette pratique est aussi appliquée pour les voies routières thaïlandaises dans les guides touristiques :

(162)

- | | | |
|--------------------------------------|---|----------------------|
| (a) <i>la nationale 24</i> (GV, 363) | | |
| (b) la N 402 (GR, 466) | → | la Nationale 402 |
| la RN 4 (GR, 518) | → | la route nationale 4 |
| l'A 2 (GV, 336) | → | l'autoroute 2 |

Ce système alphanumérique est conservé plutôt pour le lecteur francophone parce que nous n'avons pas trouvé l'ajout de la catégorie institutionnelle dans un guide en anglais comme *Lonely Planet*. Le genre féminin est constaté à cause de la condensation d'un syntagme constitué de *route* et de l'adjectif. Dans le dernier exemple *l'A2*, il ne faut pas confondre avec le réseau routier asiatique dont le nom abrégé est en A ou AH. La route *AH2* ou la *A2*

prend principalement la *N4* et la *NI*, l'*A2* n'est donc pas identique à la route asiatique n° 2. C'est un autre appellatif de la route nationale 2 ou *Mittaphap*. C'est pourquoi, malgré la différence des noms catégorisateurs, le référent reste inchangé : *la route 2* (GV, 370) = *l'A2* (GV, 336).

g) Prép Nc

La structure Prép Nc est très rare. Nous n'avons trouvé qu'un exemple : *Sans souci* (EV, 199). C'est le cas du palais d'été du roi Rama VII. Le terme *Sans souci* est traduit avec adaptation du mot *Klai Kangwon* 'loin + souci'. De plus, en raison de la même motivation, la résidence privée du roi de la cours thaïlandaise et celle de la cours berlinoise, la dénomination *Sans souci* est employée par analogie avec le palais Sans souci à Potsdam en Allemagne. Cette dénomination est donc construite dans un dispositif spécifique.

B) F₁ prép F₂

Ce schème est défini comme la subordination de l'élément F₁ à l'élément F₂ par une préposition (*de*, *à*). Les deux formants peuvent être simples ou composés et ils sont attachés dans les deux structures suivantes : F₁ de F₂ et F₁ à F₂.

a) F₁ de F₂

D'abord, c'est la structure où le F₁ et le F₂ sont coordonnés par la préposition *de*. C'est le dispositif fondamental de l'appellatif traduit ou créé en français. Quatre groupes peuvent être dégagés : Nc de Npr, Npr de Nc, Nc de Nc et Npr de Npr.

- NC de Npr

C'est une structure très répandue des appellatifs en français dans les guides touristiques. Nous comptons plus de 800 appellatifs. C'est en quelque sorte un équivalent à la structure *Npr Nc* en anglais comme le constate Michel BALLARD : « certains toponymes s'emploient en anglais en fonction d'épithète mais ils sont souvent rendus en français sous

la forme de syntagme prépositionnel en fonction de complément du nom » (2001 : 54). Il s'agit d'un appellatif traduit partiellement ou un nouvel appellatif. Voici les divers exemples :

(163)

- (a) la baie de Phang Nga (PF, 116), l'île de Tarutao (GV, 422), la colline de Phupan (GR, 343), la province de Chiang Mai (EV, 87)
- (b) Musée de Lopburi (PF, 174), le musée de Nakhon Pathom (EV, 187), le palais royal de Bangkok (GV, 260), le temple de Lampang (GR, 259)
- (c) East of Eden (GR, 108), la perle de l'océan Indien (GV, 408)

D'abord dans le (163a), le premier élément joue le rôle du catégorisateur (*baie, île, colline, province*) tandis que le deuxième a la fonction de différenciateur (*Phang Nga, Tarutao, Phupan, Chiang Mai*). En outre dans le cas où il y a une confusion entre deux types de référents portant le même nom, l'insertion d'un nom commun permet de distinguer l'un de l'autre comme l'attestent les exemples suivants : *la province de Phang Nga vs la baie de Phang Nga* ou *la colline de Phupan (ou Phuphan) vs le district de Phuphan*.

Les exemples du (163b) sont différents de ceux du (163a) parce que le nom propre dans le F₂ n'est pas un nom de lieu qui lui est propre mais un toponyme, plus précisément un nom de province, où se situe le lieu en question. Ainsi le *musée de Lopburi* désigne le *musée national Somdet Phra Narai* à Lopburi tandis que le *musée de Nakhon Pathom* renvoie au *musée national Phra Pathom Chedi* à Nakhon Pathom. Ces deux appellatifs apparaissent donc comme un nom officieux imitant la façon de former le nom de la plupart des musées nationaux en Thaïlande. Ils ajoutent le nom de district ou de province à leur nom par exemple *le musée national de Bangkok, le musée national de Chiang Mai*⁵⁷. Quant au *palais royal de Bangkok*, il est le palais principal du roi thaïlandais mais il existe aussi d'autres palais royaux en provinces comme à Nakhon Pathom, Chonburi ou Phetchaburi. Donc le complément *de Bangkok* précise bien que le référent visé est le palais royal principal ou le Grand palais dans la capitale. À propos du *Temple de Lampang*, il se trouve dans la province de Lampang. Son officiel nom est *wat Phra That Lampang Luang*. *Le temple de Lampang* peut aussi impliquer que ce temple est un des temples les plus importants de la province. En revanche, le mythe de la construction du stûpa « Phra That

⁵⁷ cf. 9.2.3.4.

Lampang Luang » dans ce temple est lié à la motivation de la dénomination de la province de Lampang (Ratanapakdee et Klinbubpa 2008 : 550-551).

D'ailleurs, la structure Nc de Nc est aussi employée pour la dénomination métaphorique dans le (38). Le surnom des lieux visés est formé en empruntant le terme symbolisant la beauté (*Eden* et *la perle*). Le jardin mythique *Eden* est employé afin de visualiser l'image de l'île *Payu* où se trouvent de magnifiques sites de plongée. Ainsi, *East of Eden* peut être interprété comme le paradis pour les plongeurs en Orient⁵⁸. Quant à la *perle de l'océan Indien*, la perle est un objet beau et prestigieux que l'on cueille dans la mer. Elle symbolise la beauté intérieure qui est cachée et va jaillir un jour à la lumière, visible et appréciée par tous (Moir 2015 : 474). L'île de *Phuket*, située dans l'océan Indien, est considérée comme un beau trésor caché dans l'océan Indien qui attend que les touristes la découvrent.

- Npr de Nc

Contrairement à la structure précédente, le nom propre se place en premier élément tandis que le nom commun est le complément nominal introduit par la préposition *de*. Il s'agit ici de la dénomination métaphorique. Selon Marie-Noëlle GARY-PRIEUR, l'expression entière *le N de SN* fonctionne aussi comme un surnom (1994 : 118-119).

(164) la Venise de l'Orient (GV 133), Venise d'Orient (PF, 180)

Dans notre corpus, nous avons trouvé seulement deux exemples de cette structure. Il semble qu'ils renvoient au même référent mais en fait à des référents distincts : *Ayutthaya* et *Bangkok*. Le nom propre initial est la ville italienne *Venise* employée comme référent original afin de faire la comparaison avec deux villes thaïlandaises qui partagent les propriétés dominantes de cette ville : la présence de canaux ou de chenaux. Le nom commun (*l'Orient*) a pour fonction de différencier les autres référents discursifs qui portent le même nom initial tels que *Venise du Nord* pour Bruges (Belgique) ou Amsterdam (Pays-Bas). La dénomination métaphorique *la Venise de l'Orient* est formée pour donner une

⁵⁸ L'interprétation métaphorique d'*East of Eden* sera approfondie dans le chapitre 7 (cf. 7.2.1.2, exemple 273a).

image comparable dans le monde oriental. Nous allons approfondir l'emploi métaphorique dans l'analyse sémantique de la partie suivante (*cf.* chapitre 7, notamment 7.2.1.2).

- **Nc de Nc**

Après avoir mentionné des exemples en anglais sous la structure Nc Nc dans les exemples du (165a) et du (165b), la structure Nc de Nc est consacrée au français :

(165)

- (a) la montagne de la Cloche (EV, 239), l'île de la Tortue (GR, 459), la grotte des Vikings (EV, 223), la Montagne d'Or (PF, 64), l'île de l'Éléphant (GV, 204)
- (b) le Musée de l'Opium (GV, 302), le musée des Dinosaures (GR, 354), Kraal des éléphants (PF, 182), le cimetière des Coquillages (GV, 401)

Dans les exemples du (165a), c'est une structure souvent employée pour la traduction littérale vers le français. Le premier nom commun (*montagne, île, grotte*) est le catégorisateur et le deuxième, toujours avec une majuscule initiale, est la traduction du nom propre thaï dont la motivation est très souvent transparente (*cloche, tortue, Vikings, éléphant, or*). D'ailleurs, en comparant aux exemples précédents du (159b) et du (159e), ce sont les mêmes référents mais leur nom est traduit vers l'anglais comme *Viking Cave* vs *la grotte des Vikings* ou une autre version de la création appellative en français de l'édition différente comme *l'île éléphant* (PF) vs *l'île de l'Éléphant* (GV) ou *la montagne Cloche* (GV et GR) vs *la montagne de la Cloche* (EV). Le sens de ces appellatifs reste semblable, c'est seulement le dispositif qui change.

Ensuite, il s'agit du nom propre à base descriptive dans les exemples du (165b) comme nous l'avons présenté dans le (159c) pour les appellatifs en anglais. Bien que l'appellatif soit constitué simplement de deux noms communs, selon Kerstin JONASSON, « le statut proprial est assuré par la convention de dénomination qui associe une forme précise à un seul et même particulier et qu'on suppose connue des interlocuteurs » (1994 : 37). Soient les exemples ci-dessous (166), créés dans la même structure :

- (166) le Pays du Sourire (PF, 41), la Rose du Nord (PF, 216 ; EV, 262), la cité des potiers (EV, 256), le paradis des tissus (PF, 241)

La série *supra* peut être considérée comme une suite de surnoms car ces désignations permanentes peuvent se substituer aux noms véritables de lieux thaïlandais. Ils sont formés d'un syntagme nominal mettant généralement en relief leurs particularités physiques ou morales comme par exemple le caractère souriant des Thaïlandais pour le nom de pays (*Pays du Sourire*) ou la beauté de la ville comme la rose pour la province de *Chiang Mai* (*Rose du Nord*). De plus, un produit de bonne qualité et bien connu peut être aussi ajouté à titre informatif comme le tissu pour *San Kamphaeng* (*le paradis des tissus*) ou la *porcelaine* pour Si Satchanalai (*la cité des potiers*).

- Npr de Npr

La structure Npr de Npr est comparable à la structure Npr de Nc pour former un surnom pour les sites touristiques.

(167) le Guilin de Thaïlande (PF, 389), le Grand Canyon de Thaïlande (GV, 304),
Venise de l'Asie (GV, 213)

Les surnoms présentés ci-dessus concernent l'interprétation métaphorique. Marie-Noëlle GARY-PRIEUR (1994 : 117-118) explique que la forme d'expansion dominante de l'interprétation métaphorique est un complément introduit par *de*, cette construction incluant le nom du pays. L'interprétation des ces exemples s'effectue sur le mode de l'analogie. Le référent initial plus ou moins célèbre se place dans le premier élément (*Guilin, Grand Canyon, Venise*) tandis que le pays apparaît dans le deuxième pour localiser le référent discursif dans le nouveau domaine. La connaissance encyclopédique est nécessaire pour comprendre pourquoi le nouveau domaine peut être comparé à celui du référent original dans le domaine original (Jonasson 1991 : 79). Ce sont le paysage des reliefs karstiques de Guilun (en Chine), la gorge creusée du Grand Canyon (aux États-Unis) et les canaux de Venise. Les sites thaïlandais qui partagent ces propriétés sont surnommés de cette manière. Ce sont respectivement le parc national de *Khao Sok*, le parc national d'*Op Luang* et *Bangkok*.

b) F₁ à F₂

La structure complexe coordonnée par la préposition *à* est moins courante que le *de*. Nous comptons une vingtaine d'appellatifs dans ce schème. Tous sont présentés dans *Nc à Nc*. Il s'agit de la traduction plus ou moins littérale des noms propres et du surnom comme l'illustrent les différents exemples :

(168)

- (a) la montagne aux Trois Cents Pics (GV, 184)
- (b) le marché aux amulettes (GV, 136), le marché aux pierres précieuses (PF, 353), la ferme aux crocodiles (EV, 191)
- (c) la grotte aux Poissons (GV, 301), la grotte aux chauves-souris (GR, 598), l'île aux belles pierres (GR, 596)
- (d) la route aux 1 864 virages (GR, 269), la plage aux Diamants (GV, 195), île aux potiers (PF, 165)

Dans les exemples *supra*, il s'agit de la traduction du nom propre pur (168a), du nom propre à base descriptive (168b), du nom propre à base mixte (168c) et le surnom (168d). D'abord, *la montagne aux Trois Cents Pics* est la traduction littérale de la dénomination du parc national *Khao Sam Roi Yod* (khao 'montagne', Sam 'trois', Roi 'cent' et Yod 'pic'). Comme dans ce parc national, on peut compter des centaines de pics, la motivation de ce nom semble toujours transparente et elle peut aussi bien représenter l'apparence du parc. La traduction s'effectue donc afin de transmettre cette connaissance au public francophone.

Ensuite, les exemples du (168b) illustrent la traduction des toponymes de type descriptif du thaï vers le français. Chacun est un site bien connu et très important dans son domaine. Malgré l'absence d'informations sur la situation et de la majuscule initiale, le référent est encore évident et proprial. Par exemple, *le marché aux amulettes* bouddhistes à Bangkok est le plus grand marché aux amulettes du pays tandis que *le marché aux pierres précieuses* à Chanthaburi est le plus grand et plus connu en Thaïlande, voire même internationalement. Quant à *la ferme aux crocodiles* à Samut Prakan, elle est la première ferme aux crocodiles dans le pays et la ferme la plus grande au monde également. Bien qu'il existe en fait d'autres marchés aux amulettes, d'autres marchés de pierres précieuses ou d'autres fermes aux crocodiles, le référent reste toujours identique dans le discours touristique sur la Thaïlande, grâce à leur célébrité et leur originalité. La localisation n'est

pas toujours nécessaire dans ce cas mais les sites moins connus doivent parfois préciser le nom de lieu où ils se trouvent pour éviter l'ambiguïté.

En ce qui concerne la traduction du nom propre à base mixte, l'auteur traduit deux éléments de la dénomination primitive : le nom commun et le nom propre. Le deuxième élément qui apparaît comme complément du nom dans la forme traduite est en fait la traduction du nom propre thaï. Par exemple *la grotte aux Poissons* est la traduction de *Tham Pla* (*tham* 'grotte' et *pla* 'poisson'), *la grotte aux chauves-souris* pour *Tham Khang Khaw* (*khang khaw* 'chauve-souris') et *l'île aux belles pierres* pour *Ko Hin Ngam* (*ko* 'île', *hin* 'pierre' et *ngam* 'beau'). Comme ces dénominations thaïes sont transparentes, la traduction plus ou moins littérale peut les restituer aussi dans la version française.

Finalement, les exemples dans le (168d) ne sont pas une traduction mais des surnoms en français. Ces surnoms révèlent bien le profil dominant du lieu en question. Par exemple les routes n° 108 et n° 1095 qui relient Chiang Mai à Mae Hong Son sont bien connues pour leurs nombreux virages. Cette route est donc surnommée *la route aux 1 864 virages*. C'est une des routes qui possèdent le plus de virages du pays. *La plage aux Diamants* désigne la plage *Sai Kaew* dont les sables sont très brillants comme des diamants lors du reflet du soleil et *l'île aux potiers* est le surnom de l'île de *Kret* qui est fameuse pour sa céramique de bonne qualité. Le surnom fonctionne comme une description du lieu qui peut susciter l'intérêt du lecteur⁵⁹.

c) F₁ sur F₂

La structure complexe coordonnée par la préposition *sur* n'est pas courante, nous n'avons trouvé qu'un seul exemple dans notre corpus. Il est constitué d'un nom propre et d'un nom commun, coordonnés par *sur* :

(169) Patpong-sur-Mer (GV, 191)

La composition des deux termes avec *sur* est répandue dans les toponymes français comme *Vitry-sur-Seine*, *Champigny-sur-Marne*, *La Seyne-sur-Mer*, *Boulogne-sur-Mer* etc. Le nom après le *sur* peut être l'hydronyme (*Seine*, *Marne*) si la ville se trouve au bord d'un fleuve ou d'une rivière. La localisation *sur-mer* est employée pour indiquer que la ville en

⁵⁹ La motivation du surnom sera présentée dans le chapitre 7 (cf. 8.2.8.1).

question est située au bord de la mer : *La Seyne-sur-Mer* au bord de la mer Méditerranée et *Boulogne-sur-Mer* sur les rives de la Manche. Cette convention est employée aussi dans l'appellatif métaphorique de *Pattaya*. *Patpong* à Bangkok, un des quartiers chauds les plus connus de la Thaïlande, est le référent initial pour donner une image négative à *Pattaya*. On peut interpréter le surnom *Patpong-sur-Mer* comme la ville au bord de la mer où se trouve le quartier chaud comparable à *Patpong*⁶⁰.

C) F₁ ponct F₂

La dernière structure de deux formants est la combinaison de deux éléments par une ponctuation. Ici, c'est l'association de deux noms propres qui partagent la même catégorie. Prenons l'exemple ci-dessous :

(170) Tha. Sukhumvit, Soi 25 (GV, 116)

Chaque élément est constitué de deux formants coordonnés par une virgule. Le premier élément comprend un nom commun *Tha.* (la forme abrégée de *thanon* 'rue') et un nom propre *Sukhumvit* ; c'est une voie qui s'appelle *Sukhumvit*. Le deuxième est aussi constitué d'un nom commun (*soi* 'voie secondaire') et son différenciateur (n° 25). En fait, c'est une dénomination bloc pour indiquer que c'est la 25^e voie secondaire reliée à la voie *Sukhumvit*. En thaï, on peut aussi utiliser cet appellatif mais sans virgule à l'écrit. De toute façon le système d'expression des *soi* (voies secondaires) dans le corpus est varié, les autres structures seront mentionnées dans le groupe suivant.

5.2.2.2 Trois formants

La combinaison de trois formants est définie comme un appellatif constitué de deux noms communs catégorisateurs et d'un nom propre individualisateur ou d'un catégorisateur et de deux individualisateurs. L'ajout de l'adjectif explicatif n'est pas classé dans ce schème parce qu'il est considéré comme une partie d'un formant. Par exemple, *le petit Sarasin Bridge* ou *le grand Wat Phra Sing* sont constitués de deux éléments de type

⁶⁰ cf. exemple 274 dans 7.2.1.2.

F1 F2. Les adjectifs *petit* et *grand* ne font pas partie de la dénomination *le Sarasin Bridge* et *le Wat Phra Sing*, ils les qualifient et sont effaçables sans changer le référent visé.

A) F₁ F₂ F₃

Dans le premier groupe des trois formants, il s'agit des appellatifs où il existe deux noms communs dans deux langues différentes avec un seul nom propre. Si le nom commun français s'associe avec un nom commun thaï, c'est le schème Nc₁ Nc₂ Npr et le schème Nc₁ Npr Nc₂ pour le nom anglais, en cohabitation avec du nom thaï.

a) Nc₁ Nc₂ Npr

La structure Nc₁ Nc₂ Npr est la combinaison d'un nom commun thaï et d'un français. On peut trouver ce schème pour les lieux naturels ou les lieux créés par les hommes :

(171) la rivière Mae Nam Ping (GR, 234), le mont Doi Inthanon (PF, 27), la porte Pratu Chiang Saen (GV, 322), le temple Wat Doi Wao (GR, 309)

Les appellatifs de cette structure comptent seulement une vingtaine d'exemples. Le premier (Nc₁) est le nom commun en français (*rivière, mont, porte, temple*) et le deuxième (Nc₂) est l'équivalent en thaï (*mae nam, doi, pratu, wat*). Le dernier élément est le nom propre primitif (*Ping, Inthanon, Chiang Saen, Doi Wao*). Il est assez évident que le nom commun en thaï est toujours en majuscule comme s'il était une partie de la dénomination primitive.

b) Nc₁ Npr Nc₂

(172) Ao Jak Bay (GR, 108), Tham Luang Caves (GR, 311), Haad Rin Beach (GR, 444), Soi Kasemsan Road (EV, 182)

Selon les exemples du (172), le premier nom commun (Nc₁) est en thaï (*ao* 'baie', *tham* 'grotte', *haad* 'plage' et *soi* 'voie secondaire') alors que le deuxième (Nc₂) est un mot anglais (*bay, cave, beach, road*). Normalement les deux noms communs partagent le même

sens, sauf le dernier exemple *soi* et *road*. Le terme *soi* en thaï désigne la voie plus petite en termes de largeur et d'importance par rapport à la voie principale à laquelle elle est reliée. Même si le terme *road* n'est pas équivalent du *soi*, il suggère que c'est la catégorie à laquelle ils appartiennent. Le nom générique thaï est toujours en majuscule initiale, pareillement au cas précédent,

Notons que nous avons trouvé un exemple de la concurrence entre des noms communs en français et en anglais, toujours inscrits dans la structure Nc_1 Npr Nc_2 . Le Nc_1 est français et le Nc_2 est anglais.

(173) la cascade Haew Suwat Falls (GR, 379)

Selon les deux structures ci-dessus, le nom commun thaï est toujours placé devant le nom propre. Le nom commun du français et de l'anglais qui est le noyau du GN se place selon son ordre grammatical. L'ajout du nom commun en français ou en anglais a une fonction didactique. Il renseigne le lecteur sur la catégorie du référent visé étant donné que le nom commun thaï est assurément opaque pour lui. D'ailleurs l'emploi de l'initiale majuscule du nom commun thaï pourrait signaler que le nom commun thaï fait partie de l'appellatif. Les deux éléments Nc (th) Npr apparaissent comme un seul syntagme bloc présentant un toponyme.

c) Npr Nc Chiffre / Nc Npr Chiffre / Npr Chiffre Nc

Nous avons ajouté un autre schème pour la combinaison d'un nom commun, d'un nom propre et d'un chiffre. Il s'agit surtout des odonymes comme ci-dessous :

(174)

- (a) la rue Rama I (PF, 102), l'avenue Rama IV (PF, 105), la rue Rama IV (PF, 101)
- (b) Rama I Road (EV, 182), Râma IV Avenue (GR, 107), Rama IV Road (EV, 180)
- (c) Soi Kasemsan 2 (GV, 104), Soï Wanit 1 (GR, 112)
- (d) Silom Soi 3 (PF, 102), Sukhumvit Soi 10 (PF, 118), Maharat soi 6 (PF, 515)

Le nom commun est un indicateur du type de voie dont il s'agit (*rue*, *avenue*, *road*, *soi/soï*), le nom propre est un nom individuel (*Rama/Râma*, *Pattaya*, *Kasemsan*, *Wanit*, *Silom*, *Sukhumvit*, *Maharat*) et le chiffre est le numéro qui permet de distinguer la voie de

celles qui portent le même nom ou qui en donne l'ordre. On peut remarquer trois schèmes de la structure dans deux types de voies de communication : Npr Nc Chiffre, Nc Npr Chiffre et Npr Nc Chiffre. Les exemples dans les (174a) et (174b) concernent les voies principales (*rue, avenue, road*). Le choix de l'indicateur du type de voie et de la langue dépend de l'édition. Par exemple, l'auteur du *Petit Futé* préfère le terme français, le schème utilisé est donc plutôt Nc Npr Chiffre (174a). Les autres éditions préfèrent les termes anglais, le schème Npr Chiffre Nc est constaté (174b). Quant aux exemples (174c) et (174d), la voie secondaire ou *soi* (*soi*) est un peu différente. Elle doit dépendre de la voie principale, l'appellatif doit donc indiquer le nom de la voie principale. D'une part, si le *soi* a son propre nom et ses propres voies secondaires qui partagent la même voie, c'est le nom du *soi* lui-même qui est numéroté comme *Soi Kasemsan 2* ou *Soi Wanit 1* présentés dans le schème Nc Npr Chiffre (174c). D'autre part, dans le cas où le *soi* porte le même nom que la voie principale, c'est le nom commun *soi* qui est numéroté comme *Silom Soi 3*, *Sukhumvit Soi 10*, *Maharat soi 6*. Le schème Npr Nc Chiffre sera validé.

Il est à noter que nous avons aussi trouvé un autre appellatif plus complet : *Sukhumvit Road Soi 21* (EV, 183). Le terme de la catégorie est ajouté après le nom de la voie principale. Cet appellatif est divisé en deux parties : l'appellatif de la voie principale (*Sukhumvit Road*) et l'appellatif de la voie secondaire (*Soi 21*) comme dans l'exemple (170).

B) F₁ de F₂ F₃ ou F₁ F₂ de F₃

Le patron de ce groupe comprend trois sous-types différents : deux noms communs et un nom propre, un nom commun et deux noms propres et le cas du *soi*.

a) Nc₁ de Nc₂ Npr / Nc₁ de Npr Nc₂

Ces deux structures sont comparables aux structures Nc₁ Nc₂ Npr ou Nc₁ Npr Nc₂ que nous avons présentées ci-dessus dans le A). L'ajout de la préposition *de* suivi du premier nom commun français joue le rôle différenciateur des deux structures. Prenons les divers exemples qui suivent :

(175)

- (a) la baie d'Ao Phra Nang (GV, 401), l'île de Koh Lanta (EV, 225), la plage de Hat Khlong Phrao (GR, 204), le village de Ban Thale (PF, 143)
- (b) le marché de la rivière Mun (PF, 310)
- (c) le barrage de Rachabrapah Dam (GR, 523), la plage de Laem Sing Beach (PF, 488)

La structure $Nc_1 Nc_2 Npr$ et la structure Nc_1 de $Nc_2 Npr$ fonctionnent de façon similaire au plan didactique avec l'ajout d'un nom commun français avant celui du thaï. Il permet au lecteur d'identifier à quel domaine de référence s'applique cet appellatif. Nous avons trouvé que l'appellatif sans préposition est limité à seulement quelques sous-catégories de lieux tels que rivière, montagne ou temple (voir les exemples du 171). Quant à l'appellatif avec *de*, il est répandu dans les sous-catégories plus diverses, surtout quand il s'agit de plages, de baies et d'îles comme dans le (175a). On notera en revanche la présence de deux noms communs français en (175b). Cet appellatif ne concerne pas le rajout du catégorisateur en français mais la traduction plus ou moins littérale du nom thaï *Talat Rim Mun* (*talat* 'marché', *rim* 'au bord' et *Mun* 'nom de rivière'). La traduction montre bien la situation du marché avec l'ajout du terme générique *rivière*. La motivation devient transparente pour le lecteur francophone. Enfin, l'emploi d'un nom commun français en corrélation avec un nom anglais dans le (175c) est rarement observé dans notre corpus qui n'en comporte que deux exemplaires. La concurrence de deux noms communs pourrait spécifier la catégorie du référent visé. Il est possible que l'auteur emprunte les appellatifs anglais pour les franciser par le rajout du nom générique français comme dans le (175a). Cela semble redondant pour ceux qui ont la connaissance de l'anglais.

b) $Nc Npr_1$ de Npr_2

Ici, c'est la concurrence de deux noms propres, contrairement à la structure précédente. Le premier nom propre est le nom individuel tandis que le deuxième est un toponyme (nom de province ou de ville) marquant le lieu où se trouve le référent visé. Observons les exemples qui suivent :

(176)

- (a) le *wat* Yai Suwannaram de Phetchaburi (EV, 91), le Wat Phra Si Sanphet d'Ayutthaya (GV, 165), le *wat* Phra Keo Don Tao de Lampang (EV, 279)
- (b) le Wat Mahatat de Sukhothai (GV, 165), le Wat Phra Kaeo de Bangkok (PF, 264), le Wat Chang Rob de Kamphaeng Phet (GV, 86)

Tous les exemples dans cette structure appartiennent à la catégorie des temples bouddhistes. Comme on compte plus de trente millions de temples dans le pays, l'ajout de la localisation est parfois nécessaire. Par ailleurs cet ajout peut marquer aussi la notoriété. Le temple pour lequel l'auteur ajoute le complément de lieu est considéré comme le temple le plus important dans la province, surtout au plan historique et artistique. Par exemple, *le Wat Phra Si Sanphet* était le temple royal dans le Grand palais à Ayutthaya alors que cette ville était la capitale du royaume. Il était donc le temple le plus important du royaume durant cette période. Le *wat Yai Suwannaram* est le meilleur exemple de l'art et de l'architecture de la province de Phetchaburi qui est bien connu pour son style artistique. Le *wat Phra Keo Don Tao* dans la province de Lampang était le siège du Bouddha d'Émeraude, statut du bouddha le plus important du royaume, avant qu'il ne soit déménagé dans diverses villes comme Vientiane et Bangkok.

D'ailleurs, il est probable que différents temples portent le même nom et soient pourtant situés dans des sites différents. Le complément de lieu peut les différencier les uns des autres. Prenons le cas d'un des noms les plus courants, le *wat Mahathat* qui peut désigner au moins 16 temples différents dans toutes les régions du pays. Étant donné que le terme *mahathat* signifie le relique du Bouddha, le temple qui abrite le grand stûpa contenant les reliques du Bouddha est très souvent officiellement ou officieusement dénommé *wat Mahathat*. Il est aussi considéré comme le temple le plus important de la ville. Le complément *de Sukhothai* a ainsi une fonction locative et déterminative en même temps. Le *wat Phra Kaeo* est ainsi le nom du temple où est placé le Bouddha d'Émeraude, comme le *wat Phra Keo Don Tao*. Ce nom peut donc renvoyer à la fois au temple à Bangkok, à Chiang Rai ou à Lampang. Le *wat Phra Kaeo de Bangkok* désigne clairement le temple qui abrite actuellement le Bouddha d'Émeraude dans le Grand palais. Enfin, le cas du *Wat Chang Rob* est différent. La dénomination est motivée par l'architecture du stûpa entouré d'éléphants (*chang* 'éléphant' et *rob* 'entourer'). Pourtant cette architecture peut se confondre avec celle d'un temple à Si Satchanalai *Wat Chang Lom* (*lom* 'entourer'). Donc l'auteur du Guide vert ajoute le toponyme pour distinguer l'un de l'autre : *le wat Chang Rob de Kamphaeng Phet* et *le wat Chang Lom de Si Satchanalai*. Toutefois, nous avons trouvé une confusion dans le Routard où le même appellatif, le *wat Chang Rob*, désigne deux temples distincts.

Bref, l'élément *de toponyme* est considéré comme un élément facultatif. On peut donc le supprimer sans changer le référent mais il est quand même utile pour souligner

l'importance du lieu en tant que monument historique de la province ou de la ville et également pour éviter la confusion de l'homonymie toponymique.

c) Nc Chiffre de Npr

Il s'agit d'une des façons d'exprimer la voie secondaire dans le réseau urbain en Thaïlande. Différent des exemples du (174c) et (174d), on ajoute la préposition *de* entre deux noms de la voie comme l'illustrent les exemples suivants :

(177) le soi 2 de Silom (PF, 141), le soi 4 de Silom (PF, 141), le soi 13 de Thonglo (PF, 107)

La préposition *de* dans cette structure relie deux syntagmes nominaux. Le premier est l'appellatif de la voie secondaire qui est constitué de deux éléments : le nom catégorisateur (*soi*) et la numérotation (2, 4, 13). Le deuxième est le nom de la voie principale (*Silom*, *Thonglo*) dont elle dépend. La préposition *de* marque la valeur de possession, les *soi* font donc partie de l'ensemble de la voie principale. En fait, l'appellatif primitif en thaï n'exprime pas la préposition *de* de possession mais elle est ajoutée dans la version française pour sa fonction pratique. Le lecteur peut ainsi localiser la voie plus facilement. Par exemple *le soi 2 de Silom*, c'est la première rue à droite si on est au début de la rue Silom (les pairs se trouvent à droite et les impairs à gauche).

C) F₁ F₂ ponct F₃

Le patron F₁ F₂ ponct F₃ est consacré aux appellatifs des réseaux routiers dans la structure Nc (chiffre) Npr₁ – Npr₂ ou Nc Npr₁ / Np₂. Le premier nom propre indique le début du trajet et le deuxième la destination du trajet. Voici les exemples :

- (178)
- (a) la route Phuket Ville-Patong (PF, 461)
 - (b) la route n° 201 Khon Kaen-Loei (GR, 326), la route n° 203 Loei-Phitsanulok (GR, 324)
 - (c) la route Chiang Mai/Lamphun (PF, 258)

Les appellatifs dans les exemples de (178a-b) emploient le trait d'union. D'une part pour marquer l'unicité de l'individu. Comme le trait d'union sert à associer deux noms composés (Colignon 2011 : 150), la coordination de deux toponymes par cette ponctuation montre le type forme construite de l'appellatif. On peut trouver ce procédé par exemple dans les noms de station de métro parisien dont le nom provient des noms de deux rues qui se croisent : *Barbès-Rochecouart* ou *Louvre-Rivoli*. D'autre part, il présente l'itinéraire du trajet. Selon Maurice GREVISSE et André GOOSSE (2008), le trait d'union peut remplacer le coordonnant *et* ou d'une préposition (2008 : 117). Cette ponctuation pourrait indiquer que *la route Phuket Ville-Patong* est la voie qui relie *Phuket-ville* et *Patong*. Notons que cet appellatif paraît comme un nom officieux car cette voie emprunte deux routes pour atteindre sa destination (la nationale 4020 et ensuite la nationale 4029). Au lieu de détailler une direction, cet appellatif sera plus pratique et plus économique. Contrairement aux exemples dans (178b), une seule route a été construite pour relier les deux lieux visés. Dans ce cas, l'auteur peut préciser le numéro exact de la route nationale : *la route n° 201 Khon Kaen-Loei*, *la route n° 203 Loei-Phitsanulok*. L'appellatif de ce type comprend donc deux parties. La première partie est le nom officiel de la route nationale (le nom commun et le chiffre) et la deuxième partie indique deux points de référence par où passe cette route. Les toponymes mentionnés peuvent être le début et la fin de la construction de la route ou le milieu. Cette partie est donc considérée comme un complément facultatif qui rend l'appellatif plus informatif. Dernièrement, la barre oblique peut aussi remplacer une conjonction de coordination (Grevisse et Goosse 2008 : 144) et on peut l'utiliser à la place du trait d'union dans certains cas. Pour *la route Chiang Mai/Lamphun*, on peut l'interpréter de la même façon. Elle fait référence à deux provinces reliées par cette voie. C'est la nationale 106.

D) F₁ de F₂ conj F₃

La structure F₁ de F₂ ponc F₃ concerne aussi l'odonyme dont nous n'avons trouvé qu'un seul exemple : *la route de Pai et Soppong* (GR, 269). Il est présenté dans la structure Nc de Npr₁-Npr₂. Les deux noms propres sont le point de départ et la destination du trajet. C'est seulement une partie de la route nationale 1095 qui relie les deux provinces *Chiang Mai* et *Mae Hong Son*. La préposition *et* marque la distance entre les deux référents et relie les deux toponymes comme une seule unité appellative, c'est la même fonction que le trait

d'union ou la barre oblique dans les (178). Quant à la préposition *de*, elle exprime la relation sémantique de direction. Les toponymes (*Pai* et *Soppong*) sont en corrélation avec le référent déterminé. Ainsi, *la route de Pai et Soppong* peut impliquer que cette route est en direction de *Pai* et *Soppong*. Les deux lieux sont les sites touristiques remarquables sur la route.

Nous avons vu que les appellatifs toponymiques francisés peuvent être constitués à partir d'un élément et constituer un syntagme pouvant aller jusqu'à trois éléments de nature grammaticale différente. Nous présentons dans le paragraphe suivant leur construction d'un point de vue fonctionnel.

5.3 Constructions des toponymes complexes thaïlandais : description fonctionnelle

Après avoir présenté toutes les structures possibles des appellatifs toponymiques, nous avons vu qu'ils sont formés en forme simple ou construite. En forme simple, un appellatif toponymique peut appartenir à différentes classes grammaticales telles que le nom commun, le nom propre, l'adjectif, etc. Quant à la forme construite, il peut être constitué de deux ou trois éléments. Dans cette partie nous allons aborder plus précisément la fonction et la forme des constituants des appellatifs construits ainsi que la relation entre eux en reprenant les exemples déjà mentionnés plus haut.

Les appellatifs toponymiques reformulés en forme construite sont aussi appelés les toponymes composés (Minescu 1999) ou les toponymes complexes (Schnabel-Le Corre 2015 et 2014). Leur construction est normalement transparente et assez facilement analysable par les natifs selon Betina SCHNABEL-LE CORRE (2015 et 2014).

Pour mieux faire une description fonctionnelle, nous empruntons deux dichotomies terminologiques de Jonas LÖFSTRÖM et Betina SCHNABEL-LE CORRE (2015). D'une part, ils présentent la différence entre les éléments appellatifs (A⁶¹) et propriaux (P). L'élément proprial est l'élément d'un toponyme correspondant à un nom propre déjà existant (*fleuve Chao Pharya*) tandis que l'élément appellatif se définit comme ce qui n'est pas un nom propre ou une dérivation de nom propre (*fleuve Chao Pharya*). Par extension, l'élément appellatif n'est pas seulement un nom commun mais il peut être aussi un adjectif (*Falaise*

⁶¹ Pour faciliter la lecture nous avons remplacé les minuscules utilisées par les auteurs pour leurs abréviations : Ag devient AG, As devient AS, etc.

peinte). D'autre part, la dichotomie générique/spécifique s'appuie sur la fonction des éléments. L'élément générique (G) indique le type d'objet toponymique (*montagne Suthep*) alors que l'élément spécifique vient restreindre la référence au lieu lui-même (*montagne Suthep*). À partir de ces deux dichotomies, nous avons quatre types d'éléments constituant la nature et la fonction comme suit :

1. AG (appellatif + générique) : *montagne* dans *montagne Suthep*
2. AS (appellatif + spécifique) : *Bateau* dans *mont Bateau*
3. PG (nom propre + générique) : *Pattaya* dans *Pattaya centre*
4. PS (nom propre + spécifique) : *Chao Pharya* dans *fleuve Chao Pharya*

Dans le toponyme complexe, les éléments constituant peuvent se combiner dans une construction différente. Ce sont l'apposition, le syntagme prépositionnel, le syntagme adjectival et la coordination.

5.3.1 Apposition

Le toponyme en apposition est la combinaison de l'élément générique et de l'élément spécifique par une simple juxtaposition sans marqueur de liaison entre eux, autrement dit une structure paratactique. Le substantif (nom commun ou nom propre) est un modificateur placé devant ou après le noyau selon la structure de la langue comme *Montagne Cloche* (GV, 331), *la rivière Krabi* (EV, 244), *Railay Beach* (GR, 530), *Thanon Yaowarat* (GV, 145) (*thanon* 'rue'), *Madame Tussaud Bangkok* (PF, 157), etc. Les appellatifs en thaï ou en anglais sont généralement formés par ce procédé tandis que les appellatifs en français sont réservés aux noms traduits plus ou moins littéralement dans certains domaines de référence comme les noms de cours d'eau ou de montagnes. Quatre formules de combinaison sont trouvées : PG + AS (*Montagne Cloche*), AG + PS (*rivière Krabi*, *Thanon Yaowarat*) et PS + AG (*Railay Beach*) et PG + PS (*Madame Tussaud Bangkok*). On notera que certains appellatifs thaïs sont composés de façon agglutinée comme des composés unifiés, sémantiquement perçus par les natifs mais orthographiquement visibles en caractères latins. C'est le cas de *Prachinburi* (GR, 378), les natifs arrivent à comprendre que cet appellatif est constitué de deux éléments *prachin*

‘est’ + *buri* ‘ville’ mais il est parfois transcrit comme un composé détaché *Prachin Buri* (GV, 62). Celui-ci est évidemment compris par les étrangers comme un composé de deux éléments reliés par un espace.

5.3.2 Syntagme adjectival

Parfois le modificateur est un adjectif pouvant se placer devant ou après le noyau. Ce syntagme peut qualifier le nom commun ou le nom propre. Quand il qualifie le nom propre, celui-ci devient l’élément générique dans le type AS + PG comme *Pattaya centre* ou *New Sukhothai*. Le référent de ce type peut être généralement classé dans plusieurs catégories et le syntagme adjectival a pour fonction de localiser ou caractériser le référent par la direction ou par l’ancienneté. Quant à la qualification du nom commun, les deux éléments sont des appellatifs dans le type AG + AS comme *Falaise peinte* ou *White temple*. Ce type de construction concerne toujours l’appellatif traduit ou le surnom. Le syntagme adjectival qualifie le noyau en présentant la caractérisation dominante qui peut distinguer l’un des autres comme la peinture ou la couleur dans *Falaise peinte* et *White temple*. Or la position du syntagme adjectival correspond à la syntaxe de la langue, toujours antéposition en anglais et antéposition ou postposition en français.

Pour les appellatifs en thaï, il est difficile de constater qu’ils peuvent aussi se former à partir d’un syntagme adjectival. Certains spécialistes du thaï⁶² ne considèrent pas l’adjectif comme une catégorie grammaticale mais comme appartenant à la catégorie du verbe. Dans les toponymes traduits, ce type de mots se caractérise par l’usage de l’adjectif comme *Khao Yai* (*khao* ‘montagne’ et *yai* ‘(être) grand’) → *la Grande montagne* (EV, 238).

⁶² En thaï, l’adjectif est une catégorie grammaticale controversable. Certains linguistes ou grammairiens les considèrent comme une catégorie du verbe, un verbe d’état (Phanthumetha 2006 : 14 ; Smyth 2002 : 59) ou un verbe du type adjectif (Panupong 2002 : 33-35) par exemple *ban suay* (*ban* ‘maison’ et *suay* ‘(être) beau’ peut être traduit comme ‘une maison est belle’. Les autres comme Sunant ANCHALEENUKUN (2002) le classent comme un adjectif : *ban suay* est ainsi traduit comme ‘une belle maison’.

5.3.3 Syntagme prépositionnel

Le syntagme prépositionnel est toujours utilisé pour identifier ou localiser le référent. Il est communément employé dans les appellatifs traduits ou les surnoms en français, particulièrement avec la préposition *de* ou *à*. L'élément placé après la préposition peut être un nom commun (AG + AS) ou un nom propre (AG + PS), trouvés dans plusieurs sous-catégories comme les noms de musées, les noms de montagne, les noms de marchés, les noms d'îles, les noms d'unités administratives :

Musées : *musée national de Bangkok* (AG + PS), *musée des Barges Royales* (AG + AS)

Montagne : *montagnes de Dangrek* (AG + PS), *Mont de la Femme endormie* (AG + AS)

Marchés : *marché flottant de Bangkok* (AG + PS), *marché aux bestiaux* (AG + AS)

Îles : *île de Ko Lanta* (AG + PS), *île aux Esprits* (AG + AS)

Unités administratives : *province de Phetchaburi* (AG + PS), *Cité du diamant* (AG + AS)

Le syntagme prépositionnel dans les exemples ci-dessus est considéré comme un élément spécifique ou différenciateur dans la nomenclature. Pourtant, dans certains cas, il est facultatif et supprimable quand il s'agit de la localisation, en particulier dans les appellatifs de temples comme *Wat Mahathat de Sukhothai* ou *wat Yai Suwannaram de Phetchaburi*. L'enlèvement du syntagme prépositionnel ne crée pas de confusion si le contexte est évident étant donné que le nom de province n'appartient pas à la dénomination d'origine mais est ajouté par l'auteur lui-même pour éviter l'ambiguïté toponymique ou promouvoir la localité à des fins touristiques.

À propos de noms d'unités administratives, le syntagme prépositionnel est emprunté dans la forme complexe comme *province de Phetchaburi*, *village de Chaliang* ou *royaume de Thaïlande* afin de les exprimer en tant qu'entité politique abstraite (Cruse 1996 : 100 ; Cislaru 2012 et cf. 7.1.3). Par ailleurs dans la tradition de la dénomination de lieux habités ou les oikonymes⁶³ dans certains pays européens (comme la France, l'Allemagne, l'Italie ou la Grande Bretagne), le syntagme prépositionnel est assez productif dans le type Ps + Pg comme *Ivry-sur-Seine* (Fr.), *Frankfurt am Main* (All.),

⁶³ L'oikonyme est le nom propre de toute sorte d'habitat humain (cité, ville, village, hameau, ferme, etc.) (Tilmatine 2012 : 113)

Francavilla al Mare (It.) ou *Newcastle upon Tyne* (Ang.). La fonction de la localisation du référent est comparable à certains appellatifs de temples thaïlandais et ce syntagme est aussi supprimable dans le langage courant comme *Newcastle upon Tyne* → *Newcastle* ou *Frankfurt am Main* → *Frankfurt*. L'élément proprial est souvent le nom de cour d'eau (*la Seine, le Main, le Tyne*). Il est à noter que les constituants sont parfois des composés à trait d'union, en particulier en français. Pourtant, le substantif peut être aussi le nom commun à l'instar de *Fontenay-sous-Bois, Boulogne-sur-Mer*. Nous n'avons pas trouvé de noms administratifs sous cette forme dans notre corpus mais un surnom : *Patpong-sur-Mer*. Ce surnom est fabriqué en respectant cette tradition dénomminative pour donner l'image de la ville de Pattaya (cf. 5.2.2.1.B).

En fait, le syntagme prépositionnel est aussi employé dans la tradition dénomminative thaïlandaise mais il apparaît comme un élément spécifique non suivi d'un nom propre contrairement à la tradition européenne. C'est le cas du (*village de*) *Nuea Khlong Luang* (*nuea* 'nord' ou 'au-dessus', *khlong* 'canal', *luang* 'grand' ou 'royal'), littéralement (*village*) *sur le grand canal*. Le syntagme prépositionnel est employé plutôt pour localiser le référent que pour différencier les référents qui portent le même nom. Cet appellatif est considéré de type AS comme par exemple *sous-Bois* mais il n'existe pas l'élément PG comme *Fontenay* qui peut être employé seul dans certains contextes.

5.3.4 Coordination

Contrairement aux autres structures, les éléments constituants sont les noyaux. Cette structure est ainsi la combinaison de deux noyaux (Ps + Ps). Les deux éléments sont considérés comme spécifiques. Selon Betina SCHNABEL-LE CORRE (2015 et 2014), le toponyme coordonné subit la réforme administrative, deux ou trois entités administratives sont unifiées. Au lieu de créer un nouveau nom, la coordination de deux noms d'origine, avec ou sans trait d'union, est employé à l'instar de *Provence-Alpes-Côte d'Azur* (Fr.) ou *Baden-Württemberg* (All.) pour former une région en France ou un *Länder* en Allemagne. Malgré l'absence d'exemple de noms administratifs coordonnés dans notre corpus, ce procédé est appliqué à certains noms de villages comme *Hong-Thala* (โฮง-ทะล้า) in Lampang (Rattanapakdee et Klinbubpa 2012 : 166).

Par ailleurs, le trait d'union dans les noms romanisés ne concerne pas toujours le toponyme coordonné. C'est le cas de *Bang Pa-In*. Ce nom n'est pas le fruit de la coordination de deux entités administratives *Bang Pa* et *In* mais le trait d'union marque la syllabation. Quand une syllabe suivante est initiée par une voyelle, cette ponctuation est empruntée pour indiquer qu'il faut prononcer séparément (Institut royal de Thaïlande 1999 : 8).

À propos des autres sous-catégories, nous avons trouvé la coordination dans certains noms de parcs et de routes nationales. Les noms de parc nationaux comme *parc naturel de Khao Chamao-Khao Wong* (GV, 56) ou *parc national de Laem Ya-Mu Koh Samet* (PF, 347) présentent l'unification de deux territoires voisins pour constituer un parc. Nous pouvons ainsi interpréter que le premier parc s'étend sur les deux montagnes intitulées *Khao Chamao* et *Khao Wang* tandis que le second ne couvre pas seulement la montagne *Khao Laem Ya* sur la terre mais aussi l'archipel *Samet*. Quant à la route nationale, les éléments spécifiques indiquent le début et la fin de la route. La coordination peut être signalée par un trait d'union, une barre oblique ou un coordonnant comme *et* dans *route de Pai et Soppong*, *route Phuket Ville-Patong* et *route Chiang Mai/Lamphun*.

Malgré la structure grammaticale différente, les toponymes complexes thaïlandais sont francisés de la même manière que les toponymes européens, c'est à dire par l'apposition, le syntagme prépositionnel, le syntagme adjectival et la coordination. Par conséquent, des informations du lieu en question peuvent être transférées en français au moyen de la coordination comme c'est le cas en thaï (*parc naturel de Khao Chamao-Khao Wong*). D'ailleurs, selon le critère orthographique les éléments constitutifs peuvent se combiner de façon différente comme le composé unifié (*Prachinburi*), le composé à trait d'union (*Patpong-sur-Mer*) ou le composé détaché (*Khao Yai*). La composition détachée est la plus employée mais elle n'est pas évidente parce que dans une transcription différente, le même appellatif peut avoir une structure différente.

5.4 Bilan

Dans ce chapitre, nous avons vu que les appellatifs des lieux thaïlandais sont formulés de différentes manières. On constate que la forme la plus répandue est la forme

construite parce qu'elle peut donner des informations complètes sur le lieu tandis que la forme simple est considérée comme une forme abrégée. Les connaissances encyclopédiques de la culture et de la géographie de la Thaïlande semblent indispensables pour l'interprétation. La forme simple la plus courante est l'emploi du nom propre seul, surtout les noms de provinces, de ville ou d'autres localités. Quant à la forme construite, les composants et l'ordre sont différents selon le choix de la langue par exemple Npr Nc pour l'appellatif en anglais et Nc Npr pour le français et le thaï. Ces deux schèmes sont les plus répandus dans chaque version.

Dans la catégorie des lieux, la voie de communication possède le plus de structures appellatives. Elles peuvent être représentées par une forme simple et une forme construite. Dans la forme construite même, on compte diverses structures surtout pour le *soi* ou la voie secondaire dans la ville et le réseau routier.

Le cas le plus intéressant est le schème avec trois éléments F₁ F₂ F₃. L'appellatif se construit en général par le système binaire mais dans le cas des lieux touristiques dans un pays lointain, le double nom commun semble plus informatif et plus didactique. Le lecteur peut également apprendre le mot thaï à travers les appellatifs par exemple *la plage de Hat Tham Phang* et *la plage de Hat Sai Khaeo*. Le lecteur peut alors remarquer la corrélation de *plage* avec *hat*, et présumer que c'est la traduction l'un de l'autre. Sur place, il arrivera à comprendre ce terme quand il l'entendra ou le verra sur un panneau. Le troisième peut être aussi la localisation du lieu visé afin de marquer la notoriété. Ce schème est aussi employé dans d'autres types d'écrits touristiques comme les articles dans les magazines de voyage mais on ne peut pas le trouver dans les actualités ou dans les textes historiques.

Les toponymes dits complexes sont composés de deux ou trois éléments constitutifs. Ils peuvent être des éléments propres ou des appellatifs et fonctionnent comme des éléments génériques ou spécifiques. La complexité des toponymes peut être dégagée par quatre structures différentes : apposition, syntagme prépositionnel, syntagme adjectival et coordination. À ces structures Betina SCHNABEL-LE CORRE (2014) en ajoute une autre avec le cas génitif dans les toponymes comme *King's Norton* (Ang.) ou *Amerkas Förenta Stater* (Sué.). On ne trouve pas cette structure dans le corpus. L'emploi de la préposition *de* dans les appellatifs a plutôt une valeur identifiante qu'une valeur génitive.

En ce qui concerne le genre et le nombre des appellatifs, le nom commun du thaï et de l'anglais va généralement prendre le genre et le nombre du terme équivalent en français comme le masculin pour *pra ratcha wang*, dû au terme *palais* ou le féminin pour *highway*

dû à la route. Le genre et le nombre du nom propre ainsi que la question du déterminant seront abordés dans le chapitre suivant.

CHAPITRE 6

ANALYSE SYNTAXIQUE DES TOPONYMES THAÏLANDAIS

Dans le chapitre précédent, nous avons vu que les formes des appellatifs des lieux thaïlandais sont bien intégrées dans la syntaxe du français par des structures différentes. Certains possèdent les propriétés des substantifs du français à l'instar du genre et du nombre qui n'existent pas dans la langue thaïe. Dans ce chapitre, nous allons analyser les propriétés grammaticales des appellatifs francisés en soulignant seulement certaines sous-catégories de toponymes qui sont bien exprimées par l'emploi du déterminant, la concordance de l'adjectif (épithète et attribut) ainsi que l'anaphore pronominale, en particulier dans l'emploi sans la paraphrase française.

6.1 Genre et nombre des toponymes

Dans les manuels de grammaire comme *Le Bon usage* ou *Grammaire méthodique du français*, le genre des toponymes semble arbitraire. On dit que si beaucoup de noms de pays ou de cours d'eau terminés par un -e sont du genre féminin tels que *la Thaïlande*, *la Seine*, les autres sont généralement considérés comme masculins (*le Siam*, *le Mékong*). Quant aux autres catégories comme les îles, les grottes ou les temples, le genre est le même que celui du nom commun. Les noms d'îles sont perçus comme féminins, les grottes également, alors que les temples sont au masculin. Le cas des noms de villes est plus complexe car ils peuvent être au masculin et également au féminin selon le contexte.

Quant au nombre, comme les noms d'unités géographiques qui désignent des objets uniques dont la valeur est toujours définie, le genre de la plupart d'entre eux est singulier sauf le cas où le référent est un ensemble géographique. Il implique la pluralité comme les états associés (*les États-Unis*, *les Pays-Bas*), la chaîne de montagnes ou les massifs (*les Alpes*, *les Pyrénées*) ou les archipels (*les Antilles*, *les îles Hawaï*). C'est aussi le cas quand

deux ou plusieurs référents uniques portent le même nom comme *les deux Sèvres* pour la Sèvre nantaise et la Sèvre niortaise, *Les Andelys* pour le Grand-Andelys et le Petit-Andelys (Commission nationale de toponymie 2010 : 4).

Dans notre corpus, nous avons trouvé que certains appellatifs des lieux thaïlandais suivent bien la description ci-dessus mais d'autres non. Prenons l'exemple suivant :

- (64) **le Tham Phra Nang Nok**, dont le nom signifie « la grotte de la Princesse »
(*au sud*). (GV, 401)

Le terme générique *tham* est défini comme 'grotte' en français, il devrait être au féminin selon le genre du mot *grotte* mais cet appellatif porte le masculin. Une interprétation possible de ce phénomène est que l'appellatif étranger terminé par non -e favorise le masculin ou peut-être existe-t-il d'autres raisons. Nous allons aborder plus tard la question du genre et du nombre des appellatifs thaïlandais dans les différentes catégories.

6.2 Toponyme et déterminant

L'absence du déterminant est une caractéristique formelle du nom propre surtout pour les grammaires descriptives et/ou normatives du français (Leroy 2004 : 13). Pourtant, les toponymes comme *Le Havre* ou *La Rochelle* sont souvent cités comme exemples de la corrélation du nom propre avec le déterminant. Il s'agit de la combinaison lexicalisée selon Marie-Noëlle GARY-PRIEUR (1994 : 98) car ils se présentent toujours précédés de l'article défini. L'article de ces toponymes paraît comme une partie fixe du nom propre. La modification grammaticale est cependant parfois nécessaire comme par exemple *la ville du Havre* même si le phénomène n'est pas comparable avec ce qu'on observe dans les noms communs⁶⁴.

En fait, l'emploi du déterminant est fortement lié au système linguistique, à la nature du nom propre concerné, c'est-à-dire l'anthroponyme ou le toponyme (Ballard 2001 : 55). Selon le principe d'autodéfinition, Marie-Noëlle GARY-PRIEUR explique qu'« un nom propre suffit à identifier son référent » ; c'est pourquoi il n'a pas besoin d'article (2011a : 45). Par conséquent, il peut théoriquement fonctionner avec deux déterminants : article zéro ou article défini. En considérant la sous-catégorie des

⁶⁴ Cf. 1.1.1.3.

toponymes, certains s'emploient habituellement sans déterminant comme les noms de villes ou de localités (*Paris, Bangkok*), d'autres comme les noms de pays (*la France, la Thaïlande*), de fleuves (*la Seine, le Mékong*) ou de montagnes (*le Jura, le Suthep*) sont employés régulièrement avec un déterminant défini. L'article dans les toponymes est apparu plus tard en moyen français devant les noms de pays et de fleuves. Il semble que cette mutation soit intervenue pour les noms de fleuves et de rivières plus tôt que pour les noms de pays et de régions. Son apparition n'est pas aléatoire ou accidentelle mais elle a suivi un long processus qui a conduit la langue à généraliser l'emploi des déterminants (Noailly 1995 : 78). L'article défini permet de marquer explicitement la totalité de l'objet parce que les noms géographiques comme un fleuve ou un pays n'est pas directement perceptible et si l'on ne peut avoir une perception directe d'une ville dans son ensemble, on ne perçoit jamais directement qu'une partie d'un fleuve ou d'un pays (Gary Prieur 2011a : 45-46). Autrement dit, les toponymes dénommant des territoires généralement perçus ou ayant été perçus comme plus ou moins étendus, prennent un article alors que ceux qui sont généralement perçus ou ayant été perçus comme ponctuels ne prennent pas d'article même s'ils constituent des États comme *Cuba, Madagascar* ou *Chypre*.

L'intérêt du déterminant pour les toponymes est en outre de distinguer villes et pays ou régions qui portent le même nom (Charaudeau 1992 : 24) comme *Panama* pour la ville, *le Panama* pour le pays ; *Québec* pour la ville, *le Québec* pour le pays ; *Luxembourg* pour la ville, *le Luxembourg* pour le pays ou la province belge. Dans notre corpus, le problème de l'homonyme toponymique thaïlandais est résolu par l'ajout du déterminant devant le nom de cours d'eau duquel la province ou la ville tire son nom à l'instar de (*la ville de*) *Chanthaburi* vs *la Chanthaburi* :

(180)

- (a) À Chanthaburi et dans les villages alentours, une grande fête des fruits célèbre la saison de la récolte, au mois de mai. (GV, 202)
- (b) À l'embouchure de la Chanthaburi, on atteint le village de pêcheurs de **Ban Pak Nam**, qui offre une halte plaisante. (GV, 202)

De plus, une paraphrase peut aussi être ajoutée dans le cas où le contexte n'est pas évident comme le cas d'homonymie entre l'ancien royaume, la province et la ville : *le royaume d'Ayutthaya / Ayutthaya*.

- (181) Trente-trois rois régnèrent à Ayutthaya, qui fut fondée en 1350. Le royaume d'Ayutthaya fut l'objet, au XVII^e s, d'une étrange relation avec la France. (GR, 195)

Par ailleurs, l'apparition du déterminant dépend aussi de la structure de la langue car chaque langue a sa propre façon d'exprimer le toponyme. En français, beaucoup de toponymes comme les noms de pays ou certains noms d'unités géographiques (noms de montagnes, de cours d'eau, etc.) sont très souvent précédés d'un article défini, alors que les toponymes en anglais le portent moins souvent comme certains noms de pays ou de villes (*the Netherlands, the Philippines, The Hague*) ou de montagnes (*the Himalayas, the Caucasus*, etc.). Contrairement au thaï, le déterminant n'est jamais en corrélation avec les toponymes étant donné que cette catégorie grammaticale n'existe pas en thaï.

Mis à part sa fonction dans le texte, l'emploi du déterminant est exigé dans une position différente. En position référentielle (notamment quand ils sont sujets), certains termes géographiques (états, montagne, fleuves, etc.) et les noms d'édifices et de monuments sont régulièrement précédés d'un article défini. Les appellatifs en français (par la traduction partielle ou complète) suivent bien sûr cette règle grammaticale, mais nous avons également trouvé son application avec certains appellatifs thaïs romanisés comme dans les exemples qui suivent :

- (182)
- (a) Point culminant de la Thaïlande, le Doi Inthanon dresse son sommet à 2 565 m d'altitude, caché par les brumes qui s'accrochent souvent à la crête des Thanon Tongchai. (GV, 286)
 - (b) La Kwai Yai donne sur un lac retenu par le barrage de Srinakharin, et la Kwai Noi, plus connue comme lieu de villégiature, traverse le parc national de Saiyok avant de se jeter dans un plan d'eau formé par le barrage de Khao Lem. (EV, 188)
 - (c) C'est là, notamment, sur la longue Thanon Ratchadamnoen Nok (la Voie royale), que se dresse l'élégante façade de style italien de l'**Assemblée nationale**, précédée par la statue de Rama V. (GV, 139)
 - (d) Commencer la visite par le Wat Phra Kaeo puis le Grand Palais : les gardes sont inflexibles si vous faites l'inverse ! (GR, 144)

Pourtant, l'insertion du déterminant dans l'appellatif thaï n'est pas cohérente. Nous pouvons trouver plusieurs emplois sans déterminant :

(183)

- (a) Le point culminant de cette région montagneuse – Doi Inthanon – s’élève à 2 595 m, et Chiang Mai, située au cœur de ma vallée centrale, est à 300 m d’altitude [...] (GR, 325)
- (b) Ao Phra-Ae est la plus longue plage de l’île. (GV, 425)
- (c) BAN BOPHUT est l’un des villages les plus anciens de Koh Samui, comme un témoignent les maisons en planches de style traditionnel qui bordent la rue principale. (EV, 204)
- (d) Puis prenez à droite pour rejoindre Thanon Charoen Krung (*Plan II, C3*), assiégée par un incessant trafic. (GV, 145)

D’ailleurs, les appellatifs dans le titre de l’article ou de la rubrique ou sur la carte peuvent fonctionner en tant qu’étiquette sans article comme le montre l’exemple qui suit :

- (184) **DOI INTHANON**. Point culminant de la Thaïlande (2 590 m). Terre pauvre et climat froid propice aux petits papillons de montagne. (EV, 27)

Le déterminant des appellatifs trouvés dans notre corpus est toujours systématique quand il est en corrélation avec le nom commun catégorisateur français, surtout dans le texte. Dans le cas des noms communs thaïs ou anglais, nous ne pouvons pas constater qu’ils sont bien intégrés dans le français. Cela dépend aussi de la sous-catégorie à l’instar des noms de baies, de plages ou d’îles ainsi que de localités. Ils sont présentés sans déterminant et semblent étrangers dans le contexte français. Par contre, certains toponymes comme oronymes sont exprimés tantôt avec déterminant (182a), tantôt sans déterminant (183a). Nous pourrions conclure qu’il n’existe pas de règles qui permettent de savoir quand le déterminant serait ajouté avant les noms de lieux thaïlandais, sauf le cas où ils sont qualifiés par un modificateur comme dans l’exemple (182a). Nous allons donc présenter les phénomènes grammaticaux des appellatifs des toponymiques thaïlandais dans deux groupes selon la distinction de Jørgen LOMHOLT (1983) qui correspond à une séparation formelle entre les noms précédés de l’article défini et les noms dépourvus d’article.

6.3 Syntaxe des appellatifs des lieux généralement précédés d’un article

Selon la grammaire française, « l’article accompagne régulièrement les noms géographiques autres que ceux qui désignent les villes » (Arrivé et *al.* 1986 : 417). Les noms de lieux pourvus d’un article que nous avons trouvés dans notre corpus sont les noms

de pays, les noms d'unités géographiques à l'instar des noms de cours d'eau, de montagnes, d'îles, etc. et les noms de monuments culturels.

6.3.1 Noms de pays

Les terres thaïlandaises actuelles ont vu l'ascension et le déclin de plusieurs civilisations, surtout les États môn, l'État khmer et les États siamois. Si nous considérons ces anciens royaumes comme un pays, ils subiront peut-être la convention grammaticale du français. L'emploi de l'article défini est donc appliqué. D'abord, *le Siam* et *la Thaïlande* sont déjà lexicalisés dans la langue française, ils suivent bien la description de la grammaire : « Les noms de pays et provinces terminés en *-e* sont féminins [...] les autres sont généralement considérés comme masculins » (Riegel et al. 2011 : 340). Le genre masculin du Siam et féminin de la Thaïlande sont donc systématiques dans toutes les fonctions de l'énoncé (sujet, objet ou complément).

(185)

- (a) L'archéologie de la Thaïlande en est encore à ses débuts, mais de nombreuses traces attestent d'une occupation humaine très ancienne. (GV, 61)
- (b) En 1932, un coup d'État fait passer le Siam d'une monarchie absolue à un régime monarchique constitutionnel de façade. (GR, 83)

Pourtant, les autres anciens États qui sont peu connus des francophones sont traités de manière différente. D'une part, ils sont souvent présentés dans la structure *le royaume de*, *la principauté de*, *l'empire de*, *la cité-royaume de* ou *l'État de*. La concordance en genre et en nombre correspond donc à la paraphrase du régime politique :

(186)

- (a) Au nord, tandis que le royaume Môn d'Hari-punchai (Lamphun) est annexé par le roi Mengrai au royaume de Lan Na, le XIII^e siècle sera marqué par la fin de l'empire Môn en tant que puissance militaire et politique. (PF, 33)
- (b) À la même époque, dans le Nord, deux États avaient pris l'ascendant sur le multitude des seigneuries thaïes rivales : la principauté de Phayao et surtout le royaume du Lan Na ou « Million de Rizières », l'ancienne principauté de Chaing Saen, gouvernée par le souverain **Mengraï** (1239-1311 ou 1317). (GV, 63)

D'autre part, le seul nom de royaume est exprimé comme une forme simple, avec ou sans déterminant comme *Lan Na*, *Dvaravati*, *Sukhothai*, *Ayutthaya*. Tous prennent le genre masculin. Remarquons les exemples *infra* :

(187)

- (a) Des pièces de monnaie notamment, mises au jour dans le bassin du Chao Phraya, portent une inscription en sanskrit évoquant l'un de ces royaumes de la plaine centrale, le Dvaravati (« Ville aux cent portes »). (GV, 83)
- (b) Le Lan Na, devenu vassal du roi de Pegu, fut dès lors dirigé par des gouverneurs choisis par les Birmans. (EV, 38)
- (c) Lorsque Rama Kamhaeng meurt en 1318, Sukhothai est devenu le royaume le plus important d'Asie du Sud-Est, mais il sera rattaché à son tour par le nouveau royaume thaï d'Ayutthaya. (PF, 33)

Les trois exemples présentent bien la concordance avec le masculin dans l'énoncé à travers le déterminant, le participe passé ainsi que l'anaphore pronominale. Pourtant, dans les quatre guides touristiques, l'emploi du déterminant pour les noms de royaume n'est pas évident, sauf *le Lan Na* qui est assez couramment précédé de l'article défini *le*.

En revanche, nous avons trouvé un seul cas du féminin pour le nom d'un ancien royaume :

- (188) Dès le 3^e s., le roi indien **Ashoka** aurait envoyé des missionnaires sur cette mythique Suwannaphum (« Terre de l'or »), pour y introduire la religion bouddhiste. (GV, 82)

Suwannaphum (en thaï) ou *Suvarnabhumi* (en sanscrit) est un ancien pays dans la partie orientale de l'Inde, au-delà du Gange⁶⁵, mentionné dans les anciens textes bouddhiques par les missionnaires bouddhistes. Cet appellatif est mentionné une fois au féminin dans notre corpus. Même s'il n'est pas terminé par le -e, il est traité au féminin probablement à cause de sa traduction « Terre de l'or » qui demande le féminin.

Enfin, il y a aussi le problème du nombre pour ce type d'appellatifs. Dans les manuels de grammaire, les noms d'États associés sont normalement au pluriel tels que *les États-Unis*, *les Pays-Bas*, etc. Certains anciens royaumes semblent encore controversés sur le statut de l'État s'ils sont un royaume unique ou un État fédéral, en particulier les grands États dans l'Asie du Sud-Est que sont *Dvaravati* (Vallibhotama 2015 : 23-35 ; Jacques

⁶⁵ Le Gange est un fleuve du nord de l'Inde qui se jette dans le golfe du Bengale au Bangladesh.

2009 : 29) et *Srivijaya* (Chiachanpong 1999 : 2444-2447). Nous pouvons donc trouver l'emploi du pluriel pour ces deux États comme l'illustrent les exemples suivants :

(189)

- (a) L'œuvre, majestueuse, reflète l'influence artistique des Dvaravati, caractérisée par des lobes d'oreille allongés, des boucles de cheveux serrées et une robe ample. (GV, 167)
- (b) [...], dès le 1^{er} s. de notre ère, elle s'afficha comme un important centre de négoce et connut un premier âge d'or à l'époque des Srivijaya, du 6^e s. au 11^e s., lorsque les sampans y faisaient escale sur la route de Malacca. (GV, 428)

Après avoir observé le contexte, l'emploi du singulier pour ces deux grands États apparaît plutôt généraliste dans divers contextes tandis que l'emploi du pluriel est souvent trouvé dans le contexte archéologique et artistique. Étant donné que l'on a trouvé plusieurs grands centres urbains dans chaque État, plus ou moins étendus, il est permis de penser que chacune de ces villes était le centre d'une principauté. La pluralité pourrait donc impliquer qu'il s'agit d'art et d'archéologie pour toutes les principautés de l'empire.

6.3.2 Noms de cours d'eau

Comme les noms de pays, les noms de cours d'eau ou les hydronymes désignent des phénomènes géographiques étendus, ce qui implique l'usage de l'article défini (Lomholt 1983 : 271). On trouve souvent que certains sont identiques à des noms de pays (*le Niger*, *le Congo*) ou d'États (*le Paraná* au Brésil, *le Mississippi* aux États-Unis) ou d'autres unités administratives (*la Loire* en France, *le Yukon* au Canada). Normalement, ces cours d'eau donnent la motivation de la dénomination des lieux. En Thaïlande, nous avons également trouvé ce phénomène comme *la province de Nan vs la rivière Nan* (PF, 195) ou *le district de Saiburi vs la rivière Saï* (PF, 280).

Pour les hydronymes déjà connus des *francophones*, la forme simple peut être utilisée à l'instar du *Mékong*. En revanche, pour la plupart des autres cours d'eau thaïlandais, mondialement peu connus, ils sont employés avec la paraphrase *le fleuve* ou *la rivière* sans préposition *de*. Le nom de cours d'eau fonctionne alors comme une épithète dans le syntagme.

(190)

- (a) Petite ville commerçante où se mêlent Shan et touristes, Tha Ton est le point de départ privilégié des amateurs de trekking et, surtout, de la croisière sur la rivière Kok (GV, 310)
- (b) **Octobre est un mois de transition** : inondations parfois spectaculaires, notamment à Bangkok quand le fleuve Chao Phraya déborde. (PF, 28).

Dans le cas où les paraphrases ne sont pas explicitées, certains cours d'eau sont précédés de l'article défini *le* ou *la* comme s'ils étaient déjà plus ou moins connus par le contexte. Le choix de l'article dépend de la caractéristique des cours d'eau ; c'est-à-dire la distinction entre fleuve et rivière. Ceux qui sont considérés comme fleuves prennent l'article défini masculin (*le Mékong, le Chao Phraya,*) tandis que ceux qui partagent les caractéristiques de la rivière sont précédés d'un article défini féminin (*la Nan, la Phetchaburi, la Mun*). Pourtant, nous avons trouvé que le critère de distinction entre ces deux termes n'est pas évident. Prenons la définition dans le *Dictionnaire de géographie* (Baud et al. 2013), le cours d'eau qui débouche dans la mer par une embouchure est considéré comme un fleuve tandis que celui qui se jette dans un autre cours d'eau est classé comme une rivière (2013 : 68). D'après cette définition, on peut compter beaucoup de fleuves qui se jettent dans le golfe de Thaïlande ou la mer d'Andaman sur la carte géographique de la Thaïlande mais dans les guides touristiques la plupart d'entre eux sont considérés comme une rivière. Il nous semble que l'auteur n'emprunte pas la définition géographique parce que nous avons trouvé dans notre corpus seulement sept fleuves dont quatre peuvent s'employer sans paraphrase *le fleuve* par exemple :

(191)

- (a) Située au bord du Mékong, la petite ville de Chiang Saen surprend par son atmosphère tranquille. (GV, 321)
- (b) La vieille ville, ou parc historique, d'Ayutthaya est en fait une île dessinée par la rencontre du Chao Phraya et d'un de ses affluents, la rivière Pa Sak. (GR, 198)

D'autres cours d'eau finissant dans la mer ne sont pas considérés comme un fleuve. Par exemple :

- (180b) À l'embouchure de la Chanthaburi, on atteint le village de pêcheurs de **Ban Pak Nam**, qui offre une halte plaisante. (GV, 202)
- (192) Le port d'embarquement vers Ko Samui et Ko Phangan (*voir p. 392*) est **Surat Thani**, sur les rives de la Tapi (...) (GV, 384)

En considérant le contexte linguistique (l'embouchure et le port d'embarquement vers une île), les cours d'eau *Chanthaburi* et *Tapi* devraient appartenir à la catégorie des fleuves mais l'usage de l'article féminin les rangent pour le francophone dans celle des rivières. Par conséquent, cela nous permet de penser que ce n'est pas seulement le facteur géographique qui prévaut pour l'auteur du guide touristique, mais aussi le critère général de l'importance du cours d'eau comme le constate *Le Petit Robert*. Le fleuve est un grand cours d'eau selon le nombre de ses affluents, la longueur et l'importance de son débit tandis que la rivière est un cours d'eau de moyenne importance (Le Petit Robert 2011 : 1059 et 2259). Les cours d'eau importants de la Thaïlande sont plutôt les affluents des grands fleuves que sont le Chao Phraya et le Mékong comme *la Ping* (EV, 264), *la Mun* (GV, 350), *la Pasak* (EV, 242), etc. Pour ces motifs, presque tous les cours d'eau sont considérés comme rivières bien qu'ils débouchent dans la mer parce qu'ils leur manquent les critères d'un certain nombre d'affluents et d'une certaine longueur.

Ajoutons une autre catégorie importante de cours d'eau dans le guide sur la Thaïlande, c'est le canal ou *khlong* en thaï. Il est toujours formé avec la paraphrase thaïe *khlong* ou *klong*, jamais avec la paraphrase française *le canal* :

(193)

- (a) Les canaux sont le khlong Lote qui ceint l'enceinte sacrée ; le khlong Ong Ang et le khlong Bang Lamphu qui, eux, entourent la « banlieue ». (PF, 147)
- (b) Pratunam, qui signifie « porte de l'eau », est situé près des écluses du klong Saen Sap, à l'intersection de Petchaburi Road et de Rajadamri Road. (EV, 184)

Il est à noter que ce terme thaï est toujours traité comme un nom masculin singulier par l'emploi de *le*. C'est pour une raison formelle ou sémantique ; c'est-à-dire qu'il est masculin à cause du terme *canal* qui est son équivalent possible en français ou parce que la terminaison non –e peut aussi influencer sur le choix du masculin.

6.3.3 Noms de montagnes et de relief

Les noms de montagnes, de massifs, ou de monts, aussi appelés oronymes, sont généralement précédés de l'article défini. Pourtant, il est difficile de trouver le genre et le nombre qui conviennent aux montagnes thaïlandaises parce qu'elles sont moins connues et

pas encore lexicalisées en français. Dans notre corpus, nous pouvons diviser les appellatifs de montagnes en deux groupes principaux selon le nombre grammatical.

D'abord, les appellatifs au singulier concernent la montagne isolée, le mont ou le plateau. Le genre correspondra à la paraphrase qui introduit le nom de montagne comme *le mont*, *le massif*, *la colline* ou *le plateau* :

(194)

- (a) Le temple se perche au sommet du **mont Sukim**. (GV, 202)
- (b) Il fut érigé sur la colline de Chomthong, dans les faubourgs de la cité : le résultat forme un ensemble de cent huit colonnes de granit, entourant le « nombril de l'univers », haut de 1,72 m. (EV, 293)

En outre, certains oronymes sont précédés par le nom commun thaï tel que *doi*, *kha* ou *phu* comme l'illustrent les exemples ci-dessous :

(195)

- (a) Point culminant de la Thaïlande, le Doi Inthanon dresse son sommet à 2 565 m d'altitude, caché par les brumes qui s'accrochent souvent à la crête des **Thanon Tongchai**. (GV, 286)
- (b) Vers l'ouest, les monts Tenasserim forment une frontière naturelle avec la Birmanie, avec pour point culminant le Kha Luang (1 494 m), tandis que plus au sud, la péninsule s'étrangle pour former l'**isthme de Kra** (22 km de large), qui sépare les deux pays. (GV, 58)
- (c) Au sommet de la colline de Phupan, le Phu Phra Bat est semé de nombreuses et étranges formations rocheuses, sortes de cheminées de fée en plus modestes. (GR, 343)

Ces trois thèmes thaïs sont synonymes mais utilisés différemment dans chaque région selon son dialecte. Le *doi* est beaucoup utilisé dans le Nord, le *phu* dans le Nord-Est et *kha* dans le reste du pays (Phongsabut 1988 : 6). Pourtant, les termes s'orientent tous trois vers le masculin, probablement à cause du terme *mont* en français.

En l'absence de paraphrase, c'est toujours le masculin qui est adopté malgré l'apparition de mots génériques au féminin comme la *montagne* ou la *colline* dans le même énoncé ou le même paragraphe :

(196)

- (a) le Suthep, montagne culminant à 1 676 m d'altitudes, s'élève à env 15 km au nord-ouest de Chiang Mai. (GR, 257)
- (b) Bel ensemble de galeries qui se faufilent sur plusieurs kilomètres dans la montagne Doi Chiang Dao (« ville de l'Étoile »), le troisième sommet du

pays (2 175 m), qui domine de façon spectaculaire la jolie campagne environnante. On peut s'aventurer librement dans certaines parties, éclairées, des grottes (garnies de bouddhas), mais mieux vaut prendre un guide avec lampe, qui vous mènera dans les entrailles de la montagne (attention, certains passages sont étroits et glissants), pointant çà et là diverses formations minérales animalières. Le Chiang Dao est par ailleurs un lieu de pèlerinage important pour les Thaïs. (GR, 258)

Un autre groupe concerne les appellatifs au pluriel, il s'agit toujours de la chaîne de montagne. Ils peuvent être introduits par *la chaîne*, *les montagnes*, *les monts* ou *les massifs* :

(197)

- (a) Vers l'ouest, les monts Tenasserim forment une frontière naturelle avec la Birmanie, avec pour point culminant le Khao Luang (1 494 m), tandis que plus au sud, la péninsule s'étrangle pour former l'**isthme de Kra** (22 km de large), qui sépare les deux pays. (GV, 58)
- (b) Située dans la chaîne frontalière des Dangrek, en territoire cambodgien, à 100 km au sud d'Ubon via Kantharalak. (GR, 401)

L'oronyme peut jouer le rôle de l'épithète (197a) ou du complément du nom (197b). La pluralité peut être marquée par le nom commun qui l'introduit ou le déterminant qui le précède. Il n'est donc pas toujours constaté que le nom de chaîne soit au pluriel. Remarquons l'exemple suivant :

- (198) Délimité à l'ouest par les sommets déchiquetés des Thanen Thong Dan [*sic*] et à l'est par les montagnes du Dong Phraya Yen, son immense delta s'étale sur 12 400 km². (GV, 54)

Le Dong Phraya Yen peut prendre l'article singulier car le nom commun *les montagnes* indique déjà un ensemble de reliefs. De plus, il existe le cas des noms de chaînes de montagnes exprimés sans nom commun mais avec un article pluriel. Ce sont les exemples du (182a) et du (199) qui désignent la même chaîne mais avec une orthographe différente.

- (182a) Point culminant de la Thaïlande, le Doi Inthanon dresse son sommet à 2 565 m d'altitude, caché par les brumes qui s'accrochent souvent à la crête des Thanon Tongchai. (GV, 286)
- (199) Délimité à l'ouest par les sommets déchiquetés des Thanen Thong Dan [*sic*] et à l'est par les montagnes du Dong Phraya Yen, son immense delta s'étale sur 12 400 km². (GV, 54)

Pour résumer, les noms de montagnes thaïlandais sont normalement traités au masculin singulier. Il est probable que les appellatifs ne sont pas terminés par le *e*. De plus, l'emploi du masculin est ici défini comme un genre indifférencié (Wagner et Pichon 1991 : 54) parce qu'ils peuvent prendre le genre du *mont* ou de la *montagne*. Quant au nombre, l'emploi du pluriel qui montre l'ensemble ou la collectivité de montagnes peut être signalé soit par le nom commun au pluriel comme *les montagnes* ou *les monts* soit par le déterminant pluriel du nom lui-même.

6.3.4 Noms d'îles

Quelques îles thaïlandaises sont mondialement connues comme Ko Samui, Ko Phi Phi mais la plupart possèdent encore peu de notoriété pour les francophones. Beaucoup d'appellatifs dans les guides touristiques comportent donc le mot *île*, *îlot* ou *archipel* afin d'informer le lecteur de la nature du lieu comme *l'îlot de Si Chang* (GV, 190), *l'île de Maphrao* (GR, 505), *l'archipel de Tarutao* (EV, 226). D'ailleurs, la paraphrase peut aussi éviter la confusion dans le cas où le nom de l'île donne le nom à une autre catégorie comme le nom de province ou de ville. Prenons le cas de *Phuket*, île-province située dans le Sud et bien connue dans le monde entier pour ses plages :

- (200) Paradis tropical ancré dans la mer d'Andaman, à 920 km au sud de Bangkok, l'île de Phuket (550 km²) est reliée à la péninsule par le pont Sarasin. (EV, 211)

L'emploi de la paraphrase *île de* est mis en relief pour désigner le référent en tant que réalité géographique et non comme unité administrative. Cela permet de présenter que grâce à sa situation, cette île possède beaucoup de belles plages.

Dans le cas où la paraphrase française n'est pas exprimée dans un appellatif, la paraphrase du thaï *ko* ou *koh*⁶⁶ est très souvent empruntée, peut-être en raison de la couleur locale comme *Ko Lipe* (GR, 566), *Koh Tao* (PF, 28), *Koh Chang* (EV, 192). Le terme

⁶⁶ Le mot *koh* semble une romanisation populaire que les locaux utilisent sur les panneaux signalétiques tandis que pour la version officielle, selon l'Institut royal, *ko* est favorisée. Par contre, *koh* est peut-être plus connu des francophones à cause de l'émission française de télé-réalité et d'aventure *Koh Lanta*. Elle a commencé à être diffusée en 2001 sur TF1. Jusqu'à maintenant (2016), seize saisons et quatre éditions spéciales ont été tournées.

island en anglais est aussi employé mais en petite quantité comme *Phi Phi Island* (PF, 496), *Poda Island* (GR, 564), *Raya Island* (PF, 465).

En général, les noms de grandes îles en français (mais pas tous) apparaissent régulièrement avec l'article et plus souvent au féminin (Weinrich 1989 : 224), sauf le *Groenland* car il n'est pas considéré comme une île (Grevisse et Goosse 2008 : 598). Pourtant, dans notre corpus, les appellatifs d'îles sont généralement dépourvus d'article, sauf dans le cas de l'emploi de la paraphrase française. L'accord féminin est répandu, probablement dû au mot *île* qui est sous-entendu. Prenons les exemples *infra* :

(201)

- (a) Rattanakosin est adossée au fleuve et entourée de canaux, de fossés de défense et de remparts s'étendant sur 7 km. (PF, 147)
- (b) Pour atteindre la bien nommée Kata Noi – « petite » Kata, poursuivre la route côtière (même si ladite côte reste cachée derrière les hôtels et commerces de Kata Yai) (GR, 495)
- (c) Si Koh Lipe en prend déjà clairement le chemin, elle reste, de par son éloignement, encore relativement épargnée des hordes de voyageurs que l'on peut voir sur Koh Phi Phi ou Koh Pha Ngan. (PF, 532)

Selon les trois exemples présentés ci-dessus, le genre du féminin est préférable. L'accord féminin peut se présenter par le participe passé (201a, 201b), l'épithète (201b) ou l'anaphore pronominale (201c). Pourtant, nous avons aussi trouvé un cas exceptionnel au masculin :

- (202) À deux pas du rivage, de l'autre côté du banc de sable où accostent en rangs serrés les *long tail*, se dresse, en effet, le fameux Ko Tapu, un insolite piton en forme de clou – tapi en thaï. (GV, 404)

L'accord masculin dans l'exemple (202) pourrait s'expliquer par l'influence de la terminaison masculine du nom de l'île ou l'influence de la traduction littérale, motivée par le profil de l'île 'clou'.

Quant au déterminant, nous avons trouvé dans les exemples *supra* que les appellatifs des îles thaïlandaises ne le possèdent pas étant donné que les îles qui sont généralement perçues ou ayant été perçues comme petites ou lointaines ne prennent pas d'article (Commission nationale de toponymie 2010 : 7). Néanmoins, dans le cas où les appellatifs sont déterminés par une épithète, ils pourront le prendre comme dans le (201b) et le (202).

Enfin, en ce qui concerne la question du nombre, les noms dépourvus d'articles sont normalement singuliers. Le nom au pluriel est aussi possible dans le cas de l'archipel. La plupart des archipels sont présentés avec la paraphrase *l'archipel de* comme *l'archipel d'Ang Thong* (EV, 28), *l'archipel de Phuket* (PF, 496), *l'archipel de Tarutao* (GV, 442) ou *les îles* comme *les îles Phi Phi* (EV, 225), *les îles Yao* (GR, 506), *les îles Similan* (PF, 72). En outre, nous avons également trouvé un nom d'archipel qui peut s'exprimer sans paraphrase mais avec l'emploi de l'article pluriel *les*.

(203)

- (a) Une ballade dans les rues de Phuket-ville ; le coucher de soleil au cap de Laem Promthep ; explorer la forêt vierge du parc Khao Phra Thaeo ; plonger aux Similan. (GV, 408)
- (b) La solution la plus simple pour se rendre aux Similan est de passer par un centre de plongée depuis Phuket, car il n'existe pas d'école sur place. (GV, 415)

Parmi plusieurs archipels dans le corpus, les *îles Similan* seuls appelés au pluriel sans nom commun comme si elles étaient bien connues du public. L'accord pluriel présuppose la présence de *les îles* en tant que collectivité d'îles, c'est le même cas des noms qui désignent l'ensemble géographique.

Bref, il nous semble que l'on préfère l'accord féminin pour les îles en Thaïlande dans presque tous les cas. Le pluriel est parfois appliqué avec la paraphrase *les îles* mais il n'est pas évident parce que nous avons trouvé que le même référent peut avoir deux appellatifs au nombre différent comme *l'île Phi Phi* vs *les îles Phi Phi* englobant l'île Phi Phi Don et l'île Phi Phi Le.

6.3.5 Noms de baies et de plages

Les noms de baies et de plages sont parfois identiques si elles se trouvent dans le même secteur. Cela dépend du locuteur qui choisit le point de référence. Généralement, l'auteur précise la nature du site par la paraphrase *la baie de* ou *la plage de*.

D'abord, les appellatifs de baies peuvent être constitués d'une paraphrase *la baie de* ou *l'anse de* en français, *bay* en anglais ou bien *ao* en thaï, ou encore *la baie d'ao*. L'accord féminin est régulièrement explicité, probablement dû au mot *baie* bien que celui-

ci soit remplacé par ses équivalents en thaï (*ao*) ou en anglais (*bay*). Prenons les exemples suivants :

(204)

- (a) Quant à la petite Ao Hin Kao, au nord-est, elle reste encore paisible et intéressante pour le snorkeling. (PF, 449)
- (b) Ao Phrao, autrefois chic mais décontractée, s'est livrée tout entière aux *resorts* de grand luxe. (GR, 171)
- (c) Inhabitée, elle [l'île Phi Phi Le] est célèbre pour ses coraux, sa Maya Bay pour sa gigantesque grotte, *Viking Cave*, surnommée ainsi à cause de modestes peintures rupestres. (GR, 542)

Les mots *bay* et *ao* dans ces exemples se traitent au féminin par l'adjectif épithète dans (204a), le participe passé dans (204b) ou le déterminant dans (204a) et dans (204c).

En ce qui concerne les appellatifs de plages, la paraphrase *la plage de* est normalement exprimée ou son équivalent en thaï *hat* ou en anglais *beach*. De même que les appellatifs de baies qui sont en général au féminin :

(205)

- (a) Même si l'on préfère nettement les criques, Sairee Beach, seule grande plage de l'île, juste au nord du port de Ban Mae Hat, est restée mignonne et sympa, malgré le nombre élevé de bungalows. (GR, 453)
- (b) Hat Chaweng est devenue la plage chic de Koh Samui [...]. (EV, 205)
- (c) Et pour vous baigner, préférez plutôt la bande de sable qui la prolonge, **Hat Nopparat Thara** : bien que plus étroite, elle a le mérite d'être déserte. (GV, 401)

Nous pouvons marquer l'accord féminin dans l'adjectif (205a), le participe passé (205a et 205b) et l'anaphore pronominale (205c). Pourtant, nous avons trouvé le problème du déterminant pour le nom commun thaï *hat*. Prenons ces exemples :

(206)

- (a) Hat Nang, la plus facile d'accès depuis Krabi, est nichée au fond d'une vaste baie peu profonde. (EV, 224)
- (b) La plus populaire, Hat Rin (à la pointe sud de l'île), est reliée par bateau à Koh Samui. (EV, 206)
- (c) La gracieuse et paisible Hat Nai Thon est en outre un spot de choix pour pratiquer la plongée sous-marine. (GV, 412)
- (d) Parmi les pitons les plus impressionnants du site, le Hat Tham Pra Nang offre sa paroi déchiquetée aux varappeurs (*attention, les voies sont vieilles, donc pas sûres*). (GV, 401)

Selon les exemples ci-dessus, nous pouvons constater que le terme *hat* peut s'employer tantôt au masculin, tantôt au féminin. D'ailleurs, il est à noter que l'auteur du Guide vert traite le mot *hat* au masculin et féminin en même temps dans le (206c) et le (206d). Nous pouvons interpréter que si le nom de plage introduit par *hat* est qualifié par un adjectif ou un participe passé, l'appellatif prend le féminin avec l'article *la*. Pourtant, quand l'appellatif se présente seul (*Hat* + *nom de plage*), l'article masculin est emprunté, peut-être à cause de l'emploi neutralisé du genre masculin comme le cas des noms de montagnes.

D'ailleurs, quand la paraphrase est absente, on ne sait pas si le seul nom propre peut renvoyer à la baie ou à la plage. Pourtant, l'appellatif de cette forme simple reste régulièrement au féminin comme l'illustrent les exemples suivants :

(207)

- (a) Thung Wua Laen s'est gentiment développée jusqu'à offrir tout ce qu'il faut pour les estivants à la recherche de ces mélanges délicats de calme et d'animation (...) (GR, 412)
- (b) Naiharn est desservie par les *songthaew* 6h -17h30 au départ de Phuket Town ou de Chalong au rond-point. (GR, 498)

Thung Wua Laen et *Naiharn*, qui peuvent être aussi bien le nom de plages que de baies sont traités comme un nom féminin, marqué par l'accord du participe passé.

Pour conclure, les appellatifs de baies et de plages sont généralement considérés comme un nom féminin qu'ils se présentent en français, en thaï ou en anglais. Le cas exceptionnel du masculin est possible quand l'appellatif est créé avec le nom commun thaï sans adjectif ou participe passé. Le choix de l'article pour ces noms géographiques n'arrive pas encore à se stabiliser ; il dépend de la détermination du syntagme nominal.

6.3.6 Noms de chutes d'eau

Les appellatifs de chutes d'eau sont plus évidents que ceux de baies et de plages. Ils sont toujours traités au féminin dans toutes les structures. D'abord, les noms de chutes d'eau sont précédés de la paraphrase *les chutes d'eau*, *la cascade de* en français, *namtok* en thaï ou *waterfall* / *falls* en anglais. Quelle que soit la langue choisie, l'accord féminin est appliqué dans l'énoncé :

(208)

- (a) Prendre vers l'ouest [*sic*] en direction de la cascade *Thamsok Noo* en passant par la statue du Bouddha et la mare *Ano Dard*. (GR, 328)
- (b) Le parc possède deux belles chutes d'eau, dont la fameuse *Namtok Sarika* qui possède 9 niveaux et est haute de plus de 200 m. (PF, 168)
- (c) Un autre chemin, passé la dernière maison de bambou puis le lagon, conduit à la **Pirate Waterfall** (*indiqué – compté 1h30 de marche aller*), une jolie cascade où les pirates de la région venaient se ravitailler en eau douce. (GV, 444)

Toutefois, l'ajout de l'article devant le nom de chutes d'eau n'est pas obligatoire si le nom générique est en thaï ou en anglais. Nous avons trouvé plusieurs cas sans déterminant mais s'il apparaît, il est toujours au féminin.

Dans le cas de l'absence du nom de nature de lieu, le nom de chute d'eau en tant que forme simple est aussi considéré comme un nom féminin :

(209)

- (a) Parmi les chutes d'eau qui ponctuent le parc, trois sont faciles d'accès et offrent d'agréables haltes pour une sieste ou un pique-nique : **Mae Klang** (la plus belle auprès des Thaïlandais, surtout le week-end), **Vachiratarn** et **Siriphum**, plus près du sommet. (GV, 287)
- (b) La plus grande, *Than Mayom*, est accessible depuis la côte est. (GR, 182)
- (c) **Sai Yok Noi**, น้ำตกไทรโยคน้อย, petites, ce qui n'empêche pas une belle baignade, sauf en été où l'eau se fait rare. (GR, 194)

L'accord du féminin des noms de chutes d'eau est probablement dû aux mots *chute d'eau* ou *cascade* sous-entendus.

Quant à la question du nombre, il semble que le nombre des appellatifs de chutes d'eau n'est pas encore cohérent. Le même référent peut avoir un appellatif au singulier et au pluriel en même temps. C'est le cas de *Than Mayom* qui peut être *la cascade de Than Mayom* (GR, 183) ou *les chutes d'eau de Than Mayom* (GV, 204). Pourtant, nous avons remarqué que le mot *chute d'eau* est toujours au pluriel tandis que le mot *cascade* est utilisé au singulier aussi souvent qu'au pluriel.

6.3.7 Noms de grottes

Les appellatifs des grottes thaïlandaises se présentent souvent en corrélation avec un nom générique en français *la grotte*, parfois un nom anglais *cave* ou un nom thaï *tham*. Si un appellatif se construit avec la paraphrase, il est normalement au féminin :

- (204c) Inhabitée, elle (Phi Phi Ley) est célèbre pour ses coraux, sa *Maya Bay* pour sa gigantesque grotte, *Viking Cave*, surnommée ainsi à cause de modestes peintures rupestres. (GR, 542)
- (210) On peut y visiter la grotte de Morakot accessible en bateau, à marée basse. (PF, 528)

L'accord féminin dans le participe passé est probablement dû au terme *grotte* qui est l'équivalent du français de *cave*. Sans l'introduction du nom commun, le nom de grotte est en général au féminin en français comme le constatent Maurice GREVISSE et André GOOSSE (2008) : « les noms de grottes ont souvent le genre du nom commun que les usagers ont dans l'esprit » (2008 : 596). Pourtant, dans notre corpus, le nom de grotte empruntant le nom commun thaï peut prendre le masculin ou le féminin comme l'illustrent les exemples suivants :

- (179) Autre site au choix, lui aussi très fréquent : le Tham Phra Nang Nok, dont le nom signifie « la grotte de la Princesse » (*au sud*). (GV401)
- (211a) Non loin, le *Wat Poh Ta* (n°6), ou temple du beau-père, et le Tham Phra (n°7), meilleur exemple de conversion d'un abri préhistorique en sanctuaire hindou-bouddhique (les Khmers sont aussi passés par là). (GR, 344)
- (211b) La plus grande, Tham Reusi, abrite la statue très vénérée de Reu-sii, un sage hindou. (GR, 517)

Nous pouvons comparer ces trois exemples à ceux des noms de plages dans 6.3.5. Le nom commun thaï *tham* est considéré comme un nom masculin quand il est exprimé seul avec son nom individualisateur sans détermination par un modifieur comme les exemples du (179) et du (211a). Une fois que le nom possède une expansion, le genre s'oriente vers le féminin. Dans l'exemple du (211b), l'appellatif prend le déterminant *la* avec un adjectif féminin dans la structure superlative. Le genre masculin apparaît ici comme un genre neutralisé, compromis entre le masculin et le féminin.

6.3.8 Noms de caps

Les noms de caps, malgré leur petite quantité dans notre corpus, sont toujours inscrits au masculin avec la paraphrase *le cap* comme dans *la cap Panwa* (EV, 212), *le cap Mae Phim* (PF, 346), *le cap Singh* (GR, 487). Nous avons aussi trouvé deux cas d'emploi de l'article devant le nom catégorisateur du thaï :

(212)

- (a) Au bout du village, à quelques encablures du quai et de son animation frénétique, se découpe le **Leam Sing** ou « cap du Lion » - en fait un îlot assiégé par une multitude de bateaux de pêche composant un ravissant tableau multicolore. (GV, 202)
- (b) Au coucher du soleil, enfin, une halte s'impose au **Laem Promthep**, à l'extrême sud de l'île. (GV, 414)

C'est toujours l'article *le* qui s'emploie, peut-être dû au mot *cap* son équivalent en français. En outre, le masculin est aussi appliqué dans l'appellatif sans paraphrase comme dans l'exemple qui suit :

- (213) Situé juste avec le **Tukta**, sur le même côté de la route, une bonne adresse pour déguster les produits de la pêche du jour. (PF, 292)

Bref, les appellatifs de caps peuvent se former avec ou sans paraphrase. Quel que soit le nom commun choisi, en français ou en thaï, le masculin prédomine toujours. Le fait que le terme *laem* soit au masculin peut être expliqué par le nom équivalent en français *cap*, ou par le genre masculin en tant que genre indifférencié comme le cas de *hat* et *tham*.

6.3.9 Noms de voies de communication

Les voies de communication dans les guides touristiques sur la Thaïlande empruntent généralement les termes thaïlandais *thanon* ou *soi* dont la recherche des équivalents en français n'est pas facile étant donné que les termes de voies de communication en thaï ne sont pas aussi riches qu'en français.

Pour le réseau urbain, nous avons trouvé une petite quantité d'appellatifs constitués d'un nom commun français à l'instar *la rue Jet Yod* (GR, 296), *l'avenue Ratchadamnoen*

(EV, 143) ou *l'artère principale de Charoen Krung* (PF, 102). La plupart sont formés par la paraphrase *thanon* ou *road* sans déterminant : *Thanon Yaowarat* (GV, 145) ou *Phra Athit Road* (PF, 101). D'ailleurs, dans le texte, quand le déterminant est obligé, l'article défini féminin *la* est régulièrement utilisé avec l'accord féminin probablement dû au terme *voie* ou *rue* en français comme l'illustrent les exemples suivants :

- (182c) C'est là, notamment, sur la longue **Thanon Ratchadamnoen Nok** (la Voie royale), que se dresse l'élégante façade de style italien de l'**Assemblée nationale**, précédée par la statue de Rama V. (GV, 139)
- (214a) Au nord de la bruyante Khao San Road par la Thanon Samsen (15 mn à pied), à deux pas du fleuve et de la Bibliothèque nationale, un quartier verdoyant où piaillent les oiseaux, notre préféré à Bangkok. (GR, 126)
- (214b) La zone résidentielle la plus prisée s'étend de part et d'autre de la HUAY KAE ROAD, dans le nord-ouest de la ville. (EV, 264).

Également, malgré l'absence de la paraphrase, l'accord féminin se présente dans l'adjectif qui qualifie le nom de voie :

- (215)
- (a) A la prochaine intersection, prendre sur la gauche Istanuraphap. (PF, 100)
- (b) Sukhumvit est internationale et cela se retrouve notamment dans le choix de ses restaurants mais aussi de la population qui y habite. (PF, 107)

Par contre, l'accord du nom peut aussi renseigner le lecteur sur la catégorie à laquelle le référent appartient dans le cas où le nom de voie est tiré des autres catégories de lieux situés aux alentours. Remarquons l'exemple suivant :

- (216) Ce quartier est prisé des expatriés comme des Thaïs. Sukhumvit est très résidentiel, mélange de maisons et de condominiums d'architecture et d'époques variées. (PF, 107)

Dans l'exemple (216), le nom *Sukhumvit* est mentionné dans le même article que le (215b) mais l'adjectif qui le qualifie s'accorde avec un genre différent. L'accord du masculin ici n'est pas la concordance avec *la rue* ou *la voie* mais avec le mot *quartier* qui est sous-entendu.

Or parmi les noms de voies au féminin, il existe aussi l'emploi du masculin :

- (217) Ainsi, le Ratchadamnoen Klang, une sorte d'avenue des Champs-Élysées bangkokienne, a été un prélude à l'apparition d'autres larges avenues dans une ville comprenant aujourd'hui plus de 6 millions d'habitants et à la circulation malgré tout saturée... (PF, 54)

Le choix de l'article masculin est peut-être une faute de frappe ou le choix inconscient de l'auteur à cause de la terminaison masculine. Ici nous ne pouvons pas catégoriquement conclure sur la raison pour laquelle le masculin s'applique parce qu'il n'existe qu'une seule occurrence dans notre corpus.

Quant à l'autre type de voie important dans la ville, *soi*, il est souvent employé pour désigner une voie secondaire. Ce terme est emprunté tantôt avec déterminant, tantôt sans déterminant. Si le contexte en a besoin, l'article *le* est toujours constaté.

- (218)
- (a) En poursuivant dans la même direction, vous rejoignez bientôt le croisement du **Soi Wanit 1** (ou Sampeng Lane – Plan III, D4). (GV, 143-144)
 - (b) Les hébergements bon marché et souvent très bas de gamme se concentrent autour du soi Ngam Dupli au sud de Sathorn Road (proche de la station de MRT Lumpini). (PF, 122)

L'emploi de l'article masculin pour ce nom commun thaï est peut-être dû à l'emploi neutralisé pour le nom commun thaï (comme *le tham* ou *le hat*) ou à la terminaison masculine de la dernière syllabe sonore.

À propos du réseau routier, les termes *route* ou *highway* sont empruntés pour former un appellatif comme *la Super Highway 1* (GR, 296), *la route 3* (EV, 191). Quand ces mots sont sous-entendus, le nom de la route et le déterminant restent toujours au féminin :

- (219)
- (a) Le 4^e embarcadère, Kason, le plus fourmillant, avec vaste parking et boutiques de souvenirs, est accessible de la grande N A4, en venant de Phuket [...] (GR, 515)
 - (b) [...], *suivez la route 218, qui rejoint la nationale 24, et à Nang Rong, continuez au sud vers Pa Kham – 8h-16h30 – entrée payante.* (GV, 363)

Or, si nous considérons le pont comme un nom de voie de communication comme en France, les appellatifs de ponts sont généralement formés avec la paraphrase *le pont* ou

bridge comme *le pont de la rivière Kwai* (PF, 204), *le pont Taksin* (EV, 173), *le Friendship Bridge* (GR, 360), *le Mémorial Bridge* (PF, 97). Il n'existe qu'un seul exemple sans mot catégorisateur introduisant comme dans l'exemple (138) :

(220) Premier pont édifié à Chiang Mai, le Nawarat a remplacé, en 1950, une simple passerelle de bois couverte. (EV, 264)

L'appellatif de pont est traité comme un nom masculin même si le mot *pont* est implicite dans le syntagme. Quel que soit le terme *pont* déjà mentionné précédemment ou sous-entendu, l'auteur utilise ce genre du nom commun qu'il a à l'esprit.

Pour résumer, les appellatifs de voies de communication thaïlandaises sont assez variés en terme de catégorie grammaticale. Les voies principales urbaines et les routes sont traitées au féminin tandis que la voie secondaire urbaine (*soi*) et le pont sont au masculin. Au niveau de la forme, la plupart sont formés avec la paraphrase thaïe pour le réseau urbain à cause des principes de l'Institut royal de Thaïlande (1999 : 9) que suivent normalement les plaques de rues mais le réseau routier suit plutôt le modèle français.

6.3.10 Noms de monuments culturels

La création des appellatifs des monuments ou d'édifices culturels de la Thaïlande est assez compliquée étant donné que la culture de la Thaïlande et de la France sont différentes en matière de religion, de croyances ou de mode de vie. Certains monuments et édifices sont propres à la Thaïlande, surtout le temple bouddhiste et le palais dont le concept ne ressemble pas à celui de l'Occident. Les appellatifs peuvent emprunter le terme générique thaï, anglais ou français selon la préférence de l'auteur.

D'abord, le temple bouddhiste ou *wat* en thaï. Ce terme est presque toujours utilisé comme *Wat Pho* (GR, 146), *Wat Chai Watthanaram* (GV, 201), sauf dans le cas de la traduction plus ou moins littérale ou le surnom tel que *le temple de la Grande Relique* (GV, 135), *le temple du Bouddha couché* (PF, 151). Dans certains contextes où le déterminant est nécessaire, l'article masculin est toujours sélectionné comme dans les exemples qui suivent :

(221)

- (a) À l'extérieur des murs d'enceinte, le Wat Jet Yod possède un chedi carré à sept spires. (PF, 53)
- (b) Visible de très loin, le grand *prang* blanc du wat Mahathat, d'inspiration khmère, s'élève au centre d'une clôture bordée de statues du Bouddha. (EV, 196)

Nous avons trouvé que les autres constructions bouddhistes sont aussi traitées comme un nom masculin avec l'emploi de l'article *le* comme par exemple les stûpas de différents types comme *le chedi Phra Pathom* (PF, 52), *le Phra Tat Chompet* (GV, 179) ou les différents bâtiments religieux abritant le statut du Bouddha comme *le Wihan Phra Mongkjon Bophit* (GV 21), *le vihara Nam Tam* (EV, 281), *le Ho Phra Kaeo* (GV, 316) sont inscrits au masculin, précédé d'un article *le*.

Par extension, les temples ou les constructions des autres religions orientales comme les temples hindous de style khmer sont également considérés comme un nom masculin :

(222)

- (a) Avant d'arriver au Prasat Muang Tham (en bas à droite), on longe le *barray*, récemment réaménagé. (EV, 234)
- (b) L'avenue Sorasak débouche sur un petit carrefour où trône le Prang Khaek, un temple composé à l'origine de trois *prang*, mais dont un seul subsiste celui du centre. (GV, 229),

Dans certains cas, les appellatifs mentionnent seulement le nom propre, sans préciser le type de la construction. Ces noms sont régulièrement précédés d'un article masculin. Prenons ces exemples ci-dessous :

(223)

- (a) le Si Mahatat (GV, 242), le Hua Wian (EV, 289)
- (b) le Phanom Rung (PF, 301), le Khao Phra Wihan⁶⁷ (GR, 162)
- (c) le Put Jaw (GV, 409), le Chao Mae Kao Samuk (GV, 189)

Trois séries d'exemples sont ici présentées selon les différents types du temple : le (223a) sont les appellatifs des temples bouddhistes, le (223b) les temples hindous de style khmer et le (223c) les temples chinois. Notons que tous les temples cités sont toujours au

⁶⁷ Le terme *Khao Phra Wihan* peut renvoyer à la fois au temple hindou khmer et à la montagne où se trouve le temple.

masculin. C'est peut être dû au terme générique *temple* qui est sous-entendu ou l'intérêt du genre masculin pour la neutralisation.

Quant aux appellatifs des palais et des bâtiments royaux, on compte beaucoup de termes thaïs qui les concernent. Cela dépend de l'importance et de la fonction du bâtiment. Les paraphrases en français trouvées dans notre corpus sont *le palais*, *le hall*, *le pavillon*, *l'hôtel*, *la salle de trône*, etc. selon la préférence de l'auteur. Le genre et le nombre sont dus au mot que l'auteur choisit :

(224)

- (a) Une visite du palais royal de Phra Nakhon Khiri au coucher du soleil ; la découverte à pied des temples du centre-ville ; une excursion au parc de Kaeng Krachan. (GV, 178)
- (b) Le premier pavillon Suttha Sawan, où mourut le roi, on notera *le Hall Dusit Sawan Thanya Maha Prasat*, édifié pour recevoir les hôtes de marque et les ambassadeurs étrangers, comme le chevalier de Chaumont en 1685. (GR, 207)
- (c) Derrière la porte close se cache la salle Phaisan Taksin, où le souverain recevait les insignes royaux lors de son couronnement. (GV, 126)

Les exemples du (224a) au (224b) sont traités comme un nom masculin selon les mots *palais*, *pavillon* ou *hall* tandis que le (224c) est au féminin à cause du mot *salle*.

Les paraphrases du thaï (*wang*, *phra thinang*) et de l'anglais (*palace*) sont aussi traitées comme un nom masculin singulier : *le Wang Luang* (PF, 182), *le Phra Thinang Aphonphimok* (EV, 146), *le Klai Kung Wol Palace* (GR, 407), *le Phuping Palace* (GV, 286). À noter que quand la paraphrase est enlevée, le déterminant semble neutralisé pour tous les types de palais.

(225)

- (a) Un funiculaire débouche sur un sommet garni de pavillons et coiffé par son ancien palais d'été, le Pra Nakhon Khiri, parfaitement représentatif d'un style occidendo-thaï qu'aimaient tant les souverains du Siam. (GR, 407)
- (b) À droite s'étendent les restes du Dusit Sawan Thanya Maha Prasat où se tenaient les audiences royales officielles. (GV, 228)
- (c) Le portail nord du Phaisan Taksin, le Tewart Mahesuan – réservé à l'usage exclusif des membres de la famille royale – conduit au pavillon Amarin Winitchai, où étaient reçus les hauts dignitaires de la cour et les ambassadeurs étrangers. (EV, 147)

Si nous reprenons les mêmes référents que nous avons présentés dans les exemples (224), le genre des trois palais semble neutralisé sous la forme du masculin, même *le Phaisan Taksin* qui est considéré comme une salle de trône dans le (224c).

Les noms de lieux qui ont généralement un déterminant en français semblent facultatifs pour les noms thaïs dans le texte touristique en français. Il est obligatoire dans le cas où une paraphrase française introduit un nom du référent thaï. Pourtant, certains noms d'unités géographiques comme les noms de montagnes, de cours d'eau, de pays, de voies ou de monuments culturels peuvent avoir le déterminant en forme simple malgré l'absence du nom de catégorie. La concordance est aussi nécessaire pour le genre ou le nombre, régulièrement dus au genre et au nombre du terme français équivalent. Il est intéressant de noter que le nom de catégorie du lieu thaï est très souvent traduit en français par un nom masculin : *le soi, le tham, le wat, le khlung, le hat, le doi* ou *le khao*. Le genre masculin apparaît par défaut à cause de la terminaison masculine ou à la neutralisation comme le constatent Robert WAGNER et Jacqueline PINCHON (1991) : « quand les mots nouveaux n'ont pas de raison spéciale pour prendre l'un ou l'autre genre, ils s'orientent vers le masculin, genre différencié (1991 : 48). De plus, le déterminant *le* peut aussi présenter la particularité ou l'individualisation du référent comme l'expliquent Bernard BOSREDON et Olivia GUÉRIN (2005 : 17) : « L'opération de singularisation étant réalisée, LE indique en discours suivi l'existence et l'unicité de l'occurrence singularisée par le Npr tout en marquant formellement le statut dénominatif de l'ensemble. » Le statut de cet article est donc aussi considéré comme LE dénominatif. Bref, le déterminant LE précédé d'un appellatif toponymique thaï peut avoir deux valeurs. D'une part, c'est un genre indifférencié ou le genre neutre pour les mots étrangers et d'autre part, il marque le statut propre ou l'unicité de l'individu.

6.4 Appellatifs des noms de lieux généralement dépourvus d'article : noms de provinces, de villes et de localités

Comme nous l'avons signalé plus haut, les noms de villes sont en général employés sans déterminant, sauf quelques villes dont l'article est bien intégré ou lexicalisé dans la dénomination. Dans le cas de noms de villes thaïlandaises, aucune ville ne possède un

article précédé. Elles se présentent sous la forme simple (seul nom de ville) ou forme construite avec la paraphrase française (*la province de, la ville de* etc.).

6.4.1 La paraphrase *la province de, la ville de, etc.*

Comme la Thaïlande est un pays éloigné de la France, les unités administratives semblent inconnues des Francophones. La forme simple semble inconnue dans le texte français parce qu'elle ne peut informer sur le niveau dans l'administration territoriale ou la catégorie de lieux auxquels le nom en question appartient. Les paraphrases tels que « la province de », « la ville de », « le village de » peuvent les clarifier, comme *la province de Songkhla* (GV, 42), *la ville de Hat Yai* (PF, 528) ou *le village de Borsang* (GR, 254).

En outre, la paraphrase est aussi employée dans des buts spécifiques. D'abord, la paraphrase désigne une entité politique au niveau de la microstructure, il s'agit des subdivisions comme la province, le district, la ville, etc. Comme par exemple :

(226)

- (a) Le groupe des îles Phi Phi est rattaché administrativement à la province de Krabi, mais la plupart des touristes y accèdent depuis l'embarcadère de Rassada, à Phuket Ville. (PF, 503)
- (b) Lampang Luang, ancienne ville fortifiée, ou *wiang*, située à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de Lampang, dépend du district de Kokha. (EV, 281)
- (c) Chaque année, la ville de Phimai organise des régates pendant deux semaines, de fin novembre au début décembre. (PF, 299)

Ensuite, dans le cas de l'homonyme toponymique, on peut se servir de la paraphrase afin de distinguer entre la province et les autres types de toponymes qui portent le même nom comme par exemple *la province de Nan* (PF, 267) vs *la rivière Nan* (PF, 268) ou *les sources chaudes de San Kamphaeng* (GV, 289) vs *le village de San Kamphaeng* (GV, 289). En outre, le cas le plus fréquent est la distinction entre la province et la ville capitale. En Thaïlande, la ville capitale dans chaque province porte toujours le même nom que la province, sauf Bangkok. Les noms communs comme *la province* et *la ville* peuvent éviter la confusion de deux unités administratives différentes :

(227)

- (a) 91 267 habitants à Phuket-ville – Province de Phuket (GV, 434)

- (b) *La ville de Chiang Rai* s'est développée sur la droite de la rivière Kok, un affluent du Mékong, qui coule d'ouest en est, au nord de la ville. (GR, 296)

L'homonyme toponymique pose ici problème. On voit bien dans le (227a) que les deux Phuket ne renvoient pas au même individu. Les noms communs *ville* et *la province de* peuvent distinguer deux unités administratives différentes. La *province de Phuket* est une unité plus grande avec 3 districts comptant à peu près 600 000 d'habitants tandis que *Phuket-ville* avec 91 267 d'habitants est une municipalité urbaine dans la division administrative locale appartenant à la province dont il tire le nom. Pour l'exemple (227b), la paraphrase *la ville de* montre que c'est le développement de la ville capitale de la province de Chiang Rai qui couvre environ 11 680 km². *La ville de* est ici employée pour éviter l'ambiguïté.

6.4.2 Genre du nom de la ville

La question du genre de la ville est souvent difficile à déterminer. Nous avons trouvé certains critères pour répondre à cette question. Maurice GREVISSE et André GOOSSE résument quelques règles dans leur ouvrage *Le Bon usage* (2008 : 594-595). D'abord, il s'agit du style d'expression, dans la langue parlée. Les noms de villes sont masculins alors qu'ils sont inscrits au féminin dans la langue écrite, en particulier dans la langue littéraire. Ensuite, c'est le critère de la forme orthographique. Les noms terminés par un *e* muet favorisent généralement le féminin. D'ailleurs, dans le cas où le nom de ville est déjà constitué d'un article, le nom de ville sera aussi traité selon la forme déjà existante comme *La Rochelle*, *La Havane*. Enfin, c'est le critère sémantique, le masculin sera prédominant en corrélation avec certains adjectifs comme *vieux*, *nouveau*, *grand* et *tout* dans *les rues du vieux Marseille* ou *le Grand Londres* pour désigner des quartiers de la ville ou son extension. Et aussi l'emploi métonymique pour un événement, une équipe sportive ou le gouvernement du pays favorise le déterminant masculin.

Or si le nom de ville est qualifié par un adjectif, la syntaxe du nom sera modifiée : *les rues du vieux Marseille* ou *le Grand Londres*. Le nom de ville doit être précédé d'un article car l'utilisation de l'expansion par le syntagme adjectival, syntagme prépositionnel ou relatif déclenche régulièrement l'emploi de l'article en français (Ballard 2001 : 63)

Selon les critères proposés, si nous prenons le premier critère, il n’y aura pas de nom de ville au masculin étant donné que tous les noms de villes étudiés sont parus dans les guides touristiques. De plus, le critère formel est peu probable car la plupart des noms sont transcrits selon le principe de l’Institut royale de Thaïlande où le –e muet n’est pas mentionné. Donc, il semble que le critère sémantique puisse s’appliquer dans notre corpus.

6.4.3 Accord des articles et des épithètes

Après avoir observé l’emploi des adjectifs qualifiant les noms de villes dans le corpus, nous pouvons diviser les noms de villes en deux groupes : ville au masculin et ville au féminin.

6.4.3.1 Ville au masculin

Nous n’avons pas trouvé l’emploi du masculin de l’appellatif de la ville en forme simple mais toujours avec une expansion par un adjectif préposé ou postposé. Nous allons présenter les adjectifs qui peuvent induire le genre masculin pour les noms de villes :

- ‘*vieux*’ + nom de ville : c’est toujours l’emploi du masculin. Cela peut signifier que c’est la partie la plus ancienne d’une ville qui s’oppose aux nouveaux quartiers. Le genre masculin est dû au mot ‘quartier’.

(228)

- (a) Les photos en noir et blanc du vieux Lampang et le charme désuet des lieux vous plongent dans une autre époque. (PF, 260)
- (b) Le vieux Chiang Khan, régal pour tout voyageur peu pressé, consiste en une longue et étroite rue parallèle au Mékong (Thanon Chaikong), bordée de belles maisons en teck. (GR, 329)

- ‘*grand*’ + nom de ville : le terme *grand* est appliqué aux termes de l’agglomération qu’il désigne, la ville et son extension ; c’est-à-dire la grande agglomération ou la métropole.

(229)

- (a) Aussi, les autorités thaïlandaises ont-elles préféré décongestionner la ville proprement dite en répartissant ses services à travers le Grand Bangkok, dans un rayon de 50 km. (GV, 50)
- (b) Située à environ 20 km au nord-ouest de Bangkok, cette ville suburbaine fait partie de ce que l'on appelle le Grand Bangkok. (PF, 165)

Les exemples ci-dessus montrent bien que l'appellatif *le Grand Bangkok* ne concerne pas seulement la capitale mais aussi ses banlieues environnantes. C'est le même dispositif que l'on peut trouver pour les grandes agglomérations comme *le Grand Paris*, *le Grand Londres*. À noter que l'adjectif est toujours au masculin, initié par une capitale. Jørgen LOMHOLT (1983) explique « le choix du masculin n'est guère dû à la restriction de l'ampleur géographique de la ville puisqu'il s'agit au contraire de la ville tout entière. » (1982 : 300).

Les autres exemples de l'emploi au masculin sont aussi exprimés lorsqu'il s'agit de la désignation d'une partie de la ville ou d'un quartier spécifique :

(230)

- (a) En allant un peu plus à l'est, dans les soi perpendiculaires à Ploenchit Road, comme Lang Suan et Ruam Rudee, on entre dans le Bangkok résidentiel huppé, un mélange de jolies maisons dont certaines ont conservé une architecture traditionnelle en bois et de tours d'habitations ultramodernes. (PF, 105)
- (b) Khao San Road, à proprement parler, manque terriblement d'authenticité, mais les voyageurs semblent rassurés de se retrouver tous au même endroit. On ne saurait trop conseiller, cependant, au visiteur de passage de s'éloigner de cette rue pour découvrir le vrai Bangkok (PF, 118)
- (c) Le cap Panwa, en forme de talon, ferme l'extrémité est de la baie de Chalong. C'est le véritable Phuket, vivant encore à son rythme, dans un paysage encore pas mal préservé. (GR, 504)

Le référent dans ces exemples n'est pas la ville entière mais seulement une partie. Le quartier résidentiel notable dans le (230a) et la partie autre que Khao San Road où il y a trop de touristes étrangers dans le (230b). Pour Phuket, il s'agit de la partie qui n'est pas encore envahie par les touristes.

Selon les exemples présentés ci-dessus, nous pouvons résumer que le masculin est marqué quand le nom de ville est modifié par un adjectif déterminatif partitif (*vieux*, *vrai*, *véritable*), un adjectif extensif (*grand*) ou une autre détermination partitive (*résidentiel*)

6.4.3.2 Ville au féminin

Les noms de villes sont souvent perçus comme féminin en français, comme le signalent Robert WAGNER et Jacqueline PINCHON (1991 : 50). Par conséquent, la plupart des noms de villes dans notre corpus se présentent au genre féminin par ellipse de la formule explétive *la ville de*. Les exemples de certains appellatifs avec un adjectif au féminin sont présentés ci-dessous :

- ‘*ancien*’ + nom de ville : contrairement au cas précédent, cette paraphrase est très souvent au féminin. Jørgen LOMHOLT (1983, 297) explique que l’emploi au féminin exprime un aspect historique. Si nous considérons l’idée de Lomholt, nous pouvons classifier l’historicité par deux critères suivants :

1. La ville avant sa destruction ou son abandon : *l’ancienne Ayutthaya* (GR, 202), *l’ancienne Chiang Rai* (EV, 293) ou *l’ancienne Chiang Saen* (EV, 304) sont des exemples de capitales d’anciens royaumes de Thaïlande qui ont été détruits ou abandonnés pour un nouveau site :

(231)

- (a) À l’étage d’un bâtiment moderne, une exposition remarquable, rehaussée de diaporamas sur l’ancienne Ayutthaya, celle qui, entre les XVI^e et XVIII^e s, rayonna sur tout le Sud-Est asiatique. (GR, 202)
- (b) L’œuvre, qui se veut la représentation des principales composantes du monde telles qu’elles sont reproduites sur des peintures murales de Bangkok, est en fait complètement étrangère à la culture du Lan Na et de l’ancienne Chiang Rai. (EV, 293)

L’ancienne Ayutthaya, ancienne capitale du royaume de Siam, fut envahie et détruite par les Birmans en 1767. Elle fut reprise par le futur roi Taksin qui installa sa capitale à Thonbruri. Quant à *l’ancienne Chiang Rai*, elle était capitale du royaume de Lanna (ou Lan Na) jusqu’en 1296, où son roi transféra sa capitale à une nouvelle ville, Chiang Mai.

2. Le nom ancien d’une ville débaptisée : le mot *ancienne* est très souvent en corrélation avec le nom d’anciennes cité-royaumes comme *l’ancienne Singora* (EV, 208), *l’ancienne Kelang Nakorn* (EV, 276). Ces noms restent encore de nos jours dans la culture thaïlandaise en tant qu’ancien nom de la ville ou de la province. *Singora* est phonétiquement transformée en *Songkhla* tandis que *Kelang Nakorn* est rebaptisée *Lampang* selon le mythe de la construction du stûpa le plus important *Phra That Lampang*

Luang comme déjà mentionné dans le chapitre précédent. L'auteur emprunte ces appellatifs pour donner des informations complémentaires historiques sur la ville. Ils fonctionnent comme une apposition dans la phrase :

(232)

- (a) Songkhla, l'ancienne Singora, est établie sur une péninsule entre la mer de Chine méridionale et l'immense lac de Thale Sap. (EV, 208)
- (b) Lampang, l'ancienne Kelang Nakorn, aurait été fondée au VII^e siècle par l'un des fils de la reine Chamadevi. (EV, 276)

Ces noms ne sont pas seulement un nom de royaume mais aussi celui de leur capitale. Par conséquent, quand l'auteur veut parler d'une ville sous l'aspect historique, ces noms peuvent être empruntés mais avec le terme *ancienne* au féminin pour renvoyer à la ville qui était la capitale du royaume.

Par ailleurs, nous avons trouvé un cas d'emploi de l'adjectif *ancien* au masculin :

- (233) La partie ouest de la rivière, ***Thonburi***, construite bien avant Bangkok, conserve la plupart de ses canaux (qui ont tous été couverts à l'est). L'exploration de ces *khlong* en barque est recommandée. C'est l'ancien Bangkok, au visage rural. (GR, 112)

L'emploi du masculin de *l'ancien Bangkok* ne concerne pas l'histoire de la capitale mais plutôt son développement économique. Le réseau de canaux est comblé et remplacé par les rues. *Thonburi*, une partie ouest de Bangkok, qui conserve son réseau de canaux bordés de vieilles maisons est considéré comme un exemple ou une image de Bangkok à l'époque où les canaux étaient les voies principales de communication.

- 'actuel' + nom de ville : l'adjectif *actuel* est toujours au féminin dans le corpus. L'expression peut impliquer qu'il s'agit de la ville entière qui est opposée à l'ancienne ville du passé. Prenons les exemples ci-dessous :

(234)

- (a) « Bangkok est la Venise de l'Orient : on n'y entend que le bruit des rames, celui des ancres, le chant des matelots ou les cris des rameurs », écrivait l'explorateur Henri Mouhot, au cours d'un de ses voyages, en 1870. Une telle évocation fait sourire au regard de l'actuelle Bangkok. (GV, 146)

- (b) Plusieurs salles à la gloire de la culture chinoise retracent cette véritable aventure et aident à comprendre le mélange des cultures de l'actuelle Phuket. (PF, 462)

La ville qualifiée par *actuel* désigne la ville entière moderne à l'époque présente qui contraste plus ou moins avec la ville du passé. Comme *l'actuelle Bangkok* est fort différente du Bangkok du XIX^e siècle de Mouhot, explorateur français de l'Asie du Sud-Est. Quant à *l'actuelle Phuket*, les habitants de plusieurs origines se sont installés dans cette ville, surtout les Chinois qui ont émigré depuis le début de la XIX^e siècle. Aujourd'hui, il est difficile de distinguer les Chinois des Thaïlandais car ils sont en harmonie avec la culture, l'apparence physique ou le mode de vie.

- nom de ville + '*moderne*' : l'adjectif *moderne* est placé après le nom de la ville pour contraster avec les adjectifs *vieux* ou *ancien*.

- (235) Il n'existe pas de carte complète de la Bangkok moderne, ce qui n'a rien de surprenant quand on considère la rapidité avec laquelle les banlieues se construisent et les quartiers anciens se modifient. (EV, 180)

L'emploi féminin pour Bangkok ne désigne pas seulement le centre-ville mais aussi ses banlieues qui se sont beaucoup développées. Il est donc difficile de délimiter la frontière exacte de la capitale selon le critère du développement économique. À noter que cet adjectif peut aussi qualifier la paraphrase *la ville de*. Observons les exemples suivants :

- (236)
- (a) La plupart des visiteurs logent dans la ville moderne de Sukhothai, petite bourgade établie à 12 km du parc historique, sur les rives de la Yom. (GV, 247)
- (b) À 15 km au sud de la ville moderne de Si Satchanalai – comptez 2h pour les temples à l'intérieur des murailles et une journée pour l'ensemble du site. (GV, 250)

Sukhothai et Si Satchanalai sont deux anciennes cités du XIII^e siècle mais elles ont été abandonnées avec les ruines et les nouvelles villes se sont développées loin des anciens sites, environ 11-12 kilomètres. *La ville moderne* est employée pour distinguer le site moderne du vieux site qui porte le même nom. En comparant à la *Bangkok moderne*, le genre féminin implique toute la ville de Bangkok qui est largement modernisée tandis que *la ville moderne* désigne seulement la partie actuelle. Pourtant, l'auteur du Guide du

routard préfère les appellatifs anglais *New Sukhothai* et *Old Sukhothai* (GR, 219) qui n'ont pas besoin de l'interprétation partie/tout du genre différent de la ville.

Dans les autres cas, la ville est en général inscrite au féminin, surtout quand on parle de sa fondation, sa situation ou sa célébrité :

(237)

- (a) Située à 54 km à l'est de Nakhorn Ratchasima, à l'écart de la route de Khon Kaen, Phimai est établie au confluent de la Mun et de la Khem. (EV, 232)
- (b) Damnoen Saduak est connue dans toute la Thaïlande pour son plus que fameux marché flottant. (PF, 171)

Or dans le cas de *Sukhothai*, nous pouvons trouver l'accord masculin et l'accord féminin mais il ne s'agit pas de la question de partie/tout. Prenons les exemples suivants :

(187c) Lorsque Rama Kamheng meurt en 1318, Sukhothai est devenu le royaume le plus important d'Asie du Sud-Est, mais il sera rattaché à son tour par le nouveau royaume thaï d'Ayutthaya, en 1378. (PF, 33)

(238) Sukhothai n'est plus cette place forte fondée par les Khmers. Surnommée l'« Aube du Bonheur », elle fait figure de cité autonome, dont la puissance se mesure à sa capacité de développer la région [...] (GV, 62)

Comme *Sukhothai* est un ancien cité-royaume de la Thaïlande, le problème de l'homonyme toponymique se produira dans certains contextes. Quand *Sukhothai* est mentionné en tant que cité de Sukhothai, c'est l'accord féminin qui s'applique alors que l'accord masculin est plutôt pour le royaume de Sukhothai qui s'étendait sur une partie du territoire de l'actuellement Thaïlande.

Le déterminant est nécessaire et mis devant les noms de ville chaque fois que les noms sont accompagnés d'une épithète de caractère ou de nature. Selon l'emploi des adjectifs épithètes mentionné *supra*, nous avons trouvé que le genre grammatical de la ville est controversé. Cela dépend de l'interprétation. Le féminin joue le rôle le plus important, probablement à cause du mot ville. Le nom de ville désigne la ville entière ou la ville dans le sens général. Au contraire, la ville au masculin renvoie plutôt à une partie ou à un quartier spécifique de la ville ou encore à une autre catégorie de lieu comme l'État.

6.5 Bilan

Comme plusieurs appellatifs toponymiques thaïlandais dans notre corpus commencent par le nom commun français désignant la catégorie à laquelle appartient l'entité géographique, l'article ainsi que le genre et le nombre est celui du nom commun comme *l'île de Phuket, les montagnes du Dong Phraya Yen*. Aussi, pour les cas des noms communs en anglais, le genre et le nom de l'appellatif sont identiques au nom équivalent en français comme *la Highway, sa Maya Beach*. Dans le cas d'absence de l'apparition du nom commun français, la question du genre et du nombre semblent moins systématique. Nous pouvons résumer le problème du déterminant des appellatifs toponymiques thaïlandais, dans le tableau récapitulatif suivant :

Sous-catégories	Structures et exemples	Genre	Nombre
Pays et royaumes	Npr : <i>la Thaïlande</i> <i>le Siam, le Lanna, le Dvaravati</i> <i>les Dvaravati, les Srivijaya</i>	féminin masculin masculin	singulier singulier pluriel
Cours d'eau	Npr : <i>la Chanthaburi, la Tapi, la Nan (rivière)</i> <i>le Chao Phraya, le Mékong (fleuve)</i> Nc + Npr : <i>le klong Ong Ang, le klong Saen Sap</i>	féminin masculin masculin	singulier singulier singulier
Montagnes	Npr : <i>le Suthep, le Chiang Dao</i> collectif : <i>les Thanon Tongchai, les Dangkrek</i> Nc + Npr : <i>le Phu Phra Bat, le Doi Inthanon</i>	masculin ? masculin	singulier pluriel singulier
Îles et Archipel	Npr : collectif : <i>les Similan</i> Nc + Npr : <i>la bien nommée Kata Noi,</i> <i>le Ko Tapu (cas exceptionnel)</i>	? féminin masculin	pluriel singulier singulier

Sous-catégories	Structures et exemples	Genre	Genre
Baies et plages	Nc + Npr : <i>le Hat Tham Phra Nang</i>	masculin	singulier
	Nc + Npr (+ adj) : <i>la petite Ao Hin Kao, la gracieuse et paisible Hat Nai Thon</i>	féminin	singulier
Chutes d'eau	Nc + Npr : <i>la fameuse Nam Tok Sarika</i>	féminin	singulier
Grottes	Nc + Npr : <i>le Tham Pra Nang Nok</i>	masculin	singulier
	Nc + Npr (+ adj) : <i>la plus grande, Tham Ruesi</i>	féminin	singulier
Caps	Npr : <i>le Tukta</i>	masculin	singulier
	Nc + Npr : <i>le Laem Sing, le Laem Promthep</i>	masculin	singulier
Voies de communication	Npr : <i>la Huay Kaeo</i>	féminin	singulier
	Nc + Npr <i>la Thanon Samsen, la long Thanon Ratchadamnoen,</i>	féminin	singulier
	<i>le soi Wanit 1, le soi Ngam Dupli</i>	masculin	singulier
	Sauf les routes toujours en anglais ou en français : <i>la Highway, la national 24, la route 3</i>	féminin	singulier
Temple (bouddhiste/hindou/ chinois)	Npr :		
	Bouddhiste : <i>le Hua Wiang, le Si Mahatat</i>	masculin	singulier
	Hindou khmer : <i>le Phanom Rung, le Khao Phra Wihan</i>	masculin	singulier
	Chinois : <i>le Put Jaw, le Chao Mae Kao Samuk</i>	masculin	singulier
	Nc + Npr Bouddhiste : <i>le Wat Jet Yod, le wat Mahathat, le chedi Pra Pathom, le Vihara Nam Tam</i>	masculin	singulier

Sous-catégories	Structures et exemples	Genre	Genre
	Hindou khmer : <i>le Prasat Muang Tam, le Prang Khaek</i>	masculin	singulier
Palais	Npr : <i>le Pra Nakhon Kiri, le Dusit Sawan Thanya Maha Prasat, le Phaisan Taksin</i>	masculin	singulier
	Nc + Npr : <i>le Wang Luang, le Phra Thinang Aphonphimok</i>	masculin	singulier
Villes, provinces	Npr + Adj : <i>le vieux Lampang, le Grand Bangkok, le vrai Bangkok</i>	masculin	singulier
	<i>l'ancienne Ayutthaya, l'actuelle Bangkok, la Bangkok moderne</i>	féminin	singulier

Tableau 34 : Les exemples des SN simples constituant un nom propre

Selon le tableau *supra*, le déterminant s'associant avec le nom propre est varié : *le*, *la* et *les*. La plupart des appellatifs portent un article défini masculin singulier. Bien que certains noms génériques soient au féminin (*montagne, plage, grotte*, etc.), l'article *le* est sélectionné, en particulier quand les appellatifs sont constitués d'une paraphrase thaïe (*tham, soi, wat, hat*) qui semblent avoir une terminaison masculine. Il est aussi possible de considérer que l'auteur emploie *le* masculin comme un « choix par défaut », c'est-à-dire celui du masculin comme le genre de la neutralisation masculin/féminin en tant qu'article LE dénominatif (Bosredon et Guérin 2005). Par contre, la détermination ou l'expansion par l'adjectif peut également influencer sur le choix du déterminant. Nous avons trouvé que dans la structure Nc(th) + Npr + Adj, notamment pour la grotte et la plage, le déterminant peut reprendre le genre féminin selon le nom géographique correspondant en français comme dans les exemples (206c) et (211b). Or le cas de la chute d'eau et de l'île sont aussi l'occasion de suivre cette remarque mais nous ne pouvons pas encore le confirmer parce que nous n'avons trouvé qu'un seul exemple (208b).

Toutefois, le *le* neutre ne s'applique pas dans tous les cas. Le genre féminin est aussi employé dans certaines catégories de lieu comme la rivière ou la voie de communication selon leur nom catégorisateur comme le remarquent Martin RIEGEL et *al.*

(2011) : « L'emploi d'un nom propre étranger précédé d'un article est souvent doublement révélateur et de la prégnance du genre attaché aux noms en général et de la catégorie de base associée à tout nom propre. Il reconstruit intuitivement sous les noms propres les noms de base français associés. » (2011 : 336). Par conséquent, bien que les appellatifs appartiennent à la même catégorie, l'article choisi peut être différent selon le classement géographique dans l'esprit de l'auteur comme les appellatifs de cours d'eau :

la rivière Kok	→	la Kok
la rivière Kwaï	→	la Kwaï

Quant à l'article défini pluriel *les*, il correspond aux noms communs au pluriel *les monts* et *les îles* pour marquer un ensemble de reliefs d'altitude et d'îles en groupe et non pour les noms collectifs comme *chaîne de montagne* ou *archipel* :

les monts Thanon Tongchai	→	les Thanon Tongchai
les îles Similan	→	les Similan

Dans le cas des noms de pays ou de royaumes dont le genre dépend de la terminaison orthographique, comme le constatent Martin RIGEL et *al.* (2011 : 340), les noms de pays et provinces terminés en *-e* sont féminins et les autres sont généralement considérés comme masculins. *La Thaïlande*, lexicalisée dans la langue française prend évidemment le féminin tandis que *le Dvaravati* et *le Lan Na*, moines connus des Francophones, prennent le masculin en raison de leur terminaison non-*e*. Mais *Dvaravati* et *Srivijaya* sont parfois employés au pluriel, surtout dans le contexte artistique parce que ces deux États sont aussi considérés comme États associés dont on compte plusieurs centres urbaines et artistiques.

Enfin, le nom de ville, normalement dépourvu d'article peut prendre le déterminant masculin ou féminin selon l'interprétation quand il possède une expansion. L'accord masculin implique uniquement une partie ou un quartier de la ville tandis que le féminin est plus répandu dans un contexte plus général ou pour la ville entière.

Dans la partie suivante, les études sémantiques et traductologiques seront consacrées pour montrer comment les toponymes qui sont vides de sens selon le critère traditionnel se présentent dans le texte pragmatique comme le guide touristique. Ils

peuvent être interprétés de façon différente et en quelque sorte traduisible pour atteindre les objectifs du guide touristique.

PARTIE IV

SÉMANTIQUE ET TRADUCTION DES TOPONYMES THAÏLANDAIS

Les toponymes thaïlandais ayant déjà été présentés au niveau de la forme dans les parties précédentes, la recherche ne serait pas complète si l'analyse de leur sens n'était pas traitée. Cette partie est organisée en trois chapitres qui tentent de cerner trois optiques : l'analyse sémantique, l'analyse traductologique et l'analyse signalétique.

Comme nous l'avons vu sur la question du sens du nom propre dans le chapitre I (*cf. 1.1.1.6*), l'absence de sens reste contestable. À présent, nous n'avons pas l'intention de traiter cette question au niveau général du nom propre mais nous essaierons de montrer la relation entre le sens et la référence des toponymes. Un toponyme ne désigne pas toujours une unité géographique dans son aspect spatial. Dans un contexte discursif différent, il est également apte à renvoyer métonymiquement à d'autres aspects tels que l'entité politique ou la population. Pour en faire la preuve, nous emprunterons la notion de *facette* d'Alan CRUSE selon laquelle certains aspects de la signification d'un mot appartenant à différents types ontologiques se comportent parfois de façon indépendante et donnent ainsi une apparence d'ambiguïté, tandis que dans d'autres emplois ils semblent fusionner dans un seul concept global (Cruse 2007 : 61). D'ailleurs, nous nous appuyons également sur les autres interprétations comme l'interprétation métaphorique et l'interprétation image telles qu'elles sont traitées par Kerstin JONASSON (1994 ; 1991) et Marie-Noëlle GARY-PRIEUR (2004 ; 2001 ; 1991).

Bien que la traduction soit communément considérée comme impossible, il existe un certain nombre de toponymes thaïlandais adaptés dans les guides touristiques francophones pour le transfert sémantique de la dénomination d'origine. Les toponymes dans ce type de texte ne fonctionnent pas seulement comme l'étiquette d'un lieu mais doivent aussi inciter le lecteur à la découverte ou la visite. Dans le chapitre 8, nous tentons

de dégager les procédés traductologiques que les auteurs des guides touristiques utilisent pour franciser les toponymes thaïlandais en empruntant comme modèle d'analyse plusieurs travaux des divers traductologues tels que Michel BALLARD (2001 ; 2006), Jean DELISLE (1993) ou Jean-Paul VINAY et Jean DARBELNET (1977). Pourtant nous ne nous occuperons pas seulement des procédés traductologiques proprement dits mais également des surnoms ou des nouveaux appellatifs correspondant à leur caractéristique dominante et à leur fonction.

Cette partie se termine par une analyse pragmatique des toponymes. Comme les toponymes dans chaque domaine de référence ont leurs propres caractéristiques ou présentent une certaine récurrence de leur organisation sémiotique, le dispositif dénominatif ou les choix lexicaux, les auteurs des guides touristiques doivent prendre en compte le problème de la formulation des toponymes francisés conformes à la convention de dénomination des toponymes français. C'est le cas du musée qui s'appelle *Ban Chiang*, la version française peut être *le musée Ban Chiang* ou *le musée de Ban Chiang* selon la dénomination des musées français. Afin d'examiner cette question, nous emprunterons la notion de *signalétique* (Bernard BOSREDON 1997 ; 2012).

CHAPITRE 7

ANALYSE SÉMANTIQUE DES TOPONYMES : SENS ET RÉFÉRENCE

Après avoir présenté l'analyse morphosyntaxique des toponymes thaïlandais dans la partie précédente, nous allons aborder dans ce chapitre une autre dimension de ces toponymes dans une analyse sémantique. Avant de la présenter, rappelons un peu le sens du nom propre. Selon certains logiciens et linguistes, le nom propre n'a pas de signification et apparaît comme « un désignateur rigide » selon Saul KRIPKE (1982). Il serait donc un peu étrange de parler de l'analyse sémantique du nom propre. Dans ce chapitre nous essayons de démontrer que malgré son absence de sens, le toponyme porte une description sémantique de son référent et qu'il peut en quelque sorte transférer le sens comme un nom commun. Ce chapitre comprend deux parties. La première partie s'articulera sur l'analyse des diverses facettes des toponymes ; c'est-à-dire l'analyse des fonctionnements des toponymes dans un contexte discursif. La seconde partie sera consacrée aux autres types d'interprétations possibles des toponymes : l'interprétation métaphorique et l'interprétation image.

7.1 Toponymes et figure de style : notion de facette

Le toponyme a normalement la fonction de renvoyer à un lieu unique. Dans des énoncés ou hors énoncé, il apparaît en position référentielle et non modifié comme par exemple *la Thaïlande* désigne un pays asiatique du Sud-Est dont la capitale est Bangkok. Chaque fois que l'on trouve ce mot, il est reconnu comme un nom de pays. Pourtant, nous pouvons également trouver que dans certains contextes, le toponyme ne désigne plus l'entité individu mais une classe d'objets comme dans le cas des noms de fromages (*la ville de Camembert* pour le camembert) ou de vins (*la Champagne* pour le champagne).

Ainsi les noms de lieux habités *Camembert* et *la Champagne* peuvent désigner non seulement le fromage et le vin qui sont fabriqués dans ces régions mais aussi une classe. Ces noms propres ont perdu leur valeur référentielle avec son emploi modifié. Il s'agit ici de la métonymie. Michelle LECOLLE (2004) explique que le nom propre dans ses emplois métonymiques est amené à se « communiser »⁶⁸, lorsque la métonymie est lexicalisée. Ainsi ces deux toponymes sont devenus des noms communs ; c'est-à-dire initiés par une minuscule et précédés d'un article selon leur nom de catégorie, le masculin pour le vin et le fromage.

Pourtant, le toponyme peut aussi conserver sa valeur référentielle ou son emploi non modifié en désignant un autre objet que son référent initial comme le cas du rapport ville/habitants (239a) ou du rapport ville/équipes sportives (239b) :

(239)

- (a) Châtillon n'est pas d'accord, et c'est Châtillon qui décide. (exemple de Michelle LECOLLE, 2004)
- (b) Le Brésil a remporté la Ligue mondiale, hier à Madrid, après s'être imposé en finale à la Serbie-Monténégro 3 sets à 2. (exemple de Georgeta CISLARU, 2012)

Selon les exemples ci-dessus, ce sont deux des cinq types de valeurs des toponymies que propose Michelle LECOLLE (2004), fondées sur une représentation « naïve » de la réalité qu'est un lieu, dont elle suppose qu'elle peut être marquée linguistiquement mais qui est aussi étroitement tributaire des codes sémiotiques et de l'histoire d'une société. Ce sont l'usage « standard » (non métonymique) du toponyme, le rapport lieu/habitants, le rapport lieu/occupants, le rapport lieu/produits fabriqués, le rapport lieu institutionnelle/actant institutionnel et le rapport lieu (pays ou ville)/institution⁶⁹.

Pourtant en sémantique cognitive, ce n'est pas le rapport comme le tout pour la partie ou le contenu pour le contenant mais des composants qui sont tels qu'ils peuvent apparaître seuls en emploi et donc donner lieu à une variation de sens non polysémique et non simplement contextuelle de l'item (Kleiber 1999 : 90). Il ne s'agit pas véritablement de sens différents ou de polysémie mais d'aspects différents d'un lexème comme le montrent les exemples ci-dessous :

⁶⁸ Le terme *communiser* est emprunté à Jacques DAMOURETTE et Édouard PINCHON (1991-1927).

⁶⁹ Cf. Michelle LECOLLE (2014)

Livre ⁷⁰ =	[TOME]	un livre rouge
	[TEXTE]	un livre intéressant

La facette [TOME] présente l'aspect concret du livre, c'est la couverture du livre qui est rouge. La facette [TEXTE], quant à elle, renvoie à une entité abstraite, c'est le contenu dans le livre qui est intéressant. Alan CRUSE utilise le terme *facette* pour nommer ce type de variante et ce qui différencie les facettes des sens polysémiques est l'unité du concept global dans les facettes (Cruse 1996 : 94).

La notion de *facette* est introduite par Alan CRUSE (1995 ; 1996 ; 2002 ; 2004) et Willaim CROFT et Alan D. CRUSE (2004). Elle est définie comme un composant discret d'un sens unique (Cruse 1995 : 44). Les différentes facettes représentent des sens qui peuvent être activés indépendamment les uns des autres mais elles définissent le sens en tant que concept unique formant un tout. La notion de facette est un nouveau type de sens multiple concernant la dimension cognitive parce que les facettes dont il est question sont représentées « de façon permanente dans le lexique mental » (Cruse 1996 : 95).

Ici, dans le cas des toponymes dans les guides touristiques, observons les exemples suivants :

(240)

- (a) Proportionnellement, il doit y avoir plus de temples en Thaïlande que d'églises à Rome. (GR, 100)
- (b) Suite à l'invasion du Japon, la Thaïlande est contrainte de faire alliance avec l'occupant et déclare la guerre aux Etats-Unis et à l'Angleterre. (PF, 39)

Selon les exemples ci-dessus, nous voyons bien que le mot *Thaïlande* désigne le même référent mais dans des aspects différents. Dans l'exemple (240a), il désigne l'aspect concret d'une unité géographique mais le gouvernement thaïlandais dans le (240b).

Dans des travaux antérieurs, Alan CRUSE (1996) traite les questions concernant les noms de pays en anglais comme *Britain* et les concepts ou facettes avec lesquels ils sont associés. Il constate trois facettes pour le noms de pays : *country* (une entité géographique), *nation* (la population d'un pays) et *state* (entité politique abstraite). Ensuite, Georgeta CISLARU (2012), travaillant sur un corpus de la presse française

⁷⁰ Les exemples sont traduits de l'anglais de Willaim CROFT et Alan CRUSE (2004 : 116) :

<i>book</i>	=	[TOME]	a red book
		[TEXT]	an interesting book

distingue trois facettes pour les noms de lieux habités. Ce sont les facettes [LIEU], [POPULATION] et [INSTITUTION]. Elle propose également deux emplois dérivés ÉQUIPE et ÉVÈNEMENT. En suivant sa méthodologie, nous utilisons la méthode empruntée à l'analyse sémantique et à l'analyse combinatoire/distributionnelle en considérant les traits sémantiques, les contraintes combinatoires et les rôles sémantiques.

Dans un corpus de guides touristiques, nous avons également dégagé trois facettes des toponymes : [LIEU], [POPULATION] et [INSTITUTION]. D'ailleurs un toponyme peut s'associer à un concept global aux trois facettes. En ce qui concerne les emplois dérivés, nous n'avons pas trouvé ÉQUIPE et ÉVÈNEMENT à cause de la différence de nature de corpus mais nous avons pu dégager d'autres emplois comme ACTIVITÉ ARTISTIQUE et AGENT ÉCONOMIQUE.

7.1.1 Facette [LIEU]

Chaque fois que l'on parle d'un lieu, il s'agit d'un endroit, d'une localité, d'un édifice, etc. qui vient d'abord en tête, L'emploi canonique d'un toponyme est donc l'aspect concret ou la facette [LIEU]. Cette facette désigne une entité géographique ou un territoire déterminé. Cette entité peut concerner une communauté humaine comme le pays, la province, la ville ou des sites naturels, non habités par les hommes comme la montagne, la rivière, le fleuve, etc.

Dans les guides touristiques dont les objectifs principaux sont de faire connaître et de faire voir les destinations dans un pays lointain, il est inévitable de les présenter en tant que lieux comme la situation, le profil, les choses que l'on peut y voir, etc. dans toutes les parties du guide, dans le titre et dans le texte. C'est la facette la plus employée dans le guide touristique.

D'abord dans le cas du titre de la partie ou du chapitre, les toponymes se présentent dans un syntagme nominal pour localiser plusieurs types de représentation renvoyant à des lieux. Cela peut être des destinations, des origines ou tout simplement des figurations spatiales :

(241)

- (a) BANGKOK L'ÎLE DE RATTANAKOSIN [*titre de chapitre*] (EV, 164)
- (b) LES TEMPLES DE LAMPANG [*titre de chapitre*] (EV, 287)

- (c) CÔTE DE LA MER D'ANDAMAN [*titre de partie*] (PF, 444)
 (d) À L'OUEST : DE PHUKET À HAT YAI [*titre de partie*] (GR, 461)

Les toponymes dans les exemples ci-dessus représentent les destinations proposées sous forme d'entités concrètes. Ces toponymes représentent la zone géographique et dans chaque zone, on peut trouver divers sites touristiques réunis aussi bien sous le nom de la province (241a-b) ou le nom de lieu le plus dominant que les sites partagent (241c) ou sous la forme d'itinéraire (241d). Dans la capitale, le nom du quartier est mentionné (*l'île de Rattanakosin*) tandis qu'en province le nom de lieu varie selon sa caractéristique géographique. Par exemple, dans la région du Sud, bien connue pour ses mers et ses îles, le nom d'île et le nom de mer sont mentionnés (*la mer d'Andaman*). Grâce à ces noms, on peut trouver la destination et la localiser facilement sur la carte.

Quant au titre ou sous-titre de la section ou du paragraphe dans le même chapitre, le toponyme est indiqué plus précisément, les noms des sites touristiques sont variés. Ils peuvent être le nom du quartier, de la ville, de la voie de communication, de l'unité géographique ou de l'édifice selon la nature du site touristique, par exemple :

(242)

(a)

<p>BANGKOK L'ÎLE DE RATTANAKOSIN [<i>chapitre</i>] SANAM LUANG, LE « CHAMP ROYAL » [<i>section</i>] [<i>texte</i>] LE MUSÉE NATIONAL [<i>section</i>] [<i>texte</i>]</p>
--

(EV, 156)

(b)

Autour de Chiang Mai [<i>chapitre</i>]
DANS LES HAUTEURS
Wat Phra That Doi Suthep [<i>section</i>]
[<i>texte</i>]
Le parc du Doi Inthanon [<i>section</i>]
[<i>texte</i>]

(GV, 284 et 286)

Selon les exemples ci-dessus, le toponyme du chapitre sert de cadre (*Bangkok L'île de Rattanakosin* et *Autour de Chiang Mai*) et les toponymes de la section présentent ensuite les sites touristiques se trouvant dans le cadre déterminé. On peut en déduire que *Sanam Luang* et *le Musée national* se trouvent dans le quartier *l'île de Rattanakosin* et que *Wat Phra That Doi Suthep* et *le parc national du Doi Inthanon* sont situés dans les environs de *Chiang Mai*. Les informations touristiques détaillées qui suivent sont décrites dans un cadre géographique précis.

Dans un texte, le toponyme est très souvent grammaticalement employé dans la structure *préposition locative + toponyme*, en forme d'un syntagme prépositionnel. Selon le rôle sémantique, le toponyme est considéré comme lieu indiquant les circonstances spatiales d'un procès.

- (240a) Proportionnellement, il doit y avoir plus de temples en Thaïlande que d'églises à Rome. (GR, 100)
- (243a) Mais la circulation siamoise est « relativement fluide », sauf à Bangkok où se frayer un passage au long des avenues tient du miracle. (PF, 22)
- (243b) Toutefois, une croisière sur la Chao Phraya permet de découvrir la capitale sous un jour nouveau (GV, 169)

On peut trouver l'usage de diverses prépositions selon le contexte immédiat par exemple la préposition *par* est très souvent sollicitée en corrélation avec les verbes *passer* et *commencer* :

- (244)
- (a) Un gros hic, la circulation inextricable et stressante de Lamai Beach à Mae Nam en passant par Chaweng. (GV, 417)

- (b) Commencer la visite par le Wat Phra Kaeo puis le Grand Palais : les gardes sont inflexibles si vous faites l'inverse. (GR, 178)

Également pour la préposition *sur*, elle est très souvent employée avec le nom *vue* ou le verbe *donner* (dans le sens d'*avoir vue sur*) :

(245)

- (a) Le *Big Buddha* (20 m de haut) domine le village et commande une vue sur la vallée du Mékong, le confluent avec la rivière Huang et le Laos. (GV, 332)
- (b) L'Ananda Samakhom donne sur une place ornée d'une grande statue équestre de Rama V que Georges Saulo moula à la faveur d'une visite du monarque à Paris. (EV, 178-179)

Le choix de la préposition dépend aussi de la sous-catégorie du toponyme. C'est le cas du nom de pays, qui est très souvent en corrélation avec les prépositions *en*, *au* et *aux*. Voici des exemples d'emplois de la préposition avec différentes sous-catégories toponymiques :

Sous-catégorie du toponyme	Prépositions	Exemples
Noms de pays	en, au, aux	<ul style="list-style-type: none"> - Les déplacements <u>en Thaïlande</u> sont aisés dans l'ensemble. (PF, 9) - <u>Au Siam</u>, la situation fut largement facilitée par la francophilie d'un aventurier grec. Phaulkon, qui exerçait une grande influence sur le roi Narai. (GV, 196) - La représentation de la France a mal débuté <u>au royaume de Siam</u>, sous les traits... d'un Grec, Constantine Phaulkon. (GR, 82)
Noms de régions	dans	<ul style="list-style-type: none"> - Ce voyage <u>dans l'Isan méridional</u> qui borde le Cambodge fera découvrir aux amoureux de l'art extrême-oriental quelques temples qui comptent parmi les plus délicats témoignages que la civilisation khmère nous a laissés. (GR, 379)

Sous-catégorie du toponyme	Prépositions	Exemples
Noms de provinces, de villes et de villages	à, dans, sur, vers, pour, depuis	<ul style="list-style-type: none"> - Mais la circulation siamoise est « relativement fluide », sauf à <u>Bangkok</u> où se frayer un passage au long des avenues tient du miracle. (PF, 22) - Il n’y a pas loin de 350 temples <u>dans Chiang Mai</u>, quasi à tous les coins de rue. (GR, 250) - La plupart des visiteurs font cette excursion d’une journée <u>depuis Phuket</u> ou Krabi, mais on peut également passer la nuit à <u>Phangnga</u> ou <u>dans le village de pêcheurs de Koh Panyi</u>. (EV, 219) - Sinon, on peut toujours, comme on l’a dit plus haut, louer son bateau et voguer à loisir, <u>vers Chiang Rai</u> ou ailleurs. (GV, 298) - Nombreux vols intérieurs chaque jour <u>pour Chiang Mai, Chiang Rai, Phuket, Ko Samui, Krabi, Surat Thani, Trang, Hat Yai</u>. (GV, 158) - Riche d’une faune et d’une flore très diversifiées, il se trouve effectivement <u>sur le district de Surat Thani</u> mais il en est distant d’une bonne centaine de kilomètres. (PF, 389)
Noms de voies de communication	sur, dans, à	<ul style="list-style-type: none"> - A la suite du Loy Kratong, cette fête hindoue réunit les pèlerins au temple indien du centre-ville situé <u>à Silom Road</u>. (PF, 63) - On trouve aussi des vendeurs de rue <u>sur Rajadamri Road</u>, de même que dans l’allée qui va de New Road à l’hôtel Oriental. (EV, 185) - <u>Dans le Soi Rambutri</u> et à l’angle de Rambutri Road et Thanon Chakrapongse, pleine de petites <i>cantoches de rue</i>. (GV, 134)

Sous-catégorie du toponyme	Prépositions	Exemples
Noms de rivières/fleuves	sur, dans	<ul style="list-style-type: none"> - À voir particulièrement à Bangkok <u>sur la Chao Phraya</u>, du côté de Memorial Bridge, à Chiang Mai <u>sur la rivière Ping</u>, et à Sukhothai (festival son et lumière, danses). (GR, 79) - Plus loin, sur la route 2195, qui longe la Huang, rivière qui va se jeter plus à l'est <u>dans le Mékong</u> (...). (GV, 335)
Noms de montagnes	dans, sur	<ul style="list-style-type: none"> - Bel ensemble de galeries qui se faufilent sur plusieurs kilomètres <u>dans la montagne Doi Chiang Dao</u> (« ville de l'Étoile »), le troisième sommet du pays (2 175 m), qui domine de façon spectaculaire la jolie campagne environnante. (GV, 258) - Il [le pilier fondateur de la ville] fut érigé <u>sur la colline de Chomthong</u>, dans les faubourgs de la cité : le résultat forme un ensemble de cent huit colonnes de granits, entourant le « nombril de l'univers », haut de 1,72 m. (EV, 293)
Noms de parcs/forêts	dans	<ul style="list-style-type: none"> - L'ours noir d'Asie, plus grand, se cache encore <u>dans les parcs de Khao Yai et de Nam Nao</u>. (EV, 240)
Noms de mers	dans	<ul style="list-style-type: none"> - Cet archipel de 51 îles égrenées <u>dans la mer d'Andaman</u> à la frontière avec la Malaisie est une destination touristique en plein développement. (GR, 588) - Au nord de Hua Hin, un petit port coloré accueille matin et soir les chalutiers qui rentrent de leur pêche <u>dans le golfe de Thaïlande</u>. (EV, 198)
Noms d'îles	sur, à, pour	<ul style="list-style-type: none"> - On trouve des bungalows <u>sur KOH TAO</u>, l'une des plus grandes îles de l'archipel, et <u>sur KOH WUA TA LAP</u> (« l'île de la vache endormie »). (EV, 206)

Sous-catégorie du toponyme	Prépositions	Exemples
		<ul style="list-style-type: none"> - Les fauchés iront « se rincer l’œil » à <u>Ko Lanta</u> ou à <u>Ko Tao</u>, vraiment plus adorables. (GR, 109) - Bateau <u>pour Ko Chang</u> (GR, 174)
Noms de baies, de plages, de caps	à, dans, sur	<ul style="list-style-type: none"> - Le vendredi, gros marché musulman près de la mosquée sue la route qui mène à <u>Surin Beach</u>. (GR, 485) - Le centre de recherche en biologie marine installé <u>au cap Phanwa</u>, à 25 km au sud-est de Phuketville, possède un magnifique aquarium tropical. (EV, 212) - Du village de TAO THAN, <u>dans la baie de Luk</u>, on peut accéder par bateau à deux cavernes peu connues. (EV, 225)
Nom de cascades	à	<ul style="list-style-type: none"> - On préfère <i>Pha Kluai Mai</i>, plus mignon et au début du sentier qui mène à <u>la cascade Haew Suwat</u>. (GR, 376)
Noms de grottes	dans	<ul style="list-style-type: none"> - Vous pourrez également vous aventurer <u>dans la grotte des Vikings</u>, qui renferme des peintures préhistoriques [...] (GV, 421)
Noms d’édifices	à, dans, sur	<ul style="list-style-type: none"> - Toutes les ambassades disposaient d’un embarcadère d’où mes diplomates pouvaient se rendre <u>au Grand Palais</u>. (EV, 172) - On peut voir <u>dans le wat Chong Kam</u> voisin une statue extrêmement vénérée du Buddha assis, tout de brique et de plâtre, haute de 5 m. (EV, 289) - La plupart des agences se trouvent <u>sur Anusarn Market</u>, d’où les bus partent. (GR, 260)

Tableau 35 : L’emploi des prépositions des noms de lieux

Dans le tableau ci-dessus, les prépositions les plus employées sont citées en correspondance avec différentes catégories de lieux. Les autres prépositions telles que *près de*, *en face de*, *autour de*, *entre...et* sont aussi employées mais moins fréquemment.

L'emploi locatif ou la facette [LIEU] ne s'actualise pas seulement dans le syntagme prépositionnel mais aussi dans le syntagme nominal en tant que sujet grammatical dans l'énoncé. Pourtant, si l'on considère son rôle sémantique, ce groupe nominal n'est pas l'actant du procès. Il apparaît comme une circonstance spatiale. Le toponyme s'associe en général avec les verbes descriptifs, surtout les verbes copules tels qu'*être*, *rester*, *devenir*, *sembler* ou *demeurer* comme l'illustrent les exemples suivants :

(246)

- (a) La Thaïlande est encore de nos jours un pays « bon marché » pour les Occidentaux... (PF, 9)
- (b) La Thaïlande demeure l'un des pays les moins urbanisés d'Asie. (GV, 51)
- (c) De par son attrait touristique, Chiang Mai est devenu un véritable hub de transport non seulement au niveau national, mais aussi international, avec des vols directs quotidiens depuis plusieurs capitales d'Asie du Sud-Est. (PF, 220)
- (d) Jumelle de Bangkok au 19^e s., Thonburi paraît comme oublié du temps. (GV, 146)

Ces verbes copules n'expriment pas le procès du prédicat mais la description du lieu. Il existe encore un nombre de verbes servant à décrire le lieu. Les verbes que nous trouvons le plus sont *compter*, *offrir*, *disposer* ou *posséder*.

(247)

- (a) Au temps de sa gloire, Ayutthaya ne comptait pas moins de 500 temples, trois palais, protégés par 12 km de remparts avec une centaine de portes et 17 fortins répartis aux emplacements stratégiques. (PF, 180)
- (b) Le mont KHAO RANG, au nord-ouest de Phuket, offre une vue splendide sur la ville, le port et, au-delà, la mer et ses îles. (EV, 212)
- (c) Bangkok dispose d'un éventail très large de restaurants qui proposent une cuisine très variée, locale comme étrangère. (GR, 132)
- (d) Trang ne possède pas un charme inoubliable, mais la vie des habitants est restée authentique. (PF, 526)

Selon la fonction grammaticale du sujet de l'énoncé, nous avons trouvé que le toponyme s'associe souvent avec les verbes copules et les verbes d'état. Il est possible de le reformuler en remplaçant le toponyme dans le groupe prépositionnel sans changer le sens global comme dans les exemples ci-dessous :

- (247a) Au temps de sa gloire, Ayutthaya ne comptait pas moins de 500 temples, trois palais, protégés par 12 km de remparts avec une centaine de portes et 17 fortins répartis aux emplacements stratégiques.
- (247a') Au temps de sa gloire, on ne comptait pas/il n'y avait pas à Ayutthaya moins de 500 temples, trois palais, protégés par 12 km de remparts avec une centaine de portes et 17 fortins répartis aux emplacements stratégiques.
- (247b) Le mont KHAO RANG, au nord-ouest de Phuket, offre une vue splendide sur la ville, le port et, au-delà, la mer et ses îles.
- (247b') Au mont KHAO RANG, au nord-ouest de Phuket, il y a/on trouve une vue splendide sur la ville, le port et, au-delà, la mer et ses îles.

Par contre, il est à noter que dans l'exemple (247b), en attribuant le trait [+humain], le toponyme *Le mont de Khao Rang* peut être employé avec un verbe d'action comme s'il avait des propriétés humaines. Il s'agirait donc de personnification. Pourtant, si l'on considère bien le sens de l'énoncé, on trouve que le rôle sémantique reste encore le lieu.

D'ailleurs, avec certains verbes, les contraintes combinatoires ou le contexte peuvent suggérer la facette [LIEU] sur laquelle s'articule le toponyme.

- (248)
- (a) La Thaïlande présente, à l'ouest et à l'est de son territoire, deux espaces de plongées privilégiés. (PF, 71)
- (b) Mukdahan profite de sa position stratégique face à Savannakhet, ville sud-laotienne en pleine expansion et premier relais commercial entre la Thaïlande et le Vietnam. (GR, 354)

Dans les exemples (248), les mots *territoire* et *position stratégique* informent que la signification des toponymes *Thaïlande* et *Mukdahan* correspond à l'aspect concret désignant le territoire déterminé. Il est clair que ces deux toponymes réfèrent à la facette [LIEU] avec l'emploi locatif.

En outre, le toponyme peut fonctionner comme un complément d'objet dans l'énoncé. Le sémantisme de certains verbes peut également suggérer l'actualisation de la valeur locative des toponymes comme dans les exemples suivants :

- (249)
- (a) Avant de quitter la Thaïlande, il faut se présenter au Service de l'immigration (tampon de sortie indispensable) juste à côté de l'embarcadère. (PF, 290)
- (b) On visite d'abord le Musée photographique du cérémonial royal, belle bâtisse en bois abritant une intéressante collection de photos événementielles et de costumes d'apparat. (GV, 139)

Les verbes *quitter* et *visiter* dans les exemples ci-dessus peuvent impliquer que le complément d'objet direct de l'énoncé serait un lieu à cause de leur signification. On peut comprendre que le complément *la Thaïlande* du verbe *quitter* est un lieu que le sujet laisse en s'éloignant tandis que *le Musée photographique du cérémonial royal* apparaît comme un lieu où le sujet va pour trouver quelque chose.

Enfin, le toponyme est employé pour informer sur le trajet ou l'itinéraire. Bien qu'il soit inconnu des lecteurs, ils peuvent comprendre immédiatement qu'il s'agit de deux lieux distincts.

(250)

- (a) Au total, 60 000 prisonniers de guerre, essentiellement australiens, hollandais et anglais, et 250 000 travailleurs asiatiques (réquisitionnés de force) furent répartis à l'époque entre les différents chantiers à travers la jungle, sur les 415 km du tracé de la voie ferrée Bangkok-Rangoon. (PF, 207)
- (b) Pour un trajet Bangkok-Chiang Mai (720 km, entre 10 et 13h de trajet), il faut compter environ 4€ en bus ordinaire, 7€ en bus privé climatisé et 11€ en bus VIP. (GV, 30)

Comme la valeur locative est une valeur canonique du toponyme, toutes les catégories des toponymes sont normalement capables d'actualiser la facette [LIEU]. Il peut se constituer dans un syntagme prépositionnel ou dans un syntagme nominal. On peut remarquer que cette facette s'articule généralement dans le syntagme prépositionnel. Chaque toponyme a besoin d'une préposition différente selon le contexte. Quant au toponyme dans le syntagme nominal, il est plus difficile de dégager cette valeur. C'est le cas du sujet grammatical de l'énoncé, les contraintes combinatoires, le rôle sémantique et le sémantisme du verbe jouent le rôle important de distinguer la fonction du toponyme. Dans cette position, le toponyme peut être interprété comme l'actualisation des autres facettes, [POPULATION] et [INSTITUTION], que nous allons présenter ci-dessous.

7.1.2 Facette [POPULATION]

Dans certains contextes, ce n'est pas le lieu que désigne le toponyme mais d'autres choses. Il peut également présenter la population du territoire, surtout dans le cas où se présentent des traits [+humain] et [+collectif]. Le toponyme qui peut actualiser cette valeur serait un toponyme habité tels que le nom de pays, de provinces, de districts, de villes ou

de villages. D'ailleurs, la facette [POPULATION] est très souvent activée par le rôle sémantique d'agent (Cislaru 2012 : 9).

(251)

- (a) Au cœur de la plus importante zone de plantation au monde, la Thaïlande *produit* régulièrement 22 millions de tonnes par an et est le premier exportateur mondial pour la céréale. (PF, 42)
- (b) La ville de Ratchaburi, par exemple, au sud-est de Bangkok, *fabrique* et *exporte* toujours dans tout le pays ses fameuses **jarres à eau** aux flancs bruns vernissés, décorés de motifs floraux ou de dragons. (GV, 97)

Dans les exemples (251), on voit que les noms de pays et de villes jouent le rôle actantiel. Les verbes *produire*, *fabriquer* et *exporter* ont besoin de l'agentivité. « La Thaïlande » ou « la ville de Ratchaburi » ne désignent donc pas le territoire. Les traits pertinents [+agent], [+humain] et [+collectif] sont demandés pour correspondre à son rôle sémantique dans l'énoncé. Le troc sémantique qui permet de rendre compte de l'extension du nom propre des deux énoncés est comme les exemples illustrés ci-dessous :

- (251a') Au cœur de la plus importante zone de plantation au monde, *les Thaïlandais* *produisent* régulièrement 22 millions de tonnes par an et sont le premier exportateur mondial pour la céréale.
- (251b') *Le peuple de Ratchaburi*, par exemple, au sud-est de Bangkok, *fabrique* et *exporte* toujours dans tout le pays ses fameuses **jarres à eau** aux flancs bruns vernissés, décorés de motifs floraux ou de dragons.

En faisant une analyse combinatoire, le contexte linguistique peut aussi suggérer l'actualisation de la facette [POPULATION] du toponyme. L'enchaînement avec des noms des habitants ou les mots qui les concernent joue le rôle essentiel dans l'interprétation de cette facette comme dans les exemples suivants :

(252)

- (a) Bien évidemment pas fêté par les *Thaïlandais*, business oblige, Bangkok célèbre dignement cet événement lucratif. (PF, 64)
- (b) Car ici, Bouddha n'a pas sa place : plus malaise que thaïlandaise – la ville resta historiquement rattachée à la Malaisie jusqu'au début du 20^e s. -, Satun est profondément *musulmane* et l'on se laisse surprendre par l'appel du muezzin, à l'heure de la prière. (GV, 439)

D'après l'exemple (252a), non seulement le verbe *célébrer* qui a besoin des traits [+agent], [+humain] et [+collectif], l'apparition du mot *Thaïlandais* est aussi considérée comme un

mot-clé afin d'affirmer l'actualisation de la facette [POPULATION]. Il s'agit de la fête de Noël en Thaïlande dont la majorité des habitants sont bouddhistes. Le mot *Thaïlandais* confirme explicitement le rapport lieu/habitants du toponyme dans la proposition principale. Ce sont des gens de Bangkok qui célèbrent cette fête chrétienne. Quant à l'autre exemple, il s'agit de la religion. Le terme *musulman* qui qualifie le nom de province de Satun montre que ce toponyme désigne ses habitants conçus comme un individu. Les concurrences de *Thaïlandais* et *musulmane* dans les énoncés ci-dessus montrent que ce sont les habitants qui sont désignés. On peut donc considérer ces deux mots comme une marque de la généralisation référentielle de la facette [POPULATION] et on peut également remplacer le mot *Bangkok* par *le peuple de Bangkok* et *Satun* par *le peuple de Satun* sans changer le sens de l'énoncé :

- (252a') Bien évidemment pas fêté par les Thaïlandais, business oblige, *le peuple de Bangkok* célèbre dignement cet événement lucratif.
- (252b') Car ici, Bouddha n'a pas sa place : plus malaise que thaïlandaise – la ville resta historiquement rattachée à la Malaisie jusqu'au début du 20^e s. -, *Le peuple de Satun* est profondément musulman et l'on se laisse surprendre par l'appel du muezzin, à l'heure de la prière.

Dans les autres cas, la généralisation est faite par certains noms considérés comme des fruits ou les propriétés des hommes comme dans les exemples suivants :

- (253)
- (a) Cependant, la *Thaïlande* résiste plutôt bien à l'omniprésence mondiale des variétés américaines contemporaines et lui préfère des productions purement locales : depuis la *chanson à l'eau de rose* sur accompagnement de synthétiseur au hard rock ou heavy métal version siamoise, dans un registre provocateur très actuel. (PF, 60)
- (b) L'influence croissante de la capitale se lit dans un autre détail (2) : le personnage qui observe les buffles porte un *jongkrabane* à la *mode de Bangkok*. (EV, 105)
- (c) Beaucoup d'ouvriers chinois ont été employés dans les mines, et leur influence sur la *culture* de *Phuket* s'observe toujours. (GR, 464)

Dans le contexte sociologique, les mots comme *chanson*, *mode* ou *culture* sont des marqueurs indiquant qu'il s'agit toujours des habitants du lieu cible. Ce n'est plus le cas d'une détermination locative. Dans l'exemple (253a), le sémantisme du verbe *résister* et *préférer* sollicite des traits [+humain] et [+collectif] pour que le toponyme *la Thaïlande* puisse être l'agent du procès. Le terme *chanson* confirme donc le rapport lieu/habitants de

ce toponyme. Quant aux autres exemples, les termes *Bangkok* et *Phuket* qui apparaissent comme le complément du nom ont également besoin de ces deux traits. L'extension de ces derniers toponymes sera *la mode des habitants de Bangkok* et *la culture des habitants de Phuket*.

Nous pouvons voir plus haut que l'actualisation de la facette [POPULATION] s'effectue sur le rapport lieu/habitants du toponyme que Michelle LECOLLE (2004) identifie comme l'emploi métonymique du toponyme. Dans notre corpus, les toponymes concernés sont des noms de lieux habités comme le nom de pays et d'unités administratives mais Michelle LECOLLE (2004 : 3) et Georgeta CISLARU (2005 : 250-251) qui travaillent sur les toponymes dans un corpus de presse indiquent que cet emploi peut s'appliquer aussi aux odonymes. Pourtant, dans le corpus touristique, l'activation de cette facette par un odonyme semble plus limitée. En outre, selon Michelle LECOLLE (2004), le rapport lieu/habitants peut aussi correspondre aux personnels d'entreprises désignés par le nom de leur lieu de travail dans un cadre plus restreint et spécifique (239a). Elle identifie ce rapport comme le rapport lieu/occupants. Quant à Georgeta CISLARU, elle propose le rapport lieu/équipes sportives (239b) qui est considéré comme *l'emploi dérivé*. Ce rapport peut être pourtant dérivé de la facette [POPULATION] ou de la facette [INSTITUTION] selon le cas. Revenons aux exemples du rapport lieu/occupants et du rapport lieu/équipes sportives :

(239)

- (a) Châtillon n'est pas d'accord, et c'est Châtillon qui décide.
- (b) Le Brésil a remporté la Ligue mondiale, hier à Madrid, après s'être imposé en finale à la Serbie-Monténégro 3 sets à 2.

Comme ces emplois sont attachés à un genre discursif particulier tel que le commentaire/reportage sportif et économique, nous ne les trouvons pas dans notre travail. Nous trouvons néanmoins un autre emploi spécifique dans le contexte artistique. Il s'agit toujours des habitants mais on ne peut pas pourtant généraliser à tout le peuple du territoire habité. Si l'on prend le test « tout » de Georgeta CISLARU (2012 : 9) (*toute la France est de gauche*), la signification semble bizarre parce que ce ne sont pas tous les habitants du territoire qui font une telle activité artistique, par exemple :

- (254) Soieries, laques, céramiques, orfèvrerie, sculpture sur bois, etc. : au fil des siècles, la Thaïlande a développé une riche tradition artisanale. (GV, 96)

Dans l'exemple ci-dessus, nous pouvons voir que la facette [POPULATION] est bien sûr activée dans l'emploi de ce nom de pays mais ce n'est pas toute la population thaïlandaise qui est capable de développer la tradition artistique dans ces différents domaines. Prenons les exemples de l'extension de ce toponyme :

- (254a) Soieries, laques, céramiques, orfèvrerie, sculpture sur bois, etc. : au fil des siècles, *toute la Thaïlande* a développé une riche tradition artisanale.
 (254b) Soieries, laques, céramiques, orfèvrerie, sculpture sur bois, etc. : au fil des siècles, *les artistes thaïlandais* ont développé une riche tradition artisanale.

Si nous remplaçons le terme *Thaïlande* par *toute la Thaïlande*, l'interprétation pourra subir la généralisation. *La Thaïlande* peut désigner une classe entière d'entités (tous les Thaïlandais). Cela donne un sens un peu étrange étant donné que des œuvres délicates comme la soierie, la laque ou l'orfèvrerie ne sont pas faciles à réaliser. Pourtant, l'extension d'*artistes thaïlandais* sera préférable dans ce contexte.

Ensuite dans le cas de noms de provinces ou de villes, l'emploi dérivé activité artistique peut aussi s'activer. Dans l'histoire de l'art thaïlandais, le nom du style d'art ou d'école d'art correspond au nom de la ville capitale ou du royaume où se développait le style artistique. Par conséquent les noms de lieux trouvés à ce sujet sont toujours le nom de la ville capitale ou le nom d'anciens royaumes⁷¹ dans l'histoire thaïlandaise tels que *Chiang Saen*, *Lopburi*, *Sukhothai*, *Ayutthaya*, *Bangkok* comme l'illustrent les exemples suivants :

- (255)
 (a) Les décorations en bois, très ouvragées, sont d'inspiration birmane et disparaîtront dans les temples plus modernes de la région, influencés par les goûts de Bangkok. (EV, 95)
 (b) Le bouddha de Sukhothai est l'une des images les plus caractéristiques de l'art thaïlandais (visage d'un ovale parfait, long nez aquilin, sourcils arqués, paupières lourdes, chevelure en bouclettes...). (GR, 89)

D'après les exemples ci-dessus, le nom de province ne désigne donc ni le territoire ni la population du territoire mais l'école d'art ou le style artistique de la Thaïlande bien que le

⁷¹ Plusieurs noms d'anciens royaumes sont actuellement devenus les noms de provinces ou de villes. Par exemple, la province d'Ayutthaya prend le nom du royaume d'Ayutthaya dont la capitale se situait sur le territoire actuel de cette province tandis que le nom de royaume de *Chiang Saen* est devenu le nom d'un district de la province de Chiang Rai.

trait [+humain] ne soit pas demandé. Il s'agit donc du rapport lieu/activité artistique. Avec les toponymes *Bangkok* et *Sukhothai*, on ne peut pas constater que ce sont les goûts propres aux artistes de Bangkok ou le bouddha propre à la ville de Sukhothai mais le style que les artistes dans les autres villes peuvent également emprunter. Nous pouvons également trouver ces styles artistiques ailleurs à la même époque. Par exemple, le bouddha de style Sukhothai à Kamphaeng Phet ou à Si Satchanalai. On peut donc les paraphraser en remplaçant le nom de lieu par *les artistes de l'école* ou *le style* comme les énoncés suivants :

- (255a') Les décorations en bois, très ouvragées, sont d'inspiration birmane et disparaîtront dans les temples plus modernes de la région, influencés par les goûts des *artistes de l'école* ou *du style de Bangkok*.
- (255b') Le bouddha des *artistes de l'école* ou *le style de Sukhothai* est l'une des images les plus caractéristiques de l'art thaïlandais (visage d'un ovale parfait, long nez aquilin, sourcils arqués, paupières lourdes, chevelure en bouclettes...).

Dans cet emploi dérivé, nous préférons nommer l'emploi d'ACTIVITÉ ARTISTIQUE qui peut couvrir les artistes et les courants artistiques à différentes périodes et se présente dans le rapport lieu/activité artistique. Pourtant, il est effectué encore dans l'actualisation de la facette [POPULATION] parce qu'il s'agit toujours de la population d'un territoire déterminé.

Bref, la facette [POPULATION] concerne l'emploi métonymique du toponyme dans le rapport lieu/habitant selon Michelle LECOLLE (2004 : 3). Ce ne sont pas tous les types de toponymes qui peuvent s'actualiser dans cette facette. Cet emploi est en général conservé pour les noms de lieux habités comme le nom de ville ou de pays. On peut remarquer l'actualisation de cette facette par le besoin du trait [+humain] du prédicat et par le contexte. Parfois, on peut trouver aussi d'autres rapports dans des discours différents, autres que lieu/habitants dans le discours du guide touristique ; le rapport lieu/activité artistique peut aussi s'activer mais surtout dans le contexte artistique. Par contre, le trait [+humain] n'est pas seulement important pour l'actualisation de la facette [POPULATION] mais aussi pour la facette [INSTITUTION] que nous allons présenter dans la partie suivante.

7.1.3 Facette [INSTITUTION] / [ÉTAT]

Quant à la dernière facette, la facette [INSTITUTION], elle désigne une entité politique abstraite qui a des pouvoirs agentifs quasi-humains (Cruse 1996 : 100). Selon Michelle LECOLLE (2004 : 4), il s'agit du rapport lieu institutionnel/actant institutionnel. L'activation d'un trait [+humain] est considérée comme sa caractéristique importante et souvent avec celle du trait [+collectif] et par le rôle sémantique d'actant (Cislaru 2012 : 8). Dans la presse, on peut trouver cette facette dans le cas relatif aux prises de décision comme dans le domaine relationnel des conflits, débats politiques ou négociations (Cislaru 2005 : 244), il s'agit donc toujours du nom de pays, du nom de la capitale d'un pays ou du nom de lieu d'une institution comme *Matignon* ou *Le Quai d'Orsay*. Georgeta CISLARU (2012 : 9) distingue en outre cette facette en deux formes. L'une est une forme générique qui peut s'appliquer à l'ensemble des toponymes concernés. Elle s'intitule la facette [INSTITUTION]. L'autre est la facette [ÉTAT], plus spécifique, notamment aux noms de pays et aussi aux noms de capitales.

Pour la facette [ÉTAT] qui concerne normalement le nom de pays et de capitale, on peut trouver l'activation de cette facette dans la partie des informations générales sur la politique dans le guide touristique. Dans notre corpus, il s'agit très souvent des noms de pays :

(256)

- (a) **1907** > le Siam cède les provinces de Battambang, Siem Raep et Sisophon à la France, qui les rattache au Cambodge. (PF, 34)
- (b) Après les événements de Pearl Harbor, la Thaïlande signe un traité d'amitié avec l'Empire nippon, dont les troupes utilisent le territoire comme base pour attaquer la Birmanie. La Thaïlande déclare même la guerre à la Grande-Bretagne et aux États-Unis. (GR, 84)
- (c) Au début du XVII^e siècle, le Siam établit des relations commerciales avec les Portugais, les Hollandais et les Anglais. (EV, 36)

Dans le contexte politique, avec le rôle sémantique d'agent du nom de pays, le trait [+humain] est indispensable dans l'interprétation. Ces noms de pays ne désignent ni l'entité géographique ni la communauté humaine. Grâce au contexte comme *céder les provinces*, *signer un traité*, *déclarer la guerre* ou *établir des relations commerciales*, il s'agit du gouvernement qui a le droit de prendre des décisions pour mener la politique internationale et économique. Les noms de pays dans ces trois exemples ci-dessus peuvent

être remplacés par la structure *le gouvernement / la Cour*⁷² *de + nom de pays* ou *le gouvernement / la Cour + adjectif gentilé*. Voilà l'extension des noms de pays :

- (256a') 1907 > le gouvernement siamois cède les provinces de Battambang, Siem Raep et Sisophon à la France, qui les rattache au Cambodge.
- (256b') Après les événements de Pearl Harbor, le gouvernement thaïlandais signe un traité d'amitié avec l'Empire nippon, dont les troupes utilisent le territoire comme base pour attaquer la Birmanie. Le gouvernement thaïlandais déclare même la guerre à la Grande-Bretagne et aux États-Unis.
- (256c') Au début du XVII^e siècle, la Cour siamoise établit des relations commerciales avec les Portugais, les Hollandais et les Anglais. (EV, 36)

Dans certains autres cas, bien que le nom de pays ne fonctionne pas comme l'agent de l'énoncé, il peut également désigner le gouvernement du pays dans la facette [ÉTAT] comme dans les exemples suivants :

- (257)
- (a) L'ouverture de ce site dépend de la *situation politique* entre la Cambodge et la Thaïlande. (PF, 306)
- (b) C'est à ses missionnaires catholiques que la France dut ses premières grandes relations avec le Siam : en 1662, M^{gr} de La Motte Lambert obtint l'autorisation de pratiquer le culte catholique (GV 66).

Dans le domaine diplomatique, par les contextes immédiats dans le même énoncé *situation politique* et *grandes relations*, les noms de pays désignent ici une entité politique comme dans les cas précédents. Dans les exemples *supra*, on voit que c'est le gouvernement qui est susceptible de gérer les relations avec l'étranger. Par conséquent on peut également reformuler les énoncés en remplaçant le nom de pays par la construction *le gouvernement* ou *la Cour de + nom de pays* pour trouver l'extension des toponymes *Thaïlande* et *Siam* :

- (257a') L'ouverture de ce site dépend de la situation politique entre la Cambodge et le gouvernement thaïlandais.
- (257b') C'est à ses missionnaires catholiques que la France dut ses premières grandes relations avec la Cour siamoise : en 1662, M^{gr} de La Motte Lambert obtint l'autorisation de pratiquer le culte catholique.

⁷² L'emploi du terme *gouvernement* du Siam est largement accepté après la réforme administrative vers la fin du XIX^e siècle sous le règne du roi Rama V.

Quant au nom de la capitale, en tant que siège central du gouvernement, ce type de lieu de l'institution peut aussi être inclus dans la facette [ÉTAT] comme dans l'exemple suivant :

(258)

- (a) Ces anciens sultanats, annexés par la Thaïlande au XIX^e siècle, ont régulièrement tenté de s'opposer à la politique d'assimilation menée par Bangkok. (EV, 209)
- (b) La Birmanie est en partie colonisée par l'Angleterre, et le Cambodge en partie dominé par le Viêt Nam ; Vientiane et Luang Prabang sont toujours soumises à Bangkok. (PF, 38)

Ici, la gouvernance des états voisins ne peut pas s'effectuer au niveau de la ville, mais c'est le gouvernement central qui est capable d'exercer la politique d'assimilation sur ces états. D'ailleurs, ici, les termes *politique* ou *dominé/soumis* vont explicitement renforcer l'interprétation en termes de gouvernement. De plus, le nom de capitale *Bangkok* est employé pour distinguer le gouvernement de l'époque de Bangkok de celui des autres époques plus anciennes comme Sukhothai ou Ayutthaya.

Dans le contexte historique, le nom de province peut aussi être interprété dans la facette [ÉTAT] pour le royaume qui porte le même nom. Bien que l'ancien royaume ait été gouverné par un système politique différent, la monarchie absolue, le nom peut renvoyer à la Cour du royaume qui est comparable au gouvernement du pays actuel :

(259)

- (a) Ayutthaya tourne alors ses appétits vers le royaume du Lan Na et les villes sous son influence, Lampang et Chiang Mai. (GV, 65)
- (b) - **1349** > le royaume de Sukhothai accepte la suzeraineté d'Ayutthaya. (PF, 34)

Ayutthaya était un ancien royaume thaï pendant le XIV-XVIII^e siècle, considéré comme l'entité politique la plus puissante d'Asie du Sud-Est. Il avait une influence sur les royaumes plus petits comme le Lan Na ou Sukhothai, surtout le dernier qui est enfin annexé en 1448. Le terme *Ayutthaya* dans les exemples *supra* ne désigne donc pas la province actuelle mais il renvoie à la Cour qui dirigeait le royaume d'Ayutthaya. Selon ces deux exemples, on voit bien le rapport métonymique entre le lieu et le gouvernement, surtout avec leur rôle sémantique d'actant. Par contre, l'apparition du terme catégorisateur

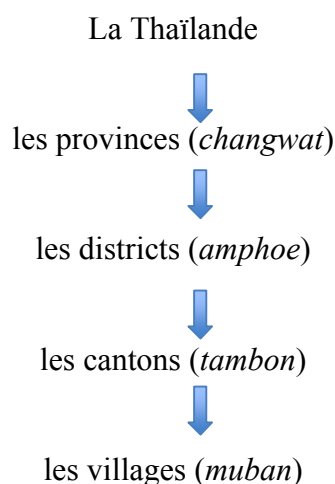
royaume va plus évidemment avec l'interprétation en termes de gouvernement. Observons les autres exemples comprenant le terme *royaume de* :

(260)

- (a) Par ailleurs, l'intervention française en Indochine met fin aux querelles entre le royaume de Siam et celui du Vietnam, qui, tous deux, convoitaient le Laos et le Cambodge. (PF, 38)
- (b) Le puissant royaume de Lan Na allait durer six cents ans avant d'être à son tour annexé définitivement par le Siam. (EV, 38)

Le terme *royaume* renforce bien l'activation de la facette [ÉTAT]. Nous ne pouvons pas remplacer *le royaume* par *le peuple*, le sens des énoncés sera changer : *le puissant royaume de Lan Na allait durer six cents ans [...] ≠ le puissant peuple de Lan Na allait durer six cents ans [...]*. Nous pouvons voir qu'en plus du terme classificateur *royaume*, le contexte immédiat comme *querelle* et *annexé* jouent aussi un rôle important dans l'activation de la facette [ÉTAT] du nom de royaume.

Quant à la forme plus générique [INSTITUTION], elle désigne une entité politique au niveau de la microstructure : il s'agira des subdivisions comme la province, le village, etc. Chaque unité possède hiérarchiquement une autorité dans l'administration :



Analysons l'emploi du toponyme qui désigne une entité administrative dans les exemples ci-dessous :

(261)

- (a) Au cours de la première semaine de novembre, notamment, à l'occasion de la pleine lune, Nakhon Pathom organise une grande foire, qui se déroule dans l'enceinte même du temple. (GV, 166)
- (b) En février, Lampang commémore les spendeurs [*sic*] de la cour de Chammadevi. (EV, 278)

Nakhon Pathom et *Lampang* dans les exemples ci-dessus sont employés dans l'aspect administratif avec le rôle d'actant. Cela ne concerne donc pas la facette [LIEU], ni la facette [POPULATION], mais la facette [INSTITUTION]. L'organisation d'un événement demande les traits [+agent], [+humain] et [+collectif], ces deux noms de province désignent donc l'entité politique, ou le gouvernement provincial, parfois même en collaboration avec des habitants ou des autres agences. Le terme catégoriel *province* peut renforcer aussi l'actualisation de la facette [INSTITUTION] comme le constate Georgeta CISLARU qu'« un terme catégoriel vient régulièrement accompagner une occurrence « ville » à la facette [INSTITUTION] (Cislaru, 2012 : 9). Voici quelques exemples :

(262)

- (a) À 32 km, la route traverse **Thung Kwian**, un village du district de Hang Chat connu pour son marché forestier (*Talaat Pa*) situé au croisement. (GV, 294)
- (b) Le groupe des îles Phi Phi est rattaché administrativement à la province de Krabi, mais la plupart des touristes y accèdent depuis l'embarcadère de Rassada, à Phuket Ville. (PF, 503)

Le rattachement d'un territoire à un autre concerne particulièrement le pouvoir politique et administratif. Dans l'exemple (262a), nous voyons bien l'autorité hiérarchique de l'administration de la Thaïlande depuis le village (Thung Kwian) jusqu'au district (Hang Chat). Dans l'autre exemple, les îles Phi Phi sont l'archipel sous l'autorité de la province de Krabi et de plus le contexte immédiat *administrativement* peut renforcer l'actualisation de la facette [INSTITUTION].

En ce qui concerne une organisation gouvernementale locale de la ville ou la municipalité, le terme catégoriel *la ville de* suggère aussi la présence de la facette [INSTITUTION]. Prenons un exemple de l'emploi du nom de ville en tant qu'organisation gouvernementale :

- (263) Chaque année, *la ville de Phimai* organise des régates pendant deux semaines, de fin novembre au début décembre. (PF, 299)

En comparaison des exemples (261), *la ville de Phimai* a besoin des traits [+agent] et [+humain] pour effectuer le procès. Il ne s'agit donc pas d'un emploi locatif ni de la population. C'est le gouvernement local qui est capable de préparer la course annuelle de bateaux.

D'ailleurs, on peut aussi trouver comme dans la presse la relation du lieu et de l'agent économique dans le texte touristique. Il s'agit des informations économiques du pays cible. L'usage du toponyme ne va pas avec l'interprétation en termes de gouvernement mais en termes de l'économie. Ce cas est considéré comme l'emploi dérivé d'AGENT ÉCONOMIQUE.

- (264)
- (a) Après le *krach boursier* en 1997, on peut dire que la Thaïlande a bien remonté la pente. (GR, 77)
 - (b) La Thaïlande, ancien « pays émergent » dont la croissance s'est faite sur le modèle des NPI (*Nouveaux pays industrialisés*) comme la Malaisie, Singapour, fut considérée comme l'un des fameux « tigres » asiatiques. (PF, 44)

Avec des contextes ou des occurrences économiques comme *krach boursier* ou *pays industrialisé*, l'emploi d'AGENT ÉCONOMIQUE peut être activé. Ainsi, premièrement, *la Thaïlande* en tant qu'entité géographique ne peut pas remonter la pente, mais c'est son économie qui est en croissance après la crise économique. Deuxièmement, *la Thaïlande* désigne toujours son économie avec le terme *tigres asiatiques*, dénomination des États dits « nouveaux pays exportateurs » : la Thaïlande, la Malaisie, le Vietnam, et les Philippines⁷³. Ce n'est pas donc la croissance du pays en tant que gouvernement ou population que représente un des tigres asiatiques mais la croissance de l'économie. Afin de mieux comprendre la signification de l'énoncé, l'extension de la Thaïlande dans les exemples (264) sera présentée par la structure *économie de + nom de pays* ou *économie + adjectif gentilé* :

- (264a') Après le krach boursier en 1997, on peut dire que l'économie de la Thaïlande a bien remonté la pente.

⁷³ Ne pas confondre avec les *Quatre dragons asiatiques* qui sont les nouveaux pays industrialisés d'Asie et aujourd'hui considérés comme développés : le Corée du Sud, Taïwan, Singapour et Hong Kong.

(264b') L'économie de la Thaïlande, ancien « pays émergent » dont la croissance s'est faite sur le modèle des NPI (Nouveaux pays industrialisés) comme la Malaisie, Singapour, fut considérée comme l'un des fameux « tigres » asiatiques.

L'emploi d'AGENT ÉCONOMIQUE n'est pas seulement activé avec le nom de pays mais le nom de royaume et le nom de ville peuvent aussi être interprétés dans cet emploi dérivé comme l'illustre l'exemple ci-dessous :

(265) Sous son règne, Ayutthaya connaît une période de prospérité, dont témoignent les descriptions que firent les marchands espagnols et portugais, lors de leur visite de la métropole siamoise au 17^e s. (GV, 65)

Ayutthaya dans (265) se présente dans le contexte économique en désignant l'état économique du royaume d'Ayutthaya. L'économie de ce royaume était remarquable surtout au XVII^e siècle avec le commerce avec les pays européens comme la France, le Portugal, les Pays-Bas, etc. comme le signalent les voyageurs européens dans leur récit de voyage. Pourtant, cette interprétation de ces occurrences est assez difficile parce qu'elle s'effectue avec un bagage de savoirs encyclopédiques, l'enchaînement discursif et les rapports entérinés au fil des textes (Cislaru 2005 : 249).

Pour conclure sur l'effet de la facette [INSTITUTION] / [ÉTAT], notons que les noms de lieux habités peuvent actualiser cette facette comme la facette [POPULATION] étant donné qu'ils peuvent se définir en tant que lieu, population et institution⁷⁴. Les autres types de toponymes comme les unités géographiques ne sont pas capables de le faire et apparaissent seulement comme une entité géographique en raison de l'absence de l'entité politique. Le nom de lieu qui peut activer cette facette est très souvent en corrélation avec des verbes d'action dans le rôle sémantique d'actant mais ce n'est pas obligatoire. Parfois, le contexte suggère l'interprétation de cette facette, par exemple, quand il s'agit de la politique ou de la diplomatie. L'interprétation serait faite sous une forme plus spécifique de la facette [ÉTAT], le rapport entre le lieu et le gouvernement est souvent signalé. Quant à la facette [INSTITUTION], il s'agit en général de l'institution ou du gouvernement local comme la province ou la ville qui ne peut gérer qu'une entité déterminée. D'ailleurs, on

⁷⁴ Georgeta CISLARU (2012 : 4) définit le nom de lieu habité comme « un lieu, un territoire, mais sont crédités d'un trait collectif qui subsume une unité référentielle indistincte des habitants, l'organisation institutionnelle allant de pair avec l'identification d'une population ».

peut également observer un emploi dérivé de cette facette, l'emploi d'AGENT ÉCONOMIQUE dans le rapport métonymique lieu/agent économique. Or, dans le discours politique et journalistique, le nom de pays est également capable d'être généralisé comme un dirigeant du pays. C'est le cas de *La Chine vient de signer un accord à Matignon*⁷⁵. Le rapport entre le lieu et le dirigeant y est actualisé mais nous n'avons pas trouvé ce rapport dans le corpus.

7.1.4 Plusieurs facettes superposées

Il est parfois difficile d'identifier l'emploi propre du toponyme. Il est possible que le nom de lieu ne corresponde pas à une seule facette. Il peut être associé à un concept plus global à deux ou trois facettes. Il a un statut polyvalent. Prenons l'exemple ci-dessous :

- (266) En politique étrangère, **Rama V** joue la carte du compromis, payant l'indépendance du Siam en cessions territoriales aux puissances coloniales.
(GV, 68)

Dans le contexte de la colonisation ou de la guerre, la conséquence n'affecte pas seulement la politique mais aussi les habitants du royaume. On ne peut ainsi pas conclure que *le Siam* désigne seulement l'entité politique abstraite. La domination d'un pays touche aussi la perte, le sentiment et le mode de vie du peuple. Ils vivront sous l'influence politique et culturelle des pays colonisateurs ou envahisseurs. Il est possible donc d'interpréter cet exemple par l'actualisation de la facette [POPULATION] et la facette [ÉTAT]. Nous pouvons également paraphraser l'énoncé par (266a'-b') :

- (266a') En politique étrangère, **Rama V** joue la carte du compromis, payant l'indépendance *de la Cour du Siam* en cessions territoriales aux puissances coloniales.
(266b') En politique étrangère, **Rama V** joue la carte du compromis, payant l'indépendance *du peuple du Siam* en cessions territoriales aux puissances coloniales.

Prenons un autre exemple où la lecture superposée de la facette [POPULATION] et de la facette [ÉTAT] est également possible avec le même toponyme. Ici les traits [+humain] et

⁷⁵ Exemple emprunté à Georgeta CISLARU (2005 : 248).

[+collectif] jouent un rôle important pour l'interprétation. Il s'agit du gouvernement et des habitants du pays qui sont les agents du procès.

- (267) Le 12 juin 2006, la Thaïlande célèbre les 60 ans de règne de son roi, Bhumiphol Adulyadej, à ce jour doyen des monarques du monde entier, auquel tous viennent rendre hommage à Bangkok lors d'une cérémonie grandiose. (PF, 41)

Comme la Thaïlande est une monarchie constitutionnelle, le roi est le personnage le plus respecté et aimé des Thaïlandais. À l'occasion de la célébration de ses 60 ans de règne, le gouvernement a créé ce grand événement. Pourtant ce n'est pas seulement le gouvernement qui présente l'hommage ou la loyauté mais également son peuple étant donné que le roi est considéré comme le ciment de la nation. Nous pouvons donc reformuler cet exemple comme ci-dessous :

- (267') Le 12 juin 2006, le gouvernement et les Thaïlandais célèbrent les 60 ans de règne de son roi, Bhumiphol Adulyadej, à ce jour doyen des monarques du monde entier, auquel tous viennent rendre hommage à Bangkok lors d'une cérémonie grandiose.

Par ailleurs, la lecture superposée de la facette [LIEU] et la [INSTITUTION] est aussi possible dans l'exemple suivant :

- (268) Lampang Luang, ancienne ville fortifiée, ou *wiang*, située à une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de Lampang, dépend du district de Kokha. (EV, 281)

D'une part, comme nous l'avons présenté, le terme catégoriel comme *la ville de* va souvent avec la facette [INSTITUTION], *le district* peut donc renforcer la lecture de la facette [INSTITUTION]. Le district de Kokha a l'autorité de gérer ou de développer ce site touristique. D'autre part, le contexte immédiat *une vingtaine de kilomètres au sud-ouest* parle de l'aspect géographique de Lampang Luang qui se situe dans la limite du district de Kokha. Il s'agit donc aussi de la facette [LIEU].

Il est de même possible qu'un toponyme actualise ensemble les trois facettes dans certains contextes, par exemple :

(269)

- (a) **La Thaïlande aujourd'hui** [*titre*] (GV, 40)
- (b) **Formation de la Thaïlande** [*titre*] (PF, 32)

Ces deux exemples sont les titres d'un texte présentant la Thaïlande sous plusieurs aspects comme l'histoire, la politique ou la société qui constituent la Thaïlande de nos jours. Ils sont très intéressants parce que l'on ne peut pas indiquer si *la Thaïlande* se réfère au territoire, à sa population ou à son institution politique. Ce toponyme est plutôt lié à un concept entier, il peut désigner en même temps une entité géographique, démographique et politique. Il est possible de concevoir le sens en même temps comme unitaire polysémique.

Selon la notion de *facette*, nous avons pu montrer qu'un toponyme peut s'actualiser au moins dans une facette fondamentale [LIEU] avec l'emploi locatif. Pour les noms de lieux habités, ils peuvent aussi désigner leurs habitants pour la facette [POPULATION] qui demande le trait [+humain] et le trait [+collectif] pour l'interprétation. Le toponyme joue très souvent le rôle d'actant dans l'énoncé. La facette [INSTITUTION]/[ÉTAT], quant à elle, demande aussi le rôle d'actant et le trait [+humain] pour effectuer le procès. Pourtant, l'actualisation de ces facettes dépend aussi du contexte. C'est le cas du contexte économique, l'emploi dérivé AGENT ÉCONOMIQUE peut s'activer tandis que dans le contexte artistique, le toponyme peut désigner l'activité artistique avec l'emploi dérivé ACTIVITÉ ARTISTIQUE.

En fait, nous avons dans cette partie un double objectif. L'un, comme dans les travaux précédents, Georgeta CISLARU (2012 ; 2015) et Michelle LECOLLE (2004) travaillent sur le corpus de presse, nous voudrions vérifier des hypothèses sémantiques avec un nouveau corpus touristique telles qu'elles étaient reformulées dans le cadre sémantique cognitif. Nous avons ainsi trouvé des facettes et des régularités manifestées dans au moins deux types de discours : le discours de presse et le discours de guide touristique. La référence spatiale est toujours dominante étant donné qu'un des objectifs principaux du guide touristique est la présentation des lieux cibles pour faire voir, faire découvrir et faire connaître. La facette [LIEU] peut s'actualiser dans presque toutes les positions dans l'énoncé : syntagme nominal (dans le rôle d'agent ou de patient) et syntagme prépositionnel, soit dans le texte, soit dans le titre. Les autres facettes sont moins fréquentes, nous les trouvons surtout dans les parties de présentation générale du pays cible.

7.2 Les autres interprétations des toponymes

Contrairement à l'analyse précédente qui s'exprime sur le toponyme non modifié aux termes syntaxiques, cette partie est consacrée à l'étude des emplois modifiés. Les emplois modifiés des noms propres se définissent syntaxiquement par l'ajout du déterminant dans certains contextes afin de modifier la relation à l'individu qu'il désigne ordinairement. Selon Georges KLEIBER (1981 : 332), l'accompagnement de déterminant lui fait « perdre le caractère « unique » ou « singulier » fréquemment assimilé à la marque spécifique qui l'oppose aux noms communs ». Ce sont les contextes qui modifient le mode de référence du nom propre et qui relèvent d'un effet de sens particulier. Cinq cas peuvent être identifiés : l'emploi métonymique, l'emploi métaphorique, l'emploi dénominatif, l'emploi exemplaire et l'image (Leroy 2004 : 69-73). Pour le premier emploi, nous l'avons déjà mentionné dans la partie précédente sur la *facette* des toponymes mais la plupart des cas s'actualisent sous la forme du nom propre non modifié. Même si la signification de la notion de *facette* n'est pas proprement dite équivalente à celle de l'emploi métonymique, on peut cependant voir le déplacement de la signification du toponyme depuis son référent usuel (*facette* [LIEU]) vers un nouveau référent qui lui est contigu ou qui en fait partie (*facette* [INSTITUTION] et *facette* [POPULATION], inclus leurs emplois dérivés). Quant aux autres emplois, l'emploi dénominatif et l'emploi exemplaire, ils n'apparaissent pas dans notre corpus. L'emploi métaphorique et l'image en revanche peuvent y être relevés. Nous les présenterons dans cette partie.

7.2.1 Interprétation métaphorique

Nous trouvons dans le corpus plusieurs toponymes à emploi modifié. Il s'agit de l'emploi métaphorique qui présente un rapprochement de deux réalités distinctes (Ricalens-Pourchot 2010 : 81)⁷⁶. La métaphore se définit normalement comme une figure de style. Elle est une sorte de comparaison qui établit le lien entre le comparant et le comparé. Elle est pourtant différente de la comparaison, elle ne fait pas appel à un comparatif, rendant le lien qui les unit implicitement (et plus ou moins intelligible) (Beth et Marpeau 2011 : 32) tandis que la comparaison présente le rapprochement dans un énoncé

⁷⁶ Pour une présentation plus large du sens figuré Cf. *Le sens figuré* d'Irène TAMBA-MECZ (1981).

de termes ou de notions au moyen de lien explicites (Robrieux 1998 : 19). Dans le cas de la lecture métaphorique du nom propre, « le nom propre désigne en effet un référent qui n'en est pas le porteur habituel, mais dont on dit qu'il lui ressemble d'une façon ou une autre » (Leroy 2004 : 71). Cet emploi désigne des types ou des catégories d'individus partageant ses caractéristiques jugées les plus pertinentes. L'opération de la modification s'articule sur deux niveaux, syntaxique et référentiel. Sur le plan syntaxique, le toponyme est en général précédé d'un déterminant et souvent accompagné de divers types de compléments (Jonasson 1994 : 214) par exemple les adjectifs « ethnique », les compléments en *de* comme *l'avenue des Champs-Élysées bangkokienne* ou *le Grand Canyon de Thaïlande*. Avec la structure anormale, l'interprétation métaphorique du nom propre est distincte de celle de nom propre non modifié, c'est un type ou un rôle (Jonasson 1994 : 214).

En ce qui concerne le rôle du déterminant et des compléments du toponyme employé métaphoriquement, ils n'attribuent pas le référent original du toponyme mais le topique. Kerstine JONASSON (1991 : 77) constate que le rôle sémantique des compléments se répartit en deux groupes : une fonction classifiante et une fonction caractérisante. Comme le choix du déterminant est varié, un déterminant différent pourrait causer une fonction différente. Dans notre corpus, nous trouvons ces deux types de fonctions.

7.2.1.1 Fonction caractérisante

La plupart des emplois de l'article indéfini ou de l'adjectif démonstratif avec les compléments postposés décrivant des propriétés correspondent plutôt à la fonction caractérisante. Ce type de déterminants présuppose une classe référentielle dénotée par le nom propre (Jonasson 1991 : 78).

D'abord, avec l'emploi de l'article indéfini, nous ne trouvons pas le toponyme métaphorique introduit proprement dit par un article indéfini mais sous la forme d'une enclosure *une sorte de*. Marie-Noëlle GARY-PRIEUR (2001 : 93) constate que des enclosures telles qu'*une sorte de*, *un véritable de*, *une espèce de* marquent une sorte de commentaire au sujet parlant sur la métaphore et qu'elles indiquent une conscience de l'inadéquation du nom employé. À cause du rôle de l'enclosure, ce n'est plus l'emploi dénominatif (*être appelé /X/*). Le particulier qui porte le nom */X/* appartient à la classe *X*. Voici les exemples de l'emploi métaphorique avec l'enclosure *une sorte de* :

- (270) Le roi Chalalongkorn (Rama V, 1868-1910) va faire souffler un vent de modernité sur le pays et adopter un style architectural très « européenisé », consécutif à ses voyages en Europe. Ainsi, le Ratchadamnoen Klang, une sorte d'avenue des Champs-Élysées bangkokienne, a été un prélude à l'apparition d'autres larges avenues dans une ville comprenant aujourd'hui plus de 6 millions d'habitants et à la circulation malgré tout saturée... (PF, 54)

L'enclosure *une sorte de* se définit, selon Georges KLEIBER (1981 : 408), comme « qui se dit d'une chose et quelquefois d'une personne qu'on ne peut désigner exactement, qui ressemble à une autre par quelque détail ». La comparaison entre un comparant et un comparé est explicitement partielle. Dans l'exemple ci-dessus, en supposant que le lecteur francophone connaisse bien la fameuse avenue des Champs-Élysées à Paris, il peut imaginer la beauté, la taille de cette artère avec des entreprises et commerces de luxe. À partir de ces propriétés, cet énoncé pourrait construire une interprétation suivante : Ratchadamnoen Klang est une grande belle artère bordée d'arbres et de bâtiments de commerces de style européen comme les Champs-Élysées. En effet, Ratchadamnoen Klang pourrait partager seulement quelques propriétés en commun : il n'y a pas beaucoup de commerces de luxe et les bâtiments ne sont pas de style haussmannien. Étant donné que l'enclosure *une sorte de* est introduite, le lecteur peut comprendre que le glissement entre le référent initial du nom propre et le référent discursif⁷⁷ du nom propre métaphorique est atténué (Jonasson 1991 : 93). Cette enclosure marque en même temps un acte de prédication qui consiste à attribuer à quelque part ailleurs les propriétés du référent initial de nom propre (Gary-Prieur 1994 : 131).

Le toponyme employé métaphoriquement peut aussi être introduit par un adjectif démonstratif mais le démonstratif semble difficile à combiner avec un nom propre à cause de son caractère déictique (Gary-Prieur 1994 : 192). La connaissance du référent initial est requise par le contexte. Dans une situation différente, l'emploi *ce Npr* peut être utilisé pour l'emploi dénominatif et l'emploi métaphorique. C'est le cas de *cette Promenade des Anglais*. En comparant à l'emploi dénominatif dans la construction *Un Npr, une promenade des Anglais* peut signifier un endroit qui s'appelle « *Promenade des Anglais* », « *Cette* » *Promenade des Anglais* peut désigner un endroit parmi plusieurs qui porte le même nom. Quant à l'emploi métaphorique, *une promenade des Anglais* signifie « un

⁷⁷ Selon Marie-Noëlle GARY PRIEUR (2011b : 244), le *référent discursif* est une représentation du référent initial dans un *espace mental* distinct du monde réel dans lequel se situe l'énonciation. Elle emprunte la notion d'espace mental à Gilles FAUCONNIER (1984).

individu ou un lieu comparable à la *Promenade des Anglais* à Nice et « *cette* » *Promenade des Anglais* peut servir à désigner l'un des membres de la classe ainsi construite. Prenons notre exemple :

- (271) Parallèle à la *Thanon Pattaya Beach*, l'artère principale montre une succession ininterrompue d'hôtels, de restaurants, de bars et de magasins. Cette « promenade des Anglais », ombragée de banians et d'acacias, épouse la baie centrale de Pattaya, longue de 3 km. (GV, 191)

On voit ici que *cette Promenade des Anglais* qui est métaphoriquement employée est reliée à un syntagme nominal coréférentiel antérieur (*Thanon Pattaya Beach*). Dans ce contexte, le démonstratif fait le lien entre *ce Npr* et ce qui précède. *La Promenade des Anglais* est devenue le référent discursif du nom propre métaphorique désignant une classe de la voie de communication longeant le bord de mer, peut-être aussi dans une station balnéaire bien connue. Ce toponyme correspond bien au moment de l'introduction du nom propre antérieur et le démonstratif permet d'établir une relation de coréférence avec *Thanon Pattaya Beach* et *la Promenade des Anglais*. Ainsi *Thanon Pattaya Beach* à Pattaya qui apparaît être aussi une voie longeant le bord de la mer, comme l'indique le nom, peut partager quelques propriétés de la Promenade des Anglais à Nice. Cette métaphore permet au lecteur francophone de visualiser cette voie thaïlandaise.

En ce qui concerne les compléments postposés décrivant des propriétés du référent discursif, ils peuvent se présenter sous la forme d'un adjectif ou d'un syntagme prépositionnel. Le rôle principal du complément caractérisant semble être d'atténuer un contraste entre les images de deux modèles mentaux, en modifiant le contenu descriptif apporté par le nom propre afin de le rendre plus conforme au topique (Jonasson 1991 : 78). Prenons les exemples qui suivent :

- (272)
- (a) Au milieu des massifs de manguiers, certains bâtiments sont de style européen ; voilà pourquoi on l'appelle le Petit Versailles. (GR, 194)
 - (b) Dans l'axe de la porte d'entrée, une plate-forme de marbre sert de socle au Panthéon royal. Les statues grandeur nature des huit rois y sont gardées. (PF, 154)

Dans l'exemple (272a), il s'agit du palais Bang Pa-In situé à Ayutthaya, palais d'été du monarque thaïlandais. Le toponyme métaphorique impose l'image de son référent original

au topique. Ainsi, le château de *Versailles* donne au palais *Bang Pa-In* l'image du palais situé en banlieue de la capitale comme un lieu sûr pour le roi. De plus, l'idée du bâtiment de style européen peut aussi être transférée au palais d'été du roi thaïlandais. Pourtant, cette image est modifiée par l'adjectif *petit* qui atténue la grandeur du lieu. À propos du *Panthéon royal*, ce type de monument religieux est un temple consacré aux dieux ou aux divinités de la civilisation gréco-romaine. Par extension, le Panthéon est devenu un édifice où sont déposés les corps des grands hommes de la nation comme le *Panthéon de Paris* et le *Panthéon de Rome*. En Thaïlande, il n'existe pas de monument considéré comme le tombeau des grands personnages. *Prasat Phrathepbidon* qui abrite des statues représentant les dirigeants de la dynastie actuelle semble le plus comparable. Par conséquent, les auteurs de tous les guides touristiques dans notre corpus l'appellent *le Panthéon royal*. Avec l'adjectif *royal*, les propriétés de *Panthéon* sont modifiées en présentant que les personnages célèbres dans ce bâtiment sont uniquement les rois du royaume tandis que le *Panthéon de Paris* n'abrite aucun monarque.

Pour conclure, le toponyme métaphorique dans le type caractérisant n'est pas de créer un nouveau domaine mais de faire coïncider les deux images évoquées et assimilées : celle du référent original et celle du référent topique (Jonasson 1991 : 78).

7.2.1.2 Fonction classifiante

Dans le cas du nom propre introduit par un article défini avec les compléments en *de* et les adjectifs ethniques ou exprimant l'appartenance, il implique l'existence d'un particulier et non celle d'une classe (Jonasson 1991 : 78). C'est alors la fonction classifiante qui est en jeu. Le complément en *de* présente l'appartenance ou la valeur fondamentale de marquer l'origine du nom propre métaphorique et fournit le contraste nécessaire entre les deux domaines impliqués (Jonasson 1994 : 226). Le complément classifiant peut concerner des domaines différents comme les domaines temporels, les domaines spatiaux ou les domaines professionnels. Il a pour fonction de signaler les deux domaines qu'il faudra comparer et de donner une instruction au lecteur dans le choix des aspects qu'il devra choisir du référent original du toponyme (Jonasson 1991 : 79). Dans notre corpus, nous avons trouvé deux types de complément classifiants : des domaines spatiaux et des domaines professionnels.

D'abord, les domaines spatiaux peuvent être des adjectifs ethniques, des noms de lieux comme le nom de pays, la direction, etc. Dans le texte touristique, la structure *Le Npr + de + Nom de pays* est très utilisée afin de localiser l'image du référent. Le *Npr* est généralement le site touristique appartenant à la même classe du référent discursif mais généralement mieux connu du lectorat. Dans le corpus sur la Thaïlande, le nom propre initial sélectionné est suivi d'un domaine spatial *de Thaïlande*.

(273)

- (a) Surnommé le Guilin de Thaïlande – en référence à la ville du sud-ouest de la Chine célèbre pour ces pics karstiques – et recouvrant une surface de 739 km², voici l'un des parcs nationaux les plus réputés du pays. (PF, 389)
- (b) Surnommé parfois un peu pompeusement le « Grand Canyon de Thaïlande », ce site naturel offre l'occasion d'une belle promenade entre nature aménagée et vestiges archéologiques. (GV, 304)
- (c) Pour l'anecdote, Hat Yai est pompeusement surnommée dans les revues publicitaires « le petit Paris du sud de la Thaïlande » (faut tout de même pas exagérer !). (GR, 586)

Le *Guilin de Thaïlande* est le surnom du parc national de Khao Sok tandis que le *Grand Canyon de Thaïlande* appartient au parc national d'Op Luang. Comme ces deux parcs thaïlandais sont moins connus des touristes francophones, l'auteur du guide touristique essaie de visualiser leurs caractéristiques dominantes en formulant le toponyme métaphorique. *Guilin*, d'abord, est une ville chinoise située sur la rivière Li. Elle est bien connue pour son paysage extraordinaire, composé des reliefs karstique et de milliers de montagnes en formes de bosses très pentues. Ce paysage est très apprécié des touristes, voire des touristes francophones. Selon ce surnom, la lecture métaphorique suggère la beauté du parc de *Khao Sok*, en supposant d'y trouver au moins une propriété partagée : c'est le paysage karstique qui est qualifié à l'aide du contexte immédiat *pics karstiques*. Ensuite, le *Grand Canyon*, la gorge la plus spectaculaire aux États-Unis, est employé pour le comparer aux gorges creusées par la rivière Chaem dans *le parc national d'Op Luang* en Thaïlande. L'interprétation métaphorique serait que les gorges à Op Luang possèdent une belle vue sur les vallées, comme le *Grand Canyon*. Enfin, il s'agit d'un seul comparant français dans ce type. *Hat Yai*, la ville la plus grande du sud du pays est comparée à la capitale française. Si nous consultons *Google* sur les surnoms de *Paris*, nous en trouverons plusieurs tels que *la Ville Lumière*, *la cité de l'amour*, *la capitale de la mode*, *la capitale du tourisme* et aussi *la capitale du shopping*. Parmi les propriétés de cette ville, le surnom

« *le petit Paris du sud de la Thaïlande* » peut être interprété comme le fait que *Hat Yai* est une ville touristique et le centre du shopping du Sud étant donné qu'il y a beaucoup de marchés que les touristes fréquentent pour acheter divers types de produits comme des aliments, des fruits frais et secs, des vêtements, des appareils électroniques, etc., importés de l'étranger surtout de Malaisie. Pourtant, avec l'adjectif *petit*, l'image de *Hat Yai* peut être atténuée comme dans le cas du *Petit Versailles*. Grâce à la position privilégiée plus ou moins célèbre des référents initiaux, leur image initiale sera modifiée pour mieux coïncider avec les images des référents discursifs. Cela peut susciter l'intérêt du lecteur de jouer sur la ressemblance entre deux sites touristiques.

À propos de l'emploi des adjectifs ethniques, nous n'en avons pas trouvé dans notre corpus. En effet, le rôle de cet adjectif est identique de celui de nom de pays. Nous pouvons paraphraser les exemples ci-dessous en adjectif ethnique : le Guilin thaïlandais ou le Grand Canyon thaïlandais. En comparant aux autres guides touristiques, nous avons pu observer l'emploi de ce type d'adjectif comme par exemple *Angkor Vat siamois* ou *la Rivera siamoise*, dans *Guide Evasion* édition 2011, qui sont les noms propres métaphoriques désignant le temple de Phimai et la côte du golfe de Thaïlande à Pattaya.

Ensuite, le complément de la direction est assez limité dans notre corpus. Nous avons trouvé seulement *de l'Orient (d'Orient)* et *East* étant donné que la Thaïlande se situe dans la partie orientale par rapport à l'Europe. Voici quelques les exemples :

(274)

- (a) « Bangkok est la Venise de l'Orient » : on n'y entend que le bruit des rames, celui des ancres, le chant des matelots ou les cris des rameurs », écrivait l'explorateur Henri Mouhot, au cours d'un de ses voyages, en 1870. (GV, 146)
- (b) Elle [Ayutthaya] disposait en outre de 50 km de canaux, d'où son surnom de « Venise d'Orient » par les Européens de l'époque. (PF, 180)
- (c) parc national maritime de Mu Ko Similan dans la province de Phang Nga : Ao Fai Wap bay, Ko Payu or East of Eden. (GR, 108)

La ville italienne *Venise* est célèbre pour la présence de canaux et de chenaux. Les villes qui partagent cette propriété dominante de Venise sont également surnommées *Venise* avec des compléments différents par exemple *la Venise alsacienne* pour Colmar, *la Venise des Alpes* (Annecy) ou *la Venise du Nord* (Amsterdam, Bruges, Stockholm et Saint-Petersbourg). Dans les exemples (274a) et (274b), le sujet initial *Venise* est identique mais le sujet discursif est différent. La première *Venise de l'Orient* désigne l'actuelle capitale

tandis que le deuxième renvoie à l'ancienne capitale *Ayutthaya*. Les deux capitales thaïlandaises revendiquent l'appellation de *Venise de l'Orient* en raison de ses canaux étant donné qu'autrefois, les Thaïlandais empruntaient principalement le transport fluvial, il y avait donc beaucoup de canaux dans la capitale à l'époque. Les Européens qui connaissaient bien *Venise* surnommaient donc Bangkok et Ayutthaya *Venise de l'Orient* ou *Venise d'Orient*. Le toponyme métaphorique *la Venise de l'Orient* est formé pour donner une image comparable dans le monde oriental. Quant à *East Eden*, le sujet initial est un lieu mythique dans la Bible où se trouve le paradis terrestre. Ce terme pourrait donc désigner un endroit agréable, propice au plaisir, favorable au rêve (Desalmand et Stalloni 2015 : 79). Dans ce sens, Ko Payu dans la mer d'Andaman pourrait partager quelques propriétés de ce paradis. L'interprétation possible est que sur cette île, les touristes peuvent profiter d'un séjour plein de charmes dans un état de bonheur parfait avec la plage, la mer et le soleil.

Le nom commun peut également jouer le rôle du complément classifiant du toponyme métaphorique. Il peut se présenter en syntagme prépositionnel comme dans l'exemple qui suit :

- (275) La cité de Pattaya offre une concentration unique en Asie de bars à strip-tease, de night-clubs et d'hôtels de passe, d'où son surnom de « Patpong-sur-Mer », en référence à l'un des quartiers les plus chauds de Bangkok. (GV, 191)

Selon le travail de Kerstin JONASSON (1991 et 1994), les domaines spatiaux se présentent par le nom propre ou le nom commun qui est introduit par *de* comme *de l'Est*, *de Manhattan*, *de Vendômois*, *de la rive gauche*. Selon nous, malgré l'emploi d'une préposition différente, le complément *sur-mer* peut être également considéré comme le complément classifiant exprimant les domaines spatiaux. Ce complément peut montrer l'existence du particulier mais le sujet discursif est installé dans un endroit différent. Dans l'exemple ci-dessous, le référent original *Patpong* est l'un des quartiers chaud à Bangkok, bien connu des touristes thaïlandais et étrangers. La propriété de cet endroit serait donc le lieu où on peut trouver de nombreux bars, surtout des bars à filles et des bars à strip-tease. Quant au sujet discursif, Pattaya est la station balnéaire réputée pour sa plage et ses activités de la mer. Avec le toponyme métaphorique *Patpong-sur-mer*, le lecteur pourrait

comprendre ou imaginer qu'il existe également un quartier chaud à Pattaya comme à Patpong, mais situé au bord de la mer.

D'ailleurs, les domaines professionnels peuvent aussi créer un complément classifiant. Dans notre corpus, nous n'avons trouvé qu'un seul exemple avec le complément *des Jonques* qui représente le commerce maritime comme l'illustre l'exemple suivant :

- (276) Les richesses de l'île – ambre gris, corne de rhinocéros, coraux rares et nid d'hirondelles – et du port de Phuket, halte naturelle entre l'Inde et la Chine, attirèrent très tôt les négociants et les marins. Au 16^e s., l'île, alors nommée la « Ceylan des Jonques », vit arriver les premiers Européens. (GV, 412)

Auparavant, *Phuket* était appelé « Ceylan des Jonques » à cause de son ancien nom issu du malais *Uyong Salang* ou *Uyong Lalang* mais à cause d'un système phonétique différent les navigateurs européens le percevaient comme *Junk Ceylon* (Ruangnarong 2008 : 130-131). Avec le terme *Ceylon* et *junk* ou *jonque* en français, Phuket pourrait donc avoir l'image d'une île dans l'océan Indien où se croisaient les jonques pour faire du commerce, surtout de l'ambre gris, de la corne de rhinocéros, des coraux rares et des nids d'hirondelles comme mentionnés dans l'exemple ci-dessus. Bien que l'étymologie du nom soit une modification phonétique, le nom qui peut être métaphoriquement lu pourrait présenter l'image de l'île de Phuket à l'époque en la comparant à Ceylan ou l'actuel Sri Lanka.

Les compléments postposés du nom propre métaphorique n'ont pas pour but de reproduire le référent initial comme les enclosures, mais le référent discursif est obtenu par une superposition à l'image du référent initial, de propriétés qui ne sont pas les siennes, c'est ce que Marie-Noëlle GARY-PRIEUR appelle *une image contrefactuelle* (2001 : 88-89). Le lecteur peut interpréter le nom propre métaphorique à partir de connaissances encyclopédiques grâce auxquelles il peut imaginer un lieu distinct de référent initial mais totalement ou partiellement similaire à lui.

En outre, parmi les exemples présentés plus haut, il est remarquable que plusieurs toponymes métaphoriques se mettent entre guillemets pour montrer l'interprétation métaphorique. Marie-Noëlle GARY-PRIEUR constate que le rôle de cette ponctuation est comparable à celui des enclosures : « ils marquent une forme de distance du sujet parlant de sa métaphore. Ils sont notamment introduits [...] pour indiquer une nomination attribuée

à d'autres » (2001 : 94). Parfois ils se présentent en corrélation avec les termes *surnom* ou *surnommer*, parfois ces termes demandent également une interprétation métaphorique :

- (274a) « Bangkok est la Venise de l'Orient » : on n'y entend que le bruit des rames, celui des ancres, le chant des matelots ou les cris des rameurs », écrivait l'explorateur Henri Mouhot, au cours d'un de ses voyages, en 1870. (GV, 146)
- (275) La cité de Pattaya offre une concentration unique en Asie de bars à strip-tease, de night-clubs et d'hôtels de passe, d'où son surnom de « Patpong-sur-Mer », en référence à l'un des quartiers les plus chauds de Bangkok. (GV, 191)

Malgré le nombre limité d'exemples d'emploi métaphorique, nous pouvons mettre en avant la fonction d'interprétation métaphorique du toponyme. Le travail sur le toponyme métaphorique n'est pas très présent dans la littérature puisqu'il s'agit très souvent de noms de personnes (prénom, nom de famille ou nom complet) comme dans les études de Marie-Noëlle GARY-PRIEUR (1991 ; 1994 ; 2001) et Kerstin JONASSON (1991 ; 1994). Pourtant l'interprétation métaphorique des noms de lieux et celle des noms de personnes ne sont pas très différentes. Le processus d'interprétation est le transfert de propriétés d'un domaine (du référent initial) à un autre domaine conceptuel (un autre lieu ou le référent discursif), contrairement à l'interprétation métonymique où le transfert de propriétés s'articule dans le même domaine tel qu'on l'a présenté dans la partie précédente. Quant à la structure du nom propre métaphorique, dans notre corpus, deux groupes se distinguent. D'abord, le toponyme métaphorique est constitué d'une enclosure. L'enclosure indique la neutralisation de la différence entre le référent initial et le référent discursif. Dans ce cas-là, on peut compter certains adjectifs préposés comme *nouveau* et les autres enclosures telles qu'*un vrai* ou *un véritable* dans ce groupe. Pourtant nous n'avons pas trouvé l'emploi de ce type d'enclosure. Le deuxième groupe est les compléments postposés comme adjectivaux, nominaux ou prépositionnels. Kerstin JONASSON (1991 : 67) constate que le nom propre métaphorique est beaucoup plus fréquemment accompagné de compléments postposés qu'il n'est introduit par des enclosures préposées. Dans le discours du guide touristique, le complément est *de + le nom du pays cible* est plus employé que d'autres types de compléments postposés.

Dans les deux groupes, l'auteur du guide ou le locuteur a sélectionné les toponymes initiaux plus ou moins fameux en supposant que son lectorat connaisse déjà les propriétés constituant le contenu associé aux noms propres initiaux. Certains sont des sites français

bien connus internationalement comme *les Champs-Élysées*, *le Panthéon*, *le château de Versailles*, *les Promenades des Anglais* ou les autres sites dans le monde occidental, surtout européen et américain, comme *Venise* ou *le Grand Canyon*. Comme la plupart des lecteurs français ou francophones ont déjà des connaissances encyclopédiques sur ces lieux, ils sont capables de construire une image des lieux comparés (le référent discursif) en sélectionnant une ou plusieurs propriétés des lieux comparants (le référent initial). S'il n'appartient pas aux lieux célèbres européens, le comparant doit être bien connu au niveau international comme *Guilin* en Chine. Ces lieux sont considérés comme plus familiers et plus faciles pour imaginer des analogies à interprétation métaphorique.

À partir de ces comparants, nous pouvons en quelque sorte dégager la grille de la description de la Thaïlande des auteurs de guide touristique avec le bagage linguistique et culturel français ou francophone. L'image ou le stéréotype possible de la Thaïlande est représenté dans trois aspects à travers l'emploi métaphorique : la culture, la nature et le shopping. Premièrement, la richesse culturelle thaïlandaise (la royauté, les arts et l'architecture) est décrite par les métaphores de monuments royaux comme *le Panthéon royal* ou *le Petit Versailles*. D'ailleurs, la destination du shopping est également sélectionnée en présentant l'image de Paris en tant que capitale du shopping : *le petit Paris du sud de la Thaïlande* et *une sorte d'avenue des Champs-Élysées bangkokiennne*. Enfin, la Thaïlande possède la beauté naturelle avec les divers paysages comme la mer (*la Promenade des Anglais*), les montagnes (*le Guilin de Thaïlande*, *le Grand Canyon de Thaïlande*) et les canaux (*Venise de l'Orient*).

7.2.2 L'interprétation image

Ce type d'interprétation semble avoir quelques appellations différentes comme *manifestation* (Jonasson 1994 : 173), *modalisation* ou *fractionnement* (Gary-Prieur 1991b), *image du référent initial* (Gary-Prieur 1994 : 36) ou *Construction-image* (Gary-Prieur 2011b : 243-246). La construction syntaxique de cet emploi qui est identique à celle de la lecture métaphorique est généralement constituée d'un nom propre précédé d'un article (défini ou indéfini) et suivi d'une complémentation ou d'une expansion (Exp) qui peut avoir différentes formes (adjectif, proposition relative ou participiale, complément prépositionnel). Au niveau de la référence, contrairement à la lecture métaphorique, le

réfèrent initial et le réfèrent discursif restent les mêmes. Pourtant, le nom propre ne renvoie pas à son réfèrent tout entier, mais à une facette de ce réfèrent (Leroy 2004 : 73). L'expansion a donc pour rôle de préciser quelle facette le locuteur voudrait préciser. Avec l'usage d'un article différent, l'image donnée serait différente : *LE Npr Exp* pour l'interprétation identifiante et *UN Npr Exp* pour l'interprétation image discursive. Nous allons présenter la différence ci-dessous.

7.2.2.1 Interprétation identifiante : *LE Npr Exp*

Dans certains contextes, l'article défini introduisant le nom propre ne cause pas toujours la modification du mode de référence du nom propre. En la comparant au nom propre métaphorique de type classifiant, la construction du nom propre d'interprétation identifiante est formellement identique avec un article défini et une expansion. Observons l'exemple qui suit :

- (277) Il n'existe pas de carte complète de la Bangkok moderne, ce qui n'a rien de surprenant quand on considère la rapidité avec laquelle les banlieues se construisent et les quartiers anciens se modifient. (EV, 180)

Selon le contexte, il est évident que *la Bangkok moderne* est associée à un réfèrent initial unique (*Bangkok*) qui est souvent le thème du discours. L'expansion *moderne* sert à construire une image de réfèrent dans un espace déterminé. Le nom propre reçoit donc une interprétation identifiante. Les constructions *Le Npr Exp* « opèrent une multiplication du réfèrent initial, on peut constater que chacune de ces constructions présuppose une unicité qui rend son interprétation indépendante de toute variation modale » (Gary-Prieur 1991b : 59). Par exemple, dans le cas où *Bangkok* désigne un objet singulier perçu comme unité globale, nous pouvons trouver cette unité avec des images différentes telles que *la Bangkok moderne*, *le vieux Bangkok*, *la Bangkok nocturne*, *la Bangkok du XIX^e siècle*, *la Bangkok que j'aime*, *la Bangkok des touristes étrangers*. La liste des images possibles est évidemment ouverte.

L'expansion du nom propre d'interprétation identifiante peut se constituer à partir de trois façons : un groupe nominal introduit par *de*, une relative et un adjectif (Gary-

Prieur 1994 : 109). Dans notre corpus, nous n'avons trouvé que deux types d'expansion, ce sont le groupe nominal introduit par *de* et l'adjectif.

A. LE Np de SN

L'expression en corrélation avec le complément nominal introduit par *de* n'est pas seulement fréquente pour l'interprétation métaphorique mais aussi pour ce type d'interprétation. L'une des valeurs de la préposition *de* est de marquer une origine. Ici, elle indique dans quel espace l'image du référent doit être construite et localisée. L'image du référent peut être construite à partir de quatre types principaux d'espaces : un espace-temps, un espace-lieu, un espace-œuvre et un espace-personne (Gary-Prieur 1994 : 109-110). Nous avons dégagé deux types d'espaces dans notre corpus : l'espace-temps et l'espace-lieu. Premièrement, la valeur espace-temps peut être exemplifiée par les énoncés suivants :

(278)

- (a) Du flirt entre modernité rafraîchissante et traditions rassurantes naît le visage contrasté de la Thaïlande d'aujourd'hui. (GV, 94)
- (b) C'est une bourgade tranquille, à l'image de la province qui l'entoure, pays vert et montagneux constellé de villages traditionnels évoquant la Thaïlande d'autrefois. (GV, 330)

L'exemple (278a) est le premier énoncé d'une partie du Guide vert, *Traditions et art de vivre*, consacrée à la culture thaïlandaise dans différents domaines tels que les fêtes, l'artisanat, les loisirs, le sport et la gastronomie. Ainsi, *la Thaïlande d'aujourd'hui* présente-t-elle l'image de la Thaïlande actuelle, ce mélange de culture traditionnelle et moderne qui caractérise les pratiques de la population thaïe aujourd'hui. L'image du pays dans le passé est donc exclue dans cet énoncé. Contrairement à l'exemple (278a), l'image de la Thaïlande dans le (278b) est située dans le passé où le développement économique n'a pas beaucoup progressé avec le mode de vie traditionnel, l'architecture vernaculaire et l'agriculture.

Deuxièmement, quand les guides évoquent le territoire ou la géographie du pays, le type de l'espace-lieu permet de préciser quelle est la partie du territoire concernée :

(279)

- (a) **Le Nord-Est, la Thaïlande des confins** [titre] (GV, 57)
- (b) **Le Sud, la Thaïlande des îles** [titre] (GV, 57)

La préposition *de* introduit l'univers dans lequel se définissent les propriétés qui constituent l'image de la Thaïlande. Dans les exemples *supra*, les deux toponymes qualifiés par complémentation nominale qui se trouvent dans la construction appositive comportent des informations complémentaires sur la nature de la région. Étant donné que la géographie de la Thaïlande est souvent inconnue du lectorat francophone, il est assez difficile d'imaginer ce que les touristes pourraient explorer dans chaque région. *La Thaïlande des confins* et *La Thaïlande des îles* seront interprétées à partir des relations établies entre la Thaïlande et les confins ou les îles. L'image de la région du Nord-Est est représentée par la région des confins à la frontière des pays voisins (le Laos et le Cambodge) tandis que la région du Sud est figurée par des îles, ce qui implique des mers et des plages.

B. LE Np Adj

Les toponymes introduits par un article défini en corrélation avec un adjectif sont plus fréquents. Le rôle de l'adjectif est de qualifier le lieu en question en le caractérisant. Marie-Noëlle GARY-PRIEUR (1994 : 115) dégage deux types d'adjectif qui peuvent fonctionner dans l'interprétation de l'identifiant : les adjectifs de relation et les adjectifs d'opposition.

D'une part, les adjectifs de relation sont définis comme celui qui peut être remplacé par un complément du nom ou *de SN*. Par exemple *la Thaïlande péninsulaire* ou *la Bangkok nocturne* peuvent être interprétés de la même manière que les syntagmes nominaux *de la péninsule* et *de la nuit*. En voici quelques exemples :

(280)

- (a) Une rumeur persistante voudrait que la petite cité côtière de Krabi, sise sur la rivière du même nom, à 1 000 km au sud de Bangkok, soit « la » station balnéaire d'avenir de la Thaïlande péninsulaire. (EV, 224)
- (b) Le Bangkok nocturne est très animé. (PF, 141)

L'image de la Thaïlande dans l'exemple (280a) n'est pas la même que celle de la Thaïlande singulière. L'adjectif *péninsulaire* permet de localiser l'image au moyen du

substantif associé à l'adjectif dans un espace spécifique, dans le sud du pays entre le golfe de Thaïlande et la mer d'Andaman. Pour *la Bangkok nocturne*, ce toponyme délimite l'image du référent en le localisant uniquement pendant la nuit.

D'autre part, les adjectifs d'opposition sont le type d'adjectifs que Michel NOAILLY (1991 : 105) appelle « un système contrastif ». Ce sont des adjectifs possédant un antonyme, comme dans par exemple, *l'ancien Bangkok* s'opposant à *le Bangkok moderne* ou *la Thaïlande actuelle* s'opposant à *la Thaïlande passée* ou *future*. Les adjectifs dans un système contrastif sont très souvent antéposés (Noailly 1991 : 105) comme on le voit ci-dessous dans des emplois usuels de *vieux*, *vrai*, *ancien*, *premier*, etc. :

(281)

- (a) Situé en plein centre-ville, cet établissement récent mène le bal parmi les *shophouses* rénovées du vieux Phuket. (PF, 460)
- (b) C'est l'ancien Bangkok, au visage rural. (GR, 112)
- (c) Khao San Road, à proprement parler, manque terriblement d'authenticité, mais les voyageurs semblent rassurés de se retrouver tous au même endroit. On ne saurait trop conseiller, cependant, au visiteur de passage de s'éloigner de cette rue pour découvrir le vrai Bangkok. (PF, 118)
- (d) Selon, la légende, le premier That Phanom aurait été construit peu après la mort du Bouddha. (GR, 357)

Avec les adjectifs *vieux* ou *ancien*, l'usage s'est établi afin d'évoquer les quartiers anciens d'une ville. Ces quartiers peuvent être définis par contraste avec le reste de la ville qui touche la modernité, autrement dit avec la ville moderne. Quant à *vrai* qui s'oppose à *faux*, l'auteur de *Petit Futé* conseille à ses lecteurs de ne pas visiter la rue Khao San à cause d'une image touristique artificielle. Il considère donc ce quartier comme un « faux Bangkok », établi uniquement pour les touristes étrangers avec ses tatouages, les plats préférés des étrangers, les souvenirs pour touristes. Cela est très loin de la réalité de la capitale ou *du vrai Bangkok*. Enfin, l'adjectif *premier* implique que le monument actuel a été reconstruit ou rénové et ce terme est apte à opposer l'image que le lecteur peut trouver sur place. En somme, ces adjectifs peuvent contester l'image qu'ils construisent du référent initial du toponyme à toutes les autres images qui sont peut-être vraies ou antérieures.

7.2.2.2 *Interprétation image discursive : UN Npr Exp*

L'emploi de l'article indéfini avec une expansion est aussi capable de créer une image discursive du référent initial ; c'est-à-dire une image constituée dans les limites temporelles et modales de discours correspondant à l'énoncé (Gary-Prieur 1991b : 62). Comme la construction de la lecture d'une image discursive est similaire ou proche de la lecture métaphorique et de la lecture identifiante, nous empruntons un exemple à Marie-Noëlle GARY-PRIEUR (1994 : 154) pour mieux la distinguer des autres :

(282) Nous avançons lentement dans les rues d'*un Paris tropical*.

Sans un contexte explicite, on ne peut pas savoir dans les limites de la phrase si *Paris* est la capitale de la France ou une autre ville possédant une ou plusieurs de ses propriétés. Dans le cas où le contexte implique que ce *Paris* dans l'exemple 282 n'est pas français mais une autre ville possédant un caractère commun (*le Petit Paris du Pacifique* pour Nouméa en Nouvelle-Calédonie ou *le Paris des Tropiques* pour Manaus au Brésil), le toponyme sera interprété dans une lecture métaphorique. Au contraire si le syntagme *un Paris tropical* désigne bien la capitale française, mais uniquement au moment où règne sur Paris une forte chaleur (une chaleur « tropicale »), on lui attribue alors une interprétation de type image-discursive. Le comparant à la lecture identifiante plus haut, Marie-Noëlle GARY-PRIEUR (1994 : 154) explique que l'emploi de l'article indéfini implique plusieurs images possibles du référent susceptibles d'être exprimées selon les moments ou les discours. L'emploi de l'article défini dans la structure *Le Np Exp* présente une image délimitée dans un espace déterminé et qui opère à l'intérieur même de la singularité du référent initial. Ainsi, *Paris* dans l'exemple (282) qui a la propriété *tropical* apparaît comme vrai seulement dans le temps de l'énoncé, pourvu d'une caractérisation singulière liée au moment où « nous avançons ».

Dans notre corpus, nous avons trouvé certaines occurrences de ce type d'interprétation. Nous présentons d'abord le rapport image discursive et temporalité et ensuite le rapport image discursive et mondes possibles.

A. Image discursive et temporalité

Ici, l'expansion présente une propriété du nom propre qui n'est donnée que dans les limites temporelles définies par le discours. Selon, Marie-Noëlle GARY-PRIEUR (1991b : 54), les adjectifs employés dans cette construction sont des participes passés et des formes en *-ant* qui sont très proches, encore parfois de leur origine verbale. Ceux-ci ont une valeur temporelle ou aspectuelle qui signale un état nouveau résultant d'un processus de transformation. Dans notre corpus, il n'existe pas beaucoup d'exemples qui signalent la dépendance entre la propriété définie par l'expansion et le monde temporel du discours. Soit exemple :

(283) C'est un Lan Na appauvri que les descendants de Kawila dirigent au XIX^e siècle. (EV, 39)

Le rapport établi par l'image discursive au plan de la temporalité peut s'inscrire sous forme d'indications temporelles explicites dans le contexte immédiat. Dans l'exemple (283), une indication temporelle est notée dans l'énoncé : *au XIX^e siècle*, l'expansion *appauvri* est clairement associée au temps de l'énoncé. L'article indéfini *un* implique un nombre d'images du *royaume du Lan Na* que l'on pourrait donner du référent dans d'autres discours telles que *un Lan Na riche* ou *un Lan Na moderne*. D'ailleurs, cet article permet aussi de donner une image du référent initial, *le Lan Na*, limitée au temps du discours. On peut conclure alors qu'*un Lan Na appauvri* présente une image comme vraie dans le temps de l'énoncé : « le *Lan Na* pourvu d'une caractérisation particulière liée au moment où les descendants du roi Kawila (1782-1813) dirigeaient le Lan Na.

B. Image discursive et mondes possibles

L'image discursive ne doit pas seulement être liée à la temporalité de l'énoncé, elle peut s'articuler dans tout monde stipulé dans le discours et qui s'oppose au monde réel que Marie-Noëlle GARY-PRIEUR appelle *le monde possible* (1991b : 58). Il s'agirait d'un monde futur, d'un monde représenté, d'un monde imaginaire ou d'un monde contrefactuel. Ici, nous trouvons la construction d'image du toponyme dans le monde représenté :

- (284) *Venin* ou *Une histoire vieille comme la pluie* vous feront découvrir une Thaïlande loin des clichés sur papier glacé du Sud thaï. (GR, 95)

Dans cet exemple, le terme *cliché* indique qu'il existe une image de la Thaïlande véhiculée par le discours du tourisme, le monde représenté. L'auteur de *Guide du routard* suggère à son lectorat de lire *Venin* et *Une histoire vieille comme la pluie*, deux romans écrits par Saneh SANGSUK, écrivain thaïlandais publié au Seuil, afin de trouver une autre image, différente de la perception générale dans le monde de la représentation de la Thaïlande. Ensuite, avec la présence des termes comparatifs comme *plus* ou *moins*, cela peut souligner la différence entre l'image construite et les propriétés du référent initial :

(285)

- (a) Après la relative difficulté d'accès, les lieux comportent des infrastructures moins importantes que dans les environs de Chiang Mai par exemple et les tour-opérateurs sont bien moins nombreux à exercer ici. Les tarifs eux sont également plus chers. Mais rien d'insurmontable pour qui veut réellement goûter au charme d'une Thaïlande plus authentique et plus sauvage... (PF, 213)
- (b) C'est également s'ouvrir les portes d'une Thaïlande un peu moins bouddhiste, un peu plus musulmane, notamment une fois passée la ville de Songkhla. (PF, 431)

L'exemple (285a) fait état de la difficulté d'un voyage au parc d'Um Phang en termes de transport et de prix proposé par les tour-opérateurs. Avec l'expansion *plus authentique et plus sauvage*, cela implique qu'il existe déjà une image authentique et sauvage de la Thaïlande que les voyageurs peuvent trouver quand ils visitent les parcs naturels dans les environs de Chiang Mai, cette image pour touristes semblant surfaite. Ainsi le lecteur pourrait trouver une image différente du monde présenté, plus intéressante à Um Phang. Quant à l'exemple (285b), la majorité des Thaïlandais étant bouddhistes, l'image des Thaïlandais ou de la Thaïlande est associée généralement au bouddhisme. Pourtant dans l'extrême sud de la Thaïlande, surtout dans les provinces de Yala, Narathiwat et Pattani, la grande majorité des habitants sont musulmans. Par conséquent, dans ce contexte seulement, l'image d'une Thaïlande un peu moins bouddhiste, un peu plus musulmane pourrait se présenter.

Le nom propre dans l'interprétation image peut se trouver dans une construction semblable à celle du nom propre métaphorique. Le contexte joue alors un rôle

indispensable pour distinguer l'un de l'autre. Pourtant, il existe une différence de l'image par un emploi différent de l'article (*la Thaïlande péninsulaire vs une Thaïlande loin des clichés*). Avec la lecture identifiante, l'article défini présuppose l'identification du référent et des autres images dans les autres univers. L'image donnée sera permanente et définie hors de toute temporalité dans un univers de croyance. Quant à la lecture image discursive, l'article indéfini pose un référent nouveau dans le discours et permet de créer une image nouvelle et éphémère du référent, limitée au temps du discours ou à l'univers du discours.

7.3 Bilan

Après avoir analysé les interprétations des toponymes dans le corpus des guides touristiques, on peut dire que le fonctionnement du toponyme dans le discours est loin du concept « désignateur rigide » de Saul KRIPKE (1982). On voit bien que le toponyme est une forme linguistique qui porte une description sémantique plus ou moins complète de son référent. Il serait caractérisé par les diverses interprétations selon le contexte. En abordant le toponyme dit « nu » ; c'est-à-dire sans déterminant ni modificateur, un toponyme est capable d'avoir une signification polyvalente selon le contexte. Selon l'étude des *facettes* des toponymes thaïlandais, le toponyme peut se diviser en deux groupes : le toponyme d'unités géographiques et le toponyme de lieux habités. Les noms d'unités géographiques tels que les noms de montagnes, de rivières, de parcs, etc. possèdent en général une facette fondamentale [LIEU] tandis que les noms de lieux habités sont aussi capables de s'actualiser dans trois facettes ou trois types de référence : [LIEU], [POPULATION] et [INSTITUTION].

Premièrement, c'est la valeur primordiale s'articulant sur la facette [LIEU] qui désigne la présentation géographique. Comme le lieu est le topique principal dans le texte de guide touristique, cette facette est actualisée très souvent dans notre corpus. Tous les toponymes, ont un emploi locatif en articulant le circonstanciel dans la position du sujet, du complément ou du circonstanciel de l'énoncé. Par ailleurs, avec les facettes [POPULATION] et [INSTITUTION], le toponyme ne désigne plus le lieu dans certains contextes. La référence du toponyme est alors modifiée depuis un lieu pour une institution politique et une population habitante du lieu. Dans l'actualisation de la facette [POPULATION], le toponyme habité pourrait renvoyer à ses habitants avec le trait [+humain]

et le trait [+collectif]. Parfois, le rôle sémantique dans l'énoncé n'est plus le circonstanciel mais l'actant qui réalise le procès, souvent lié au verbe d'activité. Enfin, la facette [INSTITUTION] le représente dans sa dimension abstraite. Il s'agit du rapport entre le lieu et l'actant institutionnel (le gouvernement ou la Cour). Le lieu dans cette interprétation doit être le lieu institutionnel comme le nom de pays ou de capitale, voire les noms de provinces ou de villes en tant qu'entités administratives. Comme avec la facette [POPULATION], le rôle d'actant du procès avec le trait [+humain] est souvent demandé pour l'interprétation. D'ailleurs, nous avons aussi trouvé des emplois dérivés des trois facettes selon le contexte ou le discours spécifique comme l'économique ou l'artistique, ce sont l'emploi dérivé AGENT ÉCONOMIQUE et l'emploi dérivé ACTIVITÉ ARTISTIQUE. Par ailleurs, dans certains cas, un toponyme ne peut pas s'interpréter catégoriquement dans une seule facette. Il est possible qu'il corresponde à un concept global associé à deux ou trois facettes.

En ce qui concerne la modification syntaxique du toponyme, le déterminant du toponyme provoque la modification du mode de référence. D'abord, l'interprétation métaphorique s'articule sur le transfert du référent usuel vers un nouveau référent, qui partage ses caractéristiques ou ses propriétés considérées les plus stables. Le référent initial est devenu une classe de référence pour que le lecteur puisse imaginer comment est le lieu recommandé en le comparant à son référent initial. L'auteur a choisi le référent très bien connu dans le public français ou occidental en supposant que le lecteur puisse partager ces connaissances dans un discours donné. Le nom propre métaphorique est toujours précédé d'un déterminant et très souvent accompagné d'un complément. Pourtant, cette structure peut s'interpréter aussi comme une lecture image. Malgré la construction identique de celle de l'emploi métaphorique, l'opération de la modification de la lecture image s'articule sur un seul niveau, le niveau syntaxique tandis que l'emploi métaphorique s'effectue aussi au niveau référentiel. Avec l'emploi de l'article défini et l'expansion du toponyme *le Np Exp* de la lecture identifiante, l'interlocuteur va localiser l'image du référent dans un espace défini par les indications données par l'énoncé dans l'intérieur de la singularité du référent initial (*la Bangkok moderne*). Au contraire, la lecture-image discursive présentée sous la forme *un Np Exp* suppose la pluralité des images possibles du référent dans d'autres discours et ce nouveau référent n'existe que dans tel ou tel discours, dans un temps donné ou dans un monde possible. Le lecteur peut mieux connaître le référent dans ces différents aspects.

Nous avons vu que le toponyme peut en quelque sorte être interprété de différentes façons selon le contexte. Nous allons présenter dans la suite une autre analyse sémantique s'articulant autour du problème traductologique. Comme certains appellatifs sont transparents dans la langue d'arrivée, ils subissent parfois la traduction afin de permettre au lecteur étranger de visualiser le lieu visé.

CHAPITRE 8

QUESTION DE TRADUCTION DES TOPONYMES THAÏLANDAIS

Au moment de l'acte de dénomination, les noms de lieux ont généralement leur propre étymologie, motivée par la géographie, l'histoire, etc. Au fil du temps, la motivation sémantique, métaphorique ou associative subit un processus de désémantisation par le changement phonétique ou sémantique ou l'acte de rebaptiser et elle est de moins en moins perçue. Elle est donc devenue opaque et a seulement la fonction de nommer un lieu comme étiquette.

Quant aux noms de lieux thaïlandais, ils sont motivés par divers facteurs tels que la topographie, le bouddhisme, la coutume ou la tradition. Udom WAROTAMASIKKHADIT (2000) relève les huit motivations suivantes pour les toponymes thaïlandais :

- 1) la majorité des noms de lieux thaïlandais sont liés à la topographie ;
- 2) certains sont liés au bouddhisme ;
- 3) certains sont composés à partir d'emprunts aux langues des pays voisins tels que le cambodgien, le malais, le birman ou le chinois ;
- 4) certains sont sanskritisés pour avoir une sonorité évoquant des mots savants ;
- 5) ceux qui expriment une mauvaise connotation sont souvent rebaptisés par une dénomination ayant une bonne connotation ;
- 6) certains prennent le nom de temples, de personnes, de la faune, de la flore, de monuments, etc. ;
- 7) certains décrivent une caractéristique de la situation ;
- 8) la trace d'une migration peut être révélée à l'aide du toponyme.

Dans un guide touristique, ces motivations sont évidemment opaques pour les étrangers. Certaines sont transparentes pour les Thaïlandais mais la romanisation ne peut

pas les révéler au lecteur étranger. Par conséquent le toponyme primitif ne peut pas susciter l'intérêt du lecteur. Afin d'atteindre ce but, l'auteur doit traduire ou créer un appellatif qui peut transmettre la connaissance de la motivation ou l'étymologie au lecteur par divers procédés traductologiques. Chaque procédé exprime différemment le degré de transparence mais avant de les étudier, nous allons d'abord présenter la relation entre la forme et le sens des appellatifs.

8.1 Classification morpho-sémantique des appellatifs⁷⁸

Afin de traiter une analyse traductologique des appellatifs toponymiques thaïlandais, il faut d'abord étudier le degré de transparence des appellatifs. Karima ZEBOUJ (2011) tente de classer les dénominations monoréférentielles (DM) en se mettant dans la position d'un récepteur-lecteur-décodeur. Elle propose trois types morpho-sémantiques de DM : DM opaque, DM descriptive et DM semi-opaque (ou mixte). Cette classification correspond à celle de Jonasson (1994) : la DM opaque pour le nom propre « pur », la DM semi-opaque pour le nom propre à base mixte et la DM descriptive pour le nom propre à base descriptive. Ici, nous préférons emprunter sa classification pour notre objet d'étude afin d'expliquer la forme traduite des appellatifs toponymiques thaïlandais.

8.1.1 Appellatifs toponymiques opaques

Les appellatifs opaques ne peuvent transmettre aucune information au lecteur. Il n'arrive pas à imaginer ce que la suite graphique veut présenter car il ne possède pas le contenu conceptuel. On peut deviner que ce nom est un nom de lieu à cause de sa fonction dans l'énoncé, le toponyme est très souvent grammaticalement inscrit sous la forme d'un syntagme prépositionnel avec les divers prépositions comme *à, en, de, sur, etc.* : *une*

⁷⁸ Différent au terme *appellatif* de Jonas LÖFSTRÖM et Bettina SCHNABEL-LE CORRE (2005) emprunté dans le chapitre 5 (cf. 5.3), le terme *appellatif* est ici défini au sens plus large comme une forme appellative d'un lieu qui peut être identique ou distinct de la dénomination d'origine mais elle doit renvoyer au même référent. Par exemple le terme *Krung Thep* est utilisé pour désigner la capitale de la Thaïlande pour les Thaïlandais mais elle est connue sous le nom de *Bangkok* pour les étrangers. *Krung Thep* et *Bangkok* sont donc les appellatifs désignant la capitale thaïlandaise. Le surnom comme *le Venise de l'Orient* ou la traduction littérale comme *la cité des Anges* sont également considérés comme ses appellatifs.

préposition locative + un toponyme. Le lecteur peut aussi avoir l'intuition onomastique à cause de la sonorité étrangère.

(286)

- (a) Si vous achetez un cadeau en Thaïlande, sachez que le papier d'emballage doit beaucoup au pachyderme. (GV, 356)
- (b) Mais la meilleure saison pour la visibilité est la période qui s'étend entre décembre et mars, à Phuket, et entre mars et mai à Koh Samui. (PF, 71)
- (c) À 62 km de Trat et à 190 km de Pattaya. (GV, 199)
- (d) Croisière sur le Mékong vers la Chine. (GR, 319)
- (e) A gauche du Chakri Maha Prasat, une porte donne accès à l'ancien quartier des femmes, où le souverain était le seul homme autorisé à pénétrer. (EV, 145)

À cause du groupe prépositionnel, le lecteur pourrait comprendre que c'est un toponyme thaïlandais. En fait, il existe d'ailleurs des procédés indiquant que le nom visé est un nom de lieu tels que l'anaphore du pronom relatif *où* qui donne la valeur locative par l'antéposition des prépositions ou le sémantisme du verbe, notamment les verbes copules comme *être*, *rester*, *devenir*, *sembler* ou *demeurer* qui donnent une description du lieu visé. (cf. 7.1.1)

En revanche, dans le discours touristique, l'auteur emprunte de temps en temps les termes locaux pour le nom de catégorie de lieu en raison de la couleur locale. Pourtant nous pouvons les considérer comme opaques pour le lecteur francophone tels que *ko* 'île', *khlong* 'canal', *wat* 'temple' ainsi que le montrent les exemples suivants :

(287)

- (a) D'autres bateaux en bois, plus grands, assurent le transport régulier pour les habitants des quartiers excentrés et remontent les klongs parfois très loin (Klong Bangkok Noi ou Klong Saen Sep). (PF, 114)
- (b) Avec masque et tuba, allez découvrir la faune dans les eaux cristallines autour de **Ko Dam**, **Ko Poda**, **Ko Kai**, **Ko Tap** ou **Ko Mor**. (GV, 400)
- (c) Sachez qu'il existe un *pass* journalier, qui coûte 220 Bts, et qui donne accès à cinq temples (sinon compter 50 Bts pour chacun d'eux) : Wat Phra Sri Sanphet, Wat Mahathat, Wat Ratchaburana, Wat Chai Watthanaram et Wat Phra Ram. (GR, 200-201)

Par ailleurs, pour certains francophones qui ont plus ou moins une connaissance de la langue thaïe, les noms catégorisateurs thaïs pourront être porteurs de sens, en particulier, pour ceux qui ont étudié les sites touristiques thaïlandais à travers différentes sources telles que le documentaire ou l'émission télévisée, les sites ou forums Internet comme

TripAdvisor ou les magazines de voyage avant de consulter le guide touristique. Ils pourraient alors arriver à comprendre de quoi il s'agit.

8.1.2 Appellatifs toponymiques semi-opaques

L'appellatif semi-opaque est défini comme une combinaison d'un élément descriptif ou d'un nom catégorisateur comme *fleuve*, *colline*, *île* et d'un élément opaque, nom de lieu.

(288)

- (a) Sur l'ancienne et magnifique barge à riz tout en teck, il est possible de faire une balade le long du fleuve Chao Phraya accompagnée d'un bon repas. (PF, 131)
- (b) Son *mondop* abrite une empreinte du Bouddha qui aurait été découverte en 1359 par Li Thai au sommet de la colline de Phra Baht Yai. (EV, 254)
- (c) De superbes terrains de golf entourent Bangkok, ainsi que les régions de Pattaya, de Hua Hin de Cha Am (à proximité de Khao Yai) et sur l'île de Phuket. (GV, 10)

Bien que le lecteur ne puisse pas associer à ces appellatifs un contenu conceptuel à partir du nom de lieu, il est capable de se rendre compte à quelle catégorie les appellatifs appartiennent grâce au nom commun qui les précèdent. Par exemple dans le (288a), le lecteur ne connaît pas le nom *Chao Phraya* mais à cause du mot *fleuve*, il reconnaît que c'est un fleuve thaï qui s'appelle *Chao Phraya* et il ne connaît jamais la signification du nom.

8.1.3 Appellatifs toponymiques descriptifs

C'est un appellatif toponymique constitué seulement des éléments dont le lecteur francophone connaît la signification. Il est normalement constitué d'un nom catégorisateur avec un adjectif ou un groupe prépositionnel qui indique sa nature. Karima ZEBOUJ (2011) distingue dans ce type morpho-sémantique deux groupes : le descriptif direct et le descriptif indirect.

8.1.3.1 Appellatifs toponymiques descriptifs directs

L'appellatif du type descriptif direct présente le sens compositionnel. Le lecteur connaît tous les éléments composants et comprend tout de suite de quoi il s'agit. L'appellatif descriptif peut se présenter sous diverses formes. D'abord, il peut être le toponyme à base descriptive selon Kerstin JONASSON (1994). La dénomination primitive n'est constituée que de noms communs, la traduction mot à mot peut bien expliquer la catégorie du lieu et sa nature comme *le musée des Barges royales*, *la ferme aux crocodiles* ou *le théâtre national* dans les exemples *infra*.

(289)

- (a) Premier arrêt sur la rive ouest : le **musée des Barges royales** (Plan III, A1) s'ouvre sur le quai du **khlong Bangkok Noi** (9h-17h – entrée payante). (GV, 147)
- (b) **LA FERME AUX CROCODILES**. Grande attraction touristique, la ferme aux crocodiles, avec ses trente mille spécimens locaux et étrangers, serait la plus grande du monde. (EV, 191)
- (c) En sortant du musée, sur la gauche, le ***Théâtre national***, rénové à la truelle dans un style soviético-pâtisserie. (GR, 149)

Ensuite, la traduction plus ou moins littérale de l'appellatif opaque, transparente pour les Thaïlandais, peut aussi présenter l'appellatif descriptif direct pour le lecteur étranger. Le lecteur arrive à comprendre la motivation de la dénomination du site visé ou ce qu'il décrit vraiment. Ce type d'appellatif peut bien représenter le profil dominant du site dans divers domaines tels que le profil physique (290a), l'architecture (290b), la faune (290c-d), la flore (290d), etc. comme l'illustrent les exemples *supra* :

(290)

- (a) « L'**île éléphant** » est une grande île verdoyante au centre d'un parc maritime encore préservé jusqu'à ces dernières années. (PF, 356)
- (b) Le chedi du wat CHANG ROP, ou « **temple entouré d'éléphants** », repose sur des éléphants caryatides en latérite et stuc. (EV, 250)
- (c) Il vous mène à la **grotte aux Poissons** (Tham Plaa), qui a donné son nom au parc de Tham Plaa. (GV, 301)
- (d) C'est le point de départ pour se rendre sur les **îles *Mosquito* et *Bambou***, deux spots de plongée et de *snorkelling* situés juste en face. (GR, 541)

Ajoutons un nouvel appellatif nommé en français ou en anglais par l'auteur ou par les touristes étrangers. Il est également considéré comme transparent parce qu'il peut

clairement donner la description du site, ce que sa véritable dénomination n'est pas capable de réaliser.

(291)

- (a) Ce monastère, plus connu sous le nom de Temple du Marbre, fut construit en 1899 à la demande de Rama V. (EV, 93)
- (b) Juché sur la colline des Singes, un temple chinois moderne exhibe son décor foisonnant : divinités chinoises et dragons s'enroulent autour des piliers écarlates du sanctuaire et de ses pavillons secondaires. (GV, 189).
- (c) Si Satchanalai, la « cité des potiers » s'élève sur la rive gauche de la Yom, à quelques 65 km au nord de Sukhothai. (EV, 256)

Le temple du Marbre est le surnom de *Wat Benchamabophit*, *la colline des Singes* pour *Khao Sam Muk* et *la cité des potiers* pour *Si Satchanalai*. La dénomination primitive est motivée par différentes raisons comme la construction ou par le mythe folklorique mais elle ne peut pas susciter l'intérêt du lecteur en présentant ce qu'il peut voir en vrai.

8.1.3.2 Appellatifs toponymiques descriptifs indirects

Contrairement au type précédent, le sens des appellatifs descriptifs indirects n'est pas facilement dégagé parce qu'il ne s'agit pas du sens compositionnel mais plutôt du sens métaphorique. La connaissance encyclopédique joue un rôle important pour rendre un appellatif transparent. Prenons les exemples suivants :

(292)

- (a) Au 19^e s., la ville devait faire le ravissement des voyageurs occidentaux, qui la surnommèrent la « Venise de l'Orient ». (GV, 133)
- (b) - parc national maritime de Mu Ko Surin dans la province de Phang Nga : Ao Fai Wap bay, Ko Payu or East of Eden. (GR, 108)
- (c) **CHIANG MAI**
A 700 km de Bangkok, celle qu'on surnomme la Rose du Nord est devenue une cité florissante grâce à son artisanat diversifié. (PF, 216)

Pour conclure, bien que notre travail s'appuie seulement sur les noms de lieux, nous pouvons aussi dégager trois types de structure morpho-sémantique comme le propose Karima ZEBODJ (2011 : 150-152) : l'appellatif opaque, l'appellatif semi-opaque et l'appellatif descriptif. En outre, comme elle traite de tous les types de noms propres, les

exemples présentés dans son travail sont plus variés, surtout les titres de romans ou de films. Ces types de dénominations monoréférentielles peuvent être plus compliqués que les noms de lieux. C'est le cas de l'appellatif descriptif type indirect, dans notre travail la structure est très limitée, $GN_1 + de + GN_2$ comme *Venise de l'Orient, la Rose du Nord* tandis que Karima ZEBOU DJ présente des structures plus variées comme *Les voleurs d'écritures suivi de Les tireurs d'étoiles* ou *L'arbres à dire* (titres de roman). D'ailleurs, si nous prenons les appellatifs en version traduite de l'anglais comme dans *National Geographic* (2006), nous observons que la structure a tendance à se présenter sous le type opaque et le type semi-opaque. Les appellatifs descriptifs sont moins utilisés mais il est à noter qu'ils sont très souvent formés en anglais et parfois suivis de la version française tels que *La Rose Garden (Roseaie)* (*National Geographic* 2006 : 123), *Crocodile Farm (Ferme de crocodiles)* (*National Geographic* 2006 : 146), *Royal Thai Air Force Museum (Musée de l'armée de l'air thaïlandaise)* (*National Geographic* 2006 : 100).

Cette classification peut indiquer quel site l'auteur veut mettre en lumière pour son lectorat à travers différentes formes d'appellatif. L'appellatif descriptif, par sa représentation visuelle, peut mieux informer sur le site que l'appellatif semi-opaque tandis que l'appellatif opaque ne possède pas cette fonction. Afin de rendre les appellatifs plus transparents, l'auteur peut créer un appellatif descriptif par des procédés traductologiques différents comme la traduction plus ou moins littérale, le nouvel appellatif, le surnom ou la comparaison. Nous allons ensuite présenter les procédés traductologiques que les auteurs francophones utilisent dans leur ouvrage.

8.2 Procédés traductologiques des toponymes

Il faut d'abord revenir à la définition du nom propre avant de parler de la traduction des toponymes thaïlandais. Comme le nom propre subit le critère sémantique de définition de l'absence de sens, la traduction semble impossible pour cette catégorie nominale, comme le constate Thierry GALLÈPE (2009) : « Quoi qu'il soit, le problème de la traduction du nom propre demeure épineux » (2009 : 352). Dans notre travail, quand nous parlons de la « traduction » du toponyme, elle doit être comprise au sens large mais nous n'écartons pas certains travaux consacrés à la traduction des noms propres comme Thierry GRASS (2006 ; 2000) ou Claire AGAFONOV et *al.* (2006).

Selon les théories de la traductologie, on trouve deux grands types de traduction : la traduction directe ou littérale et la traduction oblique (Vinay et Darbelnet 1977). La traduction littérale concerne les procédés de traduction découlant (presque) d'un simple automatisme tandis que la traduction oblique englobe des procédés plutôt créatifs. Quant à la traduction du nom propre, divers procédés sont proposés comme l'emprunt, la traduction littérale, le calque, la transcription et la translittération, l'incrémentialisation, etc. (Laplace, 2011 ; Vaxelaire, 2006 ; Grass, 2006, Agafanov et *al.*, 2006, Ballard, 2001 ; 1998). Pour nous, ces procédés sont présents à des degrés divers dans deux pôles extrêmes : importation et traduction.

L'importation concerne les procédés qui respectent le principe de non-traduction du nom propre selon les philosophes du langage ou les logiciens. Les termes d'origine peuvent être importés tels quels ou subissent l'adaptation ou l'importation telle quelle (ITQ) et l'importation avec adaptation (TAA) pour Thierry GALLÈPE (2011). Au plan de la classification morpho-sémantique, il s'agit des appellatifs opaques et aussi certains appellatifs semi-opaques⁷⁹. Nous avons dégagé trois procédés de l'importation : le report, la transcription et translittération et l'incrémentialisation.

La traduction est le transfert sémantique de la dénomination primitive sous la forme des appellatifs descriptifs ou semi-opaques⁸⁰. L'auteur peut présenter le sens étymologique par la traduction littérale ou également par la traduction oblique selon la relation entre l'appellatif et la réalité ; c'est-à-dire que dans le cas où la traduction littérale ne peut pas bien représenter le site ou susciter l'intérêt du lecteur, il peut modifier la traduction littérale ou créer un surnom ou un équivalent culturel. Les procédés de la traduction (proprement dite) distinguent le calque, la traduction plus ou moins littérale, la traduction avec modification, la traduction adaptation et le nouvel appellatif.

8.2.1 Report

L'emprunt et le report sont les deux termes qui désignent l'intégration directe d'un terme de la langue source dans une langue cible mais ils sont différemment employés selon les traductologues. D'une part, Jean-Paul VINAY et Jean DARBELNET évoquent le terme

⁷⁹ Dans le cas où l'auteur transcrit le nom propre et ajoute le nom catégoriel qui n'existe pas dans la dénomination primitive (*cf.* 8.2.3).

⁸⁰ Il s'agit de la traduction du nom catégoriel couplée à la romanisation du nom propre (*cf.* 8.2.5.3).

« emprunt » dans leur ouvrage en disant que c'est le procédé le plus simple de tous les procédés de traduction qui produit « une lacune, généralement une lacune métalinguistique (technique nouvelle, concept inconnu) » (1977 : 47). D'autre part, Michel BALLARD (2001 ; 2006) et Jean DELISLE (1993) préfèrent le terme « report ». Ces derniers le définissent comme une « opération du processus cognitif de la traduction consistant à transférer tout simplement du TD [texte de départ] dans le TA [texte d'arrivée] des éléments d'information (nom propres, nombres, dates, symboles, vocables monosémiques, etc.) » (Delisle 1993 : 42). Michel BALLARD explique en outre que le terme « emprunt » est un phénomène de langue alors que le terme « report » est un phénomène de discours ou, plus précisément un phénomène lié à l'équivalence textuelle qu'est la traduction (Ballard 2001 : 16). Par conséquent le « report » est considéré comme une opération élémentaire de traduction du nom propre parce qu'il est lié à sa nature de désignateur rigide dont la forme ne saurait varier parce qu'il renvoie à un référent unique censé être stable (Ballard 2001 : 16).

Pourtant, l'emprunt et le report étant définis au sens large comme l'importation telle quelle du terme sans rien changer, pas même sa structure graphique, ce procédé est bien employé dans le cas où le couple de langues choisies emprunte le même système d'écriture comme l'anglais et le français : *Paris* (fr.) = *Paris* (ang.). Il apparaît donc comme le « degré zéro de la traduction du signifiant » (Ballard 2001 : 18). Dans les guides touristiques sur la Thaïlande où les toponymes thaïlandais primitifs ne sont pas écrits en alphabets latins, le report ou l'importation telle quelle est donc rarement employée étant donné que le public francophone ne peut rien comprendre avec des caractères inconnus.

Uniquement dans le Guide du routard, l'auteur emprunte ce procédé malgré certaines fautes orthographiques, surtout après le nom romanisé. Il s'agit très souvent d'un titre ou d'un premier mot dans l'article ou le paragraphe présentant le terme comme dans *le site touristique, le restaurant, la boutique, l'hôtel*. Bien qu'il soit imprononçable pour les francophones, l'emprunt peut servir à communiquer plus facilement avec les autochtones en leur montrant du doigt le nom imprimé sur le guide, par exemple :

(293)

- (a) **KANCHANABURI ET LA RIVIÈRE KWAÏ** – **กาญจนบุรีและแม่น้ำแคว**
[titre] (GR, 189)
- (b) **Wat Yai Chai Mongkhon** - **วัดใหญ่ชัยมงคล** situé hors de l'île, à env. 3 km de la gare ferroviaire. Entrée : 20 Bts [...] (GR, 202)

D'ailleurs, le report peut aussi être employé dans le cas où le lieu est dénommé en anglais comme *Viking Cave* ou *Coral Cove* dans les exemples *infra* :

(294)

- (a) En revanche, pendant la journée, elle est très fréquentée par les clubs de plongée et les bateaux transportant les touristes venant visiter une grotte réputée : Viking Cave. (PF, 510)
- (b) Coral Cove et Thong Ta Khian sont deux séduisantes petites criques sablonneuses au sud de Chaweng. (GR, 430)

Dans ces deux exemples, il vaut mieux respecter l'orthographe anglaise pour présenter le sens de la dénomination. La romanisation des termes anglais prononcés à la thaïe risque de causer une prononciation différente par exemple *Viking* vs. *Waiking* /waj.kîŋ/ ou *Coral* vs. *Koran* /ko:.rân/. Ces orthographes ne peuvent pas présenter la motivation des formes.

En outre, certains sites touristiques possèdent deux noms différents en thaï et en anglais à l'instar de *Saphan Phra Phuttha Yotfa* ou *Memorial Bridge*, *Pra Tamnak Doi Tung* ou *Doi Tung Royal Villa*. Les noms anglais sont aussi les noms officiels mais employés dans le contexte seulement en caractères latins. Le report du nom anglais est plus pratique comme dans les exemples suivants :

(295)

- (a) On revient sur ses pas vers Memorial Bridge (le monument trônant à un moine célèbre, Phra Budha Yodfa). (PF, 100)
- (b) À 10 km environ au nord du Doi Tung Royal Villa et à 57 km de Chiang Rai. (GV, 319)

Les noms primitifs sont le plus communs pour les autochtones, en particulier le *Memorial Bridge*. Le nom *Phra Phuttha Yotfa* est le plus courant pour les Thaïlandais. Ce nom est tiré du roi *Phuttha Yotfa Chulalok* (ou Bouddha Yodfa Chulaloke), le premier roi de la dynastie Chakri. Quant à *Doi Tung Royal Villa*, le terme *royal villa* est littéralement traduit de *Pra Tamnak*. Le terme individualisant reste donc inchangé.

Quand le second nom ou le nom anglais est utilisé, la traduction ou la romanisation du nom d'origine n'est pas nécessaire. Par exemple le *Memorial Bridge* ou le *pont du Mémorial* (EV, 173) dans la version française présente déjà la motivation de la dénomination tandis que la forme transcrite *Saphan Phra Phuttha Yotfa* (*saphan* 'pont') ou la forme traduite littéralement *pont du roi Rama Ier* demandent quelques informations

historiques complémentaires. D'ailleurs, le lecteur-voyageur peut trouver le second nom sur le panneau, la plaque ou les documents officiels en anglais.

Notons que l'importation telle quelle (ITQ) des toponymes thaïs en caractères thaïs peut être utile au lecteur francophone qui ne connaît pas le thaï uniquement pour les montrer aux autochtones afin d'être renseigné par eux. Tout passage du thaï au français demande un changement de code graphique pour être compris par des lecteurs francophones et non thaïophone. Dans ce cas, la romanisation est appliquée.

8.2.2 Transcription et translittération

Comme nous l'avons déjà exposé dans la partie 2 (la romanisation des toponymes thaïlandais), la transcription et la translittération sont des procédés indispensables pour le transfert entre deux langues possédant des systèmes d'écriture différents comme le thaï et le français. Ils représentent des « formes de report » (Ballard 2001 : 27) qui s'accordent au principe de la non-traduction du nom propre. Rappelons que la translittération est un effort pour représenter une graphie doublement étrangère alors que la transcription est une tentative de préservation de la prononciation étrangère.

Nous avons déjà montré les quatre procédés de la romanisation des toponymes thaïlandais : la transcription, la translittération, l'anglicisation graphématique et la francisation graphématique dans la partie 2. Ici, nous ne voulons pas les répéter mais montrer comment elles s'emploient en tant que procédé traductologique. La transcription et la translittération présentent morpho-sémantiquement des appellatifs opaques de manière différente : transcription/translittération totale, transcription/translittération du nom commun, transcription/translittération du nom propre, transcription/translittération du nom diminutif/ complet et transcription/translittération du nom ancien/moderne.

8.2.2.1 Transcription/translittération totale

La transcription totale est définie comme la romanisation de l'élément générique et de l'élément spécifique. Le nombre de syllabes du nom donné est le même que le nom primitif. La sonorité donnée semble étrangère ou exotique et l'écouteur n'arrive pas à

imaginer de quoi il s'agit. Nous pouvons trouver ce procédé dans tous les types de lieux de notre corpus, surtout les noms d'îles, de voies de communication et de lieux culturels propres à la Thaïlande. En voici des exemples :

(296)

- (a) Troisième île de Thaïlande (250 km²), Koh Samui fait partie d'un archipel de quatre-vingts îles dont six seulement sont habitées. (EV, 202)
- (b) La première rue pavée, l'actuelle Thanon Charoen Krung (*New Road*), n'apparut qu'en 1861. (GV, 133)
- (c) Situé non loin du Wat Jet Yod, il possède de très nombreuses statues de bouddhas, de divers styles, ayant marqué l'histoire de la Thaïlande. (PF, 233)

8.2.2.2 Transcription/translittération du nom commun

La romanisation s'effectue uniquement sur le nom commun sans présenter le nom propre. Le contexte est indispensable pour savoir à quelle catégorie appartient le référent. Prenons les exemples suivants :

(294)

- (a) L'avenue principale est formée par le Ménam, et les boutiques flottantes accostées aux rives constituent le grand bazar de la ville. (EV, 123)
- (b) A la distance de trois cents ou quatre cents mètres des fortifications, coule le Mě Nam, dont les bords sont en partie garnis de maisons habitées par des personnes endettées de Bangkok, qui se sont réfugiées là, en changeant de nom, pour éviter leurs créanciers. (EV, 120)
- (c) Le chedi: ouvert tjs 6h-20h. Peu ou pas de guides anglophones sur place, et peu de secours à attendre des moines. Compter 1h30 pour une visite détaillée. (GR, 187)

Les deux premiers exemples sont la citation de textes historiques et littéraires concernant la Thaïlande que l'auteur d'*Encyclopédies du Voyage* présente dans la partie « Le pays vu par les écrivains ». Dans des articles différents, *Ménam* et *Mě Nam* sont la forme romanisée du même terme thaï qui signifie 'fleuve' ou 'rivière'. Toutefois, les deux appellatifs renvoient à un cours d'eau différent. Grâce au titre ou au contexte on peut savoir que le premier désigne le fleuve Chao Phraya qui traverse Bangkok tandis que le second est la rivière Ping, situé à Chiang Mai. Mgr. Jean-Baptiste PALLEGOIX, auteur du texte de l'exemple (297b) pouvait peut-être mal comprendre que *la Ping* et *le Chao Phraya* étaient le même cours d'eau étant donné que *la Ping* est un affluent du *Chao Phraya*. Quant à l'exemple

(297c), le *chedi* est la structure architecturale bouddhiste que l'on peut généralement trouver dans un temple bouddhiste. Le terme *chedi* dans le texte désigne *Pra Pathom Chedi* à Nakhon Pathom qui est le premier chedi bâti en Thaïlande. Par conséquent, quand ce terme est mentionné dans l'article de Nakhon Pathom, ce sera *Pra Pathom Chedi*, le symbole de la province. La compréhension de ces appellatifs n'est pas facile pour le lecteur étranger, des connaissances encyclopédiques sur la Thaïlande sont nécessaires.

8.2.2.3 Transcription/translittération du nom propre

Contrairement au cas précédent, l'appellatif du lieu formulé par cette technique est constitué d'un seul élément, le nom propre romanisé. Le nom indiquant la catégorie à laquelle il appartient ne s'exprime pas. Nous avons trouvé beaucoup d'appellatifs transcrits en caractères latins répartis dans presque toutes les catégories de lieux, surtout les noms d'unités administratives tels que les noms de provinces, de districts, de villages, etc. Sans nom commun, des indices contextuels peuvent informer le lecteur de quel type de lieu il s'agit. Prenons les exemples ci-dessous :

(298)

- (a) Beaucoup de monuments de cette période, situés à Kanchanaburi, Lopburi et dans d'autres sites du Nord-Est, peuvent être comparés à l'architecture d'Angkor. (GR, 81)
- (b) On trouve aussi dans ce périmètre deux vastes grottes, Phrathat et Wang Badang, ornées d'énormes stalactites et stalagmites. (EV, 189)
- (c) Ko Phi Phi désigne en fait deux ravissantes îles, Phi Phi Don et Phi Phi Le. Seule la première, la plus grande et la plus connue, est habitée. Elle semble avoir été créée exprès pour composer l'une des plus jolies cartes postales de la Thaïlande : longue de 8 km sur moins de 3 km, Phi Phi Don dessine deux larges croissants de sables qui se tournent le dos, traçant une sorte de grand X sur la mer. (GV, 420)

En général, le nom propre après une préposition de lieu comme *à*, *en*, etc. peut suggérer la catégorie d'un nom de lieu. Dans l'exemple (298a), les lieux en question *Kanchanaburi* et *Lopburi* sont évidemment l'endroit où se trouvent les monuments. Faute de connaissance, le lecteur peut supposer que ce sont les noms de lieux habités comme des noms de provinces ou de villes à l'aide du sémantisme du verbe *situer*. Quant à *Phrathat* et *Wang Badang*, le contexte linguistique de la *grotte* présenté précédemment indique déjà à

quelle catégorie ils appartiennent. Enfin, l'auteur enlève parfois le nom générique après l'avoir mentionné plus haut comme dans le (298c) et n'exprime plus que le nom propre. *Phi Phi Don* étant déjà ainsi présenté comme une île, le terme *île* à sa deuxième apparition dans le même texte peut être sous-entendu.

8.2.2.4 Transcription/translittération du nom diminutif ou nom complet

En Thaïlande, un nom de lieu peut être très long et donc très compliqué pour les étrangers, voire les Thaïlandais. La forme diminutive ou l'appellatif officieux peuvent être empruntés pour faciliter la communication avec les autochtones et la mémorisation. Il s'agit très souvent des noms de temples bouddhistes. Observez la figure *infra* :



Figure 9 : Signalisation du Wat Pho à Bangkok, faite par l'Office du tourisme de Thaïlande

Il s'agit de *wat Phra Chetuphon Vimolmangklaram Rajawara Mahaviharn* dont le nom officiel est très long et n'est pas pratique. Il n'est pas utilisé dans le texte touristique. Le nom officieux ou l'ancien nom (*wat Pho* ou *wat Po*) ou le nom diminutif (*wat Phra Chetuphon*) sont toujours cités :

(299)

- (a) De plus, contrairement au Grand Palais, le Wat Pho est bien vivant. (GR, 146)
- (b) A quelques pas au sud se trouve Wat Po où admirer l'impressionnant Bouddha couché et profiter d'une pause pour se faire masser à la fameuse école au sein du temple. (PF, 98)
- (c) Le wat Phra Chetuphon, qui s'élève au sud du Grand Palais, est le plus vieux temple de Bangkok et le plus grand monastère de Thaïlande. (EV, 152)

Les autres temples sont aussi désignés par leur nom officieux ou leur diminutif comme *wat Phra Kaew* (PF, 152) pour *wat Phra Sri Rattana Satsadaram*, *wat Suthat* (GR, 148) pour *wat Suthat Thepwararam Rajawara Mahaviharn* ou *wat Rakhang* (EV, 171) pour *wat Rakhang Khositaram Waramahaviharn*. En particulier le titre du temple royal comme *Rajawara Mahaviharn* ou *Waramahaviharn* est très souvent enlevé même dans le texte en thaï dans le registre non formel.

Le nom diminutif est aussi employé pour le nom de province ou de district qui est assez long à l'instar d'*Udon* (GR, 356) pour *Udon Thani*, *Ubon* (EV, 237) pour *Ubon Ratchathani*, *Kan'buri* (GV, 171) pour Kanchanaburi ou *Phibun* (PF, 310) pour *Phibun Mangsahan*.

Au contraire, Bangkok, connu sous ce nom par les étrangers est appelé *Krung Thep* par les autochtones. Le nom de la capitale a été modifié plusieurs fois. Le nom *Krung Thep* est une forme abrégée du nom complet *Krungthep Maha Nakhorn* (PF, 147), utilisé après l'annexion de deux provinces, *Phra Nakhon* (Bangkok) et *Thonburi* en 1971. Le nom complet de la capitale nommé est beaucoup plus long :

(300) « Krung Théb Mahanakorn Amon Rattanakosin Mahithrayutthaya Mahadilokphop Noppharat Ratchathani Burirom Udom Ratchaniwet Mahasathan Amon Phiman Awatan Sathit Sakkathatiya Witsanukam Prasit » (PF, 96)

Bien que le nom complet soit inutile pour les voyageurs étrangers, l'auteur le mentionne également à côté du diminutif pour donner des informations supplémentaires qui peuvent susciter leur intérêt : « le nom complet de la ville est le plus long du monde [...] Pas de panique, Krung Thep suffira. » (Guide du routard 2011 : 111). L'appellatif de lieux sélectionné est normalement facile à prononcer et à mémoriser. Le nom complet ou le nom officiel n'est guère employé, sauf à vocation informative.

8.2.2.5 Transcription/translittération du nom ancien/moderne

La romanisation est parfois effectuée sur des noms anciens qui sont différents de ceux de la Thaïlande actuelle. L'ancien nom est généralement employé dans son contexte historique afin de le faire correspondre aux autres sources documentaires historiques dont les lecteurs pourraient avoir été informés au préalable. Si dans le cas précédent du nom

diminutif transcrit, il est assez facile de deviner le nom d'origine, il n'en est pas de même pour les noms anciens. Chacun peut subir le changement de façon différente comme le montrent les exemples suivants :

(301)

- (a) Songkhla, l'ancienne Singora, est établie sur une péninsule entre la mer de Chine méridionale et l'immense lac de Thale Sap. (EV, 208)
- (b) **Khorat (Nakhon Ratchasima)** [titre] (GV, 368)
- (c) Le Siam conquiert ainsi sa totale souveraineté et la maîtrise de ses douanes. (GV, 69)

L'ancien nom apparaît très souvent dans une apposition attachée au nom moderne afin d'apporter un complément d'informations comme dans le (301a). Le terme *Singora* subit un changement phonétique pour devenir Songkhla. Pour l'exemple (301b), l'auteur mentionne d'abord l'ancien nom (*Khorat*) et met le nom moderne (*Nakhon Ratchasima*) entre parenthèses pour donner la référence. Dans ce cas-là, le nom moderne est un peu plus long que le nom ancien et les autochtones préfèrent ce dernier dans le langage familier. Il est à noter que quand l'ancien nom est employé, il est très souvent en corrélation avec le nom moderne par l'apposition ou les parenthèses. Au contraire, dans le cas du *Siam*, ce nom est bien connu depuis longtemps des étrangers, l'ajout du nom actuel semble moins important. De plus, ce nom est souvent introduit dans les premières pages du guide touristique dans la partie historique.

8.2.3 Incrémentialisation

Afin de préserver le caractère étranger du terme d'origine et de donner une explicitation du sens en même temps, Michel BALLARD (2001) propose deux moyens de faire apparaître le sens du nom propre en traduction : la note et l'incrémentialisation. Pour la note, nous ne l'avons pas trouvée en bas de page ni en fin de volume pour expliquer le sens du toponyme thaïlandais. C'est l'insertion de la note dans le texte ou l'incrémentialisation qui s'applique. Ce terme est traduit de l'anglais *increment/incremental* par Jean et Claude DEMANUELLI (1995 : 91). Cette technique consiste à introduire le contenu d'une note insérée dans une lexie, à côté du nom propre.

Ici, dans le cas où le toponyme d'origine n'est pas constitué d'un nom commun, il est assez difficile pour les étrangers de savoir à quoi correspondent ces sonorités exotiques.

L'incrémentialisation est ajoutée par l'auteur sous forme d'un nom commun français ou anglais pour informer le lecteur sur la nature du lieu comme l'illustrent les exemples ci-dessous :

(302)

- (a) De haut du palais royal de Phra Nakhon Khiri se dévoilent les secrets de Phetchaburi, plus familière aux Thaïlandais sous le nom de « Pethburi ». (GV, 178)
- (b) ***Spectacle Siam Niramit*** – สยามนิรมิต (hors plan couleur II par F5) : 19 *Tiamruammit, Huaykwang*. (GR, 156)

Phra Nakhon Khiri est un palais royal situé sur une colline, dont le nom officiel thaï ne contient pas le terme *wang* 'palais' ou *phra ratchawang* 'palais royal', différent des autres palais dans le royaume. Dans l'exemple (302a), l'auteur ajoute le terme *palais royal* devant son nom pour informer le lecteur que le nom qui suit appartient à la catégorie de palais. Pareillement pour l'exemple (302b), *Siam Niramit* ne peut pas informer le lecteur que c'est un théâtre de spectacle traditionnel thaïlandais « à l'américaine ». Sans nom commun, aucun étranger ne peut savoir à quoi correspond ce nom propre. Le terme *spectacle* est également ajouté devant le vrai nom à sa première citation pour suggérer sa nature. Après, le terme *spectacle* est enlevé, l'auteur présupposant que le lecteur le connaît désormais.

Dans certains cas, le nom traduit en français est un nom traduit directement du thaï. Le traducteur utilise le procédé d'incrémentialisation consistant à ajouter le nom de catégorie devant la dénomination romanisée du toponyme :

(303)

- (a) Le général thaï Phrya Taksin (un autre Taksin !) érigea une nouvelle capitale, Thonburi, en face de la future Bangkok sur les bords de la rivière Mae Nam Chao Phraya, et se fit proclamer roi. (GR, 82)
- (b) Bien plus au sud, l'île de Koh Lanta a connu un essor touristique important ces dernières années. (EV, 225)

En effet le lecteur francophone n'est pas supposé connaître le sens des termes de catégories comme *mae nam*, *koh* ou *ao* qui entre dans la forme dénominative thaïe d'origine.

Pourtant, l'incrémentialisation ne présente pas seulement la cohabitation de noms de catégorie thaïs et français, nous avons aussi trouvé dans la forme traduite une cohabitation possible de noms de catégorie français et anglais :

(304)

- (a) Juste après, au nord de Kamala, la jolie petite plage de Laem Singh Beach surplombée de rochers où l'on se rend à pied, parking en bord de route. (PF, 488)
- (b) Terminus au parking de la cascade Haew Suwat Falls. Ne pas manquer cette dernière, ne serait-ce que pour la vue depuis le sentier en belvédère. (GR, 379)

En effet, si ce procédé d'incrémentalisation est destiné à éclairer le lecteur ignorant de la réalité culturelle propre à la région de la langue cible (Claire Agafonov et *al.* (2006 : 627), le procédé s'applique aux toponymes constitués uniquement de formes thaïes ou aux toponymes composées de façon mixte de formes thaïes et de formes non thaïes, comme l'anglais dans ces exemples⁸¹. Le principe est toujours le même : expliciter la dénomination romanisée d'origine en ajoutant dans sa traduction le nom de catégorie auquel appartient le référent du toponyme.

Toutefois, dans le cas où le nom commun en français ou en anglais est en corrélation avec un nom propre thaï transcrit comme *le fleuve Chao Phraya*, *le cap Phrom Thap*. Comme les guides touristiques dans notre corpus ne sont pas des œuvres traduites de l'anglais comme *Lonely Planet* ou *Guide voir*, il n'y pas de texte de départ pour prouver que le nom commun a été ajouté par l'auteur lui-même lors de sa traduction. Selon nous, il est également probable qu'il a traduit le nom commun thaï vers le français. Par conséquent, nous classons les exemples de ce type en tant que procédé de la traduction du nom commun et transcription du nom propre que nous allons présenter plus tard.

8.2.4 Calque syntaxique

En prenant la définition du calque de Thierry GRASS (2006) et Claire AGAFANOV et *al.* (2006), ce terme est employé comme équivalent de la traduction littérale totale ou partielle qui peut subir une adaptation morphosyntaxique selon le couple de langues choisies. Pourtant nous préférons emprunter la définition de Jean-Paul VINAY et Jean DARBELNET (1977) dont l'ouvrage *Stylistique comparée du français et de l'anglais* est très souvent cité dans les travaux traductologiques. Ils définissent le calque comme « un emprunt d'un genre particulier, on emprunte à la langue étrangère le syntagme étranger,

⁸¹ Notons pour n'avons trouvé que quatre appellatifs avec une cohabitation de noms français et anglais. Ce n'est pas par ignorance de la culture thaïlandaise mais parce qu'il semble que ces appellatifs soient traduits de l'anglais

mais on traduit littéralement les éléments qui le composent » (1977 : 47) ; autrement dit, le calque syntaxique. En ce qui concerne la traduction du thaï vers le français, ce procédé est un peu difficile à déterminer parce que la structure syntaxique du thaï est proche de celle du français avec l'ordre SVO (sujet + verbe + objet) et aussi dans le syntagme nominal, le noyau se place normalement dans la première position :

(français)	rue Censier	(Nc + Npr)
(thaï)	thanon Silom	(Nc + Npr)
(français)	marché indochinois	(noyau + satellite)
(thaï)	Talat Indochine	(noyau + satellite)

Pourtant, nous avons également trouvé le calque dans notre corpus mais il est peut-être emprunté à une autre langue, l'anglais. Observons les exemples suivants :

(305)

- (a) **CHALOOK LAM PLAGE ET VILLAGE - โฉลกหลามบีช** [titre] (GR, 444)
- (b) **Faire étape à « Pattaya Plage »** qui, en dehors des bars de nuit qui ont fait sa réputation, est également connue pour ses parcours de golf de classe internationale et ses excellents restaurants. (PF, 330)

Ces deux appellatifs semblent provenir de l'emprunt du syntagme anglais avec traduction littérale de ses éléments : *Chalook Lam Beach* => *Chalook Lam plage* et *Pattaya Beach* => *Pattaya plage*. À cause de ces exemples, nous pouvons dire que certains appellatifs ne se traduisent pas directement depuis le thaï mais par l'intermédiaire de l'anglais.

8.2.5 Traduction plus ou moins littérale

Différent du procédé précédent, il s'agit ici de la traduction littérale selon Jean-Paul VINAY et Jean DARBELNET (1977) ou le calque (sémantique) selon Thierry GRASS (2006) et Claire AGAFANOV et al. (2006). D'abord, comme nous l'avons déjà mentionné plus haut, la traduction des toponymes thaïlandais doit ici être comprise au sens large. Michel BALLARD (2001) explique dans son ouvrage la raison pour laquelle nous parlons de traduction littérale :

« le nom propre est constitué par un syntagme dont la structure est préservée et dont les éléments sont rendus par un équivalent ayant subi l'assimilation pour le nom propre qui y figure éventuellement et dont les éléments lexicaux se voient substituer leur équivalent habituel ou le plus courant en langue. » (2001 : 31)

Nous empruntons la détermination « *plus ou moins* » de Michel BALLARD (2001) parce que le mot thaï ne figure pas dans le syntagme du texte du départ. Certains appellatifs traduits subissent de petits ajustements par exemple la modification syntaxique du français (détermination à gauche ou à droite). C'est le cas de *Khao Sam Roi Yot*, la forme traduite proposée est *la montagne aux 300 pics*. Dans le nom d'origine, le terme *khao* 'montagne' est attaché directement à son satellite (*sam roi* '300' et *yot* 'pic') sans préposition tandis que dans la version française les deux noms sont coordonnés par la préposition *à*. La traduction plus ou moins littérale est appelée différemment selon les traductologues par exemple *Traduction Terme à Terme (TTT)* pour Thierry GALLÈPE (2009).

Dans notre corpus, nous avons trouvé que la traduction plus ou moins littérale est évoquée de manière différente. Elle peut être effectuée avec tous les lexèmes de la dénomination d'origine ou seulement quelques-uns. Le nom peut être traduit vers le français ou l'anglais. Nous avons dégagé six stratégies de la traduction des toponymes thaïlandais : traduction littérale totale, traduction partielle du nom propre, traduction du nom commun et transcription du nom propre, traduction mixte, traduction par la francisation du nom et emploi de l'exonyme.

8.2.5.1 Traduction littérale totale

La traduction littérale totale se définit comme la traduction de tous les éléments constitutifs du toponyme. Pourtant, l'ordre des mots de la forme traduite n'est pas toujours identique à celui du nom d'origine étant donné que le syntagme adjectival du français peut se placer devant ou après le noyau nominal et celui de l'anglais le précède toujours tandis qu'en thaï, il se trouve toujours après le noyau.

En prenant la classification des noms propres de Kerstin JONASSON (1994), tous les types de toponymes (les toponymes purs, les toponymes à base descriptive et les toponymes à base mixte) de la langue thaïe peuvent être traduits plus ou moins

littéralement vers le français et une fois qu'ils sont traduits, ils deviennent des appellatifs à base descriptive.

A) Traduction littérale totale des toponymes purs

Il s'agit ici de la traduction du nom propre dont le sens est devenu opaque de nos jours ou ne présente guère la réalité du lieu désigné. La traduction peut transmettre l'étymologie au lecteur francophone comme le montrent les exemples suivants :

(306)

- (a) L'ancienne cité doit son nom, les « murailles de Diamants », aux imposantes fortifications qui l'entourent encore en partie ; solides mais vains remparts contre les incursion birmanes. (GV, 258)
- (b) Bel ensemble de galeries qui se faufilent sur plusieurs kilomètres dans la montagne Doi Chiang Dao (« ville de l'Étoile »), le troisième sommet du pays (2 175 m), qui domine de façon spectaculaire la jolie campagne environnante. (GR, 258)

Dans le cas où le nom propre est porteur de sens en liaison avec le référent, la traduction du sens de l'étymon semble intéresser l'auteur du guide touristique. L'exemple (306a) présente la traduction du nom de la ville (et de la province) de *Kamphaeng Phet* (*kamphaeng* 'muraille' ; *phet* 'diamant') tandis que dans le (306b), « ville de l'étoile » est la traduction de *Doi Chiang Dao* (*chiang* 'ville' ou 'cité' ; *dao* 'étoile') dont le nom a subi un changement phonétique à partir de la forme d'origine *Phiang Dao* (*phiang* 'égal') visualisant une montagne allant jusqu'au ciel (Pathumlongthong 2006 : 72). Nous voyons alors que la traduction littérale du nom présenté dans le *Guide vert* ne correspond pas à l'étymologie mais peut néanmoins représenter en quelque sorte la hauteur de la montagne par le terme *étoile*. Bien que ces deux toponymes semblent être seulement des étiquettes du lieu, la traduction littérale permet au lecteur francophone de se représenter certains aspects intéressants comme l'ancienneté de la ville de Kamphaeng Phet ou la hauteur de *Doi Chiang Dao*. Par ailleurs, malgré l'absence de nom commun, le lecteur peut comprendre de quoi il s'agit à cause du contexte *cité* ou *montagne* exprimé précédemment.

B) Traduction littérale totale des toponymes à base descriptive

Selon la définition du toponyme à base descriptive, tous les éléments constitutifs sont des noms communs indiquant la catégorie dans laquelle s'inscrit le lieu et la nature du lieu. La traduction plus ou moins littérale peut donc donner la même idée essentielle que l'appellatif primitif et la transmettre au lecteur francophone. Prenons les exemples suivants :

(307)

- (a) On visite d'abord le **Musée photographique du cérémonial royal**, belle bâtisse en bois abritant une intéressante collection de photos événementielles et de costumes d'apparat. (GV, 139)
- (b) **LA FERME AUX CROCODILES**. Grande attraction touristique, la ferme aux crocodiles, avec ses trente mille spécimens locaux et étrangers, serait la plus grande du monde. (EV, 191)

La traduction plus ou moins littérale de ce type de toponymes est très pratique pour le voyageur car il peut comprendre immédiatement ce qu'il envisage de visiter. Nous avons trouvé que la traduction littérale du toponyme à base descriptive semble préférable dans le texte touristique à vocation informative. Dans un guide sur l'Italie, par exemple, beaucoup de toponymes à base descriptive sont aussi littéralement traduits tels que *Palais du Sénat* pour *Palazzo Senatorio* (*Guide vert Rome 2004* : 134), *musée du Haut Moyen Âge* pour *Museo dell'Alto Medioevo* (*Guide vert Rome 2004* : 170) ou *fontaine des Fleuves* pour *Fontana dei Fiumi* (*Guide vert Rome 2004* : 233), etc.

C) Traduction littérale totale des toponymes à base mixte

Comme les toponymes à base mixte sont constitués d'un nom commun et d'un nom propre individualisant, l'auteur vise à traduire ces deux éléments comme le présentent les exemples ci-dessous :

(308)

- (a) Boire un verre ou déguster quelques bouchées chinoises dans les *ko-pii* de Trang ; visiter la grotte d'Émeraude de Ko Muk. (GV, 428)
- (b) Ce parc naturel englobe un superbe paysage rocheux, où l'on a par ailleurs découvert d'exceptionnelles peintures rupestres de l'âge du bronze – d'où son nom de « Falaise peinte ». (GV, 351)

Pour les exemples (308a) et (308b) dont la motivation semble transparente, l'auteur traduit le nom commun catégorisateur et le nom propre individualisant. La *grotte d'Émeraude* ou *Tham Morakot* (*tham* 'grotte' ; *morakot* 'émeraude') est une grotte marine et l'émeraude est la couleur de l'eau dans cette grotte. La *Falaise peinte*, littéralement traduite de *Pha Taem* (*pha* 'falaise' ; *taem* 'peindre'), est une falaise où l'on peut trouver de superbes peintures rupestres préhistoriques.

La traduction littérale totale du toponyme d'origine peut susciter l'intérêt du lecteur même si le sens est opaque ou transparent pour les autochtones. Elle peut en quelque sorte fonctionner comme un surnom ou une définition descriptive (Ballard 2001 : 31).

8.2.5.2 Traduction littérale partielle du nom propre

Contrairement à la catégorie précédente, l'auteur du guide touristique n'a sélectionné qu'un ou deux éléments dans la dénomination d'origine du lieu thaïlandais à traduire. Normalement, il s'agit d'une direction comme *est*, *ouest*, *nord*, *sud* ou *centre* ou encore d'un adjectif qualificatif qui peuvent démontrer le rapport déterminatif du lieu en question :

(309)

- (a) La baie compte trois plages, dont la plus belle est Raileh Ouest, encadrée par celle de Tonsai à l'ouest, et celle de Raileh Est à l'est. (GV, 400)
- (b) Pour atteindre la bien nommée Kata Noi – « petite » Kata, poursuivre la route côtière (même si ladite côte reste cachée derrière les hôtels et commerces de Kata Yai) (GR, 495)

L'appellatif toponymique que l'auteur va traduire partiellement concerne généralement un lieu assez large, on peut le découper en deux ou trois parties en employant un terme de direction ou un adjectif qualificatif pour indiquer la situation ou la caractéristique. Par exemple la plage de *Raileh* (ou *Raile* ou *Railay*) est divisée en deux parties, partie Est et partie Ouest (309a) tandis que la plage de *Kata* est également découpée en deux parties, partie Grande et partie Petite (309b). Ces termes thaïs comme *tawan tok* 'ouest', *tawan ok* 'est' ou *noi* 'petit' semblent incompréhensibles pour les étrangers. Leur traduction permet de mieux transférer cette information et de beaucoup aider les voyageurs à situer le lieu visé sur un plan.

D'ailleurs, dans le cas où l'élément individualisant de la dénomination primitive est formulé à partir d'un nom commun et d'un nom propre, la structure du toponyme sera $Nc_1 + (Nc_2 + Npr)$. La traduction du second nom commun indique la nature du nom propre d'origine comme l'illustrent les exemples suivants :

(310)

- (a) Les marchés de nuit, ou encore le marché n° 5 et celui de la rivière Mun (Talad Mae Nam Mun), ces deux derniers, en activité pendant la journée, sont les principaux lieux d'achat pour tout ce qui est textile, chaussures, lunettes, bagages, fruits et légumes. (PF, 310)
- (b) Ranong constitue par ailleurs une étape sur la route des îles proches : parc maritime de l'archipel Surin, Koh Chang et Koh Phayam. (PF, 444)

Dans les exemples ci-dessus, si l'auteur ne traduisait pas le second nom commun, le lecteur risquerait de ne pas savoir en quoi consiste le nom propre d'origine, surtout quand il s'agit d'un nom peu connu des étrangers. La rivière *Mun* et l'archipel de *Surin* étant peu connus dans leur catégorie, la traduction du second nom commun, *rivière* et *archipel*, sera utile. Pour le moins, le lecteur arrive à comprendre que *Mun* est un nom de rivière et *Surin* un nom d'archipel qui sont la motivation de la dénomination d'un marché et d'un parc naturel.

8.2.5.3 Traduction du nom commun et transcription du nom propre

La traduction du nom commun couplée à la transcription du nom propre est un procédé hybride. L'appellatif de lieu est alors constitué d'un nom commun traduit en français ou en anglais et d'un nom propre transcrit en caractères latins ; autrement dit un appellatif semi-opaque ou un toponyme à base mixte. Kansinee JATUPORNPI MOL (2014) qui travaille sur la traduction et la translittération des noms de sites touristiques thaïlandais vers le chinois appelle cette combinaison de la traduction et de la transcription « la translittération et traduction du nom générique ». Elle classe cette stratégie comme la sous-catégorie de la translittération. Pour notre part, nous préférons la considérer comme une sous-catégorie de la traduction qui met en lumière le premier élément de l'appellatif. Ce procédé est beaucoup utilisé par les auteurs de guides touristiques pour tous les types de lieux. Voici quelques exemples de ce procédé :

(311)

- (a) **Nai Han.** Siège du Phuket Yacht Club, cette plage encore relativement tranquille, bordée du bungalows, présente une très jolie vue le cap Phrom Thep. (EV 215)
- (b) Octobre est un mois de transition : inondations parfois spectaculaires, notamment à Bangkok quand le fleuve Chao Phraya déborde. (PF, 28)
- (c) En chemin, accès à différents degrés de la cascade Thansadet (lire plus loin « À voir. À faire sur l'île »). (GR, 445)

Malgré l'opacité du nom propre, le nom commun joue un rôle déterminant en indiquant la classe d'objet à laquelle le toponyme appartient. La corrélation de la traduction et de la translittération semble une des meilleures solutions pour la traduction des toponymes touristiques parce qu'elle peut exprimer une couleur locale et des informations en même temps. Pourtant, ce type d'appellatif apparaissant comme une création de l'auteur, il est probable qu'un toponyme peut avoir plusieurs appellatifs selon la transcription et le choix du terme générique. C'est le cas de la chaîne montagneuse de *Dangrek* ou *Dongrak*⁸², pour laquelle nous avons trouvé cinq appellatifs différents : *chaîne cambodgienne des Dangrêk* (GV, 57), *chaîne des Dangrek* (GV, 168), *chaîne de Dongrek* (EV, 234), *montagnes du Dangrek* (EV, 240) ou *massifs montagneux de Dangrek* (PF, 27). Notons que les traductions affichent des compréhensions diverses du nom propre *Dangrak*, interprété tantôt comme équivalent à une pluralité (*des Dangrek*), tantôt comme une singularité au moyen d'une forme de masculin/neutre (*du Dangrek*).

8.2.5.4 Traduction mixte

Un autre phénomène intéressant est le mélange de termes traduits en français et en anglais. Le nom commun est traduit en français tandis que le nom propre est traduit littéralement en anglais. Cela montre bien que ces noms sont créés sous l'influence de l'anglais.

⁸² *Dangrek* est un exonyme que nous pouvons trouver dans des dictionnaires encyclopédiques français comme le *Larousse des noms propres* (2008) ou *Le Petit Robert des noms propres* (2003). Cette orthographe est issue de la transcription du cambodgien tandis que *Dongrak* est un nom thaï désignant la même chaîne montagneuse formant une frontière physique entre la Thaïlande et le Cambodge. Le terme *Dongrek* dans *Encyclopédies du voyage* semble un nom mixte thaï-cambodgien *Dong-rek*.

(312)

- (a) Cet établissement est installé dans un secteur tranquille, au nord de la plage de « White sands », et bénéficie de l'accès dégagé à la mer. (PF, 358)
- (b) C'est le point de départ pour se rendre sur les îles Mosquito et Bamboo, deux spots de plongée et de *snorkelling* situés juste en face. (GR, 541)

La traduction du nom propre, plus ou moins transparente, peut représenter la caractéristique dominante du lieu par exemple les sables de la plage de *Sai Khao* (*sai* 'sable' ; *khao* 'blanc') ou les moustiques et les bambous sur les îles *Yung* ('moustique' ou 'paon') et *Mai Phai* ('bambou'). Pareillement à la traduction totale, la traduction mixte peut permettre de visualiser le lieu en question et également fonctionner comme un surnom ou une description définie. Or l'île de *Yung* semble un peu problématique pour la traduction car ce nom thaï peut se prononcer avec une voyelle brève ou longue et ces deux voyelles évoquent un sens différent. Avec la voyelle longue, la traduction littérale sera '*le paon*' /juːŋ/ et '*le moustique*' /juŋ/ pour la brève. En étudiant les textes en thaï, il nous semble que le terme le plus employé dans le corpus touristique est *Yung*, le moustique, tandis que dans les documents officiels c'est plutôt *Yung*, le paon.

8.2.5.5 Traduction par la francisation du nom

Selon Michel BALLARD (2001 : 31-32), l'anthroponyme a subi une traduction totale ou s'est adapté aux lois phonologiques de la langue d'arrivée quand il s'agit des noms de souverains, de saints ou de personnes historiques comme *Edward VII* pour *Édouard VII*, (*Saint*) *John the Baptist* pour (*Saint*) *Jean-Baptiste* ou *Joan of Arc* pour *Jeanne d'Arc*. En Thaïlande, beaucoup de lieux de cultes chrétiens ont aussi pour origine les noms de saints. Par conséquent, dans le guide touristique sur la Thaïlande, ces noms seront francisés afin de transférer la motivation du nom au lecteur francophone comme l'illustrent les exemples ci-dessous :

(313)

- (a) On doit également à des Portugais la fondation, au siècle dernier, de l'église du Saint-Rosaire, reconstruite depuis, au nord de l'actuel hôtel Sheraton Royal Orchid. (EV, 173)
- (b) La cathédrale Saint-Joseph (plan couleur A2) : bien identifiable dans le paysage, au bord de la rivière avec sa façade jaune et son clocher, elle

témoigne de la présence européenne au XVII^e s, lorsqu'une première église en bois fut érigée à l'instigation de l'évêque Lambert de la Motte. (GR, 203)

Comme le lecteur peut partager la même culture chrétienne, la francisation des noms de ces lieux de culte est possible. On peut aussi trouver la francisation des noms d'églises ou de cathédrales dans d'autres guides de pays comme par exemple dans le *Petit Futé Autriche* où la traduction est mise entre parenthèses après le nom allemand par exemple *Ruprechtskirche (Église Saint-Rupert)* (*Petit Futé Autriche* 2013 : 143), *Stephandom (Cathédrale Saint-Étienne)* (*Petit Futé Autriche* 2013 : 146).

En outre, dans le cas où le lieu possède deux noms officiels, en thaï et en anglais comme dans les exemples (295), la francisation ou la traduction des noms peut également s'effectuer depuis la dénomination anglaise. Observons les exemples qui suivent :

(314)

- (a) **LE PONT DU MÉMORIAL**. Ce fut le premier pont à relier Bangkok et Thonburi. (EV, 173)
- (b) La boucle présente des visites aux thèmes variés : botanique au jardin des Roses, culturelle à Nakhon Pathom, « ethno » au marché flottant. (GV, 165)

L'exemple (314a) présente la version française du nom anglais du pont *Phra Phuttha Yotfa* ou Memorial Bridge qui a été bâti pour célébrer du 150^e anniversaire de la fondation de la capitale thaïlandaise et de la dynastie Chakri (Chuchaiya 2005 : 186). Le nom thaï vient du nom du roi *Phra Phuttha Yotfa Chulalok* (Rama I) qui fonda cette dynastie et la nouvelle capitale en 1782 comme nous l'avons mentionné plus haut. Quant au *jardin des Roses*, ce nom est traduit littéralement depuis *Rose Garden*, nom anglais de Suan Samphran 'jardin de Samphran' qui était à l'origine la roseraie privée de la famille de Yuwabun avant de devenir le jardin d'agrément bien connu des Bangkokiens (Amphanwong 1999 : 36). La traduction du nom anglais a pour but de conserver la transparence du nom qui serait opaque si l'auteur avait transcrit le nom thaï.

8.2.5.6 *Emploi de l'exonyme*

Lors de la traduction du toponyme, l'un des procédés classiques est l'emploi de l'exonyme. Celui-ci est défini par le groupe d'experts des Nations unies (GENUNG) comme un « nom géographique utilisé dans une langue pour désigner un lieu situé en

dehors du territoire dont cette langue est la langue officielle » (Kadmon 1997). C'est le cas de *Londres* et *Florence* qui sont les exonymes français de *London* et *Firenze* tandis que *Parigi* est l'exonyme italien de *Paris*. Si dans la langue d'arrivée, il existe déjà un exonyme, l'auteur ou le traducteur n'a pas besoin de la traduction littérale ou de la transcription. D'ailleurs, Michel BALLARD (2001) emploie le terme *la désignation distincte* à la place de l'exonyme en disant que « ce phénomène est parfois révélateur d'une appropriation linguistique-culturelle différente de lieux mitoyens ou ayant fait l'objet de contestation ou de rivalité, par exemple *The English Channel* : la Manche [...] (2001 : 37). En ce qui nous concerne, il n'existe pas ce genre de lieu pour la Thaïlande et la France. C'est simplement une dénomination multiple dans deux langues différentes. Il n'y a pas beaucoup d'exonymes français de lieux thaïlandais, les plus souvent employés sont *Bangkok* et *Thaïlande* :

- (315) La Seconde Guerre mondiale et l'alliance faite entre le Japon et la Thaïlande apportent quelques problèmes au pays qui voit notamment Bangkok bombardée par les alliés à la fin de la guerre. (PF, 97)

Les Thaïlandais appellent leur pays *Muang Thai* ou *Prathet Thai* (*muang* 'ville ou pays' ; *prathet* 'pays') et la capitale *Krung Thep* (*krung* 'capitale' ; *thep* 'dieu ou divinité') mais ces noms sont rarement mentionnés dans les textes français et anglais. Le Siam était le nom du royaume jusqu'en 1939. Quand Phibulsongkhram était premier ministre, il a changé le nom du pays. Le Siam est devenu *Prathet Thai*, littéralement *pays des Thaïs* ou *Thaïlande*, sous-entendant l'unité de tous les peuples de langue thaïe. Quant à la capitale, *Bangkok* était l'ancien nom d'une ville avant d'être la capitale du royaume et était connu des étrangers depuis le XVII^e siècle. *Krung Thep* est une forme abrégée du long nom complet que nous avons déjà mentionné plus haut. Jusqu'à maintenant, les endonymes⁸³ de *Muang Thai* et *Krung Thep* restent encore mal connus de la plupart des étrangers.

Les autres exemples d'exonymes sont les deux fleuves importants de la Thaïlande :

- (316)
(a) Enfin, l'axe fluvial majeur de la région des trois frontières, le Mékong, s'il marque la frontière entre la Birmanie et le Laos et entre le Laos et la Thaïlande, sert aussi d'exutoire idéal au narcotrafic. (GR, 307)

⁸³ L'endonyme est « le toponyme dans la (ou les) langue(s) parlée(s) dans la zone linguistique dans laquelle se situe l'objet géographique (Löfström et Schnabel-Le Corre 2005).

- (b) L'avenue principale est formée par le Menam, et les boutiques flottantes accostées aux rives constituent le grand bazar de la ville. (EV, 123)

Ces deux cours d'eau sont déjà lexicalisés dans les dictionnaires encyclopédiques français tels que *Larousse des noms propres* (2008) ou *Le Petit Robert des noms propres* (2003). Le *Mékong* ou *Manam Khong* en thaï est le fleuve international qui coule à travers plusieurs pays asiatiques, également dans l'Indochine, ancienne colonie française. Le nom *Mékong* est devenu plus universel dans le texte français que l'endonyme thaï. Le *Menam*, quant à lui, est en fait le terme générique thaï signifiant le fleuve ou la rivière mais il est devenu le terme spécifique propre désignant le fleuve *Chao Phraya* dans le récit de voyage depuis le XVII^e siècle comme on peut le vérifier dans *Du royaume de Siam* (1691) de Simon DE LA LOUBÈRE ou dans *Voyage dans les royaumes de Siam, de Cambodge, de Laos et autres parties centrales de l'Indo-chine* (1868) de Henri MOUHOT. Pourtant, dans nos jours, *Ménam* est plutôt conservé dans les textes ou les cartes historiques tandis que le terme plus courant est *Chao Phraya*.

8.2.6 Traduction avec modification

Nous utilisons le terme *traduction avec modification* pour situer le phénomène mitoyen entre la traduction plus ou moins littérale et la traduction libre. L'appellatif produit par cette stratégie conserve encore plus ou moins le sens étymologique ou la description définie du lieu en question tandis que la traduction libre présente plutôt un nouveau sens concernant le caractère dominant du site. La modification peut être définie par l'ajout, l'omission ou le changement d'un élément dans la version traduite littérale.

8.2.6.1 Ajout d'un élément lexical

Lors de la traduction, l'auteur du guide peut ajouter un élément lexical pour donner des informations supplémentaires ou plus précises au lecteur. L'élément inséré peut être un adjectif, un complément du nom ou un nom.

A) Ajout d'un syntagme adjectival

Dans certains cas, l'auteur peut ajouter un adjectif ou un complément du nom pour qualifier un nom propre ou un nom commun. L'adjectif ou le complément du nom peuvent exprimer le rapport déterminatif ou le rapport explicatif. Prenons les exemples suivants :

(317)

- (a) Le vieux Chiang Khan, régal pour tout voyageur peu pressé, consiste en une longue et étroite rue parallèle au Mékong (Thanon Chaikong), bordée de belles maisons en teck. (GR, 329)
- (b) Autour du temple et de la Grande Balançoire s'étire le marché des bonzes. (PF, 155)
- (c) - parc national maritime de Mu Ko Petra dans la province de Satun : île de Ko Bu Lone Mai Pai. (GR, 204)
- (d) À 2 km de ces derniers se niche le village karen de **Khun Klang**, cerné par un impressionnant tapis de serres destinées à des cultures maraîchères. (GV, 287)
- (e) La plupart des visiteurs font cette excursion d'une journée depuis Phuket ou Krabi, mais on peut également passer la nuit à Phangnga ou dans le village de pêcheurs de Koh Panyi. (EV, 219)

Selon les exemples ci-dessus, les adjectifs peuvent qualifier l'élément spécifique (317a-b) ou l'élément générique (317c-e). Pour la qualification du nom propre, l'adjectif présente la caractéristique du lieu comme l'ancienneté ou la taille. L'adjectif *vieux* joue un rôle déterminatif pour distinguer le vieux quartier du quartier moderne de la ville de Chiang Khan. Quant à la *Balançoire*, la dénomination primitive est *Sao Ching Cha*, littéralement 'pilier de la balançoire'. Comme nous l'avons abordé dans le chapitre 5 (cf. 5.2.2.1.A), l'adjectif *grande* est ajouté pour visualiser la grandeur de la balançoire de 21,15 mètres de haut. Quant aux exemples (317c-d), l'adjectif qualifie le nom commun pour mettre en relief la nature du lieu. C'est le cas du *parc national maritime de Mo Ko Surin*. Aucun nom officiel du parc national en Thaïlande ne contient le terme *maritime*, il existe seulement *le parc national* mais dans notre corpus quand il s'agit des parcs maritimes, cet adjectif est très souvent ajouté pour préciser le type de parc : *parc national maritime de Mu Ko Petra* ou *parc national maritime de Hat Chao Mai* (GR, 107). Parfois, ce terme remplace le terme *national* comme dans l'exemple (310b) *parc maritime de l'archipel Surin* ou *parc maritime d'Ao Phang Nga* (GR, 510). C'est aussi le cas pour préciser la nature du pont ou du marché avec *le pont à haubans Râma VIII* (GR, 151) ou *le marché de vêtements de Pratunam* (PF, 105). Un autre type d'adjectif souvent ajouté dans l'appellatif traduit, est le

gentilé (317d) et le métier (317e). Pour le gentilé, il qualifie normalement le toponyme habité tel que le nom de villages ou d'un ancien État dont la population principale n'est pas thaïlandaise tel que *le village karen de Khun Klang* ou *le royaume môn de Hariphunchai* (GV, 62). Quant au métier, il s'agit du métier principal du peuple concernant l'agriculture ou l'artisanat comme *le village de pêcheurs de Koh Panyi* ou *le village de la soie de Ban Tha Sawang* (PF, 304). Ces adjectifs jouent le rôle essentiel de susciter l'intérêt du lecteur en exprimant l'aspect exotique du site.

B) Ajout d'un toponyme

Comme nous l'avons présenté dans le chapitre 5 (cf. 5.2.2.2.B), certains appellatifs de temples bouddhistes peuvent être complétés par un toponyme afin d'exprimer la localisation du temple. D'une part, le nom de province peut suggérer sa notoriété à l'échelle provinciale (318a), d'autre part, le nom de province ou de ville sert également à éviter la confusion des temples qui portent le même nom ou un nom très proche (318b-c).

(318)

- (a) Cette porte sculptée, dorée à la feuille, provient du *wat Yai Suwannaram* de Phetchaburi. (EV, 91)
- (b) Le statue de Bouddha, qui provient du Wat Mahathat de Sukhothai et fut rapportée par Rama 1^{er}, date du XIV^e siècle.
- (c) Tel le bronze ci-dessus, trouvé par le prince Damrong dans le wat Mahathat de Chaiya et exposé au Musée national de Bangkok.

Le wat Yai Suwannaram est un des temples les plus importants de la province de Phetchaburi Il est un des quatre temples royaux dans la province et un bon exemple de l'art de l'école artistique de Phetchaburi. Quant à *wat Mahathat* dans l'exemple (318b-c), on compte plusieurs temples qui portent ce nom ou un nom très proche tel que *wat Phra Mahathat* ou *wat Phra Si Rattanamahathat*. Les temples qui portent ces noms sont généralement perçus comme le temple le plus important de la province ou de la ville étant donné que le nom implique que le temple abrite ou conserve des reliques du Bouddha. Le nom de province (*Sukhothai*) ou de ville (*Chaiya*) joue le rôle important d'éviter la confusion homonymique.

D'ailleurs, il existe aussi d'autres catégories de lieux où nous pouvons trouver l'ajout du toponyme à l'instar des noms de marchés de nuit, les noms de théâtres nationaux

ou les noms de palais royaux. Dans ces cas-là, le toponyme fonctionne comme un élément spécifique qui rend le statut proprioal du nom :

(319)

- (a) Le pointe septentrionale de la Thaïlande ne manque pas d'attraits : chaleureux *Night Bazaar de Chiang Rai*, animation commerçante de Mae Sai, bourg frontière sur le Mékong, [...]. (GR, 292)
- (b) Seul le **Théâtre national de Bangkok** (voir dans « *Nos adresses à Bangkok* », p. 161) propose aujourd'hui des représentations publiques, ainsi que le **Théâtre royal de Chalerkrung**. (GV, 108)
- (c) Le temple doit son nom, identique à celui du sanctuaire bâti dans l'enceinte du palais royal de Bangkok, à une légende qui veut que le **bouddha d'Émeraude** y ait séjourné un temps (voir « *Bangkok* » p. 118). (GV, 260-261)

Dans le pays, nous pouvons compter plusieurs marchés de nuit et chaque marché n'en a pas forcément le nom. Le nom de la ville ou de la province est parfois officieusement utilisé dans son nom comme *Night Bazaar de Chiang Rai*, *Night Bazaar de Chiang Mai* (GR, 218) ou *Hua Hin Bazaar* (PF, 375). Pour le problème homonymique toponymique, ce type d'appellatif est bien utile. Pour les dénominations « palais royal » et « théâtre national », on peut en trouver aussi quelques-unes en province : *palais Klai Kangwon*, *Théâtre national de la région de l'ouest de la province de Suphanburi*. Pourtant, le nom de palais royal et de théâtre national principaux situés dans la capitale apparaît comme un toponyme à base descriptive, sans élément spécifique : *Phra Borom Maharatchawang* 'grand palais royal' et *Rong Lakhon Haeng Chat* 'théâtre national'. En thaï, quand quelqu'un utilise le nom *grand palais* ou *théâtre national*, les Thaïlandais comprennent immédiatement qu'il s'agit du site principal à Bangkok alors que les touristes ont peut-être besoin d'un contexte plus large pour les situer comme c'est le cas avec *Théâtre national de Bangkok* (319b) ou *Palais royal de Bangkok* (319c).

8.2.6.2 Omission de certains éléments lexicaux

Contrairement au cas précédent, certains appellatifs traduits ne respectent pas la signification ou la combinaison des constituants du toponyme de départ. L'auteur du guide enlève un ou deux éléments, peut-être en raison du raccourcissement mais il pourrait aussi s'agir d'un problème d'édition. Nous avons dégagé trois cas d'omission des éléments lexicaux.

A) Omission d'un nom propre

Il est possible que l'élément spécifique soit retiré dans la version française pour ne conserver que l'élément générique. Nous avons plutôt trouvé ce cas lorsque le contexte assure bien le statut proprial de l'appellatif. Les appellatifs dans ce groupe concernent les sites les plus connus dans la même catégorie comme dans le (320a). D'ailleurs, l'élément spécifique peut aussi être sous-entendu à condition que le titre ou le contexte indique déjà sa localisation comme le (320b) :

(320)

(a) La visite du musée des Traditions populaires pour admirer les jouets anciens.
(GV, 232)

(b) **PARC HISTORIQUE**
A 5 km du centre-ville. Ouvert de 8h à 17h. (PF, 188)

Dans l'exemple (320a), il semble que *musée des Traditions populaire* soit comprise comme une traduction plus ou moins littérale (le toponyme à base descriptive), mais en fait, c'est la traduction d'une partie du toponyme entier. Le vrai nom du musée est *musée des Traditions populaires* (ou *musée folklorique*) *du Sergent-Major Thawee*. Le nom du fondateur est enlevé, pas seulement dans le Guide vert mais aussi dans le Petit Futé où le nom se réduit ainsi à *Folklore Museum* (PF, 197). Ce musée privé est bien connu pour ses collections du fondateur Sergent-Major Thawee sur la vie quotidienne dans les campagnes thaïlandaises. On y trouve des instruments de musique, des vêtements traditionnels, des armes, des instruments agraires, etc. Ce musée est un des musées folkloriques les plus connus du pays. Autre exemple, les parcs historiques que nous pouvons trouver dans plusieurs provinces. Le nom de chacun se différencie par le toponyme qui s'ajoute comme dans *parc historique de Kamphaeng Phet*, *parc historique de Sukhothai* ou *parc historique de Phimai*. Nous avons trouvé que le toponyme peut être sous-entendu dans le cas où le contexte est bien précis. C'est le cas du parc historique dans l'exemple (320b). Il se présente sans toponyme mais nous savons bien qu'il s'agit du *parc historique de Kamphaeng Phet* étant donné qu'il est cité dans l'article consacré à la province de Kamphaeng Phet. De plus, il existe un seul parc historique dans cette province. C'est le même cas pour les appellatifs comme *le Musée national*, *le Week-end Market*, *le Marché flottant* dont le nom n'est pas explicité mais le lecteur arrive à comprendre à cause du contexte linguistique comme le nom de la province ou du district d'où ces types de lieux

tirent souvent leur nom. Par exemple *Musée national* (GV, 321) à Chaing Saen dénomme le musée national de Chiang Saen ou *Marché flottant* (PF, 171) à Damnoen Saduak pour le marché flottant de Damnoen Saduak.

Nous avons trouvé par ailleurs un cas intéressant. La traduction du nom commun n'est pas la recherche d'un terme équivalent dans la langue d'arrivée. L'auteur préfère traduire mot à mot le nom commun thaï en omettant l'élément spécifique :

- (321) Et pourtant, sous ses visages divers, Bangkok est une, arrosée par la Chao Phraya – la « mère des eaux » qui fait sa richesse depuis des siècles–, habitée enfin par cette joie de vivre si particulière aux Thaïlandais, appelés *sanuk*. (EV, 140)

La traduction du terme catégorisateur thaï est effectuée uniquement pour le fleuve Chao Phraya. « *La mère des eaux* » peut donc indiquer que ce cours d'eau, le plus important du pays, nourrit les Thaïlandais depuis longtemps, notamment les populations des trois capitales (Ayutthaya, Thonburi et Bangkok). De plus, ses affluents sont également des rivières importantes dans le Nord et le Centre (*la Ping, la Yom, la Nan, la Pasak, etc.*). *La mère des eaux*. La traduction littérale du terme *mae nam* *La mère des eaux* marque donc son importance.

B) Omission d'un adjectif

Dans le cas des noms de musées ou de parcs, certains sont marquants à l'échelle nationale. Leur nom est souligné par l'adjectif *national* comme dans *musée national des Barges royales* ou *parc national de Khao Sok*. Dans notre corpus, ils peuvent être aussi appelés de façon moins officielle en supprimant cet adjectif. Prenons les exemples qui suivent :

- (322)
- (a) Sachez qu'un billet acheté pour le parc de Khao Sok est aussi valable ici si vous l'utilisez le même jour. (GR, 528)
 - (b) **Admirer** la beauté du musée des Barges royales (PF, 147)

Après avoir examiné le contexte, ces appellatifs familiers peuvent être employés dans deux cas. D'une part, quand le nom officiel a déjà été mentionné plus haut, l'adjectif *national*

peut être omis en supposant que le lecteur sache bien qu'il désigne le même référent. D'autre part, dans le cas où le contexte est clair ; c'est-à-dire qu'il y a un seul musée ou un seul parc qui porte le même nom dans cet environnement ou dans le même genre. L'adjectif *national* n'est alors plus nécessaire. C'est le cas de l'exemple (322b), *musée des Barges royales* est acceptable étant donné que dans tout le royaume, il n'existe qu'un seul musée qui expose ces barges prestigieuses.

Nous avons aussi constaté la suppression de l'adjectif *historique* du terme *parc historique* comme dans l'exemple qui suit :

- (323) Autre promenade – plus intéressante encore –, mêlant culture et nature, le parc de Phu Phra Bat présente sur 580 km² un surprenant paysage hérissé de formations rocheuses en grès, étranges créatures minérales sculptées par l'érosion, qui ont inspiré quelques légendes. (GV, 337)

En observant *parc de Phu Phra Bat*, l'enlèvement du terme *historique* semble créer la confusion parce que le lecteur peut confondre un parc national et un parc historique. Heureusement, *Phu Phra Bat* est le nom d'un parc historique qui n'abrite pas seulement des traces préhistoriques sur des roches inhabituelles mais qui offre aussi un aspect naturel étant donné que ce parc se trouve au milieu de la forêt nationale. Il est donc à la fois un parc historique et un parc naturel. D'ailleurs, il n'existe pas de parc national qui porte ce nom.

C) Omission d'une partie du nom commun ou du nom propre

Il s'agit de la traduction du nom propre et de la transcription du nom propre dont certains éléments sont omis. Ils peuvent être une partie du nom commun ou du nom propre.

- (324)
- (a) **Tang Dao (Tang Dao Elephant Training Camp)**
[...]
Le centre de dressage de Tang Dao compte sans doute parmi les plus attractifs de la région. (GV, 309)
 - (b) Plusieurs jours seront nécessaires pour découvrir l'ensemble des parcs nationaux d'Erawan, de Sai Yok, de Khao Laem et de Sri Nakharin. (PF, 202)
 - (c) Après un virage en épingle à cheveux, la route 1096 s'enfonce au cœur du parc national du Doi Pui, sinuant entre deux montagnes ou s'élevant pour surplomber quelque vallée tapissée de rizières. (GV, 287)

Dans l'exemple (324a), c'est une omission du complément de nom. Si on lit seulement la phrase au-dessous du titre, *le centre de dressage de Tang Dao*, ce n'est pas encore bien clair parce que l'on ne sait pas quels animaux sont dressés à Tang Dao. Après avoir considéré le titre plus haut, on saura qu'il s'agit du centre de dressage des éléphants. Cela ne cause pas alors de malentendu. Quant à l'exemple (324b), le nom complet du *parc de Sri Nakharin* est « *le parc national de Khuean Srinagarindra*⁸⁴ », nous voyons que le terme *khuean* 'barrage' est omis. Comme le parc s'étend sur la forêt et le lac au-dessus du barrage, il tire son nom du barrage qui porte le nom de la princesse Mère *Srinagarindra*. L'omission de cet élément peut causer un malentendu sur la motivation du parc national. À noter qu'aucun auteur de guide n'emploie le nom complet. Enfin, certains noms de lieu sont constitués de deux noms propres coordonnés pour déterminer la limite ou la combinaison des sites tel que *le parc national de Doi Suthep – Pui*. Ce parc couvre les forêts des montagnes *Suthep* et *Pui*. Le nom du parc porte donc le nom des deux montagnes mais dans l'exemple (324c), l'auteur du Guide vert mentionne ce parc en omettant *Suthep*. Cette technique de traduction peut être considérée comme avantageuse pour sa concision mais elle peut aussi causer des problèmes de perception de la motivation du nom de lieu.

8.2.6.3 Changement d'un élément lexical

L'auteur du guide peut aussi modifier la traduction du nom commun en remplaçant un ou des éléments par un autre. Ce dernier pourrait mieux souligner la caractéristique du lieu. L'élément qui peut subir la mutation est le nom ou l'adjectif qui le qualifie.

A) Changement du nom commun

Le nom commun dans la version traduite littéralement est remplacé par un autre qui partage le même champ sémantique. Le remplacement du nom commun ne change pas beaucoup le concept du lieu par exemple *maison vs résidence, jardin vs parc floral, etc.* Observons les exemples suivants :

⁸⁴ *Srinagarindra* est le nom de la Princesse mère de la Thaïlande, mère du roi Rama IX. Comme nous l'avons présenté dans le chapitre 3, le nom de tous les membres de la famille royale est romanisé par la translittération du roi Vajiravudh. Le nom présenté dans l'exemple est la transcription populaire.

(325)

- (a) **Résidence Vichayen** – *Vichayen House* – 9h-16h – entrée payante. Trois portails monumentaux ouvraient sur ce domaine, dont les vestiges témoignent de la fortune et de la puissance du conseiller royal. (GV, 229)
- (b) **PARC FLORAL MAE FA LUANG**
Ouvert de 7h30 à 17h30. Entrée 150 B.
Juste à côté de la villa royale un très beau jardin avec une grande variété de fleurs. (PF, 283)

Selon les exemples présentés ci-dessus, *Résidence Vichayen* traduit du toponyme thaï *Ban Wichayen*⁸⁵ (*ban* ‘maison’) ou *Vichayen House* en anglais. Le choix du nom commun dépend de la préférence de l’auteur. *La résidence* et *la maison* partagent le même champ lexical. Avec le terme *résidence*, on souligne que c’était l’endroit où résidait un personnage officiel comme ce conseiller royal. Pour l’autre exemple, alors que l’auteur du Guide du routard préfère le nom anglais, *Mae Fa Luang Garden* (GR, 310) qui est littéralement traduit de la dénomination primitive, celui de Petit Futé choisit *le parc floral* à la place, probablement afin de mieux visualiser la beauté des fleurs dans le jardin. Le changement du terme générique ne crée pas de changement sémantique mais permet de mieux visualiser ou mieux présenter le concept du lieu au lecteur.

B) Changement de l’adjectif

Ensuite, le changement de l’adjectif est appliqué dans le cas des parcs nationaux ou des parcs historiques. Le terme *national* dans ‘le parc national’ peut être remplacé par *maritime* ou *naturel* pour préciser le type de parc national :

(326)

- (a) **Le parc naturel de Doi Inthanon**, point culminant de Thaïlande, offrant une riche variété de fleurs et d’oiseaux. (PF, 220)
- (b) **LE PARC MARITIME DE HAT CHAO MAI** [titre] (GV, 430)

Dans ce cas, la suppression de *national* ne cause pas le problème de compréhension étant donné que dans la catégorie du parc, il n’existe que le parc à l’échelle nationale. Il n’y a

⁸⁵ Nous préférons *Wichayen* qui est le nom officiel utilisé sur les signalisations officielles. Cette forme est transcrite selon le principe de l’Institut royal de Thaïlande tandis que *Vichayen* est une forme de translittération, plus sophistiquée.

pas de parc régional ni de parc départemental comme en France. Les parcs nationaux en Thaïlande sont divisés en deux groupes : parcs nationaux terrestres et parcs nationaux maritimes. Nous pouvons observer que l'adjectif *naturel* peut s'employer à la place de *national* pour un appellatif moins officiel pour les parcs nationaux terrestres comme dans (326a) tandis que le *maritime* est utilisé pour les parcs nationaux maritimes comme dans (326b). À propos du dernier cas, l'adjectif *national* convient mal pour un visiteur français à la nature du parc qui est un lieu maritime. En France, ce type de parcs est classifié comme un parc naturel marin comme *parc naturel marin d'Iroise* ou *parc naturel marin de Mayotte*. D'ailleurs, dans le cas du terme parc historique, le terme *historique* est parfois remplacé par *archéologique* :

(327)

- (a) Comptez une journée pour découvrir la ville et le parc archéologique de Si Thep. (GV, 226)
- (b) **Le site préhistorique de Ban Prasat** [titre] (GV, 376)

En ce qui concerne les parcs historiques ou les sites archéologiques, nous avons constaté que le choix de l'adjectif des appellatifs semble parfois aléatoire dans certains guides touristiques. C'est le cas de *parc historique de Si Thep* pour l'auteur de Guide vert qui utilise l'adjectif *archéologique* à la place de *historique* tandis que dans un autre exemple, *site archéologique de Ban Prasat* porte l'adjectif *préhistorique* à la place de *archéologique*. L'adjectif '*préhistorique*' peut mieux préciser l'époque de la construction du *site de Ban Prasat* tandis que le terme '*archéologique*' peut mieux expliquer l'importance du parc de *Si Thep* en tant que patrimoine. Avec le terme 'parc historique', il peut être perçu comme un parc abritant des monuments datés de l'époque historique de la Thaïlande mais en fait, des vestiges préhistoriques sont aussi exposés. Le terme *archéologique* peut donc mieux exprimer en même temps la période historique et préhistorique de la civilisation de Si Thep.

Selon les exemples ci-dessous, ce changement de l'élément lexical ne touche que le sens du nom commun et non le sens du nom propre dans la langue d'origine. L'appellatif qui subit cette technique pourrait correspondre à l'intention de l'auteur ou être une faute de traduction mais il peut aider le lecteur à mieux découvrir le lieu en question.

8.2.7 Traduction adaptation

Après avoir présenté la traduction avec modification, la traduction adaptation est un procédé plus créatif, indépendamment de la forme du texte de départ. L'adaptation, selon Jean-Paul VINAY et Jean DARBELNET (1958), « s'applique à des cas où la situation à laquelle le message se réfère n'existe pas dans LA [langue d'arrivée], et doit être créé par rapport à une autre situation, que l'on juge équivalente (1958 : 52-53). Pourtant, il existe aussi le mot-valise 'tradaptation', néologisme formé à partir des mots *traduction* et *adaptation* qui désigne parfois cette stratégie de traduction (Delisle 2003 : 25). Selon notre corpus, nous avons trouvé que certains appellatifs sont traduits et conformés à la réalité toponymique ou à la connaissance encyclopédique du lecteur. Nous pouvons trouver la traduction adaptation des appellatifs de type pur et de type à base descriptive, si l'on emprunte la typologie de Kerstin JONASSON (1994).

D'abord, certains toponymes purs sont traduits en modifiant le sens étymologique. Dans un appellatif en version française, l'auteur supprime ou ajoute certains éléments et cet appellatif crée par conséquent un nouveau sens qui est légèrement ou complètement différent du sens d'origine, comme nous allons le voir dans l'analyse des deux exemples (328) :

(328)

- (a) Un temple juché au sommet de cette « montagne miroir » offre une vue panoramique sur la mer. (EV, 199)
- (b) Dès 1922, le prince y fit construire un golf et un hôtel, le **Railway**, suivi en 1926 de sa résidence estivale, le **Klai Klangwon** ou « palais du Sans Souci ». (GV, 184)

Dans l'exemple (328a), *la montagne miroir* est le nom de la montagne nommé *Khao Chong Krachok* (*khao* 'montagne' ; *chong* 'trou' ; *krachok* 'miroir') donc 'la montagne du trou de miroir'. La motivation de cette dénomination provient d'un trou ou d'une fenêtre naturelle percée dans la roche dans laquelle on peut voir le ciel comme si l'on le voyait à travers une vitre transparente (Thiannoï 1997 : 208). Pourtant, comme l'élément *chong* n'a pas d'équivalent dans la forme traduite, le lecteur pourrait comprendre avec des informations limitées qu'il y a des miroirs ou un monument construit en miroir sur la montagne. Quant à l'exemple du palais d'été *Klai Klangwon*, il fut bâti par le roi Rama VII au bord de la mer pour son autre résidence privée. Ce nom est constitué de deux mots : *klai*

‘loin’ et *klangwon* ‘souci’, littéralement ‘palais loin de souci’. Comme nous l’avons présenté dans le chapitre 5 (cf. 5.2.2.1.A), le palais du *Sans souci* est traduit avec adaptation par analogie avec le palais Sans souci en Allemagne parce qu’ils sont construits selon une motivation identique. Il apparaît comme une adaptation légère.

Quant aux appellatifs à base descriptive, le cas échéant, la traduction littérale de la dénomination officielle ne suscite pas beaucoup d’intérêt, surtout dans le cas des musées. La modification du nom afin de préciser la collection principale du musée peut mieux illustrer ce que le lecteur va découvrir. Le nom commun catégorisateur reste inchangé mais le syntagme modifieur (adjectival, adverbial ou prépositionnel) subit la modification par l’ajout ou le changement qu’illustrent les exemples ci-dessus :

(329)

- (a) En revanche, le **musée d’Archéologie sous-marine** (*National Maritime Museum – merc.-dim. – 9h-16h – entrée payante*) mérite une visite, autant pour la qualité des explications fournies que pour la reconstruction grandeur nature d’une jonque. (GV, 201)
- (b) Au passage, vous pourrez vous restaurer à **Khun Yuam**, où un minuscule Musée japonais (*15mn env. – entrée payante*) propose un curieux bric-à-brac de photos, de vieux treillis, d’armes et de matériel militaire évoquant l’occupation japonaise au cours de la Seconde Guerre mondiale. (GV, 303)

Prenons l’exemple du *musée d’Archéologie sous-marine*. Le nom officiel en anglais est « National Maritime Museum », au lieu de le traduire par *musée national de la Marine*, l’auteur du Guide vert a l’intention de le modifier en remplaçant le terme *maritime* par *d’Archéologie sous-marine*. Ce syntagme prépositionnel présente sa collection la plus remarquable et sous-entend aussi qu’il est le seul musée d’archéologie sous-marine du pays. Quant à l’exemple (329b), *Thai-Japanese Friendship Memorial Hall* dans la province de Mae Hong Son ou le musée de la Deuxième Guerre mondiale pour les autochtones abrite les souvenirs de l’invasion japonaise lors de la Seconde Guerre mondiale tels qu’un cimetière dédié aux milliers de soldats japonais disparus et leurs armes. Le musée est d’ailleurs subventionné par le gouvernement japonais. C’est pourquoi l’auteur du Guide vert modifie le nom officiel en *Musée japonais*. L’emploi du terme « japonais » n’est pas seulement une indication du rôle du Japon pendant la Seconde Guerre mondiale, il explique aussi les raisons de la fondation de ce site.

8.2.8 Nouvel appellatif

Le dernier procédé traductologique des toponymes thaïlandais dans les guides touristiques est le « nouvel appellatif », considéré aussi comme une traduction libre comme le procédé précédent. La nouveauté au plan sémantique vient de ce que le sens du nouvel appellatif ne concerne plus le sens étymologique de l'appellatif d'origine mais qu'il présente mieux la réalité toponymique que la traduction plus ou moins littérale. Pourtant, ce type d'appellatif apparaît comme un nom officieux qui donne certaines informations au lecteur étranger pour créer une image ou des connaissances relatives au site visé ; certains semblent être inconnus des Thaïlandais. Trois techniques sont répertoriées pour le procédé du nouvel appellatif : le surnom, l'indication de la direction et l'équivalent des références culturelles.

8.2.8.1 Surnom

Le surnom est le nouvel appellatif remplaçant le nom officiel dans le but de présenter la caractéristique dominante du lieu. La motivation peut provenir de connaissances dans différents domaines tels que la géographie, l'histoire, l'architecture, ainsi que de la comparaison avec un autre lieu partageant une propriété commune. Les sites touristiques sont surnommés de deux manières différentes : la description dégagant les profils sémantiques dominants et la comparaison.

A) Caractérisation dégagant les profils sémantiques dominants

Chaque site touristique a sa propre caractéristique qui le distingue des autres dans la même catégorie. Cette caractéristique peut retenir l'attention des touristes. Par ailleurs, il est plus facile à mémoriser que les noms officiels en thaï, surtout les noms issus du pali-sanscrit. Le surnom se forme à partir de diverses informations dans les dix domaines suivants.

a) *Caractérisation géographique*

Le nouvel appellatif peut être tiré d'une particularité physique du lieu. La description géographique informe les lecteurs du profil ou du caractère physique qui rend le lieu en question bien connu. Prenons les exemples suivants :

(330)

(a) **ROUTE VERTE**

La route n°12 est appelée route verte car elle donne accès à différents parcs naturels et chutes d'eau, l'occasion d'une agréable excursion d'une ou deux journées aux alentours de la ville. (PF, 197)

(b) Autre monument : le **Phra That Nong Kai**, le « Chedi sacré du milieu du fleuve » en thaï, un *chedi* lao qui a glissé dans le Mékong en 1847, et dont le sommet n'émerge qu'à la saison sèche. (GV, 337)

La donnée géographique peut bien créer la spécificité du site touristique pour le voyageur et l'inciter à l'explorer. Dans l'exemple (330a), la route nationale n° 12 qui traverse le pays de l'ouest à l'est. Entre Phitsanulok et Chumphae, la route passe par plusieurs parcs nationaux ou leur donne accès comme le parc national de Nam Nao, le parc national de Phu Pha Man, le parc national de Thung Salaeng Luang, le parc national de Khao Kho et la réserve faunique de Phu Khiao. Cette partie de la nationale n°12 est donc surnommée « *Route verte* ». Puis, c'est le cas du stûpa qui s'appelle *Phra That Nong Khai*. Il était situé au bord du Mékong mais à cause de l'érosion provoquée par ce grand fleuve, il est tombé dedans. Seul le sommet en reste visible de l'amont. Le nom du stûpa *Phra That Nong Khai* qui signifie le stûpa de style khmer de Nong Khai n'attire pas beaucoup l'attention du lecteur, l'auteur du Guide vert lui donne le surnom de « *Chedi sacré du milieu du fleuve* » pour visualiser ce monument sacré. Les autres exemples dans ce groupe sont *la grand plage* (EV, 222) pour la plage de Yao à Krabi, *la Plage isolée* (PF, 363) ou *Lonely Beach* (GR, 180 ; GV, 206) pour la plage de *Tha Nam* à Trat, etc.

b) *Caractérisation biologique*

Dans le cas des sites naturels, le nom du parc, de la montagne ou de l'île ne peuvent pas montrer la beauté ou la richesse naturelle du site. Certains sont surnommés par la description de la faune ou de la flore comme l'illustrent les exemples qui suivent :

(311)

- (a) Ancrée à 5 km à l'est du cap Phrom Thep, KOH HAE, « île aux coraux », est l'un des lieux de prédilection des plongeurs. (EV, 216)
- (b) En route vers Bang Saen, un chemin à droite mène à la « colline des Singes », elle aussi couronnée par un temple chinois. (GV, 189)

Selon les deux exemples ci-dessus, la description faunique peut suggérer la présence d'un animal. C'est le cas des belles îles dans la mer d'Andaman, certaines sont bien connues pour leur plage, d'autres pour la plongée. Le surnom de l'« *île aux coraux* » (331a) ou la « *Coral island* » (GR, 502 ; PF, 482 ; GV, 414), donné à l'île de Hae, qui est entourée de récifs coralliens. Ce nouvel appellatif montre bien que cette île est un des plus beaux sites de plongée de la mer d'Andaman avec un monde sous-marin coloré. Or le surnom en anglais semble aussi important étant donné que certains panneaux l'affichent parfois. Toutefois, comme il existe aussi d'autres îles qui offrent la même caractéristique, le surnom risque de créer la confusion chez le lecteur. À Pattaya, on peut également trouver ce surnom, il désigne l'île de Lan dans le golfe de Thaïlande. Heureusement, nous n'avons pas trouvé *l'île aux coraux* pour l'île de Lan dans notre corpus, mais sur les sites Internet comme dans le *forum Thaïlande* de www.routard.com où plusieurs surfeurs mentionnent ce surnom. Enfin, la colline qui s'appelle *Khao Sam Muk* tient sa célébrité de ses singes. Elle est donc surnommée « *colline des Singes* » par sa caractérisation zoologique. Ce surnom ne concerne plus son sens étymologique issu du mythe folklorique.

c) *Caractérisation historique*

Au fil du temps, certains lieux sont importants dans l'histoire du pays ou de la région comme une ancienne capitale du royaume ou un champ de bataille. Cette importance les rend bien connus et touristiques. Pourtant, le surnom inspiré de l'histoire peut s'avérer difficile à comprendre pour les lecteurs étrangers, même pour certains Thaïlandais. L'explication du surnom est donc indispensable afin d'éviter l'incompréhension. En voici quelques exemples :

(311)

- (a) **La cité des « Quatre Grands »**
Tak est ainsi dénommée car, au fil de l'histoire mouvementée du royaume de Siam, quatre grands rois affrontèrent victorieusement les armées ennemies

dans la région – il s’agissait des Birmans, le plus souvent – et sauvant ainsi la nation : [...] (PF, 208)

- (b) Enchanté par la beauté du site, le souverain décida d’y fonder une ville, qu’il nomma Chiang Rai, l’« Empreinte de l’éléphant ». (GV, 316)

La « *cité des Quatre Grands* » renvoie à la province de Tak où les quatre Grands rois, roi Ramkhamhaeng (1279 – 1298), roi Naresuan (1590 – 1605), roi Narai (1656 – 1688) et roi Taksin (1767 – 1782), rassemblaient leurs troupes pour la bataille. Pour commémorer tous ces événements, on a construit un sanctuaire dédié aux quatre Grands et celui-ci devint un des lieux emblématiques de la province et la source de la motivation du surnom. Quant à la province de Chaing Rai, ancienne capitale du royaume de Lanna, le surnom est motivé par le mythe de la fondation de la ville. Le roi Mengrai, fondateur de la ville, suivit son éléphant de guerre perdu dans la forêt. Grâce à son empreinte, le roi Mengrai trouva un lieu stratégiquement situé au bord de la rivière Kok pour fonder une nouvelle ville qui devint la capitale, l’actuelle Chiang Rai (Chaiphontham 1994 : 24). Cette province se surnommait alors « *Empreinte de l’éléphant* » et l’éléphant est devenu aussi l’emblème de la province.

En outre, le surnom historique peut aussi concerner l’histoire de la construction du lieu par exemple la première rue du royaume ou le pont récent reliant la Thaïlande et le Laos :

(333)

- (a) Il n’y a qu’une vingtaine d’années que les hautes tours, hôtels et centres commerciaux modernes ont investi le paysage urbain et certains citadins évoquent avec nostalgie le temps où ces zones surpeuplées étaient de calmes rizières et où le « centre-ville » était circonscrit entre New Road et Suriwong Road. (EV, 180)
- (b) Preuve en est le nouveau pont (Friendship Bridge 2) qui relie, depuis 2007, Savannakhèt à Mukdahan. (GV, 347)

Selon l’histoire de Bangkok, la *New Road* désigne la voie dénommée *Charoenkrung*, une des premières voies de communication siamoises construites avec la technique européenne en 1861 par le roi Rama IV selon sa politique de modernisation. Dans un premier temps, comme cette rue n’avait pas encore de nom, les Occidentaux l’appelaient *New Road*. Plus tard le roi Rama IV la dénomma *Charoenkrung* ou ‘la prospérité du pays’ (Chuchaiya 2005 : 49-50). Quant au pont thaï-lao, le pont de l’Amitié thaï-lao 2 (*Friendship Bridge 2*), il est le deuxième pont qui relie les deux pays, construit en 2003 et terminé en 2006. Il

existe à présent quatre ponts et deux autres en projet. Étant donné que le Guide vert que nous employons comme corpus a été publié en 2009, ce pont était le pont le plus récent (le troisième a été inauguré en 2011 et le quatrième en 2013). Par conséquent, le *nouveau pont* pouvait désigner ce pont au cours de cette année.

d) Caractérisation architecturale

Dans une même catégorie de sites touristiques, à l'instar des temples bouddhistes ou des maisons traditionnelles, les étrangers n'arrivent pas à distinguer les uns des autres. Les appellatifs motivés par des caractéristiques architecturales peuvent créer l'intérêt chez le lecteur. Voici les exemples des nouveaux appellatifs de temples :

(334)

- (a) **WAT BENCHAMABOPIT**. Appelé communément « temple de marbre », il fut construit en 1899 à l'initiative de Rama V et conçu par son demi-frère, le prince Naris, conseillé lui-même par l'architecte italien Hercule Manfredi. (EV, 179)
- (b) Au carrefour de Jet Yod Road et de Suk Sathit Road, une *horloge* (*plan couleur B2, 50*), kitsch à souhait construite en 2008 en hommage au roi, par un fameux artiste local, Ajarn Chalermchai Kositpipat, responsable aussi du *White Temple* (voir « Dans les environs de Chaing Rai »). (GR, 302)

C'est le cas du *wat Benchamabophit*⁸⁶ dont le surnom est « *Temple de Marbre* ». Ce temple est considéré comme l'un des plus beaux de Thaïlande grâce à son architecture remarquable. Le bâtiment principal est construit en marbre blanc de Carrare ce qui explique son surnom. Même s'il y a en réalité de nombreux temples construits en marbre, ce surnom reste spécifique à ce temple. Notons que ce surnom n'est connu que des étrangers, les autochtones utilisent plutôt le nom abrégé *wat Ben* dans le registre familier. Un autre exemple est *le wat Rong Khun* qui se différencie des autres temples par la blancheur extraordinaire de toutes ses constructions afin de symboliser la pureté du Bouddha. Le « *White Temple* » ou le *temple blanc* est donc devenu le surnom de ce temple.

En ce qui concerne les maisons traditionnelles, surtout dans la région du Nord, elles sont en général bâties en bois. L'identification simple comme en bois ou en teck n'est pas assez séduisante, prenons les exemples suivants :

⁸⁶ La transcription préférable selon l'Institut royal est *Benchamabophit* mais il existe beaucoup de variantes dans notre corpus comme dans l'exemple (334a), *Benchamabopit*.

(335)

- (a) Également appelée Ban Sao Roï Ton – la « maison aux cent piliers » - la construction est entièrement réalisée en bois de teck massif, des soubassements à la toiture. (PF, 265)
- (b) Juste après le pont, une rue à gauche, Thanon Pha Mai, conduit à la Baan Sao Nak, la « maison aux 116 piliers » (*sur la gauche – 10h-17h – entrée payante*). (GV, 293)

Dans le nord de la Thaïlande, on compte beaucoup de jolies maisons traditionnelles dans diverses provinces. Il semble que les appellatifs d'origine n'apportent pas beaucoup d'informations aux étrangers. La détermination comme *aux cent piliers* ou *aux 116 piliers* permet de visualiser plus ou moins la maison traditionnelle chez le lecteur, la rendant plus remarquable et plus intéressante que d'autres maisons. La *maison aux cent piliers* est le surnom de *Ban Pratu Chai* (*ban* 'maison', *pratu* 'porte', *chai* 'triomphe') ou *Ban Prathap Chai* (*ban* 'maison', *prathap chai* 'impressionnant') à Phrae tandis que la *maison aux 116 piliers* désigne Ban Sao Nak (*ban* 'maison', *sao* 'pilier', *nak* 'beaucoup') à Lampang.

e) *Caractérisation de l'objet d'art*

Les temples bouddhistes sont des sites touristiques importants en Thaïlande. Chacun attire des touristes pour diverses raisons comme l'architecture dans le cas précédent. Pour certains temples, la statue de Bouddha sacré et très respecté est l'objet d'art le plus prestigieux qui doit leur conférer la célébrité comme *wat Pho* et *wat Thang Sai* :

(336)

- (a) - Le temple du Bouddha couché : à l'entrée, noter les deux grands personnages de pierre, coiffés d'un chapeau haut de forme et tenant de long bâtons. (GR, 146)
- (b) **WAT PHRA PHUT KHITI SRICHAI**
Le temple du Grand Bouddha, situé à 30 km environ de Bang Saphan, près du village de Ban Krut, ce temple bâti au sommet d'une colline est une petite merveille avec ces cinq *chedi* qui pointent fièrement leur flèches dorées. (PF, 384)

Prenons *Temple du Bouddha couché* ou *Temple of the Reclining Buddha* en anglais, surnoms bien connus des touristes étrangers du *wat Phrachetuphon* ou *wat Pho* à Bangkok étant donné qu'il abrite une très grande statue du Bouddha couché, recouverte d'une feuille

d'or dans son sanctuaire. Cette statue représente Bouddha sur son lit de mort ; elle fait 45 mètres de long et 15 mètres de haut. Elle est considérée comme l'un des plus grands des Bouddha couchés et également comme le plus beau Bouddha couché du royaume, d'où son surnom. Un autre exemple est *wat Thang Sai*⁸⁷, surnommé « *Temple du Grand Bouddha* » à Prachuap Khiri Khan. Ce temple abrite un gigantesque Bouddha assis de 13,82 mètres de haut sur une colline. On peut l'apercevoir de loin.

f) Caractérisation du monument et de l'édifice

Le surnom peut également être motivé par le monument ou l'édifice emblématique dans la même enceinte ou aux alentours du site en question. Ce type de nouvel appellatif peut informer le lecteur de ce qui est remarquable et immanquable quand il visite le lieu.

(337a) **Wat Saket** – วัดสระเกษ [sic] (*temple de la Montagne d'Or*) – วัดภูเขาทอง ; *plan couleur I, B2, 135*). (GR, 147)

(337b) **WAT SAKET**

(TEMPLE DU MONT D'OR) [titre] (PF, 155)

(337c) Ce **chedi de style birman**, surmonté d'une flèche dorée, domine les rizières environnantes : le Phu Khao Thong, ou « *temple de la Montagne d'or* », fut fondé en 1569 par les Birmans, lors d'une éphémère victoire sur les armées siamoises. (GV, 221)

(338) **Wat Suthat** – วัดสุทัศน์ (*temple de la Balançoire géante ; plan couleur I, B2, 137*) : *entrée par Bamrung Muang Thanon [sic] (face à la Balançoire)* (GR, 148)

C'est d'abord « *Temple de la montagne d'Or* » (337a) ou « *Temple du Mont d'or* » (337b). Le *wat Saket* abrite une colline artificielle de 75 mètres de hauteur sur laquelle se trouve le *chedi* ou le stûpa d'or. C'est pourquoi cette colline est appelée *la Montagne d'or* ou *le Mont d'or*. Elle est devenue le symbole du temple et est à l'origine de la motivation du surnom. Néanmoins, ce surnom peut également créer une confusion toponymique car ce nom est aussi la traduction littérale du nom du temple *wat Phukhao Thong* (*phukhao* 'mont/montagne' ; *thong* 'or') à Ayutthaya comme dans l'exemple (337c). Autre exemple, *wat Suthat* ou « *Temple de la Balançoire géante* ». La Balançoire géante est une structure religieuse hindoue pour la cérémonie royale située sur la grande place devant le *wat Suthat* et *Devasthan*, temple hindou. Elle est un des symboles de la capitale thaïlandaise.

⁸⁷ Le nom cité dans l'exemple (336b) *Phra Phutha Khiti Srichai* est le nom de la statue du Bouddha, non du temple. Le vrai nom du temple est *Thang Sai*.

Quant aux autres catégories de lieux, nous avons aussi trouvé de nouveaux appellatifs créés à partir de la construction qui domine :

(339)

- (a) *Comptez une journée au départ de Suriyadet Circle (Fontain [sic] Circle). (GV, 408)*
- (b) **Meo Microwave**
Au km 32 de la route 108, suivez vers l'est (à gauche) la petite route qui, en 11 km, conduit au village hmong de Meo Microwave. (GV, 303)

L'exemple (339a) présente le rond-point *Suriyadet* (nom de l'ancien gouverneur provincial de Phuket) au centre duquel se situe la fontaine. Il est surnommé « *Fontain Circle* » à cause de la fontaine. Ce surnom facilite bien la recherche ou la direction à suivre pour les touristes étrangers. Le dernier exemple est « *Meo Microwave* » ou « *le village hmong de Meo Microwave* ». Ce surnom semble correspondre au four micro-ondes mais en réalité il s'agit d'antennes-relais pour la radiodiffusion et l'émission de téléphonie mobile. Comme le village hmong de *Yot Doi* (*yot* 'sommet' ; *doi* 'montagne'), nom officiel, se trouve sur la montagne à plus de 1 000 mètres d'altitude, plusieurs antennes-relais sont plantées au sommet. Ces antennes peuvent indiquer la situation ou la direction pour aller au village qui conserve très bien sa culture traditionnelle.

g) Caractérisation des activités culturelles des habitants

Pour des pays exotiques comme la Thaïlande, les activités culturelles sont très attrayantes, surtout dans les villages en province. Chaque activité présente le mode de vie des autochtones à travers l'agriculture, l'élevage ou l'artisanat auxquels le village en question doit sa célébrité. Pourtant certaines activités ne se pratiquent plus actuellement, elles sont conçues en tant que produit touristique afin de séduire les touristes. Prenons les exemples suivants :

(340)

- (a) ***Ta Klang (village des éléphants)*** - หมู่บ้านช้างท่ากลาง : à 60 km au nord de Surin. Bifurcation sur la route n° 214, à la borne km 36, puis route à gauche sur 14 km (bien signalée). (GR, 398)
- (b) ***Ban Kok Sa-nga (village des Cobras)*** - หมู่บ้านโคกสง่า (hors plan par B1, 45) : à 50 km au nord de Khon Kaen. Ouv 8h-17h. Observation des serpents gratuite, faire une donation. (GR, 352)

- (c) Enfin 5 km plus loin, faites une dernière étape à **Bo Sang** (à 9 km de Chiang Mai), surnommé le « village des ombrelles » : ses habitants se consacrent à la fabrication de ces délicats articles de soie ou de coton depuis le 17^e s. (GV, 189)
- (d) A 13 km de Chiang Mai, Sam [sic] Kam Paeng, le « paradis des tissus » est en effet spécialisé dans la fabrication des vêtements en soie thaïe. (PF, 241)

Dans le village de *Ta Klang* dans la province de Surin, les gens prennent grand soin des éléphants de leur naissance jusqu'à leur mort. Leurs éléphants sont domestiqués et considérés comme des membres de la famille (Chungrunruangkit 2016 : 125-126). Ce village est donc surnommé « *village des éléphants* ». De la même manière, dans le village de *Khok Sa-nga* dans la province de Khon Kaen, les villageois élèvent le cobra royal et ils jouent un spectacle avec ces serpents venimeux. On surnomme par conséquent ce village le « village des Cobras ». Par ailleurs, nous trouvons aussi le surnom en anglais comme *Fisherman's Village* (EV, 426) pour le village de *Bo Phut* dans la province de Surat Thani. Ce surnom présente le métier que la majorité des villageois exercent.

Quant à l'artisanat, le village de *Bosang* est le centre de la fabrication des ombrelles en tissu ou en papier du pays. Il ne s'agissait auparavant que d'une activité après la récolte saisonnière mais avec sa beauté et sa qualité particulière, *Bosang* est devenu le « *village des ombrelles* » où l'on fabrique et présente des ombrelles toute l'année. Grâce au soutien et à la promotion des organismes d'État et privés, le village des ombrelles est de plus en plus touristique et doit sa célébrité à sa propre activité culturelle. En outre, dans la même province de Chaing Mai, nous trouvons aussi un autre surnom « *Paradis des tissus* » pour le district de *San Kamphaeng* qui est un centre de fabrication des tissus traditionnels en coton et en soie. Les autres surnoms présentant des produits artisanaux sont la « *Cité des Potiers* » (EV, 246) pour la ville de Si Satchanalai et l'« île de Potiers » (PF, 165) pour l'île de Kret à Nonthaburi. Ces deux sites sont bien connus pour leur poterie depuis longtemps.

h) Identification de la localisation

Les surnoms peuvent émaner du nom de la province ou du district afin de présenter la localisation du référent. Le nouvel appellatif est constitué d'un nom commun indiquant la nature du référent et d'un toponyme pour le localiser. Nous trouvons ce type de surnom dans les diverses catégories de sites comme la baie, le temple et le musée :

(341)

- (a) Les paysages de la baie de Phang Nga et de Phuket ont séduit bien des cinéastes. (EV, 211)
- (b) Le temple de Lampang – *Wat Phra That Lampang Luang* - วัดลำปาง วัดพระธาตุลำปางหลวง : à 20 km de la ville de Lampang. (GR, 259)
- (c) Ces objets retrouvés lors de la restauration du temple, en 1957, sont aujourd'hui exposés dans l'annexe du Musée national d'Ayutthaya. (EV, 242)

Le syntagme nominal dans l'exemple (341a), *les baies de Phang Nga et de Phuket* est constitué de deux référents : *la baie de Phang Nga* et *la baie de Phuket*. Le premier désigne la baie où se trouve le parc national d'Ao Phang Nga (littéralement *la baie de Phang Nga*) dans la province de Phang Nga mais le second n'existe pas sur la carte de la Thaïlande. Il apparaît comme un nom officieux désignant toutes les baies possibles entourant l'île ou de la province de Phuket. Il est donc le nouvel appellatif qui est créé par analogie avec *la baie de Phang Nga*. Ensuite, certains nouveaux appellatifs n'expriment pas seulement la situation mais aussi l'importance du lieu à l'échelle provinciale comme le *wat Phra That Lampang Luang* dans la province de Lampang. Comme ce temple est un temple très respecté et très renommé, le surnom « *temple de Lampang* » est un appellatif suggérant que c'est le temple emblématique de la province. Enfin, c'est le cas des musées nationaux qui se trouvent dans plusieurs provinces. Certains portent un toponyme éponyme du nom de la province ou du district, d'autres sont éponymes d'un nom de roi ou d'un grand homme. Pour les musées qui tirent leur nom d'une personne, les auteurs du guide touristique donnent parfois un nouvel appellatif en utilisant par analogie le nom de la province pour les localiser à l'instar du *musée national d'Ayutthaya* (341c). Ce musée se situe dans la province d'Ayutthaya mais ce n'est pas le nom officiel car on n'utilise pas le nom de la province pour le nommer. Il est dénommé le *musée national Sam Phraya* pour rendre hommage au roi *Chao Sam Phraya* (1424 – 1448). En thaï, la suite « musée national d'Ayutthaya » est ambiguë étant donné que dans le centre-ville d'Ayutthaya on compte deux musées nationaux et que cette dénomination peut aussi bien nommer le musée national Chantarakasem. Les autres musées nationaux dont le nouvel appellatif est formé à partir de leur localisation sont par exemple le *musée national de Sukhothai* (GV, 245) pour

le musée national Ramkhamhaeng⁸⁸, le musée de Lopburi (PF, 147) pour le musée national Somdet Phra Narai⁸⁹, etc.

i) Caractérisation du groupe ethnique

Dans notre corpus, nous n'avons trouvé qu'un seul groupe ethnique donnant la motivation au surnom toponymique. Ce sont les *Chao Le* (littéralement les gens de mer) ou les *Mogens* qui habitent sur les îles dans la mer d'Andaman. Étant considérés comme des gens du voyage à l'instar des Gypsies ou des Roms en Europe, ils sont parfois appelés « Gypsy de mer » ou « Gitans de la mer ». Leur culture et leur mode de vie sont particuliers et différents des Thaïlandais. Leur village est donc devenu un autre site touristique intéressant dans le Sud du pays. Dans le corpus, trois villages des Mogens sont cités mais situés dans trois provinces distinctes. Pourtant, ils sont tous dénommés par le même appellatif anglais « *Gypsy Village* » à Krabi (342a), à Phuket (342b) et à Phang Nga (342c). Voilà les exemples des *Gypsy villages* :

(342)

- (a) Une alternative pour le retour : louer les services d'un batelier n'attendant que cette aubaine (600 à 800 B le trajet) au *Gypsy Village*. (PF, 507)
- (b) *Gypsy Village* – หมู่บ้านยิปซี : à l'extrémité nord-est de la plage, là où la route de Chalong fait un angle droit avec celle de Rawai. (GR, 501)
- (c) *Depuis l'embarcadère de Customs Pier, à Ko Panyee* : du *Gypsy Village*, dans la baie de Phang Nga, départ à 13h (sf dim). (GR, 510)

j) Caractérisation du fait culturel ou naturel

Le surnom peut aussi provenir d'un fait culturel ou naturel propre au site touristique. Ce fait joue un rôle important pour la promotion dans les médias. Ici, nous présenterons trois exemples de faits importants : le tournage d'un film, une foire, un lever ou un coucher du soleil.

D'abord, la Thaïlande n'est pas seulement connue pour être une destination touristique de choix mais aussi pour ses tournages de films ou de programmes de

⁸⁸ *Ramkhamhaeng* était le troisième roi du royaume de Sukhothai entre 1278-1298 qui était le premier royaume de la Thaïlande dont la capitale était Sukhothai.

⁸⁹ *Somdet Phra Narai* ou *Narai* était le 27^e roi du royaume d'Ayutthaya, le deuxième royaume de la Thaïlande entre 1656-1688. La capitale était Ayutthaya mais ce roi fit bâtir son palais à Lopburi où il vécut jusqu'à sa mort.

télévision. En 2015, il y a eu 585 productions audiovisuelles dans le pays et plus de 83,56 millions de dollars de recettes. (Department of Tourism 2015). L'un des films les plus populaires qui motive la création du surnom toponymique est le film *James Bond*. Ce sont les îles de *Tapu* et de *Khao Phing Kan* dans la province de Phang Nga où le film *James Bond* a été tourné pour l'épisode *The Man with the Golden Gun* (ou *L'homme au pistolet d'or*) en 1974. Grâce à ce film, ces deux îles devenues mieux connues dans le monde occidental ont été par la suite surnommées toutes deux « *île de James Bond* » ou « *James Bond Island* » :

(343)

- (a) Constituée de deux formations rocheuses appuyées l'une contre l'autre – deux amants disent les gens de la région –, Koh Phing Kan est avant tout connue comme « *l'île de James Bond* ». (EV, 221)
- (b) Enfin, les *îles de Ko Ping Gan et de Ko Tapoo* - หมู่เกาะเขาพิงกันและเกาะตะปู. Ko Tapoo est surnommée « *James Bond Island* » depuis qu'on y a tourné certains extérieurs de *L'Homme au pistolet d'or* (1974), avec Roger Moore, notamment devant ce haut et fin bloc monolithe couvert de verdure. (GR, 517)

Comme ce surnom désigne deux îles distinctes, il faut le contexte ou le nom d'origine pour éviter la confusion. Pourtant, l'emploi de ce surnom pourrait rappeler aux lecteurs des scènes de ce film réputé. Autre événement culturel, la Thaïlande compte beaucoup de foires ou marchés du week-end ou encore *Talat Nat* 'marché sur rendez-vous' en thaï. Ils peuvent être ouverts une ou deux fois par semaine. C'est le cas d'une foire du week-end à Chiang Mai que les autochtones appellent « la rue piétonne » ou *Thanon Khon Doen* (*thanon* 'rue' ; *khon* 'personne' ; *doen* 'marcher') à cause de l'endroit où elle se déroule. Étant donné que la foire n'est ouverte que pendant le week-end, elle est surnommée à l'intention des touristes étrangers *la Sunday walking street* ou *Marché du dimanche* pour les informer de la fréquence de la foire et souligner son caractère exceptionnel :

(344) **La Sunday Walking Street, ou marché du dimanche**

Chaque dimanche en fin d'après-midi, rendez-vous aux abords de la porte de Thaphae, à l'est de la vieille ville pour profiter de la multitude de stands de nourriture et d'artisanat. (PF, 236)

Enfin, le surnom toponymique est motivé par des phénomènes naturels comme le lever ou le coucher du soleil. Il s'agit des plages où les touristes peuvent apprécier la beauté du

lever et du coucher du soleil. Pourtant dans un article ou une rubrique différents, le surnom peut désigner un référent distinct. Soient les exemples :

- (345a) Petits supermarchés, agences de voyages, distributeurs et accès Internet sur l'étroite bande de terre partagée avec Sunrise Beach (ou *East Railay*). (GR, 561)
- (345b) Quelques exemples : Ao Nang-Tonsai : 60 Bts/pers ; Railey West-Ao Nang : 80 Bts/pers ; Nammao-Sunrise ou West Railay : 60-80 Bts/pers. (GR, 559)
- (346) La plus belle, orientée nord-est, *Haad Rin Nok* ou Sunrise Beach, est décidément trop fréquentée. La seconde, *Haad Rin Nai* ou Sunset Beach, regardant vers le sud-ouest, est certes plus calme mais... bof, et puis la baignade y est difficile. (GR, 445)
- (347) Les hébergements les moins chers sont installés sur la plage orientée vers le soleil levant : Sunrise Beach. Une autre plage, dominée par un promontoire et faisant face à Koh Adang, se trouve au nord-ouest de Koh Lipe. Orientée vers le couchant et donc appelée Sunset Beach, elle regroupe encore un choix assez limité d'hébergements. (PF, 533)

Les surnoms *Sunrise Beach* et *Sunset Beach* sont différemment employés dans les guides. Pour le Guide du routard, l'auteur considère les plages de *Railay* et de *Rin* comme des points de vue pour apprécier le lever et le coucher du soleil. Il surnomme le *Sunrise Beach* (la plage du lever du soleil) la partie Est de Railay (*East Railay*) et la partie extérieure de Rin (*Rin Nok* - *nok* 'extérieur) alors que la partie Ouest de Railay (*West Railay*) et la partie intérieure (*Rin Nai* - *nai* 'intérieur') sont désignées par le *Sunset Beach* (la plage du coucher du soleil). Quant au Petit Futé, deux plages sur l'île de Lipe, les plages de *Pramog* et de *Chao Le* sont respectivement surnommées *Sunrise Beach* et *Sunset Beach*. Pourtant, ces deux plages à Lipe sont mieux connues des touristes sous leurs surnoms anglicisés, nous n'avons trouvé les appellatifs d'origine thaïe dans aucun guide touristique de notre corpus.

B) Comparaison

Le deuxième procédé de la création du surnom est la comparaison. Le nouvel appellatif désigne un référent qui n'est pas le porteur habituel, mais dont on dit qu'il lui ressemble d'une façon ou d'une autre (Leroy, 2004, 71). Le référent initial est très souvent le nom d'un site touristique de même nature que le sujet discursif mais il est plus connu dans le public francophone comme l'illustrent les exemples suivants :

- (348) Au milieu des massifs de manguiers, certains bâtiments sont de style européen ; voilà pourquoi on l'appelle le Petit Versailles (GR, 194)
- (292a) Au 19^e s, la ville devait faire le ravissement des voyageurs occidentaux, qui la surnommèrent la « Venise de l'Orient ». (GV, 133)
- (349) Elle [Ayutthaya] disposait en outre de 50 km de canaux, d'où son surnom de « Venise d'Orient » par les Européens de l'époque. (PF, 180)

Dans le (348), le *Petit Versailles* est un surnom du palais Bang Pa-In, la résidence royale d'été. Il comprend plusieurs pavillons de styles différents (thaï, chinois, européen). Le palais Bang Pa-In et le château de Versailles ont en commun d'être la résidence d'été des monarques français et siamois, située en banlieue. D'ailleurs, le comparant *Versailles* peut connoter la beauté du palais Bang Pa-In (cf. 7.2.1.1). Il est à noter que dans cette citation : « on l'appelle le petit Versailles », c'est un peu étrange parce que les Thaïlandais ne connaissent pas ce surnom. Quant au (292a), Venise est fameuse pour son plan de ville avec ses nombreux canaux. C'est aussi la caractéristique principale de la ville de Bangkok que percevaient les Occidentaux depuis le XIX^e siècle. La capitale de la Thaïlande est donc surnommée « la *Venise de l'Orient* ». Même si aujourd'hui la plupart de ces canaux se sont progressivement transformés en rues, ce surnom reste encore dans la perception de certains touristes étrangers. Notons qu'il appartient également à l'ancienne capitale Ayutthaya dans l'exemple (349). A l'époque où Ayutthaya était la capitale, elle était bien connue pour les trois rivières qui l'entouraient et le système de canaux datant du XVII^e siècle (cf. 7.2.1.2) comme le décrit Simon DE LA LOUBÈRE dans son ouvrage (1691 : 18). Dans notre corpus, nous avons trouvé également d'autres variantes de ce surnom : « *Venise de l'Asie* » (GV, 231) et « *Venise de l'Orient* » (PF, 189).

D'ailleurs, la comparant n'est pas toujours le lieu ou le site touristique mais il peut aussi être quelque chose de beau ou de prestigieux comme la rose ou la perle dans « *La Rose du Nord* » pour la province de Chiang Mai ou la « *Perle de l'océan Indien* » pour la province de Phuket :

(292c) **CHIANG MAI**

A 700 km de Bangkok, celle qu'on surnomme la Rose du Nord est devenue une cité florissante grâce à son artisanat diversifié. (PF, 216)

(350) **Les plaisirs de Phuket**

La « Perle de l'océan Indien » offre à présent aux visiteurs toutes sortes de distractions sophistiquées. (EV, 217)

Outre Bangkok, Chiang Mai et Phuket sont les principales destinations touristiques thaïlandaises. Chaque province propose de nombreux sites intéressants. Chiang Mai est bien connu pour sa beauté de paysage, ses fleurs et également sa richesse culturelle. Elle est comparée à la rose et surnommée *la Rose du Nord* tandis que Phuket, la plus grande île du pays, est située dans la mer d'Andaman, une mer tributaire de l'océan Indien. Elle est considérée comme « la perle de l'océan Indien » qui offre de belles plages, de beaux coraux ainsi que des parcs naturels (*cf.* 5.2.2.1.B).

En outre, certains surnoms peuvent être créés de manière métaphorique sous la forme d'un toponyme à base descriptive (Nc1 + Nc2). Le terme utilisé ne correspond pas à la réalité mais présente une image un peu exagérée comme l'illustrent les exemples suivants :

(351)

- (a) La côte est abrupte, mais une route tranquille mène jusqu'à la petite crique de *Cristal Beach*, une petite anse ombragée baignée par une eau limpide. (GR, 492)
- (b) Elle [la plage de Sai Kaew] tient son surnom – la « plage aux Diamants » – de la teneur très forte de son sable en silice, qui, avant la création du parc, servait à la fabrication du verre. (GV, 195)

La beauté de ces plages est comparée aux pierres précieuses, le diamant et le cristal, en termes de brillance ou de transparence du sable. Ces deux surnoms peuvent bien susciter l'intérêt et permettent au lecteur de visualiser le lieu.

Contrairement au cas précédent, quelques surnoms présentent un aspect négatif pour montrer le danger ou la férocité du site.

(352)

- (a) Ce parc national (80 km²) est installé au confluent du Mékong et de la Mun, à 80 km à l'est d'Ubon Ratchathani. Il abrite d'abruptes falaises de granit, une grotte et d'impressionnants rapides surnommés les « rapides de la mort ». (EV, 238)
- (b) **PONT EXPRESS**
Maillon essentiel du chemin de fer de la Mort, le pont de la rivière Kwaï fut construit en seize mois environ par des prisonniers et des travailleurs forcés asiatiques. (GV, 173)

Les rapides de la mort ou *Kaeng Tana* sont parsemés de grands rochers au milieu de la rivière Mun au débit torrentiel. Cette caractéristique engendre de la beauté et en même

temps un danger pour le visiteur. Ce surnom ne joue pas seulement le rôle à attirer l'attention mais aussi à avertir du danger. Quant au deuxième exemple (352), le *chemin de fer de la Mort*, il s'agit du surnom de la ligne Siam-Birmanie. Ce surnom n'évoque pas le danger du site mais la tragédie qui s'y rattache : la construction durant la Seconde Guerre mondiale par les prisonniers d'une voie ferrée longue de 415 kilomètres. On estime qu'environ 165 000 personnes sont mortes dont 100 000 civils et 50 000 prisonniers de guerre, d'où le triste surnom (Vallibhotama 1999 : 72).

En conclusion, l'analyse des stratégies variées à l'origine de la fabrication des surnoms, nous permet de conclure que la plupart d'entre eux sont formulés à partir des caractéristiques dominantes et uniques auxquelles ce lieu doit sa célébrité. Ces surnoms peuvent mieux attirer l'attention des lecteurs-voyageurs que le nom d'origine thaïlandaise. Bien que les surnoms ne soient pas des appellatifs officiels, ils sont adoptés dans le domaine touristique comme dénominations touristiques usuelles dont certaines, il faut le noter, sont mal connues des Thaïlandais.

8.2.8.2 Indication de direction

Les indications de direction passent communément par la mention des noms des voies de communication (odonymes). Ce procédé suggère au lecteur-voyageur où la voie le mènera ou bien par où elle passera. Le nouvel appellatif respecte la même structure que celle qui caractérise certains noms de voies de communication en français dans lesquels la préposition garde une valeur directionnelle ancienne, soit le schéma : *rue de Paris* ou *avenue de Versailles*⁹⁰ :

rue		+ de + toponyme
boulevard,		
avenue		
etc.		

⁹⁰ Cf. Bernad BOREDON et Irène TAMBA (1999 : 65).

Le toponyme dans la position de l'élément individualisateur sert à donner quelques informations, notamment la direction de la voie ou l'emplacement de la construction importante. Dans notre corpus, c'est le cas du réseau routier. Au lieu d'appeler la route nationale n° + chiffre, certaines sont désignées par le nom de district ou de province en impliquant un repérage directionnel comme par exemple ci-dessous :

(353)

- (a) Dans les environs du village, plusieurs autres *wat*, dont le superbe ***Wat Phra That Pha Ngao***, à environ 3 km sur la route de Chiang Khong. (GR, 318)
- (b) Pour les voyageurs, Hat Yai restera surtout une étape obligée sur la route de Satun et du parc maritime de Ko Tarutao. (GV, 436)

Dans la construction en *de*, le toponyme est en corrélation avec le référent déterminé. Ainsi, *la route de Chiang Khong* peut impliquer que cette route est en direction du district de Chiang Khong. Normalement, au registre officiel, les Thaïlandais annoncent plutôt *Thang Luang (Phaendin) Maylek 1129* (*than luang* 'route nationale' ; *phaendin* 'terre' ; *maylek* 'numéro') ou la route nationale n° 1129. Au plan officieux, c'est la route Chiang Saen – Chiang Khong en précisant le début et la fin de la route. Quant à la *route de Satun*, il n'existe pas une seule route qui conduit directement à Satun depuis Hat Yai. Il faut emprunter d'abord la route nationale n° 4 et ensuite la route n° 406. La route de Satun est donc une appellation regroupant deux routes pour indiquer le chemin. On ne trouve pas *la route de Satun* sur la carte routière de la Thaïlande.

Pourtant ce type d'appellatif n'est pas identiquement employé dans tous les contextes. Si le point de départ ou le point d'arrivée est différent, l'appellatif de la même route sera modifié. C'est le cas de la nationale n° 1095 qui relie Chiang Mai et Mae Hong Son. Nous avons trouvé deux appellatifs pour cette route dans notre corpus depuis le même point de départ, Chiang Mai : « *route de Mae Hong Son* » (GV, 298) et « *route de Pai* » (GR, 269). La première implique sans doute la destination alors que la deuxième mentionne la ville par où passe cette route. Cela montre que la même route peut posséder plusieurs appellatifs officieux de ce type selon le repérage directionnel.

Prenons un autre exemple où le toponyme n'est pas un nom d'unité administrative mais celui d'un monument ou d'un édifice important :

(354) **WAT PHRA NON**

Sur la route du Wat Doi Kong Mu, avant d'attaquer la côte, se trouve ce temple dont le *bot* tout en teck abrite un Bouddha couché d'une dizaine de mètres. (PF, 255)

Dans l'exemple (354), cet appellatif montre que le chemin pour aller à *Wat Doi Kong Mu* dessert le *Wat Phra Non* auquel il doit son nom comme c'est le cas avec *boulevard de l'Hôpital* ou *rue des Archives* à Paris. Au lieu de constater le nom de rue *Phadung Muay To*, *la route du Wat Doi Kong Mu* permettra plus facilement au lecteur-voyageur de trouver le temple ou de prévoir l'itinéraire. Il est à noter que lorsque le toponyme est un nom de province ou de district, il s'agit du nouvel appellatif de la route nationale tandis qu'en France, ces noms sont plutôt les noms de voie dans le réseau urbain.

8.2.8.3 Utilisation d'un équivalent culturel de la culture d'arrivée

Un autre procédé pour nommer un lieu touristique thaïlandais est l'utilisation d'un référent qui est plus connu dans la culture française ou européenne. Selon Michel BALLARD (1998 : 218), cette étape est risquée parce qu'elle brouille le repérage du texte par rapport à la culture-source mais elle fait apparaître le rapport direct du sens à une réalité extralinguistique. L'auteur devra sélectionner par analogie le toponyme français ou européen dont la fonction semble ressemblante au lieu thaïlandais en question. Prenons les exemples ci-dessous :

(355) Enfin, le *Panthéon royal* (juste derrière le *chedi* doré), ruisselant d'or et de faïence bleue, date de la fin du XIX^e s et abrite des statues représentant les dirigeants de la dynastie actuelle grandeur nature ! (GR, 145)

C'est le cas du *Prasat Phra Thepbidorn* que tous les auteurs de guide touristique dans notre corpus appellent le « *Panthéon royal* ». *Prasat Phra Thepbidorn* apparaît comme un équivalent culturel en faisant allusion au *Panthéon* à Paris ou à celui de Rome qui a vocation à honorer de grands personnages ayant marqué l'histoire de la France ou de l'Italie. Les deux *Panthéon* sont comparables à cet édifice parce qu'il abrite des statues de souverains de la dynastie Chakri, personnages les plus importants du royaume (cf. 7.2.1.1).

Dans le cas où l'auteur ne trouve pas l'équivalent culturel, le nom commun catégorisateur le plus proche est employé pour donner des informations sur la fonction du site :

(356)

- (a) Juste derrière, la **bibliothèque** (*Phra Mondop*) dresse son élégante colonnade devant des murs de porcelaine verte. Bâti par Rama I^{er}, l'édifice conserve les livres sacrés du bouddhisme. (GV, 119)
- (b) Vient enfin le **mausolée** (*Ho Phra Nak*), écrin des urnes funéraires de la famille royale. (GV, 126)

Le nom commun « *bibliothèque* » et « *mausolée* » dans les exemples ci-dessus désignent respectivement *Phra Mondop* et *Ho Phra Nak*. Ces deux bâtiments, situés dans le temple royal du Grand palais, ne sont pas ouverts aux visiteurs. L'emploi d'antonomase peut aider les visiteurs à imaginer ce qu'abritent ces deux bâtiments en les comparant à la culture européenne. La *bibliothèque* a la fonction de préserver une collection du Tripitaka, l'ensemble des textes du canon bouddhique tandis que le *mausolée* conserve les cendres des ossements des vice-rois (ou des seconds rois) qui étaient les héritiers présomptifs ainsi que celles de leur(s) femme(s) et leurs enfants.

8.3 Bilan

Dans la philosophie du langage et dans la grammaire, le nom propre ne possède pas de signification et l'intraduisibilité est son caractère dominant. Dans les textes pragmatiques comme les guides touristiques, la forme inchangée des toponymes pourrait causer des difficultés chez les lecteurs qui n'ont pas de connaissance de la langue source. Ils ne peuvent pas comprendre la connotation ou la motivation du toponyme qui les rend importants et touristiques.

Les appellatifs utilisés dans les guides touristiques peuvent être classés en trois catégories selon leurs caractéristiques morphosémantiques et leur degré de transparence. L'appellatif opaque est l'appellatif qui ne donne aucune information sur le site au lecteur tandis que l'appellatif descriptif peut présenter ou donner l'image du lieu visé de façon directe ou indirecte. Entre ces deux types d'appellatifs, il existe l'appellatif semi-opaque

qui informe sur la catégorie du lieu mais n'indique pas la motivation ou la caractéristique dominante du site en question.

Au terme de la traduction, dans les guides touristiques, certains toponymes de la langue source peuvent être transférés sémantiquement en langue cible par plusieurs procédés. Nous avons pu dégager huit procédés de traduction des toponymes thaïlandais : le report, la transcription et la translittération, le calque, la traduction plus ou moins littérale, la traduction avec modification, la traduction adaptation ou le nouvel appellatif. Ces huit procédés peuvent être catégorisés en deux groupes.

La non-traduction ou l'importation regroupe tous les procédés qui ne touchent pas le transfert sémantique. Les appellatifs peuvent être importés tels quels (report) ou subir la modification orthographique (transcription et translittération) ou encore l'ajout du terme générique pour préciser la nature du lieu (Cf. la crémentalisation).

La traduction et la création de nouveaux appellatifs sont utilisées à un degré différent : la traduction qui respecte bien le sens de la dénomination d'origine (traduction plus ou moins littérales et calque), la traduction avec modification (modification de quelques éléments et maintien plus ou moins du sens étymologique), la traduction adaptation (modifier le nom qui représente le mieux la réalité du lieu) et le nouvel appellatif (nouveau nom qui ne correspond pas du tout au sens étymologique).

Les procédés les plus employés sont la transcription/translittération (par exemple *Ko Phi Phi*) et la traduction du nom commun et la transcription du nom propre (par exemple *île de Phi Phi*). Ces deux procédés préservent bien la couleur locale de la Thaïlande et suivent plus ou moins le critère définitoire du nom propre, l'absence de traduction. Pourtant, nous avons trouvé qu'un seul toponyme thaïlandais peut être traduit par plus d'un procédé.

En considérant le domaine de référence, nous avons trouvé que la traduction plus ou moins littérale est souvent empruntée pour les oronymes dont l'étymologie est transparente par le profil comme *la montagne aux 300 pics* (GR, 407) ; *la Montagne verte* (GV, 168) ou *la montagne Cloche* (GV, 331), etc. Pour les musées, il s'agit normalement de toponymes à base descriptive pour indiquer la nature de leur collection tels que *le musée des barges royales* (EV, 174), *le Musée photographique du cérémonie royale* (GV, 139) ou *le musée de la Monnaie et des Décorations royales* (EV, 147). Quant aux temples, la traduction est appliquée dans le cas où le nom peut présenter leur caractéristique dominante comme avec *le temple de la Grande Relique* (GV, 135), *le temple entouré*

d'éléphants (EV, 250) ou *le temple de la Forêt de tecks* (GV, 322). Sinon l'auteur leur donne un surnom comme nous l'avons exposé dans 8.2.8.1.A. Les autres domaines sont moins nombreux.

En ce qui concerne le nouvel appellatif, il peut montrer que les touristes français ne donnent pas seulement de l'importance aux caractéristiques physiques mais aussi à l'aspect socioculturel comme l'histoire, les usages des autochtones ainsi que leur mode de vie à travers les nouveaux appellatifs. Pour l'auteur, l'expérience de voyage n'est pas suffisante, des connaissances sur la Thaïlande dans ses diverses dimensions sont aussi indispensables telles que la géographie, l'histoire, l'anthropologie et la langue thaïe. Grâce à cela, l'auteur est capable de tirer des informations intéressantes pour créer de nouveaux appellatifs intéressants qui suscitent l'attention des lecteurs-voyageurs.

Il faut également souligner que la spécificité du guide touristique est plus commerciale que scientifique et que, pour cette raison, l'auteur se contente de simplement vulgariser la culture thaïlandaise. Cela passe par une adaptation aux cadres culturels des lecteurs. C'est pourquoi la traduction de certains toponymes semble conforme à la culture occidentale. C'est le cas de *Krung Thep*. Les auteurs français le traduisent comme *cité des Anges* (GR, 111), *ville des Anges* (EV, 141) ou *Grande ville Capitale des Anges* (PF, 147). En réalité, le concept des anges des Occidents et des Thaïlandais n'est pas identique. *La cité des Divinités* semble plus appropriée. Pourtant faute d'entretien avec les auteurs, nous ne pouvons pas savoir si les traductions ou les surnoms cités dans leur ouvrage sont le fruit d'enquêtes de terrain et de recherches documentaires approfondies ou si prévalent les emprunts à des versions précédentes ou à d'autres éditeurs.

Dans le chapitre suivant, nous essaierons d'analyser d'un point de vue pragmatique les formes des appellatifs de chaque sous-catégorie toponymique que nous venons de tenter de dégager afin de trouver dans les dénominations des marques linguistiques relatives à un domaine spécifique de référents.

CHAPITRE 9

SIGNALÉTIQUE DES TOPONYMES FRANCISÉS

Après avoir analysé les appellatifs toponymiques thaïlandais dans leurs divers aspects (phono-orthographique, morphosyntaxique, sémantique et traductologique), ce chapitre présentera la dimension pragmatique de ces appellatifs en s'appuyant sur une conception « signalétique » de la nomination. c'est-à-dire un lien étroit entre les symboles dénominatifs et la nature de leur référent référent. Nous aborderons d'abord la notion de la signalétique et ensuite nous présenterons les schémas issus de l'effet de contraintes pragmatiques dans les différentes sous-catégories de toponymie : des noms d'unités géographiques, des noms de lieux habités, des noms de monuments et d'édifices et des noms de voies de communication. Nous résumerons ainsi tous les patrons dénominatifs possibles des appellatifs toponymiques. Nous tenterons enfin de dégager le mécanisme discursif qui contrôle la fabrication des formes appellatives toponymiques thaïlandaises construites et réutilisées par les auteurs dans les guides touristiques à travers un ensemble d'indices ou de marques linguistiques qui sont convergents et capables d'évoquer de façon plus ou moins directe un domaine spécifique de référent.

9.1 Notion de signalétique

Pour traiter des toponymes thaïlandais du point de vue de la signalétique, il faut d'abord introduire le panorama de cette notion et également son application dans les travaux antérieurs qui ont été effectués sur les dénominations dans différents domaines en français.

9.1.1 Concept et propriétés

Les natifs de chaque langue pourraient plus ou moins spontanément classer les dénominations qu'ils perçoivent dans différents domaines tels que les noms de personnes, les noms de lieux, les noms de commerces, les titres de tableaux, etc. Par exemple quand les francophones entendent des mots comme *Pierre* ou *Hélène*, ils peuvent identifier immédiatement que ce sont des anthroponymes français mais cette opération est assez difficile pour ceux qui ne connaissent pas les règles de la dénomination anthroponymique française, surtout ceux qui connaissent mal la tradition chrétienne. Les francophones peuvent également préciser que le premier nom est masculin et le second féminin. Dans la pratique onomastique, chaque nom propre est fabriqué d'une certaine façon sous l'effet de contraintes pragmatiques spécifiques, des usages propres à chaque société-langue avec pour conséquence des patrons spécifiques selon les domaines de nomination, non seulement les lieux, les monuments, les voies, etc. qui constituent les objets des guides mais aussi de façon plus général les artefacts uniques produits de l'activité humaine et dotés d'un nom⁹¹ (Bosredon 2012b : 334).

Afin de dégager le patron dénominatif propre à chaque domaine de référence, Bernard BOSREDON a développé une notion de « signalétique », un ensemble de marques linguistiques qui entrent dans la fabrication de dénominations relatives à un domaine référentiel spécifique (Bosredon et Guérin 2005 : 20)⁹². Une étude signalétique cherche donc à découvrir un principe d'organisation de la dénomination à travers des marqueurs linguistiques comme la forme de la dénomination, leur construction ou le choix des vocables. La signalétique n'est pas seulement pré-établie mais doit aussi être stable, reconnue des usagers et présenter des régularités discursives. Pour lui, ce terme désigne à la fois la nomination monoréférentielle et ses produits (Bosredon 2012b).

Elle possède deux propriétés remarquables (Bosredon 2012a : 25). Premièrement, les dénominations monoréférentielles dénomment une entité unique en croisant le rappel des propriétés que cette entité partage avec d'autres et l'indication d'un trait qui n'appartient qu'à elle (par exemple, **rue** de Paris / **rue** de Lille / **rue** Censier).

⁹¹ « La nomination référentielle domaniale dont il s'agit ici doit être comprise comme une opération sémiotique située, dont les produits portent toujours la trace extralinguistique de sites monoréférentiels spécifiques » (Bosredon 2012b : 334).

⁹² Cf également Bernard BOSREDON (1997 ; 2001 ; 2006 ; 2011 ; 2012a), Bernard BOSREDON et Irène TAMBA (1999).

Deuxièmement, elles présentent un relief sémantico-référentiel en faveur de l'élément distinctif (rue de **Paris** / rue de **Lille** / rue **Censier**). Les formants de catégorie peuvent d'ailleurs parfois s'effacer (le Cinéma Champollion / le Champollion). Ce sont donc des dénominations hybrides. Elles se composent de deux opérations : la première dénote le domaine d'appartenance au moyen du formant nom de catégorie, la deuxième connote ce même domaine par un index distinctif.

La notion de signalétique n'est pas appliquée seulement pour le nom propre comme les odonymes, par exemple *rue Descartes*, *avenue de Versailles* (Bosredon et Tamba 1999) et les noms de commerce comme *Café de la Paix*, *Le Cluny* (Bosredon et Guérin 2005) mais aussi pour les titres d'œuvres tels que les titres de peinture comme *L'enfant aux rochers* (Henri Rousseau), *Nu descendant de l'escalier* (Marcel Duchamp) — cités dans Bernard BOSREDON (1997) — et dont la fonction d'identifiant unique est comparable à celle du nom propre. Le nom propre désigne uniquement son référent tandis que le titre doit valoir pour une seule œuvre. Nous reprenons donc ce terme « dénomination monoréférentielle » qui est employé dans les travaux de Bernard BOSREDON⁹³. Ces dénominations signalétiques sont structurées par une structuration récurrente morphosyntaxique et la réutilisation également de vocables spécifiques, fondées sur des régularités non de système de langue mais d'usages. Comme le constate Bernard BOSREDON : « leur constitution n'est pas le fruit d'une action volontaire et consciente de la part des locuteurs mais [...] [les dénominations monoréférentielles] naissent dans l'inconscient d'une pratique générale et structurante. » (2012b : 335-336).

⁹³ Dans les travaux de Bernard BOSREDON, le terme *dénomination monoréférentielle* (DM) est préféré au terme *nom propre* communément réduit soit à une sous-catégorisation grammaticale dans l'opposition traditionnelle nom commun / nom propre, soit à un objet logico-philosophique en philosophie du langage. Le terme de *dénomination monoréférentielle* vaut donc également pour nom propre au sens grammatical, pour identifiant rigide au sens logico-philosophique et, au plan empirique, pour toute dénomination d'objet unique. Ainsi, un titre de peinture, un titre d'œuvre écrite, etc. sont-ils aussi des dénominations monoréférentielles. C'est donc au motif plus large qu'« on donne toute sa pertinence au terrain spécifiquement linguistique sans rien abandonner de la rigueur philosophico-logique des travaux sur la référence singulière telle qu'on la voit notamment mise en œuvre de façon originale dans la problématique des désignateurs rigides après Kripke. » (Bosredon 2011 : 158). Dans notre travail, nous gardons cependant le terme *nom propre* étant donné que notre objet d'étude (le toponyme) est défini comme un nom propre désignant un lieu.

9.1.2 Formulaires possibles des signalétiques

Dans les travaux cités précédemment, la dénomination signalétique se compose normalement de deux formants signalétiques⁹⁴ (FS) : le catégorisateur et le différenciateur. Pourtant, certaines dénominations peuvent également avoir une forme abrégée qui est plus courante dans la conversation quotidienne des locuteurs. Nous pouvons dégager trois formulaires principaux : $FS_1 + FS_2$, $LE FS_2$ et FS_2 .

9.1.2.1 $FS_1 + FS_2$

Le premier formant signalétique (FS₁) présente la catégorie de l'entité unique⁹⁵ tandis que le second formant signalétique (FS₂) est l'élément différenciateur qui le distingue des autres dans la même nomenclature. Ce formulaire binaire est le plus productif (Bosredon 2012a : 22) et il pourrait être considéré comme une structure prototypique. Nous l'avons vu plus haut dans les odonymes urbains (*avenue de l'Opéra*, *rue Censier*, etc.) mais également dans les autres domaines tels que les noms de pays⁹⁶ (*République populaire de Chine*, *République française*), les noms d'écoles et d'université (*Lycée Henri IV*, *Université de Paris*), etc. En outre, certains titres de peinture comme *Christ en Croix*, *Nu sur Canapé* suivent également ce schéma. Pourtant, il est à noter que la catégorie de la titrologie dans le FS₁ se présente sous la forme d'unités lexicales descriptives (couleur, forme ou termes techniques) alors que le FS₂ se présente sous la structure prépositionnelle ou de déterminations constituant des microparadigmes caractéristiques (Bosredon 2012b : 335).

La juxtaposition entre les deux formants signalétiques peut être simple et directe (*rue Censier*, *République française*, *Lycée Henri IV*) ou avec un coordonnant, très souvent la préposition *de* (*avenue de l'Opéra*, *République populaire de Chine*, *Université de Paris*)

⁹⁴ Bernard BOSREDON appelle *formant signalétique* les éléments récurrents qui « signalent » l'appartenance de la dénomination construite à une signalétique spécifique (Bosredon 2012a : 21-22).

⁹⁵ Appelée *monoréfèrent* par Bernard BOSREDON (2012b).

⁹⁶ La structure FS₁ + FS₂ caractérise les formes complexes des noms de pays. Cf. Georgeta CISLARU (2006).

mais dans les titrologies les éléments de liaison semblent plus variés comme *en*, *sur*, etc. (*Christ en Croix, Nu sur Canapé*) selon la présentation visuelle⁹⁷.

Le choix en français entre la structure *Nc + de + Npr* et la structure *Nc + Npr* dans le domaine de l'odonymie manifeste l'effet des référents sur la formule dénomminative. Bernard BOSREDON et Irène TAMBA rappellent (Bosredon et Tamba 1999 : 65-67) que les noms de lieu ont été introduits en France en plusieurs étapes qui, chacune, indique une motivation référentielle à la base de ces dénominations dont l'interprétation reste toujours compositionnelle : dans la rue de Bretagne s'accumulaient les provinciaux venus de Bretagne. Les odonymes *avenue d'Iéna, le pont d'Arcole* appartiennent à une autre époque où ils conservent en partie leur valeur référentielle mais commémorent des victoires. On note par conséquent pour les noms de lieu la prédominance d'une interprétation référentielle, même si elle est de nature métonymique. D'un autre côté, le système de classification moderne utilisant les noms propres de personnes (*rue Bonaparte, rue Pasteur*) n'exprime aucune motivation de type locatif. Le rôle de l'anthroponyme permet simplement de signifier une opposition entre « la rue qui s'appelle *rue Bonaparte* » et « la rue qui s'appelle *rue Pasteur* » alors que les autres noms de voies comportant la préposition *de* comme *rue de Paris* peuvent s'interpréter de deux manières : 1) « la rue qui s'appelle *rue de Paris* », 2) « la rue qui va à Paris ». On passe ainsi d'une signalétique sémantiquement motivée par des critères topographiques à « [...] une combinatoire fondamentalement plus abstraite, dans laquelle les noms de personnes empruntés valent d'abord comme des éléments différenciateurs à l'intérieur de classes désignées par un stock relativement stable de termes catégoriels (*rue, avenue, impasse...*) » (*Ibid.* : 67).

9.1.2.2 LE + FS₂

Le deuxième formulaire est plus limité. On le trouve le plus souvent dans le domaine du commerce comme des restaurants, des brasseries ou des cafés (*Le Cluny*), des cinémas (*Le Champollion*) mais ce formulaire est effectivement aussi emprunté pour les noms de bateaux (*Le Normandie*) et les noms de prix littéraires (*Le Goncourt*). Les

⁹⁷ Le titre de peinture ne sert pas seulement à nommer une peinture en tant qu'étiquette mais aussi à tenir lieu de légende. Par conséquent, le choix de la préposition correspond à la nature visuelle sur le tableau (cf. Bosredon et Tamba 1995 et Bosredon 1997).

dénominations inscrites dans ce dispositif doivent satisfaire le plus naturellement au test des prédicats appellatifs (Bosredon 2001 : 63-64) :

Comment s'appelle, quel est le nom de ce café ? de ce cinéma ? de ce prix littéraire ?

- *Le Cluny vs ? Le café Cluny*

- *Le Champollion vs ? Le cinéma Champollion*

- *Le Goncourt vs ? Le prix Goncourt*

Les noms dans ce schème subissent une opération d'abrègement, le nom commun catégorisateur s'effaçant, surtout dans le cas de forte saillance culturelle du référent (Bosredon et Guérin 2005 : 12). Les noms du FS₂ dans ces exemples sont très souvent nommés au moyen de dénomination secondaire (Bosredon 2001 : 65) comme le nom de l'abbaye (*abbaye de Cluny*), de voie de communication (*rue Champollion*) ou de personnages célèbres (*Goncourt*). Le nom propre dans ce formulaire ne désigne plus donc son référent original mais un lieu, un établissement ou un prix qui a été baptisé d'un nom d'un autre domaine.

S'agissant du déterminant, Bernard BOSREDON et Olivia GUÉRIN (2005 : 15) considèrent le *LE* comme une partie intégrante de la dénomination et le nomment *LE dénominatif*. Le déterminant *LE* ne varie pas selon le classificateur comme brasserie, pizzeria, il a toujours la forme neutre *le* : brasserie *Balzar vs le Balzar / *la Balzar*. Il montre le lien morpholexical étroit qui unit les deux formants de la dénomination *LE* et *Npr*. Pour expliquer *LE* dans la structure *LE Npr*, deux hypothèses sont formulées. D'une part, c'est une relation anaphorique qui transfère à l'article le genre du nom dénommant la catégorie correspondant au référent (*Le café Cluny → Le Cluny*). D'autre part, il est possible que *LE* soit un choix par défaut, un déterminant neutralisé. Il est à noter que l'ajout de *LE* devant le nom propre dans le premier schème semble non naturel : **le Café Le Cluny*. En outre, la structure seconde qui apparaît comme une forme abrégée de dénomination semble plus naturelle que la dénomination originelle (*Le café Cluny vs Le Cluny*).

9.1.2.3 FS₂

Une autre forme raccourcie possible est la présentation du FS₂ seul pour les noms de certains établissements ou institutions comme les écoles, les lycées, les hôpitaux : *le*

lycée Henri IV ou *l'hôpital de la Salpêtrière* qui peuvent être aussi appelés *Henri IV* et *la Salpêtrière* (Bosredon 2012a : 23). Ce type de raccourcissement est différent du type précédent. L'élément individualisateur seul est suffisant, la suppression du terme catégorisateur ne cause pas de malentendu étant donné que ce type de dénomination devrait être saillant dans une échelle différente, nationale ou internationale.

Dans le cas des noms géographiques, ce formulaire semble aussi répandu. Prenons les exemples suivants :

<i>le massif du Jura</i>	→	<i>le Jura</i>
<i>la chaîne de l'Himalaya</i>	→	<i>l'Himalaya</i>
<i>la mer des Caraïbes</i>	→	<i>les Caraïbes</i>
<i>l'archipel des Sept-Îles</i>	→	<i>les Sept-Îles</i>

Les dénominations raccourcies semblent plus courantes dans la communication des locuteurs. En revanche, il peut s'agir de noms de médias, d'artefacts technologiques ou d'entités de nature institutionnelle comme *le journal Libération/Libération* ; *la fusée Ariane/Ariane* ; *la société Michelin/Michelin* (Bosredon 2001 : 58).

Lors de la transmission des toponymes thaïlandais dans les guides touristiques écrits en français, nous pensons que la forme des appellatifs toponymiques francisés n'est pas créée par hasard selon une préférence d'auteur mais sous certaines contraintes ou certaines conventions de la dénomination des lieux français, sans nécessairement une claire conscience des locuteurs et traducteurs. Afin de prouver cette hypothèse pragmatique telle qu'elle est étudiée dans le cadre des « dénominations monoréférentielles » françaises, la notion de *signalétique* est empruntée comme modèle d'analyse possible des appellatifs toponymiques thaïlandais francisés dans un nouveau corpus. Nous allons analyser la signalétique des appellatifs toponymiques francisés en comparaison avec celle des toponymes français et celle des toponymes thaïlandais pour voir s'il y a une influence de la signalétique française ou thaïlandaise dans la francisation.

9.2 Signalétique des toponymes francisés

Comme chaque domaine de référence possède son propre schème signalétique, nous essayerons d'en présenter la signalétique selon notre classement en quatre catégories

dans le chapitre 1 (cf. 1.3.3) : les noms d'unités géographiques, les noms de lieux habités, les noms de lieux culturels et les noms de voies de communication.

9.2.1 Signalétique des noms d'unités géographiques

D'abord, les noms d'unités géographiques concernent tous les noms de réalité physique et naturelle de la Terre comme les noms de montagnes, de cours d'eau et leur extension. Ici, nous les classons en trois catégories selon leur nature : les oronymes, les hydronymes et les noms de parcs, bois et forêts.

9.2.1.1 Oronymes

Selon l'Institut géographique national – IGN (IGN 2003 : 7), les oronymes ne sont pas seulement attribués à un accident du relief tel qu'une montagne, une chaîne de montagnes ou une colline mais aussi aux détails liés au relief côtier comme une île, un cap ou une presqu'île. Dans cette partie, nous reprenons la définition d'IGN et ajoutons également les étendues comme une grotte, une falaise, une vallée, une plaine dans cette catégorie. Comme les oronymes thaïlandais sont moins connus du public francophone, ils sont en général formés dans les guides touristiques français sous le patron $FS_1 + FS_2$. Le FS_1 est un élément précisant la nature du relief tandis que le FS_2 est un élément individualisateur le distinguant des autres. Ce dernier est généralement le terme thaï, à l'exception de sa traduction ou d'un nouvel appellatif.

A. Collines, monts, montagnes, chaînes, massifs

Les oronymes dans le premier groupe rassemblent plusieurs formes élevées du relief : colline, mont, montagne, chaîne, massif, etc. Le schème signalétique du type $FS_1 + FS_2$ semble le plus récurrent et nous avons trouvé deux variantes de ce schème selon la construction : *Nc de Npr* et *Nc Npr*.

Dans notre corpus, comme nous l'avons constaté plus haut, les montagnes thaïlandaises semblent loin de la perception des Français ou des francophones en général, la plupart des appellatifs étant fabriqués avec le nom catégoriel (FS_1). Tandis que certaines

montagnes françaises peuvent s'exprimer avec un simple nom propre (*les Alpes, les Pyrénées, le Jura...*), le nom commun dans les appellatifs francisés joue le rôle important d'informer sur la nature et la différence de hauteur du référent. Nous avons constaté que la plupart sont présentés dans un groupe prépositionnel avec *de* dans le type *Nc de Npr*, en particulier quand il s'agit de la colline, de la chaîne de montagnes et du massif par exemple *la colline de Phupan [sic]* (GR, 343), *la chaîne de Dangrek* (GV, 168), *les massifs montagneux de Dangrek* (PF, 27)⁹⁸.

Avec *mont*, les deux formants sont liés sans aucune relation sémantico-syntaxique dans le formulaire simple *Nc Npr* comme par exemple, *le mont Sukim* (GV, 203), *le mont Luang* (GR, 232), de la même manière que certains monts français (*le mont Blanc, le mont Maudit*) ou d'autres bien connus mondialement (*mont Fuji, mont Kenya*). Concernant *montagne*, il n'y a pas la régularité formelle. Ce terme peut être suivi ou non de la préposition *de* sans critère apparent, à l'instar de *la montagne Suthep* (GR, 257) mais *la montagne de Phanom Rung* (GV, 326).

Dans le cas de la traduction ou du nouvel appellatif, nous pouvons distinguer deux cas différents. D'abord quand la valeur de possession est exprimée, la préposition *de* a tendance à être sollicitée par exemple :

(357)

- (a) Traduction littérale : *Khao Luang* : *khao* 'montagne', *luang* 'royal' ou 'grand'
→ *la montagne des Rois* (GR, 232)
- (b) Nouvel appellatif : *Khao Sam Muk* : *khao* 'montagne', *sam* 'trois', *muk* 'perle'
→ *la montagne des Singes* (GV, 186) : la montagne où habitent les singes

Dans le cas où le second élément ou le FS₂ présente le profil ou l'apparence physique de la montagne, c'est plutôt la juxtaposition simple comme *la montagne Miroir* (EV, 199), *la montagne Bateau* (GR, 234).

(358)

- (a) *Khao Chong Krachok* : *khao* 'montagne', *chong* 'trou', *krachok* 'miroir'
→ *la montagne Miroir* : un trou percé dans la roche à travers lequel on peut voir le ciel comme si on le voyait à travers une vitre transparente

⁹⁸ On remarque que le choix du terme catégorisateur dépend de la perception ou de la préférence de l'auteur comme *la chaîne de Dangrek, les massifs montagneux de Dangrek*. En fait, selon la définition du dictionnaire géographique, le terme de *chaîne de montagnes* est équivalent au terme de *massif* (Baud et al. 2013 : 361).

- (b) *Phu Rua* : *phu* ‘montagne’, *rua* ‘bateau’
 → *la montagne Bateau* : la forme de sa cime rappelant une jonque chinoise renversée

Pourtant, cette convention dénomminative n’est pas toujours évidente. Le formulaire avec ou sans préposition *de* peut être utilisé en alternance. C’est le cas de *Phu Kradung* dont on trouve deux possibilités dénomminatives dans notre corpus : *la montagne cloche* (GV, 331) ou *la montagne de la cloche* (EV, 239), signifiant : « la montagne en forme de cloche ».

Par contre, plusieurs noms de montagnes francisés ne sont pas constitués du terme catégoriel français. L’auteur de guide touristique conserve les termes thaïs tels que *doi*, *khao* ou *phu* comme l’appellatif d’origine :

- (359) *doi* : *Doi Chiang Dao* (EV, 291), *Doi Pui* (GV, 284), *Doi Tung* (GR, 309)
khao : *Khao Wang* (GV, 178), *Khao Takiap* (PF, 380), *Khao Rang* (GR, 482)
phu : *Phu Kradung* (GR, 325), *Phu Chi Fa* (PF, 278), *Phu Kor* (GR, 392)

Ces trois mots apparaissent incompréhensibles pour le lectorat francophone car il ne peut pas deviner la catégorie du référent. Pourtant dans le cas où le contexte est bien clair, ces termes thaïs seront donc l’indice lexical pour l’oronyme thaïlandais. Comme nous l’avons expliqué dans le chapitre 6, ces termes ne peuvent pas seulement indiquer la catégorie de montagne mais aussi préciser la région où se trouvent les montagnes (cf. 6.3.3).

En comparant les oronymes de nos guides thaïlandais avec les noms de montagnes dans d’autres guides touristiques, nous avons aussi trouvé le maintien du nom générique de la langue d’origine comme *le Zugspitze* et *le Feldberg* en allemand (*Guide voir Allemagne* 2009 : 316) (*spitze* ‘sommet’ et *berg* ‘montagne’) ou *Phnom Srei* et *Phnom Pros* au cambodgien (*Guide du routard Cambodge et Laos* 2016 : 195) (*phnom* ‘colline’).

Le lecteur francophone parvient à déchiffrer cet indice lexical de deux façons. D’une part, certains guides touristiques fournissent un petit glossaire thaï – français et celui-ci peut aider directement le lecteur à comprendre de quoi il s’agit. D’autre part, ces termes sont parfois intégrés dans un appellatif comme s’ils étaient une partie intégrante de l’unité dénomminative du FS2 par exemple *la montagne Doi Chiang Dao* (GR, 258), *la colline de Khao Wang* (PF, 370), *le massif de Phu Hin Rongkla* (GV, 236). Il est à noter que l’initiale de ces termes est toujours en capitale.

Enfin, un autre formulaire moins utilisé peut être observé. C'est le schème sans terme catégoriel de type *LE FS2* comme *le Jura* ou *les Pyrénées* en français par exemple *le Suthep* (GR, 257), *le Maha Samana* (GV, 178), *les Dangrek* (GR, 401) ou *les Thanon Tongchai* (GV, 286). Ce schème apparaît comme la forme réduite de l'oronyme complexe du type *FS1 + FS2*. Prenons les exemples suivants :

(360)	<i>la montagne de Suthep</i>	→	<i>le Suthep</i>
	<i>la montagne de Maha Samana</i>	→	<i>le Maha Samana</i>
	<i>la chaîne des Dangrek</i>	→	<i>les Dangrek</i>
	<i>la chaîne de Thanon Tongchai</i>	→	<i>les Thanon Tongchai</i>

Le choix du déterminant *le/les* correspond à la nature du relief. S'il s'agit d'une montagne ou d'un sommet isolé, le *LE* s'applique pour impliquer la singularité (*le Suthep*, *le Maha Samana*). Pour le *LES*, la pluralité présente tout l'ensemble ou bien une chaîne de montagnes (*les Dangrek*, *les Thanon Tongchai*). Il nous semble que la marque du masculin apparaît soit comme un genre neutre pour toutes les variations du relief (*montagne*, *massif*, *colline*, *mont*, *pic*, etc.), soit comme le genre de l'hyperonyme correspondant c'est-à-dire *relief*, une notion qui est suffisamment englobante.

B. Les grottes, les falaises

Les noms de grottes et de falaises tombent généralement dans le type *FS₁ + FS₂*, soit par la séquentialisation directe, soit au moyen d'une préposition. D'abord dans le cas où le terme catégoriel est traduit et le *FS₂* est transcrit, les deux formants sont très souvent coordonnés par la préposition *de* comme *la falaise de Lomsak* (GV, 333) *la grotte de Yai Nam Nao* (EV, 239) ou *la grotte de Phratat* (PF, 30).

Quant aux noms francisés par la traduction plus ou moins littérale, nous avons dégagé trois dispositifs possibles : *Nc₁ de Nc₂*, *Nc Adj* et *Nc₁ à Nc₂*. Pour le dispositif *Nc₁ de Nc₂*, le premier nom commun est le nom catégoriel (*grotte* ou *falaise*) tandis que le second est l'élément identificateur. Le second nom commun sert à décrire la caractéristique physique ou l'histoire du référent comme l'illustrent les exemples suivants :

(361)

- (a) *Tham Morakot* (GV, 428) : *tham* ‘grotte’, *morakot* ‘émeraude’
 → *la grotte d’Émeraude* (la couleur que l’on peut voir sur le mur à cause du reflet du soleil sur l’eau dans la grotte).
- (b) *Tham Phra Nang* (PF, 517) : *tham* ‘grotte’, *phra nang* ‘princesse’ ou ‘reine’
 → *la grotte de la Princesse* (il s’agit de la légende de la grotte⁹⁹ et il existe aussi la statue d’une femme à l’entrée de la grotte)
- (c) *Tham Lakon* (PF, 347) : *tham* ‘grotte’, *lakon* ‘théâtre’
 → *la grotte du théâtre* (l’espace de la grotte est comparable à un théâtre)

Parfois, le Nc₂ est transformé en adjectif relationnel, le dispositif est donc *Nc Adj* que nous pouvons interpréter sur le même plan que la structure nominale dans le cas précédent. L’adjectif joue le rôle du différenciateur comme *Falaise peinte* (GV, 351), *la falaise solitaire* (GR, 378).

(362)

- (a) *Pha Taem* : *pha* ‘falaise’, *taem* ‘colorier’
 → *Falaise peinte* (les peintures préhistoriques sur la falaise)
- (b) *Pha Dio Dai* : *pha* ‘falaise’, *dio dai* ‘solitaire, isolé’
 → *Falaise solitaire* (une légende parlant d’une fille qui y attend sans espoir son amant et saute de la falaise par déception amoureuse)

Enfin, dans le cas où le Nc₂ marque les animaux qui habitent ou habitaient dans le lieu visé, la préposition *à* est employé à la place de *de* : *la grotte aux Crocodiles* (GV, 442), *la grotte aux Poissons* (GV, 301), *la grotte aux chauves-souris* (GR, 598) :

- (363) *la grotte aux Crocodiles* = une grotte où se trouvaient des crocodiles
la grotte aux Poissons = une grotte où vivent beaucoup de poissons
la grotte aux chauves-souris = une grotte où habitent des chauves-souris

Nous pouvons donc poser que cette préposition possède deux valeurs à la fois : une valeur d’identification et une valeur de caractérisation. Toutefois, notons que le second nom commun ne commence pas toujours par l’initiale majuscule.

Pour les appellatifs dont tous les éléments constitutifs sont transcrits, il n’y a donc aucun indice signalétique indiquant la catégorie de falaise et de grotte. Comme dans le cas des noms de montagnes, le glossaire thaï – français ou le contexte immédiat pourront

⁹⁹ Il existe plusieurs versions de la légende concernant la motivation de la dénomination de cette grotte mais toutes les versions concernent l’histoire tragique d’une princesse (Ruangnarong 2008 : 14-15).

expliquer la nature du lieu par les termes catégoriels *pha* ‘falaise’ et *tham* ‘grotte’ comme *Pha Lom Sak*, *Tham Pla*, etc.

(364)

- (a) Enfin, au crépuscule, il faut absolument aller (ou retourner) à la **falaise de Lom Sak** (*Pha Lom Sak*), un surplomb rocheux découvrant un panorama époustouflant, surtout au coucher de soleil. (GV, 333)
- (b) **Tham Pla (Fish Cave)** - ถ้ำปลา : à 18 km au nord, sur la route de Pai. (GR, 276)

Selon les deux exemples ci-dessus, il est possible de deviner la signification des termes *pha* et *tham* à partir des lexiques français et anglais *falaise* et *cave*. Pourtant, le sens de ces termes peut être aussi tracé dans les appellatifs dans le type de la *falaise de Pha Taem* (GV, 349) ou *les grottes de Tham Lot* (GR, 279) comme dans le cas des appellatifs de montagne. La structure $Nc_1 + de + Nc_2 + Npr$ est validée. Le premier nom commun est le terme catégoriel traduit en français alors que le deuxième est le terme thaï. Ce dispositif se présente comme si le terme *pha* était une partie intégrante de l’appellatif. En fait, l’élément distinctif ne concerne que le troisième élément *Taem*. L’apparition de *Pha* semble être une redondance dans l’appellatif du point de vue sémantique mais en pragmatique, elle fait connaître l’indice lexical *pha* si le lecteur peut remarquer la récurrence du formulaire dans le guide touristique. Il pourra ainsi mieux communiquer avec l’autochtone grâce à ce mot.

C. Les îles

Les appellatifs d’îles thaïlandaises dans notre corpus sont généralement formés par le dispositif binaire $FS_1 + FS_2$. Le mode de combinaison des deux formants correspond au choix du terme catégoriel. Le terme catégoriel thaï *ko* ou *koh*¹⁰⁰, dans la majorité des cas, concerne la simple séquentialisation $Nc + Npr$ comme *Ko Samui* (GV, 57), *Koh Chang* (PF, 111) alors que le schème $Nc de Npr$ est souvent employé avec le nom commun français comme *île de Samui* (EV, 201), *île de Si Chang* (GV, 188). Ce schème-ci est moins utilisé. Pourtant, il existe quelques exemples présentant le terme français juxtaposé directement avec un nom propre thaï comme *île Pha Ngan* (PF, 72), *île Phi Phi* (PF, 492),

¹⁰⁰ Le choix entre *ko* et *koh* varie selon la préférence de l’auteur. Nous avons trouvé que le *ko* est bien employé dans le GV et le GR alors que l’auteur du PF et de l’EV préfère le *koh*. Pourtant, ces termes sont tous les deux employés en Thaïlande. Le premier est transcrit selon le principe de l’Institut royal de Thaïlande tandis que le second semble être une transcription populaire.

notamment quand il s'agit de l'archipel : *les îles Phi Phi* (EV, 225), *les archipels Similan* (GR, 109).

En le comparant aux appellatifs de montagnes et de falaise/grottes, le terme catégoriel d'origine est beaucoup plus employé. Il est à remarquer que le nom catégoriel thaï est trop souvent employé pour que le lectorat puisse le considérer comme un indice lexical marquant la classe du référent. De plus, nous avons trouvé que malgré la signalisation faite par le gouvernement, le terme thaï *ko* est souvent gardé.



Ko Kret



Ko Hin Ngam

Figure 10 : L'emploi du terme *ko* sur les panneaux signalétiques

Le terme catégoriel français (*île, îlot, archipel*), quant à lui, est plus souvent employé dans le cas de la cohabitation avec le nom catégoriel thaï ou de la traduction. Pour le schème de la coprésence de deux noms commun Nc_1 de Nc_2 + Npr , nous pouvons compter une quarantaine d'appellatifs inscrits dans ce formulaire tels que *l'île de Koh Libong* (PF, 527), *l'îlot de Ko Rang* (GV, 206), *l'archipel de Ko Chang* (PF, 365), *l'archipel de Mu Ko Lanta* (GV, 424) (*ko* 'île, îlot', *mu ko* 'archipel'). Ce phénomène est également remarquable, surtout dans le texte touristique. Nous pouvons en déduire que le nom thaï a vocation à communiquer avec les autochtones via les panneaux tandis que le nom français est destiné au lectorat francophone pour la compréhension.

Par ailleurs, la forme de la traduction et du nouvel appellatif se forme également dans le dispositif bisegmental FS_1 + FS_2 mais elle se répartit dans quatre types différents : Nc_1 de Nc_2 , Nc_1 Nc_2 , Nc_1 à Nc_2 et Nc *Adj*. Le type le plus productif reste le type Nc_1 de Nc_2 comme *île de Perle* (GV, 430), *l'île de la Jarre* (GR, 459) ou *l'île de la Montagne écrite* (EV, 220). La dénomination motivée par la légende folklorique est souvent formulée au

moyen de la préposition *de* comme dans *l'île de la Jarre* ou *l'île de Perle*¹⁰¹. Pour *l'île de la Montagne écrite*, sa dénomination n'est pas motivée par une légende mais par les falaises peintes datées de l'époque préhistorique.

La juxtaposition simple $Nc_1 Nc_2$ comme, *l'île Papillon* (PF, 1) ou *l'île Éléphant* (PF, 356) est moins employée que le schème précédent. Certains sont sémantiquement transparents puisque le second nom implique le profil de l'île.

- (365) *l'île Papillon* = une île en forme de papillon
l'île Éléphant = une île en forme d'éléphant

Le cas de *Ko Chang* (*ko* 'île', *chang* 'éléphant') est très intéressant car cette dénomination est traduite par deux formes appellatives dans notre corpus. L'auteur du Guide vert préfère *l'île de l'Éléphant* (GV, 204) tandis que l'auteur du Petit Futé emploie *l'île Éléphant*. Après avoir fait une recherche sur sa motivation, nous avons trouvé deux hypothèses différentes. Il s'agit soit d'une légende folklorique, soit du profil de l'île (Thantawanit 2005 : 115). Il est probable que deux motivations distinctes provoquent la différence formelle constatée en français.

- (366) *l'île Éléphant* = une île en forme d'éléphant
l'île de l'Éléphant = une histoire concernant un éléphant sur cette île

Pourtant il existe quelques appellatifs traduits qui ne se conforment pas à notre analyse. C'est le cas de *Ko Kradan* (*ko* 'île', *kradan* 'planche de bois'), la forme traduite est *l'île Bois* (GV, 430). En fait, le nom de cette île n'est pas issu de son profil mais il est motivé par la légende de l'archipel de Trang, pareillement aux îles de la Jarre et de la Perle comme nous l'avons présenté plus haut.

Quant au type $Nc_1 à Nc_2$ comme *l'île aux Esprits* (GR, 529), *île aux potiers* (PF, 165), ou *l'île aux coraux* (EV, 216), la préposition *à* joue le même rôle bivalent comme l'appellatif de grottes ; c'est-à-dire une valeur d'identification et de caractérisation.

¹⁰¹ Selon une légende concernant un naufrage causé par des pirates, les objets comme une planche de bois, une perle, une jarre, une corde, etc. dans la jonque sont dispersés dans la mer de Trang. Ces objets sont devenus par la suite les noms des îles dispersées dans la mer de Trang : *ko Kradan* (île du bois) *ko Muk* (île de la perle), *ko Hai/Ngai* (île de la jarre), *ko Chueak* (île de la corde) (Ruangnarong 2008 : 47).

- (367) île aux Esprits = île où existent des esprits
 île aux potiers = île où on fabrique des poteries
 île aux coraux = île où les plongeurs peuvent trouver de beaux récifs coralliens

Ce principe peut susciter l'intérêt du lectorat ou l'inquiéter. Prenons le premier exemple *l'île aux Esprits*, traduction de l'île Phi Phi dont l'étymologie reste obscure¹⁰². L'appellatif *l'île aux Esprits* pourrait faire peur aux touristes, notamment après le grand tsunami en 2004.

Le dernier schème de la traduction est l'appellatif du type *Nc Adj* que nous avons trouvé dans l'appellatif de la falaise. Nous n'avons trouvé qu'un cas : *Ko Yao Noi* (*ko* 'île', *yao* 'long', *noi* 'petit') qui est traduit comme *petit longue île* (GR, 512). L'élément distinctif se présente sous la forme d'adjectifs 'petit' et 'long'. L'ordre de l'adjectif français correspond à la formation de la dénomination d'origine. L'archipel Yao ou *Mu ko Yao* se compose principalement de deux îles : *yao yai* et *yao noi* (*yai* 'grand', *noi* 'petit') selon la taille. L'appellatif *longue île* est donc le nom de l'archipel alors que l'adjectif *noi* qualifie la taille de l'île.

Dernièrement, le dispositif *LE FS₂* est employé une seule fois dans *les Similan* (GV, 408). C'est la forme réduite de l'appellatif de l'archipel de Similan. Le déterminant au pluriel marque l'ensemble d'îles. C'est le même phénomène pour la dénomination des îles françaises. Prenons les exemples suivants :

- (368) *l'archipel des Sept-Îles* → *les Sept-Îles*
l'archipel de Similan → *les Similan*

Les autres cas d'archipels sont présentés avec un nom catégoriel thaï ou anglais. On ne peut donc pas considérer ce schème comme la convention principale de la création des appellatifs des îles thaïlandaises dans les guides touristiques. Le dispositif signalétique des îles thaïlandaises francisées est plutôt le type *FS1 + FS2* au moyen d'une préposition ou non. D'ailleurs, comme la plupart des appellatifs gardent le terme catégoriel thaï, il semble un indice lexical dans ce domaine¹⁰³.

¹⁰² Il existe au moins deux possibilités de la motivation de l'île *Phi Phi*. D'une part, le terme *Phi Phi* est un nom d'arbre endémique sur cette île mais il n'existe plus aujourd'hui (Ruangnarong 2015 : 19), d'autre part ce terme subit le changement phonétique du terme *phi* 'fantôme' ou 'esprit' à cause des premiers touristes européens qui étaient blancs et très grands du point de vue des autochtones (Chusen 2014b).

¹⁰³ Le terme *koh* désignant 'île' est également employé dans les guides touristiques sur le Cambodge comme *koh Pos*, *Koh Rong* et *Koh Russei* (*Guide du routard Cambodge et Laos* 2016 : 107).

Or, les appellatifs traduits en anglais se présentent toujours dans le schème $Nc_2 + Nc_1$ comme *Chicken Island* (GR, 564) ou *Shark Island* (GR, 456). Malgré une motivation différente, la structure reste identique. La *Chicken Island* est inspirée par la forme de la montagne ressemblant à un coq alors que la *Shark Island* est issue de la caractérisation zoologique.

D. Les caps, les presqu'îles

Les appellatifs des caps et des presqu'îles sont régulièrement structurés dans le patron toponymique principal : $FS_1 + FS_2$. Les auteurs de guides touristiques francisent la plupart des noms de caps et presqu'îles thaïlandais en employant la juxtaposition directe sans relation syntaxique : $Nc Npr$ ou $Npr Nc$ selon la syntaxe de la langue. Le Nc peut être le nom catégoriel français (cap), thaï (laem) ou anglais (cape) comme *le cap Phromthep* (EV, 215), *Laem Phromthep* (GV, 414) ou *Phrom Thep Cape* (GR, 500). L'appellatif au moyen de la préposition *de* est également utilisé, notamment dans le cas de la traduction plus ou moins littérale (369) ou le cas où le nom propre est un toponyme (370). Prenons les exemples suivants :

(369)

- (a) *Laem Sing* : *laem* 'cap', *sing* 'lion'
→ *le cap du Lion*
- (b) *Laem Phrom Thep* : *laem* 'cap', *phrom* 'Brahma, dieu créateur hindou', *thep* 'divinité'
→ *le cap de la pureté divine*¹⁰⁴

(370)

- (a) *Laem Ao Nang* : *laem* 'cap', *ao* 'baie', *nang* 'dame'
→ *le cap d'Ao Nang* (le cap se situe à proximité de la baie de Nang)
- (b) *Laem Hat Rin* : *laem* 'cap', *hat* 'plage', *rin* 'moucheron'
→ *la presqu'île de Hat Rin* (la presqu'île se situe à proximité de la plage de Rin)

Pour les exemples (370), c'est le même procédé que pour certains caps français dont l'élément distinctif est le toponyme tels que *le cap de Nice*, *le cap d'Antibes* ou *la presqu'île d'Arvert*.

¹⁰⁴ La motivation de *Laem Phrom Thep* provient du sanctuaire du Brahma, dieu créateur de l'hindouisme, situé aux alentours (Chusen 2014a). Elle ne concerne plus la pureté de la divinité. Il est possible que l'auteur confonde *Phrom Phep* et *phrommachan* 'vierge'.

D'ailleurs, la structure de cohabitation de deux termes catégoriels, le français (cap) avec le nom thaï (laem) sollicite également la préposition *de* comme *le cap de Laem Phra Nang* (GR, 563), *le cap de Laem Promthep* (GV, 408) et *le cap de Laem Chai Chet* (GR, 178).

Pourtant cette remarque n'est pas assez pertinente. Nous avons trouvé certains référents dont les appellatifs sont formés de manière différente, même dans une édition identique : *le cap Panwa* (GR, 504) vs *le cap de Panwa* (GR, 464) ou *la presqu'île Rai Leh* (PF, 515) vs *la presqu'île de Rai Leh* (PF, 517).

E. Les plages

Le dernier groupe des oronymes concerne les appellatifs de plages. Contrairement aux autres types d'oronymes, nous avons compté beaucoup d'appellatifs constitués d'un seul élément individualisateur. Cela nous semble un peu étonnant car les noms thaïs seuls pourraient causer des difficultés au lecteur pour identifier la nature du lieu visé tels que *Chomtien* (GV, 191), *Nam Mao* (PF, 514), *Noppharat Thara* (GR, 469), etc. Dans ces noms, aucune marque linguistique ne permet de distinguer leur nature. Un bagage encyclopédique est ainsi indispensable ou alors il faut un contexte immédiat comme dans l'extrait suivant :

- (371) « Nam Mao
C'est la plage la plus proche du centre-ville de Krabi. Mais elle est très plate, et il faut marcher assez loin pour pouvoir nager ! » (PF, 514)

Nam Mao dans cet exemple apparaît comme titre de l'article qui ne donne pas d'information au lecteur. S'il jette un coup d'œil rapidement, il ne peut pas reconnaître la nature du référent. La suite explique qu'il s'agit d'une plage. Pourtant certains appellatifs anglicistes peuvent permettre d'informer indirectement le lecteur du domaine de référence comme *sunset* 'lever du soleil' et *sunrise* 'coucher du soleil' dans *Sunset* (GR, 559) et *Sunrise* (GR, 559). Ces appellatifs peuvent indiquer l'endroit où le lecteur peut apprécier la beauté du lever et du coucher du soleil.

Le dispositif $FS_1 + FS_2$, quant à lui, est le plus employé pour la forme polylexicale dans notre corpus. Pourtant, la structure interne est différente selon la syntaxe de la langue utilisée. Les deux formants signalétiques sont directement juxtaposés sans relation

syntactique pour les appellatifs thaïs et anglais alors qu'ils sont très souvent liés au moyen de la préposition *de* pour les appellatifs français. D'abord, comme le noyau du syntagme nominal du thaï est toujours à gauche, les appellatifs sont présentés sous le schème *Nc Npr* comme *Hat Yao* (PF, 503), *Hat Tham Phra Nang* (GV, 401), *Haad Gruat* (GR, 442). Le terme catégoriel thaï peut être présenté par *hat* ou *haad* selon la préférence de l'auteur. Contrairement aux appellatifs anglais, la tête du syntagme nominal se place très souvent dans la dernière position. Leur schème est donc *Npr Nc* comme *Lamai Beach* (GR, 417), *Tonsai Beach* (GR, 559), *Chaweng Beach* (PF, 423). La plupart des appellatifs anglais se trouvent dans le *Guide du routard*. Enfin, dans les appellatifs français, la préposition *de* relie les deux formants comme *la plage de Ton Sai* (GR, 545), *la plage de Pattaya* (PF, 534), *la plage de Rin* (EV, 204).

Or une dizaine d'appellatifs sont formés à partir de deux noms catégoriels en deux langues différentes. Il s'agit de la coprésence des termes catégoriels thaïs et anglais comme *Haad Rin Beach* (GR, 444), *Had Farang Beach* (GR, 583), des termes français et anglais comme *la plage de Laem Sing Beach* (PF, 488) et le plus souvent des termes français et thaïs comme *la plage de Hat Tham Phang* (GV, 191) ou *la plage de Hat Sai Daeng* (GR, 455). Nous n'avons pourtant pas trouvé ce phénomène dans *Encyclopédies de voyage*.

Les appellatifs en traduction littérale et le nouvel appellatif adoptent également le schème *Nc₁ de Nc₂*. Le second nom commun est traduit ou nommé par l'auteur afin de présenter l'image du référent. C'est le cas de *plage des Sables blancs* (PF, 358). Dans le cas où le nom propre thaï est un adjectif ou une direction qualifiant le référent, le terme de la même nature est aussi employé dans la version française comme *la grande plage* (EV, 222) ou *la plage nord* (GR, 495). Notons que tous les éléments sont en minuscules et entre parenthèses pour indiquer que c'est la traduction, le surnom ou l'inverse :

- (372) *Hat Yao* (« grande plage »)
 La plage nord (Kata Yai)

Pourtant, les appellatifs français présentés dans les exemples ci-dessus ne sont pas une traduction mais un nouvel appellatif. *Hat Yao* est traduite littéralement comme *la plage longue* (*hat* 'plage', *yao* 'long') mais la *grande plage* donne une image de la plage qui n'est pas seulement grande en termes de longueur mais aussi de largeur. Quant à la *plage nord*, *Kata* est le nom de deux plages situées côte à côte, la petite et la grande. En thaï, on les dénomme *Kata Yai* (grande Kata) et *Kana Noi* (petite Kata). Dans le *Guide du routard*,

l'auteur donne un nouvel appellatif *plage nord* qui ne présente pas la taille de la plage mais sa localisation.

Par contre, le schème au moyen de la préposition *à* est mal connu. Nous n'avons trouvé qu'un seul exemple : *la plage aux Diamants* (GV, 195). En tout cas, on ne peut pas interpréter cet appellatif comme le type *grotte aux poissons* ou *îles aux coraux* étant donné qu'il n'y a pas de diamants sur la plage. La brillance des sables est métaphoriquement comparée aux diamants.

Selon la nomenclature des appellatifs de plages, ajoutons un indice lexical thaï qui peut prévoir la nature du référent. Certains noms de plages thaïes contiennent le lexème *sai* 'sable' comme *Sai Si Ngoen* (PF, 356), *Sai Khao* (PF, 357). D'ailleurs, nous avons trouvé quelques homonymes toponymiques telles que *Hat Sai Khao* (*khao* 'blanc') qui peut être une plage à Phuket, à Trat ou à Rayong ou *Hat Sai Kaeo* (*kaeo* 'verre') qui est le nom de quatre plages distinctes dans quatre provinces différentes (Chonburi, Rayong, Prachuap Khirikhan et Phuket). La dénomination de la plage thaïlandaise est parfois motivée par la couleur ou la brillance des sables.

À propos de la signalétique des oronymes thaïlandais, ils sont tous reformulés dans le patron $FS_1 + FS_2$ sans moyen de la préposition (Nc + Npr) par exemple :

- (373) Montagne : *Doi Inthanon* = *doi* (Nc) + *Inthanon* (Npr)
 Grotte : *Tham Phrathat* = *tham* (Nc) + *Phrathat* (Npr)
 Falaise : *Pha Lomsak* = *pha* (Nc) + *Lomsak* (Npr)
 Île : *Ko Samui* = *ko* (Nc) + *Samui* (Npr)
 Cap : *Laem Sing* = *laem* (Nc) + *Sing* (Npr)
 Plage : *Hat Chomtien* = *hat* (Nc) + *Chomtien* (Npr).

Nous avons trouvé que certains des oronymes francisés sont fabriqués dans ce formulaire comme *le mont Sukim*, *l'île Pha Ngan*, *le cap Phromthep* mais les noms de grottes et de plages ont tendance à se formuler munis d'une préposition comme *la grotte de Phrathat* et *la plage de Pattaya*. En considérant les noms de grottes françaises comme *la grotte des Demoiselles*, *la grotte de Saint Marcel* ou les noms de plages françaises comme *la plage de Beau Rivage*, *la plage de Palombaggia*, etc. on constate qu'ils sont très souvent construits au moyen de la préposition. Les noms de grottes et de plages thaïlandaises semblent donc se franciser par la convention française. Quant aux appellatifs traduits (*la montagne des Rois* ou *l'île de Perle*) et les surnoms (*la montagne des Signes*, *l'île aux*

potiers), ils sont normalement fabriqués selon les règles du syntagme nominal du français. Quant au type *LE FS2*, il est conservé plutôt pour certains appellatifs de montagnes comme *le Suthep* ou *les Dangrek*. Il est possible que ce phénomène dénominatif soit inventé sous l'influence de la dénomination des montagnes en français selon le modèle : *le Jura* ou *les Alpes*.

À propos du formant du nom propre (*FS2*), les oronymes thaïlandais sont motivés par les raisons différentes par exemple le profil (*Phu Rua – la montagne Bateau*), la faune (*Tham Pla – la grotte aux Poissons*) ou la légende folklorique (*ko Muk – île de Perle*). Dans le cas où cette caractéristique est transparente, les appellatifs ont tendance à être traduits littéralement.

Enfin, l'indice lexical dans les oronymes thaïlandais n'est pas assez évident. Ce n'est pas facile de savoir à quelle catégorie appartient le toponyme en question si nous n'entendons que le nom propre (*FS2*). Le terme catégoriel thaï fait partie d'une unité dénominative globale, non découpable en tant que dénomination, comme l'illustrent les tests ci-dessous :

- (374) Quel est le nom de cette montagne ? - *Khao Wang* / * *Wang*
 Quel est le nom de cette île ? - *Ko Chang* / * *Chang*
 Quel est le nom de cette falaise ? - *Pha Taem* / * *Taem*
 (*khao* 'montagne' ; *ko* 'île' ; *pha* 'falaise')

Sauf certains sites très bien connus, le nom seul pourrait être suffisant pour désigner leur référent : *Quel est le nom de cette île ? Ko Samui* ou *Samui*. C'est pourquoi nous remarquons que les termes catégoriels thaïs sont souvent gardés comme *doi*, *khao*, *phu* (montagne), *ko* (île), *hat* (plage) ou *tham* (grotte) dans la version française, en particulier dans le type *FS1* (Fr) + *FS1* (Th) + *FS2*. Ils sont maintenus dans la version française bien que l'auteur présente le petit glossaire thaï – français dans son ouvrage. Ce procédé peut évoquer la couleur locale. Parmi les différents termes naturels, ce sont les appellatifs d'îles *ko/koh* qui empruntent le plus ce formulaire dans notre corpus.

Pourtant, dans le cas des noms de plages, nous pouvons trouver le terme un peu récurrent dans leur nom comme *sunset*, *sunrise* ou *sai* 'sable'. Pour les termes *sunset* et *sunrise*, il s'agit de surnoms touristiques. L'auteur a tendance à les réserver, sans les traduire en français. L'indice lexical *sai*, quant à lui, est bien est bien perçu par les autochtones mais il est assez difficile pour le lectorat francophone étant donné que l'auteur

transmet cet indice seulement dans certains noms de plages sous la forme traduite comme *la plage des Sables blancs* ou *la plage aux Diamants*.

9.2.1.2 Hydronymes

Dans ce groupe, nous allons présenter le principe d'organisation des hydronymes. Ils peuvent couvrir plusieurs types d'unités géographiques concernant les cours d'eau et les étendues d'eau comme la mer, le golfe, la baie, le lac, les cascades, etc. selon la définition de l'IGN (2003 : 6-7).

A. Les cours d'eau

Comme nous l'avons présenté dans le chapitre 6 (cf. 6.3.2), il existe deux structures principales des appellatifs de cours d'eau : $FS_1 + FS_2$ et $LE FS_2$. Elles sont régulièrement employées dans notre corpus tandis que la forme transcrite seule est beaucoup moins empruntée.

D'abord, le premier patron signalétique est constitué d'un nom catégoriel et d'un nom propre. Les deux éléments sont directement juxtaposés sous le type $Nc Npr$ comme *la rivière Kok* (GR, 260), *la rivière Pasak* (GR, 197), *le fleuve Chao Phraya* (PF, 28). Les noms de cours d'eau sont fabriqués selon un modèle simple, capable de générer une classification à deux termes des dénominations uniques de chaque cours d'eau : un terme générique appartenant à une taxinomie spécifique (*rivière*, *fleuve*) suivi d'un élément choisi dans un ensemble plus vaste et moins stable. La plupart des appellatifs de cours d'eau sont généralement formés avec un nom catégoriel français mais il existe également des noms catégoriels thaïs tels que *Mae Nam* ou *Mae* comme dans *la Mae Ping* (PF, 231) ou *la Mae Nam Ping* (PF, 220). D'ailleurs, l'emploi de deux noms catégoriels français et thaï est aussi appliqué dans quelques appellatifs comme *la rivière Mae Ping* (PF, 227), *la rivière Mae Nam Ping* (GR, 234). Remarquons que *la Mae Klong* (PF, 212) est constituée du lexème *mae* mais ce cours d'eau ne peut pas se traduire comme **la rivière Klong* parce que *mae* fait partie de la dénomination globale. La forme appropriée serait *le fleuve Mae Klong*. Contrairement aux autres types d'appellatifs présentés plus haut dont le FS_1 et le

FS₂ qui peuvent s'associer avec ou sans préposition, les appellatifs de cours d'eau sont tous juxtaposés comme séquentialisation simple.

Quant au schème *LE Npr*, il peut-être considéré comme une forme réduite. Cette structure apparaît donc comme la forme réduite de la première structure. Chaque appellatif est en relation bijective avec une entité unique. Les cours d'eau qui sont déjà connus du public français ou francophone comme *le fleuve Mékong* (PF, 27) sont très souvent représentés dans la forme réduite *le Mékong* (par exemple PF, 32). Également pour les noms de cours d'eau déjà mentionnés, ils ont tendance à être simplifiés, par exemple *la rivière Kok* (GR, 260) est devenue *la Kok* (GR, 294). La question du déterminant dépend de la nature du cours d'eau : *le* pour le fleuve et *la* pour la rivière. Par contre, ce dispositif est bien utile dans le cas où le nom de cours d'eau et le nom de province/ville portent le même nom. Le lecteur peut alors distinguer l'un de l'autre par la présence du déterminant. Prenons les deux exemples suivants : *Phetchaburi* (GV, 80) vs. *la Phetchaburi* (GV, 181). Étant donné que les noms de provinces ou de villes sont dépourvus de déterminant, le lecteur arrive à comprendre que le premier appellatif désigne un lieu habité tandis que le second renvoie à la rivière. La forme complexe sera donc *la province de Phetchaburi* et *la rivière Phetchaburi*. Ce dispositif respecte bien la signalétique des noms de cours d'eau français mais le genre des cours d'eau français est fixe. La terminaison *-e* a tendance à féminiser comme *la Seine*, *la Loire* mais ce n'est pas systématique (*le Rhône*). Le genre des appellatifs francisés de cours d'eau thaïs, quant à eux, semblent moins bien fixés. Un cours d'eau peut être cité tantôt au masculin, tantôt au féminin dans le même ouvrage comme *le Chao Phraya* (GR, 122) et *la Chao Phraya* (GR, 79). Le choix du déterminant peut correspondre au type de cours d'eau comme fleuve pour le masculin ou rivière pour la terminaison du féminin *-a*.

B. Les lacs, les réservoirs

La structure des appellatifs de ce domaine référentiel est toujours simple et homogène au moyen du dispositif avec classement dans le formulaire *FS1 + FS2*. Les noms catégoriels varient selon la nature des référents *le lac*, *le réservoir*, *la mare*, etc. La structure de la juxtaposition directe *Nc Npr* se trouve le plus souvent : *le lac Jongkhum* (EV, 288), *la mare Ano Dard* (GR, 328). Une autre structure concurrente est *Nc de Npr*

comme *le lac de Chiao Lan* (GR, 525), *le réservoir de Si Nakharin* (GV, 175). En fréquence, le premier patron semble plus représenté.

Après avoir examiné le rapport pragmatique possible qui distingue le schème *Nc Npr* du *Nc de Npr*, on peut conclure que le type *Nc de Npr* exprime une relation étroite entre les deux éléments. La préposition *de* signale une relation spécifique du référent du nom propre à celui du nom commun. Prenons le cas du *lac de Chiao Lan* (GR, 525) et *le lac artificiel de Kaeng Krachan* (GV, 181). Les noms propres *Chiao Lan* et *Kaeng Krachan* ne jouent pas seulement le rôle de l'individualisateur mais ils indiquent aussi la localisation du référent. *Chiao Lan* et *Kaeng Krachan* sont le nom du barrage qui forme le réservoir. Les barrages, eux-mêmes tirent leur nom d'un village où le barrage a été construit. Le nom du barrage et le nom du lac de ce barrage empruntent alors le nom de ces unités administratives. Par conséquent, *le lac de Chio Lan* et *le lac de Kaeng Krachan* n'impliquent pas seulement qu'ils sont formés en amont des barrages de Chio Lan et de Kaeng Krachan mais aussi qu'ils sont situés à proximité des villages qui portent le même nom. La préposition *de* exprime ici une valeur locative et une valeur identifiante en même temps.

Pourtant nous avons trouvé quelques exceptions à notre analyse. D'abord *le lac artificiel de Kaeng Krachan*, que nous avons présenté plus haut, a aussi un autre appellatif reformulé sans *de* : *la réserve naturelle Kae [sic] Krachan* (GV, 181). Ensuite, *le lac Chiang Saen* (GR, 310) est un lac naturel situé dans le district de Chiang Saen. Son nom est alors tiré du district de Chiang Saen. Bien que le deuxième formant soit le toponyme, cet appellatif est formulé sans *de*. Enfin dans le cas où le toponyme dans le FS2 est issu de l'anthroponyme, le patron n'est pas cohérent. D'une part, les deux formants peuvent être directement juxtaposés dans le schème *Nc Npr* comme *lac Sitinthon [sic]* (PF, 311). Celui-ci porte le nom du barrage qui a lui-même tiré son nom de la princesse Sirindhorn¹⁰⁵ pour son anniversaire en 1969. D'autre part, la préposition *de* peut être ajoutée pour indiquer la valeur locative comme le lac de Chio Lan plus haut. C'est le cas du *réservoir de Si Nakharin*. Le nom du réservoir est identique à celui du barrage qui porte le nom de la princesse Srinagarindra ou Si Nakharin pour la prononciation courante. En comparaison, les noms des lacs français sont aussi inscrits dans les deux formulaires *Nc de Npr* ou *Nc*

¹⁰⁵ *Sirinthon* est la transcription courante tandis que la forme translittérée exacte est *Sirindhon* selon la translittération du roi Vajiravudh (cf. 3.2.1.1).

Npr comme *lac d'Annecy* ou *lac Léman*. Mais il nous semble que la structure au moyen de la préposition *de* est la plus employée.

Par ailleurs le terme catégoriel thaï *nong*¹⁰⁶ apparaît souvent comme une partie intégrante de la dénomination d'origine ; c'est-à-dire qu'il est introduit par le terme français *lac*. C'est le cas du *lac Nong Chong Kham* (GV, 302) ou du *lac Nong Prajak* (GV, 341). Les termes français et thaïs sont simplement juxtaposés. Le schème est alors *Nc1 + Nc2 + Npr*. Par contre, nous n'avons pas trouvé d'appellatifs complètement traduits en français. Ils présentent tous l'ajout ou la traduction du terme catégoriel.

C. Les mers, les golfes, les lagunes

Bien que les hydronymes dans ce groupe soient moins cités dans notre corpus, la structuration est homogène. Tous sont formés dans le patron binaire *Nc de Npr* : *la mer d'Andaman* (GR, 88), *le golfe de Thaïlande* (GV, 54), *la lagune de Lam Pam* (PF, 435). Dans l'optique de l'étymologie, tous les éléments différenciateurs possèdent un rapport avec le lieu. *La mer d'Andaman* prend le nom des îles indiennes situées dans l'océan Indien qui borde le côté est de la mer tandis que *le golfe de Thaïlande* prend le nom du pays qui partage la plus grande superficie du golfe. Ce golfe est aussi appelé *le golfe du Siam* (EV, 34) selon l'ancien nom du pays. La mer d'Andaman et le golfe de Thaïlande désignent étymologiquement donc la mer et le golfe où se trouvent respectivement les îles Andaman et la Thaïlande. Dans le cas du nom officieux de la mer, certains noms proviennent du lieu marquant qui touche la mer. C'est le cas de *la mer de Phuket* (PF, 437) où la mer tire son nom de l'île et de la province. *La mer de Phuket* implique ainsi la mer qui entoure cette île ou cette province mais on ne peut pas trouver ce nom sur une carte géographique. Quant à *la lagune de Lam Pam*, ce cas est différent des cas précédents. *Lam Pam* n'est pas seulement le nom de la lagune mais aussi une espèce endémique de poisson trouvée dans la lagune (Siri 1999 : 6852). Ce poisson est donc à l'origine du nom de la lagune de sorte que la motivation du toponyme est claire. Nous avons trouvé un autre cas intéressant : *thale sap Songkhla* (*thale sap* 'lac', *Songkhla* 'nom de province'). Le référent est ainsi communément dénommé par les Thaïlandais comme s'il s'agissait d'un lac mais en effet, il s'agit selon la définition géographique d'une lagune. Il possède par conséquent

¹⁰⁶ Il existe plusieurs termes équivalents du *lac* en thaï tels que บึง *bueng*, สระ *sa* et หนอง *nong*. Toutefois, dans les appellatifs francisés, seul le terme *nong* est transcrit en caractères latins tandis que les autres sont traduits comme *lac*.

différents appellatifs francisés selon la perception de l'auteur : *l'immense lac de Thale Sap* (EV, 208) et *la grande lagune de Thale Sap* (PF, 435). Pour l'appellatif *le lac de Thale Sap*, il existe aussi la forme réduite *le Thale Sap* (EV, 208) après la présentation de sa forme complexe. Il est néanmoins étonnant que parmi les exemples illustrés, aucun ne comprenne le nom du lac *Songkhla*, sauf la forme transcrite *Thale Sap Songkhla* (PF, 436). Ce n'est pas l'élément distinctif que l'auteur a pris pour l'appellatif en français mais l'élément classificateur.

D. Les canaux

On peut être un peu surpris qu'aucun appellatif des canaux thaïlandais ne contienne le nom générique français *canal*. Presque tous les canaux sont faiblement francisés par la romanisation, par exemple *le khlong Bangkok Noi* (GV, 146), *le khlong Banglamphu* (PF, 147) ou *le khlong Saen Saep* (PF, 102), sauf *Makala Canal* (GR, 593) qui est naturel. Le patron signalétique est toujours $FS_1 + FS_2$ selon la syntaxe du thaï. Pourtant il est un peu difficile à comprendre pour un lectorat français ou simplement francophone qui ne connaissent pas la langue thaïe, le terme *khlong* 'canal' lui étant opaque. Heureusement, l'auteur de chaque guide explique dès le début du texte ou dans le glossaire que ce terme veut dire 'canal' en français. Par conséquent, nous pouvons le considérer comme un indice lexical qui informe sur la nature du référent. En outre, les panneaux signalétiques de canaux en Thaïlande marquent très souvent le terme catégoriel thaï sans présenter sa traduction comme sur l'image ci-dessous :



Figure 11 : L'emploi du terme *khlong* sur un panneau signalétique installé par un organisme gouvernemental.

La conservation du terme catégoriel thaï a donc une vocation pragmatique en créant une couleur locale même si une explication préalable reste nécessaire.

E. Les baies

Le schème des appellatifs de baies ou d'autres termes qui partagent le même champ sémantique sont normalement conformes à la structure binaire ($FS_1 + FS_2$) constituée d'un nom commun (*baie, anse, crique*) et d'un nom propre identifiant. En anglais et en thaï, les deux éléments sont directement juxtaposés comme *Ao Chalong* (GV, 425) (*ao* 'baie'), *Chalong Bay* (GR, 501) tandis que la préposition *de* est le connecteur de deux éléments pour un appellatif français comme *la baie de Chalong* (GR, 464). Nous pouvons donc dégager trois structures différentes selon la langue : *Nc Npr* pour le thaï, *Npr Nc* pour l'anglais et *Nc de Npr* pour le français.

Nous comptons plusieurs appellatifs qui se présentent par la transcription de deux éléments. Le terme thaï *ao* ('baie') est opaque. Le lecteur risque de ne pas comprendre de quoi il s'agit sauf si le contexte est suffisamment explicite. L'auteur utilise parfois le procédé de la cohabitation des termes catégoriels en deux langues pour présenter la nature du référent par exemple *la baie d'Ao Phra Nang* (GV, 400), *la baie d'Ao Mae Yai* (GV, 382) pour les termes français et thaï et *Ao Mangkorn Bay* (GR, 108), *Ao Fai Wap bay* (GR, 108) pour les termes thaï et anglais. Chaque fois que le terme français est employé, la préposition *de* est toujours ajoutée pour relier le nom catégoriel français et le nom thaï.

F. Les chutes d'eau, les sources d'eau

Les appellatifs de chutes d'eau et de sources d'eau suivent également le schème binaire $FS_1 + FS_2$. Les deux formants sont généralement coordonnés par la préposition *de* comme *la cascade de Haew Suwat* (GR, 378) *les chutes d'eau de Than Mayon* (GV, 204), *les sources chaudes de San Kamphaeng* (GV, 289). Il en existe quand même quelques-uns qui sont simplement juxtaposés : *la cascade Thaansadet* (GR, 445), *les chutes Thor Thip* (PF, 372). Pourtant, nous n'avons pas trouvé de différence sémantique ou pragmatique entre deux emplois. Prenons les exemples suivants :

- (375) *la cascade de Haew Suwat* (GR, 378)
la cascade Haew Suwat (GR, 376)

La structure avec *de* est plus utilisée dans tous les guides que la structure sans *de*.

Il est à remarquer que dans les noms de chutes d'eau, le terme thaï *nam tok* n'est pas beaucoup conservé. Il est souvent traduit en français comme *cascade* ou *chute (d'eau)*. Au niveau lexical, certains noms de chutes d'eau contiennent le même lexème thaï *than* ou *tan* qui signifie 'ruisseau'. C'est le cas de *la cascade de Than Mayon* (GR, 183), *la cascade Thaansadet* (GR, 445), *les chutes d'eau de Than Tip* (PF, 325). Grâce à la répétition de ce lexème, certains lecteurs peuvent arriver à deviner à partir d'un appellatif sans nom catégoriel comme *Than Thong* qu'il s'agit d'un hydronyme.

Les hydronymes francisés sont très productifs dans deux formules. La structure prototypique est $FS_1 + FS_2$ dans laquelle deux formules spécifiques se déclinent : *Nc de Npr* et *Nc Npr*. Le type *Nc de Npr* est plus courant que l'autre, réparti dans toutes les sous-catégories. Pour les noms de mer, de lac, dont le second élément est très souvent le toponyme, il n'est pas seulement le différenciateur dans la nomenclature mais il exprime aussi la valeur locative. Quant à la structure des hydronymes thaïs, le nom n'est jamais constitué d'une préposition, ils sont toujours dans le type *Nc Npr*. Il nous semble que les auteurs de guides touristiques ont fabriqué plusieurs appellatifs hydronymiques en suivant la signalétique des hydronymes français, en particulier l'emploi de la préposition *de* avec le rôle bivalent : *la baie de Chalong* vs. *la baie du Mont Saint Michel*, *le lac de Chiao Lan* vs. *le lac d'Annecey*, etc. Quant aux noms de cours d'eau, étant donné que leur organisation en thaï et en français est identique, certains noms francisés se reformulent dans le type *Nc Npr* avec la traduction du nom catégoriel thaï vers le français (*mae nam* pour *le fleuve* ou *la rivière*), d'autres sont reformulés dans le type *LE Npr* comme les noms de cours d'eau en France tels que *la Seine*, *la Loire*. Dans ce cas-là, nous pouvons confirmer une tendance à la fabriquer des hydronymes sous l'influence de la signalétique française bien que cet usage apparaisse parfois sous la forme d'un dispositif réduit dans certains contextes. Au niveau lexical, plusieurs termes génériques thaïs sont traduits en français à l'exception de *khlong* 'canal'. Si le lecteur ne connaît pas ce terme, il est un peu difficile d'identifier la nature du référent visé. En outre, les appellatifs (FS_2) contenant les lexèmes comme *mae* (*la Mae Sa*), *than* (*Wachirathan*) peuvent être interprétés comme concernant simplement l'eau ou des hydronymes mais cet indicateur n'est pas vraiment

transmis dans les appellatifs francisés étant donné qu'il se traduit seulement dans quelques appellatifs francisés comme *Mae Wang* (PF, 260) → *la rivière Wang* (PF, 260).

En le comparant aux hydronymes du pays voisin, par exemple dans le *Routard Cambodge & Laos*, le nom catégorisateur d'origine laotienne est plus souvent conservé tels que *la Nam Tha* (2016 : 35), *la Nam Song* (2016 : 293) (*nam* 'rivière') tandis que la structure *LE + Npr* comme *le Chao Phraya* est moins employée (si on excepte *le Mékong*).

Il est à noter que parmi les appellatifs hydronymiques francisés, les termes thaïs souvent empruntés sont *ao* et *bung*. Comme le cas des oronymes, ces termes catégoriels sont aussi considérés comme faisant partie de l'unité dénominative globale. Soient en effet les tests suivants :

- (376) Quel est le nom de cette baie ? – *Ao Pra Nang* / * *Pra Nang*
 Quel est le nom de cet étang/ce lac ? – *Nong Prajak* / * *Prajak*
 (*ao* 'baie' ; *nong* 'lac' ou 'étang')

Les auteurs croient probablement que le nom catégoriel est intégré dans la dénomination globale en thaï. On aura alors des appellatifs comme *la baie d'Ao Phra Nang* ou *le lac Nong Prajak*. Ce test de l'unité de la dénomination peut alors expliquer l'apparition des termes catégoriels thaïs dans certains hydronymes francisés comme dans le cas de certains oronymes.

9.2.1.3 Les parcs, les forêts, les réserves naturelles

Comme les noms de parcs, de forêts ou de réserves ne sont considérés ni comme des oronymes ni comme des hydronymes, nous allons les traiter à part. D'abord la plupart des appellatifs des parcs sont inscrits dans le patron dénominatif *FS1 + FS2* comme *le parc national de Phu Kradung* (PF, 325), *le parc d'Erawan* (GV, 175), *la forêt de Samoeng* (GV, 284) ou *la réserve naturelle de Salak Phra* (EV, 188). Tous les appellatifs francisés sont fabriqués au moyen de la préposition *de*. Le terme catégoriel varie selon le statut du parc : *le parc national*, *la réserve animalière*, *la réserve naturelle* ou *le parc forestier*. Pourtant le terme *parc* semble générique. Quant aux éléments spécifiques ou le FS2, la plupart des parcs tirent leur nom de l'unité administrative (377) ou de l'unité géographique dominante dans le territoire (378) :

(377)

(a) le nom de province :

le parc national de Sri Nan (PF, 268) vs *la province de Nan*
le parc de Sri Phang Nga (GR, 222) vs *la province de Phang Nga*

(b) le nom de district/village

le parc national de Kaeng Krachan (GV, 181) vs *le district/village de Kaeng Krachan*
la forêt de Samoeng (GV, 284) vs *le district de Samoeng*

(378)

(a) le nom de montagne :

parc national de Doi Inthanon (GV, 284) vs *le mont Doi Inthanon* (PF, 27)

(b) le nom de grotte :

parc national de Tham Plaa (GV, 301) vs *Grotte aux poissons (Tham Plaa)* (GR, 277)

(c) le nom de falaise :

parc national de Pha Taem (GV, 351) vs *les falaises de Pha Taem* (GV, 349)

(d) le nom de chutes d'eau :

parc national d'Erawan (GV, 171) vs *la cascade d'Erawan* (GV, 55)

(e) le nom d'îles et d'archipel :

parc national de Tarutao (EV, 226) vs *l'archipel de Tarutao* (EV, 226)

(f) le nom de plage :

parc national de Hat Nopparat Thara - Mu Koh Phi Phi (GR, 108) vs *la plage de Nopparat Thara* (GR, 574)

Afin d'éviter la confusion homonymique, le nom catégoriel joue un rôle important et semble non supprimable. Par exemple, *Doi Inthanon* est l'appellatif d'une montagne tandis que *parc national de Doi Inthanon* ne concerne pas seulement cette montagne mais aussi la faune et la flore de ladite montagne. Nous avons peu trouvé le dispositif qui présente seulement le deuxième formant signalétique.

Dans le cas du surnom, certains parcs thaïlandais sont comparés aux parcs étrangers bien connus à l'échelle internationale pour partager quelques caractéristiques communes. Le dispositif signalétique est constitué de deux noms propres comme *Npr₁ de Npr₂*. Le premier nom propre est le comparé tandis que le deuxième est le toponyme indiquant la localisation du comparant, très souvent *la Thaïlande* :

(379) le parc national de Khao Sok → le Guilin de Thaïlande (PF, 389)
 le parc national d'Op Luang → le Grand Canyon de Thaïlande (GV, 304)

Ce formulaire n'est pas seulement employé dans notre corpus mais aussi chez d'autres éditeurs comme *la petite Suisse de Thaïlande* (Station de recherche de Doi Ang Khang)

dans *Lonely Planet* (2005 : 323) ou *la baie d'Halong de Thaïlande* (parc national d'Ao Phang Nga) dans *Guide Evasion* (2012 : 162).

Quant à la traduction littérale de la dénomination thaïe, il semble difficile d'indiquer si c'est la traduction du parc ou d'un autre référent qui porte le même nom dans le cas où le nom catégoriel n'est pas exprimé. Prenons les exemples suivants :

- (380) le parc national de Khao Yai : *khao* 'mont, montagne', *yai* 'grand'
 → *la grande Montagne* (EV, 238)
 le parc national de Phu Kradung : *phu* 'mont, montagne', *kradung* 'cloche'
 → *la montagne de la Cloche* (EV, 239)

Le premier exemple est assez clair parce qu'il n'existe pas de mont ou de montagne qui s'appelle *Yai* dans ce parc national, cette dénomination est motivée par la grande chaîne de montagnes dans le parc. *La grande Montagne* est donc la traduction du nom de parc de *Khao Yai*. Le cas de *Phu Kradung* est différent parce que ce nom est à la fois le nom de la montagne et celui du parc national. La traduction *montagne de la Cloche* apparaît donc ambiguë. Elle peut être la traduction du nom de la montagne ou du parc national, voire des deux référents en même temps.

En comparant la signalétique des noms de parcs naturels en français et en thaï, les noms de parcs thaïs se présentent comme une séquentialisation simple (*Nc Npr*) tels qu'*Utthayan Haeng Chat Erawan* (*utthayan* 'parc', *haeng chat* 'national' *Erawan* 'nom de la cascade) tandis qu'en français, le FS₁ et le FS₂ sont très souvent reliés par la préposition *de* comme dans *le parc national des Pyrénées*. Comme le deuxième formant provient généralement d'autres toponymes (noms de cascades, de montagnes, etc.), les auteurs des guides touristiques francisent les appellatifs thaïs au moyen de *de* avec la valeur locative comme les noms français. Bref, les noms de parcs naturels sont traités par le biais de la signalétique des noms de parcs français pour que le lecteur puisse comprendre le mécanisme de la dénomination comme similaire à celui des parcs français.

9.2.2 Signalétique des noms de lieux habités

Les appellatifs de lieux habités ou d'entités administratives peuvent être le nom de pays ou de royaumes qui régnaient sur l'actuelle Thaïlande ainsi que les noms d'entités

administratives de la Thaïlande à différents niveaux. Les appellatifs dans ce type sont souvent présentés sans terme catégoriel alors que la forme complexe est moins employée. Nous allons présenter en détail la signalétique des noms de lieux habités dans trois groupes selon leur niveau : pays et royaumes, provinces et villes et villages.

9.2.2.1 Pays et royaumes

Les noms de pays ont deux patrons dénominatifs selon le registre communicationnel adopté, ce sont le nom courant ou la forme courte (FS_2) et le nom officiel ou la forme complexe ($FS_1 + FS_2$) (Cislaru 2006 : 101-102) comme *la France* vs *la République française*. Dans les guides touristiques sur la Thaïlande, il n'y a pas beaucoup de noms de pays. Ils sont présentés sous deux formes. D'abord, la moitié des appellatifs ne présentent que l'élément différenciateur ou le nom courant tels que *la Thaïlande*, *le Siam*, *Ayutthaya* (PF, 33) ou *Srivijaya* (GV, 428) dont quatre introduits par un déterminant : *la Thaïlande*, *le Siam*, *le Dvaravati* (GV, 83) et *le Lan Na* (GR, 251). Les autres sont exprimés sans déterminant comme s'ils étaient des noms de villes tels qu'*Ayutthaya*, *Sukhothai* (PF, 33) ou *U-Thong* (GV, 276).

À propos du dispositif $FS_1 + FS_2$, les appellatifs sont tous formulés au moyen de la préposition *de* comme *le royaume de Siam* (EV, 114), *l'empire de Srivijaya* (GV, 75) ou *la principauté de Hariphunchai* (GV, 295). Les noms communs dans le FS_1 sont divers dans la nomenclature tels que *royaume*, *empire*, *principauté* ou *état* selon le pays. Pourtant, le choix dépend aussi de la perception ou de la connaissance de l'auteur par exemple *l'ancienne principauté de Chiang Saen* (GV, 63) vs *le royaume de Chieng Sen* (PF, 34). En particulier pour *Srivijaya*, nous avons trouvé deux termes catégoriels différents chez trois éditeurs : *l'empire de Srivijaya* (GV, 75 ; EV, 38 ; PF, 436) vs *le royaume de Srivijaya* (GV, 132 ; EV, 200 ; PF, 389). En effet, le régime politique de cet État est encore discuté chez les historiens et les archéologues. En outre, dans certains contextes le terme *ville* ou *cité* est aussi employé en tant que terme catégoriel pour l'ancien royaume à l'instar de *la ville môn d'Haripunchai* (EV, 38), *la cité-royaume de Sukhothai* (GV, 41) ou *la cité de Chiang Rai* (GV, 63). Toutefois comme certaines provinces ou districts actuels portent le nom d'anciens royaumes tels que *la province d'Ayutthaya* ou *district de Chiang Saen*, la confusion sur leur nature peut être causée par le dispositif FS_2 .

Dans le cas du surnom ou de la traduction, le nom catégoriel *pays* est employé en tant que terme générique par exemple *le pays du Sourire* (PF, 41) ou *le pays des hommes libres* (GV, 61) pour la Thaïlande. Parfois, la traduction est effectuée seulement depuis l'élément distinctif ou le nom courant comme l'illustrent les exemples suivants :

- (381) *le royaume du Lanna* : *lan* 'million', *na* 'rizière'
 → *Millions de rizières* (GV, 271)
le royaume de Sukhothai : *suk* 'bonheur', *uthai* 'aube'
 → *l'Aube du bonheur* (GV, 62)

À propos de la forme constituée d'un nom catégoriel et d'un adjectif gentilé comme *la République française*, *la République tchèque*, ce type d'adjectif n'est pas employé en tant qu'élément distinctif. Il est utilisé uniquement pour qualifier le nom catégoriel comme *le royaume Môn de Dvaravati* (PF, 33), *l'Empire sumatranais de Srivijaya* (EV, 68), *l'État môn de Hariphunchai* (GV, 63). Ces adjectifs ne jouent pas le rôle de différenciateur mais ils donnent des informations supplémentaires sur le groupe ethnique des habitants.

Le schème signalétique des appellatifs de pays est cohérent en termes de construction. En observant le vocable utilisé, aucun appellatif n'est fabriqué à partir des morphèmes spécialisés indiquant l'appartenance à la sous-catégorie des noms de pays (Georgeta CISRALU (2006 : 104) et Willy VAN LANGENDONCK (2007 : 207) comme *-ie* (ou *-y/-ia*), *-stan* et *-land* (*e/a/ia*), sauf *la Thaïlande*. Autrement dit, il n'y a pas ici d'indice lexical pour les noms de pays.

Georgeta CISLARU (2006 : 101) et Ralf B. LONG (1969 : 117) disent que les noms de pays comme *Thaïlande* ne peuvent pas être considérés comme la réduction d'une forme plus complexe comme *le royaume de Thaïlande* mais comme une forme concurrentielle. La forme courante est largement employée tandis que la forme complexe est conservée plutôt dans un contexte historique ou politique et afin d'éviter l'ambiguïté homonymique.

9.2.2.2 Provinces, villes

En fait, les termes *province* et *ville* ne sont pas équivalents en termes du découpage administratif mais nous les mettons dans le même groupe parce que les appellatifs de provinces et de villes dans notre corpus se chevauchent très souvent, tantôt la ville désignant le milieu urbain, tantôt la province entière. Prenons les exemples suivants :

- (382) a. « PARC NATIONAL ERAWAN ET SAI YOK
Kanchanaburi. » (PF, 30)
 b. « À 130 km à l'ouest de Bangkok, Kanchanaburi s'étale sur 5 km le long
 de la célèbre rivière Kwai. » (GR, 189)

Les deux *Kanchanaburi* dans les exemples ci-dessus ne désignent pas le même référent. Le premier *Kanchanaburi* renvoie à l'entité provinciale où se trouvent les parcs nationaux alors que le deuxième désigne la ville de Kanchanaburi, chef-lieu de la province. Malgré l'ambiguïté, l'auteur de guides touristiques préfère exprimer la province ou la ville thaïlandaise sans indiquer le terme catégoriel dans la majorité des cas.

Pourtant la forme complexe est parfois utilisée dans le cas où le contexte n'est pas clair comme *la province de Kanchanaburi* (PF, 37) ou *la ville de Kanchanaburi* (PF, 184). Chaque fois que le terme catégoriel est exprimé, le patron dénominatif *Nc de Npr* est validé comme le nom du découpage de la France : *le département du Val-de-Marne, l'arrondissement de Créteil, la commune d'Ivry-sur-Seine, la ville de Paris*, etc.

Dans le cas de la traduction du nom de province et de ville, le nom catégoriel est toujours traduit comme ville ou cité :

- (383) *la cité de la Lune* (EV, 192) : Chanthaburi (*chan* 'lune', *huri* 'ville')
la Ville nouvelle (GV, 271) : Chiang Mai (*chiang* 'ville', *mai* 'nouveau')

Avec le nom propre seul, le lecteur français ne peut pas connaître la catégorie à laquelle le référent appartient. À partir de la traduction plus ou moins littérale, la répétition de certains lexèmes peut l'aider à décoder quelques clés dans la dénomination des provinces ou de villes thaïlandaises. Observons les appellatifs ci-dessous :

- (384) *la cité de la Lune* (EV, 192) : Chanthaburi (*chan* 'lune', *huri* 'ville')
la cité du Diamant (GV, 194) : Phetchaburi (*phet* 'diamant', *huri* 'ville')

Dans les exemples ci-dessus, le lecteur non thaïophone pourrait comprendre que le lexème *huri* signifie 'cité'. En fait ce lexème, fonctionnant comme un suffixe, est assez répandu pour la dénomination des provinces et de villes thaïlandaises. Nous comptons au moins 36 provinces et villes contenant ce suffixe dans toutes les régions du pays comme *Kanchanaburi* (PF, 30), *Suphanburi* (GR, 196), *Thonburi* (GR, 82), *Kuraburi* (GV, 382), sauf *Buriram* (GR, 390) où ce terme apparaît comme un radical. Ce lexème peut donc être considéré comme un indice lexical pour identifier la catégorie du référent.

D'ailleurs, il existe les autres lexèmes qui peuvent également informer qu'il s'agit d'une ville. Il nous faut ajouter *krung*, *nakhon*, *thani* et *chiang*¹⁰⁷ selon notre corpus. Observons la traduction plus ou moins littérale des provinces suivantes :

- (385) *Ville nouvelle* (GV, 271) : Chiang Mai (*chiang* 'ville', *mai* 'nouveau')
- Ville des Anges* (EV, 141) : Krung Thep (*krung* 'capitale', *thep* 'divinité')
- Ville des Collines* (GV, 344) : Nakhon Phanom (*nakhon* 'ville', *phanom* 'colline, montagne')
- Cité royale du Lotus* (GV, 350) : Ubon Ratchathani (*ubon* 'lotus', *ratch(a)* 'royal', *thani* 'ville')

En effet ces termes ne sont pas vraiment considérés comme synonymes. Jean BAFFIE (2011) propose la traduction intéressante pour eux : *krung* 'capitale', *nakhon* 'grande ville', *thani* 'ville royale', *huri* 'bourg' et *chiang* 'ville capitale de province'. Selon les exemples ci-dessus, tous les appellatifs sont plutôt généralisés comme *ville* ou *cité*. Pourtant, ils ont tous un marqueur lexical indiquant la classe des appellatifs en question. Par exemple, quand le lecteur trouve l'appellatif *Chiang Rai* (PF, 33), il peut deviner que cet appellatif concerne une ville ou une province comme *Chiang Mai*.

D'ailleurs, malgré l'absence de la forme traduite, il existe également d'autres choix de vocables indiquant l'appartenance à la catégorie des noms de provinces/villes (aussi de districts). Voici la liste des lexèmes qu'on trouve le plus souvent dans les noms de provinces/districts en Thaïlande :

- Nakhon : Nakhon Ratchasima (GV, 368), Nakhon Pathom (PF, 316), Sakon Nakhon (GR, 355)
- Thani : Uthai Thani (PF, 31), Udon Thani (GR, 159), Surat Thani (EV, 201)
- Buri : Nonthaburi (PF, 31), Pranburi (GV, 184), Lopburi (GR, 196)
- Chiang : Chiang Dao (GR, 291), Chiang Khong (PF, 322), Chiang Saen (EV, 38)
- Ban : Ban Chiang (GR, 88), Ban Phe (EV, 192), Ban Don (GV, 348)
- Wiang : Wiang Sa (PF, 269), Wiang Kum Kam (GV, 251)
- Bang : Bang Pa-In (GR, 203), Bang Na (EV, 191), Bang Saen (GV, 190)
- Mae : Mae Rim (GR, 256), Mae Chan (GV, 308), Mae Hong Son (PF, 251)

¹⁰⁷ Jean BAFFIE (2011) présente huit termes thaïs qui peuvent être traduits par *ville* en français : *krung*, *mueang*, *nakhon*, *thani*, *huri*, *chiang*, *wiang* et *nikhom*. Dans notre corpus, nous n'avons pas trouvé la traduction de *mueang*, *wiang* et *nikhom*, nous n'en présentons donc que cinq.

Presque tous les lexèmes présentés dans la liste ci-dessus désignent ‘ville’, ‘cité’ comme étant présentés dans l’exemple (385), sauf *ban* qui veut dire ‘village’ (cf. 9.2.2.3). Ajoutons *wiang*, *bang* et *mae*. D’abord *wiang* est synonyme de *chiang*, c’est-à-dire une ville murée (Institut royal 2014 : 390 et 1131). Il faut remarquer que ces deux termes sont répandus surtout dans le Nord. Ensuite, *bang*, employé plutôt le Centre, présente une communauté au bord du fleuve ou de la rivière (Phongsabut 1988 : 7). Enfin, le terme *mae* est le même terme désignant ‘rivière’ mais dans cette partie, ce terme renvoie à la communauté située au bord de la ladite rivière, notamment dans le Nord, par exemple *Mae Sa* désigne la communauté au bord de la rivière qui s’appelle *Sa*. On pourrait dire que ces lexèmes n’informent pas seulement la nature du référent mais aussi la situation de cette entité.

Or en observant la liste complète des noms de provinces et de districts¹⁰⁸ au-delà de notre corpus, nous pouvons trouver d’autres termes dans la dénomination comme *muang* qui est utilisé pour la ville capitale ou le district chef-lieu de chaque province comme *Muang Chiang Mai*, *Muang Surin* mais ces districts chef-lieux sont traduits respectivement comme *ville de Chiang Mai* (GV, 40) et *la ville de Surin* (PF, 301) dans les guides touristiques. Nous n’avons trouvé qu’une fois la transcription *muang* dans le corpus : *Muang* (GV : 348) pour *Muang Surat Thani*. D’ailleurs, les noms d’unités géographiques à l’instar de *nong* ‘petit lac’, *bung* ‘lac’, *khlong* ‘canal’ ou *khao/phu/doi* ‘montagne’ sont aussi souvent empruntés (comme le cas de *mae*) par exemple *Nong Han* vs *district de Nong Han*, *khlong Sam Wa* vs *district de Khlong Sam Wa* ou *Khao Kho* vs *district de Khao Kho*. Pourtant, ces noms ne sont pas trouvés dans notre corpus, nous n’avons pas donc mis dans la liste au-dessus.

9.2.2.3 Villages

La plus petite subdivision administrative de la Thaïlande est le village ou *muban/ban* en thaï. Dans notre corpus, contrairement aux appellatifs de provinces et de villes, les appellatifs de villages thaïlandais entrent le plus souvent dans le formulaire binaire $FS_1 + FS_2$. Le nom catégoriel français *village* est le plus employé comme *le village de Salak Phet* (PF, 365), *le village de Mae Rim* (GV, 287), *le village de Borsang* (GR,

¹⁰⁸ La Thaïlande est actuellement divisée en 76 provinces auxquelles s’ajoute une capitale Bangkok. On compte 928 districts (50 districts de Bangkok inclus).

254), ensuite le nom thaï *ban* comme *Ban Prasat* (GR, 389), *Ban Koloï* (PF, 347), *Ban Mae Hat* (GV, 369). Comme cette unité est très petite et rarement indiquée sur une carte, elle a tendance à être moins connue des touristes étrangers, voire de certains Thaïlandais. Le nom commun *village* joue donc le rôle important d'indiquer le niveau de la subdivision. L'ajout du terme français peut être aussi effectué dans les appellatifs contenant déjà le terme catégoriel thaï pour renforcer la nature du référent comme *le village de Ban Nam Kem* (GR, 520), *le village de Ban Krut* (PF, 384) ou *le village de Ban Phu* (GV, 189).

Quant à la forme du surnom, c'est toujours le terme *village* (en français et en anglais) qui est sélectionné dans la position FS₁. Le FS₂ est normalement le nom commun exprimant les activités professionnelles des villageois comme la pêche (*Fisherman's village* (PF, 426), la fabrication des ombrelles (*village des ombrelles* (GV, 289) ou les animaux qu'ils élèvent (*village des Cobras* (GR, 352), *village des éléphants* (GR, 398). La préposition *à* n'est jamais utilisée dans ce type d'appellatifs selon notre corpus. Parfois la détermination du village peut aussi s'employer comme le nom catégoriel par exemple *le village de pêcheurs de Ban Bang Bao* (GV, 204), *le village de la soie de Ban Tha Sawang* (PF, 304)

Il est à remarquer que sur les panneaux de signalisation de villages au bord de la route, les noms romanisés contiennent très souvent le terme catégoriel thaï alors que le terme anglais *village* est rarement employé comme l'illustrent les images suivantes :



Figure 12 : L'emploi du terme *ban* pour le village sur les panneaux de signalisation

De plus, quand il s'agit des noms de provinces ou de districts, le nom catégoriel en langue étrangère sur le panneau est très souvent implicite. Comme dans les images présentées ci-

dessus, *Cha-Am* est le nom d'un district présenté sans préciser le niveau d'entité administrative tandis que dans *Ban Tha*, la catégorie administrative est explicitée par *ban*. Par conséquent, parmi les termes d'entités administratives, *ban* semble le plus important pour le touriste étranger et apparaît en quelque sorte comme un indice lexical pour l'appellatif de village thaïlandais dans le guide touristique ou sur les panneaux.

Le terme *ban* signifie 'maison' ou 'village' en français mais certains villages sont devenus une agglomération plus grande et leur statut peut s'être élevé du village à une commune (*tambon*) et ensuite à un district (*amphoe*). Le terme générique *ban* n'est plus le marqueur lexical du village, il est devenu une partie intégrante de la dénomination. C'est le cas de *Ban Don* (EV, 202) à Surat Thani ou *Ban Chiang* (GV, 88) à Udon Thani.

- (386) *Ban Don* → non pas le village de Don mais le district de Ban Don
Ban Chiang → non pas le village de Chiang mais le district de Ban Chiang

Par extension, pour les sites bien connus qui empruntent le nom du village, le terme *ban* apparaît comme une unité inséparable et intraduisible comme l'illustre l'exemple suivant :

- (387) le site archéologique de Ban Chiang (GV, 98)
 * le site archéologique du village de Chiang

L'élément différenciateur est le bloc *Ban Chiang*, la traduction du terme *ban* ou l'ajout du terme français *village* sont impossibles bien que ce nom soit tiré étymologiquement du village qui s'appelle *Chiang*.

Au niveau lexical, le choix lexical dans les noms de villages thaïlandais est beaucoup plus varié que les noms de provinces/villes. Il peut s'agir des unités géographiques (montagnes, cours d'eau, grottes, lacs, etc.), des métiers, de la faune et flore, des légendes, des anthroponymes, etc. (cf. Phromsuthirak 2004 : 13-25). Par conséquent, il est assez difficile de remarquer la récurrence des choix du vocable dans la nomenclature et il est possible aussi que le nom de village soit identique aux noms d'unités géographiques.

Quant au français, nous pouvons observer deux façons de former des noms de villes et de communes française. Au niveau de la structure interne, la structure *Npr* + *prép.* + *Nc* / *Npr* est souvent empruntée comme *Ivry-sur-Seine* vs *Ivry-en-Montagne*, *Aulnay-sous-Bois* vs *Aulnay-sur-Marne*, etc. Elle ne peut pas seulement indiquer la situation mais

aussi éviter le problème homonymique comme (cf. 5.3.3). Nous avons trouvé un seul surnom reformulé dans cette structure : *Patpong-sur-mer* (GV, 191) (cf. 5.2.2.1)

Au niveau lexical, nous remarquons aussi l'indice lexical dans comme *ville* ou *bourg* qui peuvent débiter ou terminer les noms de ville ou de commune par exemple :

Ville : *Deauville, Jonville* ou *Villejuif, Villeneuve*

Bourg : *Strasbourg, Cherbourg* ou *Le Bourget, Bourg-le-Roi*

Pourtant, nous n'avons pas trouvé ce type de solution pour franciser les noms de provinces ou de villes thaïlandaises. Prenons *Chiang Mai*, les auteurs proposent *Ville nouvelle* (GV, 63) ou *Nouvelle Ville* (GV, 271) comme traduction. Ils n'empruntent pas le nom de *Villeneuve* pourtant très usité dans plusieurs régions françaises (*Villeneuve, Villeneuve-la-Garenne, Villeneuve-le-Roi, Villeneuve-Saint-Denis*).

Ce type d'indice est toujours reconnu pour les locuteurs ou les lecteurs s'ils observent bien cette récurrence lexicale. Il n'est pas transmis dans le nom francisé, il est toujours romanisé.

La signalétique des noms de pays et d'entités administratives de Thaïlande présente deux formes concurrentielles comme le nom de pays selon Georgeta CISLARU (2006) et Raft B. LONG (1969). Dans les guides touristiques francophones, la forme courte est plus employée que la forme complexe. En thaï, tous les noms d'entités administratives de forme complexe sont toujours en juxtaposition simple sans relation syntaxique alors que les noms francisés correspondent à la signalétique française avec la préposition *de* (*Nc de Npr*) : *Lanna vs le royaume de Lanna* ; *Kanchanaburi vs la province de Kanchanaburui* ; *Mae Rim vs le village de Mae Rim*. Pourtant, la signalétique française est appliquée seulement dans le cas où le nom catégoriel français est emprunté comme *royaume, cité, ville, village*. Avec le nom catégoriel thaï, la structure du thaï (*Nc Npr*) est toujours validée : *Amphur Klaeng* (EV, 192) ou *Ban Sang Khom* (PF, 325), sauf *Amphoe (village) de Si Khonphum* (GV, 356), un seul exemple trouvé dans notre corpus. Quant à la forme courte, les noms de pays, de province/ville ou de village sont généralement romanisés. L'auteur des guides touristiques n'utilise pas la signalétique française comme le morphème de pays (*-ie, -lande, etc.*), les lexèmes comme *ville* ou *bourg* ou la structure *Npr + Prép + Nc / Npr* qui signalent la nature du lieu. En d'autres termes, nous n'avons pas trouvé l'influence française dans la création des appellatifs de forme courte.

9.2.3 Signalétique des noms de lieux culturels

Comme pour la plupart des sites touristiques thaïlandais qui ne sont pas tous bien connus à l'échelle internationale, la traduction ou l'ajout du terme de catégorie est indispensable pour le lectorat francophone. Les noms de lieux culturels thaïlandais suivent généralement le patron binaire $FS_1 + FS_2$. Nous prendrons comme référents quatre types de lieux culturels qui constituent une destination privilégiée pour les touristes étrangers. Ce sont les marchés, les temples, les palais et les musées.

9.2.3.1 Marchés

Les appellatifs de marchés sont normalement formés selon le patron dénominatif $FS_1 + FS_2$. Pourtant, ce dispositif peut avoir quelques types différents selon la conjonction des formants signalétiques.

D'abord, le type *Nc Npr* est le dispositif basique de l'appellatif des marchés. Les deux éléments sont simplement juxtaposés par exemple *marché Bobé* (GV, 150), *marché Sanpa Koi* (PF, 226) ou *marché Hua Raw* (GR, 203). Ce type correspond au formulaire des noms de marchés en France dans le type du *marché Alésia* ou *marché Monge*.

Quant au type *Nc de Npr*, le nom propre est très souvent le toponyme indiquant la localisation du marché comme le nom de district, de ville, du village, ainsi que l'odonyme. C'est le cas du *marché de Bang Rak* (PF, 69), *marché de Fang* (EV, 292), *marché de Rasada Road* (EV, 212). Ces appellatifs peuvent être interprétés comme se trouvant à Bang Rak (un district de Bangkok), à Fang (un district de Chiang Mai) et dans la rue Rasada en centre-ville de Phuket. D'ailleurs, pour ce qui concerne les marchés flottants qui sont des sites touristiques importants, situés dans des localités différentes, le complément *de Npr* joue le rôle essentiel de les distinguer les uns des autres : *le marché flottant de Damnoen Saduak* (dans le district de Damnoen Saduak à Ratchaburi), *le marché flottant de Bangkok* (à l'ouest de Bangkok). En outre, certains marchés ne possèdent pas leur propre nom et leur dénomination apparaît avec une base descriptive. C'est notamment le cas des marchés de nuit que l'on peut trouver dans plusieurs villes. Pour éviter la confusion, l'auteur ajoute par conséquent le toponyme après le nom comme *Night Bazaar de Chiang Mai* (GR, 218), *Night Bazaar de Chiang Rai* (GR, 292). Le nom propre ajouté peut être aussi l'odonyme

comme *Night Bazaar de la rue Chang Klan* (PF, 237). La préposition *de* ne prend pas seulement une valeur distinctive mais aussi une valeur locative.

Dans le cas où le nom du marché ne concerne pas l'entité administrative ou l'odonyme, le dispositif est interchangeable entre *Nc Npr* et *Nc de Npr*, y compris dans le même ouvrage comme *le marché Chatuchak* (PF, 157) et *le marché de Chatuchak* (PF, 125). En fait le nom propre *Chatuchak* est originairement le nom d'un jardin public et ensuite le nom d'un district de Bangkok. Le marché a été établi en 1975 avant l'établissement du district. Selon l'ordre chronologique, le marché tire son nom du jardin public. L'appellatif *marché de Chatuchak* est alors fabriqué afin d'indiquer sa situation dans le district de Chatuchak.

Certains appellatifs à base descriptive sont constitués de deux noms communs comme *le marché des tribus montagnardes* (PF, 238) ou *le marché du weekend* (EV, 184) formés au moyen de la préposition *de*. Le second formant signalétique ne distingue pas seulement l'un des autres marchés mais caractérise aussi le marché en question. *Le marché des tribus montagnardes* peut être interprété comme le marché où les montagnards de différentes tribus vendent leurs produits. Sa dénomination d'origine est *Talat Sinkha Phuenmueang Chao Khao* (*talat* 'marché', *sinkha* 'produit' *phuenmueang* 'originaire, indigène' *chao khao* 'montagnard'). L'appellatif français est traduit d'une manière plus ou moins littérale. Quant au *marché du week-end*, c'est un autre appellatif du marché Chatuchak pour les touristes étrangers puisqu'il n'est ouvert que le samedi et le dimanche. Bien que la détermination montre le temps d'ouverture, il est connu uniquement des touristes étrangers. Selon ces deux exemples, la préposition *de* a ainsi une valeur caractérisante.

Pourtant, certains appellatifs traduits ne respectent pas le patron avec *de* mais avec la préposition *à*. Le second formant signalétique présente les articles ou les produits vendus dans le marché comme par exemple *marché aux amulettes* (GV, 136), *marché aux Pierres précieuses* (PF, 535) ou *marché aux Bestiaux* (EV, 273). La préposition *à* fonctionne comme une valeur caractérisante comme certains noms de marchés français (*le Marché aux fleurs et aux oiseaux Cité, le Marché aux timbres*, etc.).

- (388) *le marché aux amulettes* = le marché où sont vendues des amulettes
le marché aux Pierres précieuses = le marché où sont vendues des pierres précieuses
le marché aux Bestiaux = le marché où sont vendus des bovins

C'est la même démarche pour les appellatifs de grottes type *grotte aux poissons*. Bien que l'élément spécifique soit un nom commun, commencé parfois par une minuscule, il suffit de présenter son statut proprial grâce à son originalité.

Enfin, il s'agit des appellatifs formés avec un groupe adjectival : *Nc + Adj*. Contrairement aux cas précédents, l'adjectif n'est pas un adjectif qualificatif qui décrit l'apparence comme la taille ou la couleur mais un adjectif gentilé tel que *lao* ou *indochinois* dans *marché lao* (GR, 358), *marché indochinois* (GV, 337). Ils ne qualifient pas la nationalité des marchands dans le marché mais l'origine des produits. Ainsi, *le marché indochinois* propose des articles des pays indochinois, surtout du Laos et du Vietnam mais aussi ceux de Chine et de Russie qui sont importés. Pourtant ces adjectifs ne sont pas ajoutés par l'auteur lui-même, ils sont la traduction littérale depuis la dénomination d'origine :

- (389) *Talat Lao* (*talat* 'marché', *lao* 'lao') → marché lao
Talat Indichin (*talat* 'marché', *indochin* 'indochinois') → marché indochinois

Selon la signalétique des noms de marchés en Thaïlande, le nom de marchés est généralement constitué de deux éléments comme nous l'avons mentionné *supra*. Le deuxième formant peut être, d'une part, un nom commun ou un adjectif pour former un nom de base descriptive. Ce type de dénomination sera francisé plutôt par la traduction plus ou moins littérale pour expliquer la caractéristique dominante du marché. C'est la même façon de la dénomination des marchés français. D'autre part, le nom du marché est constitué d'un nom propre, très souvent le nom de lieu comme en français. La francisation des noms de ce type nous surprend un peu. Au lieu de suivre la signalétique française comme *le marché Bourse*, par la simple apposition, l'appellatif francisé est fabriqué plutôt au moyen de la préposition *de* pour la valeur locative comme *le marché de Bangrak*. La signalétique française est empruntée pour les autres cas (*le marché Bobé*) ou en alternance avec le patron *Nc de Npr* dans certains cas (*le marché (de) Chatuchak*). Pour conclure, les appellatifs de marché thaïlandais ont tendance à s'adapter à la signalétique française même si le patron *Nc de Npr* n'est pas souvent employé pour les marchés français.

9.2.3.2 Temples

Les appellatifs de temples thaïlandais combinent généralement deux éléments comme les appellatifs d'églises françaises. Le premier est le nom catégoriel (*wat* en thaï ou *temple* en français/français) et le second est l'individualisateur qui peut être le nom propre ou le nom commun dans le cas de la traduction ou du surnom. La majorité est formée dans le type *wat* + *Npr* (*Nc Npr*) comme *Wat Mahathat* (EV, 190), *Wat Pho* (PF, 96), *Wat Arun* (GR, 120). Dans le cas des temples hindous khmers, le terme *prasat* 'château' (ou parfois *prasat hin* 'château de pierre': *hin* 'pierre') est employé à la place de *wat* pour indiquer qu'il s'agit de l'édifice hindou comme dans *Prasat Muang Sing* (GV, 174), *Prasat Hin Phanom Rung* (GV, 363), *Prasat Phanom Wan* (EV, 231). Selon notre corpus, le terme *temple* est employé pour le temple bouddhique et aussi le temple hindou.

- (390) *Wat Mahathat* → *le temple Mahathat* (PF, 481)
Prasat Hin Phanom Rung → *le temple de Phanom Rung* (GV, 84)

Pourtant, l'emploi du terme français *temple* est rare même si on en trouve des exemples comme *temple Ratburana* (PF, 100), *temple Leng Noi Yee* (GR, 150), *temple de Khao Sukim* (GV, 202). On notera que ce terme peut entrer dans deux constructions différentes : *temple de Npr* ou *temple Npr*. Toutefois, nous ne pouvons pas dégager de différence sémantique ou pragmatique entre ces deux types formels. Le même référent peut avoir deux appellatifs inscrits dans deux formules distinctes :

- (391) *temple Leng Noi Yee* (GR, 150) vs. *temple de Leng Noi Yee* (PF, 101)
temple Muang Tham (GV, 362) vs. *temple de Muang Tham* (GV, 84)

Remarquons que dans le cas où le nom propre est un toponyme, l'appellatif a tendance à se formuler au moyen de la préposition *de* comme *le temple de Doi Suthep* (GV, 284), *le temple de Lampang* (GR, 259) ou *le temple de Phimai* (EV, 233).

- (392) *temple de Doi Suthep* → nom de la montagne *Doi Suthep*
temple de Lampang → nom de la province *Lampang*
temple de Phimai → nom du district *Phimai*

Le toponyme ne contient pas seulement un élément différenciateur mais il présente aussi la situation du temple. La préposition *de* peut ainsi donner une valeur double, locative et distinctive.

Certains lieux de culte chrétiens portent des dénominations similaires comme *Cathédrale Notre-Dame de Paris* vs *Cathédrale Notre-Dame de Strasbourg* mais la détermination différente (*de Paris / de Strasbourg*) qui les caractérise fait que ces dénominations complexes s'opposent chacune à toutes les autres construites sur le même modèle. Pareillement pour un certain nombre de temples bouddhistes en Thaïlande, surtout ceux qui sont constitués du lexème *mahathat* (*maha* 'grand', *that* 'relique') à l'instar de *wat Mahathat*, *wat Phra Sri Mahathat*, l'ajout d'un élément toponymique dans la dénomination complexe peut enlever l'ambiguïté comme *wat Mahathat de Sukhothai* (EV, 166), *wat Phra Sri Mahathat de Phitsalulok* (PF, 150). Pourtant cette expansion pourra être supprimé si le contexte précise déjà la localisation.

Dans le cas où le nom du temple est unique, cette expansion joue toujours un rôle de localisation mais elle n'a plus de valeur distinctive. Elle est surtout ajoutée pour le temple le plus représentatif à l'échelle provinciale à l'instar de *wat Yai Suwannaram de Phetchaburi* (EV, 91) ou *wat Phra Si Sanphet d'Ayutthaya* (GV, 165). Cette préposition peut ainsi marquer l'importance ou le caractère glorieux du référent parmi les autres dans la même nomenclature.

Ensuite, cette préposition est généralement employée pour les appellatifs traduits dans le type Nc_1 de Nc_2 . Le second nom commun explique la motivation de la dénomination ou la caractérisation dominante du temple par exemple *temple de la Montagne d'Or* (GR, 147), *temple de la Grande Relique* (GV, 135), *temple de l'Aurore* (PF, 121), etc. Or nous n'avons pas trouvé l'emploi de *à* pour les appellatifs de temples comme pour le cas des appellatifs de marchés.

Enfin, le dispositif $LE FS_2$ ou $le Npr$ est aussi emprunté mais marginalement. Il s'agit d'un temple bouddhiste, d'un temple hindou khmer ou d'un sanctuaire chinois¹⁰⁹ comme nous l'avons présenté dans le chapitre 6 (cf. 6.3.10). Ce type d'appellatif est considéré comme un appellatif diminutif. Prenons les exemples suivants :

¹⁰⁹ *San* ou *San Chao* peut être traduit comme un sanctuaire qui abrite des esprits ou des divinités. Il s'agit souvent de temples chinois.

- (393) Le wat/temple Hua Wiang → *le Hua Wiang* (EV, 289)
 Le prasat/temple Phanom Rung → *le Phanom Rung* (PF, 301)
 Le san chao/sanctuaire Put Jaw → *le Put Jaw* (GV, 409)

D'ailleurs, le type *LE Npr* n'est pas forcément utilisé que pour les temples, certaines constructions religieuses importantes suivent aussi ce patron dénomiatif, notamment celles qui donnent le nom au temple. Pourtant, l'appellatif sans nom catégoriel peut causer la confusion parce que nous ne savons pas à quel référent renvoie l'appellatif si le contexte n'est pas clair. Prenons les exemples ci-dessous :

- (394) *Le Phra Pathom Chedi* (GV, 165)
 → Appellatif du temple : *wat Phra Pathom Chedi*
 → Appellatif de la structure architecturale bouddhiste *chedi* : *Phra Pathom Chedi*
Le Phu Khao Thong (GV, 221)
 → Appellatif du temple : *wat Phu Khao Thong*
 → Appellatif de la structure architecturale bouddhiste *chedi* : *Chedi Phu Khao Thong*

Par ailleurs, dans la liste des toponymes de temples thaïlandais, on remarque que certains affixes et lexèmes peuvent nous informer sur la nature du référent. Ce sont les éléments *-aram*, *-awas/awat*, *wihan* et *phra that*. Les deux premiers sont des suffixes palis-sanscrits qui terminent souvent la dénomination de temples. Ils signifient 'temple' comme dans les exemples ci-dessous :

- (395) – *aram* : *wat Yai Suwannaram* (GV, 180), *wat Chai Watthanaram* (GR, 201)
 – *awat/awas* : *wat Mangkon Kamalawat* (GV, 143), *temple Suttawas* (PF, 342)

Le lexème *wihan*, issu aussi du pali-sanscrit, signifie 'temple' ou 'le bâtiment abritant l'image du Bouddha'. Il est employé de deux façons. D'une part, il fait partie de l'unité dénomiatif comme *wat Bowon Niwet Wihan* (GV, 138) ou *wat Intharawihan* (PF, 150). D'autre part, il apparaît dans le titre du temple royal¹¹⁰ comme *wat Phet Samut Worawihan* (PF, 169), *wat Changkham Vorawiharn* (EV, 285). Toutefois, le titre du temple royal est généralement utilisé dans le registre soutenu et souvent enlevé du langage courant. Le dernier lexème *phra that* 'relique du Bouddha' peut aussi souvent motiver la

¹¹⁰ Le temple royal est défini comme le temple construit ou rénové par le roi ou sa famille royale. (cf. 4.2.2.4).

dénomination. Il s'agit surtout d'un stûpa ou d'un chedi abritant les reliques du Bouddha. C'est le cas du *wat Phra That Doi Suthep* (GV, 284), du *wat Phra That Phanom* (GR, 354) ou du *wat Mahathat* (GV, 201) que nous avons présentés plus haut. Le lecteur pourrait remarquer la récurrence de ces termes dans le guide touristique et arriver à deviner que l'appellatif visé est un appellatif de temple, s'il est bon observateur. Cet indice n'est pas transparent dans les appellatifs francisés. Ces termes sont intégrés à l'unité dénomminative et restent opaques pour le lecteur étranger. Il en est ainsi, dans les exemples ci-dessous :

(396) *wat Yai Suwannaram* :

→ *le temple Yai Suwannaram* non pour * *Yai Suwanna Temple*/* *Temple Yai Suwanna*

wat Phra That Doi Suthep :

→ *le temple Phra That Doi Suthep* non pour * *Temple stûpa Doi Suthep*

Autrement dit, les auteurs de guides touristiques ne transmettent pas cet indice lexical. Le nom du temple est donc toujours conservé dans la signalétique thaïlandaise, sauf le cas du surnom et de la traduction qui est conforme au syntagme nominal du français.

9.2.3.3 Palais

Les appellatifs de palais sont créés de la même façon que les appellatifs de temples sous deux dispositifs principaux : $FS_1 + FS_2$ et $LE FS_2$.

Commençons par le dispositif $FS_1 + FS_2$. Le premier formant indique le statut ou la fonction du palais comme *palais royal*, *pavillon*, *salle de trône* ou par le terme générique *palais* tandis que le second formant est le nom du palais, très souvent issu du pali-sanscrit. En général les deux formants sont simplement juxtaposés comme par exemple dans *Pavillon Chanthara Phisan* (GV, 228), *salle de trône Ananda Samakhom* (EV, 178) ou *palais Chitrada* (PF, 152). Il existe quand même quelques référents ayant deux appellatifs différents en termes de structure interne à l'instar du *palais Chitrada* (PF, 152) vs *palais de Chitrada* (EV, 178).

D'ailleurs dans certains cas, la préposition *de* est également employée pour une valeur locative comme dans des appellatifs de marchés et de temples. Prenons le cas du *palais royal de Bangkok* (GV, 260). Le palais royal, est le statut supérieur de la résidence

royale¹¹¹. L'appellatif *palais royal de Bangkok* désigne le palais royal principal dans l'actuelle capitale, communément dit *Grand palais*. Bien que le roi n'y réside pas actuellement, ce palais est encore utilisé pour les cérémonies royales et l'accueil des invités et il est également le siège des bureaux des affaires royales. Certains palais étant considérés comme des palais royaux, l'extension *de Bangkok* sert à localiser cette résidence royale principale et également à la distinguer des autres palais royaux comme *le palais royal de Bang Pa-In* (GR, 209). La préposition *de* suivie d'un toponyme nous informe que le palais royal en question se trouvant à *Bangkok* ou à *Bang Pa-In*. Bang Pa-In est le nom du palais royal et indique en même temps sa localisation.

Notons que les appellatifs traduits sont généralement formés avec la préposition *de* dans le type Nc_1 de Nc_2 . La traduction peut montrer la motivation ou la caractérisation du palais comme dans les exemples suivants :

- (397) *Khao Wang* : *khao* 'montagne', *wang* 'palais'
 → *Palais de la montagne* (EV, 194)
Wang Klai Kangwon : *wang* 'palais', *khai* 'loin', *kangwon* 'soucis'
 → *Palais du Sans-Souci* (GV, 184)

Ensuite, quelques noms de palais se traduisent par un adjectif dans le type Nc + Adj . Il s'agit plutôt du surnom du palais par exemple :

- (398) *Phra Maha Monthien* : un ensemble de bâtiments à vocation de résidence royale
 → *la Grande Résidence* (GV, 126)
le pavillon Phiman Mongkut : le premier bâtiment du palais *Narai Ratchaniwet*
 → *le premier pavillon* (GR, 207)

L'adjectif exprime la caractéristique du palais dans ses différents aspects comme la fonction ou l'histoire de la construction.

Enfin le dispositif LE FS_2 est assez productif pour les appellatifs de palais thaïlandais par exemple *le Phra Narai Rajanivet* (EV, 248), *le Klai Klangwon* [*sic*] (GV, 184) ou *le Phra Nakhon Khiri* (GR, 407). Ces appellatifs sont seulement modifiés syntaxiquement, mais pas au niveau référentiel. Ce dispositif est donc considéré comme une forme simplifiée alors que la forme complexe peut s'exprimer comme suit :

¹¹¹ Le palais (*wang*) et le palais royal (*phraratchawang*) sont la résidence du roi et des autres membres de la famille royale. Le palais royal a un statut spécial qui doit être officialisé par un commandement du roi sinon la résidence est généralement considérée comme un simple palais. On compte 19 palais royaux et de nombreux palais dans toutes les régions de Thaïlande (Suwutthikun 2016).

(399) le Phra Narai Rajanivet	→	le palais (de) Phra Narai Rajanivet
le Klai Kangwon	→	le palais (de) Klai Kangwon
le Phra Nakhon Khiri	→	le palais (de) Phra Nakhon Khiri

La différence de la structure peut être expliquée par la saillance socio-culturelle comme le constatent sur un autre domaine toponymique Bernard BOSREDON et Olivia GUÉRIN (2005 : 19). Bien que les noms de palais thaïlandais ne soient pas bien connus au niveau international, ils sont uniques et renommés chez les autochtones. Le nom propre seul est suffisant pour les identifier. Or, l'article LE exprime la relation anaphorique qui transfère le genre du nom dénommant à la catégorie correspondante (palais) comme *le Maha Montien* (EV, 147), *le Chakri Maha Prasat* (EV, 145) ou *le Sanphet Prasat* (GR, 162). Bien qu'il existe d'autres variations de traduction comme *pavillon*, *salle du trône*, *hôtel*, l'emploi de *LE* semble neutre et employé systématiquement dans tous les cas (cf. 6.3.10).

Nous avons vu plus haut que certains appellatifs de palais contenaient le lexème *prasat* comme les appellatifs de temples khmers tels que *le Chakri Maha Prasat* ou *le Sanphet Prasat*. Il nous faut revenir sur l'usage de ce terme. En fait *prasat* est un terme du style architectural désignant le bâtiment surmonté d'une haute flèche à vocation de résidence du roi ou des divinités (Institut royal 2015 : 716). Pour les temples khmers, ce terme présente l'architecture de l'édifice religieux construit de pierre et d'autres constructions dans le même style comme les gîtes, les hôpitaux ou les chapelles alors que dans le cas du palais, ce terme indique aussi l'importance considérable du bâtiment par rapport aux autres. En termes de la structure interne, ce terme est employé en tant que nom catégoriel pour le temple khmer (*prasat Phanomrung*) tandis qu'il fait partie de la dénomination pour le palais, très souvent à la fin de la dénomination (*le palais Chakri Maha Prasat*). En fait, en considérant la liste des palais thaïlandais, certaines dénominations contiennent aussi le lexème *nivet/niwet* qui signifie 'résidence', 'maison' ou 'palais' (Institut royal 2015 : 638) comme *le Phra Narai Rajanivet* (EV, 248) ou *Phra Ratchaniwet Marukhathayawan* (PF, 375). Il s'agit toujours de la résidence royale secondaire hors de la capitale. Pourtant dans le guide touristique, certains sont présentés de façon abrégée comme *le Palais Phuping* dont le nom complet est *Bhubing Rajanives*¹¹². Pour les autochtones les lexèmes *prasat* et *nivet* sont donc considérés comme un indice lexical pour les appellatifs de palais en thaï. Dans la forme francisée, ils sont opaques et

¹¹² La transcription courante du palais est Phuping Ratchaniwet alors que le nom officiel *Bhubing Rajanives* est translittéré selon le système du roi Vajiravudh (cf. 3.2.1.1).

bien intégrés à l'unité dénominative comme c'est le cas des noms de temples quand le lecteur n'observe pas leur récurrence.

9.2.3.4 Musées

Le musée est une autre destination touristique pour découvrir l'histoire ou la culture d'un pays cible. La dénomination des musées thaïlandais est en général formée par deux types différents selon la classification de Kerstin JONASSON (1994) : le toponyme pur et le toponyme à base descriptive. Quand il est francisé, le toponyme pur est devenu l'appellatif à base mixte ; c'est-à-dire que l'auteur garde le nom propre thaï et traduit le nom catégoriel en français. Quant au toponyme à base descriptive, il a encore gardé un caractère formel par sa traduction littérale. Nous allons présenter la signalétique des appellatifs de musées selon leur classification morphologique.

La plupart de musées nationaux sont généralement dénommés à partir du toponyme ou de l'anthroponyme. Ce type de dénomination est considéré comme le toponyme pur à l'origine. Quand elle est francisée dans un guide touristique, l'élément distinctif est romanisé et combiné avec un nom catégoriel français de deux façons : avec ou sans préposition *de*. D'abord, pour le dispositif avec *de*, il s'agit des appellatifs dont l'élément différenciateur est le nom de provinces ou de villes comme *musée national de Chiang Mai* (PF, 233), *musée national de Ban Chiang* (GV, 342), *musée de Phimai* (GR, 385). La préposition *de* présente alors une valeur double comme dans certains appellatifs de lieux culturels. Nous pouvons ainsi interpréter que ces musées se trouvent respectivement à Chiang Mai, à Ban Chiang et à Phimai. Ce type d'appellatif pourrait également impliquer que la collection exposée concerne ou a été trouvée dans cette entité administrative ou aux alentours. C'est le même dispositif pour certains musées français comme *le musée d'Aquitaine*, *le musée de Bretagne*, *le musée de Melun*.

Pour le reste, le musée peut tirer son nom d'une personne, d'une statue du Bouddha, ou d'une construction remarquable. L'élément catégoriel et l'élément individualisateur sont reliés sans relation syntaxique.

- (400) *le musée national Maha Viravong* (GR, 385) : nom d'un moine
le musée Phra Chinarat (GV, 235) : nom d'un statut de Bouddha
le Musée national Phra Nakhon Khiri (GV, 178) : nom d'un palais

Ces appellatifs respectent bien la convention de la dénomination des noms de musées français qui ne contiennent pas de nom de ville ou de région, surtout quand ils portent un anthroponyme comme *le musée Rodin*, *le musée Jeanne d'Arc*, *le musée Saint-Rémi*. Nous avons remarqué que lorsqu'un musée français tirait son nom d'un palais ou d'un bâtiment, la préposition *de* était souvent utilisée comme dans *le musée du Louvre*, *le musée de l'Orangerie des Tuileries*, *le musée national du château de Fontainebleau*, etc. mais ce n'est pas le cas pour les musées thaïlandais (*le Musée national Phra Nakhon Khiri*).

Rappelons que si la plupart des musées nationaux portent le nom de la province ou de la ville où ils se trouvent, certains musées peuvent prendre néanmoins d'autres types de noms parmi lesquels des noms respectant le dispositif *de + toponyme* comme l'illustrent les exemples suivants :

(401)

- (a) Nom d'origine : *Phiphitthaphanthasathan Haeng Chat Chao Sam Phraya*
(*Phiphitthaphanthasathan* 'musée', *Haeng Chat* 'national', *Chao Sam Phraya* 'nom d'un roi du royaume d'Ayutthaya')
Nom francisé : *le musée national Chao Sam Phraya* (GV, 215)
Nouvel appellatif : *le musée national d'Ayutthaya* (EV, 242)
- (b) Nom d'origine : *Phiphitthaphanthasathan Haeng Ram Khamhaeng*
(*Phiphitthaphanthasathan* 'musée', *Haeng Chat* 'national', *Ram Khamhaeng* 'nom d'un roi du royaume de Sukhothai')
Nom francisé : *le musée national Rama Khamhaeng* (GV, 240)
Nouvel appellatif : *le musée national de Sukhothai* (GV, 245)

Les deux musées cités ci-dessus sont dénommés par un nom de personne concernant la collection permanente du musée. Il s'agit du roi *Chao Sam Phraya* (1424-1448) d'Ayutthaya et du roi *Ram Khamhaeng* (1279-1298) de Sukhothai. Le nouvel appellatif emprunte le nom de la province à la place du nom du roi pour indiquer la localisation.

Enfin, dans le cas où le nom du musée est à base descriptive, la traduction est plus ou moins souvent effectuée pour donner une image de la collection permanente du musée. L'élément spécifique est normalement présenté par un nom commun suivi d'un groupe prépositionnel *de* (*Nc₁ de Nc₂*) ou d'un groupe adjectival (*Nc Adj*). Voici des exemples d'appellatifs de musées thaïlandais :

- (402) *le musée des Dinosaures* (GR, 354)
le musée de la Médecine (PF, 159)

le Musée photographique de la cérémonie royale (GV, 139)
le Musée ethnographique (GV, 284)

Nous avons vu que le dispositif de ces appellatifs correspond à la signalétique des noms de musées français tels que *le musée national de la Marine* ou *le musée de la Poste* pour le dispositif Nc_1 de Nc_2 et *le Musée archéologique* ou *le Musée historique du tissu* pour le dispositif $Nc + Adj$.

Selon les exemples des appellatifs de musées présentés ci-dessus, nous pouvons observer l'application de la signalétique des noms de musées français à la francisation des noms de musées thaïlandais dans les guides touristiques, non seulement le patron dénominatif $FS_1 + FS_2$ mais aussi l'emploi de la préposition *de* introduisant le toponyme. Pourtant, il existe un cas exceptionnel pour *le Musée national Phra Nakhon Khiri* dont l'élément distinctif est le nom de palais.

Pour conclure la signalétique des appellatifs de lieux culturels, ils sont généralement inscrits dans la structure bisegmentale. L'emploi de la préposition *de* est assez évident dans le cas où le FS_2 est un toponyme, notamment les noms de provinces et de villes, pour exprimer la localisation du référent. Cet emploi est aussi utilisé pour former un nouvel appellatif comme *le musée de Sukhothai* ou *le temple de Lampang*. Dans les autres cas, les deux formants sont combinés sans relation syntaxique. Le choix lexical des noms de marchés et de musées est varié, il est difficile de deviner quelle catégorie vise la suite dénominate. On peut convenir que que les noms de temples et de palais que leur origine palie-sanscrite rend compliqués soient difficiles à comprendre pour les lecteurs et dont la récurrence du choix de vocable peut être marquée. Ce sont *prasat* ou *niwet* pour le palais ou *-aram/-awat* pour le temple. Pourtant les auteurs de guides touristiques ne les traitent pas comme un indice lexical de la sous-catégorie. Ils sont romanisés comme les autres éléments dans la dénomination d'origine.

Nous allons maintenant présenter le principe d'organisation des appellatifs de voies de communication thaïlandaise dans les textes français.

9.2.4 Signalétique des noms de voies de communication

Les voiries thaïlandaises sont nommées dans le même dispositif $FS_1 + FS_2$ que les toponymes français. La catégorie de voies de communication en thaï est plus limitée si on la compare au français. On trouve principalement *thanon* ou *th* (en forme abrégée) désignant la voie principale dans le réseau urbain et routier. Il peut être une grande ou petite voie, bordée ou non d'arbres. Il est le terme générique pour presque tous les types de voies thaïlandaises. Dans la ville, deux autres termes peuvent être empruntés. Le *soi/soi* désigne la voie secondaire, souvent plus petite que *thanon* sauf certains *soi* à Bangkok qui sont aussi grands que le *thanon*. Le *trok* est également utilisé pour la voie la plus petite. Dans notre corpus, la plupart des appellatifs sont présentés avec le terme thaï *thanon* et parfois le terme anglais *road*. Le terme français, quant à lui, est très peu employé, surtout dans Petit Futé. Les auteurs de guides touristiques préfèrent le terme thaï ou anglais probablement à cause des panneaux signalétiques qui sont généralement marqués en deux langues. Voici les exemples des appellatifs trouvés dans notre corpus :

- (403) *thanon Sukhimvit* (PF, 354), *Th. Phahonyothin* (GV, 314)
Sukhumvit Road (PF, 30), *Phahon Yothin Rd* (GR, 311)
avenue Sukhumvit (PF, 332), *rue Paholyothin* (PF, 208)

Comme c'est le cas pour les toponymes français les constituants qui motivent ces dénominations concernent les directions, les commémorations, les dates et les personnages historiques. La référence à la royauté est centrale avec principalement les commémorations royales ou les personnages de la famille royale comme *Rama IV Road* (EV, 180) (tiré du nom du roi Rama IV), *Thanon Chakrapongse* (GR, 134) (tiré du nom du Prince *Chakrabongse Bhuvanath*, fils du roi Rama V). D'ailleurs, les noms de voies peuvent aussi être tirés des noms de grands personnages ayant marqué l'histoire du pays ou celle des provinces comme par exemple *avenue Suranaree* (PF, 297) *Thanon Visutharangsi* (GV, 173) ou comme ces noms qui concernent des travaux publics comme la construction de rues (*Sukhumvit Rd* (PF, 30)), *Thanon Phetkasem* (PF, 444)). Il faut cependant préciser que les études signalétiques des toponymes thaïlandais peuvent être présentées dans deux réseaux différents : le réseau urbain et le réseau routier. C'est ce que nous allons détailler dans la section suivante.

9.2.4.1 Réseau urbain

En thaï, on ne fait pas la différence entre les divers types de voies pour lesquels le français dispose d'un lexique relativement riche (rue, avenue, boulevard, etc.). Dans le corpus, nous ne pouvons trouver que la signalétique principale *FS1 + FS2* pour l'appellatif thaï et français (*thanon Sukhumvit* et *avenue Sukhumvit*) et l'ordre inverse pour l'appellatif anglais (*Sukhumvit Road*). Les termes français utilisés comme équivalents de *thanon* sont variés comme *rue*, *avenue*, *artère principale* ou *route* selon la préférence de l'auteur. En France, les noms classificateurs servent à indiquer la catégorie de la voie de communication et à éviter la confusion dans le cas où des voies portent le même nom comme *rue d'Italie*, *avenue d'Italie* dans le 13^e arrondissement de Paris. Contrairement à ce qui se passe en France cet élément de différenciation ne joue pas en Thaïlande. Bien que les divers auteurs francisent un toponyme de façons différentes (*rue Rama IV* (PF, 101), *avenue Rama IV* (PF, 101), *artère de Thanon Rama IV* (GV, 117) ou *Rama IV Road* (EV, 180)), tous désignent la même voie de Bangkok et ces différents choix ne causent pas de confusion dans la compréhension des autochtones.

D'ailleurs, certains appellatifs pourraient impliquer une caractérisation référentielle locale. Les appellatifs comme *thanon Chetupon* (GV, 128) ou *rue Jet Yod* (GR, 296) supposent que les temples intitulés *Phra Chetupon* et *Jet Yod* se trouvent respectivement dans ladite rue. Par contre, il existe un nombre de voies à Bangkok qui portent un nom de province ou de ville comme *Thanon Phetchaburi* (GV, 177) ou *Kamphaeng Phet Road* (EV, 184). Ces toponymes ne s'interprètent pas de la même manière que *rue de Paris* qui implique un repérage directionnel de *rue* en direction de *Paris* (Cf. Bosredon et Tamba, 2012). *Thanon Phetchaburi* était une des quatorze rues que le roi Vajiravudh a rebaptisée parce que l'ancien nom évoquant des motifs de porcelaines chinoises était peu connu. Les noms de villes ou de provinces étaient mieux connus et plus faciles à reconnaître (Wirasinchai 2008 : 67-68). Quant à la *Kamphaeng Phet Road*, la motivation est différente. Elle est fondée sur un système honorifique. Le toponyme *Kamphaeng Phet* est issu du titre royal du prince *Purachatra Jayakara* (ou *Burachat Chaiyakon* dans la transcription courante), prince de Kamphaeng Phet (Chuchaiya 2005 : 9-13). Le toponyme dans ces deux appellatifs ne concerne donc pas la direction.

Un autre type de l'odonyme urbain qui est propre à la Thaïlande est *soi/soi*. *Soi* est une voie de communication terrestre qui pourrait se dire en français *ruelle* ou *allée*. Ce

terme est toujours francisé par la romanisation avec l'ajout du déterminant au masculin *le*. Deux systèmes de dénomination de la ruelle sont examinés. C'est d'abord le système numérique. D'un côté de la voie principale se trouvent les *soi* pairs et de l'autre côté, les *soi* impairs. La dénomination *soi* est toujours constituée du nom de la voie principale et d'une numérotation dans le dispositif *Npr + soi + chiffre* comme *Sukhumvit soi 10* (PF, 118) ou *Sukhumvit Road Soi 21* (EV, 183). D'autre part, il est possible de changer l'ordre des éléments mais il faut le faire au moyen de la préposition *de* (*soi + chiffre + de + Npr*) comme *soi 2 de Silom* (PF, 141) ou *soi 13 de Thonglo* (PF, 107). Le nom de la voie principale joue le rôle distinctif d'indiquer le repérage directionnel du *soi*. *Sukhumvit Road Soi 21* peut ainsi être motivée par le fait que l'entrée de cette voie se situe dans la rue *Sukhumvit*, la vingt-et-unième voie à gauche (côté impair). Par ailleurs, le nom de la voie peut être enlevé comme *le soi 11* (PF, 141) si le contexte est bien précis comme l'illustre le passage suivant :

- (404) **C'est sur Sukhumvit** que se concentrent de nombreux bars et clubs branchés où se pressent une clientèle internationale, comme sur le soi 11 avec le Bed Supperclub et le Q Bar. (PF, 141)

Le soi 11 implique ici que la rue Sukhumvit soit citée précédemment. Par ailleurs, tous les *soi* ne sont pas numérotés, certains *soi* sont nommés à partir du nom propre provenant de l'anthroponyme ou du toponyme :

- (405) Anthroponyme : *le soi Kasemsan 2* (GV, 140)
Toponyme : *Sampheng Lane* (EV, 177)

Le soi Kasemsan tire son nom du prince Kashemsanta Sobhaga (ou *Kasemsan Sophak* dans la transcription courante), fils du roi Rama IV. Il était le propriétaire du terrain quand cette voie a été tracée. Dans le cas du toponyme, le nom du *soi* peut informer le lecteur que cette ruelle est en direction du lieu visé. *Sampheng Lane* peut ainsi impliquer que cette ruelle est en direction du marché Sampheng¹¹³ ou que le marché se situe dans cette ruelle. L'élément distinctif dans ce type n'est jamais dans un groupe prépositionnel conservant la syntaxe du thaï et de l'anglais alors qu'en français, si la voie partage la célébrité du nom d'une

¹¹³ Le terme *Sampheng* peut aussi renvoyer au temple qui s'appelait *Sampheng* (*wat Sampheng*). Ce temple a été rebaptisé *wat Phathum Khongkha* par le roi Rama I (Tungkahotara 2004 : 86). Par conséquent, le terme *Sampheng* est actuellement connu pour le nom du marché que le nom du temple.

personne ou montre le repérage directionnel, la préposition *de* est employée pour marquer cette valeur.

Comme la distinction entre *thanon* et *soi* n'est pas évidente, surtout pour les étrangers, il est possible que l'auteur du guide confonde les termes catégoriels de la voie en question. C'est le cas de *soi Convent* (PF, 102) qui peut être compris comme *Convent Road* (PF, 133). Le terme *soi* peut aussi cohabiter avec un terme catégoriel français comme *rue* pour confirmer la nature de la voirie : *rue soi Thonglor* (PF, 132). Pourtant, cela ne pose pas de problème de compréhension chez les Thaïlandais.

Enfin, si nous considérons le pont comme une voie de communication comme dans le français, l'appellatif suit bien le patron signalétique $FS_1 + FS_2$ avec deux formes différentes, avec ou sans *de*. La forme la plus productive est $Nc Npr$ par exemple *pont Taksin* (EV, 173), *pont Nawarat* (PF, 230) tandis que l'appellatif littéralement traduit a tendance à être fabriqué au moyen de la préposition *de* comme *pont du Mémorial* (EV, 173), *pont de la rivière Kwai* (PF, 204) ou *pont de l'Amitié* (GR, 359).

Or parmi les odonymes urbains, nous avons également trouvé des appellatifs dans le dispositif $LE FS_2$ mais seulement quelques-uns tels que *le Ratchadamnoen Khlang* (PF, 54) pour la rue, *le Nawarat* (EV, 264) pour le pont et *le Sanam Luang* (PF, 63) pour la place. Quand le nom de la classe est supprimé, le genre a tendance à être neutralisé par défaut. Pourtant nous n'avons pas trouvé l'emploi de ce dispositif pour les odonymes urbains français étant donné que leur forme bisegmentale est inaltérable (Bosredon et Tamba 1999).

9.2.4.2 Réseau routier

Quant au réseau routier, les noms sont formés en France dans un système alphanumérique constitué d'une catégorie institutionnelle et d'un numéro tel que *Nationale 6*, *Départementale 12* (cf. Bosredon et Tamba 1999). En Thaïlande, la majorité des routes est généralement identifiée par le système alphanumérique avec le nom classificateur *route* et le chiffre comme *route 3* (GV, 191), *route 11* (GV, 295), *route n° 219* (GR, 390), *route n° 4144* (EV, 220) et parfois avec le terme *voie* comme *voie n° 110* (GR, 311) ou le terme *highway* comme *la Highway 1* (GV, 308). Différent du système français, le système des noms de routes thaïlandais n'est pas constitué d'une catégorie institutionnelle telle que

nationale ou *départementale*¹¹⁴. L'appellatif peut avoir de un à quatre chiffres selon l'importance de la route. L'Institut royal de Thaïlande (2014 : 85-87) explique la signification des chiffres de la route comme suit :

- Un seul chiffre, c'est la route principale à l'échelle nationale : *la route 3*
- Deux chiffres, c'est la route principale à l'échelle régionale : *la route 11*
- Trois chiffres, c'est la route secondaire à l'échelle régionale : *la route n° 219*
- Quatre chiffres, c'est la route reliant les districts ou les villes dans la même province : *la route 4144*

D'ailleurs, le premier chiffre indique aussi la situation de la route. Les routes dont le premier chiffre est le 1 se trouvent dans la région du Nord, le 2 pour le Nord-Est, le 3 pour le Centre et l'Est et le 4 pour le Sud. La route 4144 veut ainsi dire qu'elle est une route secondaire située dans le Sud du pays qui relie différents districts/villes dans une province.

Or, il existe aussi une structure où le nom catégoriel cohabite avec un nom propre de type *Nc de Npr*. Le nom propre est souvent le nom de ville ou de province comme *route de Mae Sai* (PF, 277), *route de Phrae* (PF, 268). Dans la construction en *de*, le toponyme est en corrélation avec le référent déterminé. Ainsi *la route de Mae Sai* peut impliquer que cette route est en direction de Mae Sai. Comme le constatent Bernard BOSREDON et Irène TAMBA (1999) dans le cas de l'odonyme urbain type *rue de Rennes*, la préposition *de* marque ici d'une part la dépendance du toponyme *Mae Sai* par rapport au nom classificateur *route*, et d'autre part une relation sémantique de direction. Le toponyme dans l'élément distinctif peut être un nom de monument important ou remarquable telle que *la route du Wat Doi Kong Mu* (PF, 255). Cette route informe le lecteur que ce temple se trouve sur celle-ci (*cf.* 8.2.8.2). Ce type d'appellation est aussi utilisé dans la société thaïlandaise mais surtout pour l'indication officielle. Dans l'appellatif officiel, deux toponymes indiquant respectivement le début et la fin de la route sont souvent employés. Le premier toponyme indique le point de début de la construction tandis que le deuxième toponyme marque sa fin comme *Th. Chiang Mai Lamphung [sic]* (GV, 268), *Th. Trat - Laem Ngob* (GV, 204). En caractères thaïs, les deux toponymes sont liés par un tiret mais

¹¹⁴ Il existe aussi un autre système alphanumérique comparable à celui de la France. Il est constitué d'un sigle de la province comportant deux lettres et de quatre chiffres comme *PB 6044* pour identifier une route provinciale. Pourtant ce système n'est pas présenté dans ce travail puisque nous ne l'avons pas trouvé dans notre corpus.

cette ponctuation peut être enlevée dans la version française comme dans le premier exemple.

Selon l'Institut royal (2014 : 85), autrefois les routes nationales étaient nommées en référence à des personnages importants en raison de leur rôle de constructeurs comme par exemple *thanon Sukhumvit*, *thanon Phahonyothin*¹¹⁵. Pourtant, avec l'augmentation rapide du nombre de routes nationales ces noms sont vite devenus incompréhensibles et complexes et le système numérique a donc été appliqué. Par conséquent, certaines routes peuvent avoir plus d'un appellatif avec une convention différente. C'est le cas de la route en direction du nord, *Thanon Phahonyothin* (GR, 296), aussi appelée *la route n° 1* (GR, 310). Pourtant, il faut noter que lorsque la voie passe par une zone urbaine, le nom propre est préféré comme dans *la rue Paholyothin* (PF, 280), *l'avenue Paholyothin* (PF, 286). Quand il s'agit à proprement dit d'une route nationale, le système alphanumérique est très souvent employé comme *la route n° 1* (GR, 310) ou *la Highway 1* (GV, 308).

Le réseau routier thaïlandais est plus simple que le réseau urbain. Deux dispositifs peuvent être dégagés : *Nc + chiffre* et *Nc de toponyme*. Le système alphanumérique est l'appellatif officiel. Le nombre exprime le degré d'importance de la voie et sa localisation. Le dispositif classique (dans lequel le deuxième constituant est un toponyme) signifiant un repérage directionnel est conservé dans le langage relativement courant.

La signalétique des odonymes thaïlandais, comporte toujours le formulaire FS₁ + FS₂, sauf dans le cas de certains soi (voie secondaire) et celui du réseau routier où prévaut la numérotation. Comme les auteurs de guides touristiques ont souvent francisé les odonymes thaïlandais en empruntant les noms anglais ou thaïs romanisés, la structure de ces versions ne présente pas de fonction pragmatique comme c'est le cas en français dans le type *rue de l'Hôpital*. Le FS₂ seul pourrait indiquer l'étymologie ou la motivation sous condition que le lectorat ait de bonnes connaissances de la langue ou de l'histoire de Thaïlande. Par conséquent, la valeur pragmatique cachée dans l'odonyme d'origine ne peut pas être transmise. Par exemple *Thanon Chetuphon* ou *Soi Kasemsan* ne peuvent pas exprimer le lien entre le nom catégoriel et le nom propre dans le FS₂. À propos de soi, le système numérique est présenté de deux façons. D'une part, *Sukhumvit Soi 10* est utilisé comme le nom en thaï et en anglais, d'autre part *Soi 2 de Silom* est créé pour que le lectorat

¹¹⁵ *Sukhumvit* est une partie du titre noble de *Phra Phisan Sukhumvit* qui a initié le projet de la construction des routes dans la Thaïlande (cf. 4.2.2.2) alors que *Phahonyothin* est le nom de famille du deuxième premier ministre de Thaïlande, *Phaya Phahonphon Phayuhasean* (Phot Phahonyothin).

francophone comprenne le sens et le situe plus facilement. Dans ce cas-là, on pourrait dire que la signalétique du soi est transmise dans les appellatifs francisés par l'usage la préposition de exprimant une relation entre petite voie (*Soi 2*) et grande voie (*Silom*). D'ailleurs, après avoir feuilleté les guides touristiques sur d'autres pays, la non traduction du terme désignant la voie semble évidente par exemple dans le guide sur l'Allemagne *la Friedrichstraße* ou *la deichstraße* (Guide voir Allemagne 2009 : 68 et 438) ou sur l'Italie *la via Giulia* et *la via dei Coronari* (Guide vert Italie 2004 : 149). Les termes *straße* (ou *strasse*) et *via* ne sont pas traduits en français, ils sont importés tels quels comme *soi* ou *thanon* en thaï.

Enfin les appellatifs du réseau routier semblent plus évidents en matière de l'application de la signalétique française. Nous avons vu qu'avec le système alphanumérique ils sont littéralement traduits comme *la route nationale n° 1* ou *la route n° 1* pour la forme courte. Remarquons que les appellatifs avec l'emploi de l'initiale comme *l'A2* (GV, 336) ou *la RN4* (GR, 518) sont fabriqués en comparaison avec les noms de routes français. Seulement le lectorat francophone peut comprendre de quoi il s'agit. Quant au système alphabétique, le patron *route de + toponyme* pour impliquer le repérage de la route comme *rue de Rennes* est parfois emprunté dans les guides français. Nous n'avons pas trouvé ce patron dénommatif dans les guides anglophones comme *Lonely Planet* où le système alphanumérique est uniquement employé comme *Hwy 23*, *Rte 2297* (*Lonely Planet Thailand* 2012 : 23 et 452) ou *la Hwy 225* et *la Rte 2297* (*Lonely Planet Thaïlande* 2005 : 23 et 460) dans la version française.

À propos de l'observation du second formant signalétique, les odonymes sont formés à partir des termes appartenant aux différents champs lexicaux tels que les anthroponymes, les toponymes, les croyances ou les valeurs propitiatoires, les événements importants¹¹⁶, etc. Il est assez difficile de décider si le nom propre en question est le nom de voirie ou celui des autres catégories si le nom catégoriel n'est pas présenté. Pourtant, il est à noter que quand il s'agit de la mémorisation des rois de la dynastie actuelle, la structure *Rama + chiffre* est employée pour les noms de rues et de ponts, surtout à Bangkok. Le terme *rama* désigne 'roi' alors que le chiffre représente l'ordre des rois dans la dynastie Chakri (cf. 4.2.1). Ainsi *Rama IV Road* ou *rue Rama IV* renvoie au roi

¹¹⁶ Panita Jitmung (2011) qui a fait une étude de la dénomination des voiries à Bangkok constate que les rues sont dénommées par six motivations : 1) les anthroponymes (prénoms, noms de familles ou titres conférés par le roi) ; 2) les toponymes et les environnement proches ; 3) les croyances et les valeurs dans l'aspect propice ; 4) les événements importants ; 5) les caractéristiques des autochtones habitant dans les communautés proches ; 6) les ustensiles.

Mongkut, le quatrième roi de la dynastie Chakri. Les autres termes employés régulièrement dans les odonymes sont également dégagés par exemple les lexèmes *-withi* (ou *vithi*) ‘chemin, voie’, *damnoen* ‘marcher’ comme *Th. Ratchawithi* (GV, 139), *Thanon Prasat Vithi* (PF, 209), *Ratchadamnoen Road* (PF, 184), *Th. Damnoen Kasem* (GV, 179). À partir de ces termes, les autochtones peuvent deviner facilement la catégorie du référent, notamment *Ratchadamnoen*. Ce nom de voie est le plus courant, dans notre corpus nous avons trouvé sept voies qui portent ce nom dans sept provinces. Pourtant, pour le lectorat français, ces odonymes sont presque opaques du fait que l’indice lexical n’est pas transmis dans les appellatifs français sauf *la Voie royale* (GV, 139), la forme traduite de *Thanon Rachadamnoen Nok* donnée par l’auteur du *Guide vert*.

Bref, nous pouvons voir l’influence de la dénomination des voies française dans la francisation des routes avec le système alphanumérique et l’emploi de *de* impliquant le repérage de la direction. Pour les noms de voie urbaine, ils sont tous formés dans le patron *Nc + Np* tandis que le patron français *Nc de Npr* (anthroponyme ou toponyme) marquant la relation entre la voie et le nom du référent n’est jamais emprunté.

Après avoir présenté la signalétique de toutes les catégories de toponymes, nous allons dans la partie suivante résumer la signalétique propre aux toponymes thaïlandais présentés dans le corpus touristique.

9.3 Signalétique des toponymes francisés

En français le binarisme est un paradigme de signalétique très productif dans plusieurs domaines de référence selon Bernard BOSREDON (2012a : 22). La plupart des toponymes thaïlandais francisés dans les guides touristiques sont aussi fabriqués d’après cette structure ; c’est-à-dire un élément catégoriel FS_1 et un élément différenciateur FS_2 dans l’ordre suivant : $FS_1 + FS_2$. D’autres principes d’organisation peuvent être aussi dégagés comme $LE + FS_2$ et $FS_1 + FS_2 + toponyme$.

9.3.1 FS₁ + FS₂

En considérant seulement les appellatifs polylexicaux, la plupart des appellatifs toponymiques de toutes natures sont inscrits dans le dispositif binaire. L'ordre de l'élément catégoriel et de l'élément différenciateur peut être différent selon la langue choisie. Pour l'appellatif français et thaï, le premier format se place à gauche et le deuxième formant est à droite (FS₁ + FS₂) comme *khlong Bangkok Noi*, *thanon Sukhumvit*, *mont Sukhim*, *le fleuve Chao Phraya*, à l'inverse de l'appellatif emprunté de l'anglais (FS₂ + FS₁) comme *Lamai Beach*, *Sukhumvit Road*. Le deuxième formant signalétique peut être présenté dans trois catégories grammaticales : nom propre, nom commun, adjectif. Dans notre corpus, les deux formants signalétiques peuvent être reliés de façon différente selon la nature de la référence et sa motivation. Quand une préposition est employée, c'est toujours *de* ou *à*. Trois formulaires possibles sont donc dégagés : 1) la juxtaposition sans préposition, 2) FS₁ + *de* + FS₂, 3) FS₁ + *à* + FS₂.

9.3.1.1 FS₁ + FS₂ (séquentialisation simple)

La simple juxtaposition (*séquentialisation simple*) de deux éléments dénominatifs est utilisée dans trois formulaires : *Nc Npr*, *Nc₁ Nc₂* et *Nc Adj*.

D'abord nous constatons que le formulaire *Nc Npr* apparaît comme un formulaire fondamental pour les appellatifs empruntés du thaï et de l'anglais, notamment les appellatifs de plages (*Hat Yao*, *Tonsai Beach*), de baies (*Ao Chalong*, *Chalong Bay*), de canaux (*khlong Bangkok Noi*), de villages (*Ban Prasat*) et de voies urbaines (*thanon Sukhumvit*, *Sukhumvit Road*). Pour les autres domaines de référence, ce formulaire n'est pas majoritairement employé. Quant aux appellatifs constitués d'un terme catégoriel français, il s'agit en particulier des cours d'eau (*fleuve Chao Phraya*) et des palais (*Pavillon Chanthara Phisan*). Dans le cas des appellatifs de marchés, de musées ou de lacs, les deux formants sont simplement juxtaposés quand le nom propre n'est pas le toponyme (*marché Bobé*, *musée national Chao Sam Phraya*, *le lac Jongkhum*). Dans les autres domaines de référence, ce formulaire est employé moins souvent et il peut s'échanger contre le formulaire à préposition.

Ensuite, quand l'élément distinctif est un nom commun ($Nc_1 Nc_2$), il s'agit de la traduction plus ou moins littérale de l'appellatif primitif. Cette solution est peu représentée dans notre corpus. Il est à noter que le second nom commun décrit souvent le profil du référent, notamment dans les cas des appellatifs d'îles et de montagnes par exemple *île Papillon*, *île Éléphant*, *mont Bateau*, *mont Cloche*.

L'emploi d'un adjectif en tant qu'élément individualisateur est rare. Il peut être un adjectif qualificatif ou relationnel. Nous avons trouvé ce formulaire dans cinq domaines de référence. Ce sont les appellatifs de falaises (*falaise peinte*), de plages (*grande plage*), de palais (*Grande résidence*), de musées (*musée ethnographique*) et de marchés (*marché indochinois*). Dans les trois premiers exemples, l'adjectif qualificatif est employé pour exprimer la caractérisation physique du référent comme *grand*, *peinte* alors que l'adjectif relationnel dans les deux derniers présente l'origine de ce qu'abrite le référent (une collection dans le musée ou des articles vendus dans le marché).

9.3.1.2 $FS_1 + de + FS_2$

La plupart des appellatifs dont le nom catégoriel est français sont inscrits dans ce formulaire dans presque toutes les sous-catégories de toponymes, sauf les appellatifs de cours d'eau et de palais. L'usage est assez évident surtout quand le référent appartient à la sous-catégorie de parcs (*parc national d'Erawan*), de pays (*royaume de Thaïlande*), de province/ville (*province de Kanchanaburi*), de plages (*plage de Tonsai*) d'îles (*île de Samui*), ou de grottes (*grotte de Phratal*). Dans le cas où le nom propre est un toponyme, la préposition *de* a tendance à être employée, notamment pour les appellatifs de lacs (*lac de Chio Lan*), de mers (*golfe de Thaïlande*), de marché (*marché de Bang Rak*) et de musées (*musée national de Chiang Mai*). La préposition ne présente donc pas seulement une valeur identifiante mais aussi locative.

Or pour les appellatifs traduits, la préposition *de* est normalement utilisée pour relier deux noms communs en tant qu'appellatif à base descriptive comme *Montagne des Rois*, *grotte d'Émeraude*, *île de Perle*, *musée de la Poste*, *temple de la Grande Relique*, etc.

Ajoutons un autre formulaire propre au texte touristique. Un appellatif est constitué de deux noms communs en deux langues différentes et d'un nom propre. Ils sont généralement en français et en thaï. Ce formulaire est employé dans les domaines

suivants : montagnes (*montagne de Doi Chiang Dao*), falaises (*falaise de Pha Lomsak*), caps (*cap de Laem Phra Nang*), baies (*baie d'ao Phra Nang*) et surtout celui des plages (*plage de Hat Tham Phang*) et des îles (*île de Ko Libong*). Pourtant il est rarement employé pour les noms de lieux culturels, en particulier les noms de temples. Le formulaire à double nom catégorisateur est également présent dans les guides d'autres pays asiatiques comme par exemple *la rivière Nam Kham* au Laos (*nam* 'rivière' en laotien) (*Guide du routard Cambodge & Laos* 2016 : 302) ou *le temple Kinkaku-ji* au Japon (*-ji* 'temple' en japonais) (*Guide vert Japon* 2015 : 162). Selon ces exemples, le nom commun en langue d'origine apparaît comme une partie intégrante de l'unité dénomminative primitive pour les auteurs francophones, nous classons par conséquent ce formulaire dans le type *Nc de Npr*.

9.3.1.3 $FS_1 + à + FS_2$

Les appellatifs polylexicaux à l'aide de la préposition *à* sont assez limités dans notre corpus. Ils sont uniquement conservés dans la traduction plus ou moins littérale et le surnom. Autrement dit, les deux formants signalétiques sont toujours le nom commun (Nc_1 à Nc_2). Nous avons trouvé la récurrence de ce dispositif dans quelques domaines comme les grottes (*grotte aux poissons*), les îles (*île aux coraux*) ou les marchés (*marché aux pierres précieuses*). Cette préposition introduit des compléments de noms en indiquant la caractérisation. Ici, elle indique principalement les animaux qui habitent ou ont habité le site ou encore les produits que les autochtones produisent ou vendent dans le lieu indiqué. Notons pourtant que le surnom *la montagne des Singes* exprime aussi la richesse de la faune

9.3.2 LE FS_2

En France le schéma *LE FS_2* est bien employé pour les oronymes (*le Jura*, *les Alpes*) et les hydronymes (*le Rhône*, *la Seine*) et aussi dans la dimension commerciale du référent quand il s'agit d'un établissement (Bosredon et Guérin 2005). Les Français le connaissent un mode spécifique de fabrication des noms de restaurants ou d'autres établissements de même nature comme à Paris *le Cluny* (une brasserie), *le Champollion* (un cinéma). Concernant les appellatifs de lieux étrangers pour lesquels le lectorat ne peut

pas partager la connaissance du référent, il serait utile d'expliciter la catégorie d'appartenance du référent pour le lecteur (Bosredon et Guérin 2005 : 19). Les appellatifs toponymiques thaïlandais sont introduits pour la plupart par un nom classificateur comme nous l'avons expliqué plus haut. Le formulaire *LE FS₂* risque donc de causer une incompréhension chez lui. Pourtant, il existe un certain nombre d'appellatifs entrant dans le dispositif *LE FS₂*. Il s'agit le plus souvent des cours d'eau. Le genre du déterminant correspond à la nature du cours d'eau (*le fleuve Chao Phraya* → *le Chao Phraya* et *la rivière Kok* → *la Kok*). Quant aux autres catégories, nous en avons trouvé très peu, essentiellement dans des appellatifs de montagnes (*le Suthep*), d'archipels (*les Similan*), de temples (*le Phanom Rung*), de palais (*le Phra Narai Rajanivet*). Le déterminant de ces exemples a tendance à être neutralisé par *LE*, sauf dans le cas de l'archipel. Malgré l'absence du terme catégoriel, plusieurs appellatifs sont compréhensibles étant donné qu'ils apparaissent souvent après que la forme complexe avec le catégoriel a été présentée ou bien quand le contexte immédiat est évident. En tout cas, il nous semble que l'emploi de ce schéma est stable uniquement pour les appellatifs de cours d'eau.

9.3.3 FS₁ + FS₂ + de toponyme (FS₃ ?)

Le dernier schéma est ajouté pour les appellatifs déjà constitués d'un nom commun classificateur et d'un nom propre mais l'auteur rajoute encore un toponyme afin de le distinguer des autres référents qui portent le même nom ou un nom proche. En d'autres termes, ce toponyme ne fait pas partie de l'unité dénominative d'origine. Il peut être le nom de la ville ou de la voie de communication. Cet élément est considéré comme un autre formant différenciateur complémentaire qui est supprimable dans un contexte bien précis. Cet élément n'est donc pas comparable au FS₂. Nous nommons ce formant FS₃ différenciateur complémentaire car il opère un ajout non obligatoire. Il s'agit toujours d'appellatifs de lieux culturels comme les palais (*palais royal de Bangkok*), les marchés (*Night Bazaar de Chiang Mai*) et particulièrement les temples (*wat Mahathat de Sukhothai*). La préposition *de* fonctionne comme un indicateur locatif. En outre nous avons vu une autre fonction de cet élément pour les appellatifs non homonymes par exemple *wat Yai Suwannaram de Phetchaburi* ou *wat Phra Si Sanphet d'Ayutthaya*. Le nom de ces temples est unique dans le pays mais l'ajout du toponyme peut suggérer leur réputation par

rapport aux autres dans la nomenclature. Quant aux voies urbaines (*soi 2 de Silom*), le nom de la voie principale est une partie intégrante de la dénomination mais il est supprimable seulement au cas où le nom de la voie est déjà mentionné.

Les appellatifs thaïlandais francisés sont généralement constitués de deux formants (FS_1 et FS_2) mais parfois l'auteur de guide touristique peut les fabriquer autrement en employant le principe d'effacement ($LE\ FS_2$) ou le principe d'adjonction ($FS_1 + FS_2 + \textit{toponyme}$). Ces deux schémas apparaissent comme secondaires et utilisés dans un contexte différent. Le deuxième devrait s'employer après la forme complexe tandis que le troisième peut être emprunté, même pour la première fois, pour susciter l'intérêt du lectorat.

9.4 Bilan

Après avoir présenté la fabrication des toponymes thaïlandais francisés dans les guides touristiques français, nous avons vu que leur schème d'organisation ne correspond pas seulement à la signalétique du thaï et du français mais aussi à la signalétique propre aux appellatifs thaïlandais francisés. Pour dégager leur signalétique, les appellatifs transcrits ou les appellatifs adaptés en anglais ne sont pas considérés parce qu'ils ne présentent pas la spécificité de la francisation des toponymes thaïs, ils suivent la syntaxe du thaï et de l'anglais. D'ailleurs, la forme traduite et le surnom y sont également exclus étant donné qu'ils sont formulés dans le syntagme nominal proprement français en suivant la signalétique des toponymes français. Voici le tableau récapitulatif présentant la comparaison de la signalétique des noms de lieux dans chaque domaine de référence :

Domaine de référence	Signalétique du thaï	Signalétique du français	Signalétique du thaï francisé
1. Noms géographiques			
<i>1.1 Oronymes</i>			
1.1.1 Montagnes, monts, etc.	Nc + Npr (<i>Doi Suthep</i>) <i>doi</i> 'montagne'	LE + Npr (<i>le Jura</i>) Nc + Npr (<i>le mont Everest</i>)	LE + Npr (<i>le Suthep</i>) Nc + Npr (<i>le mont Sukim</i>) Nc + de + Npr (<i>la colline de Phupan</i>)

Domaine de référence	Signalétique du thaï	Signalétique du français	Signalétique du thaï francisé
			Nc ₁ (fr) + Nc ₂ (th) + Npr (<i>la montagne Doi Chiang Dao</i>)
1.1.2 Grottes, falaises	Nc + Npr (<i>Tham Phrathat</i>) <i>tham</i> 'grotte'	Nc + de + Npr (<i>Grotte de Saint Marcel</i>)	Nc + de + Npr (<i>Grotte de Phrathat</i>) Nc ₁ (fr) + de + Nc ₂ (th) + Npr (<i>la grotte de Tham Lod</i>)
1.1.3 Îles	Nc + Npr (<i>Ko Samui</i>) <i>ko</i> 'île'	Nc + Npr (<i>île Maurice</i>) Nc + de + Npr (<i>île de Bora Bora</i>) LE Npr (<i>la Corse</i>)	Nc + Npr (<i>île Phi Phi</i>) Nc + de + Npr (<i>île de Samui</i>) LE Npr (<i>les Similan</i>) Nc ₁ (fr) + de + Nc ₂ (th) + Npr (<i>l'île de Koh Libong</i>)
1.1.4 Caps, presqu'îles	Nc + Npr (<i>Laem Phromthep</i>) <i>laem</i> 'cap'	Nc + de + Npr (<i>cap d'Antibes</i>) Nc + Npr (<i>cap Horn</i>)	Nc + de + Npr (<i>cap de Phromthep</i>) Nc + Npr (<i>cap Phrom Thep</i>) Nc ₁ (fr) + de + Nc ₂ (th) + Npr (<i>cap de Laem Phromthep</i>)
1.1.5 Plages	Nc + Npr (<i>Hat Patong</i>) <i>hat</i> 'plage'	Nc + de + Npr (<i>la plage de Palombaggia</i>)	Nc + de + Npr (<i>plage de Patong</i>) Nc ₁ (fr) + de + Nc ₂ (th) + Npr (<i>plage de Hat Sai Daeng</i>)
1.2 Hydronymes			
1.2.1 Cours d'eau	Nc + Npr (<i>Mae Nam Kok</i>) <i>mae nam</i> 'fleuve, rivière'	LE + Npr (<i>la Seine</i>)	Nc + Npr (<i>rivière Kok</i>) LE + Npr (<i>la Kok</i>)
1.2.2 Lacs, réservoirs	Nc + Npr (<i>Nong Prajak</i>) <i>nong</i> 'lac'	Nc + Npr (<i>Lac Léman</i>) Nc + de + Npr (<i>lac d'Annecy</i>)	Nc + Npr (<i>Lac Sirinthon</i>) Nc + de + Npr (toponyme) (<i>plage de Chiao Lan</i>) Nc ₁ (fr) + de + Nc ₂ (th) + Npr (<i>lac de Nong Prajak</i>)
1.2.3 Mers, golfes, lagunes	Nc + Npr (<i>Thale Phuket</i>) <i>thale</i> 'mer'	Nc + de + Npr (<i>mer du Nord</i>)	Nc + de + Npr (<i>mer de Phuket</i>)

Domaine de référence	Signalétique du thaï	Signalétique du français	Signalétique du thaï francisé
		Nc + Npr (<i>Mer Méditerranée</i>) (moins souvent)	
1.2.4 Canaux	Nc + Npr (<i>khlong Saen Saep</i>) <i>khlong</i> ‘canal’	Nc + Npr (<i>canal Saint Martin</i>)	Toujours transcrits en thaï <i>khlong Saen Saep</i>
1.2.5 Baies	Nc + Npr (<i>Ao Chalong</i>) <i>ao</i> ‘baie’	Nc + de + Npr (<i>baie du mont Saint Michel</i>)	Nc + de + Npr (<i>baie de Chalong</i>) Nc ₁ (fr) + de + Nc ₂ (th) + Npr (<i>baie d’Ao Phra Nang</i>)
1.2.6 Chutes d’eau	Nc + Npr (<i>Nam tok Haew Suwat</i>) <i>nam tok</i> ‘chute d’eau’	Nc + Npr (<i>cascade Saint Benoît</i>) Nc + de + Npr (<i>chutes du Niagara</i>)	Nc + Npr (<i>cascade Haew Suwat</i>) Nc + de + Npr (<i>cascade de Haew Suwat</i>)
1.3 Parcs, forêts, réserves naturelles	Nc + Npr (<i>Utthayan Haeng Chat Erawan</i>) <i>utthayan</i> ‘parc’ ; <i>haeng chat</i> ‘national’	Nc + de + Npr (<i>parc national des Pyrénées</i>)	Nc + de + Npr (<i>parc national d’Erawan</i>)
2. Noms de lieux habités			
2.1 Pays, royaumes	Npr (<i>Lanna</i>) Nc + Npr (<i>Anachak Lanna</i>) <i>anachak</i> ‘royaume’	Npr (<i>France</i>) Nc + de Npr/Adj (<i>République française</i>) (<i>royaume de France</i>)	Npr (<i>Lanna</i>) Nc + de Npr (<i>royaume de Lanna</i>)
2.2 Provinces, villes	Npr (<i>Phuket</i>) Nc + Npr (<i>Changwat Phuket</i>) <i>changwat</i> ‘province’	Npr (<i>Paris</i>) Nc + de + Npr (<i>ville de Paris</i>)	Npr (<i>Phuket</i>) Nc + de + Npr (<i>province de Phuket</i>)
2.3 Villages	Npr (<i>Mae Rim</i>) Nc + Npr (<i>Ban Mae Rim</i>) <i>ban</i> ‘maison ; village’	Npr (<i>Vézelay</i>) Nc + de + Npr (<i>village de Vézelay</i>)	Npr (<i>Mae Rim</i>) Nc + Npr (<i>village de Mae Rim</i>) Nc ₁ (fr) + de + Nc ₂ (th) + Npr (<i>village de Ban Nam Khem</i>)

Domaine de référence	Signalétique du thaï	Signalétique du français	Signalétique du thaï francisé
3. Noms de lieux culturels			
3.1 Marchés	Nc + Npr (<i>Talat Bang Rak</i>) <i>talat</i> ‘marché’	Nc + Npr (<i>Marché Bourse</i>)	Nc + Npr (<i>Marché Bobé</i>) Nc + de + Npr (toponyme) (<i>Marché de Bang Rak</i>)
3.2 Temples	Nc + Npr (<i>Wat Mahathat</i>) <i>wat</i> ‘temple’	Nc + Npr (<i>Église Saint-Sulpice</i>) Nc + Npr (+ de toponyme) (<i>Cathédrale Notre-Dame de Paris</i>)	Nc + Npr (<i>temple Mahathat</i>) Nc + de + Npr (toponyme) (<i>temple de Lampang</i>) Nc (th) + Npr (+ de toponyme) (<i>wat Mahathat de Sukhothai</i>) LE + Npr (<i>le Phanom Rung</i>)
3.3 Palais	Nc + Npr (<i>Wang Klai Kangwon</i>) <i>wang</i> ‘palais’	Nc + Npr (<i>Palais du Louvre</i>) LE + Npr (<i>Le Louvre</i>)	Nc + (de) + Npr (<i>Palais (de) Chitlada</i>) Nc + de + Npr (toponyme) (<i>Palais de Bang Pa-In</i>) LE + Npr (<i>Le Phra Nakhon Khiri</i>)
3.4 Musées	Nc + Npr (<i>Phiphithaphan-thasathan Haeng Chat Ban Chiang</i>) <i>phiphithaphan-thasathan</i> ‘musée’ ; <i>haeng chat</i> ‘national’	Nc + Npr (<i>Musée Rodin</i>) Nc + de + Npr (toponyme) (<i>Musée d’Aquitaine</i>)	Nc + Npr (<i>Musée national Maha Viravong</i>) Nc + de + Npr (toponyme) (<i>Musée national de Ban Chiang</i>)
4. Odonymes			
4.1 Réseau urbain	Nc + Npr (<i>Thanon Sukhumvit</i>) <i>thanon</i> ‘voie’ Npr + Nc + Chiffre (<i>Sukhumvit soi 10</i>) <i>soi</i> ‘ruelle’	Nc + Npr (<i>rue Censier</i>) Nc + de + Npr (<i>rue de Paris</i>)	Nc + Npr (<i>avenue Sukhumvit</i>) Nc + Chiffre + de + Npr (<i>Soi 2 de Silom</i>)

Domaine de référence	Signalétique du thaï	Signalétique du français	Signalétique du thaï francisé
4.2 Réseau routier	Nc + Npr (<i>Thang Luang Mailek 11</i>) <i>thang luang</i> 'route nationale' ; <i>mailek</i> 'numéro' Nc + Npr1 - Npr2 (repérage) (<i>Thanon Bang Na - Trat</i>)	Adj + Chiffre (<i>Nationale 6</i>) Initiale + chiffre (<i>A11</i>)	Nc + Chiffre (<i>route n° 11</i>) Adj + Chiffre (<i>Nationale 24</i>) Initiale + chiffre (<i>A2</i>) Nc de Npr (toponyme) (<i>route de Mai Sai</i>)

Tableau 36 : Comparaison des signalétiques des toponymes en thaï, en français et dans la version francisée

Selon le tableau ci-dessus, nous pouvons classer la façon d'organiser les appellatifs francisés en deux groupes. D'abord, ils sont formulés selon la signalétique du français, surtout dans le patron *LE + Npr* (les noms de montagnes, de cours d'eau, de palais), le patron *Nc + de + Npr* (dans presque toutes les sous-catégories) et le patron alphanumérique (les noms de routes). Dans le cas de la structure *de + toponyme*, comme l'emploi de la préposition *de* possédant une double valeur est également propre à la signalétique française, nous voyons bien l'influence de la signalétique française sous la fabrication des appellatifs francisés. Par conséquent, le lectorat francophone peut partager la convention de l'organisation des toponymes français avec les appellatifs thaïlandais francisés. En particulier dans les noms de marché, bien que les noms de marchés français soient souvent formulés sans cette préposition, la structure *de + toponyme* est appliquée pour les noms de marchés thaïlandais pour localiser le marché visé (*marché de Bang Rak*).

D'autre part, nous avons aussi dégagé la signalétique propre aux appellatifs francisés. Elle se situe entre la signalétique thaïe et la signalétique française. Il est d'abord à remarquer l'ajout d'un élément. Les noms d'unités géographiques tels que noms de montagnes, d'îles, de plages sont parfois francisés par l'ajout d'un terme catégoriel français en gardant le terme thaï. Ce schéma n'est pas seulement employé dans le guide touristique, nous l'avons également trouvé dans des articles de magazines de voyages comme *GEO*. Les appellatifs présentés par le double terme catégoriel sont bien utiles au plan pragmatique : le terme français pour la compréhension des lecteurs et le terme thaï

pour la communication avec les autochtones ou la correspondance possible avec les panneaux de signalisation. Pourtant, nous avons rarement trouvé des appellatifs de ce formulaire dans des brochures et des dépliants faits par l'organisme officiel, l'Office national du tourisme de Thaïlande pour lequel les appellatifs sont fabriqués plutôt avec un seul nom catégorisateur. Ce procédé de fabrication des appellatifs est donc considéré comme propre aux écrits touristiques, surtout réalisés par les Francophones. Il ne présente pas seulement la spécificité des toponymes dans le guide touristique sur le plan syntaxique mais aussi sur le plan pragmatique. Il peut aider le lecteur à identifier la nature du référent en donnant la traduction du terme générique thaï.

L'ajout du toponyme est aussi spécifique aux appellatifs francisés car il n'existe pas dans la dénomination primitive et nous ne l'avons pas non plus trouvé dans les guides touristiques en anglais comme *Lonely Planet* ou *National Geographic*. Le toponyme indique la localisation du référent et permet d'éviter le problème homonymique. S'agissant des temples, leurs appellatifs se terminant par *de + toponyme* — que nous appelons FS_3 — sont emblématiques de leur réputation et du respect que les autochtones éprouvent à leur endroit en termes d'art, d'architecture ou de choses sacrées comme les reliques ou la statue du Bouddha.

Notons qu'il n'est pas aisé de savoir pour le lecteur francophone à quel référent renvoie tel lexème non traduit dans un toponyme s'il n'a pas quelque connaissance de la langue thaïe. Une certaine expérience reste indispensable même pour certains autochtones. Dans ce chapitre, nous n'en avons présenté que quelques-uns comme par exemple les termes catégoriels thaïs : *doi*, *khao*, *phu* pour les oronymes, *klong/khlong* réservés aux noms de canaux, *ko/koh* pour les noms d'îles, tous ces éléments étant considérés comme parties intégrantes de l'unité dénominative. En considérant l'élément différenciateur, il existe quelques répétitions de lexèmes thaïs dans chaque domaine de référence. Pour les noms de temples bouddhistes, le suffixe *-aram/-awat* est très souvent utilisé. Comme l'auteur utilise souvent le nom abrégé ou le surnom, le lecteur ne peut pas facilement remarquer l'emploi de ce suffixe qui est réservé au nom complet ou au nom officiel. Les autres exemples bien répandus sont *than* ou *mae* pour les hydronymes, *niwet* ou *prasat* pour les noms de palais et *buri*, *nakhon*, *chiang* pour les noms de provinces et de villes. Ces lexèmes ne sont pas des formants de la signalétique du thaï proprement dite. Ils apparaissent comme un système de formants privilégiés dans les formes traduites et

doivent être considérés selon nous comme constitutifs de la signalétique spécifique de la traduction en français des toponymes d'origine thaïe.

Notons enfin que les appellatifs thaïlandais dans le guide touristique francophone ne sont pas inventés par hasard. L'intuition des auteurs joue un rôle décisif. Il a la liberté de franciser, de créer ou de traduire les toponymes thaïlandais mais il respecte également le procédé d'organisation des toponymes français ou les autres procédés afin d'aider ses lecteurs à se créer une image du référent depuis le formulaire dénominatif qu'il contribue à créer.

CONCLUSION

Tout au long de notre travail, nous avons analysé les toponymes thaïlandais francisés dans un corpus de guides touristiques francophones tels qu'ils apparaissent dans *le Routard*, *le Guide vert*, *Petit Futé* et *Encyclopédies du voyage*. Quatre objectifs ont structuré cette recherche. Premièrement, on a cherché à examiner les stratégies de la romanisation des toponymes thaïlandais. Deuxièmement, on a voulu proposer une étude des phénomènes grammaticaux des toponymes francisés, ainsi que leur forme et leur construction. Troisièmement, on a tenté une étude discursive des toponymes thaïlandais en mettant l'accent sur leur fonctionnement sémantico-référentiel. Enfin, on a envisagé des études traductologiques et pragmatiques des toponymes francisés.

Les toponymes thaïlandais dans les guides touristiques sont présentés dans différents domaines de référence tels que les noms de pays, les noms des entités administratives, les noms d'unités géographiques (les noms de montagnes, de cours d'eau, de parcs, etc.), les noms de voies de communication et les noms de lieux culturels (les noms de temples, de musées, de marchés, etc.). Ils sont francisés dans les guides touristiques en s'adaptant à tous les niveaux. Afin de dégager le mécanisme de cette unité d'étude, nous les avons examinés en empruntant plusieurs théories, notions, concepts, ainsi que notre observation aux niveaux suivants : typographique, phono-orthographique, morphologique, morphosyntaxique, syntaxique, sémantique et pragmatique.

Notre travail a commencé par une observation typographique. Les toponymes thaïlandais se présentent dans le texte français comme s'ils étaient un mot français. Ils sont aptes à s'employer avec la police normale et la police spéciale comme l'italique, la grasse, les guillemets et les parenthèses. Les toponymes commencent généralement par une capitale pour les distinguer des noms communs comme *le wat Suthat* (EV, 166). La première lettre du premier mot est en minuscule car celui-ci sert à renseigner sur la catégorie du lieu visé (*temple*) tandis que le second mot, commencé par une capitale, est un

nom désignant un temple à Bangkok. Pourtant le nom dénommant la catégorie toponymique est parfois commencé par une majuscule comme s'il était une partie intégrante de l'unité dénomminative : *le Wat Suthat* (GR, 148).

L'intégration typographique des toponymes thaïlandais permet au lecteur de lire le texte avec aisance. La police normale s'emploie pour une explication ou une description tandis que la typographie spéciale suscite l'intérêt du lecteur. L'italique et la grasse, par exemple, sont utilisés afin de signaler les sites touristiques dans le paragraphe, dans le titre ou le sous-titre. En feuilletant ou lisant en diagonale, le lecteur peut rapidement repérer les sites touristiques dans le texte. Les guillemets et les parenthèses ont un but différent, ils servent à présenter les autres formes appellatives du toponyme en question. Il peut s'agir de la traduction littérale, du surnom, de l'ancien nom, du nom complet. Le nom entre ces deux ponctuations est généralement placé après le nom le plus courant pour les touristes ou les autochtones.

Au niveau phono-orthographique, tous les toponymes thaïlandais doivent être romanisés pour que le lecteur puisse les lire, les prononcer et/ou communiquer avec les autochtones mais la romanisation du thaï n'est pas encore stable si on la compare avec le système *pinyin* du chinois ou le système *rōmaji* du japonais. Bien que le système de l'Institut royal de Thaïlande (RTGS) soit établi depuis 1932 en tant que système officiel, il n'est toujours pas largement appliqué. Les Thaïlandais transcrivent les mots thaïs selon leur préférence, notamment les toponymes. Les différentes formes de transcription risquent de faire croire qu'il s'agit de référents distincts pour les étrangers.

L'analyse de l'adaptation phono-orthographique des toponymes montre qu'il n'existe pas de système unique utilisé dans un guide touristique francophone. Plusieurs systèmes sont employés en alternance ou en les combinant. Étant donné que la rédaction d'un guide est un travail collaboratif, chacun peut avoir son propre système et de plus si l'auteur est aussi un enquêteur, il emprunte peut-être la forme qu'il a vue sur place. Le directeur éditorial joue un rôle important pour cette question. Nous avons principalement dégagé quatre méthodes de romanisation des toponymes thaïlandais : la transcription, la translittération, l'anglicisation graphématique et la francisation graphématique. Chacun a son avantage. Mais la transcription semble être le système le plus efficace pour le plus grand nombre de lecteurs. Les autres méthodes de romanisation présupposent des approches spécifiques selon les langues qui sont en jeu : la translittération pour la

réversibilité au pali-sanscrit, l'anglicisation et la francisation, respectivement pour les Anglophones et les Francophones. Il est à noter qu'il est aussi possible de trouver un seul appellatif romanisé pour les différents systèmes. Par exemple *Saen Sap* (EV, 184) est la romanisation pour แสนแซบ [sǎ:n.sə:p]. La même voyelle /ɛ:/ est différemment transcrite : <ae> selon le système RTGS et <a> selon le graphème anglais. En comparaison avec d'autres guides, surtout les guides traduits de l'anglais tels que *National Geographic* ou *Guide voir*, la transcription est assez cohérente et systématisée. La plupart suivent le système officiel RTGS. L'anglicisation graphématique est rarement employée tandis que la francisation graphématique n'est pas empruntée. Il est possible que le(s) traducteur(s) respecte(nt) les formes transcrites telles qu'elles apparaissent dans la version originale.

S'agissant de la francisation graphématique qui est propre au guide francophone, nous n'avons pas pu constater que la francisation phono-orthographique du thaï est bien établie à cause de la limitation de notre corpus. Dans ce travail, nous n'avons présenté que notre observation à l'instar de l'emploi de l'E accent aigu 'é' pour signaler la voyelle /e/ (*Bobé* [bó:.bé:]), le tréma comme 'ï' pour séparer des syllabes (*Paï* [pa:j]) ou l'ajout de l'E caduc après la consonne finale nasale pour marquer une voyelle orale (*Sone* au lieu de *Son* pour [sǒn]). Ces emplois ne sont pas encore homogènes, on peut observer par exemple un flottement entre <aï> et <ai> pour le même phonème /a:j/ : *Paï* (PF, 249) [pa:j] vs *Phimai* (PF, 294) [p^hi.ma:j]. Ce procédé est bien utilisé notamment dans les guides pratiques (le Routard et Petit Futé) qui mettent l'accent sur le fonctionnement pratique. Quant aux guides culturels où la fiabilité scientifique est la principale caractéristique, le système officiel et la translittération y sont plus souvent utilisés.

Du fait que de multiples variantes sur les enseignes des hôtels et des restaurants ou les plaques des rues s'ajoutent aux défauts du système officiel, les toponymes qui figurent dans les guides touristiques francophones suivent différents systèmes de romanisation. Les auteurs doivent choisir la forme appellative la plus courante ou reprennent le nom tel qu'il est donné en alphabet latin. Selon nous, le nom d'un lieu doit être identique dans tous les contextes mais les auteurs peuvent quand même ajouter les autres variantes entre parenthèses pour faciliter la prononciation ou présenter la possibilité de trouver d'autres appellatifs sur place.

Après la question de la romanisation nous avons abordé le problème grammatical. Dans quelle structure les auteurs ont-ils fabriqué les toponymes transcrits et comment sont-

ils traités dans la catégorie nominale du français ? À ce niveau, nous avons examiné la micro-structure et la propriété grammaticale des toponymes francisés.

Les toponymes francisés sont répartis en deux formes : une forme simple et une forme construite. La forme simple est constituée d'un élément mais il n'est pas forcément un nom propre parce que certains sont traduits du thaï de façon plus ou moins littérale. Par conséquent, cet élément peut s'inscrire dans une catégorie spécifique : nom commun, adjectif ou sigle. Pourtant la plupart restent des noms propres. La forme simple concerne plutôt les noms de pays, de provinces et villes et de cours d'eau. Il est un peu étonnant pour ces derniers que le terme de catégorisation *fleuve* ou *rivière* soit assez souvent enlevé alors que les noms de cours d'eau sont moins connus à l'échelle internationale. Il semble que le contexte seulement puisse suppléer cette absence de la catégorie cours d'eau.

Quant à la forme construite, comme la Thaïlande est assez loin de la perception des Français ou des Francophones, la forme simple semble ne pas les aider à connaître le lieu en question. La forme construite ou la combinaison entre l'élément générique et l'élément spécifique est la plus productive dans différentes structures. Ils peuvent se former par une simple juxtaposition dans la structure *Nc Npr* ou *Npr NC* comme *le fleuve Chao Phraya* ou au moyen d'une préposition dans la structure *Nc prép Npr* ou *Npr prép NC* comme *le musée national de Bangkok*. Parfois le noyau peut être qualifié par un adjectif (*Nc/Npr Adj*) comme *le Grand Palais* ou *le Panthéon royal*. Le nom catégoriel joue le rôle important d'informer le lecteur de la catégorie du lieu visé. La forme construite dans le guide touristique peut être constituée de deux ou trois éléments. La structure avec trois éléments apparaît comme une caractéristique propre aux toponymes dans le discours touristique. Le troisième élément peut être la répétition du terme générique dans une langue différente *le mont Doi Inthanon* (PF, 27) (*doi* 'montagne' ou 'mont'), *Tham Luang Cave* (GR, 31) (*tham* 'grotte') ou l'ajout d'un nom de ville ou de province afin de localiser le lieu visé comme *le Wat Phra Si Sanphet d'Ayutthaya* (GV, 165). Nous n'avons pas seulement trouvé l'ajout de cet élément dans les guides touristiques mais également dans les autres types d'écrits touristiques comme dans le reportage de la revue spécialisée ou dans la brochure de l'agence de voyages par exemple *l'archipel de Ko Phi Phi* (Géovoyage 2013 : 11) ou *la rivière Mae Kok* (Climats du monde 2016 : 24). Un autre cas intéressant est la structure des noms de voies de communication qui est un peu plus compliquée qu'en français. Les voies secondaires dans le réseau urbain ou *soi* comprennent souvent deux éléments distinctifs comme *le soi 2 de Silom*. Le *soi* est un terme générique alors que 2 et

Silom sont des éléments distinctifs : Le 2 est le numéro de la voie et *Silom* est la rue principale dont le *soi* dépend. En outre, les noms de certaines routes ne se présentent pas seulement dans une structure alphanumérique comme *la RN 4* (GR, 518) ou *la route 4* (GV, 165) mais ils empruntent de façon officieuse le nom de ville ou de province marquant l'itinéraire de la route comme *la route Phuket Ville – Patong* (PF, 461). Les deux éléments sont reliés par une ponctuation (un tiret ou une barre) ou la conjonction *et*. Le troisième élément dans l'odonyme semble nécessaire pour le distinguer des autres (*le soi 2 de Silom* ≠ *le soi 2* ≠ *le soi (de) Silom*) tandis qu'il est supprimable dans les autres cas sans que change le sens ou le référent (*Wat Phra Si Sanphet d'Ayutthaya* = *Wat Phra Si Sanphet*).

D'ailleurs, comme le signale Wilhelm von HUMBOLDT (1988) : « Les mots de diverses langues ne sont jamais de véritables synonymes, même s'ils désignent, dans l'ensemble, les mêmes concepts¹¹⁷ » (1988 : 167). Un nom de catégorie dans une langue donnée n'a pas nécessairement son équivalent sémantique dans une autre langue. C'est le cas de *canal* en français qui n'est pas un exact équivalent du mot thaï *khlong* en termes de définition et de pratique des riverains. Certains noms catégorisateurs thaïs sont donc conservés dans la forme transcrite et il est difficile de leur donner un genre et un nombre. Nous avons dégagé que la plupart des toponymes francisés sont introduits par le déterminant *le*. Comme le nom dénommant la catégorie en français est au masculin dans de nombreux cas, les toponymes thaïlandais semblent porter le genre et le nombre en rapport à ces noms français comme l'illustrent les exemples suivants :

<u>le</u> temple (<i>wat</i>)	:	<u>le</u> Wat Rachaburana (GR, 212)
<u>le</u> palais (<i>wang</i>)	:	<u>le</u> Wang Luang (PF, 182)
<u>le</u> canal (<i>khlong</i>)	:	<u>le</u> khlong Bangkok Yai (GV, 146)

Cela pourrait également s'expliquer par la terminaison masculine des noms catégoriels du thaï : *wat*, *wang*, *khlong*, etc. Pourtant si cette hypothèse est validée, comment expliquerions-nous les phénomènes comme : *le Doi Suthep* (EV, 272) pour une montagne, *le Hat Tham Phranang* (GV, 401) pour une grotte ou *le Ratchadamnoen Klang* (PF, 272) pour une voie. Dans ce cas, nous avons donc considéré le déterminant *le* comme un déterminant générique comme le constatent Jean DUBOIS *et al.* : « [L]'article défini (*le*)

¹¹⁷ “[...] the words of various languages are never true synonyms, even when they designate, on the whole, the same concepts” (Humboldt 1988: 167).

peut conférer au syntagme nominal qu'il constitue avec un nom cette valeur générique. » (2012 : 217). Le *le* dans les exemples ci-dessus est donc neutralisé, ni masculin ni féminin.

Toutefois, le déterminant féminin peut aussi être employé mais son usage est limité à trois cas. D'abord pour les noms de cours d'eau, si le cours d'eau en question partage les caractéristiques d'une rivière, le féminin sera activé à l'instar de *la Kok*, *la Ping*. Ensuite les noms de voies de communication sont toujours au féminin quand le nom catégoriel les accompagne comme *la Thanon Samsen* (GR, 129), *la Phra Athit Road* (PF, 98) ou *la rue Yaowarat* (GV, 409). Pour les routes, malgré l'absence du terme catégoriel, l'adjectif nominalisé ou l'initiale sont toujours au féminin comme *la nationale 24* (GV, 363) ou *la RN4* (GR, 518). Enfin, le déterminant est exigé chaque fois que le nom propre est accompagné d'un modificateur ou d'une extension tels qu'un adjectif ou un groupe prépositionnel. Par conséquent l'accord au féminin est utilisé quand le nom propre appartient à une catégorie dont le genre est féminin en français. Par exemple :

la baie (<i>ao</i>)	:	<i>la petite Ao Hin Kao</i> (PF, 449)
la plage (<i>hat</i>)	:	<i>la gracieuse et paisble Hat Nai Thon</i> (GV, 401)
la cascade (<i>nam tok</i>)	:	<i>la fameuse Nam Tok Srika</i> (PF, 168)
		<i>la plus grande Than Mayom</i> (GR, 182)
l'île (<i>ko</i>)	:	<i>la bien nommée Kata Noi</i> (GR, 495)
la voie (<i>thanon</i>)	:	<i>la gauche Istanuphap</i> (PF, 100)

Comparons alors les exemples suivants :

<i>le Hat Tham Phranang</i>	vs	<i>la gracieuse et paisble Hat Nai Thon</i>
<i>le Ratchadamnoen Klang</i>	vs	<i>la gauche Istanuphap</i>

Ces deux appellatifs portent le masculin peut-être parce qu'ils ne sont pas conformes à nos remarques ; c'est-à-dire l'absence du modificateur pour *le Hat Tham Phranang* et l'absence du nom catégoriel de la voie pour *le Ratchadamnoen Klang*.

Quant à la ville, le genre grammatical de la ville dépend de l'interprétation. Lorsque le nom de la ville est qualifié par une extension, l'accord au féminin est très répandu pour impliquer la ville entière comme *la Bangkok moderne* (EV, 180), *l'actuelle Phuket* (PF, 462) tandis que le masculin est conservé dans un contexte précis pour désigner une partie ou un quartier de la ville comme *le Bangkok résidentiel huppé* (PF, 105), *le vieux Chiang Khan* (GR, 329).

CONCLUSION

Concernant le nombre au pluriel, nous l'avons trouvé seulement pour les toponymes impliquant un ensemble ou une collectivité comme *les îles Similan* (GR, 109) *les Similan* (GV, 408) pour les noms d'archipel, *les Dangrek* (GR, 401) ou *les monts San Sara [sic] Khiri* pour la chaîne de montagnes.

Cette étude morphosyntaxique montre que le nom de lieux thaïlandais est traité comme un emprunt. Il s'emploie comme un substantif français classé dans le genre et le nombre approprié. Dans les guides traduits d'une langue étrangère tels que *Lonely Planet* et *National Geographic*, ils suivent aussi cette intégration grammaticale. En revanche, dans sa version originale le toponyme thaïlandais est employé sans déterminant. Observons l'emploi du déterminant des toponymes thaïlandais dans *Lonely Planet* de la version française et anglaise :

<i>Lonely Planet Thaïlande 2012</i> (en français)	<i>Lonely Planet Thailand 2005</i> (en anglais)
<i>le Wat Pho</i> (p. 97)	<i>Wat Pho</i> (p. 59)
<i>le Khao Phra Wihan</i> (p. 517)	<i>Khao Phra Wihan</i> (p. 423)
<i>la chaîne des Dangrek</i> (p. 513)	<i>the brow of the Dangrek</i> (p. 423)
<i>le Mékong</i> (p. 500)	<i>the Mekong</i> (p. 429)
<i>le Grand palais</i> (p. 96)	<i>the Grand Palace</i> (p. 59)

Tableau 37 : L'emploi du déterminant des toponymes adaptés en français et en anglais dans *Lonely Planet*

Les toponymes sont généralement introduits par un déterminant dans le guide francophone tandis que dans le guide anglophone, le déterminant est employé uniquement pour les sites bien connus à l'échelle internationale. En français, la catégorie du genre et du nombre peut être signalée par le déterminant, l'accord de l'adjectif ou du participe passé et la pronominalisation. La forme invariable sans déterminant n'impliquerait pas qu'elle est importée telle quelle sans modification mais qu'elle est peut-être considérée comme une forme neutralisée et que son contexte immédiat peut présenter le genre et le nombre du toponyme en question.

Au niveau syntaxique, le toponyme peut fonctionner en tant que substantif comme un nom commun dans la phrase : sujet complément d'objet, complément circonstanciel, attribut ou apposition. Selon la signification du toponyme, il est normalement employé comme un circonstanciel de lieu dans un syntagme prépositionnel. Jouant le rôle du sujet grammatical, d'une part, il reste encore dans le rôle sémantique de lieu dans la phrase, d'autre part, avec le rôle d'agent, le toponyme peut métonymiquement désigner un autre référent comme le gouvernement ou les habitants. Le toponyme attribut peut aussi être utilisé avec la fonction d'un adjectif afin d'exprimer la qualité, la nature ou l'état d'un lieu (*Le point de départ de l'excursion en bateau est Pak Meng*). Enfin le toponyme en apposition sont bien représentés, notamment dans les incrémentalisations. (Cf. Ch. 1) Il s'agit de la traduction littérale, de l'ancien nom ou d'un surnom. Cependant, nous n'avons pas trouvé les emplois de la fonction épithète et de la fonction vocative dans les guides touristiques, peut-être en raison de la nature de ce genre de texte. Bien que les toponymes thaïlandais ne puissent pas s'employer dans toutes les fonctions grammaticales dans le guide touristique, une investigation dans d'autres types de corpus comme la presse ou la littérature pourrait peut-être dégager ces deux fonctions grammaticales des toponymes.

Au niveau sémantique, les toponymes thaïlandais peuvent fonctionner comme les autres noms propres dans un texte français. Ils sont aptes à être interprétés dans les différents contextes discursifs. Dans notre analyse sémantico-référentielle, nous avons pu confirmer le fonctionnement multiple des toponymes dans le guide touristique. En premier lieu, le fonctionnement fondamental du toponyme a une valeur locative au sens où il se présente comme l'étiquette d'un lieu. Selon les différents contextes linguistiques et discursifs, le référent en tant que lieu est également capable de se transférer vers un autre référent dans le même domaine ou dans d'autres domaines qui partagent quelques propriétés saillantes. Selon la notion de *facette* d'Alan Cruse (1996) et l'interprétation métaphorique et l'interprétation image de Marie-Noëlle GARY-PRIEUR (2004 ; 2001 ; 1991) et Kerstin JONASSON (1994 ; 1991), nous pouvons principalement identifier deux types d'interprétation : l'interprétation sans modification référentielle et l'interprétation avec modification référentielle.

Pour l'interprétation sans modification référentielle, la facette [LIEU] et l'interprétation image partagent cette caractéristique en désignant toujours le porteur habituel mais elles sont formées par une structure syntaxique différente. Le toponyme de

CONCLUSION

L'emploi locatif de la facette [LIEU] est un toponyme nu ou non modifié (*Npr*) tandis que l'interprétation image, considérée comme un nom propre modifié, a toujours besoin d'un déterminant et d'une expansion afin de construire une image spécifique du référent (*LE/UN Npr Exp*). L'interprétation avec modification référentielle concerne une interprétation métonymique et une interprétation métaphorique dont le référent est transféré vers un autre référent dans le même domaine ou qui lui ressemble d'une façon ou d'une autre. L'interprétation métonymique s'appuie sur une étude des facettes [POPULATION] et [INSTITUTION]/[ÉTAT] et leurs emplois dérivés (ACTIVITÉ ARTISTIQUE et AGENT ÉCONOMIQUE). Les toponymes activés dans ces facettes sont toujours nus, sans déterminant ni complément ou expansion. L'interprétation métaphorique s'effectue normalement avec la modification syntaxique et référentielle dans la structure *Dét Npr (Exp)*, mais une expansion est facultative pour cette interprétation comme *Cette « promenade des Anglais »* (GV, 191).

Le tableau ci-dessous récapitule les différentes interprétations des toponymes :

Type d'interprétation	Sans modification syntaxique : Forme nue (notion de facette)	Avec modification syntaxique : Dét + Npr (+expansion)
Sans modification référentielle	Facette [LIEU]	Interprétation Image
Avec modification référentielle	Facette [POPULATION]* - Emploi dérivé ACTIVITÉ ARTISTIQUE	Interprétation métaphorique
	Facette [INSTITUTION]/[ÉTAT]* - Emploi dérivé AGENT ÉCONOMIQUE	

*Interprétation métonymique

Tableau 38 : Les différentes interprétations des toponymes

S'agissant des facettes, nous avons pu confirmer que le toponyme dans le guide touristique est capable de désigner différents concepts selon le contexte discursif. La facette [LIEU] est sa valeur fondamentale étant donné que le lieu est le topique du guide

touristique. L'activation des facettes [POPULATION] et [INSTITUTION] est peu fréquente parce qu'elles se limitent plutôt à un contexte spécifique (politique, économique, historique ou démographique) qui semble marginal dans un guide touristique. En le comparant au corpus de la presse, les trois facettes se manifestent également mais leurs emplois dérivés sont légèrement différents. Comme le discours dans la presse est constitué de discours variés, divers emplois dérivés peuvent être trouvés tels que l'emploi DIRIGEANT, l'emploi ÉQUIPE SPORTIVE, l'emploi ÉVÉNEMENT, l'emploi AGENT ÉCONOMIQUE. Dans le guide touristique, l'emploi AGENT ÉCONOMIQUE et l'emploi ACTIVITÉ ARTISTIQUE peuvent être dégagés. Le dernier est spécifique au contexte artistique qui n'apparaît pas beaucoup dans la presse généraliste. Nous n'avons pas trouvé l'activation de cet emploi dans les travaux précédents. Toutefois ces deux emplois dérivés ne peuvent pas se traiter comme une facette car ils ne possèdent pas toutes les propriétés d'autonomie de la facette selon Alan CRUSE (Croft et Cruse 2004 : 117-120).

Afin d'interpréter le fonctionnement discursif du toponyme dans le guide touristique, plusieurs facteurs sont considérés comme utiles à analyser, par exemple la forme syntaxique du toponyme, le rôle sémantique (agent ou lieu), le contexte immédiat linguistique, le contexte situationnel et des connaissances encyclopédiques. Faute de quoi, le lecteur n'arrivera pas à interpréter les toponymes visés dans le guide touristique.

Un autre aspect sémantique concerne le transfert du sens d'un toponyme thaïlandais vers sa forme francisée. Pour les Thaïlandais, il n'est pas trop difficile de connaître le sens étymologique d'un toponyme mais pour les Français, la résonance étrangère ne signifie pas grand-chose. L'auteur du guide touristique s'occupe donc de créer une forme appellative toponymique qui peut attirer l'attention du lectorat et l'inciter à visiter les sites. Malgré la question de l'intraduisibilité du nom propre, l'intégration sémantique des toponymes thaïlandais peut s'effectuer au moyen de huit procédés traductologiques : le report, la transcription et la translittération, l'incrémentialisation, le calque, la traduction plus ou moins littérale, la traduction avec modification, la traduction adaptation et le nouvel appellatif. En appliquant la dichotomie *importation/traduction* de Thierry GRASS (2006), ces huit procédés peuvent être schématisés comme suit selon leur degré de traduction :

Degré de la traduction	Procédés traductologiques : exemples
<p>Importation</p> <p>plus directe</p> <p>↑</p> <p>↓</p> <p>plus libre</p> <p>Traduction</p>	Report : กรุงเทพมหานคร (GR, 111)
	Transcription et la translittération : <i>Krungthep</i> (EV, 141)
	Incrémentialisation (ajout du nom dénommant la catégorie) : <i>le palais royal de Phra Nakhon Khiri</i> (GV, 178)
	Calque (de la structure anglaise) : <i>Pattaya Plage</i> (PF, 330)
	Traduction plus ou moins littérale : <i>la grotte d'Émeraude</i> (GR, 578)
	Traduction avec modification : <i>le wat Mahathat de Chaiya</i> (EV, 200)
	Traduction adaptation : <i>le musée d'Archéologie maritime</i> (GV, 201)
	Nouvel appellatif : <i>le temple du Bouddha couché</i> (PF, 151)

Tableau 39 : Le degré de la traduction des toponymes

Parmi ces procédés traductologiques, plus la traduction est libre, plus les toponymes francisés sont créatifs. Ils sont devenus des appellatifs touristiques, employés dans le discours touristique, parfois inconnus ou moins connus des autochtones. Par exemple la traduction avec modification concerne l'ajout d'un élément ou l'omission d'un élément de la dénomination primitive, l'élément *de Chaiya* est ajouté pour localiser *le wat Mahathat* et le distinguer des autres qui portent le même nom. La traduction adaptation s'opère avec un nouvel appellatif en modifiant l'élément distinctif (très souvent le nom commun) pour mieux s'adapter à la réalité. Le terme *d'Archéologie maritime* dans le tableau ci-dessus remplace le terme *Maritime* de la dénomination officielle en anglais (*National Maritime Museum*) afin de préciser la collection remarquable d'archéologie maritime qui est propre à ce musée. Quant au dernier procédé, l'auteur peut créer de nouveaux appellatifs pouvant présenter la caractéristique dominante du lieu. *Le temple du Bouddha couché* est le surnom du *Wat Pho*, le nom d'origine ne dit rien au lecteur mais le surnom peut faire savoir ce que le lecteur devrait visiter. Pourtant, comme ces procédés sont créatifs, un référent pourrait avoir de multiples appellatifs selon le contexte ou la préférence des auteurs. C'est le cas de *Chiang Mai*. Cette province possède deux formes traduites (*Ville nouvelle* et *Nouvelle Ville*) et un surnom (*la Rose du Nord*). Certains appellatifs largement acceptés sont devenus une autre dénomination utilisée parmi les touristes étrangers. Par exemple le *wat Benchamabophit*, surnommé *le temple de Marbre* est bien connu des touristes francophones. Ce surnom a aussi des formes équivalentes dans plusieurs langues : *The*

Marble Temple (Ang.), *der Marmortempel* (All.), *el templo de mármol* (Esp.) ou 大理石寺院 (Jap.). D'autres semblent le produit de chaque auteur, utilisés seulement dans leur ouvrage. Citons *Phra Nakhon Khiri* ou officieusement *Khao Wang* (*khao* 'montagne' et *wang* 'palais'), un palais construit sur une colline. Tous les guides touristiques emploient le nom officiel ou le nom officieux mais la forme traduite est différente de l'un à l'autre : *le palais de la Montagne* (EV, 104), *la Cité céleste de la montagne* (GV, 178) et *la colline du Palais* (PF, 372). D'ailleurs comme la dénomination d'origine n'est pas constituée d'un nom dénommant la catégorie, l'auteur d'Encyclopédies du voyage ajoute le nom commun comme *le palais Khao Wang* (EV, 196) tandis que celui du Guide vert a choisi *le palais royal de Phra Nakhon Khiri* (GV, 178).

Tout cela implique que la fabrication des appellatifs touristiques ne dépend pas seulement de la caractéristique dominante du site mais aussi de la créativité et des connaissances encyclopédiques du pays cible de l'auteur, ainsi que de la popularité des surnoms touristiques dans d'autres langues. Ils peuvent être copiés par d'autres éditeurs ou traduits par des éditeurs étrangers.

Finalement, dans l'optique pragmatique, le dispositif dénominatif pourrait suggérer aux natifs la catégorie à laquelle appartient le référent. Un toponyme est fabriqué sous la convention propre à une langue/société avec le patron dénominatif ou la signalétique spécifique dans chaque domaine de référence. Afin de créer un appellatif approprié, les auteurs de guides touristiques ne doivent pas seulement transférer le sens étymologique ou la caractéristique dominante mais aussi trouver le patron dénominatif conforme à celui de la langue cible. Nous avons constaté que plusieurs toponymes francisés sont fabriqués selon la convention de la dénomination toponymique française comme les noms de montagnes (*le Suthep* (GV, 257) vs *le Jura* ou *le mont Sukim* (GV, 203) vs *le mont Blanc*), les noms de cours d'eau (*le Chao Phraya* (PF, 98) vs *le Rhône* ou *la Ping* (EV, 250) vs *la Seine*), les noms de parcs (*le parc d'Erawan* (GV, 175) vs *le parc des Pyrénées*), etc. Bien que certains domaines de référence ne possèdent pas qu'un seul dispositif, le choix de la forme sémiotique est effectué selon le même critère que la signalétique du français. C'est le cas des noms de musées : *musée (de) Npr/Nc*. La préposition *de* est insérée dans le cas où l'élément spécifique est un nom commun ou un toponyme : *musée national de Bangkok* (GR, 88) vs *musée d'Aquitaine*, *musée des Arts décoratif* (GV, 118) vs *musée des Monnaies et des décorations*. La structure sans *de* sera activée si cet élément est un

anthroponyme comme *musée national de Maha Viravong* (GR, 385) vs *musée Rodin*. Toutefois, malgré un même dispositif, la motivation n'est pas toujours identique à l'instar des noms de cours d'eau. La question du genre des cours d'eau français dépend de l'étymologie ou la terminaison (la finale -e a tendance à féminiser) tandis que le genre des cours d'eau francisés correspond plutôt à leurs caractéristiques (les fleuves ou les cours d'eau de plus haut débit sont masculins et les rivières féminines).

D'ailleurs, il existe aussi quelques dispositifs dénominatifs spécifiques dans les guides touristiques ; c'est-à-dire un dispositif non utilisé ni en thaï, ni en français. C'est le cas de la répétition du nom de catégorie. Le nom thaï n'est pas traduit et celui de français est rajouté devant lui, il y a donc deux noms désignant la catégorie. C'est le schème *Nc (Fr.) (de) Nc (Th) Npr* comme *la montagne Doi Chiang Dao* (GR, 258), *l'île de Koh Libong* (PF, 527) ou *le village de Ban Nam Kem* (GR, 520). Du point de vue pragmatique, cette structure a une double vocation. Le lecteur ne connaît pas seulement la catégorie du référent mais il peut aussi communiquer avec les autochtones. Concernant les lieux culturels, les appellatifs de certains lieux envisagent une autre structure, ils subissent l'adjonction du toponyme pour marquer le caractère représentatif à l'échelle provinciale et/ou le distinguer des autres qui portent le même nom ou un nom très proche comme *le wat Mahathat de Sukhothai* (PF, 155) ≠ *le wat Mahathat de Chaiya* (EV, 200). Mais ce n'est pas le même cas avec la *Cathédrale Notre-Dame de Paris* puisque le nom de la ville n'est pas inclus dans la dénomination primitive ; c'est un élément facultatif.

Il est à remarquer que dans plusieurs cas, le nom propre suivi de la préposition *de* est très souvent le toponyme. Autrement dit, cette préposition n'a pas seulement une fonction de distinction mais aussi de localisation. La préposition *à*, moins fréquente, a tendance à signaler la richesse naturelle ou les produits représentatifs du lieu en question comme *la grotte aux Poissons* (GV, 301), *le marché aux Bestiaux* (EV, 273).

Les procédés de la francisation des toponymes aux différents niveaux dans les guides touristiques nous permettent d'ouvrir une nouvelle réflexion sur les caractéristiques des toponymes étrangers dans le français dans une perspective linguistique et traductologique. Notre travail, s'appuyant seulement sur la régularité et la contrainte d'emploi des toponymes thaïlandais dans ce genre textuel, ne constitue qu'une partie du problème général. Nous avons encore quelques réflexions que nous n'avons pas pu traiter dans ce présent travail en raison de la limitation de corpus et de la méthodologie.

Premièrement, en observant les guides touristiques consacrés à d'autres pays asiatiques, on constate que certains noms catégoriels culturels sont employés uniquement pour quelques pays. C'est le cas du terme *wat*, il semble se définir comme un temple-monastère bouddhiste. Nous avons trouvé que ce n'est pas seulement le cas pour les temples bouddhistes dans les guides sur la Thaïlande mais aussi sur le Cambodge et le Laos comme *le wat That Luang* ou *le wat Svay Popeh* dans *Le Routard Cambodge Laos* (2016 : 70 et 279). Contrairement aux guides concernant d'autres pays comme la Birmanie ou le Vietnam, dans lesquels le terme de catégorie est traduit par *pagode* ou *monastère*) par exemple *pagode de Giac Lâm* (*Le Routard Vietnam* 2009 : 169), c'est le mot *temple* qui est privilégié dans les guides sur la Thaïlande. Toutefois cette traduction est rare et c'est le terme thaï qui est utilisé après romanisation. On peut être amené par conséquent à se poser d'autres questions : « Pourquoi le terme dénommant un temple bouddhiste n'est pas traduit d'une manière identique dans les guides touristiques relatifs à ces trois pays ? », « La différence des termes de catégorie correspond-il à des réalités différentes ? ».

Quant à la transcription des mots thaïs dans notre travail, nous n'avons proposé que la tendance à la romanisation du thaï dans le guide touristique. En effet, il existe un bon nombre de mots thaïs dans d'autres types de discours, en particulier dans les recettes de cuisine et sur les menus dans les restaurants thaïlandais. La pratique de la romanisation est différente du système officiel et de notre observation. Une étude de la romanisation des mots thaïs dans divers types de corpus pourrait proposer une normalisation de la romanisation pour les Francophones. Elle n'est pas utile seulement dans le domaine du tourisme mais aussi de la gastronomie.

Finalement, notre dernière réflexion porte sur le surnom touristique. Comme le surnom est lié à la créativité des auteurs, il est intéressant de savoir si les auteurs des guides touristiques dans d'autres langues fabriquent les mêmes surnoms que ceux produits par les auteurs français. Une étude comparative des surnoms touristiques permet de relever la perception différente du locuteur qui possède une langue/culture différente. Par exemple nous avons trouvé quelques surnoms concernant l'histoire ou le mythe folklorique dans les guides francophones mais non pour les guides anglophones. « Est-ce que ce type de surnom peut attirer l'attention du public francophone mais pas celle des autres ? » Cela reste en effet un sujet possible de discussion.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ouvrages en langues européennes

- AGAFONOV, Claire et *al.* (2006), « La traduction multilingue des noms propres dans PROLEX », *Meta : journal des traducteurs* 51/4, 622-236.
- AKIN, Salih (2000), « Pour une typologie des processus redénotatifs », dans AKIN, Salih (dir.), *Noms et re-noms : la dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires*, Rouen : Université de Rouen, 33-60.
- ANTONIO, J. (1997), *The 1904 Traveller's Guide to Bangkok and Siam*, Bangkok : White Lotus, 214 p.
- APOTHÉLOZ, Denis (2002), *La construction du lexique français*, Paris : Ophrys, 163 p.
- AROONMANAKUN, Wirote et RIVEPIBOON, Wanchai (2004), « A Unified Model of Thai Romanization and Word Segmentation », in *Proceedings of the 18th Pacific Asia Conference on Language, Information and Computation (PACLIC)*, Tokyo : Waseda University, 205-214.
- ARRIVÉ, Michel, GADET, Françoise et GALMICHE, Michel (1986), *La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*, Paris : Flammarion, 720 p.
- ASLANOFF, Serge (1986), *Manuel typographique du russiste*, Paris : Institut d'études slaves, 255 p.
- BAFFIE, Jean (1988), « Voyage à travers les guides. Les guides de voyage de langue française sur la Thaïlande », *Inter-Mondes* 1/1, 103-164.
- BAFFIE, Jean (2011), « เมือง, กรุง, นคร, ธาณี. Mueang, Krung, Nakhon, Thani et les autres. À propos des noms désignant la ville en langue thaï », *Moussons* 18, 29-50.
- BAIDER, Fabienne, BURGER, Marcel et GOUTSOS, Dionysis (éds.) (2004), *La communication touristique*, Paris : L'Harmattan, 295 p.
- BALLARD, Michel (1998), « La traduction du nom propre comme négociation », *Palimpsestes* 11, 199-223.

- BALLARD, Michel (2001), *Le nom propre en traduction*, Paris : Ophrys, 231 p.
- BALLARD, Michel (2006), « À propos des procédés de traduction », *Palimpsestes* hors série, 113-130.
- BAUD, Pascal et al. (2013), *Dictionnaire de géographie*, 5^e éd., Paris : Hatier, 607 p.
- BAYLON, Christian et FABRE, Paul (1982), *Les noms de lieux et de personnes*, Paris : Nathan, 277 p.
- BEECKMAN, Laurent (2014), *Caractéristiques du langage touristique : Analyse des traductions néerlandaises de brochures rédigées en français*, Mémoire de Master in de Meertalige Communicatie, Universiteit Gent, 64 p.
- BERGER, Arthur Asa (2004), *Deconstructing Travel : Cultural Perspectives on Tourism*, Walnut Creek, California : Altamira Press, 128 p.
- BETH, Axelle et MARPEAU, Elsa (2011), *Figures de style*, Paris : Librio, 109 p.
- BOSREDON, Bernard (1994), *Étiquetage et titres de tableaux*, Thèse de Doctorat d'État, Université de Paris 7, 820 p.
- BOSREDON, Bernard (1997), *Les titres de tableaux. Une pragmatique de l'identification*, Paris : PUF, 274 p.
- BOSREDON, Bernard (2000), « Pour une approche discursive et unitaire du fait dénominatif : quelques propositions », *BULAG* hors-série, 425-435.
- BOSREDON, Bernard (2001), « « Le N Npr » Entre langue et discours », dans BURIDANT, Claude, KLEIBER, Georges et PELLAT, Jean-Christophe (éds.), *Par monts et par vaux, itinéraires linguistiques et grammaticaux*, Louvain et Paris : Édition Peeters, 55-66.
- BOSREDON, Bernard (2006), « Titres et noms propres : des voisins ou des cousins ? », RIEGEL, Martin, SCHNEDECKER, Catherine, SWIGGERS, Pierre et TAMBA, Irène (éds.), *Aux carrefours du sens*, Louvain, Paris et Dudeley : Peeters, 487-497.
- BOSREDON, Bernard (2011), « Dénomination monoréférentielle, figement et signalétique », dans ANSCOMBRE, Jean-Claude et MEJRI, Salah (éds.), *Le figement linguistique : la parole entravée*, Paris : Honoré Champion, 155-169.
- BOSREDON, Bernard (2012a), « Entre dénomination et catégorisation : la signalétique », *Langue française* 174, 11-26.
- BOSREDON, Bernard (2012b), « La nomination monoréférentielle », dans DE SAUSSURE, Louis, BORILLO, Andrée et VUILLAUME, Marcel (éds),

- Grammaire, lexicque, référence. Regards sur le sens. Mélanges offerts à Georges Kleiber pour ses quarante ans de carrière*, Berne : Peter Lang, 327-340.
- BOSREDON, Bernard et GUÉRIN, Olivia (2005), « Le Cluny, le Champollion : d'un emploi non prototypique de nom propre modifié », *Langue française* 146/2, 9-22.
- BOSREDON, Bernard et TAMBA Irène (1995), « Titres de tableaux et noms propres » in NOAILLY, Michèle (éd.), *Nom propre et nomination, Actes du colloque de Brest, 21 - 24 avril 1994*, Toulouse : Université de Toulouse-Le Mirail (diffusion Klincksieck), 123-135.
- BOSREDON, Bernard et TAMBA, Irène (1999), « Une ballade en toponymie : de la rue Descartes à la rue de Rennes », *Linx* 40, 55-70.
- BOSREDON, Bernard et TAMBA Irène (2006), « Entre tout et partie : l'ambiguïté des relations liant un titre à une œuvre littéraire ou picturale » dans KLEIBER, Georges, SCHNEDECKER, Catherine et THEISSEN, Anne (éds.), *La relation partie-tout*, Louvain et Paris : Édition Peeters, 719-733.
- BOYER, Marc (1996), *L'invention du tourisme*, Paris : Gallimard, 160 p.
- BOYER, Marc et VIALON, Philippe (1994), *La communication touristique*, Paris : PUF, 128 p.
- BROSSON, Frédéric, *Le français du tourisme*, Adresse URL : <http://fromulus.chez-alice.fr/documents/tourisme.pdf> (22 pages, site consulté le 20 juillet 2014).
- BRUNSCHWIG, Jacques (1984), « Remarques sur la théorie stoïcienne du nom propre », *Histoire, Épistémologie, Langage* 6/1, 3-19.
- CATACH, Nina (2010), *L'orthographe française*, 3^e éd., Paris : Armand Colin, 236 p.
- CHARAUDEAU, Patrick (1995), « Une analyse sémiolinguistique du discours », *Langages* 117/29, 96-111.
- CHARAUDEAU, Patrick (1992), *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris : Hachette, 927 p.
- CISLARU, Georgeta (2005), *Étude sémantique et discursive du nom de pays dans la presse française avec référence à l'anglais, au roumain et au russe*, Thèse de doctorat en Sciences du langage, Université Paris III-Sorbonne Nouvelle, 557 p.
- CISLARU, Georgeta (2006), « Propriétés catégorielles des noms de pays », *Onoma* 41, 83-113.
- CISLARU, Georgeta (2012), « Les facettes des toponymes : des données contextuelles aux modèles sémantiques », dans LÖFSTRÖM, Jonas and SCHNABEL-LE CORRE,

- Betina (éds.), *Challenges in Synchronic Toponymy/Défis de la toponymie synchronique*, Tübingen : Narr Francke Attempo Verlag, 2015, 99-119.
- COLIGNON, Jean-Pierre (2011), *Un point, c'est tout ! La ponctuation efficace*, Paris : Victoires éditions, 155 p.
- Commission nationale de toponymie (2010), *Recommandations et observations grammaticales*, La Défense : Conseil national de l'informatique géographique, Adresse URL : <http://cnig.gouv.fr/wp-content/uploads/2015/03/cnt-grammaire-recommandation.pdf> (11 pages, site consulté le 18 avril 2013).
- CONNES, Georges (1959), « Étude documentaire » précédant sa traduction de Robert Browning, *L'Anneau et le livre*, Paris : Gallimard, 7-144.
- CROFT, William, CRUSE, D. Alan (2004), *Cognitive Linguistics*, Cambridge : Cambridge University Press, 356 p.
- CRUSE, Alan (1996), « La signification des noms propres de pays en anglais », dans RÉMI-GIRAUD, Sylvianne et RÉTAT, Pierre (dir.), *Les mots de la nation*, Lyon : Presses universitaires de Lyon, 93-102.
- CRUSE, Alan (2004), *Meaning in Language*, Oxford : Oxford University Press, 441 p.
- CRUSE, Alan (2007), *A Glossary of Semantics and Pragmatics*, Edinburgh : Edinburgh University Press, 198 p.
- CRUSE, D. Alan (1995), « Polysemy and related phenomena from a cognitive linguistics viewpoint », dans SAINT-DIZIER, Patrick et VIEGAS, Evelyne (éds.), *Computational lexical semantics*, Cambridge : Cambridge University Press, 33-49.
- CRUSE, D. Alan (2002), « Aspects of the Micro-structure of Word Meanings », dans RAVIN, Yeal et LEACOCK, Claudia (éds.), *Polysemy: Theoretical and Computational Approaches*, Oxford : Oxford University Press, 30-51.
- CRUSE, D. Alan (2004), « Lexical facets and metonymy », *Capa* 47, 73-96.
- DAMOURETTE, Jacques et PINCHON, Édouard (1911-1927), *Des mots à la pensée – Essai de grammaire de grammaire de la langue française*, Tome 1, Paris : d'Artrey, 678 p.
- DAILLES, Béatrice et MORIN, Emmanuel (2000), « Reconnaissance automatique des noms propres de la langue écrite : Les récentes réalisations », *TAL* 41/3, 601-621.
- DAILLES, Béatrice, FOUROUR, Nordine et MORIN, Emmanuel (2000), « Catégorisation des noms propres : une étude en corpus », *Cahiers de Grammaire* 25, 115-129.

- DANN, Caron Eastgate (2008), *Imagining Siam : a travellers' literary guide to Thailand*, Clayton, Victoria : Monash University Press, 250 p.
- DAUZAT, Albert (1971), *La toponymie française*, Paris : Payot, 335 p.
- DAUZAT, Albert et ROSTAING, Charles (1987), *Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France*, 2^e éd., Paris : Guénégaud, 738 p.
- DE BEAUVOIR, Ludovic (1870), *Voyage autour du monde : Java, Siam et Canton*, Paris : Plon, 452 p.
- DE LA LOUBÈRE, Simon de (1691), *Du Royaume de Siam Tome I*, Paris : la Veuve de Jean-Baptiste COIGNARD et Jean-Baptiste COIGNARD, Adresse URL : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5418109s.r=du+royaume+de+siam+la+loubere.langEN>
- DELISLE, Jean (2013), *Traduction raisonnée : manuel d'initiation à la traduction professionnelle de l'anglais vers le français*, 2^e éd., Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa, 716 p.
- DELISLE, Jean (1993), *Traduction raisonnée : manuel d'initiation à la traduction professionnelle de l'anglais vers le français*, 1^{ère} éd., Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa, 484 p.
- DEMANUELLI, Jean et DEMANUELLI, Claude (1995), *La traduction : mode d'emploi. Glossaire analytique*, Paris : Masson, 190 p.
- DESALMAND, Paul et STALLONI, Yves (2015), *365 éponymes expliqués*, Paris : Chêne, 239 p.
- DESCHAMPS, Alain, DUCHET, Jean-Louis, FOURNIER, Jean-Michel et O'NEIL, Micheal (2004), *English phonology and graphophonemics*, Paris : Ophrys, 226 pp.
- DUBOIS, Jean et al. (2012), *Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris : Larousse, 514 p.
- DUBOIS, Jean et DUBOIS, Claude (1971), *Introduction à la lexicographie : le dictionnaire*, Paris : Larousse, 217 p.
- FAUCONNIER, Gilles (1984), *Espaces mentaux*, Paris : Minuit, 216 p.
- FLAUX, Nelly (1995), « Catégorisation du nom propre », in NOAILLY, Michèle (éd.), *Nom propre et nomination. Actes du Colloque de Brest, 21 au 24 avril 1994*, Paris [diffusion] : Klincksieck, 63-73.

- FORSGREN, Mats (1995), « Nom propre, référence, prédication et fonction grammaticale in NOAILLY, Michèle, *Nom propre et nomination. Actes du colloque de Brest 21–24 avril 1994*, Paris [diffusion] : Klincksieck, 95-195.
- Forum, revue internationale d'interprétation et de traduction* 9/1, 2011, 160 p.
- FREGE, Gottlob (1971), *Écrits logiques et philosophiques*, traduit par Claude IMBERT, Paris : Seuil, 233 p.
- FRIBURGER, Nathalie (2006), « Linguistique et reconnaissance automatique des noms propres. », *Méta : journal des traducteurs* 51/4, 637-650.
- GALLÈPE, Thierry (2007), « Anthroponymes, toponymes et autres « magiconymes » : leur traduction dans les versions française et allemande de *Harry Potter and the Order of the Phoenix* », *Nouveaux Cahiers d'allemand* 4, 351-368.
- GALLÈPE, Thierry (2011), « La traduction des noms propres en anglais, espagnol et français dans le récit de voyage d'Adelbert von Chamisso *Reise um die Welt mit der Romanzoffischen Entdeckungs = Expédition in de Jahren 1815-1818 auf der Brigg Rurik, Kapitain Otto von Kotzebue* : exonymie et importation » *Forum* 9/1, 91-111.
- GARNIER, Christian (1899), *Méthode de transcription rationnelle générales des noms de géographiques*, Paris : Ernest Leroux Éditeur, 149 p.
- GARY-PRIEUR, Marie-Noël (1991a), « Le nom propre constitue-t-il une catégorie linguistique », *Langue française* 92/1, 4-25.
- GARY-PRIEUR, Marie-Noëlle (1991b), « La modalisation du nom propre », *Langue française* 92/1, 44-63.
- GARY-PRIEUR, Marie-Noëlle (2001), *Individu pluriel : les noms propres et le nombre*, Paris : CNRS, 171 p.
- GARY-PRIEUR, Marie-Noëlle (1994), *Grammaire du nom propre*, Paris : PUF, 252 p.
- GARY-PRIEUR, Marie-Noëlle (2011a), *Les déterminants du français*, Paris : Ophrys, 138 p.
- GARY-PRIEUR, Marie-Noëlle (2011b), « Le nom propre comme « nom du discours » », dans BAUDELLE, Yves et NARDOUT-LAFARGE, Elisabeth (éds.), *Nom propre et écriture de soi*, Montréal : Les presses de l'Université de Montréal, 233-247.
- GAUTIER, Antoine (2012), *Le nom*, Paris : Armand Colin, 154 p.
- GONAC'H, Jeanne (2007), « Pratiques de redénomination des rues à Vitrolles », dans CISLARU, Georgeta, et al. (éds.), *L'acte de nommer. Une dynamique entre langue et discours*, Paris : Presses Sorbonne Nouvelle, 101-114.

- GRASS, Thierry (2000), « Typologie et traductibilité des noms propres de l'allemand vers le français », *Traitement automatique des langues, Traitement automatique des noms propres* 41/3, 643-669.
- GRASS, Thierry (2002), *Quoi ! Vous voulez traduire « Goethe » ? Essai sur la traduction des noms propres allemand – français*, Berne : Peter Lang, 296 p.
- GRASS, Thierry (2006), « La traduction comme appropriation : le cas des toponymes étrangers », *Méta : journal des traducteurs* 51/4, 660-670.
- GRASS, Thierry, HUMBLEY, John et VAXELAIRE, Jean-Louis (dir.), *La traduction des noms propres et Langue, traduction et mondialisation : interactions d'hier, interactions d'aujourd'hui*, *Méta : journal des traducteurs*, 51/4, 2006.
- GREVISSE, Maurice et GOOSSE, André (2008), *Le bon usage*, 14^e éd., Paris : Duculot, 1600 p.
- GREVISSE, Maurice et GOOSSE, André (2016), *Le Bon usage*, 16^e éd., Bruxelles : De Boeck Duculot, 1760 p.
- GRISWOLD, Alexander B. (1969), « Afterthoughts on the Romanisation of Siamese », *The Journal of the Thailand Research Society* 48/1, 30-68.
- GUÉRY, Louis (2000), *Dictionnaire des règles typographiques*, 2^e éd., Paris : CFPJ éditions, 283 p.
- HASS, Mary (1964), *Thai-English Student's Dictionary*, Stanford : Stanford University Press, 668 p.
- HASS, Mary (1980), *The Thai System of Writing*, Ithaca: Spoken Language Services, 115 p.
- HASS, Mary et SUBHANKA, Heng, R. (1969), *Spoken Thai*, 2 tomes, Ithaca : Spoken Language Services, 322 p. (Tome 1) et 392 p. (Tome 2).
- HOCKETT, Charles F. (1958), *A Course in Modern Linguistics*, New York : Macmillan, 621 p.
- HUMBOLDT, Wilhelm von (1988), *On the language: The Diversity of Human Language-structure and Its Influence on the Mental Development of Mankind*, translated by Peter Heath, Cambridge : Cambridge University Press, 378 p.
- Imprimerie nationale (2002), *Lexique des règles typographiques en usage à l'imprimerie nationale*, Paris : Imprimerie nationale, 197 p.
- Institut national de l'information géographique et forestière (IGN), *Charte de toponyme, Toponymie du territoire français*, Adresse URL : www.ign.fr/sites/all/files/charte_toponymie_ign.pdf (22 pages, site consulté le 05 mai 2017).

- Institut royal de Thaïlande (1941), « A Notification of the Royal Institute concerning the Transcription of Thai Characters into the Roman », *Journal of the Siam Society* 33/1, 49–65.
- ISO/FDIS 11940 (1998), *Information and documentation – transliteration of Thai*, Adresse URL : <https://www.iso.org/obp/ui/#iso:std:iso:11940:ed-1:v1:en> (5 pages, site consulté le 16 avril 2015).
- JACQUES, Claude (1987), « Dvāravatī, un royaume sans histoire » dans BAPTISTE, Pierre et JACQ-HERGOUALC’H, Michel, *Étude historique et critique du livre de Simon de la Loubère « Du royaume de Siam »*, Paris : Éditions Recherche sur les Civilisations, 647 p.
- JAKOBSON, Roman (1963), *Essais de linguistique générale*, Paris : Édition de Minuit, 317 p.
- JATUPORNPIMOL, Kansinee (2014), *A Translation and Transliteration of Thai Tourist Attractions Names into Chinese*, Master of Arts Thesis in Linguistics, Mahidol University, Thailand, 135 p.
- JONASSON, Kerstin (1991), « Les noms propres métaphoriques : constructions et interprétations », *Langue française* 92, 64-81.
- JONASSON, Kerstin (1994), *Le nom propre : constructions et interprétations*, Louvain-la-Neuve : Duculot, 255 p.
- KADMON, Naftali (1997), *Glossaire de la terminologie topographique*, Québec et Saint-Mandé : Commission de toponymie du Québec et Commission de toponymie de l’Institut géographique national de France, Adresse URL : <http://www.toponymie francophone.org/DivFranco/pdf/kadmon.pdf?ts=0.8963935912012624> (31 pages, site consulté le 07 mai 2016).
- KANCHANAWAN, Nitaya (2006), « Romanization, Transliteration, and Transcription for the Globalization of the Thai Language », *The Journal of the Royal Institute of Thailand* 31/3, 832-841.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine (2004), « Suivez le guide ! Les modalités de l’invitation au voyage dans les guides touristiques : l’exemple de l’« île d’Aphrodite » », dans BAIDER, Fabienne et *al.* (éds.), *La communication touristique*, Paris : L’Harmattan, 133-150.

- KLEIBER, Georges (1981), *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, Metz : Université de Metz, Centre d'Analyse Syntaxique ; Paris [diffusion] : Klincksieck, 538 p.
- KLEIBER, Georges (1995), « Sur la définition des noms propres : une dizaine d'années après » dans NOAILLY, Michèle (éd.), *Acte du Colloque de Brest*, 21 au 24 avril 1994, Paris [diffusion] : Klincksieck, 11-36.
- KLEIBER, Georges (1999), *Problèmes de Sémantique. La polysémie en question*. Villeneuve-d'Ascq (Nord) : Presses universitaires du Septentrion, 220 p.
- KRIPKE, Saul (1982), *La logique des noms propres*, Paris : Minuit, 173 p.
- LAPLACE, Colette (2011), « Il était une fois un petit caporal... Ou la traduction des noms propres dans le roman de Walter Hasenclever : **Die Rechtlosen** », *Forum* 9/1, 9-33.
- LÉCHAUGUETTE, Sophie (2011), « Le traitement du nom propre dans la traduction des ouvrages pragmatique : Le cas des guides touristiques », *Forum* 9/1, 59-89.
- LECOLLE Michelle (2004), « Toponyme en jeu : Diversité et mixage des emplois métonymiques des toponymes », *Studii si cercetari filologic* 3, Université de Pitesti, Roumanie, 5-13, Adresse URL : <http://hal.archivesouvertes.fr/docs/00/79/71/80/PDF/Lecolle-jeu-toponymes.pdf> (consulté le 10 mai 2013).
- LECUIT, Émeline, MAUREL, Denis et VITAS, Dusko (2011), « Les noms propres se traduisent-ils ? Étude d'un corpus multilingue », *Corpus* 10, 201-218.
- LEROY, Sarah (2004), *Le nom propre en français*, Paris : Ophrys, 137 p.
- LEROY, Sarah et MUNI TOKE, Valelia (2007), « Une date dans la description linguistique du nom propre : l'Essai de grammaire de la langue française de Damourette et Pichon », *Lalies* 27, Paris : Presses de l'ENS, 115-190.
- LIAROUTZOS, Chantal (2011), « Les premiers guides français imprimés », *In Situ* 15, 1-11, mise en ligne le 29 juin 2011, Adresse URL : <http://insitu.revues.org/486> (11 pages, site consulté le 30 septembre 2016).
- LILLY, Richard et VIEL, Michel (1993), *Initiation raisonnée à la phonétique de l'anglais*, Paris : Hachette, 205 pp.
- LITTRÉ, Emile (1874), *Dictionnaire de la langue française*, tome IV, Paris : Hachette, Adresse URL : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k54066991/f886.image.r=ois> (site consulté le 3 juin 2017).
- LÖFSTRÖM, Jonas et SCHNABEL-LE CORRE, Bettina (2005), « Description linguistique en toponymie contrastive dans une base de données multilingue »,

- CORELA - Numéros thématiques, Le traitement lexicographique des noms propres*, Adresse URL : <http://corela.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=1167> (18 pages, site consulté le 07 mars 2013).
- LOMHOLT, Jørgen (1983), « Syntaxe des noms géographiques en français contemporain », *Études romanes* 25, 1-379.
- LONG, Ralf B. (1969), « The Grammar of English Proper Names », *Names* 17/2, 107-126.
- LYONS, John (1978), *Éléments de sémantique*, traduit par DURANT, Jacques, Paris : Larousse, 296 p.
- MAINGUENEAU, Dominique (2002), *Analyser les textes de communication*, Paris : Nathan, 211 p.
- MasterCard (2016), *MasterCard Global Destination Cities Index*, MasterCard, Adresse URL : <https://newsroom.mastercard.com/wp-content/uploads/2016/09/FINAL-Global-Destination-Cities-Index-Report.pdf> (64 pages, site consulté le 16 juillet 2017).
- MAUREL, Denis et GUENTHNER, Franz (dir.) (2000), *Traitement automatique des langues* 41/3.
- MESPLIER, Alain et BLOC-DURAFFOUR, Pierre (2014), *Le tourisme dans le monde*, 8^e éd., Paris : Bréal, 335 p.
- MILL, John Stuart (1888) [1986], *Système de logique déductive et inductive, Tome I*, Paris : Mardaga, 561 p.
- MOIR, Tristan-Frédéric (2015), *Le nouveau dictionnaire des rêves*, Paris : Archipel, 400 p.
- MOIRAND, Sophie (2004), « Le même et l'autre dans les guides de voyage au XXI^e siècles », dans BAIDER, Fabienne et al. (éds.), *La communication touristique*, Paris : L'Harmattan, 151-172.
- MOUHOT, Henri (1989), *Voyage dans les royaumes de Siam, de Cambodge, de Laos et autres parties centrales de l'Indo-Chine*, Genève : Édition Olizan, 320 p.
- MOUNIN, Georges (1994), *Les belles infidèles*, Paris : Presses universitaires de Lille, 109 p.
- MOURLHON-DALLIES, Florence (1992), « Travailler avec les écrits touristiques », *Français dans le monde* 251, 54-58.
- MOURLHON-DALLIES, Florence (1995), *Une méthodologie pour l'analyse linguistique de genre discursif produits en situation professionnelle : étude d'écrits touristiques sur Venise en quatre langues*, Thèse de doctorat en Sciences du Langage, Université de la Sorbonne nouvelle-Paris III, 522 p.

- MOLINO, Jean (1982), « Le nom propre dans la langue », *Langages* 16/66, 5-20.
- NA POMBEJRA, Dhiravat (1993), « Ayutthaya at the End of the Seventeenth Century: Was There a Shift to Isolation » dans REID, Anthony (éd.), *Southeast Asia in the Early Modern Era. Trade, Power, and Belief*, Ithaca, N.Y. : Cornell University Press, 250-272.
- NAOWASATE, Jintanaporn (2011), *Les emprunts du thaï dans les guides touristiques en français : Lonely Planet, Michelin et Le Routard*, Mémoire d'Études françaises, Université Thammasat, Thaïlande, 205 p.
- NEWMARK, Peter (1982), *Approches to Translation*, Oxford : Pergamon, 200 p.
- NIDA, Eugene Albert (1964), *Toward a Science of Translating*, Leiden : E.J. Brill, 331 p.
- NIKLAS-SALMINEN, Aïno (1997), *La lexicologie*, Paris : Armand Colin, 188 p.
- NOAILLY, Michèle (1991), « L'énigmatique Tombouctou : nom propre et position de l'épithète », *Langue française* 92, 104-113.
- NOAILLY, Michèle (1995), « Un nom propre, deux morphologies : pour quoi dire ? », dans NOAILLY, Michèle (éd.), *Nom propre et nomination. Actes du Colloque de Brest*, 21 au 24 avril 1994, Paris [diffusion] : Klincksieck, 75-83.
- NOAILLY, Michèle (1999), *L'adjectif en français*, Paris : Ophrys, 168 p.
- Organisation mondiale du tourisme (2017), *Faits saillants, OMT du tourisme Édition 2016*, Adresse URL : <http://www.e-unwto.org/doi/pdf/10.18111/9789284418169> (16 pages, site consulté le 16 juillet 2017).
- PALLEGOIX, Jean-Baptiste (1842), *A Plan for Romanizing the Siamese Language*, Bangkok : Mission Press, 24 p.
- PASQUALINI, Jean-Pierre et JACQUOT, Bruno (1991), *Tourisme : Organisation, économie et action touristique*, Paris : Dunod, 321 p.
- PEYROUTET, Claude et JUGUET, Isabelle (2015), *Le tourisme en France*, Paris : Nathan, 160 p.
- PLASSARD, Freddie (2011), « Conclusion de la Journée d'étude : La traduction du nom propre dans le contexte de la traduction des écrits de voyage », *Forum* 9/1, 145-154.
- Pôle interministériel de prospective et d'anticipation des mutations économiques (PIPAME) (2011), *Prospective du M-Tourisme, novembre 2011*, Paris : Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, Adresse URL : <http://www.industrie>.

- gouv.fr/p3e/etudes-prospectives/m-tourisme/m-tourisme.pdf (188 pages, site consulté le 27 décembre 2012).
- RAUCH, André (2011), « Le voyageur et le tourisme », *In Situ* 15, 1-16, mise en ligne le 29 juin 2011, Adresse URL : <http://insitu.revues.org/533> (16 pages, site consulté le 1^{er} octobre 2016).
- REBOUL-TOURÉ, Sandrine (2000), « « C'est très italien » : quelques marqueurs linguistiques pour déjouer les stéréotypes », dans MARGARITO, Mariagrazia (dir.), *L'Italie en stéréotypes*, Paris : L'Harmattan, 153-171.
- Ressources naturelles Canada, « Résolutions adoptées par les conférences des Nations unies sur la normalisation des noms géographiques 1967, 1972, 1977, 1982, 1987, 1992, 1998, 2002, 2007, 2012 », Adresse URL : <http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/confGeneral.html> (141 pages, site consulté le 17 mars 2015)
- REY, Alain (2003), *Le Robert des noms propres*, Paris : Dictionnaires Le Robert, 2300 p.
- RICALENS-POURCHOT, Nicole (2010), *Lexique des figures de style*, 2^e éd., Paris : Armand Colin, 124 p.
- RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe et RIOUL, René (2011), *Grammaire méthodique du français*, Paris : PUF, 1107 p.
- ROBRIEUX, Jean-Jacques (1998), *Les figures de style et de rhétorique*, Paris : Dunod, 128 p.
- ROSTAING, Charles (1969), *Les noms de lieux*, Paris : PUF, 127 p.
- ROUNGTHEERA, Theera (2014), « Stéréotypes sur les Thaïlandais dans deux guides touristiques sur la Thaïlande : études de quelques marqueurs linguistiques », *Bulletin de l'ATPF* 128, 13-23.
- RUSSELL, Bertrand (2002), *Théorie de la connaissance – Le manuscrit de 1913*, Paris : Vrin, 254 p.
- SCHNABEL-LE CORRE, Betina (2014), « Nouns and Noun Phrases as Modifiers in Complex Toponyms: Structure, Function and Use in German, English and Swedish », in *Proceeding of the XXIV ICOS, International Congress of Onomastic Sciences*, 5-9 September 2011, Baelona : Generalitat de Catalunya, 1-9.
- SCHNABEL-LE CORRE, Betina (2015), « Prepositional Phrases and Coordinated Phrases in Toponyms: a Contrastive Study of Germanic and Romance Languages », in LÖFSTRÖM, Jonas and SCHNABEL-LE CORRE, Betina (eds), *Challenges in Synchronic Toponymy/Défis de la toponymie synchronique*, Tübingen : Narr Francke Attempo Verlag, 311-322.

- SEARLE, John R. (2008), *Les actes de langage. Essai de philosophie du langage*, Paris : Hermann, 261 p.
- SEOANE, Annabelle (2013), *Les mécanismes énonciatifs dans les guides touristiques : entre genre et positionnements discursifs*, Paris : L'Harmattan, 351 p.
- SMYTHE, David (2002), *Thai: an Essential Grammar*, London/New York : Routledge, 234 p.
- STRAWSON, Peter Frederick (1977), *Études de logique et de linguistique*, Paris : Seuil, 280 p.
- TAMBA-MECZ, Irène (1981), *Le sens figuré*, Paris : PUF, 199 p.
- TILMATINE, Mohand (2012), « Toponymie et aménagement linguistique: vers une terminologie amazighe ? », *ILES D IMESLI* 4, 81-116.
- United Nations (2002), *Report on the current status of the United Nation Romanization systems for geographical names*, URL address : http://www.eki.ee/wgrs/v2_2/rom1_th.pdf (3 pages, site consulté le 19 mars 2015)
- VAJIRAVUDH, Roi (1913), « The Romanisation of Siamese Words », *Journal of the Siam Society* 4/9, 1-11.
- VAN LANGENDONCK, Willy (2007), *Theory and typology of proper names*, Berlin and New York : Mouton de Gruyter, 395 p.
- VAXELAIRE, Jean-Louis (2005), *Les noms propres, une analyse lexicologique et historique*, Paris : Honoré Champion, 952 p.
- VAXELAIRE, Jean Louis (2006), « Pistes pour une nouvelle approche de la traduction automatique des noms propres », *Meta : Translator's Journal* 51/4, 719-738.
- VESTITO, Caterina (2006), *Tourism Discourse and the Representation of Italy: a Critical Analysis of English Guidebooks*, Tesi di dottorato, Università Degli Studi di Napoli "Ferdinando II", 158 p.
- VIGNES, Laurence (2000), « Les noms de rues : toponyme et enjeux » dans AKIN, Salih (éd.), *Noms et re-noms : la dénomination des personnes, des populations, des langues et des territoires*, Rouen : Université de Rouen, 229-249.
- VINAY, Jean-Paul et DARBELNET, Jean (1977), *Stylistique comparée du français et de l'anglais*, Paris : Didier, 331 p.
- WAGNER, Robert et PINCHON, Jacqueline (1991), *Grammaire du français classique et moderne*, Paris : Hachette, 688 p.

- WALTER, Henriette (1995), « Nom propre et nom commun : un statut provisoire » dans NOAILLY, Michèle (éd.), *Actes du colloque de Brest*, 21 au 24 avril 1994, Paris [diffusion] : Klincksieck, 237-244.
- WEIDMAN, Anne-Lise (2011), « Norme, pragmatisme et frustration : la traduction des noms propres dans le documentaire de voyage », *Forum* 9/1, 35-58.
- WEINRICH, Harald (1989), *Grammaire textuelle du français*, Paris : Didier/Hatier, 672 p.
- WILMET, Marc (2010), *Grammaire critique du français*, 5^e éd., Bruxelles : Duculot, 768 p.
- WOROTAMASIKKHADIT, Udom (2000), « Place Names in Thailand », *The Journal of the Royal Institute of Thailand* 3, 87-98.
- ZABEEH, Farhang (1968), *What's in the Name ? – An inquiry into the Semantics and Pragmatics of Proper Names*, La Haye : Martinus Nijhoff, 78 p.
- ZEBOUDJ, Karima (2011), *Les dénominations monoréférentielles dans un guide touristique sur l'Algérie ; approches linguistique et traductologique*, thèse de doctorat en sciences du langage, Université Sorbonne nouvelle – Paris 3, 297 p.
- ZÉPHIR, Thierry (éds.) (2009), *Dvāravatī aux sources du bouddhisme en Thaïlande*, Paris : Réunion des musées nationaux et Établissement public du musée des Arts asiatiques Guimet, 27-29.

Ouvrages en thaï

- AMORNLAKSANON, Atita (2007), *An analysis of Romanization of Thai names*, M.A. thesis in Linguistics for Communication, Thammasat University, Thailand, 189. (อทิตา อมรลักษณานนท์ (2550), *การเขียนชื่อคนไทยด้วยอักษรโรมัน : ศึกษาเชิงวิเคราะห์เปรียบเทียบ*, วิทยานิพนธ์ปริญญาศิลปศาสตรมหาบัณฑิต สาขาวิชาภาษาศาสตร์เพื่อการสื่อสาร, มหาวิทยาลัยธรรมศาสตร์, 189 หน้า.)
- AMPHANWONG, Sutthilak (1999), *Visiter Nakhon Pathom*, Bangkok : Chomrom Dek, 175 p. (สุทธิลักษณ์ อัมพันวงศ์ (2542), *เที่ยวนครปฐม*, กรุงเทพฯ : ชมรมเด็ก, 175 หน้า.)
- ANCHALEENUKUN, Sunant (2002), *Morphologie du thaï*, 3^e éd., Bangkok : Faculté des Lettres, Université Chulalongkorn, 95 p. (สุนันท์ อัญชลีนุกุล (2552), *ระบบคำภาษาไทย*, พิมพ์ครั้งที่ 3, กรุงเทพฯ : คณะอักษรศาสตร์ จุฬาลงกรณ์มหาวิทยาลัย, 195 หน้า.)

- AROONMANAKUN, Wirote (2008), *Orthographe du thaï et la romanisation du thaï*, Bangkok : Faculté des Lettres, Université Chulalongkorn, 324 p. (วิโรจน์ อรุณมานะกุล (2550), *อักขรวิธีไทยและการถอดอักษรระหว่างภาษาไทยและภาษาอังกฤษ*, กรุงเทพฯ : คณะอักษรศาสตร์ จุฬาลงกรณ์มหาวิทยาลัย, 228 หน้า.)
- CHIACHANPONG, Phiset (1999), « Srivijaya » dans *Encyclopédie de la culture thaïlandaise centrale. Tome 6*, Bangkok : Fondation de l'encyclopédie de la culture thaïlandaise, Siam Commercial Bank, 2444-2447. (พิเศษ เจียจันทร์พงษ์ (2542), "ศรีวิชัย" ใน *สารานุกรมวัฒนธรรมไทย ภาคกลาง เล่ม 6*, กรุงเทพฯ : มูลนิธิสารานุกรมวัฒนธรรมไทย ธนาคารไทยพาณิชย์, หน้า 2444-2447.)
- CHAYPHONTHAM, Danupha (2013), *Histoire de la Thaïlande, 76+1 provinces*, Bangkok : Phraetham, 319 p. (ดาณฎา ไชยพรธรรม (2556), *ประวัติศาสตร์และความเป็นมาของประเทศไทย 76 + 1 จังหวัด*, กรุงเทพฯ : แพรธรรม, 319 หน้า.)
- CHUCHAIYA, Kanokwalee (2005), *Dictionnaire des noms propres : temples, palais, rues, ponts et forts*, 2^e éd., Bangkok : Institut royal de Thaïlande, 488 p. (กนกวลี ชุชัยยะ (2548), *พจนานุกรมวิสามานยนามไทย : วัด วัง ถนน สะพาน ป้อม, พิมพ์ครั้งที่ 2*, กรุงเทพฯ : ราชบัณฑิตยสถาน, 488 หน้า)
- CHUNGRUNGRUANGKIT, Rawiphan (éd.) (2016), « ... Further on the Road in Surin », *Jibjib* Août, 122-128. (รวีพรรณ จึงรุ่งเรืองกิจ (บรรณาธิการ) (2559), "... Further on the Road in Surin", *Jibjib* สิงหาคม, หน้า 122-128.)
- CHUSEN, Phloenphit (2014a), *Signalisation qui raconte un mythe, mythe du cap Phromthep*, diffusée sur Modernine TV, le 21 décembre 2014, à 7h00, Adresse URL : <http://www.tnamcot.com/content37173> (site consulté le 3 mars 2017). (เพลินพิศ ชูเสน (2557), *รายการป้ายบอกตำนาน ตอน ตำนานแหลมพรหมเทพ*, ออกอากาศช่องโมเดิร์นไนน์ทีวี วันที่ 28 กันยายน พ.ศ. 2557 เวลา 17.00 น. เข้าถึงจาก <http://www.tnamcot.com/content/37173> เมื่อวันที่ 24 ธันวาคม 2559.)
- CHUSEN, Phloenphit (2014b), *Signalisation qui raconte un mythe, mythe des îles Phi Phi*, diffusée sur Modernine TV, le 21 décembre 2014, à 7h00, Adresse URL : <http://www.tnamcot.com/content/82109> (site consulté le 24 décembre 2016). (เพลินพิศ ชูเสน (2557), *รายการป้ายบอกตำนาน ตอน ตำนานเกาะพีพี*, ออกอากาศช่องโมเดิร์นไนน์ทีวี วันที่ 21 ธันวาคม พ.ศ. 2557 เวลา 17.00 น. เข้าถึงจาก <http://www.tnamcot.com/content/82109> เมื่อวันที่ 24 ธันวาคม 2559.)

- Institut royal de Thaïlande (1999), *Principe de la romanisation*, Bangkok : Institut royal de Thaïlande, 11 p. (ราชบัณฑิตยสถาน (2542), *หลักเกณฑ์การถอดอักษรไทยเป็นอักษรโรมันแบบถ่ายเสียง*, กรุงเทพฯ : ราชบัณฑิตยสถาน, 11 หน้า.)
- Institut royal de Thaïlande (2014), *Comment lire, comment écrire*, 22^e éd., Bangkok : Institut royal de Thaïlande, 156 p. (ราชบัณฑิตยสถาน (2557), *อ่านอย่างไรและเขียนอย่างไร ฉบับราชบัณฑิตยสถาน*, พิมพ์ครั้งที่ 22, กรุงเทพฯ : ราชบัณฑิตยสถาน, 156 หน้า.)
- Institut royal de Thaïlande (2015), *Dictionnaire édition Institut royal, version augmentée*, 22^e éd., Bangkok : Institut royal de Thaïlande, 1 544 p. (ราชบัณฑิตยสถาน (2556), *พจนานุกรม ฉบับราชบัณฑิตยสถาน พ.ศ. 2554*, พิมพ์ครั้งที่ 2, กรุงเทพฯ : ราชบัณฑิตยสถาน, 1,544 หน้า.)
- JITMONG, Panita (2011), *The Naming of Streets in Bangkok*, M.A. thesis in Thai, Chulalongkorn University, Thailand, 168 p. (ปนิดา จิตมุง (2554), *การตั้งชื่อถนนในกรุงเทพมหานคร*, วิทยานิพนธ์ปริญญาอักษรศาสตรมหาบัณฑิต สาขาวิชาภาษาไทย จุฬาลงกรณ์มหาวิทยาลัย, 168 หน้า.)
- KANCHANAWAN, Nitaya (2002), « Karaoke Language » *The Journal of the Royal Institute of Thailand* 27/4, 1124-1127. (นิตยา กาญจนวรรณ (2545), "ภาษาคาราโอเกะ", *วารสารราชบัณฑิตยสถาน* 27/4 หน้า 1124-1127.)
- KANCHANAWAN, Nitaya (2011), *Transcription, néologie, translittération : de la siamisation à l'anglicisation*, Bangkok : Odeon Store, 120 p. (นิตยา กาญจนวรรณ (2554), *ทับศัพท์ บัญญัติศัพท์ ถอดอักษร จาก Siamization ถึง Anglicization*, กรุงเทพฯ : โอเดียนสโตร์, 120 หน้า.)
- KAWINPANITHAN, Amornthip (2003), *A Computational Linguistic Study of Context Clues of Proper Names in Thai*, M.A. thesis in Linguistics, Chulalongkorn University, Thailand, 102 p. (อมรทิพย์ กวินปณิธาน (2524), *การศึกษบริบทบ่งบอกชื่อเฉพาะในภาษาไทยตามหลักภาษาศาสตร์คอมพิวเตอร์*, วิทยานิพนธ์ปริญญาอักษรศาสตรมหาบัณฑิต สาขาวิชาภาษาศาสตร์ จุฬาลงกรณ์มหาวิทยาลัย, 102 หน้า.)
- LIAMPRAWAT, Suwatthana (2002), *Thai Phonetics and Phonology*, Nakhon Pathom : Département de thaï, Faculté des lettres, Université Silpakorn, 265 p. (สุวัฒนา เลี่ยมประวัตติ (2545), *เสียงและระบบเสียงภาษาไทย*, นครปฐม : ภาควิชาภาษาไทย คณะอักษรศาสตร์ มหาวิทยาลัยศิลปากร, 265 หน้า)

- MAHATRIBHOP, Panthip (2002), *Thai surnames bestowed by King Rama VI : an ethnosemantic analysis*, M.A. thesis in Linguistics, Chulalongkorn University, Thailand, 116 p. (ปานทิพย์ มหาไตรภพ (2545), *นามสกุลพระราชทานในพระบาทสมเด็จพระมงกุฎเกล้าเจ้าอยู่หัว : การวิเคราะห์ทางอรรถศาสตร์ชาติพันธุ์*, วิทยานิพนธ์ปริญญาอักษรศาสตรมหาบัณฑิต สาขาวิชาภาษาศาสตร์, จุฬาลงกรณ์มหาวิทยาลัย, 126 หน้า.)
- MUNSIN, Phlapphlung (1980), *Relation siamo-française à l'époque d'Atyutthaya*, Bangkok : Bannakit, 342 p. (พลับพลึง มูลศิลป์ (2523), *ความสัมพันธ์ไทย-ฝรั่งเศสสมัยอยุธยา*, กรุงเทพฯ : บรรณกิจ, 342 หน้า.)
- NAKASAKUN, Kanchana (2013), *Sound System in Thai*, Bangkok, Faculté des Lettres, Université Chulalongkorn, 243 p. (กาญจนา นาคสกุล (2556), *ระบบเสียงภาษาไทย*, กรุงเทพฯ : คณะอักษรศาสตร์ จุฬาลงกรณ์มหาวิทยาลัย, 243 หน้า.)
- PANUPONG, Vichin (2012), « Thai Phonetic Alphabet Pali », *The Journal of the Royal Institut of Thailand*, vol. 37/2, 246-263. (วิจินต์ ภาณุพงศ์ (2555), "สัททอักษรถไทยปาฬี", *วารสารราชบัณฑิตยสถาน* 37/2, 246-263.)
- PANUPONG, Vichin (2002), « Classes de mots » dans PANUPONG, Vichin et al. *Normes de la langue thaïe Tome 3 : Classes de mots, syntagmes, phrases et discours*, Bangkok : Ministère de l'Éducation nationale, 145 p. (วิจินต์ ภาณุพงศ์ (2552), "ชนิดของคำ" ใน วิจินต์ ภาณุพงศ์และคณะ, *บรรทัดฐานภาษาไทย เล่ม 3 : ชนิดของคำ ประโยคและสัมพันธ์สาร*, กรุงเทพฯ : กระทรวงศึกษาธิการ, 145 หน้า.)
- PATHUMLONGTHONG, Sutthichai (2006), *Ici la Thaïlande : voyage dans le Nord*, Bangkok : Sathaphon Books, 400 p. (สุทธิชัย ปทุมลองทอง (2549), *ที่นี่ประเทศไทย : ท่องเที่ยวภาคเหนือ*, กรุงเทพฯ : สถาพรบุคส์, 400 หน้า.)
- PHANTHUMETHA, Nawawan (2006), *Grammaire du thaï*, 3^e éd., Bangkok : Faculté des Lettres, Université Chulalongkorn, 373 p. (นวรรณ พันธเมธา (2549), *ไวยากรณ์ไทย*, พิมพ์ครั้งที่ 3, กรุงเทพฯ : คณะอักษรศาสตร์ จุฬาลงกรณ์มหาวิทยาลัย, 373 หน้า.)
- PHONGSABUT, Phaithun (1988), « Geographic names expressing the local relief in Thailand », *Geographic Journal, Geographic Association of Thailand* 13/1, 5-11. (ไพฑูรย์ พงสะบุตร (2531), "คำประกอบชื่อภูมิศาสตร์ที่บอกลักษณะภูมิประเทศของท้องถิ่นในประเทศไทย", *วารสารภูมิศาสตร์* 13/1, 5-11.)

- PHROMSUTHIRAK, Maneepin (2004), « Dénomination des localités de la Thaïlande », *Maneepin Nippon : recueil des articles concernant la langue, la littérature et la culture thaïlandaise*, Bangkok : Presse universitaire de Chulalongkorn, 13-25. (มณีปิ่น พรหมสุทธิรักษ์ (2547), "การตั้งชื่อท้องถิ่นไทย", ใน *มณีปิ่นนิพนธ์ : รวบรวมบทความด้านภาษา วรรณคดีและวัฒนธรรมไทย*, กรุงเทพฯ : สำนักพิมพ์ จุฬาลงกรณ์มหาวิทยาลัย, 13-25.)
- POOPONGPAN, Woraporn (2012), *Institution royale dans les Codes du palais royal*, Nakhon Pathom : Faculté des Lettres, Université Silpakorn, 176 p. (วรพร ภูวงศ์พันธุ์ (2555), *สถาบันกษัตริย์ในกฎหมายโบราณ*, นครปฐม : คณะอักษรศาสตร์ มหาวิทยาลัยศิลปากร, 176 หน้า.)
- POTHIPAN Phutthacht (1998) *Sons et système phonologique : la langue thaï*, Nakhon Pathom : Département de thaï, Faculté des lettres, Université Silpakorn, 97 p. (พุทธิชาติ โปธิบาล (2541), *เสียงและระบบเสียง : ภาษาไทย*, นครปฐม : ภาควิชาภาษาไทย คณะอักษรศาสตร์ มหาวิทยาลัยศิลปากร, 97 หน้า)
- RATANAPAKDEE, Olan et KLINBUBPA, Wimonsiri (2008), *Toponyms in Lampang Province: Village Names*, Bangkok : Thammasat University, 730 p. (โอฬาร รัตนภักดี และวิมลศิริ กลิ่นบุบผา (2551), *ภูมินามของหมู่บ้านในจังหวัดลำปาง*, กรุงเทพฯ : มหาวิทยาลัยธรรมศาสตร์, 730 หน้า.)
- RATTANAPAKDEE, Olan et KLINBUBPA, Wimonsiri (2012), « Toponyms in Lampang Province Villages Names », *Thammasat University Journal* 31/1, 140-169. (โอฬาร รัตนภักดีและวิมลศิริ กลิ่นบุบผา (2555), "ภูมินามของหมู่บ้านในจังหวัดลำปาง", *วารสารธรรมศาสตร์* 31/1, 140-169.)
- RONNAKIAT, Nanthana (1986), « Remarques sur la romanisation du thaï », *Revue de Thammasat* 15, 6-23. (นันทนา รนเกียรติ (2529), "ข้อคิดเกี่ยวกับการถ่ายรูปลักษณ์ไทยเป็นอักษรโรมัน", *วารสารธรรมศาสตร์* 15, 6-23.)
- RONNAKIAT, Nanthana (2006), *Romanisation des panneaux de signalisation thaïlandais*, Bangkok : Faculté des Arts libéraux, Université Thammasat, 53 p. (นันทนา รนเกียรติ (2549), *การเขียนป้ายจราจรด้วยอักษรโรมัน*, กรุงเทพฯ : คณะศิลปศาสตร์ มหาวิทยาลัยธรรมศาสตร์, 53 หน้า.)
- RUANGNARONG, Praphon (2008), *Toponymes dans le Sud : provinces, districts et lieux, certains anthroponymes*. Bangkok : Sathaphon Books, 208 p. (ประพนธ์ เรืองณรงค์

- (2551), *ชื่อบ้านนามเมืองภาคใต้ จังหวัด อำเภอก และสถานที่ บุคคลบางชื่อ*, กรุงเทพฯ : สถาพรบุ๊คส์, 208 หน้า.)
- RUANGNARONG, Praphon (2015), « Malay Language Used in Local Names in the Southern Thai Peninsula », *Damrong Journal* 14/1, 11-32. (ประพนธ์ เรืองณรงค์ (2558), "ชื่อบ้านนามเมืองภาษามลายูในคาบสมุทรมไทย" *ดำรงวิชาการ* 14/1, 11-32.)
- SIRI, Charin (1999), « Lampam, poison » dans *Encyclopédie de la culture thaïlandaise du Sud. Tome XIV*, Bangkok : Fondation de l'encyclopédie de la culture thaïlandaise, Siam Commercial Bank, p. 6852. (จรีน สิริ (2542), « ลำปำ, ปลา » ใน *สารานุกรมวัฒนธรรมไทยภาคใต้ เล่มที่ 14*, กรุงเทพฯ : มูลนิธิสารานุกรมวัฒนธรรมไทย ธนาคารไทยพาณิชย์, หน้า 6852.)
- THANTAWATNIT, Tssanee (2005), *Nameplace Literatures from Kohs and Villages along the East Cost of Thailand*, Chonburi : Faculty of Humanites and Social Sciences, Burapha University, 107 p. (ทัศนีย์ ทานตวนิช (2548), *วรรณกรรมภูมินามเกาะและหมู่บ้านชายฝั่งทะเลภาคตะวันออก*, ชลบุรี : คณะมนุษยศาสตร์และสังคมศาสตร์ มหาวิทยาลัยบูรพา, 170 หน้า.)
- THIANNON, Wichai (1997), *Géographie du tourisme*, Bangkok : Odeon Store, 367 p. (วิชัย เทียนน้อย (2540), *ภูมิศาสตร์การท่องเที่ยว*, กรุงเทพฯ : โอเดียนสโตร์, 376 หน้า.)
- THIMCHAROEN, Phayon (1984), « Romanisation du thaï », *Revue de cartographie* 27, 67-74. (พยนต์ ทิมเจริญ (2527), "การเขียนชื่อภาษาไทยด้วยอักษรโรมัน", *วารสารแผนที่* 27, 67-74.)
- THONGLOR, Kamchai (2013), *Principe du thaï*, Bangkok : Bamrungsan, 540 p. (กำชัย ทองหล่อ (2556), *หลักภาษาไทย*, กรุงเทพฯ : บำรุงสาส์น, 540 หน้า.)
- THUAICHAOEN, Phinthip (1982), *Introduction to Phonetics and Phonology*, Bangkok : Thai Watthana Phanit, 106 p. (พิณทิพย์ ทวยเจริญ (2525), *สัทศาสตร์และสรีวิทยาเบื้องต้น*, กรุงเทพฯ : ไทยวัฒนาพานิช, 106 หน้า.)
- THUAICHAOEN, Phinthip (1990), *Phonetics and Practical Phonetics*, Bangkok : Presse universitaire de Thammasat, 92 p. (พิณทิพย์ ทวยเจริญ (2533), *สัทศาสตร์และสัทศาสตร์ปฏิบัติ*, กรุงเทพฯ : สำนักพิมพ์มหาวิทยาลัยธรรมศาสตร์, 92 หน้า.)
- TUNGKAHOTARA, Narumol (2004), *The Naming of Buddhist Temples in Bangkok*, M.A. thesis in Linguistics, Mahidol University, Thailand, 140 p. (นฤมล ดุงคะโหด

- (2547), *การตั้งชื่อวัดในพุทธศาสนาในกรุงเทพมหานคร*, วิทยานิพนธ์ปริญญาศิลปศาสตรมหาบัณฑิต สาขาวิชาภาษาศาสตร์ มหาวิทยาลัยมหิดล, 140 หน้า.)
- UPPAKITSINLAPASAN, Phraya (2005), *Principe du thaï*, 4^e éd., Bangkok : Thaiwatthanaphanit, 498 p. (อุปกิตศิลปสาร, พระยา (2548), *หลักภาษาไทย*, พิมพ์ครั้งที่ 4, กรุงเทพฯ : ไทยวัฒนาพานิช, 498 หน้า.)
- VALLIBHOTAMA, Prungsri (éd.) (1999), *Culture, développement historique, identité et sagesse de la province de Khanchanaburi*, Bangkok : Les organisateurs de la fête de la célébration du roi Rama IX, 367 p. (ปรุงศรี วัลลิโหมดม, (บรรณาธิการ) (2542), *วัฒนธรรม พัฒนาการทางประวัติศาสตร์ เอกลักษณ์ และภูมิปัญญาจังหวัดกาญจนบุรี*, กรุงเทพฯ : คณะกรรมการอำนวยการจัดงานเฉลิมพระเกียรติพระบาทสมเด็จพระเจ้าอยู่หัว, 367 หน้า)
- VARASARIN, Uraisi (2002), « Translittération – transcription » dans *Prachum Atthabot Khamen, recueil d'articles de Madame le professeur Uraisi VARASAVIN*, Bangkok : Département des langues orientales, Faculté d'Archéologie, Université Silpakorn, 233-275. (อุไรศรี วรสาริน (2545), "การถ่ายถอดอักษรเป็นอักษรโรมัน – การถ่ายถอดเสียง", ใน *ประชุมอรรถบทเขมร: รวมบทความวิชาการของศาสตราจารย์เกียรติคุณ ดร.อุไรศรี วรสาริน*, กรุงเทพฯ : ภาควิชาภาษาตะวันออก คณะโบราณคดี มหาวิทยาลัยศิลปากร, 544 หน้า.)
- WIRASINCHAI, Sansanee (2008), *Toponymes à Bangkok*, 7^e éd, Bangkok : Matichon, 544 p. (สันสนีย์ วีระศิลป์ชัย (2551), *ชื่อบ้านนามเมืองในกรุงเทพฯ*, พิมพ์ครั้งที่ 7, กรุงเทพฯ : มติชน, 544 หน้า.)

Sitographies

- Department of Tourism of Thailand, « International Tourist Arrivals to Thailand in 2016 », mise en ligne le 19 avril 2017. Adresse URL : <http://tourism2.tourism.go.th/home/details/11/221/25516> (site consulté le 20 avril 2017)
- Department of Tourism of Thailand, « Number of Foreign Productions and Revenue in Thailand 2010 – 2015 (January – October) », publié en ligne le 5 septembre 2015, URL : <http://newdot2.samartmultimedia.com/home/details/11/223/24954> (consulté le 7 juin 2016)

- HUSSON, Laure-Emmanuelle, « Pourquoi les guides touristiques restent incontournables », mise en ligne le 7 juin 2016, Adresse URL : https://www.challenges.fr/media/edition/les-guides-touristiques-compagnons-de-route-indemodables_13392 (site consulté le 16 juillet 2017).
- Le Routard, « Thaïlande », Adresse URL : http://www.routard.com/guide/code_dest/thaïlande.htm (site consulté le 8 juin 2013).
- Le Routard, « Top Destinations 2016 », Adresse URL : <http://www.routard.com/contenu-dossier/cid135065-top-destinations-2016-site-routard.html> (site consulté le 30 juillet 17)
- Office du tourisme de Thaïlande, « Khao Chong Krajok », Adresse URL : <http://thai.tourismthailand.org/Accessibility/สถานที่ท่องเที่ยว/เขาช่องกระจก-723> (site consulté le 05 juin 2016). (การท่องเที่ยวแห่งประเทศไทย, "เขาช่องกระจก", เข้าถึงได้ที่ <https://thai.tourismthailand.org/Accessibility/สถานที่ท่องเที่ยว/เขาช่องกระจก--723> เมื่อวันที่ 5 มิถุนายน 2559.)
- SUWUTTHIKUN, Thanakon, « Le palais royal de Rattanakosin et les autres palais royaux en Thaïlande », Adresse URL : <https://www.ranong.go.th/history/rattana/rattana.htm> (site consulté le 07 décembre 2016) (ธนกร สุวฒิกุล, "พระราชวังรัตนรังสรรค์และพระราชวังอื่นๆในประเทศไทย" เข้าถึงจาก <http://www.ranong.go.th/history/rattana/rattana.htm> เมื่อวันที่ 7 ธันวาคม 2559.)

Guides touristiques et autres écrits touristiques

- Climats du Monde, *Asie, vos voyages jusqu'à 31 octobre 2017*, 280 p.
- Encyclopédies du Voyage, *Thaïlande*, Paris, Gallimard, 2011, 348.
- GEO Voyage Thaïlande*, n° 12, mars-avril 2013, 138 p.
- Guide Évasion, *Thaïlande*, Paris, Hachette, 2012, 334 p.
- Guide voir, *Thaïlande*, Paris, Hachette, 2009, 608 p.
- Le guide vert, *Cambodge & Laos*, Paris, Michelin, 2016, 560 p.
- Le guide vert, *Chine*, Paris, Michelin, 2016, 700 p.
- Le guide vert, *Japon*, Paris, Michelin, 2015, 679 p.
- Le guide vert, *Rome*, Paris, Michelin, 2004, 404 p.
- Le guide vert, *Thaïlande*, Paris, Michelin, 2010, 469 p.
- Le guide du routard, *Allemagne, sans Berlin*, Paris, Hachette, 2010, 659 p.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Le Routard, *Cambodge et Laos 2017*, Paris, Hachette, 2016, 538 p.
- Le Routard, *Népal 2014-2015*, Paris, Hachette, 2014, 239 p.
- Le Routard, *Thaïlande 2012*, Paris, Hachette, 2012, 619 p.
- Le Routard, *Vietnam 2010*, Paris, Hachette, 2009, 559 p.
- Lonely Planet, *Laos*, Paris, 2014, 352 p.
- Lonely Planet, *Thaïlande*, Paris, 2005, 808 p.
- Lonely Planet, *Thailand*, Melbourne, 2012, 816 p.
- National Geographic, *Thaïlande*, Paris, National Geographic, 2006, 399 p.
- Petit Futé, *Autriche 2013-2014*, Paris, Petit Futé, 2013, 456 p.
- Petit Futé, *Myanmar 2016-2017*, Paris, Petit Futé, 2016, 384 p.
- Petit Futé, *Thaïlande 2012-2013*, Paris, Petit Futé, 2012, 589 p.
- Petit Futé, *Vietnam 2016*, Paris, Petit Futé, 2016, 576 p.

RÉFÉRENCES DES FIGURES

Figure 1 : Le Routard (2012), *Thaïlande 2012*, Paris : Hachette, p. 144.

Figure 2 : Pipame (2011), *Prospective du m-tourisme 2011*, Paris : Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, p. 90.

Figure 3 :

- haut gauche : (Buanalin 30/07/2011), Adresse URL : <http://2g.pantip.com/cafe/blueplanet/topic/E10874257/E10874257.html> (site consulté le 09/11/2015)

- haut droite : © 2543-2558 Thaitambon.com, Adresse URL : <http://www.thaitambon.com/travel/021021104328> (site consulté le 09/11/2015)

- bas : © 2013By BB436, Adresse URL : <http://www.rottourthai.com/showthread.php?t=1297>

Figure 4 :

- gauche : (Roungtheera 15/07/2015)

- droite : © Methee S. (18/09/2014)

Figure 5 :

- haut gauche : © 1996-2017 Booking.comTM, Adresse URL : <https://www.booking.com/hotel/th/koh-mak-resort.fr.html> (site consulté le 09/11/2015)

- haut droite : © 2017 gooloochiangmai.com, Adresse URL : <http://gooloochiangmai.com/?p=9685> (site consulté le 09/11/2015)

- bas : (Vizeo 03/07/2015), Adresse URL : <https://www.vizeo.net/ile-de-koh-tao-journee-au-paradis-thaïlande> (site consulté le 09/11/2015)

Figure 6 :

- gauche : (Roungtheera 26/06/2015)

- droite : (Roungtheera 31/08/2017)

Figure 7 :

- gauche : © 2010 go2days.net, Adresse URL : <http://www.go2days.net/travel,502.html> (site consulté le 10/11/2015)

- droite : (Kulsuwan 21/08/2017)

Figure 8 :

- gauche : © 2008 Siam Sabai Tours, Adresse URL : <http://www.siamsabai.com/Rose%20Garden%20in%20Thailand.htm> (site consulté le 05/04/2016)

- droite : © 2010 bloggang.com, Adresse URL : <https://www.bloggang.com/mainblog.php?id=zengjaa&month=20-05-2010&group=1&gblog=9> (site consulté le 05/04/2016)

Figure 9 : (Roungtheera 08/07/2015)

Figure 10 : L'emploi du terme *ko* sur les panneaux signalétiques

- gauche : © 2004 BlogGang.com, Adresse URL : <https://www.bloggang.com/viewdiary.php?id=silhouette&month=08-2005&date=06&group=4&gblog=6> (site consulté le 07/04/2017)

- droite : (pinwin 19/04/2014), Adresse URL : <https://pantip.com/topic/30385887> (site consulté le 21/10/2017)

Figure 11 : (anung 25/03/2007) Adresse URL : <http://oknation.nationtv.tv/blog/mindhand/2012/07/11/entry-1/comment> (site consulté le 07/04/2017)

Figure 12 :

- gauche : (Rougtheera 26/02/2017)

- droite : (Rougtheera 26/02/2017)

INDEX

- adaptation, 3, 4, 12, 20, 26, 31, 44, 59, 61, 62, 64, 66, 86, 116, 118, 190, 200, 204, 205, 248, 372, 373, 384, 404, 405, 426, 427, 503, 512, 513
- anaphore, 62, 272, 278, 285, 287, 367
- anglicisation, 11, 20, 124, 148, 149, 156, 157, 158, 185, 189, 194, 196, 198, 199, 200, 201, 206, 220, 221, 376, 503, 532
- anthroponyme, 61, 171, 176, 177, 234, 235, 241, 273, 392, 433, 453, 478, 479, 484, 489, 514
- apposition, 76, 81, 82, 83, 84, 86, 265, 269, 270, 303, 381, 471, 509
- attribut, 76, 80, 81, 82, 83, 86, 272, 509
- calque, 62, 63, 372, 373, 383, 384, 385, 426, 512
- chaîne causale, 45
- changement phonétique, 365, 381, 386, 444
- classification morphologique, 226, 478
- classification morpho-sémantique, 12, 366
- combinaison lexicalisée, 273
- coordination, 262, 265, 268, 269, 270
- dénomination métaphorique, 250, 251
- dénomination monoréférentielle, 228, 431
- dénominations touristiques, 422
- désignateur rigide, 45, 55, 76, 314, 361, 374
- différenciateur, 239, 240, 247, 249, 256, 259, 267, 432, 440, 456, 461, 462, 467, 473, 478, 489, 493, 499
- discours touristique, 24, 97, 98, 231, 234, 254, 367, 505, 513
- dispositif signalétique, 445, 459
- domaine de référence, 25, 259, 313, 427, 430, 435, 447, 494, 499, 514
- écrit touristique, 31, 90, 91
- emploi commun, 42
- emploi dénominatif, 42, 343, 344, 345
- emploi dérivé, 330, 331, 332, 337, 338, 339, 342, 362
- emploi exemplaire, 42, 343
- emploi métaphorique, 42, 242, 251, 343, 344, 345, 352, 353, 363
- emploi métonymique, 38, 42, 300, 329, 332, 343
- emprunt, 58, 62, 118, 199, 200, 233, 372, 373, 374, 384, 508
- enclosure, 344, 345, 352
- endonyme, 59, 394
- entropie, 62
- éponyme, 25, 416
- équivalent culturel, 63, 373, 424, 425
- ergonyme, 51
- exonyme, 59, 91, 202, 385, 390, 393
- facette, 12, 77, 312, 314, 316, 317, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 339, 340, 341, 342, 343, 354, 362, 510, 511
- flexion morphologique, 37, 39
- formant signalétique, 432, 459, 470, 488, 490
- forme construite, 11, 27, 229, 230, 236, 238, 239, 262, 264, 269, 270, 298, 505
- forme simple, 27, 223, 229, 230, 236, 238, 242, 264, 269, 270, 278, 279, 288, 289, 297, 298, 300, 505
- francisation, 3, 4, 19, 20, 56, 62, 66, 84, 85, 103, 201, 205, 206, 214, 220, 221, 376, 385, 392, 435, 471, 480, 489, 494, 503, 504, 515
- géonyme, 52, 54
- homonyme, 274, 298, 299, 305
- hydronyme, 255, 456
- hyperonyme, 439
- image, 12, 23, 24, 98, 101, 115, 246, 247, 250, 251, 255, 268, 304, 312, 314, 343, 347, 348, 349, 350, 351, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 363, 407, 421, 426, 447, 448, 455, 474, 480, 500, 510, 525
- importation, 21, 24, 27, 58, 62, 63, 64, 65, 372, 374, 375, 426, 512, 522
- incrémentalisation, 12, 381, 512
- indice lexical, 438, 441, 442, 445, 448, 449, 450, 454, 462, 463, 466, 468, 475, 478, 481, 488
- Institut royal de Thaïlande, 11, 16, 20, 49, 120, 123, 124, 137, 139, 140, 142, 144, 149, 156, 158, 159, 160, 161, 162,

- 163, 167, 168, 186, 189, 193, 196, 268,
294, 403, 442, 485, 503, 524, 531, 532
- intégration grammaticale, 21, 508
- intégration sémantique, 512
- intégration typographique, 66, 83, 503
- intraduisibilité, 27, 43, 61, 62, 86, 426,
512
- juxtaposition simple, 239, 437, 443, 468
- lexicalisation, 62
- métaphore, 343, 344, 346, 352
- métonymie, 23, 315
- modulation, 62
- motivation, 40, 235, 236, 246, 247, 248,
250, 251, 254, 255, 260, 279, 365, 366,
369, 375, 388, 389, 392, 402, 405, 407,
410, 414, 417, 426, 433, 440, 443, 444,
445, 446, 454, 473, 476, 483, 487, 490,
514
- neutralisation, 296, 297, 308, 352
- nom d'unité administrative, 424
- nom diminutif, 182, 376, 379, 380, 381
- nom officieux, 182, 250, 262, 379, 380,
407, 416, 454, 513
- non-traduction, 27, 55, 58, 59, 66, 118,
372, 376, 426
- nouvel appellatif, 62, 75, 85, 244, 246,
249, 370, 371, 373, 407, 408, 409, 413,
416, 420, 422, 424, 426, 427, 436, 437,
443, 447, 448, 479, 480, 512, 513
- odonyme, 176, 247, 263, 329, 469, 470,
482, 483, 486, 487, 506
- odonymes, 52, 55, 60, 70, 176, 183, 237,
238, 242, 247, 258, 329, 422, 431, 432,
433, 481, 483, 484, 487, 488
- omission, 62, 395, 398, 401, 513
- oronymes, 52, 54, 84, 276, 282, 427, 436,
438, 446, 448, 449, 457, 458, 492, 499
- patron dénominatif, 25, 430, 458, 463,
469, 474, 480, 488, 514
- personnification, 325
- phénomène, 51
- polysémie, 315, 525
- praxonyme, 51
- prédicat de dénomination, 46, 47
- prédicat dénominatif, 228
- prédication, 76, 345, 522
- problème homonymique, 398, 467, 499
- procédé traductologique, 376, 407
- rapport déterminatif, 241, 388, 395
- rapport explicatif, 242, 395
- réfèrent discursif, 253, 345, 346, 348,
351, 352, 353, 354
- réfèrent initial, 233, 242, 253, 255, 315,
345, 351, 352, 353, 354, 358, 359, 360,
362, 420
- report, 372, 373, 374, 375, 376, 426, 512
- rôle sémantique, 23, 77, 319, 324, 325,
327, 332, 333, 335, 339, 344, 362, 509,
511
- romanisation, 3, 4, 10, 11, 15, 16, 17, 20,
24, 25, 26, 57, 60, 62, 84, 91, 116, 118,
120, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 130,
131, 133, 134, 135, 137, 139, 140, 141,
142, 144, 146, 147, 150, 153, 155, 156,
157, 158, 161, 168, 169, 171, 172, 173,
174, 175, 177, 179, 187, 189, 193, 196,
197, 200, 201, 207, 215, 220, 236, 285,
366, 373, 374, 375, 376, 377, 380, 454,
483, 502, 503, 504, 505, 516, 531, 532,
534
- RTGS, 16, 60, 137, 139, 140, 141, 147,
150, 151, 152, 153, 154, 156, 157, 159,
160, 162, 163, 166, 167, 168, 171, 173,
175, 177, 178, 179, 184, 186, 187, 188,
190, 191, 193, 194, 195, 196, 197, 201,
202, 206, 210, 214, 220, 221, 503, 504
- schème signalétique, 435, 436, 462
- séquentialisation, 439, 442, 451, 460, 490
- structure bisegmentale, 480
- surnom, 24, 63, 72, 74, 75, 79, 83, 84, 85,
91, 125, 181, 250, 251, 252, 253, 254,
255, 266, 267, 295, 348, 349, 350, 352,
366, 370, 371, 373, 388, 391, 407, 408,
409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416,
417, 418, 419, 420, 421, 422, 427, 448,
459, 461, 466, 467, 472, 475, 476, 492,
494, 499, 503, 509, 513, 516
- système alphanumérique, 248, 485, 486,
487, 489
- système graphique, 123, 124, 149, 150,
156, 205
- système phonique, 123, 124, 143, 149,
150, 156, 221
- topographie, 69, 365
- toponyme, 3, 10, 13, 19, 21, 22, 23, 25,
26, 27, 31, 33, 50, 51, 53, 54, 57, 58,
59, 61, 62, 63, 64, 66, 70, 72, 76, 78,
79, 80, 81, 82, 83, 85, 92, 136, 165,

- 178, 179, 190, 198, 224, 226, 230, 234, 235, 243, 244, 250, 258, 260, 261, 264, 265, 268, 273, 275, 312, 314, 315, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 332, 336, 337, 340, 341, 342, 344, 345, 346, 347, 348, 350, 351, 352, 357, 358, 360, 361, 362, 363, 365, 366, 367, 369, 372, 381, 382, 383, 386, 387, 388, 389, 390, 393, 394, 396, 397, 398, 399, 403, 416, 421, 423, 424, 426, 427, 431, 445, 446, 449, 452, 454, 456, 459, 469, 472, 473, 476, 478, 479, 480, 483, 484, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 503, 508, 509, 510, 511, 512, 514, 515, 523, 529
- toponymie, 51, 273, 286, 429, 519, 520, 521, 524, 526, 528
- traduction avec modification, 373, 395, 404, 426, 512, 513
- traduction littérale, 24, 57, 63, 64, 72, 84, 179, 244, 245, 251, 253, 286, 366, 372, 373, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 391, 393, 400, 406, 414, 447, 459, 471, 478, 503, 509
- traduction oblique, 372, 373
- transcodage, 62
- transcription, 11, 14, 16, 30, 44, 56, 57, 60, 62, 63, 65, 118, 119, 124, 129, 130, 131, 132, 137, 138, 141, 142, 143, 145, 147, 150, 158, 159, 161, 162, 163, 164, 166, 167, 168, 169, 172, 174, 175, 176, 177, 179, 186, 187, 188, 189, 193, 204, 207, 214, 221, 236, 245, 269, 372, 376, 383, 385, 390, 393, 401, 402, 411, 426, 427, 442, 453, 455, 465, 478, 483, 484, 503, 512, 516, 522, 536
- transfert sémantique, 3, 312, 373, 426
- translittération, 12, 14, 16, 62, 65, 118, 119, 125, 127, 128, 129, 132, 134, 135, 136, 137, 149, 158, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 196, 201, 207, 210, 214, 372, 376, 377, 378, 379, 380, 390, 402, 403, 426, 427, 453, 503, 504, 512, 532
- transposition, 62
- unité référentielle, 339
- valeur d'identification, 440, 444
- valeur de caractérisation, 440

Francisation des toponymes thaïlandais dans les guides touristiques sur la Thaïlande : analyses linguistiques et traductologiques

Résumé

Ce travail a pour objet l'adaptation des toponymes thaïlandais en français dans un corpus de quatre guides touristiques francophones. Les analyses linguistiques et traductologiques montrent que les toponymes thaïlandais sont bien intégrés en français aux différents niveaux de leur adaptation. Ils sont d'abord romanisés par divers systèmes, parfois avec la francisation graphématique. Au niveau morphosyntaxique, ils héritent du genre et du nombre correspondant au nom de catégorie dont relève le toponyme en français (*colline, marché, etc.*) mais chaque fois que le nom catégoriel thaï est emprunté, le déterminant utilisé tend à neutraliser l'opposition masculin/féminin. Au niveau sémantico-référentiel, leur valeur fondamentale est locative mais dans certains contextes, ils peuvent subir une interprétation métonymique et métaphorique. Ainsi le transfert sémantique est possible par les divers procédés traductologiques. Avec la traduction libre, l'auteur peut modifier la traduction de la dénomination d'origine ou créer une nouvelle forme dénominative en présentant la caractérisation dominante du référent. On constate que dans leur francisation ces dénominations toponymiques se conforment aux conventions de la fabrication toponymique en français. Les caractéristiques des toponymes touristiques traduits du thaï en français manifestent un système spécifique de dénomination toponymique constitué principalement de deux noms catégoriels en français et en thaï et de l'ajout d'un toponyme de localisation pour marquer le caractère représentatif du lieu. Ces stratégies soulignent une fonction pragmatique spécifique du guide touristique : permettre au lecteur d'identifier des lieux qui lui sont inconnus en suscitant son intérêt pour une langue-culture étrangère.

Mots clés : *toponymes, francisation, romanisation, adaptation linguistique, traduction, discours du guide touristique*

Francisation of Thai Toponyms in the Guidebooks on Thailand : Linguistic and Translatological Analysis

Abstract

The present research examined the problems in adapting Thai toponyms or place names in a corpus of four French guidebooks on Thailand. The linguistic and translation analysis showed that Thai toponyms were well integrated in French at different levels. Firstly, they were romanised by various systems including using French graphemes. At the morphosyntactic level, they were given gender and number based on the corresponding category noun in French. However, whenever the Thai category noun is borrowed, the determinant tends to be neutralised masculine/feminine. In the referential semantic perspective, their fundamental value is locative, but in some contexts they could be metonymically and metaphorically interpreted. Moreover, despite the problem of meaning and non-translation of the proper names, the semantic transfer of Thai toponyms into French was possible by using various translation procedures. The author could modify the literal translation of Thai toponyms or create a new one to better present the dominant characterisation of the place with free translation technique. However, the form should conform to the French place naming convention. The special characteristics of tourist toponyms are the use of double category noun in French and Thai, and the addition of toponyms for the representative characteristics of the place. These strategies revealed the pragmatic nature of the guidebooks which is to make the reader discover or know the unknown place and arouse the reader's interest.

Keywords : *toponyms, francisation, romanisation, linguistic adaptation, translation, guidebook discourse*